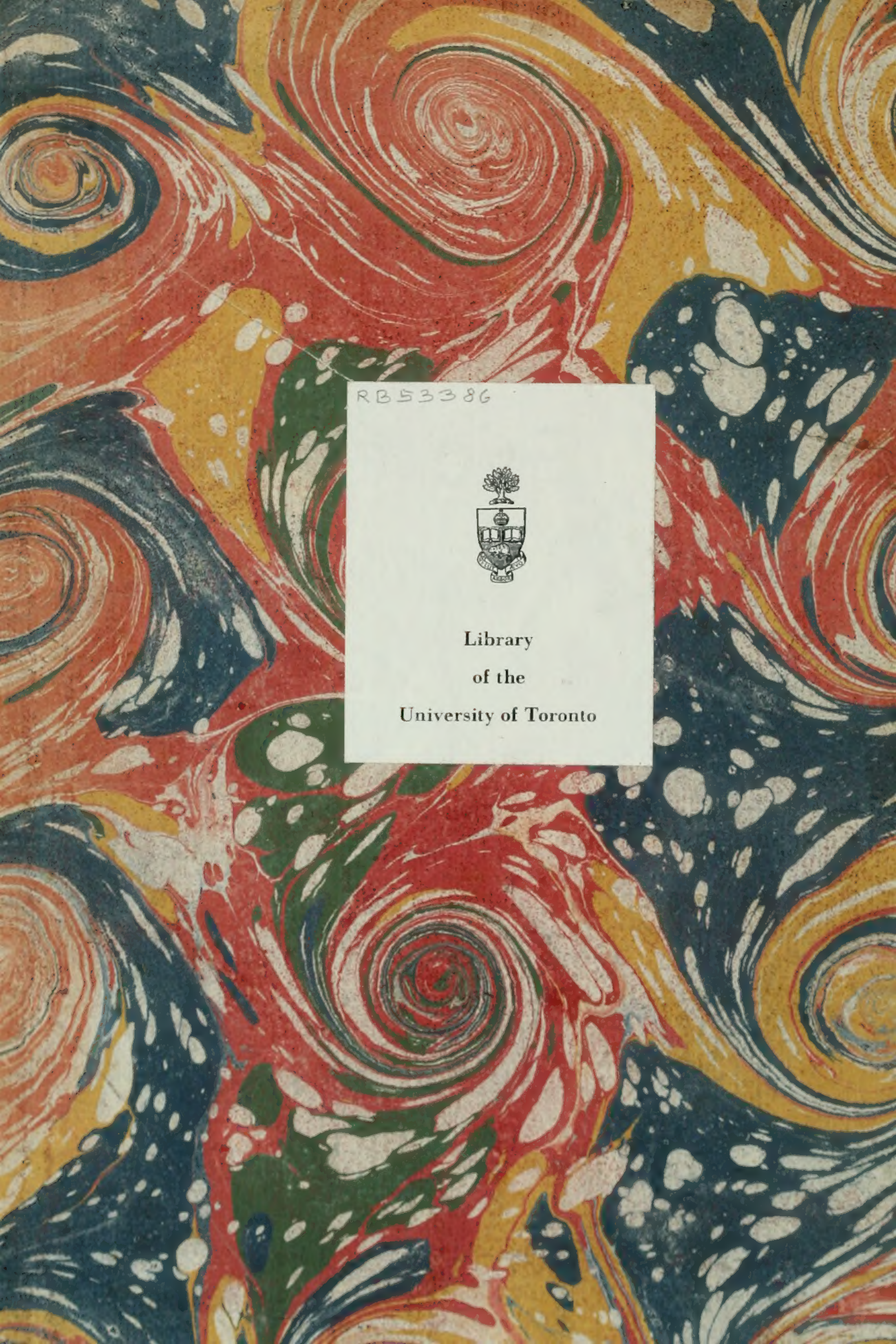



RB53386
Library
of the
University of Toronto



SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,

TOME QUATORZIEME.

SUPPLÉMENT

A LA

COLLECTION

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

TOME SECOND.



A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.



PROJET
POUR
L'ÉDUCATION
DE MONSIEUR
DE SAINTE-MARIE.

VOUS m'avez fait l'honneur, Monſieur, de me confier l'inſtruction de M^rs^. vos enfans. C'eſt à moi d'y répondre par tous mes ſoins & par toute l'étendue des lumieres que je puis avoir; & j'ai cru que pour cela, mon premier objet devoit être de bien connoître les ſujets auxquels j'aurai affaire: c'eſt à quoi j'ai principalement employé le tems qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maiſon, & je crois d'être ſuffiſamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-deſſus le plan de leur éducation. Il n'eſt pas néceſſaire que je vous faſſe compliment, Monſieur, ſur ce que j'y ai remarqué d'avantageux, l'affection que j'ai conçue pour eux ſe déclarera par des marques plus ſolides que des louanges, & ce n'eſt pas un pere auſſi tendre & auſſi éclairé que vous l'êtes, qu'il faut inſtruire des belles qualités de ſes enfans.

Il me reſte à préſent, Monſieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulieres que vous pouvez avoir ſur chacun

d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le deſſein de m'accorder à leur égard, & des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenſes & les châtimens.

Il eſt probable, Monſieur, que m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maiſon avec un appointement honorable & des diſtinctions flatteuſes, vous avez attendu de moi des effets qui répondiſſent à des conditions ſi avantageuſes, & l'on voit bien qu'il ne falloit pas tant de frais ni de façons pour donner à Meſſieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe & le catéchiſme : je me promets bien auſſi de juſtifier de tout mon pouvoir les eſpérances favorables que vous avez pu concevoir ſur mon compte, & tout plein d'ailleurs de fautes & de foibleſſes, vous ne me trouverez jamais à me démentir un inſtant ſur le zele & l'attachement que je dois à mes éleves.

Mais, Monſieur, quelques ſoins & quelques peines que je puiſſe prendre, le ſuccès eſt bien éloigné de dépendre de moi ſeul. C'eſt l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, & l'autorité que vous me donnerez ſur mes éleves qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois, Monſieur, qu'il vous eſt tout manifeſte qu'un homme qui n'a ſur des enfans des droits de nulle eſpece, ſoit pour rendre ſes inſtructions aimables, ſoit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'aſcendant ſur des eſprits qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille ſuppoſer, réglent toujours à certain âge les trois quarts de leurs opérations ſur les impreſſions des ſens. Vous ſentez auſſi qu'un maître obligé de porter ſes plaintes ſur

toutes les fautes d'un enfant, se gardera bien, quand il le pourroit avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvellant sans cesse de vaines lamentations; & d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un pere & d'une mere, ou dans des momens où il seroit messéant de les interrompre aussi désagréablement, & l'on n'est plus à tems d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendroit pernicieux ce qui auroit été salutaire: enfin un enfant qui ne tarde pas à s'appercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard, en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses & de ses préceptes, & de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçoit de prendre. Vous ne devez pas croire, Monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là, je souhaite de me procurer le droit de maltraiter M^rs^. vos enfans par des coups; je me suis toujours déclaré contre cette méthode; rien ne me paroîtroit plus triste pour M. de Ste. Marie que s'il ne restoit que cette voie de le réduire, & j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures & plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer. D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, Monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à Monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangeres, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne sauroit gueres mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant: mais à l'égard de M. de Ste. Marie, il ne manque pas de voies de le châtier dans le besoin, par des mortifica-

tions qui lui feroient encore plus d'impreſſion, & qui produiroient de meilleurs effets; car dans un eſprit auſſi vif que le ſien, l'idée des coups s'effacera auſſi-tôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation ſenſible, y reſtera beaucoup plus long-tems.

Un maître doit être craint; il faut pour cela que l'éleve ſoit bien convaincu qu'il eſt en droit de le punir : mais il doit ſur-tout être aimé, & quel moyen à un gouverneur de ſe faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à propoſer que des occupations contraires à ſon goût, ſi d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent preſque ni dépenſes ni perte de tems, & qui ne laiſſent pas, étant ménagées à propos, d'être extrêmement ſenſibles à un enfant, & de l'attacher beaucoup à ſon maître. J'appuyerai peu ſur cet article, parce qu'un pere peut ſans inconvénient, ſe conſerver le droit excluſif d'accorder des graces à ſon fils, pourvu qu'il y apporte les précautions ſuivantes, néceſſaires ſur-tout à M. de Ste. Marie dont la vivacité, & le penchant à la diſſipation demandent plus de dépendance. 1°. Avant que de lui faire quelque cadeau, ſavoir ſecrétement du gouverneur s'il a lieu d'être ſatisfait de la conduite de l'enfant. 2°. Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grace à demander, il doit le faire par la bouche de ſon gouverneur, & que s'il lui arrive de la demander de ſon chef, cela ſeul ſuffira pour l'en exclure. 3°. Prendre delà occaſion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il eſt trop bon, que ſon trop de facilité nuira au progrès de ſon éleve, & que c'eſt à ſa prudence à lui de corriger ce qui

manque à la modération d'un enfant. 4°. Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudroit faire à son éleve, refuser absolument de le lui accorder, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant dans l'occasion qu'on lui accorde quelque faveur précisément parce qu'il a bien fait son devoir: mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs & les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse & de la bonne conduite, que s'il les regardoit comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, & qui dans le fond ne doivent jamais être proposées pour l'objet, & le prix de l'étude & de la vertu.

Voilà tout au moins, Monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur M. votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, & qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, & avant que le tems ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de Condillac, il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, & je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui: mais pour M. de Ste. Marie, c'est un coup de partie pour son éducation, que de lui donner une bride qu'il sente & qui soit capable de le retenir, & dans l'état où sont les choses, les sentimens que vous souhaitez, Monsieur, qu'il ait sur mon compte, dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je ſuppoſe toujours, Monſieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de Mrs. vos enfans à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre eſtime, & ne penſez point, je vous prie, que par le parti que j'ai pris de m'attacher ſans réſerve à votre maiſon dans une occaſion délicate, j'aye prétendu vous engager vous-même en aucune maniere; il y a bien de la différence entre nous: en faiſant mon devoir autant que vous m'en laiſſerez la liberté, je ne ſuis reſponſable de rien, & dans le fond, comme vous êtes, Monſieur, le maître & le ſupérieur naturel de vos enfans, je ne ſuis pas en droit de vouloir à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de ſe rapporter au mien; ainſi, après vous avoir fait les repréſentations qui m'ont paru néceſſares, s'il arrivoit que vous n'en jugeaſſiez pas de même, ma conſcience ſeroit quitte à cet égard, & il ne me reſteroit qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, Monſieur, nulle conſidération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs & à l'éducation de Mrs. vos enfans, & je ne trouverois nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts, que vous n'auriez peut-être pas d'abord apperçus, & qui ſeroient d'une certaine conſéquence pour mes éleves, vous vous pourvuſſiez ailleurs d'un meilleur ſujet.

J'ai donc lieu de penſer que tant que vous me ſouffrez dans votre maiſon, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'eſtime dont vous m'aviez honoré. Il eſt vrai, Monſieur, que je pourrois me plaindre que dans les occaſions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment, c'eſt une grace que je

vous ai demandée en entrant chez vous, & qui marquoit du moins ma bonne volonté : & ſi ce n'eſt en ma propre conſidération, ce ſeroit du moins pour celle de M^{rs}. vos enfans, de qui l'intérêt ſeroit que je devinſſe un homme parfait, s'il étoit poſſible.

Dans ces ſuppoſitions, je crois, Monſieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à M. votre fils les bons ſentimens que vous pouvez avoir ſur mon compte, & que comme il eſt impoſſible que mes fautes & mes foibleſſes échappent à des yeux auſſi clairvoyans que les vôtres, vous ne ſauriez trop éviter de vous en entretenir en ſa préſence : car ce ſont des impreſſions qui portent coup, & comme dit M. de la Bruyere, le premier ſoin des enfans eſt de chercher les endroits foibles de leurs maîtres pour acquérir le droit de les mépriſer : or, je demande quelle impreſſion pourroient faire les leçons d'un homme pour qui ſon écolier auroit du mépris ?

Pour me flatter d'un heureux ſuccès dans l'éducation de M. votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint & eſtimé. Que ſi l'on me répondoit que tout cela devoit être mon ouvrage, & que c'eſt ma faute ſi je n'y ai pas réuſſi, j'aurois à me plaindre d'un jugement ſi injuſte ; vous n'avez jamais eu d'explication avec moi ſur l'autorité que vous me permettiez de prendre à ſon égard, ce qui étoit d'autant plus néceſſaire que je commence un métier que je n'ai jamais fait, que lui ayant trouvé d'abord une réſiſtance parfaite à mes inſtructions & une négligence exceſſive pour moi, je n'ai ſu comment le réduire ; & qu'au moindre mécontente-

ment il couroit chercher un asyle inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquoit pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisoit.

Heureusement le mal n'est pas grand ; à l'âge où il est, nous avons eu le loisir de nous tâtonner pour ainsi dire réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'auroit pas permis de pousser beaucoup (*) : mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge le sont infiniment plus à celui-là, il est tems d'y mettre ordre sérieusement : non pour le charger d'études & de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance & de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera tems.

Nous approchons de la fin de l'année : vous ne sauriez, Monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à Monsieur votre fils à la portée de son âge, qui lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, & les inconvéniens d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grace à ce que la connoissance de son intérêt bien entendu nous fera dans la suite exiger de lui. Après quoi, vous auriez la bonté de me déclarer en sa présence que vous me rendez le dépositaire de votre autorité sur lui, & que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paroîtront convenables, lui ordonnant, en conséquence, de m'obéir comme à vous-même, sous peine de votre indi-

(*) *Il étoit fort languissant quand je suis entré dans la maison : aujourd'hui sa santé s'affermit visiblement.*

gnation.

gnation. Cette déclaration qui ne sera que pour faire sur lui une plus vive impression, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prescrire en particulier.

Voilà, Monsieur, les préliminaires qui me paroissent indispensables pour s'assurer que les soins que je donnerai à Monsieur votre fils ne seront pas des soins perdus. Je vais maintenant tracer l'esquisse de son éducation, telle que j'en avois conçu le plan sur ce que j'ai connu jusqu'ici de son caractere & de vos vues. Je ne le propose point comme une regle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui ayant besoin d'être refondu & corrigé par vos lumieres & par celles de M. l'abbé de ..... servira seulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons à faire, & je m'estimerai trop heureux que M. votre frere veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir: il peut être assuré que je me ferai un principe inviolable de suivre entiérement, & selon toute la petite portée de mes lumieres & de mes talens, les routes qu'il aura pris la peine de me prescrire avec votre agrément.

Le but que l'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme, c'est de lui former le cœur, le jugement, & l'esprit; & cela dans l'ordre que je les nomme: la plupart des maîtres, les pédans sur-tout, regardent l'acquisition & l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation, sans penser que souvent comme dit Moliere:

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté bien des peres méprisant assez tout ce qu'on appelle études, ne se soucient gueres que de former leurs enfans aux exercices du corps & à la connoissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire M. votre fils; les sciences ne doivent pas être négligées, j'en parlerai tout-à-l'heure, mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs sur-tout dans un esprit pétillant & plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, & dont le caractere se trouvera décidé très à bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste : que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal, & les sciences, même les plus spéculatives & les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit, & de lui donner en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Ste. Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude & d'application, qu'il faudra beaucoup d'art & de tems pour le détruire, & il seroit fâcheux que ce tems-là fût perdu pour lui : car il y auroit trop d'inconvéniens à le contraindre, & il vaudroit encore mieux qu'il ignorât entiérement ce que c'est qu'études & que sciences, que de ne les connoître que pour les détester.

A l'égard de la religion & de la morale; ce n'est point par

la multiplicité des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inſpirer des principes ſolides qui ſervent de regle à ſa conduite pour le reſte de ſa vie. Excepté les élémens à la portée de ſon âge, on doit moins ſonger à fatiguer ſa mémoire d'un détail de loix & de devoirs, qu'à diſpoſer ſon eſprit & ſon cœur à les connoître & à les goûter, à meſure que l'occaſion ſe préſentera de les lui développer; & c'eſt par-là même que ces préparatifs ſont tout-à-fait à la portée de ſon âge & de ſon eſprit, parce qu'ils ne renferment que des ſujets curieux & intéreſſans ſur le commerce civil, ſur les arts & les métiers, & ſur la maniere variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles & néceſſaires les uns aux autres. Ces ſujets qui ſont plutôt des matieres de converſations & de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paroît infaillible.

Premiérement; n'affectant point déſagréablement ſon eſprit par des idées de contrainte & d'étude réglée, & n'exigeant pas de lui une attention pénible & continue, ils n'auront rien de nuiſible à ſa ſanté. En ſecond lieu, ils accoutumeront à bonne heure ſon eſprit à la réflexion & à conſidérer les choſes par leurs ſuites & par leurs effets. 3°. Ils le rendront curieux & lui inſpireront du goût pour les ſciences naturelles.

Je devrois ici aller au-devant d'une impreſſion qu'on pourroit recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même & à me débarraſſer de ce que les leçons ont de ſec & d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, Monſieur, qu'il puiſſe vous tomber dans l'eſprit de penſer ainſi ſur mon compte.

Peut-être jamais homme ne ſe fit une affaire plus importante que celle que je me fais de l'éducation de Mrs. vos enfans, pour peu que vous veuilliez ſeconder mon zele : vous n'avez pas eu lieu de vous appercevoir juſqu'à préſent que je cherche à fuir le travail, mais je ne crois point que pour ſe donner un air de zele & d'occupation, un maître doive affecter de ſurcharger ſes éleves d'un travail rebutant & ſérieux, de leur montrer toujours une contenance ſévere & fâchée, & de ſe faire ainſi à leurs dépens la réputation d'homme exact & laborieux. Pour moi, Monſieur, je le déclare une fois pour toutes ; jaloux juſqu'au ſcrupule de l'accompliſſement de mon devoir, je ſuis incapable de m'en relâcher jamais : mon goût ni mes principes ne me portent ni à la pareſſe ni au relâchement : mais de deux voies pour m'aſſurer le même ſuccès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine & de déſagrément à mes éleves, & j'oſe aſſurer, ſans vouloir paſſer pour un homme très-occupé, que moins ils travailleront en apparence, & plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occaſions où la ſévérité ſoit néceſſaire à l'égard des enfans, c'eſt dans les cas où les mœurs ſont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaiſes habitudes. Souvent, plus un enfant a d'eſprit & plus la connoiſſance de ſes propres avantages le rend indocile ſur ceux qui lui reſtent à acquérir. De-là, le mépris des inférieurs, la déſobéiſſance aux ſupérieurs, & l'impoliteſſe avec les égaux : quand on ſe croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ? M. de Ste. Marie a trop d'intelligence pour ne pas ſentir ſes belles qualités, mais ſi l'on n'y prend garde il y comptera trop,

& négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudroit. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchans nécessaires à corriger. C'est à cet égard, Monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance, & il est très-important que dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris & d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes & l'attaquer dans sa source même, & l'on peut s'assurer que M. de Ste. Marie est trop bien né pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont cheres.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit ; un honnête homme pense presque toujours juste, & quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, & à ne se livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé les suites & balancé les avantages avec les inconvéniens, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet, que le bon sens dépend encore plus des sentimens du cœur que des lumieres de l'esprit, & l'on éprouve que les gens les plus savans & les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi après avoir rempli M. de Ste. Marie de bons principes de morale, on pourroit le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement : mais s'il est quelque point important dans son éducation c'est sans contredit celui-là, & l'on ne sauroit trop bien lui ap-

prendre à connoître les hommes, à ſavoir les prendre par leurs vertus & même par leurs foibles pour les amener à ſon but, & à choiſir toujours le meilleur parti dans les occaſions difficiles. Cela dépend en partie de la maniere dont on l'exercera à conſidérer les objets & à les retourner de toutes leurs faces, & en partie de l'uſage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, Monſieur, & avec un très-grand ſuccès, en feignant quelquefois de le conſulter ſur la maniere dont vous devez vous conduire dans des incidens d'invention ; cela flattera ſa vanité, & il ne regardera point comme un travail le tems qu'on mettra à délibérer ſur une affaire où ſa voix ſera comptée pour quelque choſe. C'eſt dans de telles converſations qu'on peut lui donner le plus de lumieres ſur la ſcience du monde, & il apprendra plus dans deux heures de tems par ce moyen, qu'il ne feroit en un an par des inſtructions en regle ; mais il faut obſerver de ne lui préſenter que des matieres proportionnées à ſon âge, & ſurtout l'exercer long-tems ſur des ſujets où le meilleur parti ſe préſente aiſément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire enviſager les affaires de la vie, comme une ſuite de problêmes où les divers partis paroiſſant également probables, il ſeroit preſque indifférent de ſe déterminer plutôt pour l'un que pour l'autre, ce qui le meneroit à l'indolence dans le raiſonnement & à l'indifférence dans la conduite.

L'uſage du monde eſt auſſi d'une néceſſité abſolue & d'autant plus pour M. de Ste. Marie que, né timide, il a beſoin de voir ſouvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en

liberté, & à s'y conduire avec ces graces & cette aisance qui caractérisent l'homme du monde & l'homme aimable. Pour cela, Monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrois le mener quelquefois par forme de délassement & de récompense; il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrois paroître peu propre à cet usage. C'est à vous Monsieur & à Madame sa mere à voir ce qui convient, & à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, & qu'en l'interrogeant quelquefois & à propos sur les matieres de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de Ste. Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine & s'égaye autour de vous, & n'a des yeux que pour son papa; tendresse bien flatteuse & bien aimable, mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussi-tôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême & lâche quelque indiscrétion. Voilà qui est pardonnable à son âge: mais enfin on grandit, & ce qui convenoit hier ne convient plus aujourd'hui, & j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter, tant qu'il gardera ce défaut. La raison en est, qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui; de peur d'être contraint de se gêner il affecte de ne voir personne, & le papa lui sert d'objet pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée bien

loin de détruire ſa timidité ne fera ſurement que l'enraciner davantage, tant qu'il n'oſera point enviſager une aſſemblée ni répondre à ceux qui lui adreſſent la parole. Pour prévenir cet inconvénient, je crois, Monſieur, qu'il ſeroit bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, ſoit à table ſoit ailleurs, & de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de ſe familiariſer avec eux.

On concluroit très-mal ſi de tout ce que je viens de dire, on concluoit que me voulant débarraſſer de la peine d'enſeigner, ou peut-être, par mauvais goût mépriſant les ſciences, je n'ai nul deſſein d'y former M. votre fils, & qu'après lui avoir enſeigné les élémens indiſpenſables, je m'en tiendrai là, ſans me mettre en peine de le pouſſer dans les études convenables. Ce n'eſt pas ceux qui me connoîtront qui raiſonneroient ainſi ; on ſait mon goût déclaré pour les ſciences, & je les ai aſſez cultivées pour avoir dû y faire des progrès pour peu que j'euſſe eu de diſpoſition.

On a beau parler au déſavantage des études & tâcher d'en anéantir la néceſſité, & d'en groſſir les mauvais effets, il ſera toujours beau & utile de ſavoir ; & quant au pédantiſme, ce n'eſt pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaiſe diſpoſition du ſujet. Les vrais ſavans ſont polis & ils ſont modeſtes, parce que la connoiſſance de ce qui leur manque, les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont, & il n'y a que les petits génies & les demi-ſavans qui croyant de ſavoir tout, mépriſent orgueilleuſement ce qu'ils ne connoiſſent point. D'ailleurs, le goût des lettres eſt d'une grande reſſource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il eſt bien gracieux de n'avoir

n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs, & il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis & des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à M. votre fils, qui témoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant: mais pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation qu'il a pris en badinant avec ses freres & sa sœur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraise un instant, & qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet: car d'ailleurs, je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, & qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudroit lui procurer d'autres amusemens qui le détachassent des niaiseries auxquelles il s'occupe, & pour cela, le tenir un peu séparé de ses freres & de sa sœur; c'est ce qui ne se peut gueres faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvemens d'un enfant aussi vif & où même il feroit dangereux d'altérer sa santé, si l'on vouloit le contraindre d'y rester trop renfermé. Il seroit plus important, Monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raisonnable pour y faire son étude & son séjour ordinaire; je tâcherois de la lui rendre aimable par ce

que je pourrois lui présenter de plus riant, & ce seroit déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors pour le détacher insensiblement de ces badinages puériles, je me mettrois de moitié de tous ses amusemens, & je lui en procurerois des plus propres à lui plaire & à exciter sa curiosité, de petits jeux, des découpures, un peu de dessein, la musique, les instrumens, un prisme, un microscope, un verre ardent, & mille autres petites curiosités me fourniroient des sujets de le divertir & de l'attacher peu-à-peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que par-tout ailleurs. D'un autre côté, on auroit soin de me l'envoyer dès qu'il seroit levé sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser; l'on ne permettroit point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail, & afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourroit balancer, on éviteroit de prendre ce tems pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrois pour l'amener insensiblement à l'étude de son propre mouvement. Aux heures où je voudrois l'occuper, je lui retrancherois toute espece d'amusement, & je lui proposerois le travail de cette heure-là; s'il ne s'y livroit pas de bonne grace, je ne ferois pas même semblant de m'en appercevoir, & je le laisserois seul & sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeois de lui; alors j'affecterois de répandre un enjouement & une gaîté sur son travail qui lui fît sentir la différence qu'il

y a, même pour le plaiſir, de la fainéantiſe à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réuſſiroit pas, je ne le maltraiterois point; mais je lui retrancherois toute récréation pour ce jour là, en lui diſant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force: mais que le divertiſſement n'étant légitime que quand il eſt le délaſſement du travail, ceux qui ne ſont rien n'en ont aucun beſoin: de plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un ſigne par lequel ſans apparence d'intelligence, je pourrois vous témoigner de même qu'à Madame ſa mere quand je ſerois mécontent de lui. Alors la froideur & l'indifférence qu'il trouveroit de toutes parts, ſans cependant lui faire le moindre reproche, le ſurprendroit d'autant plus qu'il ne s'appercevroit point que je me fuſſe plaint de lui, & il ſe porteroit à croire que comme la récompenſe naturelle du devoir eſt l'amitié & les careſſes de ſes ſupérieurs, de même la fainéantiſe & l'oiſiveté portent avec elles un certain caractere mépriſable qui ſe fait d'abord ſentir, & qui refroidit tout le monde à ſon égard.

J'ai connu un pere tendre qui ne s'en fioit pas tellement à un mercenaire ſur l'inſtruction de ſes enfans, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil; le bon pere, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit donner de l'émulation à ſes enfans, avoit adopté les mêmes moyens que j'expoſe ici. Quand il revoyoit ſes enfans, il jettoit avant que de les aborder un coup-d'œil ſur leur gouverneur: lorſque celui-ci touchoit de la main droite le premier bouton de ſon habit, c'étoit une marque qu'il étoit content, & le pere careſſoit ſon fils à ſon ordinaire; ſi le gouverneur touchoit le ſecond, alors c'étoit

marque d'une parfaite ſatisfaction, & le pere ne donnoit point de bornes à la tendreſſe de ſes careſſes & y ajoutoit ordinairement quelque cadeau, mais ſans affectation : quand le gouverneur ne faiſoit aucun ſigne, cela vouloit dire qu'il étoit mal ſatisfait, & la froideur du pere répondoit au mécontentement du maître : mais, quand de la main gauche celui-ci touchoit ſa premiere boutonniere, le pere faiſoit ſortir ſon fils de ſa préſence & alors le gouverneur lui expliquoit les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune ſeigneur acquérir en peu de tems de ſi grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de ſi bons effets : ce n'eſt auſſi qu'une harmonie & une correſpondance parfaite entre un pere & un précepteur qui peut aſſurer le ſuccès d'une bonne éducation ; & comme le meilleur pere ſe donneroit vainement des mouvemens pour bien élever ſon fils, ſi d'ailleurs il le laiſſoit entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent & le plus zélé de tous les maîtres prendroit des peines inutiles, ſi le pere, au lieu de le ſeconder, détruiſoit ſon ouvrage par des démarches à contre-tems.

Pour que M. votre fils prenne ſes études à cœur, je crois, Monſieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part. Pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois ſur ſes progrès, mais dans les tems ſeulement & ſur les matieres où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement & de la ſatisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges, propres à lui inſpirer de l'orgueil & à le faire trop compter ſur lui-même.

Quelquefois auſſi, mais plus rarement, votre examen rouleroit ſur les matieres où il ſe ſera négligé ; alors vous vous informeriez de ſa ſanté & des cauſes de ſon relâchement, avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueroient à lui-même.

Quand vous, Monſieur, ou Madame ſa mere aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choiſir les tems où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce tems-là de l'expoſer à me donner ſujet de m'en plaindre ; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ſes études, il ſera très-ſimple pendant les deux ou trois premieres années. Les élémens du latin, de l'hiſtoire & de la géographie partageront ſon tems : à l'égard du latin, je n'ai point deſſein de l'exercer par une étude trop méthodique, & moins encore par la compoſition des thêmes ; les thêmes, ſuivant M. Rollin, ſont la croix des enfans, & dans l'intention où je ſuis de lui rendre ſes études aimables, je me garderai bien de le faire paſſer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin, au lieu de celui de Tite-Live, de Céſar & de Cicéron. D'ailleurs un jeune homme, ſur-tout s'il eſt deſtiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre & non pour l'écrire, choſe dont il ne lui arrivera pas d'avoir beſoin une fois en ſa vie. Qu'il traduiſe donc les anciens auteurs & qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité & de la belle littérature, c'eſt tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'hiſtoire & la géographie, il faudra ſeulement lui en

donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce qui sent trop la sécheresse & l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie & de la sphere. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'histoire moderne qu'à l'ancienne, parce que je la crois beaucoup plus convenable à un officier, & que d'ailleurs je suis convaincu sur l'histoire moderne en général de ce que dit M. l'abbé de ..... de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, & qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de Ste. Marie toutes ces especes d'études, où sans aucun usage solide on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique & la philosophie scolastique sont à mon sens toutes choses très - superflues pour lui, & que d'ailleurs je serois peu propre à lui enseigner; seulement quand il en sera tems, je lui ferai lire la logique de Port-Royal &, tout au plus, l'art de parler du P. Lami, mais sans l'amuser d'un côté au détail des tropes & des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique; j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision & à la pureté dans le style, à l'ordre & à la méthode dans ses raisonnemens, & à se faire un esprit de justesse qui lui serve à démêler le faux orné, de la vérité simple, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la maniere dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les

ſciences que les hommes cultivent, & celle qui nous ramene le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier. Je ne négligerai pas de le rendre curieux ſur les matieres qui y ont rapport, & je me propoſe de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du ſpectacle de la nature que je ferai ſuivre de celle de Niuventyt.

On ne va pas loin en phyſique ſans le ſecours des mathématiques, & je lui en ferai faire une année, ce qui ſervira encore à lui apprendre à raiſonner conſéquemment & à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand beſoin. Cela le mettra auſſi à portée de ſe faire mieux conſidérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques & de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon éleve reſte aſſez long-tems entre mes mains, je haſarderai de lui donner quelque connoiſſance de la morale & du droit naturel par la lecture de Puffendorf & de Grotius; parce qu'il eſt digne d'un honnête homme & d'un homme raiſonnable de connoître les principes du bien & du mal, & les fondemens ſur leſquels la ſociété dont il fait partie eſt établie.

En faiſant ſuccéder ainſi les ſciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'hiſtoire de vue, comme le principal objet de toutes ſes études, & celui dont les branches s'étendent le plus loin ſur toutes les autres ſciences. Je le ramenerai au bout de quelques années à ſes premiers principes avec plus de méthode & de détail; & je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut eſpérer de cette étude.

Je me propoſe auſſi de lui faire une récréation amuſante

de ce qu'on appelle proprement Belles-Lettres, comme la connoiſſance des livres & des auteurs, la critique, la poéſie, le ſtyle, l'éloquence, le théâtre, & en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût & à lui préſenter l'étude ſous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage ſur cet article; parce qu'après avoir donné une légere idée de la route que je m'étois à-peu-près propoſé de ſuivre dans les études de mon éleve, j'eſpere que M. votre frere voudra bien vous tenir la promeſſe qu'il vous a faite de nous dreſſer un projet qui puiſſe me ſervir de guide dans un chemin auſſi nouveau pour moi. Je le ſupplie d'avance d'être aſſuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude & un ſoin qui le convaincra du profond reſpect que j'ai pour ce qui vient de ſa part, & j'oſe vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zele & à mon attachement que M^rs^. ſes neveux ne deviennent des hommes parfaits.



ORAISON

ORAISON FUNEBRE
DE S. A. S.
MONSEIGNEUR LE DUC
D'ORLÉANS,

Premier Prince du Sang de France.

Modicum plora ſupra mortuum, quoniam requievit.

Pleurez modérément celui que vous avez perdu, car il eſt en paix. *Eccleſiaſtic.* C. 22. ℣. 11.

MESSIEURS,

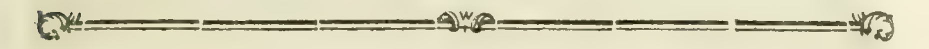
LES Ecrivains profanes nous diſent qu'un puiſſant Roi, conſidérant avec orgueil la ſuperbe & nombreuſe armée qu'il commandoit, verſa pourtant des pleurs, en ſongeant que dans peu d'années, de tant de milliers d'hommes, il n'en reſteroit pas un ſeul en vie. Il avoit raiſon de s'affliger, ſans doute: la mort pour un payen ne pouvoit être qu'un ſujet de larmes.

Le ſpectacle funebre qui frappe mes yeux, & l'aſſemblée qui m'écoute, m'arrachent aujourd'hui la même réflexion; mais avec des motifs de conſolation capables d'en tempérer l'amertume & de la rendre utile au Chrétien. Oui, Meſſieurs, ſi nos ames étoient aſſez pures pour ſubjuguer les affections

terreſtres & pour s'élever par la contemplation juſqu'au ſéjour des Bienheureux, nous nous acquitterions ſans douleur & ſans larmes du triſte devoir qui nous aſſemble, nous nous dirions à nous-mêmes dans une ſainte joie : celui qui a tout fait pour le ciel eſt en poſſeſſion de la récompenſe qui lui étoit due ; & la mort du grand Prince que nous pleurons, ne ſeroit à nos yeux que le triomphe du juſte.

Mais, foibles Chrétiens encore attachés à la terre, que nous ſommes loin de ce degré de perfection néceſſaire pour juger ſans paſſion des choſes véritablement deſirables ! Et comment oſerions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres, nous qui ne ſavons pas ſeulement ce qui nous eſt bon à nous-mêmes? Comment pourrions-nous nous réjouir avec les Saints d'un bonheur dont nous ſentons ſi peu le prix ? Ne cherchons point à étouffer notre juſte douleur. A Dieu ne plaiſe qu'une coupable inſenſibilité nous donne une conſtance que nous ne devons tenir que de la religion. La France vient de perdre le premier Prince du Sang de ſes Rois, les pauvres ont perdu leur pere, les ſavans leur protecteur, tous les Chrétiens leur modele : notre perte eſt aſſez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins ſur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, & comme il convient à des Chrétiens : ne ſongeons pas tellement à nos pertes que nous oublions le prix ineſtimable qu'elles ont acquis au grand Prince que nous regrettons. Béniſſons le ſaint nom de Dieu & des dons qu'il nous a faits, & de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois expoſer à vos yeux, vous offre de juſtes ſujets de douleur dans la mort de Très-

Haut, Très-Puissant, et Très-Excellent Prince, Louis Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang de France, vous y trouverez auſſi de grands motifs de conſolation dans l'eſpérance légitime de ſon éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus ; mais la ſainteté de ſa vie & la religion nous conſolent pour lui ; car il eſt en paix. *Modicum plora ſupra mortuum, quoniam requievit.*



PREMIERE PARTIE.

DANS l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, il me ſera plus aiſé de trouver des louanges qui lui ſoient dues, que de retrancher de ce nombre toutes celles dont ſa vertu n'a pas beſoin pour paroître avec tout ſon éclat. Telles ſont celles qui ont pour objet les droits de la naiſſance ; droits dont ceux qu'on nomme Grands ſont ordinairement ſi jaloux, & qui ne décelent que trop ſouvent leur petiteſſe par leur attention même à les faire valoir. Il naquit du plus illuſtre Sang du monde, à côté du premier trône de l'univers, & d'un Prince qui en a été l'appui. Ces avantages ſont grands, ſans doute ; il les a comptés pour rien. Que la modeſtie de ce grand Prince regne juſques dans ſon éloge, & comme il ne s'eſt ſouvenu de ſon rang que pour en étudier les devoirs, ne nous en ſouvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer, Meſſieurs, ſi ces devoirs conſiſtent dans l'affectation d'une vaine pompe, ſouvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux ; dans l'éclat d'un luxe effréné qui ſubſtitue les marques de la richeſſe à celles de la grandeur ; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de juſtice : ſi ce ſont là, dis-je, les devoirs des Princes ; j'en conviens avec plaiſir, il ne les a point remplis.

Mais ſi la véritable grandeur conſiſte dans l'exercice des vertus bienfaiſantes, à l'exemple de celle de Dieu qui ne ſe manifeſte que par les biens qu'il répand ſur nous ; ſi le premier devoir des Princes eſt de travailler au bonheur des hommes ; s'ils ne ſont élevés au-deſſus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs beſoins ; s'il ne leur eſt permis d'uſer de l'autorité que le Ciel leur donne que pour les forcer d'être ſages & heureux ; ſi l'invincible penchant du peuple à admirer & imiter la conduite de ſes maîtres n'eſt pour eux qu'un moyen, c'eſt-à-dire, un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs loix ; enfin s'il eſt vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : Grands de la terre, venez apprendre cette ſcience rare, ſublime & ſi peu connue de vous, de bien uſer de votre pouvoir & de vos richeſſes, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, & que vous puiſſiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme eſt d'étudier ſes devoirs ; & cette connoiſſance eſt facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raiſon & le cri de la conſcience s'y

ſont entendre ſans obſtacle, & ſi le tumulte des paſſions nous empêche quelquefois d'écouter ces conſeillers importuns, la crainte des loix nous rend juſtes, notre impuiſſance nous rend modérés; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige, ou nous en punit.

Les Princes n'ont pas ſur ce point les mêmes avantages. Leurs devoirs ſont beaucoup plus grands, & les moyens de s'en inſtruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout ſemble concourir à écarter la lumiere de leurs yeux & la vertu de leurs cœurs. Le vil & dangereux cortege des flatteurs les aſſiége dès leur plus tendre jeuneſſe; leurs faux amis intéreſſés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs ſoins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des paſſions que rien ne contraint, un orgueil que rien ne mortifie leur inſpirent les plus monſtrueux préjugés, & les jettent dans un aveuglement funeſte que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car, pour être puiſſant ſur eux, on n'épargne rien pour les rendre foibles, & la vertu du maître ſera toujours l'effroi des courtiſans.

C'eſt ainſi que les fautes des Princes viennent de leur aveuglement plus ſouvent encore que de leur mauvaiſe volonté, ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles & ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès ſon enfance de cette grande vérité, le Duc d'Orléans travailla de bonne heure à écarter le voile que ſon rang mettoit au devant de ſes yeux. La premiere choſe qu'on lui avoit appriſe, c'eſt qu'il étoit un grand Prince; ſes propres réflexions lui apprirent encore qu'il

étoit un homme, ſujet à toutes les foibleſſes de l'humanité; que dans le rang qu'il occupoit, il avoit de grands devoirs à remplir & de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premieres connoiſſances lui impoſoient l'obligation d'en acquérir beaucoup d'autres. Il ſe livra avec ardeur à l'étude, & il travailla à ſe faire dans les bons Auteurs, & ſur-tout dans nos Livres ſacrés des amis fideles & des conſeillers ſinceres qui, ſans ſonger ſans ceſſe à leur intérêt, lui parlaſſent quelquefois pour le ſien. Le ſuccès fut tel qu'on pouvoit l'attendre de ſes diſpoſitions. Il cultiva toutes les ſciences; il apprit toutes les langues, & l'Europe vit avec étonnement un Prince tout jeune encore ſachant par ſoi-même, & ayant des connoiſſances à lui.

Telles furent les premieres ſources des vertus dont il orna & édifia le monde. A Peine fut-il livré à lui-même qu'il les mit toutes en pratique. Uni par les nœuds ſacrés à une épouſe chérie & digne de l'être, il fit voir par ſa douceur, par ſes égards & par ſa tendreſſe pour elle que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête ſociété, & ne fait qu'ajouter plus de charme & de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuſe épouſe à la fleur de ſon âge, & s'il témoigna par ſa douleur combien elle lui avoit été chere, il montra par ſa conſtance que celui qui n'abuſe point du bonheur ne ſe laiſſe point non plus abattre par l'adverſité. Cette perte lui apprit à connoître l'inſtabilité des choſes humaines, & l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ſes affections dans celui qui ne meurt point. C'eſt dans ces circonſtances qu'il ſe choiſit une pieuſe

ſolitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à ſon juſte regret & à ſes méditations chrétiennes ; & s'il ne quitta pas abſolument la Cour & le monde où ſon devoir le retenoit encore, il fit, du moins, aſſez connoître que le ſeul commerce qui pouvoit déſormais lui être agréable, étoit celui qu'il vouloit avoir avec Dieu.

L'éducation de ſon fils étoit le principal motif qui l'arrachoit à ſa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le ſuccès me diſpenſe de m'étendre ſur ce qu'il fit à cet égard, & il nous ſeroit d'autant moins permis de l'oublier que nous jouiſſons aujourd'hui du fruit de ſes ſoins.

S'il fut bon pere & bon mari, il ne fut pas moins fidele ſujet & zélé citoyen. Paſſionné pour la gloire du Roi, c'eſt-à-dire, pour la proſpérité de l'Etat, on ſait de quel zele il étoit animé par-tout où il la croyoit intéreſſée : on ſait qu'aucune conſidération ne put jamais lui faire diſſimuler ſon ſentiment dès qu'il étoit queſtion du bien public ; exemple rare & peut-être unique à la Cour, où ces mots de bien public & de ſervice du Prince, ne ſignifient gueres dans la bouche de ceux qui les emploient qu'intérêt perſonnel, jalouſie, & avidité.

Appellé dans les Conſeils, je ne dirai point par ſon rang, mais plus honorablement encore par l'eſtime & la confiance d'un Roi qui n'en accorde qu'au mérite ; c'eſt-là qu'il faiſoit briller également & ſes talens & ſes vertus : c'eſt-là que la droiture de ſon ame, la ſageſſe de ſes avis, & la force de ſon éloquence conſacrées au ſervice de la Patrie, ont ramené

plus d'une fois toutes les opinions à la ſienne : c'eſt-là qu'il eut étonné par la ſolidité de ſes raiſons, ces eſprits plus ſubtils que judicieux, qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des Etats être juſte ſoit la ſuprême politique : c'eſt-là, pour tout dire en un mot, que ſecondant les vues bienfaiſantes du Monarque qui nous rend heureux, il concouroit à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ſes peuples.

Mais le reſpect m'arrête, & je ſens qu'il ne m'eſt point permis de porter des regards indiſcrets ſur ces myſteres du cabinet, où les deſtins de l'Etat ſont en ſecret balancés au poids de l'équité & de la raiſon ; & pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'eſt néceſſaire ? Je l'ai déjà dit ; pour honorer la mémoire d'un ſi grand homme nous n'avons pas beſoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis, ni toutes les vertus qu'il a poſſédées. Hâtons-nous d'arriver à ces doux momens de ſa vie, où tout-à-fait retiré du monde, après avoir acquitté ce qu'il devoit à ſa naiſſance & à ſon rang, il ſe livra tout entier dans ſa ſolitude aux penchans de ſon cœur & aux vertus de ſon choix.

C'eſt alors qu'on le vit déployer cette ame bienfaiſante dont l'amour de l'humanité fit le principal caractere, & qui ne chercha ſon bonheur que dans celui des autres. C'eſt alors que s'élevant à une gloire plus ſublime, il commença de montrer aux hommes un ſpectacle plus rare & infiniment plus admirable que tous les chefs-d'œuvre des politiques, & tous les triomphes des conquérans. Oui, Meſſieurs, pardonnez-moi dans ce jour de triſteſſe cette affligeante remarque. L'hiſ-

toire

toire a consacré la mémoire d'une multitude de héros en tous genres, de grands Capitaines, de grands Ministres, & même de grands Rois ; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'ayent beaucoup plus travaillé pour leur gloire & pour leur avantage particulier, que pour le bonheur du genre-humain, & qu'ils n'ayent sacrifié cent fois la paix & le repos des peuples au desir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah! combien c'est un plus rare & plus précieux don du Ciel qu'un Prince véritablement bienfaisant dont le premier ou l'unique soin soit la félicité publique ; dont la main secourable & l'exemple admiré fassent régner par-tout le bonheur & la vertu. Depuis tant de siecles un seul a mérité l'immortalité à ce titre ; encore celui qui fut la gloire & l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin & périt avant le déclin du jour. Vous en regrettez un second, Messieurs, qui sans posséder un trône n'en fut pas moins digne; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadême oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux, peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence. Titus chrétien; Titus vertueux & bienfaisant dès sa premiere jeunesse; Titus ne perdant pas un seul jour, eut été égal au Duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'étoit retiré du monde, & il est vrai qu'il avoit quitté ce monde frivole, brillant & corrompu où la sagesse des Saints passe pour folie, où la vertu est inconnue & méprisée,

où ſon nom même n'eſt jamais prononcé, où l'orgueilleuſe Philoſophie dont on s'y pique conſiſte en quelques maximes ſtériles, débitées d'un ton de hauteur, & dont la pratique rendroit criminel ou ridicule quiconque oſeroit la tenter : mais il commença à ſe familiariſer avec ce monde ſi nouveau pour ſes pareils, ſi ignoré, ſi dédaigné de l'autre, où les membres de Jéſus-Chriſt ſouffrans attirent l'indignation céleſte ſur les heureux du ſiecle, où la religion, la probité, trop négligées, ſans doute, ſont du moins encore en honneur, & où il eſt encore permis d'être homme de bien ſans craindre la raillerie & la haine de ſes égaux.

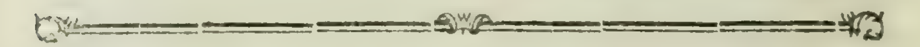
Telle fut la nouvelle ſociété qu'il raſſembla autour de lui pour répandre ſur elle comme une roſée bienfaiſante les tréſors de ſa charité. Chaque jour il donnoit dans ſa retraite une audience & des ſoulagemens à tous les malheureux indifféremment, réſervant pour le Palais-Royal des audiences plus ſolemnelles où le rang & la naiſſance reprenoient leurs droits, où la nobleſſe retrouvoit un Protecteur & un grand Prince dans celui que les pauvres venoient d'appeller leur pere. Ce fut la tendreſſe même de ſon ame qui le força d'accoutumer ſes yeux à l'affligeant ſpectacle des miſeres humaines. Il ne craignoit point de voir les maux qu'il pouvoit ſoulager, & n'avoit point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont pluſieurs oſent ſe vanter, qui n'eſt qu'une cruauté déguiſée & un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui ſouffrent; & comment ſe peut-il, mon Dieu! que ceux qui n'ont pas le courage d'enviſager les plaies d'un pauvre, ayent celui de refuſer l'aumône au malheureux qui en eſt couvert?

Entrerai-je dans le détail immenſe de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a ſoulagés, & de ces aveuglés plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeller de leurs égaremens par les mêmes motifs qui les y avoient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaiſir d'être honnêtes gens ils fiſſent déſormais par amour pour la vertu ce qu'ils avoient commencé de faire par intérêt? Non, Meſſieurs, le reſpect me retient & m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au devant de tant d'actions héroïques, & ma voix n'eſt pas digne de les célébrer.

O vous, chaſtes Vierges de Jéſus-Chriſt, vous ſes épouſes régénérées que la main ſecourable du Duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre & de la ſéduction, & à qui il a procuré de ſaints & inviolables aſyles: vous, pieuſes meres de famille qu'il a unies d'un nœud ſacré pour élever des enfans dans la crainte du Seigneur; vous, gens de Lettres indigens, qu'il a mis en état de conſacrer uniquement vos talens à la gloire de celui de qui vous les tenez; vous, guerriers blanchis ſous les armes, à qui le ſoin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids des ans a forcés de recourir à lui, & dont les fronts cicatriſés n'ont point eu à rougir de la honte de ſes refus: élevez tous vos voix; pleurez votre bienfaiteur & votre pere. J'eſpere que du haut du Ciel ſon ame pure ſera ſenſible à votre reconnoiſſance; qu'elle ſoit immortelle comme ſa mémoire: les bénédictions de vos cœurs ſont le ſeul éloge digne de lui.

Ne nous le diſſimulons point, Meſſieurs; nous avons fait

une perte irréparable. Sans parler ici des Monarques, trop occupés du bien général pour pouvoir defcendre dans des détails qui le leur feroient négliger, je fais que l'Europe ne manque pas de grands Princes; je crois qu'il eft encore des ames vraiment bienfaifantes; encore plus d'efprits éclairés qui fauroient difpenfer fagement les bienfaits qu'ils devroient aimer à répandre. Toutes ces chofes prifes féparément peuvent fe trouver: mais où les trouverons-nous réunies? Où chercherons-nous un homme qui, pouvant voir nos befoins par fes yeux & les foulager par fes mains, raffemble en lui feul la puiffance & la volonté de bien faire avec les lumieres néceffaires pour bien faire toujours à propos? Voilà les qualités réunies que nous admirions & que nous aimions fur-tout dans celui que nous venons de perdre, & voilà le trop jufte motif des pleurs que nous devons verfer fur fon tombeau.



SECONDE PARTIE.

JE le fens bien, Meffieurs; ce n'eft point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime; & l'image des vertus du grand Prince dont nous honorons la mémoire, ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'eft pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus fublimes que j'entreprends de modérer votre jufte affliction. A Dieu ne plaife qu'une infenfée préfomption de mes forces foit le principe de cet efpoir! Il eft établi fur des fondemens plus raifonnables & plus folides :

c'eſt de la piété de vos cœurs, c'eſt des maximes conſolantes du chriſtianiſme, c'eſt des détails édifians qui me reſtent à vous faire, que je tire ma confiance. Religion ſainte! refuge toujours ſûr & toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités; faites-nous ſentir tout le néant des choſes humaines; inſpirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie qui n'eſt qu'un paſſage pour arriver à celle qui ne finit point, & rempliſſez nos ames de cette douce eſpérance, que le ſerviteur de Dieu qui a tant fait pour vous, jouit en paix dans le ſéjour des bienheureux du prix de ſes vertus & de ſes travaux.

Que ces idées ſont conſolantes! Qu'il eſt doux de penſer qu'après avoir goûté dans cette vie le plaiſir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompenſe éternelle! Il faut plus, il eſt vrai, que de bonnes actions pour y prétendre; & c'eſt cela même qui doit animer notre confiance. Le Duc d'Orléans, avec les vertus dont j'ai parlé n'eût encore été qu'un grand homme, mais il reçut avec elles la foi qui les ſanctifie, & rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puiſſante qui n'eſt pourtant rien ſans les œuvres, mais ſans laquelle les œuvres ne ſont rien, germa dans ſon cœur dès les premieres années, &, comme ce grain de ſemence de l'Evangile (*), elle y devint bientôt un grand arbre qui étendoit au loin ſes rameaux bienfaiſans. Ce n'étoit point

(*) Luc C. XIII. Verſet 19.

cette foi ſtérile & glacée d'un eſprit convaincu par la raiſon; à laquelle le cœur n'a point de part, & deſtituée également d'eſpérance & d'amour. Ce n'étoit point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement diſent chaque jour, *Seigneur*, *Seigneur*, & n'entreront point dans le royaume des cieux. C'étoit cette foi pure & vive qui faiſoit marcher les apôtres ſur les eaux, & dont le Seigneur même a dit qu'un ſeul grain ſuffiroit pour ne rien trouver d'impoſſible. Elle étoit ſi ardente en ſon ame & ſi préſente à ſa mémoire, qu'il en faiſoit réguliérement un acte au commencement de toutes ſes actions, ou plutôt ſa vie entiere n'a été qu'un acte de foi continuel, puiſqu'on tient d'un témoignage aſſuré qu'il n'a jamais eu un ſeul inſtant de doute ſur les vérités & les myſteres de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles? Chrétiens, Dieu vous doit-il compte de ſes graces, & ſavez-vous juſqu'où peut aller l'humilité d'un juſte? Pourquoi demander des miracles; n'en a-t-il pas fait un plus grand & plus édifiant que de tranſporter des montagnes? Quel eſt donc ce miracle, me direz-vous? La ſainteté de ſa vie dans un rang auſſi ſublime & dans un ſiecle auſſi corrompu.

Le Duc d'Orléans croyoit; & c'eſt aſſez dire. On peut s'étonner qu'il ſe trouve des hommes capables d'offenſer un Dieu qu'ils ſavent être mort pour eux: mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juſte, tempérant, humain, charitable, & qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion ſi pure, ſi ſainte, & dont il étoit ſi intimement perſuadé. Ah! non, ſans doute; on ne remarquoit point entre ſes

maximes & ſa conduite cette oppoſition monſtrueuſe qui déshonore nos mœurs ou notre raiſon, & l'on ne ſauroit, peut-être, citer une ſeule de ſes actions qui ne montre, avec la force de cette grande ame, faite pour ſoumettre ſes paſſions à l'empire de ſa volonté, la force plus puiſſante de la grace, faite pour ſoumettre en toutes choſes ſa volonté à celle de ſon Dieu.

Toutes ſes vertus ont porté cette divine empreinte du chriſtianiſme; c'eſt dire aſſez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours ſi empreſſées à s'attirer cette vaine admiration qui eſt leur unique récompenſe, & qu'elles perdent pourtant encore comparées à celles du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité ſe feroient honorés de voir ſon nom inſcrit à côté des leurs, & ils n'auroient pas même eu beſoin de croire comme lui, pour admirer & reſpecter ces vertus héroïques qu'il conſacroït ou ſacrifioit toutes au triomphe de ſa foi.

Il étoit humble; non de cette fauſſe & trompeuſe humilité qui n'eſt qu'orgueil ou baſſeſſe d'ame; mais d'une humilité pieuſe & diſcrete, également convenable à un chrétien pécheur & à un grand Prince qui, ſans avilir ſon titre ſait humilier ſa perſonne. Vous l'avez vu, Meſſieurs, modeſte dans ſon élévation & grand dans ſa vie privée, ſimple comme l'un de nous, renoncer à la pompe conſacrée à ſon rang ſans renoncer à ſa dignité : vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont perſonne n'eſt ſi jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dûs à ſa naiſſance que ce qu'ils avoient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvoit

négliger ſans s'offenſer ſoi-même. Proſterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu ſouffrant, plus préſente encore à ſon cœur qu'à ſes yeux, ne lui laiſſoit point oublier que c'eſt en ſon ſeul amour que *conſiſtent les richeſſes, la gloire, & la juſtice* (*); & il n'ignoroit pas, non plus, malgré tant de vains diſcours, que ſi celui qui ſait ſoutenir les grandeurs en eſt digne, celui qui ſait les mépriſer eſt au-deſſus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, liſez une fois dans vos ames, & apprenez à admirer ce que nul de vous n'eſt capable de faire.

Il étoit bienfaiſant, je l'ai déjà dit, & qui pourroit l'ignorer? Qu'il me ſoit permis d'y revenir encore; je ne puis quitter un objet ſi doux. Un homme bienfaiſant eſt l'honneur de l'humanité, la véritable image de Dieu, l'imitateur de la plus active de toutes ſes vertus, & l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, & même de celui qu'il aura voulu faire, ni que le pere des humains ne rejette avec indignation ces ames dures qui ſont inſenſibles à la peine de leur frere, & qui n'ont aucun plaiſir à la ſoulager. Hélas! cette vertu ſi digne de notre amour eſt peut-être bien plus rare encore qu'on ne penſe. Je le dis avec douleur, ſi du nombre de ceux qui ſemblent y prétendre on écartoit tous ces eſprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces eſprits foibles qui n'accordent des graces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refuſer; qu'il en reſteroit peu, de ces cœurs vraiment généreux dont

(*) Prov. C. VIII. Verſet 18.

la

la plus douce récompense pour le bien qu'ils font est le plaisir de l'avoir fait! Le Duc d'Orléans eût été à la tête de ce petit nombre. Il savoit répandre ses graces avec choix & proportion; son cœur tendre & compatissant, mais ferme & judicieux, eût même su les refuser à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes, s'il ne se fût ressouvenu sans cesse que nous avons un trop grand besoin nous-mêmes de la miséricorde céleste, pour être en droit de refuser la nôtre à personne.

Il étoit bienfaisant, ai-je dit? Ah! il étoit plus que cela. Il étoit charitable. Et comment ne l'eût-il pas été? Comment avec une foi si vive n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avoit tant fait pour lui? Comment la sainte ardeur dont il brûloit pour son Dieu, ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour tous les hommes que Jésus-Christ a rachetés de son sang, & pour les pauvres qu'il adopte? La gloire du Seigneur étoit son premier desir, le salut des ames son premier soin, secourir les malheureux n'étoit de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rougissoit de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés & la morale sainte du christianisme étoient appris & enseignés. Il ne pouvoit voir sans douleur plusieurs de ceux qui se chargent du respectable soin d'instruire & d'édifier les fideles se piquer de savoir toutes choses, excepté la seule qui leur soit nécessaire, & préférer l'étude d'une orgueilleuse philosophie à celle des saintes Lettres qu'ils ne peuvent négliger sans se rendre coupables de leur propre ignorance, & de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'église de plus grandes lumieres, & au peuple de meilleures instructions. Chacun sait avec quelle

ardeur il montroit l'exemple, même ſur ce point. Semblable à un enfant préfére, qui, pénétré d'une tendre reconnoiſſance, feuillete avec un plaiſir mêlé de larmes le teſtament de ſon pere, il méditoit ſans ceſſe nos Livres ſacrés; il y trouvoit ſans ceſſe de nouveaux motifs de bénir leur divin Auteur, & de s'attriſter des liens terreſtres qui le tenoient éloigné de lui. Il poſſédoit la ſainte Ecriture mieux que perſonne au monde; il en ſavoit toutes les langues, & en connoiſſoit tous les textes. Les commentaires qu'il a faits ſur Saint Paul & ſur la Geneſe ne ſont pas un témoignage moins certain de la juſteſſe de ſa critique & de la profondeur de ſon érudition, que de ſon zele pour la gloire de l'Eſprit Saint qui a dicté ces livres, & la chaire de Profeſſeur en langue Hébraïque qu'il a fondée en Sorbonne, n'y ſera pas moins un monument des lumieres qui lui en ont fait appercevoir le beſoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi ſert d'entrer ici dans tous ces détails? Ne nous ſuffit-il pas de ſavoir qu'il avoit à ce haut degré une ſeule de ces vertus, pour être aſſurés qu'il les avoit toutes. Les vertus chrétiennes ſont indiviſibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'eſpérance, quand elles ſont aſſez parfaites, s'excitent, ſe ſoutiennent mutuellement; tout devient facile aux grandes ames avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, & les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont preſque plus rien de pénible pour ceux qui ſavent en ſentir la néceſſité & en conſidérer le prix. Entreprendrai-je, Meſſieurs, de vous décrire les auſtérités qu'il exerçoit ſur ſoi-même? N'effrayons pas à ce point la molleſſe de notre ſiecle. Ne

rebutons pas les ames pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenfes à réparer font incapables de fupporter de fi rudes travaux. Les fiens étoient trop au-deffus des forces ordinaires pour ofer les propofer pour modeles. Eh! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aye à juftifier leur excès devant ce monde efféminé fi peu fait pour juger de la douceur de votre joug! Combien de téméraires oferont lui reprocher d'avoir abrégé fes jours à force de mortifications & de jeûnes, qui ne rougiffent point d'abréger les leurs dans les plus honteux excès! Laiffons-les au fein de leurs égaremens prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue fageffe; & cependant le jour viendra où chacun recevra le falaire de fes œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand & vertueux Prince mortifia fa chair comme Saint Paul, fans avoir à pleurer comme lui l'aveuglement de fa jeuneffe. Il pécha fans doute; & quel homme en eft exempt? Auffi, quoique fon cœur ne fe fût point endurci, quoiqu'il pût dire comme cet homme de l'Evangile pour lequel Jéfus conçut de l'affection. *O mon maître, j'ai obfervé toutes ces chofes dès mon enfance* (*); il n'ignoroit pas qu'il avoit pourtant des fautes à expier ou à prévenir; il n'ignoroit pas que pour arriver au terme qu'il fe propofoit, le chemin le plus fûr étoit le plus difficile, felon ce grand précepte du Seigneur. *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plufieurs demanderont à entrer & ne l'obtiendront point* (†); il n'ignoroit pas, enfin, ces terribles paroles de l'Ecriture. *En vain échapperions-nous à la*

(*) Marc C. X. Verfet 20.
(†) Luc C. XIII. Verfet 24.

main des hommes, si nous ne faisons pénitence, nous tomberons dans celle de Dieu (*).

Nous l'avons vu dans ces derniers momens de sa vie où son corps exténué étoit prêt à laisser cette ame pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçoit sur sa chair : nous l'avons vu jusqu'à la veille de son décès, & tout ce peuple en larmes l'a vu avec nous se lever avec effort &, se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'église en prononçant ces paroles dont il sentoit avec joie approcher l'accomplissement. *Nous irons dans la maison du Seigneur* (†). Bien différent de cet Empereur payen qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avoit jamais négligé de lui rendre; il voulut mourir comme il avoit vécu, en servant Dieu & édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voye enfin couronner le sien. Espérons que le desir de répandre sur nous des bienfaits qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prieres. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, & faisons en sorte que ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

(*) Ecclesiastic. C. II. Verset 22.

(†) Psal. 121. Verset. 1.

En attendant qu'il partage ſur nos autels les honneurs de ſon ſaint & glorieux ancêtre Louis IX ; en attendant que ſon nom ſoit inſcrit dans les faſtes ſacrés de l'Egliſe, comme il l'eſt déjà dans le livre de vie, invoquons pour lui la divine miſéricorde : adreſſons aux Saints en ſa faveur les prieres que nous lui adreſſerons un jour à lui-même : demandons au Seigneur qu'il lui faſſe part de ſa gloire pour laquelle il a tant eu de zele, qu'il répande ſes bénédictions ſur toute la maiſon Royale, dont ce vertueux Prince ſoutint ſi dignement l'honneur, & que l'auguſte nom de Bourbon ſoit grand à jamais, & dans les cieux & ſur la terre.



LES
PRISONNIERS
DE GUERRE,
COMÉDIE.



ACTEURS.

GOTERNITZ, *Gentilhomme Hongrois.*

MACKER, *Hongrois.*

DORANTE, *Officier François prisonnier de guerre.*

SOPHIE, *fille de Goternitz.*

FREDERICH, *Officier Hongrois, fils de Goternitz.*

JACQUARD, *Suisse, valet de Dorante.*

La Scene est en Hongrie.

LES

LES PRISONNIERS DE GUERRE, COMÉDIE.



SCENE PREMIERE.

DORANTE, JACQUARD.

JACQUARD.

PAR mon foy, Monsir, moi ly comprendre rien à sti pays l'ongri, le fin l'être pon, & les méchans: l'être pas naturel, cela.

DORANTE.

Si tu ne t'y trouves pas bien, rien ne t'oblige d'y demeurer. Tu es mon domestique, & non pas prisonnier de guerre comme moi, tu peux t'en aller quand il te plaira. . . . .

JACQUARD.

Oh! moi point quitter fous, moi fouloir pas être plus libre que mon maître.

DORANTE.

Mon pauvre Jacquard, je suis sensible à ton attachement; il me consoleroit dans ma captivité, si j'étois capable de consolation.

JACQUARD.

Moi point fouffrir que fous l'affliche touchours, touchours ; fous poire comme moi, fous confolir tout l'apord.

DORANTE.

Quelle confolation ! ô France, ô ma Patrie ! que ce climat barbare me fait fentir ce que tu vaux ! quand reverrai-je ton heureux féjour ? quand finira cette honteufe inaction où je languis, tandis que mes *glorieux* compatriotes moiffonnent des lauriers *fur les traces de mon Roi.*

JACQUARD.

Oh ! fous l'afre été pris combattant pravement. Les ennemis que fous afre tués, l'être encore pli malates que fous.

DORANTE.

Apprends que dans le fang qui m'anime la gloire acquife ne fert que d'aiguillon pour en rechercher davantage. Apprends que quelque zele qu'on ait à remplir fon devoir pour lui-même, l'ardeur s'en augmente encore par le noble defir de mériter l'eftime de fon maître en combattant fous fes yeux. *Ah ! quel n'eft pas le bonheur de quiconque peut obtenir celle du mien, & qui fait mieux que ce grand Prince peut fur fa propre expérience juger du mérite & de la valeur ?*

JACQUARD.

Pien, pien, fous l'être pientôt tiré te fti prifonnache, Monfir votre pere avre écrit qu'il traffaillir pour faire échange fous.

DORANTE.

Oui, mais le tems en eſt encore incertain & cependant le Roi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

JACQUARD.

Pardi! moi l'être pien content t'aller tant ſeulement à celles qu'il fera encore; mais fous l'être plis amoureux piſque fous fouloir tant partir.

DORANTE.

Amoureux! de qui?.. (*à part.*) auroit-il pénétré mes feux ſecrets!

JACQUARD.

Là, te cette temoiſelle Claire, te cette cholie fille de notre Bourgeois à qui fous faire tant de petits douceurs. (*à part.*) Oh! chons pien d'autres doutances, mais il faut faire ſemplant te rien.

DORANTE.

Non Jacquard, l'amour que tu me ſuppoſes n'eſt point capable de ralentir mon empreſſement de retourner en France. Tous climats ſont indifférens pour l'amour. Le monde eſt plein de belles dignes des ſervices de mille amans, mais on n'a qu'une Patrie à ſervir.

JACQUARD.

A propos te belles. Savre fous que l'être après timain que notre prital te Bourgeois épouſe le fille de Monſir Goternitz.

DORANTE.

Comment ! que dis-tu ?

JACQUARD.

Que la mariache de Monſir Macker avec Mamecelle Sophie qui étoit différé chiſque à l'arrivée ti frere te la temoicelle, doit ſe terminer dans teux jours, parce qu'il avre été échangé plitôt qu'on n'avre cru & qu'il arriver aucherdi.

DORANTE.

Jacquard, que me dis-tu là ! Comment le ſais-tu ?

JACQUARD.

Par mon foy je l'afre appris toute l'heure en pivant pouteille avec in ſalet te la maiſon.

DORANTE.

(*à part.*) Cachons mon trouble, . . . (*haut*) je réfléchis que le meſſager doit être arrivé ; va voir s'il n'y a point de nouvelles pour moi.

JACQUARD.

(*à part.*) Diaple ! l'y être in noufelle de trop à ce que che fois ! (*revenant.*) Monſir, che ſafre point où l'être la poutique le ſti noufelle.

DORANTE.

Tu n'as qu'à parler à Mademoiſelle Claire, qui, pour éviter que mes lettres ne ſoient ouvertes à la poſte, a bien voulu ſe charger de les recevoir ſous une adreſſe convenue, & de me les remettre ſecrétement.



SCENE II.

DORANTE.

QUEL coup pour ma flamme! c'en eſt donc fait, trop aimable Sophie, il faut vous perdre pour jamais, & vous allez devenir la proie d'un riche, mais ridicule & groſſier vieillard. Hélas! ſans m'en avoir encore fait l'aveu tout commençoit à m'annoncer de votre part le plus tendre retour! non, quoique les injuſtes préjugés de ſon pere contre les François duſſent être un obſtacle invincible à mon bonheur, il ne falloit pas moins qu'un pareil événement pour aſſurer la ſincérité des vœux que je fais pour retourner promptement en France: les ardens témoignages que j'en donne ne ſont-ils point plutôt les efforts d'un eſprit qui s'excite par la conſidération de ſon devoir, que les effets d'un zele aſſez ſincere! mais que dis-je, ah! que la gloire n'en murmure point, de ſi beaux feux ne ſont pas faits pour lui nuire: un cœur n'eſt jamais aſſez amoureux, il ne fait pas, du moins, aſſez de cas de l'eſtime de ſa maîtreſſe, quand il balance à lui préférer ſon devoir, ſon pays, & ſon Roi.



SCENE III.

MACKER, DORANTE, GOTERNITZ.

MACKER.

AH! voici ce prisonnier que j'ai en garde. Il faut que je le prévienne sur la façon dont il doit se conduire avec ma future. Car ces François qui, dit-on, se soucient si peu de leurs femmes, sont des plus accommodans avec celles d'autrui, mais je ne veux point chez moi de ce commerce là, & je prétends du moins que mes enfans soient de mon pays.

GOTERNITZ.

Vous avez là d'étranges opinions de ma fille.

MACKER.

Mon Dieu, pas si étranges. Je pense que la mienne la vaut bien, & si . . . brisons là-dessus . . . Seigneur Dorante!

DORANTE.

Monsieur?

MACKER.

Savez-vous que je me marie?

DORANTE.

Que m'importe?

MACKER.

C'est qu'il m'importe à moi que vous appreniez que je ne suis pas d'avis que ma femme vive à la françoise.

DORANTE.

Tant pis pour elle.

MACKER.

Eh oui, mais tant mieux pour moi.

DORANTE.

Je n'en ſais rien.

MACKER.

Oh ! nous ne demandons pas votre opinion là-deſſus : je vous avertis ſeulement que je ſouhaite de ne vous trouver jamais avec elle, & que vous évitiez de me donner à cet égard des ombrages ſur ſa conduite.

DORANTE.

Cela eſt trop juſte, & vous ſerez ſatisfait.

MACKER.

Ah ! le voilà complaiſant une fois ; quel miracle !

DORANTE.

Mais je compte que vous y contribuerez de votre côté autant qu'il ſera néceſſaire.

MACKER.

Oh ! ſans doute, & j'aurai ſoin d'ordonner à ma femme de vous éviter en toute occaſion.

DORANTE.

M'éviter ! gardez-vous en bien. Ce n'eſt pas ce que je veux dire.

MACKER.

Comment ?

DORANTE.

C'eſt vous au contraire qui devez éviter de vous appercevoir du tems que je paſſerai auprès d'elle. Je ne lui rendrai des ſoins que le plus directement qu'il me ſera poſſible, & vous, en mari prudent vous n'en verrez que ce qu'il vous plaira.

MACKER.

Comment diable ! vous vous moquez ; & ce n'eſt pas là mon compte.

DORANTE.

C'eſt pourtant tout ce que je puis vous promettre, & c'eſt même tout ce que vous m'avez demandé.

MACKER.

Parbleu ! celui-là me paſſe ; il faut être bien endiablé après les femmes d'autrui pour tenir un tel langage à la barbe des maris.

GOTERNITZ.

En vérité, ſeigneur Macker, vos diſcours me font pitié & votre colere me fait rire. Quelle réponſe vouliez-vous que fit Monſieur à une exhortation auſſi ridicule que la vôtre ? la preuve de la pureté de ſes intentions eſt le langage même qu'il vous tient : s'il vouloit vous tromper, vous prendroit-il pour ſon confident ?

MACKER.

MACKER.

Je me moque de cela, fou qui s'y fie. Je ne veux point qu'il fréquente ma femme, & j'y mettrai bon ordre.

DORANTE.

A la bonne heure; mais comme je suis votre prisonnier, & non pas votre esclave, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte envers elle en toute occasion des devoirs de politesse que mon sexe doit au sien.

MACKER.

Et! morbleu! tant de politesses pour la femme ne tendent qu'à faire affront au mari. Cela me met dans des impatiences.... nous verrons.... nous verrons.... vous êtes méchant, Monsieur le François. Oh parbleu, je le serai plus que vous.

DORANTE.

A la maison cela peut être; mais j'ai peine à croire que vous le soyez fort à la guerre.

GOTERNITZ.

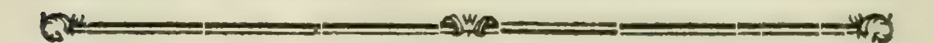
Tout doux, seigneur Dorante, il est d'une nation.....

DORANTE.

Oui, quoique la vraie valeur soit inséparable de la générosité, je sais malgré la cruauté de la vôtre en estimer la bravoure. Mais cela le met-il en droit d'insulter un soldat qui n'a cédé qu'au nombre, & qui, je pense, a montré assez de courage pour devoir être respecté, même dans sa disgrace!

GOTERNITZ.

Vous avez raiſon. Les lauriers ne ſont pas moins le prix du courage que de la victoire. Nous-mêmes depuis que nous cédons aux armes triomphantes de votre Roi, nous ne nous en tenons pas moins glorieux, puiſque la même valeur qu'il emploie à nous attaquer, montre la nôtre à nous défendre. Mais voici Sophie.



SCENE IV.

GOTERNITZ, MACKER, DORANTE, SOPHIE.

GOTERNITZ.

APPROCHEZ, ma fille, venez ſaluer votre époux, ne l'acceptez-vous pas avez plaiſir de ma main ?

SOPHIE.

Quand mon cœur en feroit le maître, il ne le choiſiroit pas ailleurs qu'ici.

MACKER.

Fort bien belle mignonne ; mais.... (*à Dorante.*) quoi ! vous ne vous en allez pas ?

DORANTE.

Ne devez-vous pas être flatté que mon admiration confirme la bonté de votre choix ?

MACKER.

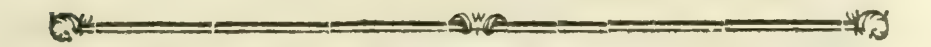
Comme je ne l'ai pas choisie pour vous, votre approbation me paroît ici peu néceſſaire.

GOTERNITZ.

Il me ſemble que ceci commence à durer trop pour un badinage. Vous voyez, Monſieur, que le ſeigneur Macker eſt inquiété de votre préſence ; c'eſt un effet qu'un cavalier de votre figure peut produire naturellement ſur l'époux le plus raiſonnable.

DORANTE.

Eh bien ! il faut donc le délivrer d'un ſpectateur incommode, auſſi bien ne puis-je ſupporter le tableau d'une union auſſi diſproportionnée. Ah ! Monſieur, comment pouvez-vous conſentir vous-même, que tant de perfections ſoient poſſédées par un homme ſi peu fait pour les connoître ?



SCENE V.

MACKER, GOTERNITZ, SOPHIE.

MACKER.

PARBLEU ! voilà une nation bien extraordinaire, des priſonniers bien incommodes. Le valet me boit mon vin, le maître careſſe ma fille. (*Sophie fait une mine.*) Ils vivent chez moi comme s'ils étoient en pays de conquêtes !

GOTERNITZ.

C'eſt la vie la plus ordinaire aux François, ils y ſont tout accoutumés.

MACKER.

Bonne excuſe, ma foi! ne faudra-t-il point encore en faveur de la coutume que j'approuve qu'il me faſſe cocu?

SOPHIE.

Ah ciel! quel homme!

GOTERNITZ.

Je ſuis auſſi ſcandaliſé de votre langage que ma fille en eſt indignée. Apprenez qu'un mari qui ne montre à ſa femme ni eſtime ni confiance, l'autoriſe autant qu'il eſt en lui, à ne les pas mériter. Mais le jour s'avance, je vais monter à cheval pour aller au-devant de mon fils qui doit arriver ce ſoir.

MACKER.

Je ne vous quitte pas, j'irai avec vous s'il vous plaît.

GOTERNITZ.

Soit; j'ai même bien des choſes à vous dire dont nous nous entretiendrons en chemin.

MACKER.

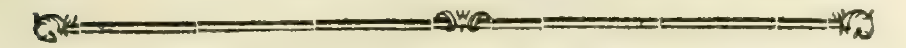
Adieu mignonne, il me tarde que nous ſoyons mariés pour vous mener voir mes champs & mes bêtes à cornes, j'en ai le plus beau parc de la Hongrie.

SOPHIE.

Monſieur, ces animaux là me font peur.

MACKER.

Va, va, poulette, tu y ſeras bientôt aguerrie avec moi.



SCENE VI.

SOPHIE.

QUEL époux! quelle différence de lui à Dorante, en qui les charmes de l'amour redoublent par les graces de ſes manieres, & de ſes expreſſions. Mais hélas! il n'eſt point fait pour moi. A peine mon cœur oſe-t-il s'avouer qu'il l'aime, & je dois trop me féliciter de ne lui avoir point avoué à lui-même. Encore s'il m'étoit fidele, la bonté de mon pere me laiſſeroit, malgré ſa prévention & ſes engagemens, quelque lueur d'eſpérance. Mais la fille de Macker partage l'amour de Dorante; il lui dit ſans doute les mêmes choſes qu'à moi, peut-être eſt-elle la ſeule qu'il aime. Volages François! que les femmes ſont heureuſes que vos infidélités les tiennent en garde contre vos ſéductions! Si vous étiez auſſi conſtans que vous êtes aimables, quels cœurs vous réſiſteroient! Le voici; je voudrois fuir, & je ne puis m'y réſoudre: je voudrois lui paroître tranquille, & je ſens que je l'aime juſqu'à ne pouvoir cacher mon dépit.

SCENE VII.

DORANTE, SOPHIE.

DORANTE.

IL eſt donc vrai, Madame, que ma ruine eſt concluе, & que je vais vous perdre ſans retour. J'en mourrois, ſans doute, ſi la mort étoit la pire des douleurs. Je ne vivrai que pour vous porter dans mon cœur plus long-tems, & pour me rendre digne, par ma conduite & par ma conſtance, de votre eſtime & de vos regrets.

SOPHIE.

Se peut-il que la perfidie emprunte un langage auſſi noble & auſſi paſſionné?

DORANTE.

Que dites-vous? quel accueil! eſt-ce là la juſte pitié que méritent mes ſentimens?

SOPHIE.

Votre douleur eſt grande en effet, à en juger par le ſoin que vous avez pris de vous ménager des conſolations.

DORANTE.

Moi, des conſolations! en eſt-il pour votre perte?

SOPHIE.

C'eſt-à-dire: en eſt-il beſoin?

DORANTE.

Quoi! belle Sophie? pouvez-vous?....

SOPHIE.

Réservez, je vous en prie, la familiarité de ces expressions pour la belle Claire, & sachez que Sophie telle qu'elle est, belle ou laide, se soucie d'autant moins de l'être à vos yeux, qu'elle vous croit aussi mauvais juge de la beauté que du mérite.

DORANTE.

Le rang que vous tenez dans mon estime & dans mon cœur est une preuve du contraire. Quoi! vous m'avez cru amoureux de la fille de Macker?

SOPHIE.

Non en vérité. Je ne vous fais pas l'honneur de vous croire un cœur fait pour aimer. Vous êtes comme tous les jeunes gens de votre pays, un homme fort convaincu de ses perfections, qui se croit destiné à tromper les femmes, & jouant l'amour auprès d'elles, mais qui n'est pas capable d'en ressentir.

DORANTE.

Ah! se peut-il que vous me confondiez dans cet ordre d'amans, sans sentimens & sans délicatesse, pour quelques vains badinages qui prouvent eux-mêmes que mon cœur n'y a point de part, & qu'il étoit à vous tout entier.

SOPHIE.

La preuve me paroît singuliere. Je serois curieuse d'ap-

prendre les légeres ſubtilités de cette Philoſophie françoiſe.

DORANTE.

Oui, j'en appelle en témoignage de la ſincérité de mes feux, cette conduite même que vous me reprochez : j'ai dit à d'autres de petites douceurs, il eſt vrai : j'ai folâtré auprès d'elles. Mais ce badinage & cet enjouement, ſont-ils le langage de l'amour ? Eſt-ce ſur ce ton que je me ſuis exprimé près de vous ? Cet abord timide, cette émotion, ce reſpect, ces tendres ſoupirs, ces douces larmes, ces tranſports que vous me faites éprouver, ont-ils quelque choſe de commun avec cet air piquant & badin que la politeſſe & le ton du monde nous font prendre auprès des femmes indifférentes ? Non, Sophie, les ris & la gaîté ne ſont point le langage du ſentiment. Le véritable amour n'eſt ni téméraire ni évaporé ; la crainte le rend circonſpect ; il riſque moins par la connoiſſance de ce qu'il peut perdre, & comme il en veut au cœur encore plus qu'à la perſonne, il ne haſarde gueres l'eſtime de la perſonne qu'il aime pour en acquérir la poſſeſſion.

SOPHIE.

C'eſt-à-dire, en un mot, que contens d'être tendres pour vos maîtreſſes, vous n'êtes que galans, badins & téméraires près des femmes que vous n'aimez point. Voilà une conſtance & des maximes d'un nouveau goût, fort commodes, pour les cavaliers ; je ne ſais ſi les belles de votre pays s'en contentent de même ?

DORANTE

DORANTE.

Oui, Madame, cela eſt réciproque, & elles ont bien autant d'intérêt que nous, pour le moins, à les établir.

SOPHIE.

Vous me faites trembler pour les femmes capables de donner leur cœur à des amans formés à une pareille école.

DORANTE.

Eh! pourquoi ces craintes chimériques? n'eſt-il pas convenu que ce commerce galant & poli, qui jette tant d'agrément dans la ſociété n'eſt point de l'amour; il n'eſt que le ſupplément. Le nombre des cœurs vraiment faits pour aimer eſt ſi petit, & parmi ceux-là, il y en a ſi peu qui ſe rencontrent, que tout languiroit bientôt ſi l'eſprit & la volupté ne tenoient quelquefois la place du cœur & du ſentiment. Les femmes ne ſont point les dupes des aimables folies que les hommes font autour d'elles. Nous en ſommes de même par rapport à leur coquetterie, elles ne ſéduiſent que nos ſens. C'eſt un commerce fidelle, où l'on ne ſe donne réciproquement que pour ce qu'on eſt. Mais il faut avouer à la honte du cœur que ces heureux badinages ſont ſouvent mieux récompenſés, que les plus touchantes expreſſions d'une flamme ardente & ſincere.

SOPHIE.

Nous voici préciſément où j'en voulois venir; vous m'aimez, dites-vous, uniquement & parfaitement; tout le reſte n'eſt que jeu d'eſprit; je le veux; je le crois. Mais alors il

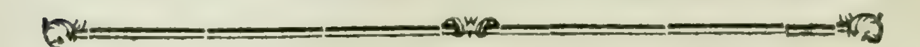
me reſte toujours à ſavoir quel genre de plaiſir vous pouvez trouver à faire, dans un goût différent, la cour à d'autres femmes, & à rechercher pourtant auprès d'elles, le prix du véritable amour ?

DORANTE.

Ah ! Madame ! quel tems prenez-vous pour m'engager dans des diſſertations ? Je vais vous perdre, hélas ! & vous voulez que mon eſprit s'occupe d'autres choſes que de ſa douleur ?

SOPHIE.

La réflexion ne pouvoit venir plus mal à propos ; il falloit la faire plutôt, ou ne la point faire du tout.



SCENE VIII.

DORANTE, SOPHIE, JACQUARD.

JACQUARD.

St. ſt. Monſir, Monſir.

DORANTE.

Je crois qu'on m'appelle.

JACQUARD.

Oh moi venir, puiſque fous point aller.

DORANTE.

Eh bien ? qu'eſt-ce ?

JACQUARD.

Monſir, afec la permiſſion te montame, l'être ain piti l'écriture.

DORANTE.

Quoi! une lettre?

JACQUARD.

Chiſtement.

DORANTE.

Donne-la moi.

JACQUARD.

Tiantre, non, Mamecelle Claire mafre chargé te ne la donne fous qu'en grand ſecrettement.

SOPHIE.

Monſieur Jacquard eſt exact, il veut ſuivre ſes ordres.

DORANTE.

Donne toujours, butor, tu fais le myſtérieux fort à propos.

SOPHIE.

Ceſſez de vous inquiéter. Je ne ſuis point incommode, & je vais me retirer pour ne pas gêner votre empreſſement.



SCENE IX.

SOPHIE, DORANTE.

DORANTE, *à part.*

CETTE lettre de mon pere lui donne de nouveaux soupçons, & vient tout à propos pour les dissiper. (*Haut.*) Eh quoi, Madame, vous me fuyez ?

SOPHIE, *ironiquement.*

Seriez-vous disposé à me mettre de moitié dans vos confidences ?

DORANTE.

Mes secrets ne vous intéressent pas assez pour vouloir y prendre part.

SOPHIE.

C'est, au contraire, qu'ils vous sont trop chers pour les prodiguer.

DORANTE.

Il me siéroit mal d'en être plus avare que de mon propre cœur.

SOPHIE.

Aussi logez-vous tout au même lieu.

DORANTE.

Cela ne tient du moins qu'à votre complaisance.

SOPHIE.

Il y a dans ce ſang-froid une méchanceté que je ſuis tentée de punir. Vous ſeriez bien embarraſſé ſi, pour vous prendre au mot, je vous priois de me communiquer cette lettre.

DORANTE.

J'en ſerois ſeulement fort ſurpris, vous vous plaiſez trop à nourrir d'injuſtes ſentimens ſur mon compte, pour chercher à les détruire.

SOPHIE.

Vous vous fiez fort à ma diſcrétion.... je vois qu'il faut lire la lettre pour confondre votre témérité.

DORANTE.

Liſez la pour vous convaincre de votre injuſtice.

SOPHIE.

Non, commencez par me la lire vous-même, j'en jouirai mieux de votre confuſion.

DORANTE.

Nous allons voir : (*il lit.*) *Que de joie, mon cher Dorante!*

SOPHIE.

Mon cher Dorante, l'expreſſion eſt galante vraiment.

DORANTE.

Que j'ai de joie, mon cher Dorante, de pouvoir terminer vos peines,

SOPHIE.

Oh! je n'en doute pas, vous avez tant d'humanité!

DORANTE.

Vous voilà délivré des fers où vous languiſſiez.....

SOPHIE.

Je ne languirai pas dans les vôtres.

DORANTE.

Hâtez-vous de venir me rejoindre.....

SOPHIE.

Cela s'appelle être preſſée!

DORANTE.

Je brûle de vous embraſſer.....

SOPHIE.

Rien n'eſt ſi commode que de déclarer franchement ſes beſoins.

DORANTE.

Vous êtes échangé contre un jeune Officier qui s'en retourne actuellement où vous êtes.

SOPHIE.

Mais je n'y comprends plus rien.

DORANTE.

Bleſſé dangereuſement, il fut fait priſonnier dans une affaire où je me trouvai.....

SOPHIE.

Une affaire où ſe trouva Mlle. Claire !

DORANTE.

Qui vous parle de Mlle. Claire ?

SOPHIE.

Quoi ! cette lettre n'eſt pas d'elle ?

DORANTE.

Non vraiment; elle eſt de mon pere, & Mlle. Claire n'a ſervi que de moyen pour me la faire parvenir ; voyez la date & le ſeing.

SOPHIE.

Ah ! je reſpire.

DORANTE.

Ecoutez le reſte ; (*il lit.*) *A force de ſecours & de ſoins j'ai eu le bonheur de lui ſauver la vie ; je lui ai trouvé tant de reconnoiſſance, que je ne puis trop me féliciter des ſervices que je lui ai rendus. J'eſpere qu'en le voyant vous partagerez mon amitié pour lui, & que vous le lui témoignerez.*

SOPHIE, *à part.*

L'hiſtoire de ce jeune officier a tant de rapport avec..... ah ! ſi c'étoit lui..... tous mes doutes ſeront éclaircis ce ſoir.

DORANTE.

Belle Sophie, vous voyez votre erreur. Mais de quoi me ſert que vous connoiſſiez l'injuſtice de vos ſoupçons, en ſeraije mieux récompenſé de ma fidélité ?

SOPHIE.

Je voudrois inutilement vous déguiser encore le secret de mon cœur; il a trop éclaté avec mon dépit; vous voyez combien je vous aime, & vous devez mesurer le prix de cet aveu sur les peines qu'il m'a coûté.

DORANTE.

Aveu charmant! pourquoi faut-il que des momens si doux soient mêlés d'alarmes, & que le jour où vous partagez mes feux soit celui qui les rend le plus à plaindre?

SOPHIE.

Ils peuvent encore l'être moins que vous ne pensez. L'amour perd-il si-tôt courage, & quand on aime assez pour tout entreprendre, manque-t-on de ressources pour être heureux?

DORANTE.

Adorable Sophie! quels transports vous me causez! quoi, vos bontés!.... je pourrois..... ah! cruelle! vous promettez plus que vous ne voulez tenir!

SOPHIE.

Moi je ne promets rien. Quelle est la vivacité de votre imagination? J'ai peur que nous ne nous entendions pas.

DORANTE.

Comment?

SOPHIE.

Le triste hymen que je crains n'est point tellement conclu

que

que je ne puiſſe me flatter d'obtenir du moins un délai de mon pere; prolongez votre ſéjour ici juſqu'à ce que la paix, ou des circonſtances plus favorables ayent diſſipé les préjugés qui vous le rendent contraire.

DORANTE.

Vous voyez l'empreſſement avec lequel on me rappelle: puis-je trop me hâter d'aller réparer l'oiſiveté de mon eſclavage? Ah! s'il faut que l'amour me faſſe négliger le ſoin de ma réputation, doit-ce être ſur des eſpérances auſſi douteuſes que celles dont vous me flattez? Que la certitude de mon bonheur ſerve du moins à rendre ma faute excuſable. Conſentez que des nœuds ſecrets.....

SOPHIE.

Qu'oſez-vous me propoſer? Un cœur bien amoureux ménage-t-il ſi peu la gloire de ce qu'il aime? vous m'offenſez vivement.

DORANTE.

J'ai prévu votre réponſe, & vous avez dicté la mienne. Forcé d'être malheureux ou coupable, c'eſt l'excès de mon amour qui me fait ſacrifier mon bonheur à mon devoir, puiſque ce n'eſt qu'en vous perdant que je puis me rendre digne de vous poſſéder.

SOPHIE.

Ah! qu'il eſt aiſé d'étaler de belles maximes quand le cœur les combat foiblement! Parmi tant de devoirs à remplir, ceux de l'amour ſont-ils donc comptés pour rien, & n'eſt-ce que

la vanité de me coûter des regrets qui vous a fait desirer ma tendresse ?

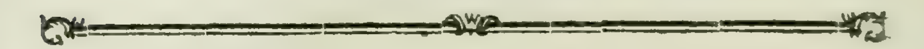
DORANTE.

J'attendois de la pitié & je reçois des reproches ; vous n'avez, hélas ! que trop de pouvoir sur ma vertu, il faut fuir pour ne pas succomber. Aimable Sophie, trop digne d'un plus beau climat, daignez recevoir les adieux d'un amant qui ne vivroit qu'à vos pieds, s'il pouvoit conserver votre estime en immolant la gloire à l'amour.

Il l'embrasse.

SOPHIE.

Ah ! que faites-vous ?



SCENE XII.

MACKER, FREDERICH, GOTERNITZ, DORANTE, SOPHIE.

MACKER.

OH ! oh ! notre future, tubleu ! comme vous y allez ! c'est donc avec Monsieur que vous accordez pour la noce. Je lui suis obligé, ma foi ; eh bien beau-pere, que dites-vous de votre progéniture ? Oh ! je voudrois parbleu que nous en eussions vu quatre fois davantage, seulement pour lui apprendre à n'être pas si confiant.

GOTERNITZ.

Sophie pourriez-vous m'expliquer ce que veulent dire ces étranges façons?

DORANTE.

L'explication eſt toute ſimple, je viens de recevoir avis que je ſuis échangé, & là-deſſus je prenois congé de Mlle. qui auſſi bien que vous, Monſieur, a eu pendant mon ſéjour ici beaucoup de bontés pour moi.

MACKER.

Oui des bontés, oh! cela s'entend.

GOTERNITZ.

Ma foi, ſeigneur Macker, je ne vois pas qu'il y ait tant à ſe récrier pour une ſimple cérémonie de compliment.

MACKER.

Je n'aime point tous ces complimens à la Françoiſe.

FREDERICH.

Soit, mais comme ma ſœur n'eſt point encore votre femme, il me ſemble que les vôtres ne ſont gueres propres à lui donner envie de la devenir.

MACKER.

Eh corbleu! Monſieur, ſi votre ſéjour de France vous a appris à applaudir à toutes les ſottiſes des femmes, apprenez que les flatteries de Jean Matthias Macker ne nourriront jamais leur orgueil.

FREDERICH.

Pour cela je le crois.

DORANTE.

Je vous avouerai, Monſieur, qu'également épris des charmes & du mérite de votre adorable fille, j'aurois fait ma félicité ſuprême d'unir mon ſort au ſien, ſi les cruels préjugés qui vous ont été inſpirés contre ma nation, n'euſſent mis un obſtacle invincible au bonheur de ma vie.

FREDERICH.

Mon pere, c'eſt-là ſans doute un de vos priſonniers ?

GOTERNITZ.

C'eſt cet officier pour lequel vous avez été échangé.

FREDERICH.

Quoi, Dorante!

GOTERNITZ.

Lui-même.

FREDERICH.

Ah! quelle joie pour moi de pouvoir embraſſer le fils de mon bienfaiteur.

SOPHIE, *joyeuſe.*

C'étoit mon frere, & je l'ai deviné.

FREDERICH.

Oui, Monſieur, redevable de la vie à Monſieur votre pere; qu'il me ſeroit doux de vous marquer ma reconnoiſſance &

mon attachement par quelque preuve digne des ſervices que j'ai reçus de lui.

DORANTE.

Si mon pere a été aſſez heureux pour s'acquitter envers un cavalier de votre mérite des devoirs de l'humanité, il doit plus s'en féliciter que vous-même; cependant, Monſieur, vous connoiſſez mes ſentimens pour Mademoiſelle votre ſœur, ſi vous daignez protéger mes feux, vous acquitterez au-delà de vos obligations; rendre un honnête homme heureux c'eſt plus que de lui ſauver la vie.

FREDERICH.

Mon pere partage mes obligations, & j'eſpere bien que partageant auſſi ma reconnoiſſance, il ne ſera pas moins ardent que moi à vous la témoigner.

MACKER.

Mais, il me ſemble que je joue ici un aſſez joli perſonnage.

GOTERNITZ.

J'avoue, mon fils, que j'avois cru voir en Monſieur quelqu'inclination pour votre ſœur; mais pour prévenir la déclaration qu'il m'en auroit pu faire, j'ai ſi bien manifeſté en toute occaſion l'antipathie & l'éloignement qui ſéparoit notre nation de la ſienne, qu'il s'étoit épargné juſqu'ici des démarches inutiles, de la part d'un ennemi avec qui, quelque obligation que je lui aye d'ailleurs, je ne puis ni ne dois établir aucune liaiſon.

MACKER.

Sans doute, & c'eſt un crime de leze-majeſté à Mademoi-

ſelle de vouloir auſſi s'approprier ainſi les priſonniers de la Reine.

GOTERNITZ.

Enfin je tiens que c'eſt une nation avec laquelle il eſt mieux de toute façon de n'avoir aucun commerce; trop orgueilleux amis, trop redoutables ennemis, heureux qui n'a rien à démêler avec eux!

FREDERICH.

Ah! quittez, mon pere, ces injuſtes préjugés. Que n'avez-vous connu cet aimable peuple que vous haïſſez, & qui n'auroit peut-être aucun défaut s'il avoit moins de vertus. Je l'ai vue de près cette heureuſe & brillante nation, je l'ai vue paiſible au milieu de la guerre, cultivant les Sciences & les Beaux-Arts, & livrée à cette charmante douceur de caractere qui en tout tems lui fait recevoir également bien tous les peuples du monde, & rend la France en quelque maniere la patrie commune du genre-humain. Tous les hommes ſont les freres des François. La guerre anime leur valeur ſans exciter leur colere. Une brutale fureur ne leur fait point haïr leurs ennemis, un ſot orgueil ne les leur fait point mépriſer. Ils les combattent noblement, ſans calomnier leur conduite, ſans outrager leur gloire, & tandis que nous leur faiſons la guerre en furieux ils ſe contentent de nous la faire en héros.

GOTERNITZ.

Pour cela on ne ſauroit nier qu'ils ne ſe montrent plus humains & plus généreux que nous.

FREDERICH.

Eh! comment ne le feroient-ils pas fous un maître dont la bonté égale le courage. Si fes triomphes le font craindre, fes vertus doivent-elles moins le faire admirer? Conquérant redoutable, il femble à la tête de fes armées un pere tendre au milieu de fa famille; & forcé de dompter l'orgueil de fes ennemis, il ne les foumet que pour augmenter le nombre de fes enfans.

GOTERNITZ.

Oui, mais avec toute fa bravoure, non content de fubjuguer fes ennemis par la force, ce prince croit-il qu'il foit bien beau d'employer encore l'artifice & de féduire comme il fait, les cœurs des étrangers & de fes prifonniers de guerre?

MACKER.

Fi! que cela eft laid de débaucher ainfi les fujets d'autrui. Oh bien! puifqu'il s'y prend comme cela, je fuis d'avis qu'on puniffe févérement tous ceux des nôtres qui s'avifent d'en dire du bien.

FREDERICH.

Il faudra donc châtier tous vos guerriers qui tomberont dans fes fers; & je prévois que ce ne fera pas une petite tâche.

DORANTE.

Oh! mon prince! qu'il m'eft doux d'entendre les louanges que ta vertu arrache de la bouche de tes ennemis; voilà les feuls éloges dignes de toi.

GOTERNITZ.

Non, le titre d'ennemis ne doit point nous empêcher de

rendre justice au mérite. J'avoue même que le commerce de nos prisonniers m'a bien fait changer d'opinion sur le compte de leur nation; mais considérez, mon fils, que ma parole est engagée, que je me ferois une méchante affaire de consentir à une alliance contraire à nos usages & à nos préjugés, & que pour tout dire enfin, une femme n'est jamais assez en droit de compter sur le cœur d'un François, pour que nous puissions nous assurer du bonheur de votre sœur en l'unissant à Dorante.

DORANTE.

Je crois, Monsieur, que vous voulez bien que je triomphe; puisque vous m'attaquez par le côté le plus fort. Ce n'est point en moi-même que j'ai besoin de chercher des motifs pour rassurer l'aimable Sophie sur mon inconstance, ce sont ses charmes & son mérite, qui seuls me les fournissent; qu'importe en quels climats elle vive, son regne sera toujours par-tout où l'on a des yeux & des cœurs.

FREDERICH.

Entends-tu, ma sœur; cela veut dire que si jamais il devient infidele tu trouveras dans son pays tout ce qu'il faut pour t'en dédommager.

SOPHIE.

Votre tems sera mieux employé à plaider sa cause auprès de mon pere, qu'à m'interpréter ses sentimens.

GOTERNITZ.

Vous voyez, seigneur Macker, qu'ils sont tous réunis contre nous; nous aurons à faire à trop forte partie, ne ferions-nous pas mieux de céder de bonne grace?

MACKER.

MACKER.

Qu'eſt-ce que cela veut dire? manque-t-on ainſi de parole à un homme comme moi?

FREDERICH.

Oui, cela ſe peut faire par préférence.

GOTERNITZ.

Obtenez le conſentement de ma fille, je ne rétracte point le mien; mais je ne vous ai pas promis de la contraindre; d'ailleurs, à vous parler vrai, je ne vois plus pour vous, ni pour elle, les mêmes agrémens dans ce mariage. Vous avez conçu ſur le compte de Dorante des ombrages qui pourroient devenir entr'elle & vous une ſource d'aigreurs réciproques. Il eſt trop difficile de vivre paiſiblement avec une femme dont on ſoupçonne le cœur d'être engagé ailleurs.

MACKER.

Ouais! vous le prenez ſur ce ton? oh, tetebleu je vous ferai voir qu'on ne ſe moque pas ainſi des gens! je m'en vais tout-à-l'heure porter ma plainte contre lui & contre vous; nous apprendrons un peu à ces beaux Meſſieurs à venir nous enlever nos maîtreſſes dans notre propre pays; & ſi je ne puis me venger autrement, j'aurai du moins le plaiſir de dire par-tout pis que pendre de vous & des François.



SCENE DERNIERE.

GOTERNITZ, DORANTE, FREDERICH, SOPHIE.

GOTERNITZ.

LAISSONS-LE s'exhaler en vains murmures ; en unissant Sophie à Dorante je satisfais en même tems à la tendresse paternelle & à la reconnoissance ; avec des sentimens si légitimes je ne crains la critique de personne.

DORANTE.

Ah ! Monsieur ! quels transports !...

FREDERICH.

Mon pere, il nous reste encore le plus fort à faire. Il s'agit d'obtenir le consentement de ma sœur, & je vois là de grandes difficultés ; épouser Dorante, & aller en France ! Sophie ne s'y résoudra jamais.

GOTERNITZ.

Comment donc ! Dorante ne seroit-il pas de son goût ? en ce cas, je la soupçonnerois fort d'en avoir changé.

FREDERICH.

Ne voyez-vous pas les menaces qu'elle me fait pour lui avoir enlevé le seigneur Jean Matthias Macker.

GOTERNITZ.

Elle n'ignore pas combien les François sont aimables.

FREDERICH.

Non, mais elle ſait que les Françoiſes le ſont encore plus, & voilà ce qui l'épouvante.

SOPHIE.

Point du tout. Car je tâcherai de le devenir avec elles, & tant que je plairai à Dorante je m'eſtimerai la plus glorieuſe de toutes les femmes.

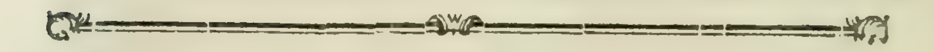
DORANTE.

Ah ! vous le ſerez éternellement, belle Sophie ! Vous êtes pour moi le prix de ce qu'il y a de plus eſtimable parmi les hommes. C'eſt à la vertu de mon pere, au mérite de ma nation, à la gloire de mon Roi que je dois le bonheur dont je vais jouir avec vous; on ne peut être heureux ſous de plus beaux auſpices.



LETTRES

A M. DUTENS.



LETTRE PREMIERE.

A Wooton, le 5 Février 1767.

J'ÉTOIS, Monſieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de ſavoir votre adreſſe, vous faire les remerciemens que je vous devois. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, & ſur-tout pour le livre de votre compoſition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je ſuis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connoiſſance, mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'oſe faire exception pour le vôtre ; car outre que je n'ai jamais été aſſez ſavant pour juger de pareille matiere, je craindrois que le plaiſir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laiſſer ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me ſuis conſacré pour tout amuſement ; & ſi votre ſentiment eſt auſſi bien établi ſur le reſte, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-ſagement fait de ne pas appuyer ſur les vers de Claudien ; l'autorité eût été d'autant plus foible que des trois arbres qu'il nomme après le Palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux ſexes ſur différens individus. Au reſte, je

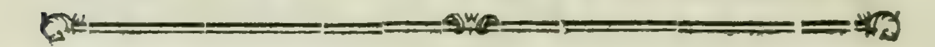
ne conviendrois pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siecle ; il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique ; mais cette étude encore après lui n'étoit qu'une étude d'apothicaire. Il étoit réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste, mais le reste de l'Europe l'en dédommage, & la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, & par le seul amour de la vérité & de la justice ; car je ne connois ni M. Linnæus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Laliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité ; mais je suis vivement touché & de son zele & de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit (*), & qui prenant si généreusement ma défense, sans me connoître, me rend ce zele pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice & la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, & contre mon propre intérêt. Cependant je desire sincérement, qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, & mon repos dépend désormais d'en être entiérement oublié. Votre estime, Monsieur, & celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchans, il faudroit leur ressembler ; je n'acheterai pas à ce prix leur bienveillance.

(*) *Précis pour M. J. J. Rousseau en réponse à l'exposé succinct de M. Hume.*

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

Vous pouvez, Monſieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poſte à ſon adreſſe, ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer. L'une & l'autre voie eſt à votre choix & me paroît ſure. Quand M. Davenport n'eſt pas à Londres, il n'y a plus alors que la poſte pour les lettres, & le *Waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il ſe fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Geneve ; ſi vous ſavez qui eſt chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.



LETTRE

AU MÊME.

Wooton le 16 Février 1767.

JE ſuis bien reconnoiſſant, Monſieur, des ſoins obligeans que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins ; mais ſur votre lettre, & celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteroient tout-à-fait de les vendre, ſi je ſavois où les mettre : car ils ne peuvent reſter chez M. Davenport qui ne garde pas ſon appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle ſe faſſe ſous votre nom ; car outre que le mien eſt à la tête de la plupart de mes livres, on ſe doutera bien qu'un fatras ſi mal choiſi & ſi mal conditionné ne vient

pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caiſſes qu'une centaine au plus de volumes qui ſoient bons & bien conditionnés. Tout le reſte n'eſt que du fumier, qui n'eſt pas même bon à brûler, parce que le papier en eſt pourri. Hors quelques livres que je prenois en payement des Libraires, je me pourvoyois magnifiquement ſur les quais, & cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendroient à trouver des livres choiſis & de bonnes éditions. J'avois penſé que ce qui étoit de débit ſe réduiſant à ſi peu de choſe, M. Davenport & deux ou trois de ſes amis auroient pu s'en accommoder entr'eux ſur l'eſtimation d'un Libraire, le reſte eût ſervi à plier du poivre, & tout cela ſe ſeroit fait ſans bruit. Mais aſſurément tout ce fatras qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suiſſe, & qui n'en valoit ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour ſon débit. Encore un coup, mon embarras eſt de ſavoir où les fourrer. S'il y avoit dans votre maiſon quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre ſans vous incommoder, je vous ſerois obligé de vouloir bien le permettre, & vous pourriez y voir à loiſir s'il s'y trouveroit par haſard quelque choſe qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne ſais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement, quand je ſonge à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il eſt indiſcret à moi d'abuſer de ſa complaiſance. S'il faut encore abuſer de la vôtre, j'ai comme avec lui, la néceſſié pour excuſe, & la perſuaſion conſolante du plaiſir que vous prenez l'un & l'autre à m'obliger. Je vous

en fais, Monſieur, mes remerciemens de tout mon cœur; & je vous prie d'agréer mes très-humbles ſalutations.

Si la vente publique pouvoit ſe faire ſans qu'on vît mon nom ſur les livres, & qu'on ſe doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voyent enſuite qu'ils étoient à moi; mais je ne veux pas riſquer qu'ils le ſachent d'avance, & je m'en rapporte là-deſſus à votre candeur.



LETTRE
AU MÊME.

A Wooton le 2 Mars 1767.

TOUS mes livres, Monſieur, & tout mon avoir ne valent aſſurément pas les ſoins que vous voulez bien prendre, & les détails dans leſquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caiſſes dans une confuſion horrible, & ſachant ce que c'eſt que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrois pour tout au monde ne l'avoir pas expoſé à cette peine, quoique je ſache qu'il la prend de très-bon cœur. S'il ſe trouve dans tout cela quelque choſe qui vous convienne, & dont vous vouliez vous accommoder de quelque maniere que ce ſoit, vous me ferez plaiſir, ſans doute, pourvu que ce ne ſoit pas uniquement l'intention de me faire plaiſir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagere, de

tout

tout mon cœur, quoiqu'il ne me ſemble pas que l'Encyclopédie & quelques autres livres de choix ôtés, le reſte en vaille la peine, & d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point néceſſaire à ma ſubſiſtance, vous ſerez abſolument le maître de prendre votre tems pour les payer tout à loiſir, en une ou pluſieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laiſſe abſolument décider de toute choſe, & m'en rapporte à vous ſur tous les points, hors un ſeul, qui eſt celui des ſuretés dont vous me parlez; j'en ai une qui me ſuffit, & je ne veux entendre parler d'aucune autre : c'eſt la probité de M. Dutens.

Je me ſuis fait envoyer ici le ballot qui contenoit mes livres de botanique dont je ne veux pas me défaire, & quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'eſt trouvé ſous ma main; c'eſt ce que contenoit le ballot qui eſt rayé ſur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquens déménagemens que j'ai été forcé de faire; ainſi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres ſont de nulle valeur, & je n'en vois aucun autre uſage à faire que de les jetter dans la riviere, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, Monſieur, & tout ce que je vois de vous m'inſpirent non-ſeulement la plus grande eſtime, mais une confiance qui m'attire, & me donne un vrai regret de ne pas vous connoître perſonnellement. Je ſens que cette connoiſſance m'eût été très-agréable dans tous les tems, & très-conſolante dans mes malheurs. Je vous ſalue, Monſieur, très-humblement & de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Wooton le 26 Mars 1767.

J'Espere, Monſieur, que cette lettre, deſtinée à vous offrir mes ſouhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils ſont bien vifs & bien vrais pour votre heureuſe route, agréable ſéjour, & retour en bonne ſanté. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment que mon cœur n'eſt pas en reſte avec eux, puiſqu'avoir de vrais amis & les aimer eſt le ſeul plaiſir auquel il ſoit encore ſenſible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargiſſement du pauvre Guy. Je vous ferai très-obligé ſi vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuſe arrivée. Voici une correction omiſe à la fin de l'errata que je lui ai envoyé. Ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, Monſieur, comme je le dois, la grace dont il plaît au Roi de m'honorer, & à laquelle j'avois ſi peu lieu de m'attendre (*). J'aime à y voir de la part de M. le général Conway des marques d'une bienveillance que je deſirois bien plus que je n'oſois l'eſpérer. L'effet des faveurs du Prince n'eſt gueres en Angleterre de capter à ceux qui les reçoivent, celles du public. Si celle-ci faiſoit pourtant cet effet, j'en ſerois d'autant plus comblé que c'eſt encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre ; car on pardonne quelquefois

(*) Voyez ſur cet article la lettre du 22 Mars 1767 adreſſée à M. D.

les offenſes qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites, & il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, Monſieur, je mets le trop ſur votre conſcience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la maſſe, entr'autres l'excellente *Hiſtoria fiorentina* de Machiavel, *ſes diſcours* ſur Tite - Live, & le traité *de Legibus romanis* de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire paſſer. La rente (*) que vous me propoſez, trop forte pour le capital, ne me paroît pas acceptable, même à mon âge. Cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins diſproportionnée, & ſi vous le préférez ainſi, j'y conſens, car tout eſt abſolument égal pour moi.

Je ſonge, Monſieur, à me rapprocher de Londres, puiſque la néceſſité l'ordonne, car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la penſion augmente encore. Mais quoique comblé des attentions généreuſes de M. Davenport, je ne puis reſter plus long - tems dans ſa maiſon, où même mon ſéjour lui eſt très à charge, & je ne vois pas, qu'ignorant la langue, il me ſoit poſſible d'établir mon ménage à la campagne, & d'y vivre ſur un autre pied que celui où je ſuis ici. Or, j'aimerois autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domeſtiques Anglois. Ainſi mon parti eſt pris; ſi après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pen-

(*) Celle de dix livres Sterling.

ſion comme j'étois ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domeſtique François ou Suiſſe, fille ou garçon, qui parle Anglois & qui puiſſe faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le ſeul qui puiſſe m'aſſurer le repos & l'indépendance, ſans leſquels il n'eſt point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, Monſieur, de M. Fréderic Dutens votre ami & probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, ſans ſonger à la diverſité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même perſonne, & puiſque vous êtes amis je ne me ſuis pas beaucoup trompé. Si j'ai ſon adreſſe, & qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, & j'en uſerai dans l'occaſion.

Derechef, Monſieur, recevez mes vœux pour votre heureux voyage, & mes très-humbles ſalutations.



LETTRE

AU MÊME.

16 *Octobre* 1767.

PUISQUE Monſieur Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a propoſée pour prix des livres de J. J. Rouſſeau, ſoit payée à Londres, même pour cette année où cependant l'un & l'autre ſont en ce pays, ſoit. Il y aura toute-

fois, ſur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire ſur lequel il ſeroit à propos que M. Fréderic Dutens fût prévenu. C'eſt celui du lieu de la date; car quoique Rouſſeau ſache très-bien que ſa demeure eſt connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriſer de ſon fait cette connoiſſance. Si cette ſuppreſſion pouvoit faire difficulté, Monſieur Dutens ſeroit prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au payement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rouſſeau a laiſſé entre les mains de M. Davenport un ſupplément de livres à la diſpoſition de M. Dutens, pour être réunis à la maſſe.



LETTRE

AU MÊME.

A Paris le 8 Novembre 1770.

(*Poſt tenebras lux.*)

JE ſuis auſſi touché, Monſieur, de vos ſoins obligeans que ſurpris du ſingulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avoit mis pluſieurs fois ſur le chapitre de la penſion dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai hiſtoriquement les raiſons qui m'avoient fait renoncer à cette penſion. Il me parut diſpoſé à agir pour faire ceſſer ces raiſons; je m'y op-

posai; il insista, je le refusai plus fortement, & je lui déclarai que, s'il faisoit là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvoit être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis long-tems pris mon parti. Soyez persuadé, Monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la priere qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le payement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rochford me réponde ou non, & quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avois acceptée avec reconnoissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiéte si fort de ma situation dont je ne me plains point, & que je trouverois très-heureuse, si l'on ne se mêloit pas plus de mes affaires, que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis, Monsieur, très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, & à la bienveillance dont ils sont le gage, & je m'en prévaudrois avec confiance en toute autre occasion, mais dans celle-ci je ne puis les accepter; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, & de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait, soit comme non avenu. Agréez, je vous supplie, mes actions de graces, & soyez persuadé, Monsieur, de toute ma reconnoissance & de tout mon attachement.

LETTRES
A MONSIEUR D.... B....,
SUR LA RÉFUTATION DU LIVRE DE
L'ESPRIT D'HELVÉTIUS,
PAR J. J. ROUSSEAU.

Suivies de deux Lettres d'Helvétius ſur le même ſujet.



LETTRE PREMIERE.

VOUS deſirez ſavoir, Monſieur, ſi je ſuis encore poſſeſſeur de l'exemplaire de *l'Eſprit d'Helvétius*, qui avoit appartenu à J. J. Rouſſeau, & ſi les notes que ce dernier avoit faites ſur cet ouvrage, à deſſein de le réfuter, ſont auſſi importantes qu'on vous les a repréſentées ? La mort de J. J. Rouſſeau me laiſſant libre de faire de ces notes l'uſage que je jugerai à propos, je n'héſite point à ſatisfaire votre empreſſement à cet égard.

Il y a douze ans que j'achetai à Londres les livres de J. J. Rouſſeau, au nombre d'environ mille volumes. Un exemplaire du livre de l'*Eſprit*, avec des remarques à la marge de la main de Rouſſeau, lequel ſe trouvoit parmi ces livres, me détermina principalement à en faire l'acquiſition, & Rouſſeau

confentit à me les céder, à condition que *pendant fa vie* je ne publierois point les notes que je pourrois trouver fur les livres qu'il me vendoit, & que, lui vivant, l'exemplaire du livre de *l'Efprit* ne fortiroit point de mes mains. Il paroît qu'il avoit entrepris de réfuter cet ouvrage de M. Helvétius, mais qu'il avoit abandonné cette idée dès qu'il l'avoit vu perfécuté. M. Helvétius ayant appris que j'étois en poffeffion de cet exemplaire, me fit propofer par le célébre M. Hume & quelques autres amis, de le lui envoyer; j'étois lié par ma promeffe, je le repréfentai à M. Helvétius; il approuva ma délicateffe, & fe réduifit à me prier de lui extraire quelques-unes des remarques qui portoient le plus coup contre fes principes, & de les lui communiquer; ce que je fis. Il fut tellement alarmé du danger que couroit un édifice qu'il avoit pris tant de plaifir à élever, qu'il me répondit fur le champ, afin d'effacer les impreffions qu'il ne doutoit pas que ces notes n'euffent fait fur mon efprit. Il m'annonçoit une autre lettre par le courier fuivant, mais la mort l'enleva huit ou dix jours après fa feconde lettre.

Les remarques dont il s'agit font en petit nombre, mais fuffifantes pour détruire les principes fur lefquels M. Helvétius établit un fyftême que j'ai toujours regardé comme pernicieux à la fociété. Elles décelent cette pénétration profonde, ce coup-d'œil vif & lumineux, fi propres à leur auteur. Vous en jugerez, Monfieur, par l'expofé que je vais vous en mettre fous les yeux.

Le grand but de M. Helvétius, dans fon ouvrage, eft de réduire toutes les facultés de l'homme à une exiftence purement

ment matérielle. Il débute par avancer « que nous avons en » nous deux facultés, ou, s'il l'ose dire, *deux puissances* » *passives*; la sensibilité physique & la mémoire; & il définit » la mémoire une sensation continuée mais affoiblie » (*a*). A quoi Rousseau répond : *Il me semble qu'il faudroit distinguer les impressions purement organiques & locales, des impressions qui affectent tout l'individu; les premieres ne sont que de simples sensations; les autres sont des sentimens.* Et un peu plus bas il ajoute : *Non pas*; « *la mémoire est la faculté de se rappeller la sensation, mais la sensation, même affoiblie, ne dure pas continuellement.*

« *La mémoire*, continue Helvétius, ne peut être qu'un » des organes de la sensibilité physique : le principe qui sent » en nous doit être nécessairement le principe qui se ressou- » vient; puisque *se ressouvenir*, comme je vais le prouver, » n'est proprement que *sentir* ». *Je ne sais pas encore*, dit Rousseau, *comme il va prouver cela, mais je sais bien que sentir l'objet présent, & sentir l'objet absent sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée.*

« Lorsque par une suite de mes idées, ajoute l'Auteur, » ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe » de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne; alors » mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver à- » peu-près dans la même situation où ils étoient à la vue de » ce chêne; or, cette situation des organes doit incontesta- » blement produire une sensation : il est donc évident que » se ressouvenir c'est sentir ».

(*a*) De l'Esprit, *Paris* 1758, 4to. p. 2.

Oui, dit Rouſſeau, *vos organes intérieurs ſe trouvent à la vérité dans la même ſituation où ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente.* Et quant à ce que vous dites que cette ſituation doit produire une ſenſation : *qu'appellez-vous ſenſation ?* dit-il ; *ſi une ſenſation eſt l'impreſſion tranſmiſe par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la ſituation de l'organe intérieur a beau être ſupoſée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut ſeul ſuffit pour diſtinguer le ſouvenir de la ſenſation. D'ailleurs, il n'eſt pas vrai que la ſituation de l'organe intérieur ſoit la même dans la mémoire & dans la ſenſation ; autrement il ſeroit impoſſible de diſtinguer le ſouvenir de la ſenſation d'avec la ſenſation. Auſſi l'auteur ſe ſauve-t-il par un A-PEU-PRÈS ; mais une ſituation d'organes, qui n'eſt qu'à-peu-près la même, ne doit pas produire exactement le même effet.*

Il eſt donc évident, dit Helvétius, que « ſe reſſouvenir » ſoit ſentir ». *Il y a cette différence*, répond Rouſſeau, *que la mémoire produit une ſenſation ſemblable & non pas le ſentiment, & cette autre différence encore, que la cauſe n'eſt pas la même.*

L'auteur ayant poſé ſon principe ſe croit en droit de conclure ainſi : « je dis encore que c'eſt dans la capacité que » nous avons d'appercevoir les reſſemblances ou les diffé- » rences, les convenances ou les diſconvenances qu'ont en- » tr'eux les objets divers, que conſiſtent toutes les opéra- » tions de l'eſprit. Or, cette capacité n'eſt que la ſenſibilité » phyſique même : tout ſe réduit donc à ſentir ». *Voici qui eſt plaiſant*, s'écrie ſon adverſaire ! *après avoir légérement*

affirmé qu'appercevoir & comparer font la même chofe, *l'auteur conclut en grand appareil que juger c'eft fentir. La conclufion me paroît claire ; mais c'eft de l'antécédent qu'il s'agit.*

Je viens à l'objection la plus forte de toutes celles que renferment les notes du citoyen de Geneve, & qui alarma le plus M. Helvétius, lorfque je la lui communiquai. L'auteur répete fa conclufion d'une autre maniere (*b*) & dit : « La „ conclufion de ce que je viens de dire, c'eft que, fi tous „ les mots des diverfes langues ne défignent jamais que „ des objets, ou les rapports de ces objets avec nous & „ entr'eux, tout l'efprit par conféquent confifte à comparer „ & nos fenfations & nos idées ; c'eft-à-dire à voir les ref- „ femblances & les différences, les convenances & les dif- „ convenances qu'elles ont entr'elles. Or, comme le juge- „ ment n'eft que cette appercevance elle-même, ou du moins „ que le prononcé de cette appercevance, il s'enfuit que „ toutes les opérations de l'efprit fe réduifent à juger „. Rouffeau oppofe à cette conclufion une diftinction fi lumineufe qu'elle fuffit pour éclaircir entiérement cette queftion, & diffiper les ténebres dont la fauffe philofophie cherche à envelopper les jeunes efprits. APPERCEVOIR LES OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR ; APPERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER. Ce peu de mots n'a pas befoin de commentaire, ils ferviront à jamais de bouclier contre toutes les entreprifes des matérialiftes pour anéantir dans l'homme la fubftance fpirituelle. Ils établiffent clairement, *non deux puiffances paffives*, comme le dit M. Helvétius au commencement de fon ouvrage ; mais

(*b*) Page 9.

une ſubſtance paſſive qui reçoit les impreſſions, & une puiſſance active qui examine ces impreſſions, voit leurs rapports, les combine, & juge. *Appercevoir les objets, c'eſt ſentir; appercevoir les rapports, c'eſt juger.*

J'aurois à me reprocher un manque d'équité entre les deux antagoniſtes que je fais entrer en lice, ſi je ne publiois la réponſe que M. Helvétius me fit lorſque je lui envoyai cette objection, accompagnée de deux ou trois autres; on verra (*c*) que non-ſeulement il ne bannit point de l'eſprit les doutes que Rouſſeau y introduit, mais qu'il appréhende lui-même le peu d'effet de ſa lettre, puiſqu'il en annonce une autre ſur le même ſujet, qu'il eût écrite ſans doute s'il eût vécu. Mais continuons à le ſuivre dans les preuves qu'il allégue pour juſtifier ſa concluſion.

« La queſtion renfermée dans ces bornes, continue l'auteur » de l'Eſprit, j'examinerai maintenant ſi juger n'eſt pas ſentir. » Quand je juge de la grandeur ou de la couleur des objets » qu'on me préſente, il eſt évident que le jugement porté » ſur les différentes impreſſions que ces objets ont faites ſur mes » ſens, n'eſt proprement qu'une ſenſation; que je puis dire » également, je juge ou je ſens que, de deux objets, l'un, » que j'appelle *toiſe*, fait ſur moi une impreſſion différente » de celui que j'appelle *pied*; que la couleur que je nomme » *rouge*, agit ſur mes yeux différemment de celle que je » nomme *jaune*; & j'en conclus qu'en pareil cas *juger* n'eſt » jamais que *ſentir* ». *Il y a ici un ſophiſme très-ſubtil & très-important à bien remarquer*, reprend Rouſſeau, *autre choſe eſt ſentir une différence entre une* toiſe *& un* pied, *&*

(*c*) Voyez la Lettre de M. Helvétius, N°. 2. à la fin.

autre chose mesurer cette différence. Dans la premiere opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit, pour transporter par la pensée le pied sur la toise, & voir combien de fois il y est contenu, est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste & juge le mieux. Et quant à la conclusion, " qu'en pareil cas juger n'est jamais que sentir " : Rousseau soutient que *c'est autre chose ; parce que la comparaison du jaune & du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge.*

L'auteur se fait ensuite cette objection : " mais, dira-t-on, " supposons qu'on veuille savoir si la force est préférable à " la grandeur du corps, peut-on assurer qu'alors juger soit " sentir ? oui, répondrai-je : car pour porter un jugement sur " ce sujet, ma mémoire doit me tracer successivement les " tableaux des situations différentes où je puis me trouver " le plus communément dans le cours de ma vie ". *Comment*, réplique à cela Rousseau ! *la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ? Il ne faut pas disputer des mots ; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire.*

Il se trouve quelques autres notes à ce chapitre premier de l'ouvrage de l'Esprit, dans lesquelles Rousseau accuse son auteur de raisonnemens sophistiques. Enfin Helvétius finit ainsi : " Mais, dira-t-on, comment jusqu'à ce jour a-t-" on supposé en nous une faculté de juger distincte de la fa-" culté de sentir ? l'on ne doit cette supposition, répondrai-je, " qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'ex-" pliquer d'aucune autre maniere certaines erreurs de l'esprit ".

Point du tout, reprend Rouſſeau. *C'eſt qu'il eſt très-ſimple de ſuppoſer que deux opérations d'eſpeces différentes ſe font par deux différentes facultés.*

Voici, Monſieur, l'expoſé de la réfutation des principes d'Helvétius contenus dans le premier chapitre de ſon livre. Rouſſeau avoit fait de ces notes le canevas d'un ouvrage qu'il avoit deſſein de mettre au jour; vous ſentez qu'il n'étoit pas aiſé de donner de la liaiſon à des notes jettées au haſard ſur la marge d'un livre, j'ai cherché à vous les préſenter de la maniere la plus ſuivie, & je me flatte que vous imputerez au ſujet ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la méthode que j'ai adoptée, pour vous mettre au fait de ce que vous deſiriez ſavoir.

Il y a beaucoup d'autres notes répandues dans le reſte de l'ouvrage; mais comme elles attaquent le plus ſouvent des idées particulieres de l'auteur, & ne ſont pas relatives au ſyſtême favori qu'il a voulu établir au commencement de ſon ouvrage, je remets à vous en faire part dans une autre lettre, pour peu que vous le deſiriez.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

L. DUTENS.

LETTRE II.

Vous êtes bien bon, Monſieur, de mettre tant de prix au peu de tems que j'ai employé pour vous communiquer les notes de J. J. Rouſſeau contre le livre de l'Eſprit. Vous avez raiſon de dire qu'elles contiennent des objections & des argumens irréplicables. M. Helvétius le ſentoit bien lui-même & ſa lettre en eſt une preuve. On ne peut en effet diſconvenir que le citoyen de Geneve, ſi ingénieux à ſoutenir les paradoxes les plus inexplicables, ne fût auſſi le champion le plus propre à renverſer les autels du ſophiſme. C'eſt Diogene qui tout fou qu'il étoit, n'en fourniſſoit pas moins des armes à la vérité.

Vous témoignez tant d'empreſſement de connoître les autres notes qui ſe trouvent à la marge de l'exemplaire de l'Eſprit, que je ne puis me refuſer au plaiſir de vous donner cette ſatisfaction; mais ne vous attendez plus à une marche réguliere. L'ouvrage d'Helvétius n'étant compoſé que de chapitres ſans liaiſon, d'idées découſues, de jolis petits contes & de bons mots; les notes que vous allez lire, à deux ou trois près, ne ſont auſſi que des ſorties ſur quelques ſentimens particuliers; vous en allez juger.

A la fin du premier diſcours (*a*), M. Helvétius revenant à ſon grand principe, dit: « rien ne m'empêche maintenant d'a- » vancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé, n'eſt propre- » ment que *ſentir* ». *Vous n'avez rien prouvé ſur ce point*, répond Rouſſeau; *ſinon que vous ajoutez au ſens du mot* Sen-

(*a*) Ch. iv. p. 41.

TIR, *le ſens que nous donnons au mot* JUGER ; *vous réuniſſez ſous un mot commun deux facultés eſſentiellement différentes.* Et ſur ce que Helvétius dit encore; que " l'eſprit peut être » conſidéré comme la faculté productrice de nos penſées, » & n'eſt en ce ſens que ſenſibilité & mémoire » : Rouſſeau met en note : *Senſibilité*, *Mémoire*, JUGEMENT. Ces deux notes appartiennent encore au ſujet de ma premiere lettre, celles qui ſuivent ſont différentes.

Dans ſon ſecond diſcours, M. Helvétius avance : "que nous » ne concevons que des idées analogues aux nôtres, que nous » n'avons *d'eſtime ſentie* que pour cette eſpece d'idées, & » de-là cette haute opinion que chacun eſt, pour ainſi dire, » forcé d'avoir de ſoi-même, & qu'il appelle la néceſſité où » nous ſommes de nous eſtimer préférablement aux autres » (*b*). Mais, ajoute-t-il, (*c*) on me dira que l'on voit quel- » ques gens reconnoître dans les autres plus d'eſprit qu'en » eux. Oui, répondrai-je, on voit des hommes en faire l'aveu ; » & cet aveu eſt d'une belle ame : cependant ils n'ont pour » celui qu'ils avouent leur ſupérieur qu'une *eſtime ſur parole ;* » ils ne ſont que donner à l'opinion publique la préférence ſur » la leur, & convenir que ces perſonnes ſont plus eſtimées, » ſans être intérieurement convaincus qu'elles ſoient plus eſti- » mables ». *Cela n'eſt pas vrai*, reprend bruſquement Rouſ-ſeau, *j'ai long - tems médité ſur un ſujet, & j'en ai tiré quelques vues avec toute l'attention que j'étois capable d'y mettre. Je communique ce même ſujet à un autre homme & durant*

(*b*) Diſcours deuxieme, chap 2. p. 68.

(*c*) Pag. 69.

notre

notre entretien je vois ſortir du cerveau de cet homme, des foules d'idées neuves & de grandes vues ſur ce même ſujet qui m'en avoit fourni ſi peu. Je ne ſuis pas aſſez ſtupide pour ne pas ſentir l'avantage de ſes vues & de ſes idées ſur les miennes; je ſuis donc forcé de ſentir intérieurement que cet homme a plus d'eſprit que moi, & de lui accorder dans mon cœur une eſtime ſentie, ſupérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe ſecond porta de l'eſprit d'Alonzo Perez, & qui fit que celui-ci s'eſtima perdu.

Helvétius veut appuyer ſon ſentiment d'un exemple & dit : (*d*) " En poéſie Fontenelle ſeroit ſans peine convenu de la " ſupériorité du génie de Corneille ſur le ſien, mais il ne l'au- " roit pas ſentie. Je ſuppoſe pour s'en convaincre, qu'on eût " prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poéſie, l'i- " dée qu'il s'étoit formée de la perfection; il eſt certain qu'il " n'auroit en ce genre propoſé d'autres regles fines que celles " qu'il avoit lui-même auſſi bien obſervées que Corneille ". Mais Rouſſeau objecte à cela : *Il ne s'agit pas de regles, il s'agit du génie qui trouve les grandes images & les grands ſentimens. Fontenelle auroit pu ſe croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas auſſi bon inventeur; il étoit fait pour ſentir le génie de Corneille & non pour l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puiſſe ſentir la ſupériorité d'un autre dans ſon propre genre, aſſurément il ſe trompe beaucoup; moi-même je ſens la ſienne, quoique je ne ſois pas de ſon ſentiment. Je ſens qu'il ſe trompe en homme qui a plus d'eſprit que moi. Il a plus de vues, & plus lumineuſes, mais*

(*d*) Pag. 69 note.

les miennes ſont plus ſaines. Fénelon l'emportoit ſur moi à tous égards, cela eſt certain. A ce ſujet Helvétius ayant laiſſé échapper l'expreſſion « du poids importun de l'eſtime » : Rouſſeau le releve en s'écriant : *le poids importun de l'eſtime ! eh Dieu ! rien n'eſt ſi doux que l'eſtime, même pour ceux qu'on croit ſupérieurs à ſoi.*

« Ce n'eſt peut-être qu'en vivant loin des ſociétés, dit Hel-» vétius, (*e*) qu'on peut ſe défendre des illuſions qui les ſé-» duiſent. Il eſt du moins certain que, dans ces mêmes ſocié-» tés, on ne peut conſerver une vertu toujours forte & pure, » ſans avoir habituellement préſent à l'eſprit le principe de » l'utilité publique ; ſans avoir une connoiſſance profonde des » véritables intérêts de ce public, & par conſéquent de la » morale & de la politique ». *A ce compte*, répond Rouſſeau, *il n'y a de véritable probité que chez les philoſophes. Ma foi, ils font bien de s'en faire compliment les uns aux autres.*

« Conſéquemment au principe que venoit d'avancer l'au-» teur, (*f*) il dit que Fontenelle définiſſoit le menſonge ; » *taire une vérité qu'on doit.* Un homme ſort du lit d'une » femme, il en rencontre le mari : *D'où venez-vous* ; lui dit » celui-ci. Que lui répondre ? lui doit-on alors la vérité ? *non*, » dit Fontenelle, *parce qu'alors la vérité n'eſt utile à per-» ſonne* ». *Plaiſant exemple !* s'écrie Rouſſeau, *comme ſi celui qui ne ſe fait pas un ſcrupule de coucher avec la femme d'autrui s'en faiſoit un de dire un menſonge ! Il ſe peut qu'un*

(*e*) Pag. 70.

(*f*) Pag. 70. note.

adultere soit obligé de mentir; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur, ni adultere.

Dans le chapitre (*g*) où l'auteur avance que dans ses jugemens le public ne prend conseil que de son intérêt, il apporte plusieurs exemples à l'appui de son sentiment, qui ne sont point admis par son censeur. Lorsqu'il dit: « qu'un poëte dra» matique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà connu, » c'est, dit-on, un plagiaire méprisable; mais qu'un général » se serve dans une campagne de l'ordre de bataille & des stra» tagêmes d'un autre général, il n'en paroît souvent que plus » estimable ». L'autre le releve en disant: *vraiment, je le crois bien! le premier se donne pour l'auteur d'une piece nouvelle, le second ne se donne pour rien, son objet est de battre l'ennemi. S'il faisoit un livre sur les batailles, on ne lui pardonneroit pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique.* Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altere les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque voulant prouver que « dans tous les siecles & dans tous » les pays la probité n'est que l'habitude des actions utiles à » sa nation, il allégue l'exemple des Lacédémoniens qui per» mettoient le vol, & conclut ensuite que le vol, nuisible à » tout peuple riche, mais utile à Sparte, y devoit être ho» noré ». (*h*) Rousseau remarque: *que le vol n'étoit permis qu'aux enfans, & qu'il n'est dit nulle part que les hommes volassent*, ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur dans une note ayant dit: « qu'un jeune Lacédémonien plutôt que

(*g*) Ch. 12. Disc. 11. p. 104.
(*h*) Chap. 13. p. 136.

„ *d'avouer* ſon larcin ſe laiſſa ſans crier dévorer le ventre par „ un jeune renard qu'il avoit volé & caché ſous ſa robe „ : Son critique le reprend ainſi avec raiſon ; *il n'eſt dit nulle part que l'enfant fut queſtionné. Il ne s'agiſſoit que de ne pas déceler ſon vol, & non de le nier. Mais l'auteur eſt bien aiſe de mettre adroitement le menſonge au nombre des vertus Lacédémoniennes.*

M. Helvétius, faiſant l'apologie du luxe, porte l'eſprit du paradoxe juſqu'à dire que les femmes galantes, dans un ſens politique, ſont plus utiles à l'Etat que les femmes ſages. Mais Rouſſeau répond : *l'une ſoulage des gens qui ſouffrent, l'autre favoriſe des gens qui veulent s'enrichir. En excitant l'induſtrie des artiſans du luxe, elle en augmente le nombre ; en faiſant la fortune de deux ou trois elle en excite vingt à prendre un état où ils reſteront miſérables. Elle multiplie les ſujets dans les profeſſions inutiles & les fait manquer dans les profeſſions néceſſaires.*

Dans une autre occaſion M. Helvétius remarquant que « l'envie permet à chacun d'être le panégyriſte de ſa pro„ bité, & non de ſon eſprit „ ; Rouſſeau loin d'être de ſon avis dit : *ce n'eſt point cela, mais c'eſt qu'en premier lieu la probité eſt indiſpenſable & non l'eſprit ; & qu'en ſecond lieu il dépend de nous d'être honnêtes gens, & non pas gens d'eſprit.*

Enfin dans le premier chapitre du 3me. diſcours l'auteur entre dans la queſtion de l'éducation, & de l'égalité naturelle des eſprits. Voici le ſentiment de Rouſſeau là-deſſus, exprimé dans une de ſes notes. *Le principe duquel l'auteur déduit dans*

les chapitres ſuivans l'égalité naturelle des eſprits, & qu'il a tâché d'établir au commencement de cet ouvrage, eſt que les jugemens humains ſont purement paſſifs. Ce principe a été établi & diſcuté avec beaucoup de philoſophie & de profondeur dans l'Encyclopédie, article Evidence. *J'ignore quel eſt l'auteur de cet article ; mais c'eſt certainement un très-grand métaphyſicien. Je ſoupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en ſoit, j'ai tâché de combattre & d'établir l'activité de nos jugemens dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, & ſur-tout dans la premiere partie de la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard. Si j'ai raiſon, & que le principe de M. Helvétius & de l'auteur ſuſdit ſoit faux, les raiſonnemens des chapitres ſuivans qui n'en ſont que des conſéquences tombent, & il n'eſt pas vrai que l'inégalité des eſprits ſoit l'effet de la ſeule éducation, quoiqu'elle y puiſſe influer beaucoup.*

Voici, Monſieur, tout ce que j'ai cru digne de votre attention parmi les notes que j'ai trouvées à la marge du livre de l'Eſprit; il y en a encore d'autres moins importantes que vous pourrez vous-même parcourir un jour; je vous le porterai la premiere fois que j'irai à Paris, & le laiſſerai même avec vous, en ayant à préſent fait tout l'uſage que je deſirois en faire.

Je vous envoie auſſi une copie des lettres que M. Helvétius m'écrivit à ce ſujet ; il eſt juſte de lui donner le champ libre pour repouſſer les attaques d'un auſſi puiſſant antagoniſte, mais vous verrez qu'il n'y réuſſit pas ; & qu'en ſe battant même il a le ſentiment de ſa défaite.

Vous voulez auſſi voir les lettres que je vous ai dites avoir

reçu quelquefois de Rouſſeau ; comme elles ont rapport à l'acquiſition que je fis de ſes livres, & qu'elles contiennent certaines particularités ignorées de cet homme extraordinaire, je vous envoie la copie, avec d'autant moins de répugnance qu'elles ne dévoilent rien de ſecret. Elles peuvent même ſervir à ajouter quelques traits à ſon caractere, & pour vous mettre en état de les mieux comprendre, j'ai ajouté quelques notes qui éclairciſſent ce qui auroit été obſcur pour vous.

J'ai l'honneur d'être,

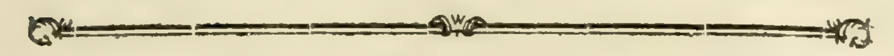
MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obéiſſant ſerviteur.

L. DUTENS.



LETTRES
DE
M. HELVÉTIUS.



LETTRE PREMIERE.

A Paris ce 22 Septembre 1771.

MONSIEUR,

VOTRE parole eſt une choſe ſacrée, & je ne vous demande plus rien, puiſque vous avez promis de garder inviolablement l'exemplaire de M. Rouſſeau. J'aurois été bien aiſe de voir les notes qu'il a miſes ſur mon ouvrage, mais mes deſirs à cet égard ſont fort modérés. J'eſtime fort ſon éloquence & fort peu ſa philoſophie. C'eſt, dit mylord Bolinbroke, du ciel que Platon part pour deſcendre ſur la terre, & c'eſt de la terre que Démocrite part pour s'élever au ciel; le vol du dernier eſt le plus ſûr. M. Hume ne m'a communiqué aucune des notes dont vous lui aviez fait part; j'étois alors vraiſemblablement à mes terres: préſentez-lui, je vous prie, mes reſpects ainſi qu'à M. Eliſſon. S'il y avoit cependant dans les notes de M. Rouſſeau quelques-unes qui vous paruſſent très-fortes & que vous puſſiez me les adreſſer, je vous enverrois la réponſe, ſi elle n'exigeoit pas trop de diſcuſſion.

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble,
& très-obéiſſant ſerviteur.
HELVÉTIUS.

LETTRE II.

A Vore ce 26 Novembre 1771.

MONSIEUR,

UNE indifpofition de ma fille m'a retenu à la campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire; c'eft à mes terres que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: je ferai dans huit jours à Paris; à mon arrivée je ferai tenir à M. Lutton la lettre que vous m'adreffez pour lui. Je vous remercie bien des notes que vous m'avez envoyées. Vous avez le tact fûr; c'eft dans la note quatrieme & la derniere, que fe trouvent les plus fortes objections contre mes principes.

Le plan de l'ouvrage de l'Efprit ne me laiffoit pas la liberté de tout dire fur ce fujet; je m'attendois, lorfque je le donnai au public, qu'on m'attaqueroit fur ces deux points, & j'avois déjà tracé l'efquiffe d'un ouvrage dont le plan me permettoit de m'étendre fur ces deux queftions; l'ouvrage eft fait, mais je ne pourrois le faire imprimer fans m'expofer à de grandes perfécutions. Notre parlement n'eft plus compofé que de prêtres, & l'inquifition eft plus févere ici qu'en Efpagne. Cet ouvrage où je traite bien ou mal une infinité de queftions piquantes, ne peut donc paroître qu'à ma mort.

Si vous veniez à Paris, je ferois ravi de vous le communiquer, mais comment vous en donner un extrait dans une lettre? C'eft fur une infinité d'obfervations fines que j'établis mes principes; la copie de ces obfervations feroit très-longue;

gue; il eſt vrai qu'avec un homme d'autant d'eſprit que vous, on peut enjamber ſur bien des raiſonnemens, & qu'il ſuffit de lui montrer de loin en loin quelques jallons, pour qu'il devine tous les points par où la route doit paſſer.

Examinez donc ce que l'ame eſt en nous, après en avoir abſtrait l'organe phyſique de la mémoire qui ſe perd par un coup, une apoplexie, &c. L'ame alors ſe trouve réduite à la ſeule faculté de ſentir; ſans mémoire, il n'eſt point d'eſprit dont toutes les opérations ſe réduiſent à voir *la reſſemblance ou la différence*, *la convenance ou la diſconvenance que les objets ont entr'eux & avec nous*. Eſprit ſuppoſe *comparaiſon des objets* & point de comparaiſon ſans *mémoire;* auſſi les muſes, ſelon les Grecs, étoient les filles de Mnémoſine; l'imbécille qu'on met ſur le pas de ſa porte, n'eſt qu'un homme privé plus ou moins de l'organe de la mémoire.

Aſſuré par ce raiſonnement & une infinité d'autres que *l'ame n'eſt pas l'eſprit*, puiſqu'un imbécille a une ame, on s'apperçoit que l'ame n'eſt en nous que la faculté de ſentir: je ſupprime les conſéquences de ce principe, vous les devinez.

Pour éclaircir toutes les opérations de l'eſprit, examinez d'abord ce que c'eſt que juger dans les objets phyſiques: vous verrez que tout jugement ſuppoſe comparaiſon entre deux ou pluſieurs objets. Mais dans ce cas qu'eſt-ce que comparer? *C'eſt voir alternativement.* On met deux échantillons jaunes ſous mes yeux; je les compare, c'eſt-à-dire, *je les regarde alternativement*, & quand je dis que l'un eſt plus *foncé que l'autre*, je dis, ſelon l'obſervation de Newton, *que l'un réfléchit moins de rayons d'une certaine eſpece*, c'eſt-à-dire,

que *mon œil reçoit une moindre ſenſation*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt plus *foncé* : or, le jugement n'eſt que le prononcé de la ſenſation éprouvée.

A l'égard des mots de nos langues qui expoſent des idées, ſi je l'oſe dire, intellectuelles, tels ſont les mots *force*, *grandeur*, &c. qui ne ſont repréſentatifs d'aucune *ſubſtance phyſique*, je prouve que ces mots, & généralement tous ceux qui ne ſont repréſentatifs d'aucun de ces objets, ne vous donnent aucune idée réelle, & que nous ne pouvons porter aucun jugement ſur ces mots, ſi nous ne les avons rendus phyſiques par leur application à telle ou telle ſubſtance. Que ces mots ſont dans nos langues ce que ſont *a* & *b* en algebre, auxquels il eſt impoſſible d'attacher aucune idée réelle s'ils ne ſont mis en équations ; auſſi avons-nous une idée différente du mot grandeur, ſelon que nous l'attachons à une mouche ou un éléphant. Quant à la faculté que nous avons de comparer les objets entr'eux, il eſt facile de prouver que cette faculté n'eſt autre choſe que l'intérêt même que nous avons de les comparer, lequel intérêt mis en décompoſition peut lui-même toujours ſe réduire à une ſenſation phyſique.

S'il étoit poſſible que nous fuſſions impaſſibles, nous ne comparerions pas faute d'intérêt pour comparer.

Si d'ailleurs toutes nos idées, comme le prouve Locke, nous viennent par les ſens, c'eſt que nous n'avons que des ſens ; auſſi peut-on pareillement réduire toutes les idées abſtraites & collectives à de pures ſenſations.

Si le découſu de toutes ces idées ne vous en fait naître aucune, il faudroit que le haſard vous amenât à Paris, pour

que je puſſe vous montrer tout le développement de mes idées, par-tout appuyées de faits.

Tout ce que je vous marque à ce ſujet ne ſont que des indications obſcures, & pour m'entendre, peut-être faudroit-il que vous viſſiez mon livre.

Si par haſard ces idées vous paroiſſoient mériter la peine d'y rêver, je vous eſquiſſerois dans une ſeconde les motifs qui me portent à poſer; que tous les hommes, communément bien organiſés, ont tous une égale aptitude à penſer.

Je vous prie de ne communiquer cette lettre à perſonne, (*) elle pourroit donner à quelqu'un le fil de mes idées; & puiſque l'ouvrage eſt fait, il faut que le mérite de mes idées, ſi elles ſont vraies, me reſte.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

HELVETIUS.

Je vous prie d'aſſurer Meſſieurs Hume & Eliſſon de mes reſpects.

(*) L'ouvrage auquel ceci a rapport eſt le livre de l'*Homme*, publié peu après la mort de *M. Helvétius*; & cette Lettre n'a été communiquée qu'après la publication de cet ouvrage.

LETTRE DE J. J. ROUSSEAU

A SON LIBRAIRE DE PARIS.

JE vous envoie, Monſieur, une piece imprimée & publiée à Geneve, & que je vous prie d'imprimer & publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponſes plus foudroyantes qu'on prépare à Geneve contre moi. Celle-ci eſt de M. de V.... ſi toutefois je ne me trompe ; il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir : car s'il en eſt l'auteur, il ne manquera pas de la reconnoître hautement, ſelon le devoir d'un homme d'honneur & d'un bon chrétien ; s'il ne l'eſt pas, il la déſavouera de même, & le public ſaura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connois trop, Monſieur, pour croire que vous vouluſſiez imprimer une piece pareille, ſi elle vous venoit d'une autre main ; mais puiſque c'eſt moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun ſcrupule. Je vous ſalue, &c.

ROUSSEAU.



SENTIMENT

DES CITOYENS. (*)

APRÈS les lettres de la campagne, ſont venues celles de la montagne. Voici les ſentimens de la ville.

On a pitié d'un fou; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui eſt une vertu, ſeroit alors un vice.

Nous avons plaint J. J. Rouſſeau, ci-devant citoyen de notre ville, tant qu'il s'eſt borné, dans Paris, au malheureux métier d'un bouffon qui recevoit des nazardes à l'opéra, & qu'on proſtituoit marchant à quatre pattes ſur le théâtre de la comédie. A la vérité, ces opprobres retomboient, en quelque façon, ſur nous: il étoit triſte, pour un Genevois arrivant à Paris, de ſe voir humilié par la honte d'un compatriote. Quelques-uns de nous l'avertirent, & ne le corrigerent pas. Nous avons pardonné à ſes romans, dans leſquels la décence & la pudeur ſont auſſi peu ménagées, que le bon ſens. Notre ville n'étoit connue auparavant que par des mœurs pures, & par des ouvrages ſolides qui attiroient les étrangers à notre Académie: c'eſt pour la premiere fois qu'un de nos citoyens l'a fait connoître par des livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens mépriſent & que la piété condamne.

(1) L'Auteur de cette piece avoit ſi bien imité le ſtyle de M. Vernes, que M. Rouſſeau parut croire qu'elle pouvoit être de lui. Ce ne fut qu'au bout de quelque tems qu'il apprit que ſon véritable auteur étoit M. de V....

Lorsqu'il mêla l'irréligion à ses romans, nos Magistrats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris & de Berne (2), dont les uns le décréterent, & les autres le chasserent. Mais le Conseil de Geneve, écoutant encore sa compassion dans sa justice, laissoit une porte ouverte au repentir d'un coupable égaré, qui pouvoit revenir dans sa patrie & y mériter sa grace.

Aujourd'hui la patience n'est-elle pas lassée, quand il ose publier un nouveau libelle, dans lequel il outrage avec fureur la religion chrétienne, la réformation qu'il professe, tous les Ministres du saint Evangile, & tous les Corps de l'Etat? La démence ne peut plus servir d'excuse, quand elle fait commettre des crimes.

Il auroit beau dire à présent : reconnoissez ma maladie du cerveau à mes inconséquences & à mes contradictions : il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie l'a poussé jusqu'à insulter à Jésus-Christ, jusqu'à imprimer que l'*Evangile est un livre scandaleux*, (page 40 de la petite édition.) *téméraire*, *impie*, *dont la morale est d'apprendre aux enfans à renier leurs meres*, *leurs freres*, *&c.* Je ne répéterai pas les autres paroles : elles font frémir. Il croit en déguiser l'horreur en les mettant dans la bouche d'un contradicteur; mais il ne répond point à ce contradicteur imaginaire. Il n'y en a jamais eu d'assez abandonné pour faire ces infâmes objections, & pour tordre si méchamment le sens naturel & divin des paraboles de notre Sauveur. *Figurons-nous*, ajoute-

(2) Je ne fus chassé du Canton de Berne qu'un mois après le décret de Geneve.

t-il, *une ame infernale*, *analyſant ainſi l'Evangile.* Eh ! qui l'a jamais ainſi analyſé ? Où eſt cette ame infernale (3) ? La Métrie, dans ſon homme machine, dit qu'il a connu un dangereux athée, dont il rapporte les raiſonnemens ſans les réfuter : on voit aſſez qui étoit cet athée ; il n'eſt pas permis aſſurément d'étaler de tels poiſons ſans préſenter l'antidote.

Il eſt vrai que Rouſſeau, dans cet endroit même, ſe compare à Jéſus-Chriſt avec la même humilité qu'il a dit que nous devions lui dreſſer une ſtatue. On ſait que cette comparaiſon eſt un des accès de ſa folie. Mais une folie qui blaſphême à ce point, peut-elle avoir d'autre médecin que la même main qui a fait juſtice de ſes autres ſcandales ?

S'il a cru préparer, dans ſon ſtyle obſcur, une excuſe à ſes blaſphêmes, en les attribuant à un délateur imaginaire, il n'en peut avoir aucune pour la maniere dont il parle des miracles de notre Sauveur. Il dit nettement, ſous ſon propre nom : (Page 98.) *Il y a des miracles*, *dans l'Evangile*, *qu'il n'eſt pas poſſible de prendre au pied de la lettre ſans renoncer au bon ſens ;* il tourne en ridicule tous les prodiges que Jéſus daigna opérer pour établir la religion.

Nous avouons encore ici la démence qu'il a de ſe dire chrétien quand il ſape le premier fondement du chriſtianiſme ; mais cette folie ne le rend que plus criminel. Etre chrétien, & vouloir détruire le chriſtianiſme, n'eſt pas ſeulement d'un blaſphémateur, mais d'un traître.

(3) Il paroît que l'auteur de cette piece pourroit mieux répondre que perſonne à ſa queſtion. Je prie le lecteur de ne pas manquer de conſulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précede & ce qui ſuit.

Après avoir insulté Jésus-Christ, il n'est pas surprenant qu'il outrage les Ministres de son saint Evangile.

Il traite une de leurs professions de foi, d'*Amphigouri.* (page 53.) Terme bas & de jargon, qui signifie déraison. Il compare leur déclaration aux plaidoyers de Rabelais ; ils ne savent, dit-il, ni ce qu'ils croyent, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent.

On ne sait, dit-il ailleurs, (page 54.) *ni ce qu'ils croyent*, *ni ce qu'ils ne croyent pas*, *ni ce qu'ils font semblant de croire.*

Le voilà donc qui les accuse de la plus noire hypocrisie, sans la moindre preuve, sans le moindre prétexte. C'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa premiere apostasie, & qui n'ont pas eu la moindre part à la punition de la seconde, quand ses blasphêmes répandus dans un mauvais roman, ont été livrés au bourreau. Y a-t-il un seul citoyen parmi nous, qui, en pesant de sang-froid cette conduite, ne soit indigné contre le calomniateur ?

Est-il permis à un homme né dans notre ville d'offenser à ce point nos Pasteurs, dont la plupart sont nos parens & nos amis, & qui sont quelquefois nos consolateurs ? Considérons qui les traite ainsi ; est-ce un savant qui dispute contre des savans ? Non, c'est l'auteur d'un opéra, & des deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien, qui, trompé par un faux zele, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur, & en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches ; & qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec

lui

lui de village en village, & de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mere, & dont il a exposé les enfans à la porte d'un hôpital, en rejettant les soins qu'une personne charitable vouloit avoir d'eux, & en abjurant tous les sentimens de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur & de la religion (4).

C'est donc là celui qui ose donner des conseils à nos concitoyens! (Nous verrons bientôt quels conseils.) C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société!

Certes il ne remplit pas ces devoirs, quand, dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami (5), il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois Pasteurs. C'est ici qu'on peut dire, avec un des premiers hommes de

(4) Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé, n'y a pas le moindre rapport : elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de Messieurs Malouin, Morand, Thierry, Daran, & du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre, & de me faire honte de ma devise. La personne sage & généralement estimée, qui me soigne dans mes maux & me console dans mes afflictions, n'est malheureuse, que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux; sa mere est actuellement pleine de vie & en bonne santé malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé, ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs. Une personne qui auroit eu la charité dont on parle, auroit eu celle d'en garder le secret; & chacun sent que ce n'est pas de Geneve, où je n'ai point vécu, & d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidelles sur ma conduite. Je n'ajouterai rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près, j'aimerois mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil.

(5) Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre

l'Europe, de ce même écrivain, auteur d'un roman d'éducation, que, pour élever un jeune homme, il faut commencer par avoir été bien élevé (6).

Venons à ce qui nous regarde particuliérement, à notre ville qu'il voudroit bouleverser, parce qu'il a été repris de Justice. Dans quel esprit rappelle-t-il nos troubles assoupis? Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles? Veut-il que nous nous égorgions (7), parce qu'on a brûlé un mauvais livre à Paris & à Geneve? Quand notre liberté & nos droits seront en danger, nous les défendrons bien sans lui. Il est ridicule qu'un homme de sa sorte, qui n'est plus notre concitoyen, nous dise:

Vous n'êtes, ni des Spartiates, (page 340) *ni des Athéniens; vous êtes des marchands, des artisans, des bourgeois occupés de vos intérêts privés & de votre gain.* Nous n'étions pas autre chose, quand nous résistâmes à Philippe II & au Duc de Savoye; nous avons acquis notre liberté par notre courage & au prix de notre sang, & nous la maintiendrons de même.

Qu'il cesse de nous appeller *Esclaves* (page 260), nous

dont j'ai donné un extrait, n'est, ni ne fut jamais mon ami; que je ne l'ai vu qu'une fois en ma vie, & qu'il n'a pas la moindre chose à démêler, ni en bien ni en mal avec les Ministres de Geneve. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prevenir les téméraires applications.

(6) Tout le monde accordera, je pense, à l'auteur de cette piece, que lui & moi n'avons pas plus eu la même éducation, que nous n'avons la même religion.

(7) On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma patrie, & dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, à quelque extrémité qu'on les réduise.

ne le ferons jamais. Il traite de tyrans les Magiſtrats de notre République, dont les premiers ſont élus par nous-mêmes. *On a toujours vu*, dit-il, (page 259) *dans le Conſeil des Deux-Cents, peu de lumieres & encore moins de courage.* Il cherche, par des menſonges accumulés, à exciter les Deux-Cents contre le Petit-Conſeil; les Paſteurs contre ces deux Corps; & enfin, tous contre tous, pour nous expoſer au mépris & à la riſée de nos voiſins. Veut-il nous animer en nous outrageant? Veut-il renverſer notre conſtitution en la défigurant, comme il veut renverſer le chriſtianiſme, dont il oſe faire profeſſion? Il ſuffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler, le déſavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'Emile, il peut mettre cette idée dans le nombre de ſes ridicules & de ſes folies. Mais il faut lui apprendre que, ſi on châtie légérement un romancier impie, on punit capitalement un vil ſéditieux.

Post scriptum d'un ouvrage des Citoyens de Geneve, intitulé : *Réponſe aux Lettres écrites de la Campagne.*

Il a paru, depuis quelques jours, une brochure de huit pages *in*-8°. ſous le titre de *Sentiment des Citoyens*; perſonne ne s'y eſt trompé. Il feroit au-deſſous des citoyens de ſe juſtifier d'une pareille production. Conformément à l'article 3 du titre XI de l'Edit, ils l'ont jettée au feu, comme un infâme libelle.

PIECES

Relatives a la persécution suscitée

A MOTIERS-TRAVERS,

contre

M. J. J. ROUSSEAU.



LETTRE

A M***.

VOUS me demandez, Monſieur, des détails ſur la nouvelle tracaſſerie que vient d'eſſuyer M. Rouſſeau, dans l'aſyle qu'il s'étoit choiſi. Cet écrivain, célebre par ſes malheurs preſqu'autant que par ſa plume, intéreſſe vivement la ſenſibilité de votre cœur, & vous voulez que je n'omette rien, pas la plus petite circonſtance. Ah! Monſieur, c'eſt trop exiger de moi. J'ignore la plupart des moyens mis en œuvre par les ennemis de M. Rouſſeau ; j'ignore la plupart de leurs motifs, mais par ceux qui ſont parvenus à ma connoiſſance, je ne me ſens pas encouragé à la recherche des autres. J'affligerois votre cœur droit & bon, je flétrirois le mien, en cavant ces motifs & ces moyens. Laiſſons à la méchanceté le ſoin de ramaſſer ces horreurs, à la ſatire le plaiſir cruel d'en offrir le tableau ; moi, je veux me borner à lier par un narré exact, éclaircir par quelques notes, les différens écrits qui ont paru, & qui peuvent ſervir de pieces à ce procès.

Il faut d'abord vous rappeller, Monſieur, que dans les derniers mois de l'année précédente, quelques particuliers de ce pays ayant propoſé à M. Rouſſeau, ſous des conditions acceptées par lui, d'entreprendre une édition générale de ſes ouvrages tant manuſcrits que déjà publiés, en avoient, ſur leur premiere requête, obtenu la permiſſion du Gouvernement. Cette entrepriſe très-lucrative, tenta la cupidité & fit des

mécontens de ceux qui ne purent y avoir part. Elle étoit d'ailleurs avantageuſe à l'Auteur, à qui elle aſſuroit un état médiocre, mais ſuffiſant à ſes beſoins & conforme à ſes deſirs, & par là, ſans doute, elle déplut à ſes ennemis. C'eſt dans ces circonſtances que parurent les *Lettres écrites de la Montagne*, ouvrage qui a ſervi de fondement ou de prétexte à la tracaſſerie dont je dois vous rendre compte. Vous ſavez, Monſieur, que ces Lettres reçues avec avidité, dévorées avec fureur, furent proſcrites ou brûlées dans quelques Etats. Pour nous, nous demeurâmes tranquilles ſpectateurs de ces feux de joie, juſques à la fin de Février, que le zele de notre clergé, ſi longtems aſſoupi, eut reçu tous les alimens néceſſaires pour produire un embraſement. Alors la vénérable Claſſe (c'eſt le corps des Paſteurs de ce pays), dénonça au Gouvernement & au Magiſtrat municipal les *Lettres écrites de la Montagne*, comme un ouvrage impie, abominable, &c. &c. en ſollicita la proſcription, ainſi que la ſuppreſſion du conſentement accordé pour l'édition projettée.

Cette démarche de la vénérable Claſſe contraſte ſi ſinguliérement avec le ſilence qu'elle a gardé ſur Emile (*a*) lorſqu'il parut, & que ſon Auteur fut admis à la communion, que l'on ſeroit tenté d'y ſoupçonner un intérêt perſonnel, ſi l'on ne ſavoit poſitivement que les membres de ce ſacré College, les plus zélés à pourſuivre la proſcription des *Lettres de la Montagne*, étoient ceux précisément qui ne les avoient pas lues.

Le conſeil d'Etat ne prit point feu ſur ces eſpeces de remontrances,

(*a*) Et ſur la lettre à l'Archevêque de Paris. Il eſt vrai que cette lettre, non plus qu'Emile, n'attaquoit point le Clergé Proteſtant.

trances, mais le Magiſtrat municipal proſcrivit l'ouvrage en queſtion. Le héraut chargé de cette fonction publique s'en acquitta au mieux, en annonçant ces lettres prohibées comme attaquant tout ce qu'il y a de plus *repréhenſible* dans notre ſainte religion. Que dites-vous, Monſieur, de cette mépriſe ? convenez qu'elle ne pouvoit être plus heureuſement bête.

Cependant la vénérable Claſſe s'ajourna au 13 Mars pour juger l'Auteur, qui bien informé de la fermentation que ce corps pouvoit occaſionner dans l'Etat, crut en bon citoyen devoir conjurer l'orage, & remit à M. le Profeſſeur de M***. ſon Paſteur, l'Ecrit ſuivant, pour être communiqué à la vénérable Claſſe.

« Par déférence pour M. le Profeſſeur de M***. mon Paſ-
» teur, & par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre (*b*),
» ſi on l'agrée, de m'engager, par un Ecrit ſigné de ma
» main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage ſur aucune
» matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidem-
» ment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur
» tout autre ſujet; & de plus, je continuerai à témoigner par
» mes ſentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets
» au bonheur d'être uni à l'Egliſe.

» Je prie M. le Profeſſeur de communiquer cette déclaration
» à la vénérable Claſſe. Fait à Motiers le 10 Mars 1765. »

Signé J. J. ROUSSEAU.

(*b*) Cette offre connue de notre public, ſeulement depuis 15 jours, a fait revenir beaucoup d'honnêtes-gens de la prévention qu'on étoit parvenu à leur inſpirer contre M. *Rouſſeau*. Et ce fait explique aſſez naturellement la raiſon du ſilence myſtérieux gardé juſqu'alors ſur cette déclaration.

Vous qui connoiſſez l'étendue de la charité chrétienne, qui aimez la paix & la tranquillité, vous croyez que la vénérable Claſſe, ſur la lecture de cet écrit, ſe hâta de l'accepter, publier, & conſigner en lettres d'or dans ſes régiſtres. Détrompez-vous, Monſieur, & devinez, ſi vous le pouvez, les motifs qui déterminerent notre clergé à ne rien répondre à M. Rouſſeau ſur cette offre, à ne point la faire tranſpirer dans le public, & à précipiter d'un jour, le jugement de cette affaire.

Devinez encore les raiſons du ſilence inviolable promis & juré par tous les membres aſſiſtans, tant ſur les queſtions à adreſſer à M. Rouſſeau, que ſur tout ce qui s'étoit paſſé, ou ſe paſſeroit dans ce *Synode inquiſitorial*? Silence bien important, puiſque les membres du clergé qui n'avoient pas aſſiſté (*c*) aux délibérations, n'en purent pénétrer le ſecret. Vaine précaution! Ce ſecret impénétrable étoit connu long-tems avant que la Claſſe en eût délibéré. Ceux qui ont la correſpondance de la Cour, avoient eu le tems d'en informer le Roi, & cela ſur des avis venus de Paris & de Geneve. Vous êtes étonné, Monſieur, & moi auſſi. Le fait n'en eſt pas moins vrai.

« Le Roi trouve très-mauvais que vos compatriotes s'achar-
» nent ſur un homme qu'il protege, & il a déclaré qu'il ſe
» reſſentiroit vivement contre ceux qui perſiſteroient à perſé-
» cuter M. Rouſſeau. Je le tiens de la bouche même du Roi.
» Vous pouvez le dire à qui vous voudrez ».

C'eſt en ces termes que dans ſa lettre du 10 Mars, adreſſée

(*c*) Nous ſaiſiſſons cette occaſion pour rendre gloire à la vérité, & hommage à ceux de nos Paſteurs qui dans cette affaire, & dans pluſieurs autres, ont par leurs ſentimens mérité l'honneur d'être ſuſpects à leur Corps.

à M. M***. Conseiller d'Etat & Procureur-Général, s'exprimoit Mylord Maréchal, cet illustre Breton, si bon juge du mérite, si vrai protecteur du mérite opprimé, si digne en un mot de la confiance & de l'amitié de celui des Rois qui se connoît le mieux en hommes. Confrontez la date de cette lettre avec la distance des lieux, & vous comprendrez qu'il falloit être bien avisé pour avoir de si loin informé la Cour de ce qui devoit se passer dans l'assemblée de notre clergé, fixée au 13 Mars.

Cependant il s'étoit répandu un bruit qui tous les jours recevoit de nouveaux accroissemens. Il existoit, *disoit-on*, un ouvrage de M. Rousseau, intitulé *des Princes*. Personne ne l'avoit vu; mais on assuroit pourtant que les Gouvernemens Aristocratiques, & en particulier celui de Berne, y étoient fort maltraités. On poussa les soins officieux jusqu'à écrire de Berne même à M. le Professeur de F***. directeur de l'Imprimerie à Yverdun, de demander ce livre à M. Rousseau pour l'imprimer & le répandre, vû que ce seroit une *très-bonne affaire*. M. Rousseau sentit le but de ces soins officieux, & envoya à M. le Professeur de F***. la lettre suivante, le priant de l'imprimer, & de la répandre.

A Motiers le 14 *Mars* 1765.

» JE n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé, *des Prin-*
» *ces*, je ne l'ai point vu, je doute même qu'il existe. Je com-
» prends aisément de quelle fabrique vient cette invention,
» comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis
» se rendent bien justice, en m'attaquant avec des armes si

„ dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage „ qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je „ déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir „ & de publier cette déclaration en faveur de la vérité, & „ d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes „ très-humbles salutations „.

Signé J. J. ROUSSEAU.

Je vous ai dit, Monsieur, que la vénérable Classe précipita d'un jour, le jugement à prononcer sur M. Rousseau. En effet, dans son assemblée du 12 Mars, elle fulmina contre lui, en dépit de la constitution de ce pays, une sentence d'excommunication. Mais fort sagement pour elle, elle supprima cette sentence irréguliere, sur la lettre anonyme qui lui fut adressée, vraisemblablement par un de ses membres. La voici.

„ VOUS êtes ajournés solemnellement pour juger de J. J. „ Rousseau ou de ses *Lettres de la Montagne*. Je n'ai pas „ entrée au sanctuaire; toutefois souffrez d'ouïr le suffrage d'un „ de ses meilleurs amis, je veux dire du sanctuaire. Cet avis „ seroit, que l'Ecrivain dont il est question, en qualité de chré- „ tien qu'il se produit dans le premier volume, n'a gueres „ besoin que d'être timpanisé, au lieu d'être *persécuté* chez „ des Eglises Protestantes; & que comme citoyen dans le „ second volume, il mériteroit presque d'être canonisé par des „ Etats républicains, bien loin d'en être décrété. La raison „ en est, que la tyrannie & le despotisme sont plus à sa por- „ tée que l'Evangile & la réformation. Il poursuit l'esprit

„ tyrannique, la manie deſpotique dans leurs derniers retran-
„ chemens, & démêle leurs artifices les plus retors, ſans que
„ la beauté enchantereſſe de ſon langage nuiſe, tant s'en faut,
„ à la vigueur mâle de ſon raiſonnement. Mais pour l'Evan-
„ gile & la réformation, il ſemble outre-paſſer certaines cho-
„ ſes eſſentielles qu'il devoit avoir apperçu dans l'un, & igno-
„ rer bien des choſes utiles, qu'il pouvoit avoir appris dans
„ l'autre. D'ailleurs, c'eſt un malheur ou un bonheur pour lui,
„ que plus ſon ſtyle eſt attrayant, moins il eſt ſéduiſant pour
„ l'endoctrinement de ſes difficultés & de ſes doutes, parce
„ que plus il ſe fait lire de fois, plus on ſent que c'eſt une
„ kyrielle de traits évaporés d'une plume fantaſtique, qui ne
„ touchent que l'imagination, encore faut-il qu'elle ſoit déjà
„ bleſſée (*d*).

„ Quant à ce qui regarde la communion, ou l'alternative de
„ la permiſſion ou de la défenſe de s'approcher de la Table
„ ſacrée; tant qu'il plaira au Souverain de le protéger, ce ſeroit
„ s'embarquer en l'air pour donner du nez à terre, & haſarder
„ des conflits périlleux, que de vouloir en ſouſtraire le juge-
„ ment aux conſiſtoires. Leur indépendance a été trop ſou-
„ vent, tantôt prétendue, tantôt reconnue par la vénérable
„ Claſſe elle même: il ne faut pas ſe contredire (*e*); le cas
„ ſera peut-être intrigué: il importe également à la religion &
„ à l'Etat qu'elle ne ſe compromette pas (*f*). Ce qui ſeul eſt

(*d*) Ce jugement, & tout ce qui le précéde, décele l'état de l'anonyme, & prouve, quoiqu'il en diſe, qu'il a de droit & de fait *entrée au Sanctuaire.*

(*e*) O bon avis, venu ſi à propos, tu méritois à ton Auteur un beau cierge, & un *ex Voto*, de la part de la vénérable Claſſe!

(*f*) Liſez, ne *les* compromette pas.

„ de sa compétence, c'est l'examen des ouvrages de l'écri-
„ vain, à la propagation desquels il est de son devoir de s'op-
„ poser, & par de sages admonitions à lui adressées en per-
„ sonne par le ministere de son Pasteur, pour qu'il ne donne
„ plus rien au public; & par de fortes remontrances au Gou-
„ vernement pour que l'octroi de l'Imprimerie projettée, à
„ dessein de les répandre, ou même de les accroître, soit retiré.
„ C'est à quoi il est de sa prudence de se rabattre, & ce sera
„ beaucoup faire que de l'obtenir (*g*). Il est vrai qu'il est d'une
„ dangereuse conséquence d'étendre les droits de la tolérance
„ à des étrangers; ce seroit en quelque façon inviter tous les

(*g*) Point du tout, rien au contraire de si aisé. Quant au premier chef, il n'y avoit qu'à accepter l'offre ci-dessus. Et quant au second, un mot, un seul mot, à M. *Rousseau*, eût encore suffi. En voici la preuve.

« Je vous avoue que je ne vois „ qu'avec effroi l'engagement que je „ vais prendre avec la Compagnie en „ question, si l'affaire se consomme; „ ainsi quand elle manqueroit, je se„ rois très-peu puni. „ &c. *Extrait d'une lettre de M. Rousseau à M***.* " Vous ne devez point, s'il vous plaît, „ passer outre que les associés n'aient „ le consentement formel du Conseil „ d'Etat que je doute fort qu'ils ob„ tiennent. Quant à la permission „ qu'ils ont demandée à la Cour, je „ doute encore plus qu'elle leur soit „ accordée. Mylord Maréchal con„ noît là-dessus mes intentions; il sait „ que non-seulement je ne demande „ rien, mais que je suis très-déterminé „ à ne jamais me prévaloir de son cré„ dit à la Cour pour y obtenir quoi„ que ce puisse être, relativement au „ pays où je vis, qui n'ait pas l'agré„ ment du Gouvernement particulier „ du pays même. Je n'entends me mê„ ler en aucune façon de ces choses„ là, ni traiter qu'elles ne soient dé„ cidées. „ *Extrait d'une autre lettre au même.*

Cette façon d'envisager l'entreprise projettée, les conditions que M. *Rousseau* mettoit à son exécution, tout cela étoit connu des six associés entrepreneurs, & ne pouvoit guères être un secret pour notre public, [illegible] pour quelques-uns des membres de la vénérable Classe.

„ auteurs ou éditeurs de mauvais livres à chercher leur aſyle „ dans ce pays, & riſquer d'en faire une cloaque de toutes „ ſortes de barbouilleurs de ces derniers tems, dont la dé- „ mangeaiſon porte principalement contre l'Evangile ou con- „ tre les mœurs. Mais ils ne ſont pas tous ſi propres à cap- „ tiver nos têtes francillones, & nos fréluquets de financiers, „ ou de miliciens. Et à nouveaux faits, nouveaux plaids. Le „ renouvellement de l'abus remédieroit ſans doute à l'excès „ du déſordre. Au ſurplus, il y a grand ſujet d'être ſur ſes „ gardes dans l'aſſemblée convoquée pour cette affaire, dont „ on dit que le ſecret *mobile* réſide dans une capitale voiſine, „ en la perſonne d'un *quidam* (*h*) de la gent réfugiée à robe „ noire, qui voudroit faire montre de ſon crédit aux D * * *. „ aux V * * *. émules, ou ennemis de notre fameux *Rouſſeau.* „ Ne feroit - il pas honteux à une compagnie de Miniſtres & „ de Paſteurs auſſi diſtinguée (*i*) dans l'Europe réformée, de „ ſe laiſſer mener dans une matiere religieuſe & importante, „ à l'intrigue d'un eccléſiaſtique livré à la grandeur mondaine, „ & guidé par des vues perſonnelles ? Comment l'écouter „ quand il s'agit de voies à réprimer, ou à ramener un pauvre „ mécréant, honnête-homme, & de bonne foi, lui qui eſt en „ relation étroite avec des gens connus pour forgeurs de con- „ tes gras, d'hiſtoriettes diffamatoires, ou même pour réno- „ vateurs de ſyſtémes d'impiété ou de matérialiſme, & qui „ pour ſurcroît de mérite, ſe trouve créature favorite des „ ambaſſadeurs en Suiſſe d'une Couronne, qui tous les jours

(*h*) M. E. B. P. a B.

(*i*) La robe noire perce encore ici.

» fait emprisonner, pendre ses confreres & compatriotes, pré-
» dicans du pur Evangile, & se rend par cela même complice
» des cruautés antichrétiennes du papisme (*k*)? Quel con-
» traste! De quel poids pourront être les suggestions de sa *cabale?* &c. &c. ».

Cette lettre occasionna le 13 Mars une nouvelle délibération, & sur la réquisition de M. de M***. pasteur à Motiers, il lui fut donné par écrit, une direction pour faire comparoître en consistoire J. J. Rousseau, & lui adresser les questions suivantes, arrivées peut-être par le même courier qui en portoit la copie à quelques particuliers d'ici: savoir.

1°. Si lui Jean-Jaques ne croyoit pas en Jésus-Christ mort pour nos offenses, & ressuscité pour notre justification.

2°. S'il ne croyoit pas à la révélation, & ne regardoit pas la sainte Ecriture comme divine.

Qu'à défaut de réponses satisfaisantes sur ces questions, lui son pasteur devoit le faire excommunier, sans doute, *à quelque prix que ce fût.* On est du moins en droit de le juger ainsi, par les menées qui furent employées dans l'église de Motiers, pour parvenir à cette conclusion, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. On intimida la conscience des anciens de cette église, membres du consistoire admonitif; on leur répéta que J. J. Rousseau étoit l'Antechrist, que le salut de la patrie dépendoit de son excommunication, que les différens corps de l'Etat s'y intéressoient vivement, que les

(*k*) Lecteur, qui que vous puissiez être, ne vous scandalisez pas de ces expressions. Elles sont consacrées parmi *les Prédicans du pur Evangile.*

Cantons

Cantons alliés, en particulier celui de Berne, vouloient renoncer à leur ancienne alliance avec ce pays, si J. J. Rousseau n'étoit pas excommunié. On fit même semer parmi les femmes du village & des environs, que ce Jean-Jaques avoit dit dans son dernier ouvrage que les femmes n'avoient point d'ames, & n'étoient au plus que des brutes, & mille autres propos dans ce genre, tous propres à renouveller parmi nous le spectacle du sort de *Servet*, ou de celui d'*Orphée* (*l*).

C'est alors que le prétendu Antechrist, adressa la lettre suivante à M. le Procureur-Général.

A Motiers le 23 Mars 1765.

« JE ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes mise-
» res, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre
» lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de
» plus douces encore, dans le paquet qu'elle contenoit. J'a-
» vois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient
» desirer de quitter ce pays pour chercher la tranquillité &
» pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme
» moi d'avis que j'en sorte : ainsi, Monsieur, c'est un parti
» pris, avec regret, je vous le jure; mais irrévocablement.
» Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne

(*l*) Ceci n'est ni hasardé, ni exagéré. On connoît ici plus d'un zélé qui pour l'amour de Dieu & de son Paradis, eût volontiers fourni des torches pour un *Auto-dà-fé*. Et les amis de M. *Rousseau* bénissent encore l'inclémence de la saison qui le retenant chez lui, le soustrait aux fourches dont veulent s'armer nos Bacchantes modernes, pour lui prouver qu'elles ont une ame.

„ peuvent désapprouver que dans le triste état où je suis, „ j'aille chercher une terre de paix pour y déposer mes os. „ Avec plus de vigueur & de santé, je consentirois à faire „ face à mes persécuteurs pour le bien public : mais accablé „ d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu pro- „ pre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'im- „ poser. Las de combats & de querelles ; je n'en peux plus „ supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, „ car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise hu- „ meur des habitans, que par le trop grand voisinage de „ Geneve ; inconvénient qu'avec la meilleure volonté du „ monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

„ Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloit me „ réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche „ ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état „ de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre „ ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement „ espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un „ Juif, un Payen, un Athée ; & qu'on voudra bien me laisser „ jouir pour quelques semaines de l'hospitalité qu'on ne refuse „ à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille „ désormais me regarder comme tel, au contraire l'honneur „ d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera tou- „ jours précieux par lui-même, encore plus par la main „ dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes „ premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois au Roi, „ comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute „ que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'en-

„ tends point du tout me déſaiſir. Ce ſont les amis que j'y „ ai trouvés dans mes diſgraces, & que j'eſpere y conſerver „ malgré mon éloignement.

„ Quant à Meſſieurs les Miniſtres, s'ils trouvent à pro- „ pos d'aller toujours en avant avec leur conſiſtoire, je me „ traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quel- „ qu'état que je ſois, puiſqu'ils le veulent ainſi, & je crois „ qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils au- „ roient pu ſe paſſer de tant d'appareil. Du reſte; ils ſont „ fort les maîtres de m'excommunier, ſi cela les amuſe: „ être excommunié de la façon de M. de V* * * m'amuſera „ fort auſſi (*m*).

„ Permettez, Monſieur, que cette lettre ſoit commune „ aux deux Meſſieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec „ un intérêt ſi généreux. Vous ſentez que dans les embarras „ où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes „ pour exprimer combien je ſuis touché de vos ſoins & des „ leurs. Mille ſalutations & reſpects „.

Signé, J. J. ROUSSEAU.

Douze jours s'étoient écoulés depuis la délibération de la vénérable Claſſe, lorſqu'enfin le dimanche 23 Mars, le paſteur de Motiers, après avoir, par l'élection de deux anciens, com-

(*m*) On ſera ſurpris ſans doute de trouver ce nom celebre à côté de celui de notre vénérable Claſſe. Ce qui peut avoir donné lieu à cette eſpece d'amphigouri, eſt une lettre que M. de V***. doit avoir écrite à Paris, & dans laquelle on aſſure qu'il ſe faiſoit fort de parvenir à chaſſer le pauvre *Rouſſeau* de ſa *nouvelle Patrie*, en dépit de la protection du Souverain.

pletté leur nombre requis, & par-là étayé ſon plan de deux ſuffrages qu'il pouvoit croire à ſa diſpoſition, aſſembla le conſiſtoire admonitif, & là, après un long préambule, il dépocha ſes ordres qu'il accompagna de très-amples réflexions, & conclut enfin comme on devoit s'y attendre. Cet intervalle de douze jours avoit été rigoureuſement employé, & ſi bien mis à profit, que M. de M***. écrivant à Geneve, s'étoit, dit-on, porté garant que l'excommunication ſeroit prononcée contre M. Rouſſeau. Auſſi, l'officier du Prince qui aſſiſte dans les aſſemblées du conſiſtoire, eut beau réclamer les conſtitutions de l'Etat, élever ſa voix contre l'eſpece d'inquiſition que la Claſſe vouloit introduire au mépris de ces mêmes conſtitutions, & en foulant aux pieds les droits & les libertés des citoyens, cette voix ne fut pas entendue, & la pluralité décida que M. Rouſſeau ſeroit cité le 28 à comparoître en conſiſtoire le 29. Ce qui fut ſignifié & accepté très-poliment de part & d'autre. Mais au lieu de s'y porter en perſonne, M. Rouſſeau, ſuivant l'avis de ſes amis, & par de très-bonnes raiſons, prit le ſage parti de conſtater par écrit ce qu'il avoit à dire, en adreſſant au conſiſtoire la lettre ſuivante, accompagnée de ſa déclaration à M. de M***. lorſqu'en 1762, celui-ci l'avoit admis à la ſainte Cene.

Motiers, le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

« Sur votre citation, j'avois hier réſolu malgré mon état, de » comparoître aujourd'hui par devant vous; mais ſentant qu'il

„ me feroit impoffible, malgré toute ma bonne volonté, de „ foutenir une longue féance, &, fur la matiere de foi qui „ fait l'unique objet de la citation, réfléchiffant que je pou- „ vois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, „ Meffieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous „ au zele de la foi, & que vous n'agréaffiez dans cette lettre „ la même réponfe que j'aurois pu faire de bouche aux quef- „ tions de M. de M***. quelles qu'elles foient.

„ Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la „ vénérable Claffe juge à propos d'ufer contre moi, ne foit „ fondée fur une loi pofitive, qu'on m'affure ne pas exifter „ dans cet Etat (*n*); rien n'eft plus nouveau, plus irrégu- „ lier, plus attentatoire à la liberté civile, & fur-tout plus „ contraire à l'efprit de la religion qu'une pareille procédure „ en pure matiere de foi (*o*).

(*n*) Et qui n'y exiftera jamais, qu'au plus grand malheur de fes habitans.

(*o*) M. *Rouffeau* pouvoit ajouter que rien ne contrafte plus avec la conduite même de notre Clergé, qui vers la fin du fiecle paffé refufa d'adopter le *Confenfus*, foit la profeffion de foi reçue par les autres Eglifes Proteftantes de la Suiffe; & cela, pour ne point fe gêner la confcience, qui jufqu'à préfent à perfifté dans ce refus, mais qui pourtant voudroit aujourd'hui impofer fur les particuliers, un joug qu'il a trouvé trop pefant pour le porter lui-même. Que nos Miniftres commencent du moins par bien établir leur profeffion de foi uniforme & orthodoxe: en attendant, nous nous fouviendrons de ce fait fi récent, que dans la derniere édition d'un petit ouvrage reçu dans cet Etat à l'ufage des écoles publiques, édition faite fous la feule direction de nos Pafteurs, & fans la participation requife du Magiftrat, plufieurs paffages de l'Ecriture fainte, fe trouvent fupprimés, fans doute par de bonnes raifons, entr'autres ceux-ci:

" Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel; le Pere, la Parole & le Saint Efprit; *& ces trois-là font un*. I. Epitre de S. Jean chap. 5. v. 7.

„ Car Meſſieurs, je vous ſupplie de conſidérer que, vi-
„ vant depuis long-tems dans le ſein de l'égliſe, & n'étant
„ ni Paſteur, ni Profeſſeur, ni chargé d'aucune partie de
„ l'inſtruction publique, je ne dois être ſoumis, moi parti-
„ culier, moi ſimple fidele, à aucune interrogation, ni in-
„ quiſition ſur la foi : de telles inquiſitions, inouies dans ce
„ pays, ſapant tous les fondemens de la réformation, &
„ bleſſant à la fois la liberté évangélique, la charité chré-
„ tienne, l'autorité du Prince & les droits des ſujets, ſoit
„ comme membres de l'égliſe, ſoit comme citoyens de l'Etat.
„ Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite
„ aux loix & aux hommes; mais puiſqu'on n'admet point
„ parmi nous d'égliſe infaillible qui ait droit de preſcrire à
„ ſes membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu
„ dans l'égliſe, je ne dois plus qu'à Dieu ſeul compte de
„ ma foi.

„ J'ajoute à cela que lorſqu'après la publication de l'Emile,

„ Que toutes choſes ſe faſſent avec
„ *bienſéance* & avec *ordre*. I. Epitre
„ aux Corinth. chap. 14. v. 40.

„ Ces trois choſes demeurent, la
„ foi, l'eſpérance & la *charité*, mais
„ *la plus grande eſt la charité*. Idem,
„ chap. 13. v. 13. „

Voyez encore la premiere Epître à Timothée chap. 1. v. 5. L'Evangile ſelon S. Jean, chap. 5. v. 39. & v. 58. L'Epitre aux Romains, chap. 10. v 9. & 13. L'Epitre à Tite, chap. 3. v. 8. La premiere Epitre de S. Pierre, chap. 3. v. 13. L'Epitre de S. Jude, v. 20. & 21. &c. &c. &c.

A la bonne heure que notre Clergé cherche à innover dans la doctrine reçue! mais vouloir à l'inſtruction unir l'inquiſition, c'eſt trop prétendre dans un pays dont chaque citoyen ſuce avec le lait de ſa nourrice, l'amour de la liberté & de ſes droits. Que nos Paſteurs ſe rappellent les flots de ſang dont une ſemblable prétention inonda les Pays-Bas, & ſurement *l'eſprit de corps* cédera avec attendriſſement ou avec effroi, à *l'eſprit de patriotiſme.*

» je fus admis à la communion dans cette paroiſſe, il y a » près de trois ans, par M. de M***. je lui fis par écrit » une déclaration dont il fut ſi pleinement ſatisfait, que non-» ſeulement il n'exigea nulle autre explication ſur le dogme, » mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me » tiens exactement à ſa promeſſe, & ſur-tout à ma déclara-» tion : & quelle inconſéquence, quelle abſurdité, quel ſcan-» dale ne ſeroit-ce point de s'en être contenté, après la » publication d'un livre où le chriſtianiſme ſembloit ſi vio-» lemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, » après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut » errer, ſans doute, puiſqu'il eſt homme, mais où du moins » il erre en chrétien (*p*), puiſqu'il ne ceſſe de s'appuyer » pas à pas ſur l'autorité de l'Evangile? C'étoit alors qu'on » pouvoit m'ôter la communion, mais c'eſt à préſent qu'on » devroit me la rendre. Si vous faites le contraire, Meſſieurs, » penſez à vos conſciences ; pour moi, quoiqu'il arrive, la » mienne eſt en paix.

» Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toutes » ſortes de déférences, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'on » n'oublie pas aſſez la protection dont le Roi m'honore, » pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

» Recevez, Meſſieurs, je vous ſupplie, les aſſurances de » tout mon reſpect.

(*p*) Ajoutez, & avec un des arc-boutans de la Réformation, le célebre *Théodore de Beze*, que l'on ne fit pourtant pas marcher en conſiſtoire pour avoir dit dans une note ſur les verſets 23. & 24. du chap. 2. de l'Evangile ſelon S. Jean, *non ſatis tuta fides eorum qui miraculis nituntur.* Il eſt vrai que de ſon tems *réformation* n'étoit pas un mot vide de ſens.

» Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus
» admis à la communion en 1762, & que je confirme au-
» jourd'hui.

Signé, J. J. ROUSSEAU.

Quoique la déclaration dont il eſt fait mention, ait paru depuis long-tems, j'ai cru ne pas devoir la ſupprimer ici. La voici donc:

MONSIEUR,

« Le reſpect que je vous porte, & mon devoir comme
» votre paroiſſien, m'obligent, avant que d'approcher de la
» ſainte Table, de vous faire de mes ſentimens en matiere
» de foi, une déclaration devenue néceſſaire par l'étrange
» préjugé pris contre un de mes écrits.

» Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent
» en cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, faute
» d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu.

» Comme vous n'êtes pas, Monſieur, dans ce cas-là,
» j'attends de vous un jugement plus équitable : quoi qu'il
» en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes éclairciſſemens, &
» comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je
» l'abandonne tel qu'il eſt au blâme ou à l'approbation des
» ſages, ſans vouloir ni le défendre, ni le déſavouer.

» Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous
» déclare, Monſieur avec reſpect, que depuis ma réunion à
» l'égliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la
» religion chrétienne réformée une profeſſion d'autant moins
» ſuſpecte,

„ ſuſpecte, que l'on n'exigeoit de moi, dans le pays où j'ai
„ vécu, que de garder le ſilence, & laiſſer quelque doute
„ à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois
„ exclu par ma religion; je ſuis attaché de bonne foi à
„ cette religion véritable & ſainte, & je le ſerai juſqu'à mon
„ dernier ſoupir, je deſire d'être toujours uni extérieurement
„ à l'égliſe, comme je le ſuis dans le fond de mon cœur;
„ & quelque conſolant qu'il ſoit pour moi de participer à la
„ communion des fideles, je le deſire je vous proteſte, au-
„ tant pour leur édification que pour mon propre avantage,
„ car il n'eſt pas bon que l'on penſe qu'un homme de bonne
„ foi qui raiſonne, ne peut être un membre de Jéſus-Chriſt (*q*).

„ J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale,
„ & vous conſulter ſur la maniere dont je dois me conduire
„ en cette occaſion, pour ne donner ni ſurpriſe au Paſteur
„ que j'honore, ni ſcandale au troupeau que je voudrois
„ édifier.

Après bien des difficultés de la part du Paſteur pour la réception de ces deux écrits, l'officier du Prince l'emporta, & obtint que lecture en fût faite. M. de M * * *. contre l'ordre naturel des choſes, débuta par la déclaration; lecture qu'il accompagna de fréquens mouvemens d'épaule, ou qu'il coupa par différens commentaires, tous fort expreſſifs, fort édifians, mais très-ſinguliers dans un Paſteur qui, depuis deux ans & demi, trouvoit cette même déclaration ſuffiſante pour en admettre l'auteur à ſa communion.

(*q*) Il ne tiendra pourtant pas au Clergé Chrétien que l'on penſe comme cela.

Ce n'eſt pas la ſeule indécence dont l'aſſemblée fut témoin : l'homme de Dieu tenta d'interrompre l'homme du Prince, pendant que celui-ci opinoit; & voyant la tournure que prenoit la délibération, il oſa propoſer de la renvoyer à un autre jour, ſous le prétexte frivole & inoui de l'abſence d'un des anciens, ſur le ſuffrage duquel il croyoit ſans doute pouvoir compter. Ses efforts inutiles de ce côté, il les tourna d'un autre, & ſans pudeur, prétendit deux voix en chapitre, lui qui par délicateſſe auroit, dans ce cas particulier dû s'abſtenir de voter, par cela même qu'il étoit cenſé partie dans cette affaire, comme repréſentant de la vénérable Claſſe, en vertu de la direction qu'il en avoit exhibée, & à laquelle il demandoit que l'on ſe conformât dans la délibération; mais il vouloit l'emporter *per fas & nefas*.

A l'iſſue du conſiſtoire, ſon mécontentement éclata contre ceux des anciens qui n'avoient pas opiné du bonnet avec lui. Il leur reprocha avec aigreur de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur ſpirituel : *il eſt plus ſûr pour nous d'écouter celle de la conſcience*, lui répondirent-ils.

Ils avoient en effet eu le tems de faire leurs réflexions, & de comprendre par la conduite même de ce guide ſpirituel, combien on les avoit abuſés, à quelles fauſſes démarches on vouloit les entraîner; & craignant les ſuites qu'elles pouvoient avoir, quatre d'entr'eux adreſſerent au Conſeil d'Etat, juge d'ordre, la requête que vous trouverez ci-après.

Mais arrêtons-nous un moment. Je vois d'ici votre ſurpriſe, & je vous entends, Monſieur, me répétant d'après Boileau:

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots !

me demander; ce fiel d'où peut-il provenir ? Quelle eſt la raiſon ſuffiſante de cette furieuſe animoſité ? Un Paſteur dont M. Rouſſeau a parlé deux fois avec éloges (*r*), doit avoir eu de grands motifs pour démentir lui-même ces éloges ! Sans doute, Monſieur : auſſi ſe dit-on à l'oreille, ce mot du guet ſacré, *Auri ſacra fames.*

Voilà tout ce que je vous dirai ; devinez le reſte, & paſſons à la requête des anciens.

A Monſieur le Préſident & à Meſſieurs du Conſeil d'Etat.

MESSIEURS,

» Les anciens ſouſſignés membres du Conſiſtoire admo-
» nitif de Motiers & Boveresse, prennent la liberté d'expoſer
» à Vos Seigneuries, diſant, qu'infiniment alarmés d'être
» requis à délibérer ſur un cas qui ſurpaſſe nos foibles con-
» noiſſances, nous venons ſupplier Vos Seigneuries de vouloir
» nous donner une direction pour notre conduite ſur les trois
» chefs ſuivans.

» 1°. Si nous ſommes obligés de *ſévir* & *ſcruter* ſur les
» croyances & ſur la foi ?

(*r*) Voyez la lettre à M. l'Archevêque de Paris. Voyez encore le volume des Lettres écrites de la Montagne, pag. 163. à la note.

A propos de ces éloges, une dame d'ici qui connoît bien ſon monde, dit fort plaiſamment qu'elle avoit été, comme bien d'autres, ſcandaliſée des Ouvrages de M. *Rouſſeau*, de ſes aſſertions, il eſt vrai, plus que de ſes doutes, alléguant en preuve les deux citations ci-deſſus. Chacun fut de ſon ſentiment, & lorſque cette plaiſanterie parvint à M. Rouſſeau, il répondit dans l'amertume de ſon cœur : *Oui, je dois avoir compris qu'il ne faut louer aucun homme d'Egliſe de ſon vivant.*

„ A ce premier article, nous avouons ingénument notre „ peu de suffisance pour la Théologie, estimant que l'on ne „ peut raisonnablement en exiger de nous, ayant toujours „ cru que le devoir de notre charge étoit borné à simplement „ délater & réprimer les déréglemens scandaleux, & l'irré- „ gularité des mœurs, sans vouloir empiéter sur *l'Autorité* „ *Souveraine* de qui nous dépendons (*s*).

„ 2°. Si un Pasteur peut & doit avoir *deux* voix délibé- „ ratives dans son consistoire ?

„ Sur ce second chef, le consistoire de Motiers & Bove- „ resse est composé de six anciens, ayant M. son Pasteur „ pour président ; & cette maxime une fois introduite, les „ anciens ne serviroient dans les délibérations que d'*ombres* „ (*t*), à moins de l'unanimité entr'eux.

„ Et enfin si M. le Diacre du Val-de-Travers a droit de „ séance & de voix délibérative dans le consistoire de Mo- „ tiers & Boveresse ?

„ A ce dernier article, il nous paroît que si Monsieur le „ Diacre veut se prêter à la *correction*, il doit aussi s'employer „ à l'*instruction* & à l'*édification*, & que Messieurs les Pas- „ teurs ne doivent point *lui* empêcher de faire les catéchismes „ qu'il doit *légitimement* à la chapelle de Boveresse (*u*).

(*s*) O bonnes gens, vrais Helvétiens ! vous n'avez donc pas encore appris à faire céder en toute sureté de conscience vos devoirs de sujets à un peu de complaisance pour vos conducteurs spirituels ?

(*t*) Et c'est precisément ce que l'on veut que vous soyez, tant que vous vous mêlerez d'avoir un sentiment à vous.

(*u*) Pour entendre ceci, il faut savoir que sur la demande des Pasteurs, les communautés du Val-de-Travers qui avoient une fondation pour un

„ Oui, Meſſeigneurs, le premier article de nos très-humbles repréſentations nous alarme, puiſqu'il ſurpaſſe & notre „ pouvoir & nos foibles connoiſſances, & les deux ſeconds „ nous intéreſſent d'autant, qu'attachés à notre devoir, & „ jaloux de le remplir, nous pourrions être repris, pendant „ que nous ſerions parfaitement innocens. Nous nous flattons donc, dès-là, que Vos Seigneuries voudront bien „ nous diriger par leur arrêt, & ce nous ſera un nouveau „ motif d'adreſſer à Dieu les vœux les plus ſinceres pour la „ conſervation de Meſſieurs du Conſeil d'Etat (*x*).

Sur cette requête préſentée le premier de ce mois, le Gouvernement jugea convenable d'expédier ſur le champ ces ordres préliminaires.

Régent d'école, conſentirent à ſupprimer cette place, & en tranſmettre la penſion à celle d'un Diacre chargé de ſoulager le Clergé dans ſes fonctions. Ceux de Bovereſſe réſerverent que le Diacre viendroit tous les quinze jours faire un catéchiſme dans leur Chapelle, afin que leurs enfans ne reſtaſſent point privés de toute inſtruction. Ce qui fut convenu & accordé. Hélas! depuis dix ans, les pauvres gens plaident pour leur catéchiſme & pour leur Chapelle délaiſſée. On les laiſſe crier, & bien différens des Paſteurs de la primitive Egliſe, qui bravant les croix & les bûchers, couroient *gratis* ſolliciter les peuples à recevoir leurs inſtructions, les nôtres, mieux aviſés, trouvent plus doux & plus commode de borner leur ſollicitude paſtorale à être exacts à l'échéance de la Prébende. On doit pourtant cet aveu à la vérité, c'eſt que la Prébende en queſtion eſt un objet très-minime, & ne ſauroit payer à ſa valeur une choſe auſſi précieuſe que l'inſtruction dont elle eſt le ſalaire.

(*x*) Les quatre dignes anciens qui ont compoſé & ſigné cette requête méritent d'être connus par leurs noms que voici: *A. H. Bezencenet*, *A. Favre*, *L. Barrelet*, *A. Jeanrenaud.*

Du premier Avril.

„ VU en Conseil les relations de M. Martinet, Conseiller „ d'Etat, Capitaine & Châtelain du Val-de-Travers ; en date „ des 25 & 30 Mars dernier, au sujet de ce qui s'est passé en „ consistoire admonitif dimanche 24 & vendredi 29 dudit „ mois, par rapport au Sieur Rousseau ; ensemble les repré- „ sentations des quatre anciens d'Eglise, Favre, Bezencenet, „ Barrelet & Jeanrenaud, & délibéré, il a été dit qu'on ap- „ prouve en entier la conduite de mondit Sieur le Châtelain, „ & qu'en attendant que les ordres sur le fond de cette affaire „ lui parviennent, il doit apprendre au Sieur Rousseau que „ le Conseil le fera jouir de toute la protection que le Roi „ lui accorde, de la bienveillance dont Mylord Maréchal „ l'honore, & de celle qui lui est due, comme sujet de cet „ Etat ; & qu'en conséquence on le dispense de comparoître „ sur toutes & telles citations qui pourroient lui être adressées „ de la part dudit consistoire, toutes ses opérations étant „ sursises à son égard, en attendant qu'il soit donné dans peu „ un ordre définitif qui mette cette affaire en regle.

Le lendemain intervint l'arrêt suivant.

Du 2 Avril.

„ SUR la requête des anciens du consistoire de Motiers „ & Boveresse, &c. Il a été dit, qu'on loue & approuve la „ délicatesse, & les sages intentions des quatre anciens qui „ ont présenté la présente requête, & pour répondre aux

» trois articles qu'elle renferme, le Conſeil prononce ſur le » premier.

» Que comme le conſiſtoire admonitif n'a pour objet que » les déſunions & les mauvaiſes mœurs, & les ſcandales, » il n'eſt point de ſa compétence de s'ingérer dans d'autres » affaires; & qu'il n'a ſur-tout aucune autorité pour ſe faire » rendre compte de la croyance & de la foi d'une perſonne, » qu'il en a bien moins encore pour ſévir en pareille cauſe, » puiſqu'il dépend d'un ſupérieur à qui il doit rapporter ce » qu'il découvre important en ce genre, & à qui ſeul il ap- » partient d'en faire la recherche, ſuivant ſa prudence, & » la punition ſi le cas l'exige, ſuivant la forme judicielle & » la loi; conſéquemment que leſdits quatre anciens ſeront » fondés à refuſer d'en connoître, & juger, même en étant » requis par le Paſteur, ne devant ſe prêter en aucune ma- » niere *aux entrepriſes contraires aux conſtitutions de l'Etat*, » dans leſquelles *on pourroit chercher à les faire entrer* (y). Quant au ſecond article.

» Qu'il n'a jamais été d'uſage que le Paſteur préſident au » conſiſtoire admonitif ait plus d'une ſimple voix, & *que tel* » *qui en prétendroit une double*, ſeroit réprimé comme il » conviendroit, & contenu en ſes vrais fonctions; qu'il ne lui » eſt même pas permis *de porter en conſiſtoire le réſultat*, » *ſoit les concluſions de la compagnie des Paſteurs*, dont le » conſiſtoire ne peut, & ne doit être affecté; cette compa- » gnie n'ayant aucune autorité ſur lui; qu'un Paſteur peut

(y) Miniſtres d'un Dieu de paix, qui veut que l'on ſoit ſoumis aux Puiſ-ſances, notez ceci!

„ bien à la vérité la conſulter pour ſa direction particuliere, &
„ même ſuivre cette direction, ſi cela lui convient, mais qu'elle
„ ne doit gêner en rien l'entiere liberté des ſuffrages des au-
„ tres membres dudit conſiſtoire, quels qu'ils ſoient; ce que
„ tout officier qui y aſſiſte doit faire exactement obſerver.

Et quant au troiſieme article de la requête ci-deſſus.

„ Il eſt ordonné à M. Martinet Conſeiller d'Etat, Capi-
„ taine & Châtelain du Val-de-Travers, de rechercher, non-
„ ſeulement ce qui s'eſt pratiqué depuis un tems, mais de
„ plus, ce qui peut avoir été ſtatué de fondation ou dans la
„ ſuite, touchant le prétendu droit de ſéance du Diacre du
„ Val-de-Travers dans le conſiſtoire admonitif de Motiers
„ & Boveresse; & ſur ſon rapport, il en ſera ordonné comme
„ il conviendra (z).

Voilà, Monſieur, à quoi en ſont les choſes. Il faut eſpérer que la vénérable Claſſe aura en cette occaſion aſſez de bon ſens pour s'appliquer cette maxime, *noli movere camarinam*, & aſſez de patriotiſme pour ſe tranquilliſer (*a*), ſur-tout après la lettre que M. Rouſſeau vient d'adreſſer à M. le Procureur Général, & que je vais vous tranſcrire pour faire la clôture de la mienne.

(z) Cet arrêt émané du Juge d'ordre, en ſervant de piece juſtificative aux faits allégués ci-deſſus, fait encore l'éloge de notre Gouvernement, & devient pour tout bon citoyen de cet Etat, un titre auſſi précieux, que la *grande Chartre* peut l'être aux Anglois.

(*a*) On aſſure que c'eſt en effet le parti que veut prendre notre Clergé, & que M. de M***. ſe tranquilliſe auſſi dans le doux eſpoir que *ſous un autre regne, les choſes iront mieux pour lui & pour la vénérable Claſſe.* Ce trait manquoit encore à l'éloge du Souverain, ſous le regne duquel nous avons le bonheur de vivre.

A Motiers le 9 Avril 1765.

„ PERMETTEZ, Monſieur, qu'avant votre départ, je „ vous ſupplie de joindre à tant de ſoins obligeans pour moi, „ celui de faire agréer à Meſſieurs du Conſeil d'Etat mon „ profond reſpect, & ma vive reconnoiſſance. Il m'eſt extrê„ mement conſolant de jouir, ſous l'agrément du Gouver„ nement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore „ & des bontés de Mylord Maréchal; de ſi précieux actes „ de bienveillance m'impoſent de nouveaux devoirs que mon „ cœur remplira toujours avec zele, non-ſeulement en fidele „ ſujet de l'Etat, mais en homme particuliérement obligé à „ l'illuſtre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu „ juſqu'ici dans ma conduite une ſimplicité ſincere, & autant „ d'averſion pour la diſpute que d'amour pour la paix. J'oſe „ dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ſes „ opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & „ ſociale; ſi dans la chaîne de mes diſgraces, les ſollicita„ tions (*b*), le devoir, l'honneur même m'ont forcé de „ prendre la plume pour ma défenſe, & pour celle d'autrui,

(*b*) Sollicitations venues de Geneve même, multipliées, & reitérées pendant pluſieurs mois, & auxquelles il n'eſt pas étonnant que l'amitié, *le devoir & l'honneur* aient fait céder M. *Rouſſeau.* Ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'on ait voulu voir dans ces *Lettres écrites de la Montagne* ce qui ne s'y trouve pas. Pour moi, j'avoue de bonne foi, au riſque du *Haro*, que la conduite ſage, réſervée & patriotique (*) tenue par la Bourgeoiſie de Geneve,

(*) Quoi qu'en diſe l'Auteur des *Dialogues entre un citoyen de Geneve & un Etranger*, qui fait parler ſon citoyen comme un *enfant* & ſon étranger comme un *étranger.*

» je n'ai rempli qu'à regret un devoir ſi triſte, & j'ai regardé cette cruelle néceſſité, comme un nouveau malheur » pour moi. Maintenant, Monſieur, que graces au ciel, j'en » ſuis quitte, je m'impoſe la loi de me taire; & pour mon » repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, » je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, » à ne plus traiter aucune matiere qui puiſſe y déplaire, ni » dans aucun des Etats voiſins. Je ferai plus, je rentre avec » plaiſir dans l'obſcurité, où j'aurois dû toujours vivre, & » j'eſpere ſur aucun ſujet ne plus occuper le public de moi. » Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie » un tribut plus digne d'elle; je lui ſacrifie un bien très-peu » regrettable, & je préfére infiniment au vain bruit du monde, » l'amitié de ſes membres, & la faveur de ſes chefs.

» Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles » ſalutations ».

Signé J. J. ROUSSEAU.

J'ai l'honneur, &c. &c.

Neufchâtel 14 Avril 1765.

depuis la publication de cet ouvrage, m'a paru cadrer exactement avec les maximes & les conſeils que reſpirent ces lettres. Je comprends pourtant qu'avec moins d'amour que moi pour la *Liberté*, & moins d'averſion pour le *Deſpotiſme*, l'on peut ne pas approuver la publicité de cet ouvrage, & travailler à faire mériter à ſon Auteur le titre de *Confeſſeur de la vérité & de la liberté.*

P. S. En revoyant ma lettre, je m'apperçois, Monſieur, que j'ai mal tenu mes engagemens, & que j'ai perdu de vue le projet de ne point m'appeſantir ſur les détails. Que voulez-vous? C'eſt la marche du cœur. Inſenſiblement il s'échauffe, ſur-tout *en ſi beau ſujet de parler.* Je ne me flatte pourtant pas de vous avoir tout dit, & c'eſt préciſément ce qui me tranquilliſe.



RÉFUTATION
DU
LIBELLE PRÉCÉDENT,

Par M. le Professeur DE MONTMOLLIN, *Pasteur des Eglises de Motiers - Travers & Boveresse.*



LETTRE PREMIERE.

JE suis pénétré, Monsieur, de la plus vive reconnoissance, de l'intérêt que vous prenez à ce qui regarde notre compagnie des Pasteurs, & à ce qui me concerne personnellement; vos lumieres, votre piété, votre zele & votre attachement pour la religion me sont de sûrs garans de l'accueil favorable que le public fera à la petite brochure que je mets au jour, à vos pressantes requisitions.

Si je n'avois consulté que mon repos & ma tranquillité, j'aurois gardé le silence sur le libelle que l'anonyme vient de publier, comme digne de tout mon mépris, & de celui de tous les honnêtes gens, parce que ce n'est qu'un tissu de faits déguisés, tronqués & controuvés; un tissu d'injures & de calomnies, qui portent avec elles le caractere de réprobation.

Tout Auteur qui n'ose pas se nommer, quand il est question de faits & de personnalités, a été de tout tems envisagé avec opprobre; autrement dans quels désordres affreux la

ſociété ne ſeroit-elle pas plongée ? Il n'y a perſonne qui ne fût expoſé aux traits les plus envenimés des calomniateurs, autant vaudroit-il aller égorger un homme dans ſon lit.

Un ſage a dit, avec bien de la raiſon, que tout homme, qui en pareilles occaſions ſe tient derriere le rideau & garde l'anonyme, ne doit point être cru. J'ai ouï répéter cela, après ce ſage, plus d'une fois à M. Rouſſeau, à qui du reſte je n'impute rien, quant à ce libelle; ce ſeroit lui faire outrage, & je ſuis perſuadé, ſi j'ai bien cru connoître M. Rouſſeau en ceci, pendant que je l'ai fréquenté, qu'il ne ſait pas gré à l'anonyme de la façon peu ménagée dont il a plaidé ſa cauſe.

Je ne dois pas me mettre beaucoup en peine de connoître l'auteur de ce libelle; je ne le deſire pas même, & je ne dirai point avec un célebre Auteur moderne : *c'eſt un tel, je l'ai reconnu d'abord à ſon ſtyle paſtoral.* J'abandonne au public le ſoin de porter ſon jugement.

Vous me demandez des éclairciſſemens. Vous eſtimez, avec raiſon, que l'honneur de la religion, celui de notre compagnie, & le mien propre l'exigent abſolument. Je mettrai donc la main à la plume.

Je ne crains point de me nommer, ni de nommer les perſonnes qui peuvent être intéreſſées dans cette affaire, parce que je n'expoſerai rien qui ne ſoit exactement vrai, & que d'ailleurs je me ferai une regle d'écrire avec la plus grande modération, ſi conforme au glorieux caractere que je porte, & à mon caractere perſonnel. Et quoique l'anonyme cherche à me noircir, à me repréſenter comme un intolérant, un perſécuteur, & à faire de moi le portrait le plus odieux,

j'imiterai le divin maître que je fers, *qui ne rendoit point outrage pour outrage, qui n'ufoit point de menace, mais fe remettoit à celui qui juge juftement* (*c*).

Cette premiere lettre fera comme un préliminaire de mes fubféquentes. Vous recevrez au plutôt une feconde épître; mes occupations font fi grandes, que je ne puis écrire qu'à différentes reprifes. Agréez les affurances du tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

A Motiers-Travers ce 10 Juin 1765.



LETTRE II.

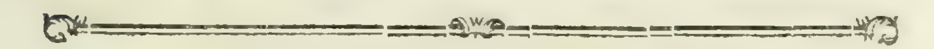
JE vous remercie, Monfieur, de ce que vous me dites d'obligeant, & de la peine que vous reffentez de la témérité avec laquelle l'écrivain anonyme s'eft acharné à vouloir me flétrir dans l'efprit du public. Je vous protefte que j'en fuis plus chagrin, pour la vérité & pour mes amis, que pour moi-même; car celui qui agit en bonne confcience, & qui a fait fon devoir ne doit rien craindre.

Je vais entrer en matiere. Ce fera une hiftoire détaillée & circonftanciée, mais vraie. Si l'on n'y trouve pas le brillant du ftyle, l'on y trouvera la fimplicité & la candeur. Je l'accompagnerai de courtes réflexions & de notes, pour mettre en état le lecteur d'affeoir fon jugement, & quoique dans cet

(*c*) I. Ep. de St. Pierre II. 23.

ouvrage je ne dusse parler que de moi, je ferai cependant obligé de faire de tems en tems mention de la conduite de la compagnie des Pasteurs, par la connexité qu'elle a avec la mienne.

Rien ne pourra mieux vous mettre au fait de celle que j'ai tenue à l'égard de M. Rousseau, qu'une lettre qu'il m'écrivit en 1762, lorsqu'il fut question de son admission à la communion, & une que j'écrivis moi-même à Geneve & dans d'autres lieux protestans à des personnes respectables par leurs rangs, & leurs emplois dans le civil & dans l'église. Je les transcrirai ici fidellement l'une & l'autre.



LETTRE DE M. ROUSSEAU

Au Professeur de Montmollin.

Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

„ LE respect que je vous porte, & mon devoir comme votre „ paroissien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de „ vous faire de mes sentimens, en matiere de foi, une décla- „ ration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre „ un de mes écrits, sur un requisitoire calomnieux, dont on „ n'apperçoit pas les principes détestables.

„ Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent en „ cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, dont les „ dogmes intolérans & ſanguinaires ſont ſeuls attaqués, & „ détruits dans mon livre; ſuivant ainſi ſans examen une au- „ torité ſuſpecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute „ même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monſieur, „ dans ce cas - là, j'attends de vous un jugement plus équi- „ table. Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes „ éclairciſſemens, & comme je ne pourrois l'expliquer que par „ lui-même, je l'abandonne tel qu'il eſt au blâme, ou à l'ap- „ probation des ſages, ſans vouloir le défendre, ni le déſavouer.

„ Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous „ déclare, Monſieur, avec reſpect, que depuis ma réunion à „ l'égliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la reli- „ gion chrétienne réformée, une profeſſion d'autant moins „ ſuſpecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu, „ que de garder le ſilence, & laiſſer quelques doutes à cet „ égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par „ ma religion. Je ſuis attaché de bonne foi à cette religion „ véritable & ſainte, & je le ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir. „ Je deſire être toujours uni extérieurement à l'égliſe, comme „ je le ſuis dans le fond de mon cœur, & quelque conſolant „ qu'il ſoit pour moi de participer à la communion des fideles; „ je le deſire, je vous proteſte, autant pour leur édification, „ & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: „ car il n'eſt pas bon qu'on penſe qu'un homme de bonne foi „ qui raiſonne, ne peut être un membre de Jéſus-Chriſt.

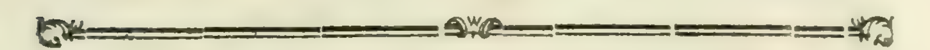
„ J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale, &

„ vous

„ vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire en
„ cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que
„ j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

„ Agréez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

J. J. ROUSSEAU.



LETTRE
DU PROFESSEUR
DE MONTMOLLIN,
A M. N. N. A GENEVE.

Motiers-Travers, Comté de Neufchâtel, ce 25 Septembre 1762.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ FRERE,

(*d*) JE ne suis pas à ignorer les sentimens d'amitié & de bienveillance que vous avez pour moi, dont vous m'avez donné des preuves non équivoques en diverses occasions, & dont je viens de recevoir une nouvelle marque d'autant plus flatteuse pour moi, qu'elle me persuade plus que jamais du vif & tendre intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, par l'avis que

(*d*) Je fus obligé dans ce tems-là, d'envoyer la copie de la même lettre en divers lieux pour ma justification, parce que bien des gens, tant politiques qu'ecclésiastiques, trouvoient que j'avois trop étendu ma tolérance. Avant

vous me donnez de ce qui se débite dans votre ville, au sujet de la conduite que je dois avoir tenue à l'égard de M. Rousseau, & des éclaircissemens que vous me demandez là-dessus. Bien loin de me faire de la peine de vous les donner, je m'y crois obligé après ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer.

J'estime, Monsieur & très-honoré frere, qu'il convient que je reprenne les choses depuis leur origine.

Il y a environ trois mois que M. Rousseau se rendit à Motiers dans une maison où il loge actuellement, où il fait son ménage, & qui lui avoit été offerte par le propriétaire. Des amis & des parens me le recommanderent comme une personne de mérite & de mœurs, qui cherchoit une retraite pour y finir tranquillement ses jours, (e) *sans vouloir écrire*

d'envoyer cette lettre, j'eus la précaution de la communiquer à M. *Rousseau*, afin qu'elle fût l'interprete fidele de ses sentimens. Par un coup de la Providence, j'ai conservé l'original avec les corrections, retranchemens & additions qu'y fit M. *Rousseau* de sa propre main, ce qui vaut sa signature. J'offre de communiquer l'original à quiconque sera curieux de le voir. Je dois ajouter que quelque tems après, des amis de Geneve de M. *Rousseau* m'en demanderent des copies. Je m'en fis d'abord quelque peine, dans la crainte que cela ne pût occasionner quelques tracasseries dans la ville. Enfin je me déterminai à les leur envoyer, particuliérement sur un billet de M. *Rousseau* conçu en ces termes :

Rousseau *assure Monsieur le Professeur de son respect & lui communique une lettre qu'il vient de recevoir de Geneve. Il n'exige rien de sa bonté & de sa complaisance pour lui, quoiqu'il sente combien la circonstance présente est critique. Il le prie seulement de lui faire dire s'il enverra ou non la copie qu'on lui demande, afin que de son côté il se conduise en conséquence du parti que prendra Monsieur le Professeur.*

Ce Lundi matin.

(e) Les additions & changemens faits par M. *Rousseau*, & écrits de sa propre main, seront en caractere italique dans le corps de cette lettre. La mienne portoit, *& pour ne plus s'embarrasser d'écrire.*

davantage: c'eſt ce qui me fut confirmé de bouche par M. Rouſſeau, dont la ſanté eſt foible & chancelante, & qui dépérit journellement. Il écrivit d'ici à Mylord, notre Gouverneur, pour lui demander la permiſſion d'habiter dans ce pays, ce que Mylord lui accorda. Il en informa le Roi, qui appointa la demande de M. Rouſſeau, (*f*) *ſuppoſant* qu'il ſe comporteroit d'une maniere convenable. Depuis-lors juſqu'à ce jour, M. Rouſſeau, que j'ai eu occaſion de voir ſouvent, s'eſt montré ſur un pied qui lui a été favorable, avec prudence, & avec diſcrétion; ſe refuſant avec politeſſe à ſatisfaire des curieux importuns, qui venoient pour lui faire des queſtions imprudentes & déplacées.

M. Rouſſeau a fréquenté très-aſſidument nos ſaintes aſſemblées avec reſpect, & avec une dévotion extérieure, qui a fait que le peuple en a jugé favorablement. J'ai eu pluſieurs converſations avec lui, & je lui ai fait pluſieurs objections ſur nombre de propoſitions contenues dans ſes ouvrages; mais il m'a toujours répondu avec modération, ſe plaignant amérement qu'il étoit enviſagé, non-ſeulement comme un incrédule & un ennemi de la religion, mais comme un athée; me proteſtant qu'il étoit ſincérement chrétien, & chrétien réformé. Le 24 août dernier, il m'écrivit la lettre dont vous me faites mention, & le lendemain il ſe rendit auprès de moi pour le même ſujet. J'eus occaſion alors d'être en converſation avec lui, & de lui parler plus particuliérement de ſes ouvrages, & ſur-tout de ſon EMILE, en lui faiſant obſerver, qu'il me paroiſ-

(*f*) J'avois mis: *dans l'attente.*

ſoit qu'il y avoit de la contradiction dans les principes qu'il a poſés dans ſon livre, avec le deſir ardent qu'il témoignoit de pouvoir participer à la Ste. Table avec les fideles; ſur quoi il me pria de l'entendre. Il me proteſta de nouveau, qu'il étoit dans le fond de ſon ame chrétien réformé; qu'il ſouhaitoit d'en faire tous les actes; qu'il regardoit comme tout ce qui pourroit lui arriver de plus conſolant, que de participer à la Ste. Table, & qu'il attendoit de ma charité paſtorale, que je ne lui refuſerois pas cette douce conſolation. A quoi il ajouta cette raiſon, pour prouver la ſincérité de ſon deſir & de ſa demande, c'eſt que c'étoit évidemment le motif de ſa conſcience, qui l'engageoit à me faire cette réquiſition, puiſqu'étant ſous la protection du Roi, il pourroit vivre dans ce pays ſans qu'il fût aſtreint à faire des actes extérieurs de la religion; qu'il deſiroit de tout ſon cœur de trouver Jéſus pour ſon ſauveur, lorſqu'il ſeroit appellé à paroître devant le ſouverain Juge. Et quant à ſon Emile, il me proteſta encore, qu'il n'avoit point eu en vue la religion chrétienne réformée, mais qu'il a eu uniquement dans ſon plan ces trois objets principaux.

Premiérement de combattre l'Egliſe Romaine, & ſur-tout ce principe qu'elle admet, qu'on ne peut être ſauvé hors de l'égliſe, puiſqu'un payen, homme de bien, comme un Socrate, qui n'ayant jamais ouï parler de Jéſus-Chriſt ni de l'Evangile, pourroit être ſauvé, quoique hors de l'égliſe, & qu'à cette occaſion il a exalté la religion naturelle, comme étant le fondement de la révélée, & qu'il a pu dire des choſes que l'on a appliquées à la religion chrétienne réformée, mais que ce n'a jamais été ſon intention.

Secondement de s'élever, non pas précisément directement, contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui, suivant le principe détestable de son Auteur, prétend que sentir & juger sont une seule & même chose, (*g*) *ce qui est évidemment établir le matérialisme.*

Troisiémement de foudroyer plusieurs de nos nouveaux philosophes, qui vains & présomptueux sapent par les fondemens, & la religion naturelle, & la religion révélée.

Vous comprenez, Monsieur & très-honoré frere, qu'il y avoit matiere à répondre amplement à M. Rousseau; ce que je fis aussi en lui disant franchement, que ses lecteurs n'avoient point compris son but; qu'il paroissoit même visiblement, qu'il rendoit tout douteux, & qu'il jettoit du ridicule sur la religion, tant par la maniere de s'énoncer, que par la méthode qu'il avoit employée. A quoi il me répondit, qu'il admettoit & croyoit tout ce qu'il y a d'essentiel dans la religion, & que tout ministre doit regarder comme essentiel. (*h*) *Que loin de jetter du ridicule sur la religion, il n'en avoit parlé qu'avec le plus profond respect, quoiqu'il eût mis aux prises deux adversaires, dont en imitant leur ton qu'il blâme, il en faisoit parler un avec moins de respect.* Qu'il m'avouoit ingénument qu'il avoit certains doutes, qui étoient plus forts que lui, & dont il n'étoit pas le maître; que cependant il penchoit toujours du côté le plus sûr, & reconnu comme le plus sûr; qu'il ne demanderoit pas mieux que d'être éclairci sur ses doutes. Il me déclara encore, que si l'on croyoit qu'il étoit pour l'indifférence des

(*g*) Addition faite & écrite par M. Rousseau.
(*h*) *Idem.*

religions, c'étoit une imputation (*i*) *fausse*, regardant la religion chrétienne comme véritable & sainte, & celle qui peut conduire au salut. Je lui répondis, que je ferois part & de sa lettre, & de son entretien au consistoire, & que je lui rendrois une réponse. Le consistoire unanimement statua, que M. Rousseau pouvoit communier, dans la supposition qu'il parloit sincérement, & que je le sonderois encore là-dessus. Je fis part à M. Rousseau de la délibération du consistoire; cependant après avoir pris des précautions pour savoir ce que dans notre église l'on penseroit de M. Rousseau, & si son admission à la communion ne causeroit aucun scandale, je m'en informai de mon côté; je n'appris rien qu'à son avantage, & les anciens me firent un pareil rapport; de sorte qu'après toutes les précautions je parlai à M. Rousseau & lui dis, de la part du consistoire, que j'avois été chargé de lui représenter, que tout homme qui venoit à la communion faisoit une profession publique de croire en Jésus-Christ, & que conséquemment les membres de l'église le regardoient comme membre de Christ; que s'il ne faisoit cet acte qu'extérieurement, je me croyois obligé de lui dire, qu'il seroit le plus insigne & le plus perfide de tous les hypocrites; que lui seul en rendroit compte à Dieu; mais que s'il agissoit sincérement, comme la charité & le christianisme m'ordonnoient de le croire, sur-tout connoissant ses lumieres & ses mœurs, je bénissois Dieu de cette heureuse circonstance, & que je l'en félicitois de tout mon cœur; que j'admirois là l'effet de la grace, & que s'il vouloit la seconder de son côté, il éprou-

(*i*) Expression ajoutée par M. Rousseau.

veroit par une douce expérience, que certains doutes qu'il avoit se dissiperoient insensiblement; qu'ayant l'esprit éclairé, & le cœur bon, l'ouvrage seroit bientôt couronné. Je lui parlai encore de son EMILE, & de la profession publique qu'il alloit faire du christianisme. Il me répondit qu'avec le tems on reviendroit des préjugés que l'on avoit pris contre lui. M. Rousseau communia le dimanche suivant avec une humilité & une dévotion qui édifia toute l'église, humilité profonde qui portoit avec elle le caractere de sincérité. Quoique l'incrédulité & la corruption soient presque parvenues à leur comble dans ce siecle, il y a cependant dans mon église des personnes éclairées & pieuses, qui se réjouirent & qui bénirent Dieu de cet acte religieux de M. Rousseau, qui s'est fait aimer & estimer dans ces cantons par sa douceur, son affabilité, sa modération, son silence, & ses aumônes, qu'il fait sans ostentation; car quoiqu'il ne soit pas riche, ni près de là, à ce que je crois, il se rend recommandable par ce dernier endroit, & s'élargit beaucoup sans éclat, le jour qu'il communia.

Qu'auriez-vous fait, Monsieur & très-honoré Frere, à ma place? Pour moi je vous proteste en bonne conscience, que j'aurois cru manquer à l'humanité, à la charité, au christianisme, & à mon devoir pastoral, si je me fusse refusé à l'instante demande de M. Rousseau. J'ai agi de bonne foi, parce que je crois que M. Rousseau a agi de bonne foi, & que comme la persuasion va par degrés, elle pourra atteindre à sa perfection. Il n'y a du reste que le Scrutateur des cœurs & des reins, qui puisse savoir si M. Rousseau est sincere. Je dois le penser par tous les signes extérieurs qu'il m'en a donnés, &

je me regarderois comme téméraire & même injuste, si je pensois autrement.

Cela n'empêche pas, Monsieur & très-honoré Frere, que je ne gémisse avec vous dans le fond de mon ame des progrès que fait l'incrédulité, du mépris que l'on fait ouvertement de la religion, du culte & des ministres. Chacun aujourd'hui veut faire l'esprit fort, & avoir des doutes; il n'y a pas jusques aux femmes qui ne s'en mêlent; depuis que la nouvelle fausse philosophie est venue à la mode, chacun veut dire sa raison & déraisonne.

J'ai eu occasion de dire bien des choses là-dessus à mon troupeau le jour du jeûne, ayant pris pour texte le ℣. 51 du Chap. VII du livre des Actes. Quoique je ne sois pas assez présomptueux que de priser mes ouvrages, cependant si vous êtes curieux de lire ce sermon, qui m'a paru avoir été goûté, je vous en envoyerai une copie, en le soumettant d'avance à votre censure, & en vous priant de me faire part de vos remarques, dont je ferai mon profit.

J'avois oublié de vous dire, que sur la relation que j'ai faite à notre compagnie de ma conduite avec M. Rousseau, elle n'a pas été désapprouvée : cela n'a pas empêché qu'elle n'ait fait des démarches auprès du Gouvernement, pour que son EMILE ne se répandît pas dans ce pays.

Je ne sais comment la lettre que m'a écrite M. Rousseau est tombée à Geneve, ignorant du reste si elle est fidelle, car je n'en ai laissé prendre aucune copie, M. Rousseau m'a assuré qu'il n'en avoit point envoyé dans votre ville, & ne l'avoit communiquée à qui que ce soit.

Je consens très-agréablement que vous fassiez voir ma lettre, & même j'ose vous en prier, si vous jugez que cela soit convenable à l'édification. Je suis ministre de l'Evangile, je le prêche, & je ne me proposerai jamais autre chose que Jésus-Christ, & Jésus-Christ crucifié. Je suis zélé pour la saine doctrine, qui est uniquement celle de l'Evangile, & pour la doctrine reçue. La compagnie des Pasteurs, dont j'ai l'honneur d'être membre, & tous les habitans de ce pays me sont témoins, comme je me suis montré zélé, ferme, en même tems modéré à l'occasion de nos troubles fâcheux de la Chaux-de-fonds, qui comme vous le savez, sont heureusement finis.

Continuez à m'aimer, & à m'accorder votre précieuse bienveillance ; j'ose dire mériter ces sentimens de votre part, par ceux de la considération respectueuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR, ET TRÈS-HONORÉ FRERE,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

le Professeur de MONTMOLLIN.

Eh bien, *Monsieur*, suis-je un intolérant & un persécuteur ? *La charité est patiente, elle est pleine de bonté, la charité n'est point envieuse, la charité n'est point insolente, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle n'est point malhonnête, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'aigrit point, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. Elle excuse tout,*

elle croit tout, *elle espere tout*, *elle supporte tout.* I. Cor. XIII. 4-7. Cependant je fus dans la nécessité de me justifier, & dans le public, & dans l'étranger, singuliérement auprès de notre compagnie, dont quelques membres trouvoient que je m'étois un peu précipité.

Il feroit à souhaiter, pour ma tranquillité, que ma tolérance, fondée sur l'humanité & sur la charité, eût été alors un peu plus resserrée; je ne me verrois pas aujourd'hui traduit si indignement dans le public, & je ne serois pas la dupe de mon bon cœur (*k*).

Quel est le Pasteur qui ne se fût réjoui de voir M. Rousseau, dont la célébrité faisoit tant de bruit, se présenter sous une face aussi desirable pour la vérité & pour la religion? Je vous avoue, Monsieur, qu'indépendamment du plaisir que j'en ressentois pour le salut de M. Rousseau, & pour l'édification de la chrétienté, mon amour-propre étoit flatté de cet événement, que je regardois comme un des plus glorieux de ma vie. La suite m'a fait comprendre que je dois ici rappeller la note de ce que l'anonyme fait dire à une dame à mon sujet, page 147. *A propos de ces éloges*, *une dame d'ici*, *qui connoît bien son monde*, *dit fort plaisamment*, *qu'elle avoit été comme bien d'autres scandalisée des ouvrages de M. Rousseau*, *de ses assertions*, *il est vrai*, *plus que de ses doutes*, *alléguant en preuve les deux citations ci-dessus. Chacun fut de son sentiment*, *& lorsque cette plaisanterie parvint à M. Rousseau*, *il répondit*, *dans l'amertume de son*

(*k*) Mais, me dira l'anonyme, pourquoi avez-vous donc changé de conduite dans la suite? Je le renvoie pour le présent à mes remarques subséquentes.

cœur : oui, je dois avoir compris qu'il ne faut louer aucun homme d'église de ſon vivant. Oui, mon ami, je me ſuis dit auſſi à moi-même, c'eſt dans l'amertume de mon cœur que je dois avoir compris, qu'il ne faut louer aucun auteur de ſon vivant, ſur tout quand il ſe repoſe trop ſur la célébrité.

Promettre de ne plus écrire, & écrire toujours & plus que jamais ſur la religion, ſont des inconſéquences, ſont des problêmes, dont j'avoue ingénument ne pouvoir trouver la ſolution. L'anonyme, plus ingénieux, plus habile, & plus heureux que moi, pourra peut-être un jour nous la donner. J'ai l'honneur d'être plus que perſonne.

A Motiers-Travers, ce 13 Juin 1765.



LETTRE III.

JE continue ma narration, Monſieur, car ce détail ne doit être qu'hiſtorique, & ce feroit abuſer de votre patience, & de celle du public, ſi je voulois trop faire le raiſonneur; ce ſont des faits, & des faits qui parlent d'eux-mêmes.

Vous vous rappellerez, Monſieur, que dans ma derniere j'ai laiſſé M. Rouſſeau bien tranquille, parce que lui-même ſe procuroit cette tranquillité. Dans le tems que je m'endormois dans cette douce penſée, que j'étois perſuadé que M. Rouſſeau ne ſongeoit qu'à vivre en repos, & à ne plus écrire

fur la religion, jugez quelle fut ma furprife, à la lecture que je fis des *Lettres de la Montagne*, qui parurent fur la fin de l'année. Il m'en envoya un exemplaire avec une lettre, que j'infere ici (*l*). Je vis par ces écrits qu'il fe dévoiloit, & que ce n'étoit plus le Curé Savoyard qui parloit, mais M. Rouffeau lui-même.

(*l*) Que le lecteur fe mette à ma place, & qu'il juge ce que je devois penfer moi qui fuis Pafteur, lorfque je vis jufques à quel point M. *Rouffeau* outrageoit un Clergé fi diftingué & fi refpectable! J'avoue que je fus peu reconnoiffant de l'exception que M. *Rouffeau* a bien voulu faire de moi dans la note des Lettres de la Montagne, édition d'Amfterdam pag 78, puifqu'il me fembloit que ce blâme odieux qu'il a affecté de jetter fur le Clergé de Geneve, réjailliffoit en quelque façon fur moi & généralement fur tous les Miniftres de la religion. Celui qui ofe manquer indécemment à un Magiftrat refpectable, peut bien ofer injurier des Miniftres de la religion, qui n'ont pour toutes armes que la charité & la patience.





LETTRE

DE M. ROUSSEAU

AU PROFESSEUR DE MONTMOLLIN.

A Motiers, le 23 Décembre 1764.

« PLAIGNEZ-MOI, Monſieur, d'aimer tant la paix, & „ d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuſer à mes anciens „ compatriotes de prendre leur défenſe, comme ils avoient „ pris la mienne. C'eſt ce que je ne pouvois faire ſans re- „ pouſſer les outrages, dont par la plus noire ingratitude, „ les Miniſtres de Geneve ont eu la baſſeſſe de m'accabler „ dans mes malheurs, & qu'ils ont oſé porter juſques dans „ la Chaire ſacrée, où ils ſont indignes de monter. Puiſ- „ qu'ils aiment ſi fort la guerre, ils l'auront, & après mille „ agreſſions de leur part, voici mon premier acte d'hoſtilité, „ dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes „ prérogatives, qu'ils ſe laiſſent lâchement enlever; car pour „ inſulter à leur aiſe au malheureux, ils rampent volontiers „ ſous la tyrannie. La querelle au reſte eſt tout-à-fait per- „ ſonnelle entr'eux & moi, ou ſi j'y fais entrer la religion „ proteſtante pour quelque choſe, c'eſt comme ſon défenſeur „ contre ceux qui veulent la renverſer. Voyez mes raiſons, „ Monſieur, & ſoyez perſuadé que plus on me mettra dans „ la néceſſité d'expliquer mes ſentimens, plus il en réſultera

„ d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la justice que vous m'avez rendue.

„ Recevez, Monſieur, je vous prie, mes ſalutations & mon reſpect (*m*) „.

J. J. ROUSSEAU.

La compagnie des Paſteurs informée de la maniere dont on avoit enviſagé les Lettres de la Montagne dans toute la chrétienté, notamment dans les égliſes de ce pays, crut ne pouvoir ſe diſpenſer de prendre en objet ce livre là de même que la réimpreſſion des ouvrages de M. Rouſſeau, tant manuſcrits que déjà publiés.

Que cherche l'anonyme pour ce crime qu'il fait à la vénérable Claſſe, d'avoir gardé le ſilence une couple de mois? Falloit-il moins de tems à un Corps diſperſé dans tout le pays, pour examiner le livre en queſtion, pour en juger avec connoiſſance, & pour être aſſuré des effets qu'il produiroit?

(*m*) A propos de cette lettre & de l'envoi de ce livre, une Dame très-ſenſée me dit un jour fort naturellement. En vérité, Monſieur, de deux choſes l'une, ou il faut que M. *Rouſſeau* ait perdu la tête, ou qu'il croye que vous l'avez perdue.

Je tombai malade quelque tems après, & j'eus alors occaſion de voir chez moi des notables de ma paroiſſe, qui me parlerent avec affliction & avec amertume de ces Lettres de la Montagne, & des ſuites fâcheuſes qu'elles entraineroient après elles, diſant que l'on s'appercevoit deja que les méchans & les incredules s'enhardiſſoient, & les gens de bien en étoient navrés & troublés. Ils ajouterent même ingénument, que la paroiſſe étoit attentive à la conduite que je tiendrois à l'occaſion de cet ouvrage & de ſon Auteur. A quoi je répondis briévement que je ſavois mon devoir.

Ce ſont là les ſeuls alimens qui ont donné activité à ſon zele (*n*).

Dira-t-on que le clergé n'avoit pas qualité de prendre ces deux objets en conſidération? Son état ne l'y appelle-t-il pas néceſſairement? Ou il faut ceſſer d'être miniſtre de l'Evangile, ou ſi on l'eſt de bonne foi, il faut ſoutenir les intérêts de ſon divin Maître. Tous les clergés, de quelque communion qu'ils fuſſent, en auroient fait autant. Je ne crains point d'avancer, que nos égliſes & les égliſes voiſines, même d'une différente communion, ont été édifiées de cette conduite & de cette réſolution, qui cadre ſi bien à une compagnie de défenſeurs de la vérité, qui doivent ſe montrer pour la cauſe du Seigneur Jéſus.

L'anonyme n'eſt pas bien inſtruit, car la vénérable Claſſe fit en 1762 au ſujet d'Emile, des remontrances au Gouvernement pour qu'il empêchât que ce livre ne ſe répandît dans ce pays, ſans cependant faire mention de ſon Auteur. Sans doute que l'anonyme a eu des raiſons de ſupprimer cette anecdote, qui fait honneur à la modération de la vénérable Claſſe, par laquelle elle s'eſt diſtinguée en tout tems, quoi qu'en puiſſe dire l'Auteur du libelle.

(*n*) Je n'étois point dans cette aſſemblée, continuant à être malade, ſans aucune connoiſſance ni directe ni indirecte de ce qui y ſeroit traité, moins encore que les livres de M. *Rouſſeau* feroient l'objet d'une délibération que j'ai trouvée au reſte digne du zele du Clergé. Ce ne fut qu'au retour d'un Paſteur de mon voiſinage, que j'appris que notre Compagnie avoit fait des remontrances là-deſſus, au Gouvernement & au Magiſtrat municipal, & qu'elle étoit convoquée par le devoir pour les 12 & 13 Mars 1765, afin d'aviſer au parti que l'on devoit prendre par rapport à M. *Rouſſeau*.

Je pourrois mettre par forme de note ce que j'ai à ajouter; mais j'aime mieux l'inférer dans le corps de ma lettre. C'eſt de prier l'anonyme de recourir aux régiſtres du Conſeil d'Etat, où il trouvera la vérité du fait que j'avance.

Tandis que M. Rouſſeau n'a point troublé l'égliſe, la compagnie s'eſt tue. Je n'ai rien dit auſſi de mon côté. Il y a plus, c'eſt que je voyois avec un vrai plaiſir M. Rouſſeau, par l'attrait de ſa converſation.

Au reſte l'anonyme s'oublie étrangement, en cherchant à jetter du ridicule & ſur la conduite de ſon Magiſtrat, & ſur la mépriſe du Héraut, (*o*) qui annonçoit la proſcription des *Lettres de la Montagne.* Convenez, Monſieur, qu'il y a de l'imprudence dans cette réflexion; je parle pour l'honneur de ſon Magiſtrat & du mien : convenez que cette penſée, dont il s'applaudit, eſt encore plus heureuſement bête que la mépriſe de l'huiſſier.

L'anonyme s'oublie encore étrangement en maltraitant une compagnie reſpectable de Paſteurs. Je ne parle pas des injures dont il eſt fort prodigue à mon égard; je le pardonne ſincérement.

Je finis ici, & je paſſerai dans ma ſuivante aux faits les plus intéreſſans, dans le récit deſquels l'anonyme manifeſte une mauvaiſe foi, & une infidélité des plus marquées.

Pour vous, Monſieur, vous êtes vrai, vous aimez auſſi la vérité : je vous la rapporterai dans toute ſon exactitude. Croyez moi véritablement pour la vie.

A Motiers-Travers le 15 Juin 1765.

(*o*) pag. 129.

LETTRE

LETTRE IV.

ME voici, Monſieur, arrivé à l'époque où l'anonyme continue à s'évaporer, & à s'oublier contre le clergé, & contre moi.

Prenant le ton important, il s'imagine qu'il en impoſera à des gens raiſonnables, & qui ſavent peſer les choſes dans une juſte balance.

Pénétrons les prétendus myſteres de cet Auteur, qui croit y être initié, quoiqu'il n'y connoiſſe pas même la marche. L'on diroit à l'entendre, qu'il a été dans les ſecrets du ſanctuaire. Il n'y a point de ſecrets dans le ſanctuaire, que ceux auxquels le ſerment oblige. Quand il eſt queſtion de l'Evangile, & de l'édification de l'égliſe, ce ſanctuaire manifeſte publiquement ſes réſolutions, comme il l'a fait dans l'occaſion de M. Rouſſeau, & comme il le fera toujours en tems convenable. *Le regne de Jéſus-Chriſt n'eſt point un regne caché.* Mais il y a des circonſtances où la prudence veut que l'on garde le ſilence pour un tems.

La vénérable Claſſe ſéjourna les 12 & 13 mars pour aviſer aux moyens d'obvier aux ſcandales que le dernier ouvrage de M. Rouſſeau occaſionnoit.

N'en déplaiſe à l'Auteur, le clergé ſelon les conſtitutions eccléſiaſtiques de ce pays, a inſpection ſur la foi comme ſur les mœurs quand il en réſulte du ſcandale : c'eſt le texte, c'eſt l'eſprit de notre diſcipline, & on pourroit en citer des exemples. Inquiſition dit l'Auteur; fades plaiſanteries, & ab-

ſurdité, puiſqu'il s'agiſſoit d'un fait public & que l'Inquiſition, ſelon la ſignification même du mot, n'a pour objet que des faits cachés.

Avant l'époque de l'aſſemblée du Clergé des 12 & 13 mars, je crus, quoi qu'à peine convaleſcent, & malgré le tems rigoureux, que ma ſollicitude paſtorale m'appelloit à voir M. Rouſſeau, que je n'avois point vu pendant ma maladie. Je me tranſportai donc chez lui le vendredi 8 mars après midi; pour l'engager à prendre un parti qui pût s'accorder avec mes ſentimens pour lui, & avec mon devoir. J'expoſai à M. Rouſſeau les alarmes où j'étois ſur ſon compte, les ſuites que je prévoyois du réſultat de la vénérable Claſſe. Je lui ouvris mon cœur, je lui parlai en citoyen, en chrétien, en paſteur, & en ami. C'étoit peut-être un *trop fait* de ma part, mais mon cœur me dictoit cette démarche (*p*).

Je vous le confeſſe, Monſieur, j'avois envie d'éviter du chagrin à M. Rouſſeau, parce que je croyois alors en bonne conſcience qu'il erroit de bonne foi.

Je lui propoſai divers expédiens, entr'autres qu'il voulût bien me promettre qu'il ne communieroit pas aux fêtes de Pâques, tant pour ſon bien, que pour l'édification, & que dans cet intervalle, la grande fermentation qui agitoit les eſprits ſe calmeroit peut-être. Etoit-ce la conduite d'un perſécuteur?

M. Rouſſeau héſita quelques momens ſur ſa réponſe. Enfin,

(*p*) Un trop fait, parce que le Corps dont je ſuis membre, m'avoit inſinué en quelques occaſions, que j'étendois bien loin ma tolérance pour M. *Rouſſeau.*

il me dit, que si je le garantissois pour les fêtes suivantes, il pourroit bien se rendre à mes raisons. Je lui représentai, que cela ne dépendoit pas de moi, que j'étois membre d'un Corps, & que je n'avois que mon suffrage. Il s'obstina à me dire que son sort étoit entre mes mains, & qu'il vouloit tout ou rien. Je ne laissai pas de l'assurer, que je lui ferois tout le bien possible, autant que cela pourroit s'accorder avec mon devoir. M. Rousseau me repartit qu'il prenoit engagement avec moi de ne plus écrire sur aucune matiere de religion, & qu'ainsi il espéroit qu'on le laisseroit tranquille, & tout de suite il ajouta : *Eh bien, Monsieur, mon sort dépend de vous; si vous revenez avec de bonnes nouvelles, à quelque heure que ce soit, je vous embrasserai de tout mon cœur, sinon nous nous tournerons le dos.* Affligé de sa prévention, je lui répondis, *tout ce qu'il vous plaira*, & je revins chez moi le cœur pénétré & ulceré. Quoi! me dis-je, à moi-même, tu cherches à faire tout pour le bien, & l'on ne veut pas en faire usage (*q*)?

Comme je ne devois partir que le lundi, je crus que M. Rousseau auroit quelque réavis, & me donneroit de ses nouvelles, mais je n'en reçus aucune; d'où je conclus qu'il persistoit dans sa façon de penser; lorsque le dimanche, sur la soirée M. Guyenet, Lieutenant du Val-de-Travers, qui est dans les bonnes graces de M. Rousseau, se rendit chez moi,

(*q*) J'appelle au témoignage de M. *Rousseau* sur la verité de ces faits, & je prends le public pour juge si l'on peut me taxer avec justice d'avoir tourné brusquement le dos à M. *Rousseau*.

pour me dire que M. Rouſſeau l'avoit fait chercher, & qu'il s'étoit plaint à lui que la déclaration qu'il m'avoit faite de bouche, avoit été écoutée de ma part aſſez froidement, & que ſi je la lui avois demandée par écrit, il me l'auroit ſurement donnée. Il n'avoit qu'à me la remettre, répondis-je, ſi c'étoit réellement ſon intention; je ſuis prêt à la recevoir, & à la produire à la vénérable Claſſe; mais, ajoutai-je, je vous conjure par l'intérêt que vous prenez à M. Rouſſeau & par celui que vous ſavez que j'y prends auſſi, que ſon écrit ſoit clair & poſitif. M. Guyenet me repliqua que je ferois mieux que lui, ſi je voulois me tranſporter chez M. Rouſſeau. Je ne puis pas, lui dis-je, ma ſanté ne me permet pas de m'expoſer par le grand froid, outre que je n'ai rien de nouveau à lui dire. M. le Lieutenant m'apporta un écrit de M. Rouſſeau, que je lui témoignai n'être pas ſuffiſant. Sur cela il me demanda quelles ſeroient donc mes idées? Je les lui expoſai de bouche: il me dit qu'il m'apporteroit une réponſe; ce qu'il fit le lundi matin. La voici:

" Par déférence pour M. de Montmollin mon Paſteur, &
„ par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre, ſi on l'agrée,
„ de m'engager par un écrit ſigné de ma main à ne publier
„ de ma vie aucun nouvel ouvrage ſur aucune matiere de
„ religion, même de n'en traiter incidemment dans aucun
„ nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur tout autre ſujet;
„ & au ſurplus, *je continuerai* de montrer par mes ſentimens,
„ & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur
„ d'être uni à l'égliſe. Je ſupplie Monſieur le Profeſſeur de

„ vouloir bien communiquer cette déclaration à la vénérable „ Classe (*r*) ”.

Fait à Motiers le 10 *mars* 1765.

J. J. ROUSSEAU.

Je représentai à l'agent de M. Rousseau, que cette derniere déclaration, bien loin de tranquilliser notre clergé, ne feroit que l'indisposer davantage, & qu'au lieu du mot, *je continuerai*, il falloit substituer celui-ci, *je tâcherai*, parce que je comprenois que cette premiere expression, *je continuerai*, révolteroit tous les esprits (*s*). M. le Lieutenant me dit qu'il ne pouvoit pas se résoudre à retourner chez M. Rousseau, & m'allégua pour s'en dispenser, diverses raisons que je ne toucherai point ici.

Je ne vous demande rien, Monsieur, lui dis-je, faites ce que vous voudrez ; quant à moi, il faut que je parte pour Neufchâtel, afin de ne pas me mettre à la nuit. J'y retourne, me dit-il brusquement, quoique je m'attende à n'être pas bien reçu. Je retarde mon voyage, Monsieur, repartis-je, cependant revenez au plutôt. M. le Lieutenant à son retour

(*r*) L'anonyme veut bien errer dans sa note, pag. 129, lorsqu'il dit que cette déclaration n'a été connue que depuis quinze jours ; elle fut répandue même dès le commencement de cette affaire, & dans ce pays & à Geneve, M. le Lieutenant du Val-de-Travers m'ayant dit qu'il avoit ordre de la rendre publique, comme je l'ai fait moi-même à qui a voulu la voir.

(*s*) Et combien plus la premiere déclaration, qui me fut remise, n'auroit-elle pas révolté ? où il y avoit entr'autres ces expressions : *j'offre*, *si on veut me laisser en repos*. En vérité, dis-je à celui-ci, c'est se moquer, & on ne donne pas ainsi la loi à ses supérieurs.

me dit, qu'il n'avoit pu perſuader M. Rouſſeau, & que celui-ci avoit proteſté, qu'il ne changeroit pas un mot à ſa déclaration, & qu'il ne ſubſtitueroit point le mot de *tâcher* à celui de *continuer.* Tant pis, dis-je à M. le Lieutenant, cet entêtement m'afflige. Je pars ; dites à M. Rouſſeau qu'il eſt lui-même l'artiſan des chagrins qu'il s'attirera, mais ce ſont de ſes affaires, puiſqu'il ne veut pas écouter les conſeils de ſes amis. Je partis pour me rendre où mon devoir m'appelloit.

Je vous quitte, Monſieur, pour un moment. Vous connoiſſez mes ſentimens. Agréez que je vous en renouvelle les aſſurances.

A Motiers-Travers ce 17 Juin 1765.



LETTRE V.

J'ARRIVE à Neufchâtel, où je trouve une fermentation pareille à celle qui étoit dans ma paroiſſe & dans les voiſines. Les Lettres de la Montagne, la réimpreſſion des ouvrages connus & inconnus de M. Rouſſeau, les remontrances de notre compagnie, la proſcription de ces ouvrages par le Magiſtrat municipal agitent tous les eſprits. Vous le ſavez mieux que moi, Monſieur, vous qui n'avez jamais été accuſé de fanatiſme, mais qui aimez l'ordre & la religion. Chacun a les yeux ouverts, me diſiez-vous, ſur la conduite que tiendra

votre compagnie dans cette circonſtance. Que feront nos Miniſtres diſoit-on, non point à l'oreille, mais publiquement? Défendront-ils l'Evangile attaqué ſi ouvertement, ou le laiſſeront-ils déchirer par ſes ennemis? Que ferez-vous, vous-même? me diſiez-vous, Monſieur. Ce dernier ouvrage ne met-il pas obſtacle à la continuation de votre tolérance? M. Rouſſeau eſt votre paroiſſien, ne ferez-vous rien pour la religion, pour l'édification, & pour vous-même? Si un citoyen de ce pays, ajoutiez-vous, avoit oſé dire, ou écrire quelque choſe d'approchant à ce qu'avance M. Rouſſeau, ne ſéviroit-on pas contre lui? M. Rouſſeau, nouveau citoyen, a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens citoyens? N'eſt-il pas ſoumis comme citoyen aux loix de l'Etat & aux uſages qui y ſont de tems immémorial?

Je me rendis à notre aſſemblée où le chriſtianiſme de M. Rouſſeau fut examiné les 12 & 13 mars. D'entrée je produiſis la déclaration que M. le Lieutenant Guyenet m'avoit remiſe de ſa part le dimanche précédent. Elle fut priſe en objet, mais l'on trouva qu'elle n'étoit point ſuffiſante pour réparer le mal que les Lettres de la Montagne avoient déjà fait, & qu'il auroit fallu quelque choſe de plus de la part de M. Rouſſeau pour l'honneur de la religion; en ſorte que bien loin que la compagnie crût devoir *conſigner en lettres d'or* (*t*) *dans ſes régiſtres* cette déclaration de M. Rouſſeau, elle eſtima que cet écrit portoit en lui-même ſa condamnation, & que ſi ce livre n'avoit rien qui bleſsât la religion, M. Rouſſeau n'étoit pas tenu de prendre des engagemens à ne plus écrire,

(*t*) Page 130.

Suivant la pratique de notre Corps, je fus requis de donner mon information, qui, j'en atteſte la compagnie, fut énoncée dans cet eſprit de tolérance & de charité, dont j'ai toujours uſé à l'égard de M. Rouſſeau. Enſuite je fis place, ſuivant nos mêmes uſages.

La compagnie me donna une direction pour ma conduite dans cette affaire, me déclarant que c'étoit pour me mettre à couvert de tout ce que l'on pourroit m'imputer malignement. Malgré ce que dit l'anonyme, il n'y a point eu de *précipitation* (*u*) dans la délibération de la compagnie. Il eſt bon que l'on ſache, que quand elle eſt aſſemblée par le devoir, pour une matiere dont tous les membres ſont aviſés, qu'ils y ſoient tous, ou qu'il en manque quelques-uns, l'on paſſe outre, autrement un corps ne mettroit jamais fin à rien, ſur-tout quand il ne s'aſſemble pas ſouvent.

Je ne ſais où l'Auteur a puiſé ce qu'il oſe avancer page 136, que la vénérable Claſſe fulmina contre M. Rouſſeau, en dépit des conſtitutions de ce pays, une ſentence d'excommunication. Elle connoît les bornes de ſa juriſdiction ſpirituelle; mais elle ſait qu'elle peut donner des directions à ſes membres pour s'en ſervir auprès des conſiſtoires, quand le cas y échoit, ſans prétendre par-là gêner les ſuffrages. Que ſignifieroit une direction à un paſteur, s'il la mettoit dans ſa poche ou ſous la clef? Le bon ſens ne dit-il pas, que c'eſt pour en faire l'uſage que ſa prudence lui ſuggérera (*x*)?

(*u*) Page 132.

(*x*) Combien de fois la vénérable Claſſe n'a-t-elle pas été requiſe par les Conſiſtoires & même par la bouche de leurs chefs, même par des requêtes, de leur donner des directions? Com-

il

Il eſt faux, & abſolument faux que la vénérable Claſſe prit en objet la lettre anonyme que l'Auteur rapporte dans ſon libelle page 132 & ſuivantes, & qui fut adreſſée à quelques membres, deſquels j'étois. Quoiqu'à divers égards cette lettre faſſe honneur à ſon Auteur, qui vraiſemblablement craignoit, par l'attachement qu'il montre pour la compagnie, que le public ne lui imputât de vouloir gêner le conſiſtoire de Motiers, la vénérable Claſſe, ſuivant la ſageſſe d'un Corps prudent & reſpectable, ne voulut point prendre cette lettre en conſidération, parce qu'elle étoit anonyme : elle n'y fut pas même lue; quelques membres ſeulement, des mains deſquels elle paſſoit dans d'autres, la lurent dans leur particulier.

Je joins ici, Monſieur, la copie de la direction qui me fut donnée par la compagnie, à laquelle elle travailla pendant que j'avois donné place, toujours ſuivant nos uſages (*y*).

« Monſieur le Doyen a expoſé, que la compagnie étant » aujourd'hui aſſemblée, pour délibérer ſur la conduite qu'elle » devroit tenir à l'égard de M. Rouſſeau, dont les ſentimens » antichrétiens, manifeſtés dans ſes écrits, & notamment » dans ſes Lettres de la Montagne publiées depuis peu, don- » nent le plus grand ſcandale à toute l'égliſe chrétienne, &

bien de fois n'a-t-elle pas envoyé des députés aux Conſiſtoires pour les éclairer, & d'ordinaire avec des remerciemens de leur part ?

(*y*) Pour comprendre quels ſont ces uſages, il eſt bon de ſavoir que quand il s'agit d'une affaire qui intéreſſe un Paſteur, ſoit pour le temporel, ſoit pour le ſpirituel, ſoit ſon Egliſe en général, ſoit un ou pluſieurs de ſes paroiſſiens, ce Paſteur eſt obligé de donner place, & n'aſſiſte point à la délibération. Conſéquemment je me retirai, s'agiſſant de M. *Rouſſeau* mon paroiſſien.

„ particuliérement à celles de notre pays, il étoit à propos „ d'entendre auparavant M. de Montmollin pasteur de Motiers, duquel M. Rousseau est actuellement paroissien : ce „ qui ayant été approuvé, M. le Pasteur de Motiers, après „ une longue information, a déclaré à la compagnie, que „ M. Rousseau, déjà avisé de l'objet de cette délibération, lui „ avoit remis pour édifier la compagnie, un écrit signé de „ sa main, portant ce qui suit.

„ *Par déférence pour M. de Montmollin mon Pasteur, „ & par respect pour la vénérable Classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager par un écrit signé de ma main, à ne „ publier de ma vie aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en traiter incidemment dans „ aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre „ sujet, & au surplus, je* continuerai *de montrer par mes „ sentimens, & par ma conduite, tout le prix que je mets „ au bonheur d'être uni à l'église. Je supplie Monsieur le „ Professeur de vouloir bien communiquer cette déclaration „ à la vénérable Classe. Fait à Motiers, le 10. Mars 1765.*

J. J. ROUSSEAU.

„ La compagnie ayant entendu la lecture de l'écrit ci-dessus „ rapporté mot à mot, a déclaré, après mûre délibération, „ qu'elle ne pouvoit point se contenter d'une pareille déclaration, nullement suffisante pour son édification, non plus „ que pour la réparation du scandale général que M. Rousseau avoit donné à toute la chrétienté, par la publication

„ de ses ouvrages dangereux & impies. C'est pourquoi elle „ s'est crue indispensablement obligée de déclarer à M. de „ Montmollin, qu'après la publication des Lettres de la Mon- „ tagne, elle ne pouvoit plus (malgré tout le support & „ toute la charité dont elle étoit animée envers M. Rous- „ seau), le regarder comme chrétien & comme membre de „ notre église. Après quoi M. de Montmollin ayant demandé „ une direction, la compagnie estime qu'il doit faire paroître „ en consistoire M. Rousseau, pour lui adresser les admoni- „ tions convenables, & lui faire entendre, qu'elle ne peut „ le reconnoître digne de la communion des fideles, tant qu'il „ ne manifesteroit pas à tous égards les sentimens d'un vrai „ chrétien, en déclarant solemnellement en consistoire, qu'il „ croit en *Jésus-Christ, mort pour nos offenses, & ressuscité* „ *pour notre justification*; en témoignant de plus le re- „ gret qu'il a de tout ce qu'il peut avoir écrit contre une telle „ foi, & en général contre la révélation; en consentant même „ que cette déclaration soit rendue publique pour l'édifica- „ tion de l'église, & pour la réparation du scandale qu'il lui „ a donné: à Neufchâtel ce 13 mars 1765 „.

A. DE LUZE,
Pasteur à Cornaux, & secrétaire de la vénérable Classe.

Je quittai Neufchâtel le 14 pour revenir chez moi, où je m'occupai de mes affaires. Comment donc le téméraire Auteur du libelle ose-t-il avancer, qu'il y a eu des menées employées dans l'église de Motiers? page 136. Qu'il apprenne

à être vrai. Il n'y a point eu de menées, ni de ma part, ni de celle des amis de la religion & de la paix. J'en appelle au témoignage de tous mes paroiſſiens, & à celui des anciens même, qui n'ont pas voté comme moi dans l'affaire de M. Rouſſeau. Quoique le public manifeſtât une curioſité impatiente de connoître la réſolution priſe par la compagnie, on garda cependant le ſilence auquel le ſerment aſtreint dans tous les Corps ; ſilence dans lequel l'anonyme affecte de chercher, l'on ne ſait pourquoi, tant de myſteres. Je ſuis encore à ignorer, ſi l'on a fait un ſecret aux Paſteurs abſens de la réſolution que les Paſteurs préſens en grand nombre prirent dans leur aſſemblée. Quant à moi je ſais bien que je n'en ai point fait de myſtere à mes freres abſens, lorſque j'ai eu occaſion de les voir. Et pourquoi leur en faire un ? puiſque tous les Paſteurs ont blâmé les Lettres de la Montagne, & en ont craint les ſuites pour leurs troupeaux ?

Je vous offre mes reſpects, & j'ai l'honneur d'être parfaitement.

A Motiers-Travers ce 20 *Juin* 1763.



LETTRE VI.

JE reprends le fil de ma narration. Le dimanche 24 mars, qui précédoit les fêtes, le consistoire, suivant la pratique de toutes les églises de ce pays, s'assembla pour les accusations (z).

Ce jour-là avoit été pris pour présenter à l'église deux nouvaux anciens qui avoient été choisis & nommés, & qui auroient déjà dû l'être depuis un tems, sans diverses circonstances. Les fêtes de Pâques approchant, les anciens insisterent sur ce qu'on leur donnât des collégues, parce qu'ils étoient en trop petit nombre pour soutenir le poids de l'église. Quelle malignité de la part de l'anonyme page 139 d'assurer *que je pris ce tems pour compléter le consistoire, afin d'avoir plus de membres à ma dévotion.* L'officier du Prince ne vota-t-il pas aussi pour cette élection?

Le même dimanche 24 mars, jour de la présentation des nouveaux anciens, le consistoire se rendit chez moi, suivant la coutume avant le sermon du matin, avec les deux nouveaux élus, & c'est seulement alors que je les prévins de l'affaire de M. Rousseau qui devoit être proposée dans l'assemblée du consistoire après le sermon. Dans cette assemblée je leur représentai, que ce n'étoit qu'avec douleur que je leur

(z) Les accusations consistent dans les demandes que le Pasteur fait à chaque ancien, si aucun scandale n'est parvenu à sa connoissance, & ce qu'il y auroit de mieux à faire pour l'édification? Le Pasteur dit aussi ce qu'il fait, & l'on prend les mesures que l'on croit être les plus efficaces.

propofois le cas de M. Rouffeau avec lequel ils favoient que j'avois des liaifons ; mais que l'honneur de la religion, l'édification des églifes en général, & de celle de Motiers en particulier, me faifoient paffer fur cette confidération, d'autant plus que tout le monde, depuis la publication des Lettres de la Montagne, étoit attentif à la conduite que nous tiendrions à l'égard de M. Rouffeau, particuliérement la vénérable Claffe, ainfi que toutes les églifes voifines de ce pays. J'eftimai donc, qu'il feroit à propos pour notre décharge, que l'on entendît M. Rouffeau en confiftoire, & que fi le confiftoire le vouloit, je me bornerois à faire à M. Rouffeau ces deux feules queftions générales : *s'il croyoit la divinité de la révélation ? & s'il croyoit auffi que Jéfus-Chrift eft mort pour nos offenfes, & reffufcité pour notre juftification ?* Deux queftions bien fimples, & dont la réponfe affirmative fait la livrée du chrétien (*a*).

Pour étayer mon opinion, je fis ufage de la direction que la vénérable Claffe m'avoit donnée, & dont les anciens me demanderent la lecture. C'eft ce que je fis en leur déclarant bien expreffément, que je ne prétendois point par-là gêner leurs fuffrages, leur demandant fous les yeux de l'officier du Prince, fi jamais je les avois gênés dans leurs opinions ? Tous répondirent unanimement que je les avois toujours laiffé libres, & qu'ils fe félicitoient d'avoir un Pafteur qui en ufât fi bien avec eux.

(*a*) *Sanctifiez le Seigneur Dieu dans vos cœurs, & foyez toujours prêts à répondre avec douceur à tous ceux qui vous demandent raifon de l'efpérance qui eft en vous.* I. Pierre III. 15.

L'on vota, & la pluralité fut que M. Rousseau seroit cité à comparoître en consistoire dans la maison de cure pour le 29 à l'issue de la prédication, suivant l'usage. L'on chargea M. le diacre de Motiers & le doyen des anciens, de cette commission, dont ils s'acquitterent convenablement. M. Rousseau leur donna pour réponse qu'il paroîtroit.

Puis-je passer sous silence les discours que l'anonyme me prête gratuitement & faussement, d'avoir dit en consistoire, que M. Rousseau étoit l'*Antechrist* (*b*). Je n'ai jamais pensé, bien moins dit, une pareille absurdité. Je ne sais ce que c'est qu'injurier, mais je sais défendre la vérité avec fermeté, quand mon devoir m'y appelle : or, mon devoir m'appelloit à faire sentir au consistoire tout ce à quoi nous étions tenus pour l'édification de toute la chrétienté.

Toutes ces expressions de bêtises (*c*) du libelle, tous ces propos extravagans que l'anonyme met dans ma bouche, sont trop méprisables, pour que je prenne la peine de les relever.

Quelle misere que ce qu'ajoute immédiatement après l'anonyme ! Cette phrase de son libelle page 137 que je vais transcrire, cadre merveilleusement avec celle de l'Antechrist. l'Auteur réussit très-bien à faire rire, & à se déshonorer : *On fit même semer*, dit-il, *parmi les femmes du village & des environs, que ce Jean-Jaques avoit dit dans son dernier ouvrage, que les femmes n'avoient point d'ames, & n'étoient au plus que des brutes, & mille autres propos dans ce genre.*

(*b*) Pag. 136 de ce volume.

(*c*) Pag. 137.

tous propres à renouveller parmi nous le ſpectacle du ſort de Servet, & de celui d'Orphée. Je me hâte de finir, & de vous proteſter bien ſincérement que je vous ſuis tout acquis.

A Motiers-Travers ce 22 Juin 1765.



LETTRE VII.

JE continue, Monſieur, & je reprends la page 137 du libelle, où l'anonyme s'exprime ainſi : *C'eſt alors que le prétendu Antechriſt adreſſa la lettre ſuivante à Monſieur le Procureur Général*, & dans le corps de laquelle M. Rouſſeau s'exprime ainſi : *être excommunié de la façon de M. de V***. m'amuſera fort auſſi.* Ceci n'eſt pas moins avanturé que l'imputation d'un libelle odieux, que l'on a attribué à M. le Paſteur Vernes. Du reſte je me tais ſur le contenu de la lettre, & me borne à une remarque ſur la note de l'anonyme p. 139 (*d*) avec cette addition, que M. Rouſſeau eſt tellement habitué à dire qu'il veut quitter Motiers, qu'il a formé & abandonné plus d'une fois cette réſolution, pour les mécontentemens les plus légers.

Quelle témérité de la part de l'anonyme d'oſer avancer pag. 140 *que dans l'intervalle de douze jours j'avois ſi bien mis ce tems-là à profit, que j'écrivis à Geneve, que je me portois garant que l'excommunication ſeroit prononcée contre* M. Rouſ-

(*d*) J'oſe répondre que cette note de l'anonyme eſt une énigme pour tous les membres de la vénérable Claſſe. C'eſt à M. de V***. à ſavoir ce qu'il a fait & ce qu'il a écrit.

ſeau.

ſeau. Où ſont-elles ces lettres? Je le ſomme de les produire, ou d'en donner ſeulement les indices. S'il ne le fait pas, quelle conſéquence en doit-on tirer? C'eſt au lecteur à prononcer.

Permettez, Monſieur, que je revienne encore à la tenue du conſiſtoire du 24 mars pour vous mettre bien au fait de ce qui ſe paſſa à celui du 29 du même mois. L'anonyme fait grand bruit des conſtitutions de l'Etat, des droits, & des libertés des citoyens. Dieu me garde d'y porter jamais atteinte, elles me ſont trop précieuſes; mais n'y a-t-il pas auſſi des conſtitutions eccléſiaſtiques, que mon état m'oblige à ſoutenir, puiſque les conſtitutions eccléſiaſtiques tendent de concert au bien de la ſociété, & au maintien de la religion?

L'Auteur affecte encore de faire grand bruit de la prétendue inquiſition du clergé, & de celle qu'il inſinue que l'on vouloit introduire dans le conſiſtoire de Motiers. Je n'ai pas beſoin de citer les pages de ſon libelle; elles ſont farcies de telles inſinuations. Le ſeul mot d'inquiſition me fait frémir, mais que l'Auteur ne s'y trompe pas, qu'il ne confonde pas le faux zele avec le vrai zele, l'amour de l'ordre & de la vérité, avec l'inquiſition de Goa. Je connois la diſcipline de nos égliſes, quelle eſt ſon étendue, & quelles ſont ſes bornes: je ſais malgré tout ce que l'on peut dire, qu'elle a pour objet, de tems immémorial, la foi & les mœurs: la foi, dans ce qui fait ſon eſſence, & dans ce qui eſt reconnu par l'égliſe comme fondamental dans la religion, & comme doctrine reçue. Trouver des contradictions dans la révélation; jetter du ridicule ſur la perſonne de Jéſus-Chriſt, ſur ſes actions, & ſur ſes miracles; faire enviſager les œuvres de ce divin Sauveur comme des choſes natu-

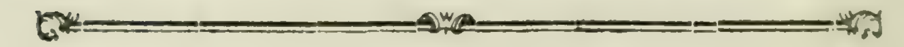
relles; le clergé ſe taira! Le paſteur ne dira mot! Le conſiſtoire mollira! Eh bon Dieu, quelle égliſe! Il ne faut plus de paſteurs, plus de conſiſtoires, plus de culte.

Il n'eſt pourtant queſtion dans les conſiſtoires, ni de feu, ni de bûcher, ni d'*Auto-dà-fé*, mais de ramener les mécroyans à une véritable foi, & les méchans à redreſſer leurs voies; ce que ne voulant pas faire, on leur interdit l'accès à la communion, ſelon les ordres exprès de la parole de Dieu.

Je vous le demande, Monſieur, cette conduite eſt-elle celle du St. Office? Etoit-ce une inquiſition contre M. Rouſſeau? Lui qui a ſoutenu ſi vivement dans ſes Lettres écrites de la Montagne, qu'on avoit improcédé à Geneve, de ce qu'on ne l'avoit pas fait paroître en conſiſtoire, & de ce qu'on l'avoit jugé & condamné ſans l'avoir entendu; a-t-il donc raiſon de ſe plaindre de ce qu'on a voulu ſuivre à ſon égard, la marche que lui même trouvoit en place dans un autre tems?

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus entier.

A Motiers-Travers le 24 Juin 1765.



LETTRE VIII.

JE mets de côté, Monſieur, tout préambule pour venir d'abord au fait.

Le conſiſtoire s'aſſembla le 29 mars 1765 ſur la citation qui avoit été faite à M. Rouſſeau, & lorſqu'on s'attendoit à le voir paroître, il fit parvenir au conſiſtoire par M. le Lieutenant

Guyenet, une lettre qui fut remiſe à M. le diacre, le conſiſtoire ſiégeant. J'avoue que je me trouvai fort embarraſſé, parce qu'il n'eſt pas d'uſage dans nos conſiſtoires, de rien recevoir, ni par écrit, ni par procureur, & qu'il ne s'y inſtruit aucune procédure. L'on feroit repris par le Gouvernement ſi l'on faiſoit autrement. Et pourquoi l'ignorant anonyme s'aviſe-t-il de me faire un crime d'avoir fait obſerver que cela n'étoit point conforme à nos uſages? Je demandai au conſiſtoire ſon avis; il fut arrêté qu'on ouvriroit la lettre, & qu'on la liroit, ce qu'on avoit cependant toujours refuſé en d'autres occaſions.

Alia tempora, alii mores.
Autres tems, autres mœurs.

Que de petiteſſes dans le détail minucieux que fait l'anonyme ſur mes mouvemens, geſtes & propos! p. 145. L'anonyme y étoit-il? lui en a-t-on fait rapport? Je ne puis me le perſuader, car il déguiſe abſolument les faits. Je parlai, je raiſonnai ſuivant l'importance du ſujet.

Qui a dit à l'homme du ſiecle, que ſi la déclaration de l'Auteur d'Emile en 1762 me parut ſuffiſante pour l'admettre à la communion, je devois, quoi que fît M. Rouſſeau, quoi qu'il écrivît, continuer à l'admettre après la publication des Lettres de la Montagne? Ces Lettres là, ne ſont-elles pas de nouveaux faits, de nouveaux écrits? Or un écrit public, répandu dans tout l'univers, n'eſt-il pas une action? Toute action répréhenſible, ſur-tout dans les matieres les plus ſaintes & les plus graves de la religion, n'eſt-elle pas un objet d'inſtruction, & de répréhenſion?

L'anonyme ose tout dire, & je reprends ses propres expressions, pag. 146 & suiv. *L'homme de Dieu*, dit-il, *ose proposer de renvoyer la délibération à un autre jour, sous le prétexte frivole & inoui de l'absence d'un des anciens, sur le suffrage duquel il croyoit sans doute pouvoir compter. Ses efforts inutiles de ce côté-là, il les tourna d'un autre, & sans pudeur, prétendit deux voix en Chapitre, lui qui par délicatesse auroit, en ce cas particulier dû s'abstenir de voter, par cela même qu'il étoit censé être partie dans cette affaire, &c. &c.* Il faut, Monsieur, vous mettre au fait. Il y a vingt & quelques années que je suis pasteur à Motiers. A l'entrée de mes fonctions, je demandai au consistoire quels étoient ses usages ? Il me fut répondu, que le pasteur votoit le premier sur les cas qui avoient été exposés, & sur ceux qu'il exposoit lui-même, & que cela servoit à éclairer le consistoire. J'ai toujours agi de la sorte.

Dans le consistoire du 29 mars, il ne fut rien statué par rapport à M. Rousseau, à cause du partage des suffrages. Là-dessus je demandai, s'il ne convenoit pas de renvoyer à un autre jour la décision de cette affaire, jusqu'à ce que le consistoire fût revêtu, parce qu'un ancien manquoit; ma requisition étoit fondée sur ce qui s'étoit fait en pareilles occasions, dans d'autres tems.

L'on m'objecta, que l'assemblée avoit été convoquée *ad hoc*, & quelques anciens dirent, qu'ils ne pourroient pas s'y rencontrer un autre jour. Je compris la défaite; je repris la parole & j'ajoutai, que j'avois toujours ouï dire à divers Pasteurs, qu'en cas d'égalité de suffrages, & pour mettre fin à

une affaire, la voix du pasteur étoit prépondérante (*e*); ce qui est bien loin de signifier double voix, comme l'anonyme le prétend malicieusement; bref, ce sont les usages des consistoires de ce pays, & nous sommes dans un pays d'usages.

Le déclamateur anonyme parle contre la vérité en avançant, pag. 146, *que je reprochai avec aigreur aux anciens, qui n'avoient pas été de mon avis, de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur spirituel.* Observez, Monsieur, que je les laissai tous opiner tranquillement, & sans les interrompre (*f*): seulement, leur dis-je sans fiel, après la levée de l'assemblée, j'aurois cru que m'ayant témoigné jusques ici de la confiance, vous auriez écouté la voix de votre conducteur spirituel; à quoi il ne me fut pas répondu un seul mot.

(*e*) Ce qui fut confirmé par le plus vieux des Anciens, qui attesta que cela avoit eu lieu plus d'une fois sous mon prédécesseur. Lui seul pouvoit dire ce qui en étoit, puisque tous les autres, excepté l'absent, ont été faits successivement Anciens depuis que je suis Pasteur ici. L'anonyme ne connoit pas la logique, ni la façon de procéder. Il entend mieux le métier de faire des libelles, que l'art de raisonner. Un président quel qu'il soit, à la tête d'un corps, peut-il donc être envisagé faisant partie à ceux qui sont cités à paroitre devant le corps? Tous les délinquans seroient donc fondés à décliner de leurs juges, sous prétexte qu'ils sont leurs parties, & par ce moyen, il seroit aisé à chacun d'éluder une comparution & un jugement. L'anonyme, soit ignorance, ou malice de sa part, ne connoit pas nos constitutions. J'agissois comme Pasteur de l'église qui est commise à mes soins, comme chef du consistoire, & non comme représentant de la vénérable Classe, & sans doute que membre de ce corps, il m'étoit bien permis de prendre pour boussole sa direction, sans que l'on puisse inférer de-là, que je voulusse contraindre en aucune maniere les Anciens à la suivre, bien moins de vouloir l'emporter *per fas & nefas*; termes odieux, dont l'anonyme ose se servir à mon égard.

(*f*) Il est vrai que *l'homme de Dieu interrompit l'homme du Prince*, à l'occasion d'un propos que tenoit ce dernier, sur un ouï-dire; propos qui blessoit l'honneur du premier. En pareil

Je reviens à la lettre qu'écrivit M. Rouſſeau au conſiſtoire, le 29 mars 1765. Je la commenterai peu; vous êtes pénétrant, vous comprendrez d'abord, qu'il faut la comparer avec celle que j'écrivis à Geneve en 1762. Il vous ſera fort aiſé de juger.

Copie de la lettre de M. Rouſſeau au Conſiſtoire de Motiers.

A Motiers le 29 mars 1765.

MESSIEURS,

" Sur votre citation, j'avois hier réſolu, malgré mon état, „ de comparoître aujourd'hui par-devant vous; mais ſentant „ qu'il me ſeroit impoſſible, malgré toute ma bonne volonté, „ de ſoutenir une longue ſéance, & ſur la matiere de foi qui „ fait l'unique objet de la citation, réfléchiſſant que je pou- „ vois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, „ Meſſieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous „ au zele de la foi, & que vous n'agréaſſiez dans cette let- „ tre la même réponſe, que j'aurois pu faire de bouche aux „ queſtions de M. de Montmollin, quelles qu'elles ſoient (g).

„ Il me paroît donc, qu'à moins que la rigueur dont la vén. „ Claſſe juge à propos d'uſer contre moi, ne ſoit fondée ſur „ une loi poſitive qu'on m'aſſure ne point exiſter dans cet

cas, l'homme de Dieu & l'homme du Prince ne doivent pas ſe taire. L'homme du Prince avoit fait peu de tems auparavant le devoir de ſa charge, ſans acception de perſonne, dans une affaire connue de tout Motiers & des environs, & qui intéreſſoit M. *Rouſſeau* & ſa gouvernante. Et pourquoi voudroit-on mettre obſtacle à ce que je rempliſſe à mon tour le devoir de ma charge, dans une affaire bien autrement importante?

(g) Comment répondre dans une lettre à des queſtions que l'on ignore?

„ Etat (*h*), rien n'eſt plus nouveau, plus irrégulier, plus „ attentatoire à la liberté civile, & ſur-tout plus contraire à „ l'eſprit de la religion, qu'une pareille procédure en pure „ matiere de foi (*i*).

„ Car, Meſſieurs, je vous ſupplie de conſidérer, que vivant „ depuis long-tems dans le ſein de l'égliſe, & n'étant ni paſ- „ teur, ni profeſſeur, ni chargé d'aucune partie de l'inſtruction „ publique, je ne dois être ſoumis, moi particulier, moi ſim- „ ple fidele, à aucune interrogation, ni inquiſition ſur la foi; „ de telles inquiſitions inouies dans ce pays, ſappant tous les „ fondemens de la réformation, & bleſſant à la fois la liberté „ évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince, & „ les droits des ſujets, ſoit comme membres de l'égliſe, ſoit „ comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes „ actions & de ma conduite aux loix, & aux hommes; mais

(*h*) L'anonyme me dit dans ſa note, pag. 141, *& qui n'y exiſtera jamais qu'au plus grand malheur de ſes habitans.* J'ajoute, bien plus grand ſeroit le malheur d'un pays, où il ſeroit permis à chacun de mettre au jour des livres qui ébranlent la foi!

(*i*) L'anonyme, qui aſſurément eſt bien inférieur à M. *Rouſseau*, lui donne une leçon dans ſa note, pag. 141 au ſujet de la formule du *Conſenſus*, ſur laquelle notre compagnie déclara vouloir garder un profond ſilence, pour n'exciter aucun trouble dans nos Egliſes; mais autre eſt la formule du *Conſenſus*, & autres ſont les Lettres de la Montagne. Le diſciple eſt moins modeſte que le maître, qui dit humblement qu'il n'eſt *ni Paſteur*, *ni Profeſseur.* Pourquoi donc vouloir faire le docteur & donner des inſtructions d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont plus répandues? S'il fût reſté dans la claſſe de *particulier*, de ſimple *fidele*, comme il ſe qualifie lui-même dans cette lettre au conſiſtoire de Motiers, il n'auroit pas écrit & fait imprimer; il n'auroit pas attaqué les Gouvernemens, les Princes, les Magiſtrats, la Religion & Jéſus-Chriſt même, dont il avoit fait un ſi bel éloge: *Pour moi, je ne voudrois pas acquérir de la célébrité à ce*

„ puiſqu'on n'admet point parmi nous d'égliſe infaillible, qui „ ait droit de preſcrire à ſes membres ce qu'ils doivent croire; „ donc une fois reçu dans l'égliſe, je ne dois plus qu'à (*k*) „ Dieu ſeul compte de ma foi. J'ajoute à cela, que lors qu'a-„ près la publication de l'Emile, je fus admis à la communion „ dans cette paroiſſe, il y a près de trois ans par M. de „ Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration, dont il fut „ ſi pleinement ſatisfait, que non-ſeulement il n'exigea nulle „ autre explication ſur le dogme, mais qu'il me promit même „ de n'en point exiger. Je me tiens exactement à ſa promeſſe, „ & ſur-tout à ma déclaration. Et quelle inconſéquence, quelle „ abſurdité, quel ſcandale ne feroit-ce point de s'en être con-„ tenté après la publication d'un livre, où le chriſtianiſme ſem-„ bloit ſi violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter „ maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Au-„ teur peut errer ſans doute puiſqu'il eſt homme, mais où „ du moins il erre en chrétien (*l*), puiſqu'il ne ceſſe de s'ap-„ puyer pas à pas (*m*) ſur l'autorité de l'Evangile? C'étoit „ alors qu'on pouvoit m'ôter la communion, mais (*n*) c'eſt „ à préſent qu'on devroit me la rendre, Si vous faites le con-

prix-là: c'eſt ce qu'a dit plus d'une fois à Motiers un Magiſtrat qui paroiſſoit indigné des Lettres de la Montagne.

(*k*) Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ſeul, ne ſe publie pas dans toute l'Europe.

(*l*) Celui qui erre en chrétien redreſſe volontiers ſes erreurs.

(*m*) Eſt-ce *s'appuyer ſur l'autorité de l'Evangile*, que de rendre douteux les miracles, & d'y jetter du ridicule? Quant à la note de Théodore de *Beze*, p. 143, il n'a voulu dire autre choſe ſinon que la foi du chrétien n'eſt pas appuyée uniquement ſur la ſeule preuve des miracles.

(*n*) Ne croiroit-on pas entendre M. *Rouſſeau* dire dans ſa lettre à l'Archevêque de Paris, qu'on devroit lui dreſſer des ſtatues pour ſon Emile?

„ traire,

„ traire, Meſſieurs, penſez à vos conſciences; pour moi, quoi „ qu'il arrive, la mienne eſt en paix.

„ Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toute „ ſorte de déférence, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'on „ n'oublie pas aſſez la protection dont le Roi m'honore, pour „ me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

„ Recevez, Meſſieurs, je vous ſupplie, les aſſurances de tout „ mon reſpect.

J. J. ROUSSEAU.

„ Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus „ admis à la communion en 1762, & que je confirme au„ jourd'hui „.

Il y auroit bien d'autres remarques à faire ſur cette lettre; mais je m'arrête ici & me hâte de relever une odieuſe & noire imputation de l'anonyme dont je rapporte les propres termes, p. 147 & 148. *Quelle eſt la raiſon ſuffiſante de cette furieuſe animoſité? Un paſteur dont M. Rouſſeau a parlé deux fois avec éloges, doit avoir eu de grands motifs pour démentir lui-même ces éloges: ſans doute, Monſieur, auſſi ſe dit-on à l'oreille ce mot du guet ſacré*, auri ſacra fames: *voilà tout ce que je vous dirai, devinez le reſte.*

Quelle audace contre un Paſteur dont la réputation à cet égard, a été juſques ici intacte. Que veut dire l'anonyme, avec ſon *auri ſacra fames?* Qu'il leve le maſque. Je n'ai aucune relation directe ou indirecte avec ceux que l'anonyme appelle les ennemis de M. Rouſſeau & ſur leſquels il imprime les plus ſiniſtres ſoupçons.

Un ange pourroit-il tenir contre de telles impostures? Je sens que ma tête s'échauffe; aussi je vais quitter cet homme de ténebres, pour me tourner du côté de l'homme de lumiere à qui je suis, & je serai toute ma vie avec l'attachement le plus sincere.

A Motiers-Travers ce 27 Juin 1765.



LETTRE IX.

JE commence mon épître par la requête des anciens, que j'extrais de la lettre de l'anonyme, pag. 147.

" Les anciens soussignés, membres du consistoire admoni-
,, tif de Motiers & Boveresse, prennent la liberté d'exposer à
,, vos Seigneuries, disant: qu'infiniment alarmés d'être requis
,, à délibérer sur un cas qui surpasse nos foibles connoissances,
,, nous venons supplier vos Seigneuries de vouloir nous donner
,, une direction pour notre conduite, sur les trois chefs sui-
,, vans, 1°. Si nous sommes obligés de sévir, & scruter sur les
,, croyances, & sur la foi? A ce premier article, nous avouons
,, ingénument notre peu de suffisance pour la théologie, esti-
,, mant que l'on ne peut raisonnablement en exiger de nous,
,, ayant toujours cru, que le devoir de notre charge étoit borné
,, à simplement délater & réprimer les déréglemens scanda-
,, leux, & l'irrégularité des mœurs, sans vouloir empiéter sur
,, l'autorité souveraine, de qui nous dépendons.

„ 2°. Si un pasteur peut & doit avoir deux voix délibératives dans son consistoire ?

„ Sur ce second chef, le consistoire de Motiers & Boveresse est composé de six anciens, ayant Monsieur son Pasteur pour président; & cette maxime, une fois introduite, les anciens ne serviroient dans les délibérations que d'ombre, à moins de l'unanimité entr'eux.

„ 3°. Et enfin si M. le diacre du Val-de-Travers a droit de séance, & de voix délibérative dans le consistoire de Motiers & Boveresse ?

„ A ce dernier article, il nous paroît, que si M. le diacre veut se prêter à la correction, il doit aussi s'employer à l'instruction & à l'édification, & que Messieurs les Pasteurs ne doivent point lui empêcher de faire les catéchismes qu'il doit légitimement à la chappelle de Boveresse.

„ Oui, Messeigneurs, le premier article de nos très-humbles représentations nous alarme, puisqu'il surpasse notre pouvoir & nos foibles connoissances, & les deux seconds nous intéressent d'autant qu'attachés à notre devoir, & jaloux de le remplir, nous pourrions être repris pendant que nous serions parfaitement innocens.

„ Nous nous flattons donc dès-là, que vos Seigneuries voudront bien nous diriger par leur arrêt, & ce nous sera un nouveau motif d'adresser à Dieu les vœux les plus sinceres pour la conservation de Messieurs du Conseil d'Etat „.

Je joins encore ici la copie de l'arrêt du Conseil d'Etat, responsif à la requête des quatre anciens, que j'extrais encore de la lettre de l'anonyme, page 150.

Sur la requête de quatre anciens du consistoire de Motiers & Boveresse, il a été dit, qu'on loue, & approuve la délicatesse & les sages intentions des quatre anciens, qui ont présenté la présente requête; & pour répondre aux trois articles qu'elle renferme, le Conseil prononce sur le premier, que comme le consistoire admonitif n'a pour objet que les desunions, les mauvaises mœurs, & les scandales, il n'est point de sa compétence de s'ingérer dans d'autres affaires, & qu'il n'a sur-tout aucune autorité pour se faire rendre compte de la croyance, & de la foi d'une personne; qu'il en a bien moins encore pour sévir en pareille cause, puisqu'il dépend d'un supérieur à qui il doit rapporter ce qu'il découvre d'important en ce genre, & à qui seul il appartient d'en faire la recherche, suivant sa prudence, & la punition, si le cas l'exige, suivant la forme judicielle & la loi: conséquemment que lesdits quatre anciens seront fondés à refuser d'en connoître & juger, même en étant requis par le Pasteur; ne devant se prêter en aucune maniere aux entreprises contraires aux constitutions de l'Etat, dans lesquelles on pourroit chercher à les faire entrer.

Quant au second article, qu'il n'a jamais été d'usage que le Pasteur, président au consistoire admonitif, ait plus d'une simple voix, & que tel qui en prétendroit une double seroit réprimé comme il conviendroit, & contenu en ses vraies fonctions; qu'il ne lui est même pas permis de porter en consistoire le résultat, soit les conclusions de la compagnie des Pasteurs, dont le consistoire ne peut & ne doit être affecté, cette compagnie n'ayant aucune autorité sur lui: qu'un Pas-

teur peut bien, à la vérité, la consulter pour sa direction particuliere, & même suivre cette direction si cela lui convient, mais qu'elle ne doit gêner en rien l'entiere liberté des suffrages des autres membres dudit consistoire, quel qu'il soit, ce que tout officier qui assiste doit faire exactement observer.

Et quant au troisieme article de la requête ci-dessus :

Il est ordonné à Monsieur Martinet, Conseiller d'Etat, Capitaine & Châtelain du Val-de-Travers, de rechercher non-seulement ce qui s'est pratiqué depuis un tems, mais de plus ce qui peut avoir été statué de fondation, ou dans la suite, touchant le prétendu droit de séance du diacre du Val-de-Travers dans le consistoire admonitif de Motiers & Boveresse, & sur son rapport, il en sera ordonné comme il conviendra.

Vous avez vu, Monsieur, quelle a été ma conduite dans le consistoire, & dès-là il vous est aisé de remarquer, si la direction que les quatre anciens ont demandée au Conseil d'Etat étoit fondée ; si les articles que leur requête renferme sont exactement conformes à la vérité, & si des anciens d'église, qui avouent ingénument, que deux questions simples que l'on fait à des catéchumenes, surpassent leurs connoissances, qu'ils qualifient encore de foibles connoissances.

O bonnes gens ! (c'est aux quatre anciens à qui je m'adresse) : travaillez à vous instruire pour n'être ni trop complaisans envers votre Pasteur, ni trop obstinés à vous rendre à ses sages & douces instructions. On n'exige, & jamais on n'exigera de vous, que de voter selon les lumieres de votre conscience.

Quand vous demanderez des directions, je vous prie d'exposer les faits fidellement, parce qu'une direction ne peut être donnée que fur l'expofition des faits. Je crois que vous ne trouverez pas mauvais que je vous donne ce petit avertiffement comme votre pafteur & votre chef; auquel avertiffement j'en joins un autre très-utile, qui confifte à ne pas vous énorgueillir des éloges pompeux que vous donne l'anonyme dans fon délire. Vous n'ignorez pas combien le peuple en a ri, en particulier vos compatriotes; mais il vaut mieux tirer le rideau fur cette fcene, qui affurément ne vous honore pas (*o*).

Je n'ai pu voir qu'avec une peine infinie, qu'il y ait eu de l'humeur contre M. Imer diacre du Val-de-Travers, en fa qualité de diacre, à qui je me fais gloire de rendre la juftice, que c'eft non-feulement un honnête homme, un homme de bien, & de plus un digne & fidele Miniftre du St. Evangile, qui remplit avec affiduité, avec zele, & avec exactitude toutes les fonctions auxquelles il eft tenu (*p*).

(*o*) Il eft bon d'obferver qu'un des anciens qui a figné dans la requête, affifta au confiftoire du 24 mars 1765. Mais il ne parut point au confiftoire fubféquent du 29, fans doute il en avoit fes raifons; mais comment pouvoit-il figner le contenu d'une requête, renfermant des objets qu'il ne pouvoit attefter? Je vous laiffe le foin de qualifier une telle conduite.

Si je n'étois retenu par des raifons de prudence, j'aurois bien des chofes à dire fur les menées de Motiers & Boveresse, dont l'anonyme auroit dû parler, s'il avoit eu de la bonne foi. Je fais bien des chofes là-deffus que je veux fupprimer; le tems viendra peut-être où toutes ces manœuvres fe dévoileront, car la vérité ne perd jamais fes droits.

(*p*) Sur la note de l'Auteur pag. 148 & 149 il voudra bien que je le redreffe. Je ne fais s'il exiftoit en 1724, où il fut queftion de regler les fonctions du Diacre, fous l'autorité du baron de *Strunkende*, Plénipotentiaire du Roi. Bove-

Quoique l'anonyme, qui n'eſt pas eccléſiaſtique, je penſe, ait voulu canoniſer les quatre anciens qui ont ſigné la requête, je ſerai plus modeſte que lui, & me bornerai à dire, que ſuivant ma conſcience & notre diſcipline, ceux des anciens qui n'ont ni compoſé, ni ſigné la requête, & qui même n'en ont eu aucune connoiſſance, ont fait leur devoir (*q*).

J'ignorois abſolument cette requête des quatre anciens, qui décemment auroit dû m'être communiquée, ainſi qu'aux autres anciens ; mais l'on n'eut garde de le faire ; il falloit le ſecret. A propos du ſecret, que direz-vous, Monſieur, d'une choſe, à laquelle je ne puis penſer ſans m'affliger ? C'eſt qu'immédiatement à l'iſſue des deux conſiſtoires, l'on ſut tout ce qui s'y étoit paſſé & non paſſé, & quelques malins eſprits y donnerent une tournure maligne ; ſource dans laquelle l'anonyme a ſans doute puiſé ſes obſervations.

A cette occaſion, vous ſerez peut-être bien aiſe, Monſieur,

reſſe ne parut point par ſes députés ; il n'y eut que Motiers, & il n'étoit point queſtion des autres communautés du Val-de-Travers. Bovereſſe prétendit, il y a quelques années, que le Diacre leur devoit un catéchiſme toutes les quinzaines ; mais la choſe a été décidée par le Conſeil d'Etat, il n'y a pas longtems, à la ſatisfaction de la vénérable Claſſe. Il n'eſt pas difficile de pénétrer les vues de l'anonyme qui réveille cette affaire terminée & bouclée : c'eſt une ſuite de ſon acharnement contre le Clergé. Ce Monſieur là ſe trompe, lorſqu'il aſſure avec confiance *que les Paſteurs trouvent plus doux & plus commode de borner leur ſollicitude paſtorale à être exacts à l'échéance de leurs Prébendes, qu'à remplir leurs fonctions.* Je ne vois pas qu'il y ait rien de fort attrayant pour eux à recevoir des prébendes, qui conſiſtent pour l'ordinaire en aſſez mauvaiſes denrées, contre l'intention du Prince, bien connue des anciens & nouveaux Paſteurs.

(*q*) Ces dignes anciens ſont M. le Diacre, les ſieurs Jean Henry *Clerc*, & Daniel François *Jeanrenaud*.

d'avoir connoiſſance de la formule du ſerment que prêtent les anciens d'égliſe.

ARTICLE PREMIER.

“ Vous jurez à Dieu, votre créateur, d'avancer ſon hon-
„ neur & ſa gloire ſelon ſon St. Evangile, & de contribuer
„ de tout votre pouvoir, au maintien des ordonnances &
„ corrections chrétiennes, obſervées en cette ſouveraineté,
„ le plus fidellement qu'il vous ſera poſſible.

II.

„ De fréquenter diligemment autant qu'il vous ſera poſſible,
„ les ſaintes prédications, & de prendre garde ſi les autres
„ membres de l'égliſe s'acquittent ſoigneuſement de ce de-
„ voir.

III.

„ De vous rencontrer, s'il eſt poſſible, dans les aſſemblées
„ du conſiſtoire, toutes les fois que vous ſerez appellés.

IV.

„ De rapporter fidellement en conſiſtoire tous les ſcanda-
„ les qui vous viendront à notice, & tout ce que vous ſaurez
„ être fait contre les ordonnances & la diſcipline eccéſiaſti-
„ que, obſervée en cette ſouveraineté ſans haine, ni ſupport.

V.

„ De tenir ſecretes toutes les choſes qui ſe paſſent en con-
„ ſiſtoire, leſquelles devront être ſecretes.

VI.

VI.

„ D'exercer la charge d'anciens, pendant toute votre vie, „ à moins que vous n'en fuffiez difpenfés par le confiftoire.

VII.

„ De vous acquitter de cette charge d'une maniere qui „ ferve à l'avancement de la gloire de Dieu, & à l'avantage „ & édification de l'églife.

VIII.

„ Enfin, fi quelqu'un faifoit quelque attentat ou machina- „ tion contre la perfonne de S. M. le Roi notre Souverain, „ ou contre fes Etats, de le révéler promptement à l'offi- „ cier „.

Je n'ai rien à ajouter à (r) ce que deffus, & je l'abandonne à vos réflexions, continuant à vous affurer de la confidération très-diftinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

A Motiers-Travers, ce 29 Juin 1765.

(r) L'on m'objectera, pourquoi donc révélez-vous ce qui s'eft paffé en confiftoire, & ce qui devroit être fecret? à quoi je réponds, que fi l'on dit des fauffetés, l'on me force par-là même de révéler des vérités.



LETTRE X.

JE fus avisé, Monsieur, par un tiers, de la requête des quatre anciens, & de l'arrêt du Conseil d'Etat, qui fut rendu sur cette requête. Figurez-vous ma surprise en apprenant une démarche aussi irréguliere de la part des quatre anciens. Je n'hésitai pas de supplier le Conseil de me donner copie de la requête, & de l'arrêt. Voici ma requête dans cet objet.

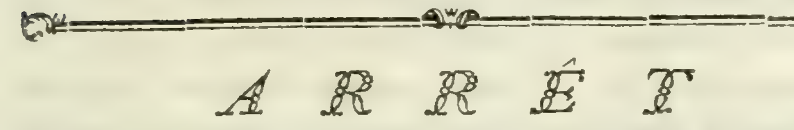
" Le soussigné, Pasteur de l'église de Motiers-Travers & „ Boveresse, a l'honneur d'exposer à vos Seigneuries qu'ayant „ eu indirectement connoissance d'une requête, présentée au „ Conseil par les S^rs^. A. Favre, A. H. Bezencenet, L. Bar- „ relet, & A. Jeanrenaud, tous quatre anciens d'église de „ Motiers & Boveresse, & d'un arrêt émané de votre part „ sur la dite requête : (si tant est qu'elle soit telle) où il est „ fait mention, si ce n'est pas directement, au moins indi- „ rectement de lui, & de M. le diacre du Val-de-Travers, „ d'une maniere qui semble porter atteinte à leur honneur „ & à leur probité ; il supplie vos Seigneuries de lui donner „ communication de la dite requête, & de l'arrêt rendu par „ le Conseil à ce sujet, afin que le soussigné, si le cas y „ échoit, avise aux moyens qu'il croira les plus propres à „ pourvoir à sa réputation, jusques ici inaltérable, soit dans „ ce pays, soit dans l'étranger, & sans aucun reproche dans „ l'exercice de son ministere. De sorte qu'il est pleinement „ persuadé, que vos Seigneuries appointeront sa demande,

„ fondée sur l'équité, & sur la justice, sur les constitutions, „ & sur les loix de cet Etat.

„ Dans cette flatteuse attente, il se répand en vœux pour „ la prospérité du Gouvernement „.

A Motiers-Travers, le 20 avril 1765.

Fréderich Guillaume
DE MONTMOLLIN.



ARRÊT

DU CONSEIL D'ETAT SUR CETTE REQUÊTE.

SUR la Requête ci-dessus, après avoir délibéré, il a été dit : que les quatre anciens du consistoire de Motiers n'ayant présenté leur Requête au Conseil, que pour avoir une direction, on trouve que le suppliant n'a aucune qualité pour en demander communication ; en sorte qu'elle ne peut lui être accordée, puisqu'elle ne contient rien qui intéresse sa personne. Donné en Conseil tenu sous notre Présidence au Château de Neuchâtel le 29 avril 1765.

(Signé) SANDOZ DE ROSIERES.

Je me tus par respect pour le Gouvernement, supposant que le Conseil avoit eu ses raisons de ne pas m'accorder ma demande, sachant d'ailleurs, après St. Paul, *que toute personne doit être soumise aux Puissances supérieures*, Rom. VIII. 1. Non que j'estime que la voix de représentation puisse, dans un pays libre, être fermée à aucun citoyen.

Permettez-moi, Monſieur, une apoſtrophe à l'Auteur anonyme, *noli movere Camarinam* : la vénérable Claſſe ſait ſe conduire, elle n'a nullement beſoin de vos conſeils pour ſa tranquillité.

Que dites-vous, Monſieur, de la note de l'Auteur page 152, dans laquelle il couronne ſes calomnies en developpant toute la méchanceté de ſon ame? *On aſſure*, dit l'anonyme, *que M. de M. ſe tranquilliſe auſſi dans le doux eſpoir, que ſous un autre regne, les choſes iront mieux pour lui & pour la vénérable Claſſe. Ce trait*, continue l'Auteur, *manquoit à l'éloge du Souverain, ſous lequel nous avons le bonheur de vivre.* Ah! Monſieur, m'écrié-je là-deſſus, qui pourroit croire que dans un ſiecle, où les hommes ſe piquent d'être vrais, il s'en trouve un qui ait l'ame auſſi noire! Qu'il ſied bien à cet homme là, de parler de violence & de perſécution, tandis qu'il outrage & perſécute injuſtement & calomnieuſement un homme de bien, attaché à Dieu, à la religion, à ſa patrie, & à ſon Prince. Suis-je capable de dégénérer de mes peres, qui travaillerent avec tant de zele & de ſuccès, à procurer à la Maiſon de Brandebourg la juſte domination ſur cette ſouveraineté? C'eſt un fait connu de tous les habitans de ce pays, connu même de la Cour, & qui paſſera juſqu'à la poſtérité. Le ſang qui coule dans mes veines eſt pur; il eſt au ſervice de mon Prince, comme l'a été celui de mes peres, & mes enfans ne dégénéreront pas. Que veut dire l'anonyme par ſes malignes inſinuations, dignes du feu de Goa, pour ne rien dire de plus? Encore une fois, qu'il leve le maſque; qu'il ſe montre & qu'il ſe nomme. Mais il

ſe tiendra derriere le rideau, les calomniateurs ſont lâches, celui qui eſt capable d'inventer une calomnie eſt capable de faire ce qu'il prête gratuitement aux autres.

Je n'ai rien de perſonnel contre M. Rouſſeau : je le plains autant & plus encore dans ſes erreurs, que dans ſes infirmités. Si on lui a mis dans l'eſprit que je lui voulois du mal, l'on me fait bien tort : je n'en veux à perſonne, pas même à l'anonyme, qui a cherché à me maltraiter & à me flétrir. Si j'ai tancé un peu vivement cet anonyme, c'eſt une correction que j'ai cru lui être néceſſaire.

Quel malheur, Monſieur, que M. Rouſſeau ſe ſoit obſtiné à écrire ſur des matieres de religion contre ſes promeſſes ! Si ce beau & rare génie avoit travaillé ſur d'autres ſujets, que de riches préſens n'auroit-il pas fait à la Société !

J'oſe le dire, Monſieur, M. Rouſſeau n'a point eu d'ennemis dans toute cette affaire, que ceux qui ſe ſont déclarés ſes amis. S'il eût agi par lui-même, & non pas ſelon leurs conſeils, je ne doute pas qu'il n'eût paru en conſiſtoire, & vraiſemblablement qu'il n'eût ſatisfait à ce qu'on requéroit de lui : ce qui auroit été pour moi le ſujet d'une parfaite joie, & alors tout étoit fini, ſans inquiétudes, ſans tracaſſeries, & ſans *cette chaîne de diſgraces*, page 153, ſi M. Rouſſeau peut appeller ainſi des maux qu'il ſe procure ſi volontairement, & qui malheureuſement donnent lieu à la calomnie, & rejailliſſent ſur des innocens.

Que M. Rouſſeau ſe perſuade qu'en me conformant aux ordres de mes ſupérieurs, j'ai ſuivi en même tems les mouvemens de ma conſcience, mon devoir, & l'état de ma vo-

cation. Lui qui dit refpecter fi fort fa confcience, qu'il ref-pecte auffi la mienne, & qu'il n'attribue pas à paffion, ce que j'ai cru devoir faire pour fuivre les mouvemens de cette même confcience.

S'il le croit, j'en fuis bien aife; s'il ne veut pas y ajouter foi, j'en fuis fâché : le grand juge fera intermédiaire un jour entre lui & moi.

Quoique toutes ces affaires m'ayent caufé bien des follicitudes & des chagrins, j'ai cependant la confolation d'avoir été loué, & approuvé dans ma conduite par mon troupeau, qui m'a toujours été attaché, & qui me donne plus que jamais des témoignages de fon affection, de fa confiance, & de fon refpect.

Je conclurai par cette réflexion, c'eft que l'anonyme, en me mettant dans la néceffité de rendre publique mon apologie, a contribué par-là à faire connoître à tout le monde la régularité de ma conduite tout à-la-fois charitable & vigilante.

Je fuivrai, Monfieur, votre confeil : je ferai imprimer mes lettres, qui fuivant l'ufage des Miniftres de ce pays, ont été lues dans une affemblée de la vénérable Claffe. J'ai votre fuffrage; fuffrage d'un homme éclairé, d'un homme de bien; j'aurai par conféquent celui de tous les honnêtes gens. Confervez-moi votre précieufe bienveillance, & croyez que je vous fuis pour la vie, & fans réferve.

MONSIEUR, &c.

P. S. Je fuis décidé à me tenir à cet écrit, eftimant que mon apologie eft fuffifamment établie.

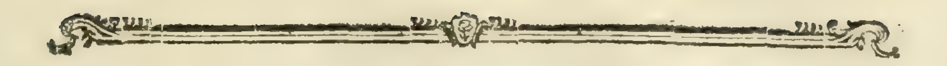
SECONDE
LETTRE
RELATIVE
A M. J. J. ROUSSEAU.
ADRESSÉE
A MYLORD COMTE DE WEMYSS,
Baron d'Elcho, Pair d'Ecosse, &c. &c. &c.

Abîme tout plutôt : c'est l'esprit de l'Eglise.
Lutrin, Chant I. ℣. 186.

AU LECTEUR ÉTRANGER.

C'EST pour vous, *Lecteur*, *que je prends la plume*, & *non pour mes Compatriotes qui tous connoiſſent M. le Paſteur de Motiers. Si ſon Ecrit n'eût point paſſé les limites de ce pays, je proteſte, en homme d'honneur, que je ne me ſerois pas donné la peine d'y répondre.*

LETTRE



LETTRE

A MYLORD

COMTE DE WEMYSS.

Vous le voulez, Mylord, & l'honneur l'exige; il faut obéir. Il faut malgré moi reprendre la plume & vous achever la relation commencée dans ma lettre du 14 avril. Entraîné par mon attachement pour notre commune Patrie d'adoption, & ne craignant point d'être l'organe de la vérité, j'avois consenti sans peine à la publicité de cette lettre. Persuadé que la constitution de cet Etat si heureuse pour ses habitans, ne sauroit souffrir la moindre altération sans porter coup au bonheur des particuliers, & regardant l'arrêt du Conseil du 2 avril comme un titre important à cette constitution & à tous les sujets de cet Etat, j'ai cru bien mériter de la Patrie, en le rendant public par la voie de l'impression.

A ce motif si fort sur mon cœur, s'en joignoit un autre qui ne l'étoit gueres moins, l'honneur de défendre un ami, un homme de bien (*a*), presque devenu la victime de la trame la plus odieuse. Ajoutez, Mylord, que pour remplir ce double

(*a*) Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici, partie d'une lettre de M F. B. Cet artiste citoyen de cet Etat, & distingué par ses talens, ses connoissances & son mérite personnel, s'exprime ainsi :

" Je vais souvent, *me dit-il*, visiter ,, l'ancienne demeure de M. *Rousseau*, ,, appellée l'Hermitage ; c'est à deux ,, pas d'une petite maison de campagne ,, à moi. La mémoire de notre estimable ,, ble philosophe y est dans la plus

but, j'avois obtenu tous les encouragemens imaginables, le ſuffrage de perſonnes en place, & ſur-tout la communication des pieces dont j'avois beſoin; en particulier, celle des relations que M. Martinet Conſeiller d'Etat, & Châtelain du Val-de-Travers avoit adreſſées au Gouvernement, & d'après leſquelles ſont intervenus les arrêts du 1 & 2 avril.

Je puis dire en quelque façon n'avoir eu que la peine de vous tranſcrire ces pieces, & ceci répond à la queſtion que vous m'avez faite, comment j'étois parvenu à être ſi bien informé de tout ce qui s'étoit paſſé dans les aſſemblées du conſiſtoire admonitif de Motiers & Boveresse. Voilà, Mylord, les motifs qui m'avoient mis la plume à la main. Je croyois ma tâche remplie, & enviſageant la tracaſſerie ſuſcitée à M. Rouſſeau comme une méchante affaire qu'il convenoit de laiſſer s'aſſoupir, ſoit eſprit de charité, ſoit pareſſe, j'avois réſolu de garder le ſilence ſur ſes ſuites depuis le mois d'avril.

Forcé maintenant de reprendre la plume, je ſuivrai dans cette ſeconde lettre la même méthode que j'ai ſuivie dans la premiere, celle d'appuyer ma narration par des documens publics, des pieces authentiques, de n'avancer que des faits avérés, & quant à ceux qui ne porteront que ſur des bruits publics, j'aurai ſoin comme dans ma précédente lettre, de ne les citer qu'avec ce correctif: *on dit*, *on aſſure*. Cette obſer-

„ grande vénération. Je ſuis toujours „ dans l'enchantement lorſque je puis „ en parler avec les habitans de ce „ Canton, qui le regardoient comme „ leur pere, & l'arbitre de leurs différends. C'étoit Rouſſeau qui aidoit „ à les ſoulager, & qui rétabliſſoit la „ paix dans les familles. C'eſt pourtant là l'homme que l'on a perſecuté.

vation eſt de poids, & vous aurez, Mylord, la bonté d'y faire attention.

Je vous invite auſſi à recourir aux pieces juſtificatives que vous trouverez cotées & raſſemblées. Leur importance ne m'ayant pas permis de les donner ſeulement par extrait, cette raiſon doit vous rendre indulgent ſur leur nombre & ſur leur étendue.

Pour ſuivre la liaiſon des faits, il faut, Mylord, vous rappeller ceux qui donnerent lieu aux deux Arrêts du Conſeil d'Etat du 1 & 2 avril, & recourir à ces deux morceaux (*b*). Vous y trouverez clairement énoncé le but de notre Gouvernement, dans le premier, celui de mettre M. Rouſſeau à l'abri de toutes nouvelles entrepriſes du conſiſtoire de Motiers, & dans le ſecond, de réprimer les ſingulieres prétentions du Paſteur de ce lieu. Ceux qui aiment la paix & qui reſpectent l'autorité ſouveraine croyoient avec moi voir renaître la tranquillité, puiſqu'il ne paroiſſoit reſter à M. de M***. que le parti de l'obéiſſance & du ſilence. Mais en jugeant M. le Paſteur de Motiers comme un homme ordinaire, on le jugeoit mal. Il ſut faire valoir ſon miniſtere, il mit à profit les tems conſacrés à la dévotion & à l'inſtruction de ſa paroiſſe; au grand ſcandale des ames véritablement pieuſes, il fit de la chaire de vérité entendre le langage de ſes paſſions, & tonnant contre les ſept péchés mortels, il eut ſoin d'en faire une application d'autant plus odieuſe que ſi l'on pouvoit ſe méprendre à la choſe, on ne pouvoit ſe méprendre à l'intention.

(*b*) Voyez la premiere lettre, p. 150 & 151.

Auſſi parvint-il à exciter parmi ſes paroiſſiens une fermentation dont M. Rouſſeau reſſentit plus d'une fois les effets ; ainſi que les quatre anciens qui avoient oſé recourir au Conſeil d'Etat pour obtenir de leur Paſteur qu'il *ſe contînt dans ſes vraies fonctions* (*c*).

Les choſes furent pouſſées ſi loin que le Gouvernement jugea néceſſaire de pourvoir à ce déſordre en employant des moyens efficaces pour contenir enfin M. le Paſteur de Motiers. Mais des parens reſpectables étant intervenus en ſa faveur, & s'étant chargés de l'admoneſter, le Conſeil d'Etat voulut bien acquieſcer aux deſirs d'une famille qui dans tous les tems s'eſt diſtinguée au ſervice du Souverain & de la Patrie, & dont tous les membres ſe ſont toujours montrés bons ſujets, bons magiſtrats, & bons citoyens. M. de M***. fut donc admoneſté, & promit, ainſi que Meſſieurs ſes parens en firent rapport au Conſeil, *qu'il ſe contiendroit dans la ſuite, & que ni en public ni en particulier il ne diroit plus rien qui pût animer le peuple.*

Cette promeſſe ne portant que ſur l'avenir, & ne remédiant

(*c*) M. le Profeſſeur & Paſteur à Motiers, *dans ſa réfutation d'un libelle* (*), nous apprend qu'à cette occaſion il prit le parti de préſenter une requête au Conſeil d'Etat, &c. &c. Mais M. le Profeſſeur qui ſe pique d'être ſi vrai, ſi exact, ſi modéré, auroit bien dû nous donner auſſi une copie de ſa requête, piece qu'on trouva ſi indécente, ſi ſcandaleuſe que par charité pour lui, M. de Roſiéres, alors Préſident du Conſeil d'Etat, ne voulut pas la préſenter, & la remit aux parens de M. le Profeſſeur qui la ſupprimerent, ce qui engagea celui-ci à en faire une autre qu'il nous a produite.

(*) Pag. 210.

point au désordre actuel, le Gouvernement ordonna à M. le Châtelain du Val-de-Travers de faire connoître au public de la façon la plus solemnelle, les ordres qui lui étoient donnés de rechercher & punir tous ceux de quel état & condition qu'ils pussent être, qui de fait ou de paroles attaqueroient M. Rousseau, auquel le Roi avoit accordé sa protection immédiate.

M. le Châtelain appellé par sa place à siéger aux Etats alors assemblés, jugea le mal assez pressant pour remettre ces mêmes ordres à M. Guyenet son Lieutenant, qui se trouvoit aussi en ville pour affaires. Obligé de tout quitter, M. Guyenet se rendit à Motiers, & l'assemblée de la justice ayant été convoquée en la personne de tous les justiciers, il leur adressa ce discours.

" Messieurs, les divers moyens indécens qui sont mis en „ usage pour exciter les esprits contre M. Rousseau & lui attirer des désagrémens dans son séjour au Val-de-Travers, ont „ surpris & irrité le Gouvernement. En conséquence j'ai reçu „ l'ordre exprès de me transporter incessamment ici pour manifester en l'absence de M. le Châtelain, les intentions de la „ Seigneurie. Le public apprendra par là qu'un citoyen tel que „ M. Rousseau qui jouit avec éclat de la protection royale de „ sa Majesté, de la bienveillance intime de Mylord notre Gouverneur, & qui est protégé particuliérement par le Gouvernement, mérite de justes égards de la part de tous les habitans de ce pays, quels qu'ils soient. Cependant le Conseil „ d'Etat est informé que de certaines personnes tiennent contre M. Rousseau des discours insultans & séditieux, qui „ outragent à la fois & le Souverain qui protége, & le citoyen „ qui est protégé. C'est pour remédier efficacement à un pareil

„ défordre que la Seigneurie juge à propos de donner les ordres „ qui vont être lus, qui attireront un châtiment grave à qui- „ conque ofera y contrevenir.

„ Je viens d'apprendre que M. Rouffeau n'eft pas le feul ici „ qu'on attaque, & que Meffieurs les anciens Favre, Bezen- „ cenet, Barrelet, & Jeanrenaud l'aîné font expofés à de fré- „ quens mauvais propos, à des menaces même. On ne doit „ cependant pas ignorer que leur fage conduite leur a mérité „ l'approbation diftinguée du Gouvernement, & les éloges de „ tous les honnêtes gens (*d*). On ne fait pas attention fans „ doute, qu'en blâmant ce qu'ils ont fait, on outrage le Gou- „ vernement dont ils font approuvés (*e*). Cela m'engage à „ rendre publique la commiffion particuliere qui m'a été don- „ née de leur témoigner de nouveau la fatisfaction du Con- „ feil d'Etat, & à déclarer que fi au mépris de ce que je viens „ de dire, on continue à s'oublier à leur égard, il fera pris „ des mefures qui les mettront à couvert de toute infulte „.

Enfuite après avoir fait lire les ordres du Gouvernement, M. Guyenet ajouta:

" Vous voyez, Meffieurs, à quel point la Seigneurie prend „ intérêt à cette affaire, & je dois ajouter que Sa Majefté par „ un refcript arrivé derniérement, ordonne au Confeil d'Etat „ de pourvoir au repos & à la fureté de M. Rouffeau. Je m'af- „ fure que dans cette Jurifdiction on eft trop zélé fujet de notre

(*d*) Voyez ce que dit à ce fujet M. le Profeffeur dans fa réfutation, page 207, où par repréfailles il accorde auffi fon approbation aux deux anciens Jean Henri *Clerc*, & Daniel François *Jeanrenaud*, qui à ce prix fe pafferont fans doute de celle du Gouvernement & de l'eftime des honnêtes gens.

(*e*) Voyez l'Arrêt du 2 avril.

„ Auguſte Souverain pour rien entreprendre qui puiſſe lui „ déplaire, & que chacun ſe conformera avec empreſſement „ aux ordres du Gouvernement, vous enjoignant Meſſieurs de „ cette juſtice, d'y veiller ſoigneuſement „.

Deux heures après les mêmes ordres furent lus dans l'aſſemblée de la communauté de Motiers, & expédiés aux autres communautés du Val-de-Travers.

Vous avez vu ci-deſſus, Mylord, que le Roi avoit accordé ſa protection à M. Rouſſeau. Il étoit en effet arrivé un reſcript de la Cour, par lequel approuvant l'attention du Conſeil d'Etat à prévenir tout déſordre, & toute diſſention dans ce pays, au ſujet de la réimpreſſion des *Lettres écrites de la Montagne*, le Roi défend de ſévir contre cet ouvrage, & ſur-tout d'en inquiéter l'Auteur à ce ſujet.

Ce reſcript motivé ſur les raiſons les plus ſages fut intimé à la Claſſe, & en conſéquence pluſieurs Paſteurs à leur aſſemblée générale du mois de mai opinerent à laiſſer tomber l'affaire de M. Rouſſeau. Celui de Motiers, à ce qu'on aſſure, conclut bien différemment, ſans doute pour faire preuve de ſa modération & de ſa ſoumiſſion, ou peut-être auſſi dans l'eſpoir de recueillir le fruit de ſes ſermons édifians. Mais ſans adopter ſes concluſions la Claſſe remit l'affaire à ſa prudence, ſous la réſerve expreſſe qu'elle ne ſeroit compromiſe en rien.

Nous verrons dans un moment, comment il engrena de nouveau l'affaire dans l'aſſemblée du conſiſtoire de Motiers du 19 mai. Il faut auparavant vous rendre compte d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du 15, qui prononçant ſur le droit prétendu par le diacre du Val-de-Travers, d'aſſiſter en conſiſtoire admoni-

tif, & d'y avoir voix délibérative, ordonne à l'Officier du lieu de s'oppofer à cet abus (*f*).

Cet Arrêt fut d'ordre de M. le Châtelain communiqué le 18 à M. le Pafteur & à M. la Diacre, par M. le Greffier du Val-de-Travers, *afin*, comme il leur dit, *qu'ils en fuffent rendus fachans, & qu'ils n'en prétendiffent caufe d'ignorance.*

Le lendemain 19 le confiftoire de Motiers s'étant affemblé, M. le Pafteur du lieu rendit compte de l'Arrêt du 15, ajoutant que M. le Diacre quoique duement informé par M. le Châtelain, avoit été dans la réfolution d'affifter à cette affemblée, en attendant que la vénérable Claffe eût fait fes remontrances (*g*), mais qu'il avoit pourtant déféré aux repréfentations que lui

(*f*) M. le Profeffeur prétend (*) qu'il y a eu de l'humeur contre la perfonne du Diacre. Il faut donc lui prouver que le Confeil d'Etat a raifon d'avoir de l'humeur, ou plutôt que ce qu'il ofe qualifier d'humeur eft fondé fur de très-bonnes raifons. On les trouvera déduites dans un arrêt du Confeil produit parmi les pieces juftificatives, N°. IV. On verra que parmi les abus reprimés par cet arrêt, il eft entr'autres défendu au Diacre du Val-de-Travers d'affifter en confiftoire feigneurial.

(*g*) Cette raifon n'eft vraiment pas mal trouvée, & offre toutes fortes de facilités pour fe difpenfer de l'obéiffance due aux ordres du Gouvernement. C'eft apparemment fur le même principe que M. le Profeffeur informé le 5 avril dernier, par M. le Châtelain du Val-de-Travers des ordres qu'il avoit reçus du Confeil d'Etat relatifs à M. Rouffeau, & au confiftoire admonitif de Motiers, avoit répondu, *que fa réponfe feroit briéve, qu'il étoit membre d'un Corps, qu'obligé de lui obéir de même qu'à fa confcience, il feroit toujours ce qui feroit conforme à fon devoir.* Sans faire beaucoup de commentaires fur cette réponfe, il eft évident que M. le Profeffeur ou s'eft moqué de nous quand il nous cite (†) le paffage de faint Paul, *Que toute perfonne doit être foumife aux Puiffances fupérieures*, ou bien qu'il ne connoit point de puiffance fupérieure à celle du Corps dont il eft membre. Laiffons-le opter entre ces deux partis.

(*) Réfutation, pag. 206.

(†) Page 211 de fa réfutation.

lui ſon Paſteur lui avoit faites. Juſtement bleſſé d'un pareil diſcours, M. le Châtelain repartit, *que le diacre avoit très-prudemment fait d'obéir aux ordres du Gouvernement, que s'il eut oſé ſe préſenter en conſiſtoire, il lui auroit adreſſé d'abord des conſeils, enſuite des exhortations, enfin des ordres de ſortir, & trouvé le ſecret de ſe faire obéir.*

Après cette eſpece de préambule, M. de M***. ſuivant l'uſage, demanda s'il n'y avoit aucun ſcandale dans l'Egliſe. A cette demande, l'ancien Clerc (*h*) ſe leva comme un reſſort, & au mépris des Arrêts du Conſeil d'Etat, & malgré les reſcripts du Roi, il remit ſur le tapis l'affaire de M. Rouſſeau, le dénonçant au conſiſtoire avec tant de zele qu'il ne fut plus queſtion que d'aller aux voix. Vous jugez bien, Mylord, que parmi ſix anciens d'Egliſe, c'étoit déjà trop qu'un ſeul eût eu l'audace de contrevenir ſi formellement aux ordres poſitifs du Roi & du Gouvernement. Auſſi tous les autres rejetterent avec indignation la propoſition de ſévir contre M. Rouſſeau.

C'eſt apparemment à ce mauvais ſuccès que faiſoit alluſion M. de M***. lorſqu'à la générale du mois de juin, rendant compte à la Claſſe de ce qui s'étoit paſſé à Motiers, il ſe lamentoit de trouver toujours en ſon chemin ce vigilant Châtelain, qui rompant toutes ſes meſures, étoit pour lui une écharde pire que celle dont ſe plaignoit Saint Paul. A quoi il ajouta qu'il ne falloit plus ſe flatter de rien obtenir à Motiers contre M. Rouſſeau, mais que puiſque celui-ci avoit

(*h*) Voyez ci-après la note *u.*

deſſein de changer d'habitation, & que l'Arrêt du premier avril ne lioit les mains à ſon égard qu'au ſeul conſiſtoire de Motiers, on pouvoit prendre à l'avance des meſures pour procéder contre lui, auſſi-tôt qu'il ſeroit dans une autre Paroiſſe. Cet avis que dictoit ſans doute l'eſprit de *modération* & de *tolérance* qui caractériſe toute la conduite de ce Paſteur, ne fut cependant pas goûté. Malheureuſement pour l'orateur, il exiſtoit un nouveau reſcript très-énergique par lequel le Roi témoignoit ſon mécontentement de la conduite inconſidérée de ces eſprits remuans qui, échauffés du zele amer d'une piété intolérante, & non contens des meſures priſes pour empêcher la publication des ouvrages qui les ſcandaliſoient, vouloient encore ſévir contre leur Auteur, & le menaçoient même des peines eccléſiaſtiques, Sa Majeſté déclarant que ſa volonté ſérieuſe étoit que le Conſeil aſſurât d'une maniere complete & bien décidée, les effets de ſa protection Royale accordée à M. Rouſſeau.

Par égard pour la Claſſe, le Gouvernement vu la teneur de ce reſcript, ne le lui avoit pas intimé, mais on en donna connoiſſance à un des membres de cette compagnie avec une copie qu'il en demanda, ſous la condition de ne communiquer cette piece que dans le ſeul cas où l'affaire de M. Rouſſeau ſeroit encore traitée. Or, on ſait que le reſcript fut lu en Claſſe, que M. de M***. demanda à en tirer copie, ce qui lui fut refuſé, & que la compagnie décida qu'il ne ſeroit plus queſtion de cette affaire de M. Rouſſeau.

Le narré que je viens de vous faire, Mylord, je le tiens d'un galant homme qui ne craindra point d'être nommé quand

il le faudra, lequel m'étant venu voir dans les premiers jours de juin, & ayant trouvé chez moi quelques amis, nous raconta ce que vous venez de lire, & ce qui m'a depuis lors été confirmé.

Je pourrois terminer ma lettre ici, mais dans ma précédente (*i*) vous ayant rendu compte d'un écrit anonyme adreſſé à la compagnie des Paſteurs au ſujet de M. Rouſſeau, je dois auſſi vous dire que j'ai vu depuis peu pluſieurs lettres (*k*), & ſur-tout une déclaration de M. E. B. ſi violemment attaqué dans cet écrit, pieces par leſquelles il eſt évident que loin d'avoir contribué, comme on l'accuſe, aux démarches de notre Clergé dans l'affaire de M. Rouſſeau, il les a trouvées pleines de contradictions; M. B. déſavouant au ſurplus avec force & d'un ton qui paroît celui de la vérité, toutes les imputations de l'écrit anonyme dont l'Auteur doit bien rougir, ſi un déſaveu ſi poſitif ne l'engage pas à ſe nommer.

Je vous ai parlé encore de l'abandon où depuis plus de dix ans étoit reſtée la chapelle de Bovereſſe; il eſt donc naturel de vous apprendre ce qui s'eſt depuis lors paſſé au ſujet de cette chapelle (*l*).

La communauté de Bovereſſe ſans ſe rebuter de l'inutilité des démarches qu'elle avoit faites auprès de la compagnie des

(*i*) Pag. 132 & les ſuivantes.

(*k*) Lettres écrites dans le courant de Février, Mars & Avril derniers.

(*l*) M. le Profeſſeur de Motiers ayant prétendu me *redreſſer* dans une note, pag. 206 de ſa réfutation, me force, pour ma juſtification, à reprendre cette matiere & à produire ici des pieces qui décideront le différend entre lui & moi. Je ne ferai pourtant pas uſage de toutes celles que j'ai en main, malgré l'acharnement dont il me taxe dans la même note. Une requête de la communauté de Bovereſſe du 28 Juin 1762, &

Pafteurs, ou de l'inexécution des Arrêts qu'elle avoit obtenus en Confeil d'Etat, avoit fouvent répété ces mêmes démarches, & entr'autres préfenté le 28 juin 1762, une requête très-expreffive, fur laquelle elle avoit obtenu un Arrêt favorable. Elle en avoit encore obtenu un autre à la date du 13 juin 1765, mais toujours infructueufement pour le fervice de fa chapelle. Enfin le 18 juin dernier elle réitera fa plainte dans une requête au Confeil d'Etat, par laquelle elle fupplie le Gouvernement de la maintenir dans fes droits, & d'ordonner la reftitution de quelques-uns des titres qu'elle avoit produits en Chancellerie, d'où ils avoient été retirés par Meffieurs les Pafteurs avec les leurs propres. Sur ces deux chefs le Confeil d'Etat par un Arrêt du même jour, prononça qu'à l'avenir le diacre du Val-de-Travers eût à faire de quinzaine en quinzaine les catéchifmes dûs à la chapelle de Boveresse (*m*), & que les papiers de cette communauté lui fuffent rendus. Après une pareille décifion, on devroit efpérer que c'eft aujourd'hui une affaire finie (*n*). Mais comme

une autre du 28 Juin dernier avec les arrêts du Confeil d'Etat me fuffiront ici. On les trouvera donc parmi les pieces juftificatives. Quant à la fin de cette note, j'avoue que j'en fuis ftupéfait; & pour toute réponfe, je veux bien me borner à renvoyer l'Auteur à un arrêt du Confeil du 23 Fevrier 1750, figne de *Natalis*, piece intéreffante à l'honneur & à la tranquilite de M. le Receveur *Guyenet*.

(*m*) Savez vous la réponfe du diacre, lorfque cet arrêt en original lui fut fignifié par la communauté de Boveresse? Elle vaut la peine d'être tranfcrite. *Je refpecte infiniment les ordres du Confeil d'Etat, mais je dois obéir à la Claffe.* Je me tais. Ce n'eft pas à un particulier à relever une pareille réponfe.

(*n*) A en croire pourtant M. le Profeffeur dans fa note, pag. 207, c'étoit déjà *une affaire terminée & bouclée.* Il fait même entendre que la pretention de ceux de Boveresse n'étoit pas fondée, puifque *la chofe*, dit-il, *avoit*

par la teneur même de cet Arrêt, on voit qu'il n'eſt pas le premier qui ait été rendu ſur cette ſinguliere conteſtation, on peut ſans témérité prévoir qu'il ne ſera pas le dernier, à moins que la communauté de Boveresse en perdant tout-à-fait courage dans la pourſuite de ſes droits, ne perde auſſi tout goût pour les catéchiſmes.

A bon compte, cet Arrêt qui donnoit gain de cauſe à cette communauté, devint un des griefs ſur leſquels dans les premiers jours du mois de juillet, la Claſſe jugea à propos d'adreſſer au Conſeil d'Etat des remontrances qui rouloient ſur les trois chefs ſuivans.

1. Sur l'excluſion du conſiſtoire ſeigneurial prononcée contre le diacre du Val-de-Travers, il y a bien des années, ſavoir par l'Arrêt du 18 Nov. 1758.

2. Sur l'excluſion du conſiſtoire admonitif de Motiers & Boveresse prononcée contre le même par l'Arrêt du 15 mai paſſé.

Et 3. Sur le contenu de l'Arrêt du 18 juin précédent.

Sans m'arrêter ſur ces remontrances, il me ſuffira de vous dire qu'elles furent mal reçues, & unanimement rejettées.

Mais il eſt néceſſaire de vous apprendre que dans la générale, où ces remontrances avoient été arrêtées par la compagnie des Paſteurs, un des membres de cette aſſemblée y

été décidée par le Conſeil d'Etat, *il n'y avoit pas long-tems*, *à la ſatisfaction de la vénérable Claſse.* Lorſque M. le Profeſſeur écrivoit cela le 29 Juin 1765, ignoroit-il l'arrêt du Conſeil du 18 du même mois, ou bien avoit-il ſi-tôt oublié la *ſimplicité*, la *candeur* qu'il avoit promiſes dans ſon début page 158, ou bien enfin, ſa véracité, ſa ſimplicité, ſa candeur s'accommodent-elles de pareils traits & ſi ſouvent répétés dans ſa refutation ?

avoit fait lecture d'une réponse à ma précédente lettre, tournée en façon de réfutation.

La vénérable Classe ne voulut avouer ni l'ouvrage ni l'auteur, le laissant d'ailleurs le maître comme simple particulier, de plaider sa propre cause. Il ne fut point découragé, & sollicita auprès de notre Magistrat la permission de le faire imprimer ici. Elle ne lui fut point accordée. Après ces deux rebuts, on crut que cet Auteur ne s'exposeroit pas à un troisieme, & qu'il se rendroit aux bons avis de quelques-uns de ses parens ou collégues, qui n'approuvoient du tout point cette production. On m'apprit pourtant dans le courant du mois de juillet que cet ouvrage deux fois rejetté, s'imprimoit dans une ville voisine aux frais des Editeurs du Journal Helvétique. Je compris dès-lors ce qu'il en falloit penser. Ensuite dans la gazette de Berne du 31 juillet parut cet avis.

« Il vient de paroître une réfutation *très-solide* & des plus
» *curieuses*, de la lettre de M***. relative à M. Rousseau,
» datée de Goa (*o*) & conçue dans des termes *d'indiscon-*
» *venance* tout-à-fait déplacés à l'égard de la vénérable Classe
» de Neufchâtel, ainsi que par rapport à M. de Montmollin
» Pasteur à Motiers. Dans cette réfutation dont on est *rede-*
» *vable* à la plume de ce Pasteur, se manifeste par des faits
» détaillés tout ce que la lettre contient de peu véridique.
» Tant la réfutation que la lettre qui en est l'objet, se trou-

(*o*) Non, elle est datée de Neufchâtel, & imprimée sous le titre de Goa; au lieu que suivant M. le Professeur qui sans doute a ses raiso[illegible] cela, cette lettre se [illegible] Goa, & imprimée à Ne[illegible]

„ veront ſur la fin de cette ſemaine, chez les principaux Li-
„ braires des villes de la Suiſſe „.

Cette modeſte & ſage annonce, acheva de décider mon jugement, & je compris que la grande reſſource de l'auteur étoit de prévenir le public en faveur de ſon ouvrage. Il a paru enfin cet ouvrage *très-ſolide* ; & j'ai vu que j'en avois bien jugé.

Ayez la bonté, Mylord, de voir par vous-même cette réfutation trop longue pour vous la tranſcrire ici, & trop *curieuſe* pour en rien retrancher. Vous trouverez ci-après (*p*) quelques-unes des remarques qui m'ont été fournies, & par leſquelles vous pourrez juger du caractere de l'ouvrage, & de ce que l'on penſe ici ſur celui de l'auteur.

Pour moi j'avois d'abord peine à me perſuader que cet auteur fût en effet M. le Profeſſeur de Motiers, mais on me fit obſerver :

1. Que malgré ſa *modération*, & la *modeſtie de ſon caractere*, & tout en ſe prodiguant les louanges les plus douces, cet auteur m'accable d'injures, me taxe d'ignorance, d'infidélité, de mauvaiſe foi, de calomnies, &c. &c. (*q*).

2. Qu'il a grand ſoin d'ometre dans ſes récits des circonſtances eſſentielles (*r*).

(*p*) Par ménagement pour l'Auteur, je n'en produirai pas d'autres quant à préſent.

(*q*) Par exemple.... Mais plutôt voyez la réfutation d'un bout à l'autre.

(*r*) Par exemple dans la relation qu'il nous donne pag. 190 à 191, l'Auteur a oublié une circonſtance de poids, c'eſt que cette aſſemblée ſi grave par ſon objet, l'endoctrinement des anciens, ſe tenoit autour d'une table & d'un buffet abondamment garnis, & cette circonſtance jette un grand jour ſur la nature du compliment fait par

3. Qu'il nie les faits les mieux conſtatés, & veut modeſtement que l'on en croye ſon ſeul témoignage dans ſa propre cauſe, quoique ce témoignage ſoit en oppoſition avec une requête ſignée par quatre anciens de ſon Egliſe (*s*), avec les relations que Monſieur Martinet premier officier du lieu avoit d'office adreſſées au Gouvernement (*t*). Et enfin avec les Arrêts de ce même Gouvernement (*u*).

les anciens, *qu'ils ſe félicitoient d'avoir un Paſteur qui en uſât ſi bien avec eux.*

(*s*) Voyez entr'autres les pag. 205 & 206 de la réfutation, & remarquez qu'en accuſant les anciens d'infidélités dans l'expoſition des faits, l'auteur ne ſpécifie aucune de ces infidélités. Pour moi je n'en ſuis pas ſurpris, ici comme en pluſieurs autres endroits j'admire ſa prudence, ou plutôt ſon adreſſe.

(*t*) En voici la preuve. Liſez les pages 196 à 197 dans leſquelles l'Auteur aſſure que je ſuis un ignorant, & que je déguiſe les faits. Je lui répete donc que ma relation de tout ce qui s'eſt paſſé en Conſiſtoire à Motiers juſques à ſes *mouvemens*, *geſtes & propos*, eſt tirée exactement des relations données au Gouvernement par M. le Châtelain du Val-de-Travers; que c'eſt d'après ces mêmes relations que j'ai dit tout ce que M. le Profeſſeur nie avec une hardieſſe qui étonne ceux même qui le connoiſſent le mieux. Que l'on juge de la valeur de ſes négations par ce ſeul trait. Il nie (*) la réponſe des anciens aux reproches qu'il leur adreſſoit à l'iſſue de l'aſſemblée du Conſiſtoire du 29 Mars, & cette même réponſe ſe trouve dans la relation faite le lendemain par M. le Châtelain. Je dis plus, j'affirme à M. le Profeſſeur que cette réponſe lui fut faite par M. l'ancien Bezencenet, & entendue par les aſſiſtans.

La même relation porte encore expreſſément que M. le Profeſſeur demandoit que dans la délibération l'on ſe conformât à la direction de la Claſſe qu'il avoit exhibée. C'eſt lui faire tort ſans doute, car il affirme le contraire dans ſa note, pag. 206.

(*u*) Qui ne riroit, par exemple, de voir l'Auteur (†) à la torture pour diſtinguer entre *voix prépondérante & double voix*, & vouloir donner le change au public en aſſurant que c'eſt moi qui *prétends malicieuſement que voix prépondérante ſignifie double voix?* Eh! faut-il donc toujours citer mon garant, cet arrêt accablant du 2 Avril.

Ce même arrêt répond amplement à

(*) Page 197 de la réfutation.

(†) Pag. 196 à 197.

4. Qu'il

4. Qu'il affecte de jetter des doutes ſur les pieces que j'ai produites (*v*), & ſur-tout qu'il a grand ſoin d'attribuer toujours à moi ſeul des choſes que je n'avance pourtant que d'après ces mêmes pieces (*x*).

la note page 197. *Je ne connois ni la logique, ni nos conſtitutions, je ne ſais faire que des libelles.* Cela eſt bientôt prononcé, & digne ſur-tout de la *modération* de M. le Profeſſeur & de *la modeſtie de ſon caractere.* Mais à cela voici ma réponſe. Je n'ai parlé que d'après les relations envoyées au Gouvernement par l'officier du Prince. Il eſt heureux pour moi d'avoir un pareil guide, & j'abandonne ſans regret à M. le Profeſſeur, *le plus vieux de ſes Anciens*, qui paroît lui ſervir de garant & de témoin dans les occaſions délicates, comme il nous le fait entendre lui-même (†). C'eſt encore ſur le témoignage d'un pareil garant que M. le Profeſſeur ne rougit point de donner un démenti à l'Arrêt du 2 avril qui dit expreſſément, *qu'il n'a jamais été d'uſage que le Paſteur préſident au Conſiſtoire admonitif ait plus d'une ſimple voix*, *&c.* Et M. le Profeſſeur (††) dit en autant de mots, *que ce ſont les uſages des Conſiſtoires de ce pays.* Après cela je dois me trouver très-honoré d'être traité comme le Conſeil d'Etat. Mais quand l'Auteur ajoute immédiatement après, *& nous ſommes dans un pays d'uſages*, eſt-ce pour mieux nous faire ſentir le danger de tolérer le moindre abus, & l'obligation que ce danger impoſe à tout citoyen d'élever ſa voix contre toute prétention nouvelle? En ce cas remercions-le de nous donner ainſi la clef de la conduite irréguliere tenue dans l'affaire de M. Rouſſeau, le tout ſans doute pour établir par l'*uſage*, cette inſpection ſur la foi que réprouvent nos conſtitutions, mais que M. le Profeſſeur voudroit pourtant s'arroger à lui & à ſa Compagnie.

(*v*) Pourquoi cette affectation de dire & de répéter (*), que c'eſt de ma lettre qu'il extrait la requête des quatre anciens de ſon Egliſe, ainſi que l'arrêt du Conſeil du 2 avril? Voudroit-il auſſi jetter des doutes ſur l'authenticité, ou la fidélité de ces deux pieces? Pour moi, je l'avoue, je ſuis étonné qu'il ne ſe ſoit point inſcrit en faux contr'elles. C'étoit le ſeul moyen de donner à ſa réfutation un air de vraiſemblance, du moins dans l'étranger.

(*x*) *N'en déplaiſe*, dit-il, par exemple (**), *n'en déplaiſe à l'Auteur*, *le*

(†) Réfutation, pag. 197 à la note.

(††) *Ibidem.*

(*) Réfutation, pag. 202.

(**) Réfutation, pag. 177.

5. Que lorſqu'il cite quelques morceaux de l'ouvrage qu'il refute, il a grand ſoin de ſupprimer, ou d'ajouter quelques expreſſions, ou même de me prêter tout-à-fait les ſiennes, quoique pour mieux en impoſer aux lecteurs, les citations ſoient en lettres italiques (*y*).

6. Qu'au moyen de ce petit manége ſi néceſſaire quand on défend une mauvaiſe cauſe, il ſe fait des monſtres pour les combattre & en triompher (*z*), ou ce qui eſt bien pis, il

Clergé, ſelon les Conſtitutions eccléſiaſtiques de ce pays, a inſpection ſur la foi comme ſur les mœurs, &c.

Pourquoi ne pas dire tout uniment, *n'en déplaiſe au Conſeil d'Etat.* C'eſt lui qui a prononcé ſur cette inſpection par ſon arrêt du 2 avril, & *n'en déplaiſe à M. le Profeſſeur*, une pareille autorité vaut mieux que la ſienne, exceptons pourtant, lorſqu'il définit l'inquiſition. Page 178.

Mais les conſtitutions eccléſiaſtiques! L'Auteur devoit bien nous indiquer celles qui attribuent au Clergé le droit d'inſpection ſur la foi des fideles. Nous ne les connoiſſons point. Il eſt vrai que nous nous bornons à connoître & reſpecter celles qui émanent du Gouvernement, lequel ſeul a le droit de les établir, *augmenter*, *diminuer* ſuivant le beſoin, ainſi que s'exprime l'arrêt du 25 Juillet 1553. Et ce droit eſt ſi réel qu'actuellement il exiſte une commiſſion chargée de travailler à la réforme de ces conſtitutions eccléſiaſtiques. Notez que cette commiſſion n'eſt compoſée que de trois Conſeillers d'Etat.

(*y*) Confrontez les citations, pages 189, 190, 191 & 192, & vous verrez que l'Auteur a fort adroitement ſupprimé à la pag. 191 cette phraſe, *on dit.* Que plus adroitement encore il a ajouté celle-ci, *en Conſiſtoire*, pag. 192 & 193. Et enfin qu'à la citation de la pag. 189, excepté le mot *complette*, il n'y en a pas une qui m'appartienne.

Encore un exemple de ſa bonne foi. *Qui a dit à l'homme du ſiecle que ſi la déclaration de l'Auteur d'Emile en 1762 me parut ſuffiſante pour l'admettre à la communion, je devois, quoique fît M. Rouſſeau; quoi qu'il écrivît, continuer à l'admettre &c.* (†)? Et qui a dit à M. le Profeſſeur que l'homme du ſiecle eût dit une pareille abſurdité? Qu'il me liſe, ou ne me liſe pas, cela doit être fort égal, mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'il me faſſe parler d'après lui.

(*z*) Voyez, par exemple, pag. 183, où après avoir dit: *Je ne ſais où l'Auteur a puiſé ce qu'il oſe avancer, que*

(†) Refutation, pag. 195.

me donne une façon de penſer qui doit ſans doute lui être plus naturelle qu'à moi (*a*).

L'on crut voir à ces traits que l'ouvrage ne pouvoit être en effet que de M. le Profeſſeur de Motiers.

Faiſons-lui donc, Mylord, comme auteur d'une production ſi ſublime, l'honneur de nous en occuper encore quelques inſtans.

J'obſerve d'abord que l'auteur me fait un crime de ne m'être pas nommé. Mais n'eſt-il pas plaiſant qu'en reprochant l'anonyme à un homme qui ne dit que des choſes avérées ou publiques, il le garde ſur l'étrange correſpondant qu'il ſe donne, & qui plein de *lumieres* & de *piété*, s'affectionne pourtant ſi fort à M. de M***. & à ſa conduite (*b*)? Un pareil *homme de lumieres* valoit aſſurément la peine d'être connu. Après tout, mon nom ne faiſoit rien à la vérité des faits. En ne

la vénérable Claſſe fulmina contre M. Rouſseau, en dépit des conſtitutions de ce pays, une ſentence d'excommunication; avec quelle adreſſe, quelle rapidité il paſſe à un autre ſujet, ſavoir le droit qu'a la Claſſe de donner des directions à ſes membres, droit que perſonne ne lui a conteſté, mais bien celui d'étendre cette direction juſques aux laïques. C'eſt dans ces ſortes d'occaſions que l'Auteur triomphe.

Quant au fait de l'excommunication, qu'importe où j'ai puiſé ce fait? Eſt-il vrai, ou non? Voilà la queſtion. Mais pour la ſingularité, je voudrois que M. le Profeſſeur l'eût nié. Car remarquez qu'il paroît ſeulement le nier. Et en vérité l'occaſion étoit heureuſe pour faire valoir ſa négation.

(*a*) Entr'autres, lorſqu'il prétend (*) ſi charitablement que la mépriſe d'un crieur public devient un ridicule pour le Magiſtrat qui l'emploie. C'eſt comme s'il jettoit celui du mot *indiſconvenance* employé dans la gazette, ſur le compte du Magiſtrat qui en eſt le cenſeur.

(*b*) Juſques-là que ce digne correſpondant eſtime (†) que l'honneur de la religion eſt intéreſſé dans la cauſe

(*) Réfutation, page 178.

(†) Réfutation, pag. 157.

me nommant pas, je n'ai dit que des choſes notoires au public ou appuyées de documens inconteſtables, au lieu que M. le Profeſſeur en ſe nommant, avance beaucoup de choſes qui ne ſont connues que de lui tout-au-plus.

Il a pourtant une fois raiſon. C'eſt à la page 183, quand il dit que la vénérable Claſſe fit en 1762 des remontrances au ſujet d'Emile.

Il y en eut en effet, mais avec ſi peu d'appareil, que le public tout occupé de l'admiſſion de l'auteur à la communion, en fut à peine informé. Quoi qu'il en ſoit, j'étois mal inſtruit. Cet aveu de mon erreur me coûte ſi peu que pour l'amour de M. le Profeſſeur, je voudrois en avoir beaucoup de pareils à lui faire. Me voici donc mieux inſtruit, graces à l'avis qu'il me donne de recourir aux régiſtres du Conſeil d'Etat. Il eſt vrai, que cet avis m'a valu bien des lumieres que je n'avois pas. Je n'en ferai pourtant point uſage ici, & je dois me flatter que M. le Profeſſeur, vu la cauſe qu'il défend, ſentira le prix de mon ſilence.

Pour vous, M. vous êtes vrai, vous aimez auſſi la vérité. Je vous la rapporterai dans toute ſon exactitude. Croyez-moi véritablement pour la vie, &c. C'eſt toujours au correſpon-

de M. le Profeſſeur. La religion n'eſt-elle donc faite que pour ſervir de ſauve-garde aux écarts des gens d'Egliſe? Une preuve, au contraire, qu'elle eſt très-ſolidement fondée, eſt de voir que leur conduite ne peut l'ébranler. On peut rappeller ici le conte d'un Auteur célebre & qui les connoiſſoit bien. Il dit qu'un Juif très-honnête homme fit un voyage à Rome, & ſe convertit au ſeul aſpect des débordemens du ſacré College, jugeant qu'il falloit bien que le Chriſtianiſme fût une religion divine pour ſe maintenir ſur la terre malgré les vices de ceux qui la prêchoient.

dant anonyme que cela s'adreſſe, à la fin de la troiſieme lettre page 176. Convenez que voilà un amateur de la vérité bien ſervi ſuivant ſon goût ! Daignez revoir là-deſſus les précédentes notes, & lire les remarques ci-après.

Voulez-vous un exemple d'un raiſonnement profond ? C'eſt à la fin de la page 187. *Je quittai Neufchâtel le 14 pour revenir chez moi, où je m'occupai de mes affaires. Comment donc le téméraire Auteur du libelle oſe-t-il avancer qu'il y a eu des menées employées dans l'égliſe de Motiers ?*

Remarquez ſeulement que lorſque M. le Profeſſeur eſt à Motiers, il eſt chez lui, & que quand il travaille à l'excommunication de Rouſſeau, il s'occupe de ſes affaires.

Qu'il apprenne à être vrai, ajoute-t-il immédiatement après.

Le précepte eſt bon, d'où qu'il vienne, même de M. le Profeſſeur de Motiers.

Voulez-vous à préſent un trait de prudence ? Voyez ſa note page 206, où il nous apprend que c'eſt par prudence qu'il ſe tait ſur les menées de Motiers & Bovereſſe. Pour cette fois nous l'en croirons ſur ſa parole.

Toutes ces expreſſions de bêtiſes du libelle, tous ces propos extravagans que l'anonyme met dans ma bouche ſont trop mépriſables pour que je prenne la peine de les réſuter (*c*).

Je conviens avec M. le Profeſſeur, que ces propos ſont extravagans & mépriſables, & c'eſt préciſément pour cela que je les ai cités. C'étoit pourtant par de pareils motifs que la conſcience des anciens avoit été ébranlée comme eux-mêmes

(*c*) Réfutation, pag. 191.

l'ont avoué. Que M. le Profeſſeur aſſure aujourd'hui n'avoir jamais ni penſé, ni dit de pareilles abſurdités, cela n'eſt pas étonnant, & dès qu'il les nie, nous devons l'en croire comme ſur tout le reſte. Oſeroit-il en impoſer à ſon correſpondant anonyme, ſi grand ami de la vérité?

Encore un mot, & j'ai fini. Au ton déciſif que prend M. le Profeſſeur dans ſa note page 181, ne feriez-vous pas tenté de croire que la déclaration de M. Rouſſeau du 10 mars fut publique auſſi-tôt qu'à lui préſentée? Mais accordez cette aſſertion avec l'effet que produiſit la lecture de cette même déclaration faite le 30 mars par M. le Chambrier officier aux gardes, en préſence de pluſieurs membres d'une ſociété très-nombreuſe & très-répandue, qui tous témoignerent par leur empreſſement à l'entendre, & leur ſurpriſe après l'avoir entendue, combien cette déclaration étoit nouvelle pour eux. Je ne vois qu'un moyen de nous accorder M. le Profeſſeur & moi, c'eſt de ſuppoſer que nous ne connoiſſons pas le même public.

Enfin l'auteur en appelle au témoignage de M. Rouſſeau ſur la vérité des faits qu'il avance (*d*). Il faut donc laiſſer parler M. Rouſſeau lui-même; vous trouverez ſon *témoignage* dans une lettre qu'il m'a écrite en réponſe aux queſtions que je lui avois faites en lui envoyant l'ouvrage de M. le Profeſſeur. Si ce témoignage contredit celui qui le reclame, un des deux nous en impoſe; ce n'eſt point à moi, Mylord, de vous preſcrire auquel vous devez ajouter foi; mais je dois

(*d*) Réfutation, pag. 179 à la note.

vous avertir que la converſation de M. le Profeſſeur avec M. le Lieutenant Guyenet, rapportée par ce premier (*e*), n'eſt pas, tant s'en faut dans l'exacte vérité, s'il nous en faut croire ce dernier (*f*).

Pardon, Mylord, de vous avoir ſi long-tems arrêté ſur cette *Réfutation* de mon *libelle.* Je ſuis fâché pour M. le Profeſſeur que la narration publique de ſes faits publics ſoit un libelle. C'eſt ſa faute, & non pas la mienne. Le titre de calomniateur eſt dur à digérer pour un anonyme auſſi peu anonyme que je l'étois. Sans cette qualification, je gardois le ſilence, ou tout au plus, pour vous donner une légere idée de la conduite modérée & tolérante de M. le Profeſſeur de Motiers, je me ſerois borné à vous rappeller celle d'un Quacre de votre pays. Son cheval marcha ſur un chien qui lui mordit la jambe, & faillit à démonter le Quacre. Celui-ci lui dit froidement: *Je ne porte point d'armes, je ne tue pas, mais je te donnerai mauvaiſe renommée.* Là-deſſus ayant apperçu des gens qui travailloient près de-là dans les champs, il ſe mit à crier: *Au chien enragé! Au chien enragé!* Dans l'inſtant le chien fut aſſommé.

Voilà, Mylord, à quoi cette affaire en eſt reſtée; il eſt difficile de prévoir comment elle finira. Il ne s'agit plus de claſſe, de conſiſtoire ni de voie légitime. Barré de toutes parts on s'eſt entiérement tourné du côté du peuple, & c'eſt par lui ſeul qu'on veut maintenant forcer M. Rouſſeau d'abandon-

(*e*) Refutation, pag. 179 à 182.

(*f*) M. *Guyenet* le dit à qui veut l'entendre; il me l'a dit à moi, & M. le Profeſſeur voudra bien ſe ſouvenir que je me ſigne.

ner la partie. Aux fureurs du fanatifme fe joignent les plus ftupides extravagances. Déjà l'on voit des gens à qui Dieu parle, & qui ont eu des vifions. Qui croiroit que dans un fiecle auffi plein de lumieres & d'humanité, l'on trouvât encore un peuple affez imbécille pour fe laiffer mener par de pareils foux, & affez brutal pour outrager un homme doux & paifible, uniquement pour complaire à un prêtre furieux? Quel fpectacle de voir le plus ardent défenfeur du peuple, infulté par le peuple; l'apologifte des proteftans, perfécuté chez les proteftans; l'ami de la tolérance, n'en trouver aucune, & le cenfeur des grands de la terre, protégé par eux! La vie de cet homme infortuné fera monument dans l'hiftoire philofophique de ce fiecle, & fi les relations que j'ai l'honneur de vous adreffer, n'en font pas les plus curieux mémoires, elles en feront du moins les plus furs.

Recevez, Mylord, les affurances du tendre & fincere attachement avec lequel je ferai toute ma vie.

Votre très-humble & très-obéiffant ferviteur,

DU PEYROU.

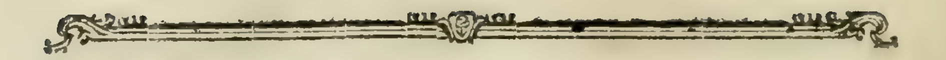
Neufchâtel ce 31 août 1765.



A V I S.

AVIS.

Les Pieces justificatives auxquelles renvoie M. Du Peyrou, ont été publiées dans le tems à la suite de sa lettre. Leur authenticité n'ayant point été contestée alors par les personnes intéressées à le faire, il résulte de leur silence la plus forte preuve de la fidélité & de l'exactitude des citations qui se rapportent à ces titres. On a cru inutile d'en charger ce Supplément. La grande lettre de M. Rousseau écrite à l'occasion de cette tracasserie de Motiers-Travers, le 8 août 1765, a déjà été imprimée dans le Recueil de ses Ecrits. Le lecteur peut recourir au Tome XII. de la Collection, pag. 482 de l'Edition in-4°.



REMARQUES

QUI M'ONT ÉTÉ FOURNIES.

MON ami Du Peyrou, faiſeur de *libelle !* lui trompette de *calomnies , de faits faux & controuvés ! Un menteur , un téméraire qui a la lâcheté , l'ame aſſez noire pour outrager & perſécuter injuſtement & calomnieuſement un homme de bien , attaché à Dieu , à la religion !* De grace , qu'avez-vous fait ? de quoi s'agit-il ? Le libelle eſt la lettre de Goa , & l'accuſateur eſt M. le Paſteur de Motiers : ah ! je reſpire , le mal n'eſt pas ſi grand que je l'avois craint. Je viens de relire avec attention la lettre de Goa , dans laquelle je n'ai trouvé qu'un expoſé ſimple de faits atteſtés par des titres reſpectables ſans injures , ſans qualifications. M. le Paſteur a pris , peut - être , pour une épigramme le beau titre *d'homme de Dieu :* félicitons - le de cette humilité ; s'il commence à s'apprécier il n'y a plus à déſeſpérer de lui. Comment n'a-t-il pas ſenti combien vous l'avez ménagé en gardant l'anonyme ? Nommez-vous , puiſqu'il le ſouhaite. Le tableau intéreſſera par un ſingulier contraſte. On verra un étranger né en Amérique , homme du monde , doux , modéré , jouiſſant de l'eſtime publique , nouveau citoyen , mais indépendant de tout état & libre de toute prévention d'enfance ou de famille , qui s'étayant à chaque pas de preuves irréprochables & des ordres du Gouvernement , prend généreuſement la plume en faveur de tous les citoyens , dont les droits étoient violemment atta-

qués par les vexations exercées contre Rouſſeau. On verra, dis-je, en oppoſition un Miniſtre du Dieu de charité & de paix, répandant les injures les plus groſſieres & qui prétend réfuter un ouvrage tout appuyé ſur des titres publics, ſans en préſenter lui-même d'autre que ſa propre déclaration. Vous allez lui répondre, ſans doute : le public décidera bientôt qui de vous deux eſt le faiſeur de libelle, l'homme faux, le menteur : dès long-tems vos réputations ſont faites. En liſant cette prétendue réfutation, j'ai été tenté de faire quelques remarques dont vous uſerez à votre gré : les voici.

Demandez, je vous prie, à M. le Paſteur de Motiers, pourquoi l'édition qu'il vient de faire faire de la lettre de Goa eſt ſous le titre de Neufchâtel (*g*)? veut-il dire par-là que Neufchâtel & Goa ſont ſynonymes? cela lui plairoit fort, ſans doute : ou bien a-t-il voulu par cette petite ruſe & à la faveur de ce faux titre, faire croire au public que ſon écrit auſſi a été imprimé à Neufchâtel, & avec permiſſion? Mais tout le monde ſait qu'il l'a vainement ſollicitée, & qu'il a fallu s'adreſſer ailleurs.

Demandez-lui encore ſi, lorſqu'il parle dans ſa derniere lettre de la lecture qu'il a faite en Claſſe de ſa brochure, il a deſſein d'inſinuer que cette compagnie l'approuva? Mais perſonne n'ignore que la Claſſe refuſa d'y prendre la moindre part & le laiſſa ſe faire imprimer pour ſon compte particulier.

(*g*) L'Auteur de ces remarques ignore apparemment ce que j'ignorois auſſi, mais que je viens de vérifier dans le moment, c'eſt que les exemplaires débités à Neufchâtel ne portent pas le titre de Neufchâtel, titre réſervé ſans doute, à ceux deſtinés pour l'étranger. Je dois en juger ainſi par mon exemplaire qui m'ayant été fourni de l'Etranger porte le titre de Neufchâtel.

Bien des gens croient que M. le Pasteur de Motiers n'est pas l'auteur de cet écrit dans lequel ils ne voient qu'une satire cruelle contre lui : d'autres bien instruits du petit tripot de Motiers, assurent que l'ouvrage est de lui mais limé, corrigé, augmenté par certain Bateleur, petit personnage assez mal famé. Je suis fort tenté de le croire & je gagerois que le petit homme est l'illustre auquel les dix lettres s'adressent. Il ne sera pas difficile de faire la séparation des métaux : soyez sûr que toutes les vanteries, les éloges de soi-même, les expressions fougueuses, les gros mots sont l'ouvrage du Pasteur, & que les fades plaisanteries sont du petit homme. Voilà le partage de l'ouvrage entier.

Cependant si nous en croyons M. le Pasteur (*h*), il est obligé pour l'honneur de la religion, pour celui de la classe & pour le sien propre, de prendre la plume : heureusement voilà son honneur en bonne compagnie : *je me ferai*, dit-il plus bas, *une regle d'écrire avec la plus grande modération, si conforme au glorieux caractere que je porte, & à mon caractere personnel* : il vous a tenu parole avec toute la modestie de son double caractere : plus bas il ajoute, *j'imiterai le divin Maître que je sers qui ne rendoit point outrage pour outrage ;* ah! mon ami, quelle copie!

C'est-là cependant l'apôtre de la modération & de la vérité : vous savez que depuis ses tracasseries contre Rousseau, il n'a cessé de porter ses passions en chaire : le scandale en est général parmi les gens sensés : il cherche & réussit, dans la

(*h*) Réfutation, page 157.

foule ignorante, à exciter les esprits contre Rousseau & contre les quatre estimables anciens qui ont eu la sagesse de lui résister ; il les désigne assez clairement dans ses prônes : averti par ses confreres, repris fortement par ses proches, sa fougue va croissant chaque jour : en voici un trait assez plaisant : M. le Pasteur prêchoit avec chaleur le dimanche 21 juillet, dirigeant comme de coutume sa déclamation contre les objets de son ressentiment ; & voulant placer un trait heureux, *on reconnoît*, dit-il, *le méchant à son front ;* mais auparavant portant avec véhémence la main sur sa tête, il avoit eu soin de bien enfoncer son chapeau.

Sur l'intéressant chapitre de la vérité qu'il aime tant, qu'il connoît si bien, vous pourrez lui faire plus d'une question : mais avant toutes choses demandez-lui où & en quoi il est professeur ? C'est en véracité, apparemment ; voici quelques theses qu'il a soutenues à cette occasion. Il assura un jour avec affirmation à M. Petitpierre l'aîné, Pasteur à Neufchâtel, que Rousseau lui avoit remis un certain nombre de passages de l'Evangile, qui servoient à justifier l'Emile. M. Petitpierre souhaita passionnément de les voir : ils lui furent promis par le premier courier & n'arriverent point : à la générale suivante, M. le Pasteur de Motiers s'excusa de son mieux sur ces retards : les couriers négligeans avoient porté le paquet à Besançon, & long-tems égaré il venoit de lui être rendu, mais en quittant Motiers il l'avoit oublié dans son bureau : là-dessus nouvelles sollicitations & nouvelles promesses : au bout de quelques mois, ces passages tant demandés & tant promis ne paroissant point, M. Petit-

pierre les demanda directement à Rouſſeau, par une lettre qui exiſte : celui-ci répondit, qu'il ne ſavoit ce que c'étoit que ces paſſages : cette réponſe exiſte auſſi.

Priez-le de vous expliquer ſi c'eſt par erreur dans ſon baptiſtaire ou par la précocité de ſon eſprit, qu'il a été reçu propoſant à treize ans, ainſi qu'il l'a dit & répété, il y a quelques ſemaines, à M. Schol paſteur à Bienne, homme très-reſpectable & par conſéquent homme vrai. Celui-ci ſurpris du prodige en témoigna ſon étonnement à pluſieurs repriſes, mais M. le Paſteur de Motiers lui certifia ſi bien le fait, que M. Schol l'a cru, le croit & le croira toujours.

Invitez-le à vous faire, par le menu, l'hiſtoire dont il régala un matin chez lui, trois militaires, il y a un an : il s'agiſſoit de jéſuites envoyés en Suiſſe pour d'importantes affaires avec ordre de s'adreſſer à lui, ſoit à M * * *. Paſteur à Lauſanne comme aux deux coriphées de la réformation. Il vous dira comment l'un de ces jéſuites, ou peut-être quelqu'autre, a demeuré à Motiers chez le Paſteur un certain tems : comment & pourquoi il s'en alla : comment Jean, cocher de M. le Paſteur, étant à Paris peu de tems après, vit ce jéſuite ſur une place en converſation avec un Prince ou tout au moins un Cordon bleu : comment le jéſuite appercevant Jean l'appella : comment l'heureux Jean fut accueilli dans Paris par un révérend pere jéſuite aux côtés d'un Cordon bleu ; les choſes intereſſantes qu'ils ſe dirent..... M. le Profeſſeur vous contera tout cela.

Une piece curieuſe & qu'il ne vous refuſera pas, c'eſt ſa réponſe au Roi de Pruſſe qui l'avoit conſulté ſur la guerre,

ainſi qu'il en fit la confidence à feu Monſieur de Travers; celui-ci qui étoit un homme vrai l'a atteſté à des perſonnes de conſidération très-vivantes aujourd'hui. Il pourroit encore vous montrer les lettres qu'il a reçues fréquemment des Princes & Princeſſes de la Maiſon royale de Pruſſe, entr'autres de la Princeſſe Amélie & du fameux Prince Henri, ſur leſquelles il a fait des détails intéreſſans en plus d'une occaſion, & à gens qui s'en ſouviennent très-bien. Rappellez-lui encore ſes modeſtes confidences à notre ami d'Eſcherny, quand celui-ci paſſa l'hiver à Motiers il y a deux ans: comment il lui conta que le Prince Royal de Danemarck & le Duc de Modene paſſant autrefois par Neufchâtel n'y voulurent voir que lui, & s'y arrêterent deux fois vingt-quatre heures pour jouir de ſon agréable entretien; comment il lui fit entendre aſſez clairement, que lui Profeſſeur entroit pour la bonne moitié dans la curioſité de cette foule d'étrangers qui viennent de toutes parts témoigner leur eſtime à Rouſſeau: comment il lui aſſura que Rouſſeau en le nommant ſon exécuteur teſtamentaire, lui avoit confié l'hiſtoire de ſa vie en le priant d'y ajouter un ſupplément, & de ne la publier qu'après ſa mort; & comment par égard pour Rouſſeau, il attendoit à ce tems-là de faire paroître une réfutation de l'Emile & du Contrat Social en dix volumes *in*-8°. &c. Demandez-lui qu'il ajoute à tout cela la liſte des grands de la terre avec leſquels il eſt en correſpondance, & vous verrez qu'un tel homme méritoit bien d'être propoſant à treize ans.

Que dites-vous de ſa lettre à ſon très-honoré frere de Geneve (*i*), qui commence ſi plaiſamment par ces mots: *Je ne ſuis*

(*i*) Page 161.

pas à ignorer les ſentimens d'amitié & de bienveillance que vous avez pour moi. Ce contre-ſens a bien l'air d'une correction du petit homme, ou peut-être de l'huiſſier qui publia la proſcription des Lettres de la Montagne. Si Rouſſeau vouloit jaſer ſur cette lettre, il auroit d'excellentes choſes à vous dire. N'en doutez pas, la lettre eſt du Paſteur; vous y voyez *qu'il n'eſt pas aſſez préſomptueux que de priſer ſes ouvrages*, notamment ſon ſermon du jeûne, qui cependant lui a paru *avoir été goûté*, & dont il offre modeſtement une copie à ſon cher frere, qui paroît ne pas s'en ſoucier beaucoup : eſſayez de lui en demander une & je garantis votre paix faite. Enchanté de ſa belle lettre, il crie au bout de la carriere : *eh bien! ſuis-je un intolérant & un perſécuteur?* & là-deſſus il étale toute ſa charité, c'eſt-à-dire, celle que Saint Paul prêchoit aux Corinthiens. Il eſt très-ſurprenant, en effet, que M. le Paſteur de Motiers n'ait pas perſécuté Rouſſeau préciſément dans le tems qu'il en parloit par-tout lui-même comme du meilleur chrétien de ſa paroiſſe : vingt perſonnes & de miſe atteſteront ce propos du Paſteur, s'il le ſouhaite.

Sans contredit, c'eſt le petit homme qui a fourré (*k*) la fade réverbération de votre jolie note ſur le très-bon propos d'une Dame ; mais il n'y a que M. le Paſteur qui puiſſe atteſter une promeſſe de ne plus écrire que certainement Rouſſeau ne lui fit jamais : c'eſt apparemment ſur cette promeſſe qu'il l'admit à la communion ; cependant oubliant bientôt l'un & l'autre, cet engagement formel, Rouſſeau ne tarda pas à

(*k*) Page 174.

écrire

écrire sa lettre à l'Archevêque de Paris, & M. le Pasteur de Motiers fit à tout le monde l'éloge de ce nouvel écrit.

Avez-vous fait attention à la note (pag. 172)? *J'avoue*, dit le véridique Pasteur, *que je fus peu reconnoissant de l'exception que M. Rousseau a bien voulu faire de moi*, *&c.* voilà sa réponse au propos de votre Dame; vous voyez que cette réponse vaut mieux que celle du petit homme. A cette occasion demandez à M. le Pasteur si les Lettres de la Montagne le scandaliserent d'abord, comme de raison? s'il le témoigna d'abord à Rousseau? s'il le reprit, le censura, comme juste, lui qui étoit son Pasteur? comment il vécut avec lui dès la publication de ce livre & long-tems après? demandez aussi tout cela à Rousseau & vous apprendrez des détails qui vous amuseront.

Je ne puis m'empêcher de placer ici une circonstance dont le simple récit seroit à mon gré, la meilleure réponse à faire à tout l'écrit de M. le Pasteur de Motiers. Vous n'ignorez pas que celui-ci souhaita & proposa sans succès d'avoir part à l'édition générale de tous les ouvrages de Rousseau, projettée dans ce pays, & dans laquelle les Lettres de la Montagne étoient comprises. N'est-il pas plaisant que le Pasteur qui a conduit avec tant de zele la barque qui devoit noyer Rousseau, comme auteur de livres contraires à notre sainte Religion, & qui vient de faire imprimer de si belles choses pour la *défense de la vérité*, soit précisément le même qui peu de mois auparavant souhaita, vu que l'affaire étoit bonne, d'être un des éditeurs d'une nouvelle, nombreuse & belle édition de ces mêmes *Livres contraires à notre sainte Religion!* Imaginez pour un

moment ce Pasteur agréé par les Associés, la réimpression se faisant avec succès, & *l'homme de Dieu* voyant mille bons louis de profit net pour sa part, bataillant avec le même zele en faveur de Rousseau contre les Lamas de ce pays, de Geneve & des environs.

Dites bien à M. le Pasteur, que cette *Dame très-sensée* qui lui parla naturellement (*l*) avoit fort raison, & que c'étoit certainement Rousseau qui avoit perdu la tête en le jugeant digne de l'envoi flatteur dont il l'honoroit: depuis long-tems il ne devoit plus s'y tromper.

Il est bon de vous prévenir que lorsque M. le Pasteur de Motiers parle dans ses lettres des notables de sa paroisse, des bonnes ames de son église, en un mot de ses partisans, il s'agit d'un petit nombre de caillettes mâles & femelles, compris le petit homme, lesquels ont de fréquentes conférences sous la présidence de M. le Pasteur: vous jugez bien que Rousseau & les quatre anciens sont traités avec toute la charité apostolique dans ces conférences-là.

Une Compagnie de défenseurs de la vérité (parmi lesquels se trouve nécessairement M. le Pasteur de Motiers, car que feroit la vérité sans lui?) *qui doivent se montrer pour la cause du Seigneur Jésus* (*m*), peut faire de très-humbles remontrances au Gouvernement sur des livres contraires à la vérité & à la religion, mais cette compagnie ne peut rien faire de plus, c'est là toute sa jurisdiction; dites bien cela à votre correspondant; mais demandez-lui en même tems comment après

(*l*) Pag. 174 à la note.
(*m*) Pag. 175.

les remontrances de la Classe au sujet de l'Emile & la proscription de ce livre à Neufchâtel, comment lui défenseur de la vérité & de la cause du Seigneur Jésus, il admit à la communion du Seigneur Jésus, l'Auteur de ce livre déclaré impie, abominable, destructeur de la religion du Seigneur Jésus; comment il se déclara au contraire le défenseur du livre & de l'Auteur, en Classe, dans son Consistoire & en public; comment tout à coup la chance a tourné & quels ont été les ressorts incompréhensibles de ce changement? Cependant M. le Pasteur de Motiers vous dit de très-bonne foi (*n*), *tandis que M. Rousseau n'a point troublé l'église, la Compagnie s'est tue; je n'ai rien dit aussi de mon côté.* Cet étrange propos est certainement du petit homme, puisque nous venons de voir des remontrances faites par la Classe en 1762 au sujet de l'Emile, & ce livre proscrit par le Magistrat de Neufchâtel. Ce seroit ici la place de dire à M. le Pasteur de Motiers que le trouble de son église, s'il y en a, vient de lui, de lui seul: il devoit pour les Lettres de la Montagne, agir comme il le fit pour l'Emile, puisque le premier de ces livres n'est que l'explication adoucie & justificative du second; ou bien il devoit penser lors de l'Emile comme il l'a fait à l'égard des Lettres de la Montagne: que lui donc & ses confreres qui pensent comme lui soient bien convaincus, que les troubles qui n'ont cessé de désoler l'église chrétienne sont l'effet nécessaire d'un prétendu zele qui change selon les circonstances, & plus encore des passions fatales attachées à leur état; que l'église verra ces troubles se

(*n*) Pag. 176.

perpétuer auſſi long-tems qu'il y aura ſur la terre des théologiens qui ne feront pas les maîtres de tout.

Remarquez-vous comment à chaque pas M. le Paſteur de Motiers tâche de greffer ſes intérêts ſur ceux de la Claſſe? Il aimeroit à faire croire qu'il y a une alliance offenſive & défenſive entr'elle & lui: aſſurez-le très-poſitivement, qu'il combat gratuitement pour la Claſſe; qu'elle n'a point avoué ſon écrit; qu'elle ne l'avouera jamais lui pour ſon défenſeur, & qu'elle eſt trop ſage pour prendre la moindre part à ſa mauvaiſe querelle.

On vous renvoie à l'examen des régiſtres du Conſeil d'Etat, pour en tirer un certificat de la *modération de la vénérable Claſſe, par laquelle elle s'eſt diſtinguée en tout tems* (*o*). Je ſuis tenté de vous inviter à travailler au diplôme de cette modération, & de feuilleter pour cela les régiſtres du Gouvernement aux années 1724, 1726, & 1748, 1749, 1755, 1758, 1760.

C'eſt vraiſemblablement le petit homme qui vous renvoie ſi joliment la bale, à propos de la plaiſante mépriſe de l'Huiſſier (*p*): il faut avouer que l'honneur du Magiſtrat de Neufchâtel que vous n'attaquâtes jamais, eſt défendu par main de maître: car pour M. le Paſteur, il n'eſt pas probable qu'il cherche à faire ſa cour à un Magiſtrat qui n'a pas ſeulement voulu lire ſon manuſcrit.

Au moment que vous devez le moins vous y attendre, le débonnaire Paſteur a l'ame ſi bonne qu'il vous *pardonne ſin-*

(*o*) Pag. 175.
(*p*) Pag. 176.

cérement (*q*); vous ne pouvez pas en douter après avoir lu ses lettres; mais il a oublié d'ajouter que c'est pour l'amour du Seigneur Jésus *son divin maître qu'il imite en ne rendant point outrage pour outrage*, comme il l'assuroit dans sa premiere lettre.

Avez-vous compris le jargon du petit homme (*r*) sur les mysteres ou les secrets du sanctuaire, &c.? Il n'y en a point, dit-il, *quand il est question de l'Evangile & de l'édification de l'église*, & cependant depuis la résolution de la Classe, M. le Pasteur de Motiers, ami & défenseur de Rousseau, cesse tout-à-coup de le voir, il ne lui fait pas même savoir tout simplement par un oui, ou un non, quel étoit le sort de son offre à la Classe, dont il devoit tout au moins lui rendre le papier, puisqu'il s'étoit chargé de le présenter; en sorte que sans la cuisiniere de M. le Pasteur, Rousseau auroit ignoré jusqu'au moment de la citation, ce que l'homme saint lui destinoit. Mais à propos de mystere & pour être bien persuadé qu'il n'y en a point dans le sanctuaire, demandez, je vous prie, à M. le Pasteur de Motiers en lui promettant le secret, une copie fidelle d'un manuscrit fameux qui garde soigneusement l'incognito depuis sa naissance, & qui contient la discipline ou les constitutions du sanctuaire: il est bon de vous dire que dans plus d'une occasion la Classe a tenté de faire usage de cette discipline ténébreuse contre des citoyens, & que ces tentatives ont toujours été repoussées par le Gouvernement, qui plus d'une fois a sommé les ministres de montrer, de publier même ce

(*q*) Pag. 176.
(*r*) Pag. 177.

titre, muni, ſans doute, de l'approbation eſſentiellement néceſſaire du Souverain; ils répondirent qu'ils le produiroient, & cependant il n'a jamais paru; ils le produiront moins que jamais, aujourd'hui que le ſort des conſtitutions des Jéſuites doit les rendre plus circonſpects à montrer les leurs. Notez, s'il vous plaît, que les conſtitutions des Jéſuites ne lient que les membres de leur ſociété, & que celles de nos miniſtres s'étendent ſur les citoyens d'un Etat, où le Souverain lui-même ne peut impoſer de loix que de concert avec eux; croiriez-vous que ces Meſſieurs ont oſé prétendre qu'un citoyen excommunié par eux étoit dès-là cenſé mort civilement; qu'un citoyen qui refuſoit d'être ancien d'égliſe, devoit être proclamé au prône comme indigne d'occuper aucun emploi civil, &c.? le tout *ex cathedrâ*. Vous trouverez à la Chancellerie les détails de ces faits & leur date.

Le prétendu droit d'inſpection ſur la foi ſi cher à M. le Paſteur de Motiers, ſi juſtement conteſté, & dont le nom ſeul révolte, lui porte ſi violemment à la tête, que par quiproquo il s'en prend à vous, tandis que c'eſt le Gouvernement qui par un arrêt *ad hoc* a déclaré ce droit nul, de toute nullité. Priez-le au nom de tous les citoyens, de vous indiquer les conſtitutions eccléſiaſtiques qui donnent au Clergé le droit d'inſpection ſur la foi, c'eſt-à-dire, ſur les ſentimens de chaque citoyen. Les conſtitutions eccléſiaſtiques de cet Etat ſont entre les mains de tout le monde; c'eſt un grand nom donné à un petit objet; elles ont été dans tous les tems l'ouvrage des ſeuls gens du Prince, ſans que les gens d'égliſe y ayent jamais eu la moindre part; il y a même aujourd'hui une commiſſion nom-

mée par le Gouvernement, & composée uniquement de Conseillers d'Etat pour travailler à la réforme de ces constitutions : & comme dans celles-ci on ne trouve rien qui ait trait au droit d'inspection sur la foi des citoyens que M. le Pasteur de Motiers voudroit attribuer à la Classe (*s*), demandez-lui si par constitutions ecclésiastiques il n'entend point, peut-être, quelques statuts ténébreux compilés sourdement par la compagnie des Pasteurs, ou par le colloque du Val-de-Travers, & assurez-le que de tels statuts ne feront pas plus loi dans ce pays, que les constitutions des Jésuites ne la font dans le Royaume de France. La plupart de nos ministres sont trop sages pour s'imaginer qu'on les laissera tranquillement disposer entr'eux des franchises des citoyens. Chaque fois qu'ils l'oseront tenter on saura s'en tenir aux statuts du Maître, & c'est avec lui que M. le Pasteur de Motiers courra le risque d'avoir à faire quand il voudra s'arroger une autorité qui constitue précisément l'affreuse Inquisition : c'est apparemment le petit homme qui a voulu la définir (*t*) ; car on ne sait ce qu'il veut dire ; l'Inquisition ne se borne point aux faits cachés ; au contraire, plus ils sont publics & plus elle s'en mêle.

Sur l'histoire que l'auteur fait (pag. 178 à 179.) il est juste, comme il le souhaite lui-même, d'en appeller au témoignage de Rousseau ; vous ne feriez pas mal de demander aussi celui de M. Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers.

C'est apparemment le petit homme qui a fourré ridiculement en note (page 181.) *on ne donne pas ainsi la loi à*

(*s*) Page 177.
(*t*) Page 178.

ses supérieurs, en parlant de la Classe; il imagine que les ministres ont ici l'autorité qu'il avoit, lui, sur les histrions de la H***; il se trompe, & l'on ne nous méne pas comme des baladins. La Classe connoît trop bien l'heureuse constitution de l'Etat, pour prétendre être la supérieure du moindre des citoyens; elle n'a pas la plus légere autorité, hormis sur ses propres membres, qui portent quelquefois la peine de son pouvoir. La compagnie des Pasteurs est si justement subordonnée dans ce pays, & comme cela convient à de modestes ministres dont l'unique métier doit être de prêcher, par leur exemple, sur-tout, le renoncement au monde, le désintéressement, l'obéissance & l'humilité, qu'elle n'étoit pas même un Corps de l'Etat: si elle en est un aujourd'hui, c'est par une intrusion très-moderne: tout le monde sait qu'au premier traité d'association des Corps de l'Etat, à la fin du siecle passé, la Classe pria très-humblement qu'on l'admît à la signature de l'acte d'union; que ses députés signerent modestement à la queue de tous les autres; voilà son unique titre: mais à la premiere occasion les ministres s'emparerent, selon l'usage, des premieres places & signerent à la tête de tous les Corps. Les consistoires sont les seuls supérieurs spirituels; leur autorité a les bornes prescrites dans l'arrêt du Gouvernement que vous avez rapporté, & cette autorité est toute subordonnée à celle de la Seigneurie.

Avez-vous apperçu de la fermentation à Neufchâtel au sujet des Lettres de la Montagne? M. le Pasteur de Motiers y en trouva beaucoup; il le dit, on ne peut pas en douter: cependant nous attesterons vous & moi avec tous nos amis, qu'il n'y en eut pas même l'apparence, parmi la bonne compagnie; nous

nous avons vu ce livre recherché, dévoré & faiſant le ſujet des entretiens ordinaires : on remarqua même, à cette occaſion, que ſi quelques perſonnes s'échaufferent contre ce livre, ce furent précisément celles qui ne l'avoient pas lu ; la même choſe arriva lors de l'Emile.

Le langage que M. le Paſteur de Motiers prête à ſon correſpondant anonyme, (pag. 183.) n'eſt-il pas traduit mot à mot du moine Bernard, prêchant la croiſade. Comptez que l'anonyme eſt le petit homme, car quand il eſt en priſon chez des moines, il leur fait auſſi des ſermons à douze ſous piece, le tout pour ſe déſennuyer.

Remarquez, je vous prie, que M. le Paſteur (*u*) ne nie pas que la Claſſe fulmina contre Rouſſeau une ſentence d'excommunication, il ſe contente ſeulement de dire, *je ne ſais où l'Auteur a puiſé ce qu'il oſe avancer:* cette maniere de paroître nier une choſe que l'on ſait être véritable, ſans cependant oſer la nier expreſſément, ſe trouve dans les élémens de Loyola & dans des déciſions d'Auteurs graves; mais j'ignorois qu'elle convînt à un Paſteur, à un *défenſeur de la vérité.* Il ajoute un moment après, que *la Claſſe connoît les bornes de ſa juriſdiction ſpirituelle.* La juriſdiction ſpirituelle de la Claſſe! Dieu nous ſoit en aide! Il n'y a que le petit homme qui ait pu fabriquer une pareille juriſdiction, car M. le Paſteur de Motiers ſait très-bien que la Claſſe n'a pas la plus petite juriſdiction, ni ſpirituelle, ni temporelle ſur les citoyens. Qu'elle diſpoſe de ſes membres, qu'elle les dirige à ſon gré, peu nous importe; ce

(*u*) Page 184.

mal n'eſt que pour elle & pour eux; & dites à M. le Paſteur que ſi des conſiſtoires ont demandé des directions à la Claſſe, ce n'eſt que par égarement, puiſqu'ils ne doivent en recevoir que du Gouvernement duquel ils dépendent uniquement, comme l'arrêt du 2 avril le leur apprend ſi bien.

Il eſt faux, *abſolument faux que la Claſſe prit en objet la lettre anonyme*, s'écrie vigoureuſement M. le Paſteur: pour le coup la négative eſt formelle & bien nourrie, il ne lui manque qu'un peu d'authenticité. Demandez à l'Auteur ce qu'il entend par *prendre en objet ?* Vous n'avez pas dit que la Claſſe *prit en objet*, mais ſimplement que la Claſſe *fort ſagement pour elle*, *ſupprima cette ſentence irréguliere ſur la lettre anonyme qui lui fut adreſſée*, *vraiſemblablement par un de ſes membres* (*x*); ce qui veut dire que cette lettre produiſit l'heureux effet d'empêcher un faux pas, & rien n'eſt plus vrai. On ne délibéra pas ſur ſon contenu, ſans doute, mais fut-elle préſentée à l'aſſemblée? Etoit-elle connue des miniſtres opinans? Fut-elle lue ſoit tout haut, ſoit tout bas? Voilà de quoi il s'agit: vous voyez ſur quoi roule la groſſe négative de M. le Paſteur. Vous pourriez ajouter que c'eſt une fatalité que la Claſſe ait été détournée de ſa premiere réſolution par cette lettre, ſans laquelle le déſordre auroit été ſi grand & les loix fondamentales tellement bleſſées, que le Souverain aux cris des Corps & de tous les citoyens auroit apporté à ce mal extrême un prompt remede, & qu'on auroit ſans doute, ſaiſi cette occaſion de rétablir les choſes dans leur

(*x*) Page 132.

premier état; chacun auroit été remis à ſa place, & certainement la Claſſe n'auroit pas gagné à cet arrangement.

Si M. le Paſteur de Motiers n'avoit pas eſpéré d'acquérir deux voix en conſiſtoire, auroit-il choiſi l'inſtant de cette tracaſſerie pour l'élection de deux nouveaux anciens, ſur l'obéiſſance aveugle & toute neuve deſquels il avoit droit de compter: il aura pour agréable qu'on lui faſſe remarquer combien ſa charité ſi étendue en toutes occaſions, fut courte en celle-ci à l'égard de ſes deux élus, auxquels il impoſoit ainſi pour leur coup d'eſſai, la tâche de juger du chriſtianiſme de Rouſſeau & de le condamner ſur la parole de leur conducteur ſpirituel. Il auroit pu nous conter lui-même certains détails qui auroient jetté un grand jour ſur les menées dont il parle, & deſquelles il ſeroit plus prudent à lui de ne pas parler du tout. Perſonne mieux que lui par exemple, ne pouvoit nous apprendre qu'il invita preſſamment tous les anciens à ſe rendre de très-bonne heure chez lui, le dimanche 24 mai avant le ſermon du matin, à cauſe des choſes importantes qu'il avoit à leur communiquer; que là il les endoctrina ſans meſure pour les indiſpoſer contre Rouſſeau; que l'heure du ſermon fut retardée par la longueur d'un enſeignement d'autant moins ſec qu'il fut amplement arroſé; que pour prémunir les anciens contre la vigueur avec laquelle il ſavoit que M. le Châtelain défendroit Rouſſeau contre l'oppreſſion, il leur dit que ce Magiſtrat étoit cruellement embarraſſé par une lettre qu'il avoit reçue de Mylord en faveur de Rouſſeau, voulant leur inſinuer par-là, que M. le Châtelain n'agiroit que par déférence pour Mylord & contre ſes propres ſentimens; à quoi il ajouta

pour achever de les encourager à jouer des poings, que pour lui rien ne pouvoit le détourner de ſon deſſein, dût-il perdre ſa place & ſe voir ſéparer de ſon cher troupeau, &c. Les débris indiſcrets des bouteilles & des verres étoient encore ſur la table, lorſqu'au ſortir du ſermon M. le Châtelain avec tout le conſiſtoire, s'aſſembla dans la maiſon du Paſteur: celui-ci fit des merveilles contre Rouſſeau dans cette aſſemblée; il perora avec une chaleur qu'il venoit d'entretenir. Il eſt bon de vous faire remarquer ici que lorſque M. le Paſteur ſe pavane d'avoir demandé aux anciens, *ſous les yeux de l'officier du Prince*, *ſi jamais il les avoit gênés dans leurs opinions* (*y*), qu'en effet ſon fidelle ancien Clerc, lui répondit mille douceurs; mais il eſt plus vrai encore que M. le Juſticier Bezencenet l'un des anciens, lui repliqua, *qu'après en avoir bien uſé juſqu'à préſent avec eux, il ſeroit fâcheux qu'en cette occaſion il changeât de maxime.* On comprend que ce dernier compliment devoit naturellement échapper à la mémoire de M. le Paſteur.

Encore un écart du petit homme dans la page ſuivante: ſelon lui vous accuſez *fauſſement* M. le Paſteur *d'avoir dit en conſiſtoire que Rouſſeau eſt l'Antechriſt*: ce petit homme-là ne ſait pas lire apparemment, car pourquoi mentiroit-il lui même avec ſi peu d'adreſſe pour ſe donner le plaiſir de vous accuſer de menſonge? En parlant des anciens vous dites ſimplement, *on leur répéta que J. J. Rouſſeau étoit l'Antechriſt* (*z*), mais vous ne dites pas un mot du con-

(*y*) Page 190.
(*z*) Page 191.

ſiſtoire, vous ne parlez point de M. le Paſteur, vous ne dites pas même qui fut celui qui tint ce diſcours : il eſt cependant très-vrai qu'on leur a dit cela, tout comme on leur annonça les démarches prochaines des corps de l'Etat & la perte aſſurée de nos alliances Helvétiques, ſi on ne condamnoit pas Rouſſeau. Vous pourriez dans le beſoin lui ſoutenir en face, que c'eſt lui-même qui a tenu ce joli propos le dimanche 24 mai 1765, entre huit & neuf heures du matin, en préſence du diacre & des ſix anciens; & pour enrichir vos preuves par une circonſtance de poids, vous pourriez ajouter qu'il tenoit dans cet inſtant une razade de vin d'abſynthe, & que ſaiſi d'une ſainte horreur en prononçant le mot d'Antechriſt, il en répandit une partie ſur ſon ſacré pourpoint. Mais enfin comme tous ces propos ſont extravagans & menſongers, il n'y a qu'à les mettre ſur le compte du petit homme.

Seroit-ce M. le Paſteur lui-même, qui dit (*a*) *l'Auteur réuſſit très-bien à faire rire & à ſe déshonorer* ? Quand vous rapportez le bruit ſemé au Val-de-Travers, que Rouſſeau dans ſon dernier ouvrage diſoit que les femmes n'ont point d'ame; répétez lui que dans les villages de Travers, Couvet, Motiers, Bovereſſe, Fleurier on ne parloit que de cela; cent perſonnes dans le quartier l'atteſteront. Vous avez donc dit la vérité, & c'eſt-là ce que M. le Paſteur appelle ſe déshonorer? auſſi perſonne ne ſoigne ſon honneur mieux que lui.

Au premier coup-d'œil la ſeptieme lettre paroît toute du petit homme; c'eſt une déclamation qui ſent furieuſement le

(*a*) Page 191.

tréteau : cependant plusieurs traits décélent M. le Pasteur : dites-lui, que si Rousseau a pensé à quitter Motiers dans le tems de ses liaisons avec lui, il n'y pense plus aujourd'hui que ces liaisons sont rompues (*b*). Il jette les hauts cris sur votre *témérité* à l'accuser d'avoir annoncé l'excommunication future de Rousseau; remarquez qu'il ne nie pas, & qu'au lieu de ses expressions favorites *calomnie*, *fait faux*, il se borne à vous taxer de témérité; je crains que quand il s'agira de relever ses discours plus qu'indiscrets, il ne trouve désormais bien des téméraires : il revient encore aux constitutions ecclésiastiques dont il s'approprie la manutention : ne cessez pas de lui répéter que les ministres ne sont que les humbles serviteurs de ces constitutions : que c'est au Prince & à son Conseil d'Etat à veiller à leur conservation, & à châtier les Pasteurs qui oseront y manquer en voulant s'arroger en véritables inquisiteurs, le droit d'inspection sur la foi & par-là même sur la liberté des citoyens. S'il étoit permis de taxer de témérité un révérend Pasteur, à son exemple, on appelleroit celui de Motiers téméraire au premier chef, d'oser soutenir hardiment & en séditieux ce prétendu droit; au mépris des ordres sacrés d'un Souverain Auguste & respectable à tant de titres; au mépris de la part intéressante que prend à cette affaire Mylord Maréchal notre illustre Gouverneur; au mépris enfin, d'une déclaration toute fraîche du Gouvernement qui réduit en poudre cette affreuse prétention, au nom seul de laquelle l'ame de tout citoyen se souleve avec frémissement;

(*b*) Voyez là-dessus la lettre en post-scriptum ci-après.

mais on ne perd pas ainsi le respect à un ambassadeur du *Seigneur Jésus*, & il faut se contenter de le renvoyer aux instructions de *son divin Maître*, qui lui ordonne assez expressément d'être soumis aux Puissances supérieures.

Vous avez vu (*c*) un trait qu'on lit & qu'on relit encore avec la même surprise: en parlant des constitutions de l'Etat, l'Auteur dit: *Dieu me garde d'y porter jamais atteinte*, *elles me sont trop précieuses : mais n'y a-t-il pas aussi des constitutions ecclésiastiques que mon état m'oblige à soutenir ?* Ce *mais n'y a-t-il pas aussi* est en effet le langage d'un vrai patriote, c'est-à-dire, que lorsque vous reclamez les constitutions de l'Etat en faveur des citoyens, M. le Pasteur de Motiers reclame les constitutions ecclésiastiques pour lui & ses pairs ; voilà une opposition assez formelle & cependant il ajoute avec sa logique ordinaire, *que les constitutions civiles & les constitutions ecclésiastiques tendent de concert au bien de la société & au maintien de la religion.* Demandez-lui encore ici, ce qu'il entend par *constitutions ecclésiastiques que son état l'oblige à soutenir*, distinctes des constitutions de l'Etat, & qu'il place à l'opposite en façon d'équilibre par son *mais n'y a-t-il pas.* Il ne peut pas être question des constitutions ecclésiastiques connues de chacun, & que M. le Pasteur de Motiers n'est pas plus appellé à soutenir que le dernier des citoyens, vu que ce soin est donné aux seuls Châtelains & Maires ou à leurs Lieutenans, par les termes mêmes de ces constitutions ; comptez qu'il s'agit donc ici de constitutions

(c) Page 193.

ſecretes que nous ignorons, & je ſoupçonne que ce n'eſt autre choſe que la diſcipline olographe & le ferment à la Claſſe; ce ſont des pieces qu'il faut avoir dans votre ſac & qui rendront l'énigme claire. Ce ſoupçon eſt fortifié par la réponſe catégorique que fit derniérement M. le diacre loſqu'on lui ſignifia l'arrêt du Conſeil d'Etat, par lequel il lui eſt ordonné de catéchiſer tous les quinze jours dans la chapelle de Boveresſe, ſa réponſe fut *qu'il reſpectoit infiniment les ordres du Gouvernement, mais qu'il étoit obligé d'obéir à la Claſſe;* ce diacre là mérite d'être bientôt Paſteur. Voilà donc l'autorité Souveraine qui a pour rivale celle de la Claſſe, & l'inſtitut d'Ignace qui prend racine parmi nous. Vous voyez que le général des Jéſuites étoit bien inſtruit du *caractere perſonnel* de M. le Paſteur de Motiers, lorſqu'il lui adreſſa il y a quelque tems, les Miſſionnaires dont je vous ai parlé; & qu'il eſt très-probable, comme on l'aſſure, que M. le Paſteur déjà membre honoraire étranger de la ſociété, & qui a obtenu la même faveur pour M. le diacre, ne tardera pas à être fait provincial de nos contrées. Si déſormais il leur arrive encore de faire face au Souverain on les excuſera ſans doute, puiſqu'ils doivent obéir à l'inſtitut de la compagnie des Paſteurs, & à celui de la compagnie de Jéſus plutôt qu'à Dieu & au Prince.

A la fin de ſa capucinade (*d*) il dit: *il ne faut plus de Paſteurs, plus de conſiſtoire, plus de culte;* répondez-lui qu'il faut vraiment de tout cela, mais qu'il faut ſur-tout des

(*d*) Page 194.

Paſteurs

Pasteurs véridiques, justes, doux, modérés, humains, sobres, continens & prêchans la vertu par leurs mœurs. Il ajoute, *il n'est pourtant question dans les consistoires, ni de feu, ni de bûchers; ni d'Auto-dà-fé:* demandez-lui s'il a oublié les scandaleux *Auto-dà-fé* que nos peres ont eu la patience de souffrir quatre fois l'an dans le consistoire seigneurial du Val-de-Travers, & que le Gouvernement excité enfin par les abus crians, abolit sagement & pour jamais par un arrêt vigoureux du 18 novembre 1758, auquel concoururent deux conseillers d'Etat du nom de Montmollin, mais qui n'ont point dégénéré, eux, de leurs aïeux dont les noms respectables occupent les premieres places dans nos fastes. C'étoit à la renaissance de tels *Auto-dà-fé* que M. le Pasteur de Motiers travailloit avec tant de zele dans son consistoire, & dont Rousseau devoit être la premiere victime. Il paroît que M. le Pasteur n'entend pas l'Espagnol; dites-lui qu'*Auto-dà-fé* & *inspection sur la foi* ont plus de rapport qu'il ne le pense.

Sur le récit qu'il fait à sa façon, pages 196 & 197, opposez hardiment le vôtre tiré mot à mot de la relation de M. le Châtelain au Gouvernement, & *si les faits sont déguisés*, c'est avec l'homme du Prince que l'homme de Dieu peut démêler cette fusée; mais conseillez-lui de se pourvoir alors de titres plus probans que sa propre déclaration.

Pour toute réponse à la page 195, vous devriez l'inviter à la relire lui-même avec attention; si cela ne suffit pas, demandez-lui si l'Emile n'étoit pas *un écrit public répandu dans tout l'univers*, s'il *n'étoit pas une action*, *&c.*? Et

ſi après avoir admis avec tranſport Rouſſeau à la communion après cette *action*, il pouvoit, ſans ſe mettre en ſpectacle, s'acharner ainſi à l'excommunier après l'*action* des Lettres de la Montagne.

Rien ne m'a plus ſurpris dans cette brochure, que d'y voir M. le Paſteur de Motiers aſſez courageux pour entreprendre de juſtifier ſon étrange prétention d'une double voix en conſiſtoire pour opérer la perte d'un homme, & de quel homme! ſoyez ſûr que le petit homme a travaillé ſeul tout cet article. Quel galimathias, pour prouver qu'une voix prépondérante n'eſt pas double; qu'une premiere voix & une ſeconde voix ne ſont pas deux voix! En vérité ce petit homme mériteroit le fouet par le régent de la paroiſſe, pour avoir fait imprimer de pareilles ſornettes à l'ombre du *glorieux caractere* de M. le Paſteur du lieu, en s'appuyant de la déclaration du maréchal-ferrant de Motiers le plus vieux des anciens, tandis que quatre autres anciens avec M. le Châtelain, ſoutenus d'un arrêt du Gouvernement déclarent le contraire. Il eſt bon de remarquer ici que le Paſteur comme préſident au conſiſtoire, peut opiner tout à ſon aiſe, mais que ſa voix ne doit être comptée que dans le ſeul cas d'égalité dans les ſuffrages des autres aſſiſtans; ſon avis compté pour rien juſqu'alors, devient une voix qui fait pencher la balance & qu'on appelle prépondérante; tout autre uſage eſt contraire à l'ordre & à nos loix: or, dans ce cas-ci voyons comment M. le Paſteur de Motiers a procédé. Les ſuffrages du diacre, du vieux ancien Clerc & du jeune ancien Jeanrenaud, au nombre de trois excommunient Rouſſeau; M. le Châtelain

avec les trois anciens, Bezencenet, Barrelet & Jeanrenaud l'ainé, au nombre de quatre l'abſolvent; il eſt clair que celui-ci eut quatre ſuffrages contre trois; il eſt clair encore que le Paſteur n'étoit pas appellé à donner ſon ſuffrage, moins encore à prétendre qu'il fût compté, puiſqu'il n'y avoit pas égalité dans le partage des voix; mais il eſt plus clair encore que quand le Paſteur joignant ſon ſuffrage à trois autres, a prétendu l'emporter ſur quatre, il vouloit s'attribuer deux voix, vu que trois plus deux font cinq, & qu'il n'y avoit que cinq qui pût l'emporter ſur quatre.

Si vous deviez répondre ici à M. le Paſteur, vous lui demanderiez ſi les loix de la plus commune délicateſſe lui permettoient d'uſer du droit de voix *prépondérante* (ſuppoſé qu'il exiſtât), pour écraſer un homme vertueux, qu'il avoit recherché, prôné, admis après un ouvrage moins indifférent que celui pour lequel on l'attaque? Si cette délicateſſe approuvoit ſon véhément & très-long diſcours en conſiſtoire contre Rouſſeau, & la maniere décidée dont il voulut s'emparer de la *prépondérance* pour parvenir à le condamner. Voyez la bigarrure de ſon récit avec celui de M. le Châtelain.

Qui de vous ou de lui mérite le plus de créance ſur ſon reproche aux quatre anciens, de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur ſpirituel, & ſur la très-bonne réponſe des premiers (*e*)? Vous offrez pour garant M. le Châtelain du Val-de-Travers & quatre anciens : M. le Paſteur ne préſente, ſelon ſa coutume, que ſa propre déclaration; il prétendra,

(*e*) Page 197.

peut-être, qu'elle eſt *prépondérante* : répondez-lui que lors même qu'elle feroit ſoutenue de celle de ſon diacre, à peine la compteroit-on pour une.

Levez le maſque homme de ténébres, audacieux impoſteur, c'eſt M. le Paſteur de Motiers, c'eſt un conducteur ſpirituel qui l'ordonne : *un ange* ne tiendroit pas contre vos noirceurs (*f*), preuve de cela, c'eſt qu'il ne peut y tenir lui-même; *il ſent que ſa tête s'échauffe ;* il ne s'eſt donc pas apperçu qu'elle étoit déjà brûlante au début de ſa premiere Lettre ? Quoi qu'il en ſoit, il faut obéir, mon cher Du Peyrou, à une telle ſommation & vous direz en tout reſpect à ce bon Paſteur, que les trois mots dont il ſe plaint tant, *auri ſacra fames*, lui vont être expliqués de reſte par ces trois-ci, Prébende, Mylord, Rouſſeau : s'il ſouhaite un plus grand détail, promettez-lui de le faire inſérer dans la gazette pour faire paroli à l'annonce modeſte & bien dite du 31 juillet, où tout juſqu'au mot *d'indiſconvenance*, décele le petit homme ou les éditeurs du journal helvétique.

Les quatre anciens méritent compliment de partager avec vous les terribles effets du courroux paſtoral; ils ne pouvoient s'honorer mieux & plus ſurement; s'ils ont perdu les bonnes graces de leur conducteur ſpirituel en n'écoutant pas ſa voix, ils ont acquis en échange le ſuffrage des honnêtes-gens : ces deux biens ne ſont pas faits pour aller enſemble: leur ſage conduite a mérité les éloges & l'aprobation publique du Gouvernement, qui leur en a donné des marques flatteuſes dans ſes

(*f*) Page 201

ordres à M. le Châtelain du Val-de-Travers. On comprend qu'il y a en effet là de quoi rire (*g*), & que M. le Pasteur en a ri lui-même d'autant plus volontiers, que dans toute cette affaire les rieurs ont toujours été de son côté; *mais il vaut mieux*, dit-il, *tirer le rideau sur cette scene* : il auroit fait mieux encore de le tirer sur toute la piece. *S'il n'étoit retenu par des raisons de prudence*, *il auroit bien des choses à dire sur les menées de Motiers & Boveresse* (*h*). Cet acte de prudence est assurément fort naturel de sa part. Imitez-le pour lui complaire, & bornez-vous à lui dire que des amis de Rousseau s'étant heureusement rencontrés à Motiers lors de sa citation au consistoire, s'entretinrent avec quelques anciens étrangement prévenus, mais dont les ames droites qui ne cherchoient que la lumiere, saisirent bientôt la vérité qu'on leur avoit si cruellement déguisée. Si M. le Pasteur souhaite un peu de détail sur ces menées, déclarez-lui qu'on est en état de le contenter.

Que M. le Pasteur de Motiers se loue dévotement & sans cesse; qu'il loue le maréchal-ferrant de la Paroisse & son collegue, ses deux fideles & tant dévoués anciens; mais qu'à de tels éloges il unisse celui de M. le diacre qui est *un digne & fidele ministre de l'Evangile* (*i*); puisqu'il désobéit au Souverain pour obéir à la Classe, & *qui remplit avec assiduité*, *avec zele & avec exactitude toutes les fonctions auxquelles il est tenu* (*k*), vu qu'il ne fait pas les catéchismes qu'il doit à la

(*g*) Page 206.

(*h*) *Ibidem* à la note.

(*i*) Page 206.

(*k*) *Ibidem*.

chapelle de Boveresse & pour lesquels il est payé, du reste *un honnête homme, un homme de bien ;* le trait n'est pas supportable & c'est mal payer son excessive complaisance : si quelque chose peut consoler ce pauvre diacre, c'est d'avoir vu son éloge précédé par celui du Magistrat & du Clergé de Geneve. Mais je ne sais si ces Messieurs en seront fort flattés.

On croiroit d'après la note (page 206.) que le Gouvernement a donné ci-devant gain de cause à la Classe sur les prétentions de la communauté de Boveresse pour les catéchismes ; faites-vous montrer les Arrêts du Conseil d'Etat du 28 juin 1762, du 13 juin 1763, & du 10 juin 1765, & vous prendrez une juste idée des assertions de M. le Pasteur de Motiers.

Je ne sais si la Classe lui saura gré de la mettre si souvent en jeu pour étayer sa brochure ; il vous oblige à traiter diverses questions qu'il lui eût été plus profitable de laisser dormir. Dans cette même note voudroit-il faire croire que les prébendes sont indifférentes aux Pasteurs de ce pays ? Il ne persuadera personne : on sait assez que la privation de ces prébendes est la verge unique & toujours sure dont le Gouvernement se sert pour mettre à la raison les Pasteurs qui s'en écartent. Il y a toute apparence qu'il ne tardera pas à être convaincu de l'efficacité du remede pour peu qu'il continue. *Les mauvaises denrées* dont il se plaint, sont sans doute les émines de moissons des paroissiens étrangers, & dans ce cas l'apostrophe regarde une portion de son cher troupeau ; mais dont il exceptera Rousseau, vu le sac de beau froment qu'il en a reçu sans façon ; car s'il s'agissoit des grains attachés à sa prébende sur la recette du Val-de-Travers, on auroit de très-bonnes choses à lui dire,

On lui rappelleroit l'Arrêt du Conseil d'Etat en date du 23 février 1750, en faveur de M. le Receveur Guyenet, à l'occasion d'une pareille plainte; Arrêt sur lequel M. le Pasteur, qui certainement entend le latin, n'eut pas mal fait de prendre pour lui le sage conseil que vous donnez dans cette langue à la Classe (*l*).

M. le Pasteur de Motiers ne doit pas avoir oublié cette affaire, non plus que son plus vieux & plus cher ancien qui lui servit de légat, & qui dans sa mission eut ordre de sa part de menacer des cinq nobles Corps de l'Etat M. le Receveur Guyenet: il ne doit pas avoir oublié, sur-tout, combien Mylord Maréchal fut édifié de tout cela.

Il faut convenir qu'un sermon, de la façon de M. le Pasteur sur la tempérance, même sur celle de la langue, seroit une piece intéressante. Avant de se plaindre que le secret du consistoire fut mal gardé, il devroit se rappeller que plus d'une personne en étoit instruite dans sa propre maison; il ne couche pas en joue, sans doute, M. le Châtelain qui en informa d'abord le Gouvernement auquel il en devoit compte; ni les quatre anciens qui se hâterent de demander une direction au Conseil d'Etat de qui seul ils devoient la recevoir. Il est tout aussi singulier que M. le Pasteur ne se soit pas apperçu qu'à l'article cinquieme de leur serment, les anciens ne promettent le secret que pour les choses qui *devront être secretes*. Il est clair que la matiere traitée dans ce consistoire auroit dû rester secrete pour l'honneur du Pasteur; mais pour celui de l'Etat & de l'huma-

(*l*) Page 152.

nité, pour la sureté des citoyens, elle devoit bien vîte devenir publique, afin que le Maître y pourvût comme il l'a fait.

Il a tort de se fâcher du propos que vous lui prêtez, dit-il, gratuitement à l'égard du présent Regne (*m*): prudent & sage comme il l'est incontestablement il devroit un peu plus se défier de sa mémoire: tout ce qu'on peut faire pour lui, c'est de rejetter cet étrange propos sur l'heure & le moment où on prétend qu'il lui échappa, à la fin d'un soupé. En tout cas il ne recusera pas, sans doute, le témoignage d'un de ses confreres, en présence duquel il tint ce propos.

Monsieur le Pasteur auroit mieux fait de laisser à d'autres le juste soin de louer sa famille, ses éloges sont sujets à porter malheur; mais le mérite distingué de la famille de Montmollin est au-dessus de cette fatale influence. Oui sans doute, on se souvient avec plaisir, avec reconnoissance même de plusieurs chanceliers de ce nom, de divers magistrats & d'un grand nombre de conseillers d'Etat qui tous ont bien mérité de la patrie; de plusieurs militaires enfin, qui se sont distingués à la tête de leur régiment, & dont l'un périt glorieusement à la journée d'Hochstet avec la plus grande partie du Corps qu'il commandoit. Oui sans doute, on se souvient avec admiration du chancelier George de Montmollin; on se rappelle avec attendrissement le chancelier Emer de Montmollin pere de M. le Pasteur de Motiers, qui fut l'un des Plénipotentiaires de Prusse à Utrecht, & qui joignit à une ame vertueuse de belles connoissances & de rares talens. Quelqu'un a dit que

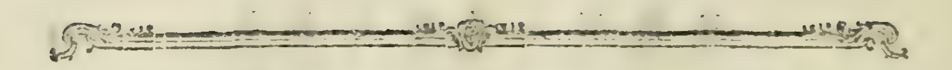
(*m*) Page 212.

des aïeux illuſtres étoient une lumiere qui toujours ſuſpendue ſur la tête de leurs deſcendans, éclairoit leurs vertus ou leurs vices. Je ſuis ſurpris que M. le Paſteur de Motiers ne ſoit pas tenté quelquefois de ſouffler cette bougie.

Il paroît cependant très-content de ſa conſcience & je l'en félicite, *le grand juge*, dit-il (*n*), *ſera intermédiaire un jour entre lui & moi.* Entre nous je crois qu'au fond M. le Paſteur craint peu cette confrontation. Selon toute apparence, Rouſſeau & lui ſi peu faits pour frayer enſemble dans ce monde, ſe rencontreront difficilement dans l'autre.

(*n*) Page 214.





TROISIEME LETTRE *RELATIVE* A M. J. J. ROUSSEAU.

Du 19 Septembre, servant de Post-scriptum à celle du 31 Août 1765.

JE n'avois pas tort, Mylord, de vous marquer en achevant ma derniere lettre, qu'il étoit difficile de prévoir comment finiroit cette affaire. Qui pouvoit croire en effet que les pieux défenseurs de la sainte orthodoxie deviendroient ouvertement des coupe-jarrets; que l'Auteur d'un livre pour n'avoir pas été excommunié, risqueroit d'être assassiné ; & que ce seroit un tems de jeûne & de communion qu'on choisiroit pour une si bonne œuvre ?

La fermentation parmi le peuple s'étoit bornée à des murmures, à des visions, à des huées, ou à des attentats faits avec plus de méchanceté que de violence. Mais le dimanche premier septembre on en vint aux voies de fait; après s'être préparé par la communion du matin à sanctifier la journée, on la termina en lançant des pierres dans les fenêtres de M. Rousseau. Le lendemain & les jours suivans ce furent de nouveaux outrages ; si M. Rousseau passoit dans la rue il étoit hué, injurié, poursuivi par la populace; s'il se promenoit dans

la campagne on s'apprêtoit à lui tirer dessus, & toutes les nuits on insultoit sa maison. La tranquillité avec laquelle il continua de se promener tous les jours sans cortege, sans armes, parut pourtant en imposer à ces braves, & nul n'osa de jour attenter à sa personne. Mais enfin la nuit du six au sept septembre, il fut attaqué chez lui durant son sommeil sans ménagement. La maison où il loge portoit au dehors les marques des plus grandes violences. Une de ses portes fut ouverte & l'autre enfoncée, son mur fut criblé de pierres, on en lança particuliérement une fort grosse à travers la fenêtre de sa cuisine, qui porta le verre jusques dans sa chambre, & vint de volée frapper à deux pas de son lit; s'il se fut levé un moment plutôt pour venir au bruit il étoit assommé. M. le Châtelain qui fut éveillé par le tumulte étant accouru, vit avec effroi l'état des choses, & en fit le lendemain son rapport au Conseil d'Etat.

Le même jour la communauté assemblée par l'ordre du Magistrat ayant appris ce qui s'étoit passé, témoigna froidement qu'elle en étoit fâchée, mais sans donner au surplus aucun ordre pour la sureté de M. Rousseau, ni lui faire dire aucun mot d'honnêteté sur le danger qu'il avoit couru la nuit derniere. Or vous saurez, Mylord, que cette même nuit, lendemain de foire, il y avoit eu des gardes extraordinaires tant du village de Motiers que de celui de Fleurier, que les gardes de Fleurier ayant voulu faire conjointement leur ronde, ceux de Motiers s'y étoient opposés, qu'ils avoient voulu la faire seuls, & cela précisément à l'heure où la maison qu'occupoit M. Rousseau fut attaquée.

Tandis que la communauté de Motiers étoit si tranquille sur

les attentats qui se commettoient dans son sein, celle de Couvet, graces au mérite particulier de ses membres & aux vertus de son respectable Pasteur, se conduisoit bien différemment. Vous savez, Mylord, que cette communauté qui dans toute occasion s'est si avantageusement distinguée, a fait à M. Rousseau l'honneur de l'élire unanimement pour un de ses membres; démarche dont le Gouvernement lui a su gré, & dont Mylord Maréchal l'a fait remercier par des Magistrats. Assemblée de grand matin au premier bruit du danger qu'avoit couru M. Rousseau, elle lui fit sur le champ une députation de trois de ses Officiers, pour le prier de venir occuper au milieu d'eux un logement tout meublé qu'on lui tenoit prêt, & où ils sauroient bien le défendre contre quiconque oseroit attenter à sa sureté; lui offrant en même tems les voitures pour transporter ses effets, & tous les soins néceſſaires pour qu'il pût déloger au moment même. Je n'ai pas besoin de vous dire quel effet fit sur M. Rousseau cette offre si généreuse & si noblement faite, lui dont l'ame est si sensible à tous les procédés honnêtes, & qu'assurément on n'a pas gâté sur ce point.

Pénétré de cette offre, il ne l'a pourtant point encore acceptée. On craint que le voisinage des deux paroisses ne l'empêche de suivre à cet égard son penchant. En attendant vous serez charmé d'apprendre qu'il a pris enfin le parti de s'éloigner de Motiers. On peut rester parmi des fanatiques en déplorant leur aveuglement, & parmi des foux en déplorant leur folie; mais il n'est pas permis à un homme raisonnable qui fait quelque cas du repos de ses amis, de rester volontairement parmi des furieux toujours prêts à le massacrer.

Au moment de fermer ma lettre, j'apprends, Mylord, des particularités qui vous feront juger de l'excès du désordre qui regne à Motiers. Par ordre exprès de M. le Châtelain qui a cru cette précaution indispensable, deux gardes bien armés, & choisis dans la communauté de Couvet, ont constamment passé la nuit dans la maison qu'occupoit M. Rousseau, jusques au déménagement complet de ses effets. On ajoute que ce Magistrat, chargé par le Gouvernement de faire les enquêtes les plus exactes pour découvrir les coupables, & se trouvant à cause de cela, menacé dans une pasquinade, des mêmes violences exercées contre M. Rousseau, s'est vu obligé pour sa sureté, d'avoir aussi des gardes chez lui pendant la nuit, & qu'enfin il a pris le sage parti de quitter Motiers, pour aller établir son domicile à Couvet. Sans doute que Messieurs du Conseil d'Etat trouveront bientôt des moyens de faire rétablir la sureté publique, & de faire respecter le Souverain & l'autorité qu'il leur a confiée; sans quoi rentrant dans l'état de nature, chacun de nous se verra forcé à pourvoir à sa défense, & à devenir son propre vengeur.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait dévouement & pour la vie,

MYLORD,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DU PEYROU.

Neufchâtel le 19 Septembre 1765.

EXPOSÉ SUCCINCT

DE LA

CONTESTATION

Qui s'est élevée entre M. Hume *&* *M.* Rousseau.

AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS.

LE nom & les ouvrages de M. Hume ſont connus depuis long - tems de toute l'Europe : ceux qui connoiſſent ſa perſonne, ont vu en lui des mœurs douces & ſimples, beaucoup de droiture, de candeur & de bonté ; & la modération de ſon caractere ſe peint dans ſes Ecrits.

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumieres qu'il a acquiſes par l'étude, à chercher la vérité & à inſpirer l'amour des hommes : jamais il n'a prodigué ſon tems & compromis ſon repos dans aucune querelle, ni littéraire ni perſonnelle. Il a vu cent fois ſes Ecrits cenſurés avec amertume par le fanatiſme, l'ignorance & l'eſprit de parti, ſans avoir jamais répondu à un ſeul de ſes adverſaires.

Ceux même qui ont attaqué ſes ouvrages avec le plus de violence ont toujours reſpecté ſon caractere. Son amour pour la paix eſt ſi connu, qu'on lui a plus d'une fois apporté des critiques faites contre lui-même, pour le prier de les revoir & de les corriger. On lui remit un jour une critique de ce genre, où il étoit traité d'une maniere fort dure, & même injurieuſe : il le fit remar-

quer à l'Auteur, qui effaça les injures en rougiſſant & en admirant la force de *l'eſprit polémique* qui l'avoit ainſi emporté, ſans qu'il s'en apperçût, au-delà des bornes de l'honnêteté.

Avec des diſpoſitions ſi pacifiques, ce n'eſt qu'avec une extrême répugnance que M. Hume a pu conſentir à laiſſer paroître l'écrit qu'on va lire. Il ſait que les querelles des gens de Lettres ſont le ſcandale de la philoſophie, & perſonne n'étoit moins fait que lui pour donner un pareil ſcandale, ſi conſolant pour les ſots; mais les circonſtances l'ont entraîné malgré lui à cet éclat fâcheux.

Tout le monde ſait que M. Rouſſeau, proſcrit de tous les lieux qu'il avoit habités, s'étoit enfin déterminé à ſe réfugier en Angleterre, & que M. Hume, touché de ſa ſituation & de ſes malheurs, s'étoit chargé de l'y conduire, & étoit parvenu à lui procurer un aſyle ſûr, commode & tranquille. Mais peu de gens ſavent combien de chaleur, d'activité, de délicateſſe même M. Hume a mis dans cet acte de bienfaiſance; quel tendre attachement il avoit pris pour ce nouvel ami, que l'humanité lui avoit donné; avec quelle adreſſe il cherchoit à prévenir ſes beſoins, ſans bleſſer ſon amour-propre; avec quel zele enfin il s'occupoit à juſtifier aux yeux des autres les ſingularités de M. Rouſſeau, & à défendre ſon

caractere contre ceux qui n'en jugeoient pas aussi favorablement que lui.

Dans le tems même que M. Hume travailloit à rendre à M. Rousseau le service le plus essentiel, il reçut de lui la lettre la plus outrageante. Plus le coup étoit inattendu, plus il devoit être sensible. M. Hume écrivit cette aventure à quelques-uns de ses amis à Paris ; & il s'exprima dans ses lettres avec toute l'indignation que lui inspiroit un si étrange procédé. Il se crut dispensé d'avoir aucun ménagement pour un homme, qui après avoir reçu de lui les marques d'amitié les plus constantes & les moins équivoques, l'appelloit, sans motifs, faux, traître & le plus méchant des hommes.

Cependant le démêlé de ces deux hommes célebres ne tarda pas à éclater. Les plaintes de M. Hume parvinrent bientôt à la connoissance du public, qui eut d'abord de la peine à croire que M. Rousseau fût coupable de l'excès d'ingratitude dont on l'accusoit. Les amis même de M. Hume craignirent que dans un premier moment de sensibilité, il ne se fût laissé emporter trop loin, & qu'il n'eût pris pour les défauts du cœur les délires de l'imagination, ou les travers de l'esprit. Il crut devoir éclaircir cette affaire en écrivant un précis de tout ce qui s'étoit passé entre lui & M. Rousseau, depuis leur liaison jusqu'à leur rupture. Il envoya cet écrit à ses amis : quel-

ques-uns lui conseillerent de le faire imprimer, en lui disant que ses accusations contre M. Rousseau étant devenues publiques, les preuves devoient l'être aussi. M. Hume ne se rendit pas à ces raisons, & aima mieux courir le risque d'un jugement injuste, que de se résoudre à un éclat si contraire à son caractere; mais un nouvel incident a vaincu sa résistance.

M. Rousseau a adressé à un Libraire de Paris une lettre, où il accuse sans détour M. Hume de s'être ligué avec ses ennemis pour le trahir & le diffamer, & où il le défie hautement de faire imprimer les pieces qu'il a entre les mains. Cette lettre a été communiquée, à Paris, à un très-grand nombre de personnes; elle a été traduite en Anglois, & la traduction est imprimée dans les papiers de Londres. Une accusation & un défi si publics ne pouvoient rester sans réponse; & un long silence de la part de M. Hume auroit été interprété d'une maniere peu favorable pour lui.

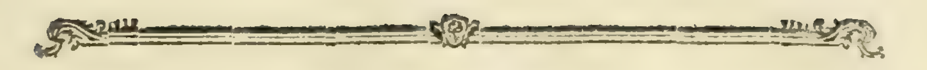
D'ailleurs, la nouvelle de ce démêlé s'est répandue dans toute l'Europe, & l'on en a porté des jugemens fort divers. Il seroit plus heureux sans doute que toute cette affaire eût été ensevelie dans un profond secret; mais puisqu'on n'a pu empêcher le public de s'en occuper, il faut du moins qu'il sache à quoi s'en tenir. Les amis de M. Hume se sont réunis pour lui représenter toutes

ces raisons. Il a senti la nécessité d'en venir enfin à une extrémité qu'il redoutoit si fort, & a consenti à laisser imprimer son mémoire. C'est l'ouvrage que nous donnons ici. Le récit & les notes sont traduits de l'Anglois. Les lettres de M. Rousseau, qui servent de pieces justificatives aux faits, sont des copies exactes des originaux.

Cette brochure offrira des traits de bizarrerie assez étranges à ceux qui prendront la peine de la lire ; mais ceux qui ne s'en soucieront pas feront encore mieux ; tant ce qu'elle renferme importe peu à ceux qui n'y sont pas intéressés.

Au reste, M. Hume en livrant au public les pieces de son procès, nous a autorisés à déclarer qu'il ne reprendra jamais la plume sur ce sujet. M. Rousseau peut revenir à la charge ; il peut produire des suppositions, des interprétations, des inductions, des déclamations nouvelles ; il peut créer & réaliser de nouveaux phantômes & envelopper tout cela des nuages de sa rhétorique, il ne sera plus contredit. Tous les faits sont actuellement sous les yeux du public. M. Hume abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes.





EXPOSÉ SUCCINCT
DE LA
CONTESTATION
Qui s'est élevée entre M. HUME *& M.* ROUSSEAU.

MA liaison avec M. Rousseau commença en 1762, lorsqu'il fut décrété de prise de corps, à l'occasion de son *Emile*, par un Arrêt du Parlement de Paris. J'étois alors à Edimbourg. Une personne de mérite m'écrivit de Paris que M. Rousseau avoit le dessein de passer en Angleterre pour y chercher un asyle, & me demanda mes bons offices pour lui. Comme je supposai que M. Rousseau avoit exécuté cette résolution, j'écrivis à plusieurs de mes amis à Londres, pour leur recommander ce célebre Exilé, & je lui écrivis à lui-même pour l'assurer de mon zele & de mon empressement à le servir. Je l'invitois en même tems à venir à Edimbourg, si ce séjour pouvoit lui convenir, & je lui offrois une retraite dans ma maison, tout le tems qu'il daigneroit la partager avec moi. Je n'avois pas besoin d'autre motif pour être excité à cet acte d'humanité, que l'idée que m'avoit donnée du caractere de M. Rousseau la personne qui me l'avoit recommandé, & la célébrité de son génie, de ses talens, & sur-tout de ses malheurs dont la cause même étoit une raison de plus pour s'intéresser à lui. Voici la réponse que je reçus.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Motiers-Travers, le 19 *Février* 1763.

" Je n'ai reçu qu'ici, Monſieur, & depuis peu, la lettre
" dont vous m'honoriez à Londres, le 2 juillet dernier, ſup-
" poſant que j'étois dans cette capitale. C'étoit ſans doute
" dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été
" poſſible, que j'aurois cherché ma retraite, ſi j'avois prévu
" l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle
" que je puſſe préférer à l'Angleterre, & cette prévention,
" dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable;
" mais, à mon grand étonnement, & même à celui du pu-
" blic, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où
" j'eſpérois, ſinon de la reconnoiſſance, au moins des con-
" ſolations. Que de choſes m'ont fait regretter l'aſyle & l'hoſ-
" pitalité philoſophique qui m'attendoient près de vous! Tou-
" tefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quel-
" que maniere. La protection & les bontés de Mylord Maré-
" chal, votre illuſtre & digne compatriote, m'ont fait trouver,
" pour ainſi dire, l'Ecoſſe au milieu de la Suiſſe; il vous a
" rendu préſent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos
" vertus la connoiſſance que je n'avois faite encore qu'avec
" vos talens; il m'a inſpiré la plus tendre amitié pour vous
" & le plus ardent deſir d'obtenir la vôtre, avant que je ſuſſe
" que vous étiez diſpoſé à me l'accorder. Jugez, quand je
" trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaiſir
" à m'y livrer! Non, Monſieur, je ne vous rendois que la

" moitié

„ moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous „ que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante „ impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-dessus „ des hommes si votre bon cœur ne vous en rapprochoit. „ Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus ai- „ mable que sublime, me rend tous les jours votre commerce „ plus desirable & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a „ fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une „ meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met- „ elle à portée de faire ce voyage comme je le desirerois! „ Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés „ avec Mylord dans votre commune patrie, qui deviendroit „ la mienne! Je bénirois dans une société si douce les mal- „ heurs par lesquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir „ commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. „ Puissé-je voir cet heureux jour plus desiré qu'espéré! Avec „ quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre „ où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse:

Salve, fatis mihi debita tellus!
Hæc domus, hæc patria est.

J. J. R.

Ce n'est point par vanité que je publie cette lettre; car je vais bientôt mettre au jour une rétractation de tous ces éloges; c'est seulement pour compléter la suite de notre correspondance, & pour faire voir qu'il y a long-tems que j'ai été disposé à rendre service à M. Rousseau.

Notre commerce avoit entiérement cessé jusqu'au milieu de l'été dernier (1765) , lorsque la circonstance suivante le renouvella. Une personne qui s'intéresse à M. Rousseau , étant allée faire un voyage dans une des provinces de France qui avoisinent la Suisse, profita de cette occasion pour rendre visite au Philosophe solitaire, dans sa retraite à Motiers - Travers. Il dit à cette personne que le séjour de Neufchâtel lui devenoit très-désagréable , tant par la superstition du peuple que par la rage dont les prêtres étoient animés contre lui ; qu'il craignoit d'être bientôt dans la nécessité d'aller chercher un asyle ailleurs , & que dans ce cas l'Angleterre lui paroissoit, par la nature de ses loix & de son Gouvernement , le seul endroit où il pût trouver une retraite assurée : il ajouta que Mylord Maréchal , son ancien protecteur , lui avoit conseillé de se mettre sous ma *protection* (c'est le terme dont il voulut bien se servir) ; & qu'en conséquence il étoit disposé à s'adresser à moi, s'il croyoit que cela ne me donneroit pas trop d'embarras.

J'étois alors chargé des affaires d'Angleterre à la Cour de France ; mais comme j'avois la perspective de retourner bientôt à Londres, je ne rejettai point une proposition qui m'étoit faite dans de semblables circonstances, par un homme que son génie & ses malheurs avoient rendu célebre. Dès que je fus informé de la situation & des intentions de M. Rousseau, je lui écrivis pour lui offrir mes services , & il me fit la réponse suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Strasbourg, le 4 Décembre 1765.

« Vos bontés, Monſieur, me pénétrent autant qu'elles » m'honorent. La plus digne réponſe que je puiſſe faire à vos » offres, eſt de les accepter, & je les accepte. Je partirai » dans cinq ou ſix jours pour aller me jetter entre vos bras. » C'eſt le conſeil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon » ami, mon pere; c'eſt celui de Madame de *** (*a*), dont » la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me con- » ſole; enfin, j'oſe dire que c'eſt celui de mon cœur qui ſe » plaît à devoir beaucoup au plus illuſtre de mes contempo- » rains, dont la bonté ſurpaſſe la gloire. Je ſoupire après une » retraite ſolitaire & libre où je puiſſe finir mes jours en paix. » Si vos ſoins bienfaiſans me la procurent, je jouirai tout » enſemble & du ſeul bien que mon cœur deſire, & du plaiſir » de le tenir de vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon » cœur ».

J. J. ROUSSEAU.

Je n'avois pas attendu ce moment pour m'occuper des moyens d'être utile à M. Rouſſeau. M. Clairaut, quelques ſemaines avant ſa mort, m'avoit communiqué la lettre ſuivante.

(*a*) La perſonne que M. Rouſſeau nomme ici a exigé qu'on ſupprimât ſon nom. *Note des Editeurs.*

M. ROUSSEAU A M. CLAIRAUT.

De Motiers-Travers, *le* 3 *Mars* 1765.

« Le ſouvenir, Monſieur, de vos anciennes bontés pour » moi, vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il » s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, cenſeur » d'un de mes ouvrages. C'eſt une très-mauvaiſe rapſodie que » j'ai compilée il y a pluſieurs années, ſous le nom de *Dic-* » *tionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner au- » jourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs » qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce recueil. Je » ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt » pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit » à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui » d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les » fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les » indiquer ſans les corriger ne ſeroit rien faire, car je ſuis » abſolument hors d'état d'y donner la moindre attention, » & ſi vous daignez en uſer comme de votre bien, pour » changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une cha- » rité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez, » Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations ».

J. J. R.

Je le dis avec regret, mais je ſuis forcé de le dire : je ſais aujourd'hui avec certitude que cette affectation de miſere & de pauvreté extrême, n'eſt qu'une petite charlatanerie que M. Rouſſeau emploie avec ſuccès pour ſe rendre plus intéreſſant

& exciter la commisération du public; mais j'étois bien loin de soupçonner alors un semblable artifice. Je sentis s'élever dans mon cœur un mouvement de pitié, mêlé d'indignation, en imaginant qu'un homme de Lettres, d'un mérite si éminent, étoit réduit, malgré la simplicité de sa maniere de vivre, aux dernieres extrémités de l'indigence, & que cet état malheureux étoit encore aggravé par la maladie, par l'approche de la vieillesse & par la rage implacable des dévots persécuteurs.

Je savois que plusieurs personnes attribuoient l'état fâcheux où se trouvoit M. Rousseau, à son orgueil extrême qui lui avoit fait refuser les secours de ses amis; mais je crus que ce défaut, si c'en étoit un, étoit un défaut respectable. Trop de gens de Lettres ont avili leur caractere en s'abaissant à solliciter les secours d'hommes riches ou puissans, indignes de les protéger; & je croyois qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui, soutenu par le sentiment de sa propre supériorité & par l'amour de l'indépendance, bravoit les outrages de la fortune & l'insolence des hommes. Je me proposai donc de servir M. Rousseau à sa maniere. Je priai M. Clairaut de me donner sa lettre, & je la fis voir à plusieurs des amis & des protecteurs que M. Rousseau avoit à Paris. Je leur proposai un arrangement, par lequel on pouvoit procurer des secours à M. Rousseau sans qu'il s'en doutât. C'étoit d'engager le Libraire qui se chargeroit de son *Dictionnaire de Musique*, à lui en donner une somme plus considérable que celle qu'il en auroit offerte lui-même, & de rembourser cet excédent au Libraire.

Mais ce projet, pour l'exécution duquel les soins de M. Clairaut étoient nécessaires, échoua par la mort inopinée de ce profond & estimable savant.

Comme je conservois toujours la même idée de l'extrême pauvreté de M. Rousseau, je conservai aussi la même disposition à l'obliger, &, dès que je fus assuré de l'intention où il étoit de passer en Angleterre sous ma conduite, je formai le plan d'un artifice à-peu-près semblable à celui que je n'avois pu exécuter à Paris. J'écrivis sur le champ à mon ami, M. Jean Stewart, de Buckingham-Stréet, que j'avois une affaire à lui communiquer, d'une nature si secrete & si délicate que je n'osois même la confier au papier, mais qu'il en apprendroit les détails de M. Elliot (aujourd'hui le chevalier Gilbert Elliot), qui devoit bientôt retourner de Paris à Londres.

Voici ce plan, que M. Elliot communiqua en effet quelque tems après à M. Stewart, en lui recommandant le plus grand secret. M. Stewart devoit chercher dans le voisinage de sa maison de campagne quelque fermier honnête & discret, qui voulût se charger de loger & nourrir M. Rousseau & sa gouvernante, & leur fournir abondamment toutes les commodités dont ils auroient besoin, moyennant une pension, que M. Stewart pouvoit porter jusqu'à cinquante ou soixante livres (*b*) sterlings par an; mais le fermier devoit s'engager à garder exactement le secret, & à ne recevoir de M. Rousseau que vingt ou vingt-cinq livres sterlings par an, & je lui aurois tenu compte du surplus.

(*b*) La livre sterling vaut environ 22 liv. 10 sols de notre monnoie.

M. Stewart m'écrivit bientôt après qu'il avoit trouvé une habitation qu'il croyoit convenable; je le priois de faire meubler l'appartement, à mes frais, d'une maniere propre & commode. Ce plan, dans lequel il n'entroit assurément aucun motif, de vanité, puisque le secret en faisoit une condition nécessaire, n'eut pas lieu, parce qu'il se présenta d'autres arrangemens plus commodes & plus agréables. Tout ce fait est bien connu de M. Stewart & du chevalier Gilbert Elliot.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de parler ici d'un autre arrangement que j'avois concerté dans les mêmes intentions. J'avois accompagné M. Rousseau à une campagne très-agréable, dans le Comté de Surrey, où nous passâmes deux jours chez le colonel Webb. M. Rousseau me parut épris des beautés naturelles & solitaires de cet endroit. Aussi-tôt, par l'entremise de M. Stewart, j'entrai en marché avec le colonel Webb, pour acheter sa maison avec un petit bien qui y appartenoit, afin d'en faire un établissement pour M. Rousseau. Si, après ce qui s'est passé, il y avoit de la sureté à citer le témoignage de M. Rousseau sur quelque fait, j'en appellerois à lui-même pour la vérité de ceux que j'avance. Quoi qu'il en soit, ils sont connus de M. Stewart, du général Clarke & en partie du colonel Webb.

Je vais reprendre mon récit où je l'ai interrompu. M. Rousseau vint à Paris, muni d'un passe-port que ses amis avoient obtenu. Je le conduisis en Angleterre. Pendant plus de deux mois, j'employai tous mes soins & ceux de mes amis pour trouver quelqu'arrangement qui pût lui convenir. On se prêtoit à tous ses caprices; on excusoit toutes ses singularités;

on satisfaisoit toutes ses fantaisies ; on n'épargna enfin ni tems ni complaisance pour lui procurer ce qu'il desiroit ; &, quoique plusieurs des projets que j'avois formés pour son établissement eussent été rejettés, je me trouvois assez récompensé de mes peines par la reconnoissance & la tendresse même dont il paroissoit recevoir mon zele & mes bons offices.

Enfin on lui proposa l'arrangement auquel il est aujourd'hui fixé. M. Davenport, gentilhomme distingué par sa naissance, sa fortune & son mérite, lui a offert une maison, appellée Wootton, qu'il a dans le Comté de Derby, & qu'il habite rarement ; & M. Rousseau lui paye pour lui & pour sa gouvernante une modique pension.

Dès que M. Rousseau fut arrivé à Wootton, il m'écrivit la lettre suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 22 mars 1766.

« Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma » lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais » vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve ; il fau- » droit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez » lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous » avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi » heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera » de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux » c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même » le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul,

j'aurois

» j'aurois pu trouver de l'hofpitalité, peut-être; mais je ne » l'aurois jamais auffi bien goûtée qu'en la tenant de votre » amitié. Confervez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-» moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-» moi pour le bien que vous m'avez fait. Je fens tout le prix » de votre fincere amitié, je la defire ardemment; j'y veux » répondre par toute la mienne; & je fens dans mon cœur de » quoi vous convaincre un jour qu'elle n'eft pas non plus fans » quelque prix. Comme, pour des raifons dont nous avons » parlé, je ne veux rien recevoir par la pofte, je vous prie, » lorfque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre » votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'eft » pas arrangée, parce que je fais qu'on m'en a impofé; c'eft » une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité » obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y » avez trempé, je vous confeille de quitter une fois pour » toutes ces petites rufes, qui ne peuvent avoir un bon prin-» cipe quand elles fe tournent en pieges contre la fimplicité. » Je vous embraffe, mon cher Patron, avec le même cœur » que j'efpere & defire trouver en vous ».

J. J. R.

Peu de jours après, je reçus de lui une autre lettre dont voici la copie.



M. ROUSSEAU A M. HUME.

Wootton, le 29 mars 1766.

« Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M.
» Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici
» placé ſelon mon goût. J'y ſerois peut-être plus à mon aiſe,
» ſi l'on y avoit pour moi moins d'attentions, mais les ſoins
» d'un ſi galant homme ſont trop obligeans pour s'en fâcher;
» &, comme tout eſt mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui
» d'être trop bien eſt un de ceux qui ſe tolérent le plus ai-
» ſément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire
» bien entendre des domeſtiques, ni ſur-tout entendre un mot
» de ce qu'ils me diſent. Heureuſement Mademoiſelle le Vaſſeur
» me ſert d'interprete, & ſes doigts parlent mieux que ma
» langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui
» pourra faire compenſation, c'eſt d'écarter les oiſifs en les
» ennuyant. J'ai eu hier la viſite de M. le Miniſtre qui, voyant
» que je ne lui parlois que François, n'a pas voulu me parler
» Anglois; de ſorte que l'entrevue s'eſt paſſée à-peu-près ſans
» mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en ſervirai avec
» tous mes voiſins, ſi j'en ai, & duſſé-je apprendre l'Anglois,
» je ne leur parlerai que François, ſur-tout ſi j'ai le bonheur
» qu'ils n'en ſachent pas un mot. C'eſt à-peu-près la ruſe
» des ſinges qui, diſent les Negres, ne veulent pas parler
» quoiqu'ils le puiſſent, de peur qu'on ne les faſſe travailler.

» Il n'eſt point vrai du tout que je ſois convenu avec M.
» Goſſet de recevoir un modele en préſent. Au contraire, je
» lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée &

„ demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce „ que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien „ lui payer le modele en question, dont M. Davenport aura „ la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas il faut „ le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est „ destiné pour M. Du Peyrou qui depuis long-tems desire „ avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui „ n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux „ que lui, mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une „ diligence aussi flatteuse, le plaisir de remplir le même de- „ voir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de „ faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey*, „ *Little-St. Hellen's Bishopsgate-Stréet*, pour l'envoyer à M. „ Du Peyrou par la premiere occasion sure. Il gêle ici depuis „ que j'y suis : il a neigé tous les jours ; le vent coupe le „ visage ; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un „ des lapins de cette garenne, que le plus bel appartement „ de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse „ de tout mon cœur „.

J. J. R.

Comme nous étions convenus, M. Rousseau & moi, de ne point nous gêner l'un & l'autre par un commerce de lettres suivi, nous n'avions plus d'autre objet de correspondance épistolaire que celui d'une pension qu'il s'agissoit de lui obtenir du roi d'Angleterre. Voici le récit fidele & succinct de cette affaire.

Un soir que nous causions ensemble à Calais, où nous

étions retenus par les vents contraires, je demandai à M. Rousseau s'il n'accepteroit pas une pension du roi d'Angleterre, au cas que Sa Majesté voulût bien la lui accorder. Il me répondit que cela n'étoit pas sans difficulté, mais qu'il s'en rapporteroit entiérement à l'avis de Mylord Maréchal. Encouragé par cette réponse, je ne fus pas plutôt arrivé à Londres que je m'adressai pour cet objet aux Ministres du Roi, & particuliérement au général Conway, secrétaire d'Etat, & au général Grœme, secrétaire & chambellan de la reine. Ils firent la demande de la pension à leurs Majestés qui y consentirent avec bonté, à condition seulement que la chose resteroit secrete. Nous écrivîmes, M. Rousseau & moi, à Mylord Maréchal, & M. Rousseau marqua dans sa lettre que le secret qu'on demandoit étoit pour lui une circonstance très-agréable. Le consentement de Mylord Maréchal arriva, comme on se l'imagine bien; M. Rousseau partit peu de jours après pour Wootton, & cette affaire resta quelque tems suspendue, par un dérangement qui survint dans la santé du général Conway.

Cependant, le tems que j'avois passé avec M. Rousseau m'avoit mis à portée de démêler son caractere; je commençois à craindre que l'inquiétude d'esprit qui lui est naturelle ne l'empêchât de jouir du repos, auquel l'hospitalité & la sureté qu'il trouvoit en Angleterre l'invitoient à se livrer: je voyois, avec une peine infinie, qu'il étoit né pour le tumulte & les orages, & que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui-même & à tout ce qui l'environnoit; mais, éloigné du lieu qu'il habitoit de cent cinquante milles, & sans cesse occupé des

moyens de lui rendre ſervice, je ne m'attendois gueres à être moi-même la victime de cette malheureuſe diſpoſition de caractere.

Il eſt néceſſaire que je rappelle ici une lettre qui avoit été écrite à Paris, l'hiver dernier, ſous le nom ſuppoſé du roi de Pruſſe. En voici la copie.

“MON CHER JEAN-JAQUES,

„ Vous avez renoncé à Geneve, votre Patrie. Vous vous „ êtes fait chaſſer de la Suiſſe, pays tant vanté dans vos „ Ecrits; la France vous a décrété; venez donc chez moi. „ J'admire vos talens; je m'amuſe de vos rêveries qui (ſoit „ dit en paſſant), vous occupent trop & trop long-tems. „ Il faut à la fin être ſage & heureux; vous avez fait aſſez „ parler de vous par des ſingularités peu convenables à un „ véritable grand homme: démontrez à vos ennemis que „ vous pouvez avoir quelquefois le ſens commun: cela les „ fâchera ſans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une „ retraite paiſible: je vous veux du bien & je vous en ferai, „ ſi vous le trouvez bon. Mais ſi vous vous obſtinez à re- „ jetter mon ſecours, attendez-vous que je ne le dirai à per- „ ſonne. Si vous perſiſtez à vous creuſer l'eſprit pour trou- „ ver de nouveaux malheurs, choiſiſſez-les tels que vous „ voudrez; je ſuis Roi, je puis vous en procurer au gré de „ vos ſouhaits; &, ce qui ſurement ne vous arrivera pas vis- „ à-vis de vos ennemis, je ceſſerai de vous perſécuter, quand „ vous ceſſerez de mettre votre gloire à l'être.

„ Votre bon ami FRÉDERIC „.

Cette lettre avoit été composée par M. Horace Walpole, environ trois semaines avant mon départ de Paris; mais quoique je logeasse dans le même hôtel que M. Walpole, & que nous nous vissions très-souvent, cependant, par attention pour moi, il avoit soigneusement caché cette plaisanterie jusqu'après mon départ. Alors il la montra à quelques amis; on en prit des copies, qui bientôt se multiplierent. Cette petite piece se répandit rapidement dans toute l'Europe, & elle étoit dans les mains de tout le monde lorsque je la vis à Londres pour la premiere fois.

Tous ceux qui connoissent la liberté dont on jouit en Angleterre conviendront, je pense, que toute l'autorité du Roi, des Lords, & des Communes, & toute la puissance ecclésiastique, civile & militaire du royaume ne pourroient empêcher qu'on n'y imprimât une plaisanterie de ce genre. Aussi ne fus-je pas étonné de la voir paroître dans le *St. James's Chronicle*; mais je le fus beaucoup de trouver quelques jours après, dans le même papier, la piece suivante.

M. ROUSSEAU A L'AUTEUR DU ST. JAMES'S CHRONICLE.

De Wootton, le 7 Avril 1766.

« Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout
» particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publi-
» quement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance
» & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir
» qu'il ne pouvoit être l'Auteur. Vous avez même osé trans-

» crire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa
» main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été
» fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur,
» que l'imposteur a des complices en Angleterre.

» Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi d'im-
» primer la lettre que je vous écris & que je signe, en ré-
» paration d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute,
» si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'ins-
» trument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres saluta-
» tions ».

J. J. R.

Je fus affligé de voir M. Rousseau montrer cet excès de sensibilité pour un incident aussi simple & aussi inévitable que la publication de la prétendue lettre du Roi de Prusse; mais je me serois cru coupable moi-même de noirceur & de méchanceté, si j'avois imaginé que M. Rousseau me soupçonnoit d'être l'Editeur de cette plaisanterie, & que c'étoit contre moi qu'il se disposoit à tourner toute sa fureur. C'est cependant ce qu'il m'a appris depuis. Il est bon de remarquer que huit jours auparavant il m'avoit écrit la lettre la plus affectueuse (*c*): c'est celle du 29 mars. J'étois assurément le dernier homme du monde qui, dans les regles du sens commun, devoit être soupçonné; cependant, sans la plus légere preuve, sans la moindre probabilité, c'est moi que non-seulement M. Rousseau soupçonne, mais qu'il accuse sans hésiter, d'avoir fait imprimer la satire dont il se plaint; & »

(*c*) Page 999.

ſans faire aucune recherche, ſans entrer dans aucune explication, c'eſt moi qu'il inſulte avec deſſein, dans un papier public ; du plus cher de ſes amis, me voilà ſur le champ converti en ennemi perfide & méchant, & par-là tous mes ſervices paſſés & préſens ſont d'un ſeul trait adroitement effacés.

S'il n'étoit pas ridicule d'employer le raiſonnement ſur un ſemblable ſujet & contre un tel homme, je demanderois à M. Rouſſeau pourquoi il me ſuppoſe le deſſein de lui nuire ? Les faits lui ont, en cent occaſions, prouvé le contraire, & ce n'eſt pas l'uſage que les ſervices que nous avons rendus, faſſent naître en nous de la mauvaiſe volonté contre celui qui les a reçus. Mais, en ſuppoſant que j'euſſe dans le cœur une ſecrete animoſité contre M. Rouſſeau, me ſerois-je expoſé au riſque d'être découvert, en envoyant moi-même aux auteurs des papiers publics une ſatire qui faiſoit du bruit, & qui étant auſſi généralement répandue, ne pouvoit manquer de tomber bientôt entre leurs mains ?

Comme je n'avois garde de me croire l'objet d'un ſoupçon ſi atroce & ſi ridicule, je continuai à ſervir M. Rouſſeau de la maniere la plus conſtante & la moins équivoque. Je renouvellai mes ſollicitations auprès du général Conway, dès que l'état de ſa ſanté put lui permettre de s'occuper de quelque choſe. Le Général s'adreſſa de nouveau au Roi pour la penſion que nous demandions, & Sa Majeſté y donna une ſeconde fois ſon conſentement. On s'adreſſa auſſi au marquis de Rockingham, premier Lord de la tréſorerie, pour arranger cette affaire ; enfin, je la vois heureuſement terminée, & plein de

de la joie la plus vive, j'en mande la nouvelle à mon ami. Je n'en reçus point de réponse ; mais voici la lettre qu'il écrivit au général Conway.

M. ROUSSEAU AU GÉNÉRAL CONWAY.

Le 22 Mai 1766.

» MONSIEUR,

« Vivement touché des graces dont il plaît à Sa Majesté
» de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées,
» j'y trouve, dès-à-présent, ce bien précieux à mon
» cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois &
» l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur,
» un avantage dont je suis jaloux & que je ne mériterai
» jamais de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise
» que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois
» préparé à tous les événemens possibles ; il m'en arrive pour-
» tant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas permis
» à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant
» plus cruellement, & le trouble où ils me jettent m'ôtant
» la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout
» ce que me dit la raison dans un état aussi triste est de
» suspendre mes résolutions sur toute affaire importante, telle
» qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser
» aux bienfaits du Roi, par l'orgueil qu'on m'impute, je le
» mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pé-
» nible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public

„ comme aux miens. Mais lorſque je les recevrai, je veux „ pouvoir me livrer tout entier aux ſentimens qu'ils m'inſ- „ pirent, & n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa „ Majeſté & des vôtres. Je ne crains pas que cette façon „ de penſer les puiſſe altérer. Daignez donc, Monſieur, me „ les conſerver pour des tems plus heureux : vous connoîtrez „ alors que je ne differe de m'en prévaloir que pour tâcher „ de m'en rendre plus digne. Agréez je vous ſupplie, mes „ très-humbles ſalutations & mon reſpect „.

J. J. R.

Cette lettre parut au général Conway, comme à moi, un refus net d'accepter la penſion tant qu'on en feroit un ſecret ; mais comme M. Rouſſeau avoit été dès le commencement inſtruit de cette condition & que toute ſa conduite, ſes diſcours, ſes lettres, m'avoient perſuadé qu'elle lui convenoit, je jugeai qu'il avoit honte de ſe rétracter là-deſſus en m'écrivant, & je crus voir dans cette mauvaiſe honte, la raiſon d'un ſilence dont j'étois ſurpris.

J'obtins du général Conway qu'il ne prendroit aucune réſolution relativement à cette affaire, & j'écrivis à M. Rouſſeau une lettre pleine d'amitié, dans laquelle je l'exhortai à reprendre ſa premiere façon de penſer & à accepter la penſion.

Quant à l'accablement profond dont M. Rouſſeau ſe plaint dans ſa lettre au général Conway, & qui lui ôtoit, diſoit-il, juſqu'à la liberté de ſon eſprit, je fus raſſuré à cet égard par une lettre de M. Davenport, qui me marquoit que préciſément dans ce tems-là ſon hôte étoit très-content, très-

gai & même très-sociable. Je reconnus là cette foiblesse ordinaire de mon ami, qui veut toujours être un objet d'intérêt en passant pour un homme opprimé par l'infortune, la maladie, les persécutions, lors même qu'il est le plus tranquille & le plus heureux. Son affectation de sensibilité extrême étoit un artifice trop souvent répété pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi. D'ailleurs, en le supposant même aussi vivement affecté qu'il le disoit, je n'aurois pu attribuer cette disposition qu'à la prétendue lettre de Roi de Prusse, dont il avoit témoigné tant de chagrin dans les papiers publics.

J'attendis trois semaines sans avoir de réponse. Ce procédé me parut un peu étrange, & je l'écrivis à M. Davenport; cependant comme j'avois affaire à un homme très-étrange aussi, & que j'attribuois toujours son silence à la petite honte qu'il pouvoit avoir de m'écrire, je ne voulus pas me décourager, & perdre, pour un vain cérémonial, l'occasion de lui rendre un service essentiel. Je renouvellai donc mes sollicitations auprès des Ministres, & je fus assez heureux dans mes soins pour être autorisé à écrire la lettre suivante à M. Rousseau : c'est la premiere dont j'aye conservé une copie.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Londres, le 19 Juin 1766.

« Comme je n'ai reçu, Monsieur, aucune réponse de vous, » j'en conclus que vous persévérez dans la résolution de re- » fuser les bienfaits de Sa Majesté, tant qu'on en fera un

» fecret. Je me fuis en conféquence adreffé au général Con-
» way pour faire fupprimer cette condition, & j'ai été affez
» heureux pour obtenir de lui la promeffe d'en parler au Roi.
» Il faut feulement, m'a-t-il dit, que nous fachions préa-
» lablement de M. Rouffeau s'il eft difpofé à accepter une
» penfion qui lui feroit accordée publiquement, afin que Sa
» Majefté ne foit pas expofée à un fecond refus. Il m'a auto-
» rifé à vous écrire là-deffus, & je vous prie de me faire
» favoir votre réfolution le plutôt que vous pourrez. Si vous
» m'envoyez votre confentement, ce que je vous prie inf-
» tamment de faire, je fais que je peux compter fur les
» bons offices du duc de Richmond pour appuyer la de-
» mande du général Conway, ainfi je ne doute nullement
» du fuccès.

» Je fuis, mon cher Monfieur, très-fincérement tout à
» vous ».

D. H.

Je reçus au bout de cinq jours la réponfe fuivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 23 Juin 1766.

« Je croyois, Monfieur, que mon filence interprété par
» votre confcience en difoit affez; mais puifqu'il entre dans
» vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai. Vous vous êtes
» mal caché, je vous connois & vous ne l'ignorez pas. Sans
» liaifons antérieures, fans querelles, fans démêlés, fans nous

» connoître autrement que par la réputation littéraire, vous » vous empressez à m'offrir vos amis & vos soins; touché » de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous » m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer » un asyle; & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous » appliquez à cette noble œuvre avec un zele digne de votre » cœur & avec un succès digne de vos talens. Il n'en falloit » pas tant pour réussir: vous vivez dans le monde, & moi » dans la retraite; le public aime à être trompé, & vous » êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme » que vous ne tromperez pas: c'est vous-même. Vous savez » avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de » vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant, les yeux en » larmes, que, si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, » il falloit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à » votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que » vous n'êtes pas le meilleur des hommes, & je doute qu'avec » cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

» Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis, aux » vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma ré- » putation pendant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous » rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en ma- » tiere d'intérêt avec lesquels vous vous masquez, je vous » en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir » plus de commerce avec vous, & de n'accepter pas même » à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le mé- » diateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai » bonheur; mais, comme nous ne devons plus rien avoir

„ à nous dire , voici la derniere lettre que vous recevrez
„ de moi.

J. J. R.

Je lui fis sur le champ la réponse suivante.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Ce 26 Juin 1766.

« Comme la conscience me dit que j'en ai toujours agi
„ avec vous de la maniere la plus amicale & que je vous ai
„ donné, en toute occasion, les preuves les plus tendres & les
„ plus actives d'une sincere affection, vous pouvez juger de
„ l'extrême surprise que m'a causée la lecture de votre lettre.
„ Il est aussi impossible de répondre à des accusations si vio-
„ lentes & bornées à de simples généralités, qu'il est im-
„ possible de les concevoir. Mais cette affaire ne peut, ne
„ doit pas en rester là. Je suppose charitablement que quel-
„ qu'infâme calomniateur m'a noirci auprès de vous ; mais
„ en ce cas, le devoir vous oblige, & je suis persuadé que
„ votre propre inclination vous porte à me donner les moyens
„ de connoître mon accusateur & de me justifier ; ce que
„ vous ne pouvez faire qu'en m'instruisant de ce dont on
„ m'accuse. Vous dites que je sais moi-même que je vous
„ ai trahi ; mais, je le dis hautement & je le dirai à tout
„ l'Univers : je sais le contraire ; je sais que mon amitié
„ pour vous a été sans bornes & sans relâche ; &, quoique
„ je vous en aye donné des preuves qui sont universellement

» connues en France & en Angleterre, le public n'en con-
» noît encore que la plus petite partie. Je demande que vous
» me nommiez l'homme qui ose affirmer le contraire, &
» sur-tout je demande qu'il cite une circonstance dans la-
» quelle je vous aye manqué. Vous le devez à moi; vous
» le devez à vous-même; vous le devez à la vérité, à l'hon-
» neur, à la justice, à tout ce qu'il y a de sacré parmi les
» hommes. C'est comme innocent, car je ne dirai pas comme
» votre ami, je ne dirai pas comme votre bienfaiteur; c'est,
» je le répete, comme innocent, que je réclame le droit de
» prouver mon innocence & de confondre les scandaleuses
» faussetés qu'on peut avoir forgées contre moi. J'espere que
» M. Davenport, à qui j'ai envoyé une copie de votre lettre
» & qui lira celle-ci avant de vous la remettre, appuyera
» ma demande & vous dira qu'elle est juste. J'ai heureuse-
» ment conservé la lettre que vous m'avez écrite après votre
» arrivée à Wootton, & où vous me marquez dans les ter-
» mes les plus forts, & même dans des termes trop forts,
» combien vous êtes sensible aux foibles efforts que j'ai faits
» pour vous être utile. Le petit commerce de lettres que
» nous avons eu ensuite n'a eu pour objet, de ma part,
» que des vues dictées par l'amitié. Dites-moi donc ce qui,
» depuis ce tems-là, a pu vous offenser; dites-moi de quoi
» l'on m'accuse; dites-moi quel est mon accusateur; & quand
» vous aurez rempli ces conditions à ma satisfaction & à
» celle de M. Davenport, vous aurez encore beaucoup de
» peine à vous justifier d'employer des expressions si outra-
» geantes contre un homme avec qui vous avez été si étroi-

» tement lié, & qui méritoit, à plusieurs titres, d'être traité
» par vous avec plus d'égards & de décence.

» M. Davenport sait tout ce qui s'est passé relativement
» à votre pension, parce qu'il m'a paru nécessaire que la
» personne qui s'est chargée de vous procurer un établisse-
» ment, connoisse exactement l'état de votre fortune, afin
» qu'elle ne soit pas tentée d'exercer à votre égard des actes
» de générosité, qui, en parvenant par hasard à votre con-
» noissance, pourroient vous donner quelque sujet de mé-
» contentement.

» Je suis, Monsieur, &c. D. H. »

Le crédit de M. Davenport me procura, au bout de trois semaines, l'énorme lettre qu'on va lire, & qui a du moins cet avantage pour moi qu'elle confirme toutes les circonstances importantes de mon récit. J'y joindrai quelques notes qui ne tomberont que sur des faits que M. Rousseau a présentés peu fidellement, & je laisserai à mes lecteurs à juger lequel de nous deux mérite le plus de confiance.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 10 *Juillet* 1766.

«(*) Je suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire;
» mais vous voulez une explication, il faut vous la donner.

(*) Les notes de M. Hume sont distinguées par des chiffres & imprimées en caracteres romains; celles de M. Rousseau sont distinguées par une étoile & imprimées en caracteres italiques. *Note des Editeurs.*

» Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems (1):
» vous n'en voulûtes point alors; je me tus; vous la voulez
» aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle fera longue, j'en fuis
» fâché; mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas re-
» venir à deux fois.

» Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y paffe; je
» n'ai point de parti, point d'affocié, point d'intrigue; on ne
» me dit rien, je ne fais que ce que je fens; mais comme on
» me le fait bien fentir, je le fais bien. Le premier foin de
» ceux qui trament des noirceurs, eft de fe mettre à couvert
» des preuves juridiques; il ne feroit pas bon leur intenter pro-
» cès. La conviction intérieure admet un autre genre de preu-
» ves qui reglent les fentimens d'un honnête homme. Vous
» faurez fur quoi font fondés les miens.

» Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous
» nomme votre accufateur. Cet accufateur, Monfieur, eft le
» feul homme au monde qui, dépofant contre vous, pouvoit
» fe faire écouter de moi; c'eft vous-même. Je vais me livrer
» fans réferve & fans crainte à mon caractere ouvert; ennemi
» de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchife que
» fi vous étiez un autre en qui j'euffe toute la confiance que je
» n'ai plus en vous. Je vous ferai l'hiftoire des mouvemens de
» mon ame & de ce qui les a produits, & nommant A.
» Hume en tierce perfonne, je vous ferai juge vous-même de

(1) M. Rouffeau ne m'a affurément jamais donné lieu de lui demander une explication. Si, pendant que nous avons vécu enfemble, il a eu quelques-uns des indignes foupçons dont cette lettre eft remplie, il les a tenus bien fecrets.

„ ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma
„ lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes
„ idées, commençant par les indices & finissant par la dé-
„ monstration.

„ Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais
„ qui du moins ne mettoient en péril que ma personne &
„ laissoient mon honneur en sureté. Je suivois les mouvemens
„ de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal; quand je
„ reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre
„ de passer avec lui en Angleterre, où il me promettoit l'ac-
„ cueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en
„ ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau,
„ j'eus tort; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort: mais
„ le plaisir de connoître par moi-même une nation célebre,
„ dont on me disoit tant de mal & tant de bien, l'emporta.
„ Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir
„ David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien
„ établie de son caractere me faisoient desirer de joindre son
„ amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; &
„ je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exem-
„ ple aux gens de Lettres, dans l'union sincere de deux hom-
„ mes dont les principes étoient si différens.

„ Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maré-
„ chal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé
„ & obtenu par mes amis un passe-port de la Cour de France,
„ dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit,
„ & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand
„ Prince, & j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir,

„ mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie „ de mes ennemis en ſeroit irritée. Ce fut un ſpectacle bien „ doux pour moi que l'augmentation ſenſible de bienveillance „ pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produi- „ ſit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je „ ne ſais s'il le fut de la même maniere.

„ Nous partons avec un de mes amis qui, preſqu'unique- „ ment pour moi faiſoit le voyage d'Angleterre. En débar- „ quant à Douvres, tranſporté de toucher enfin cette terre de „ liberté & d'y être amené par cet homme illuſtre, je lui „ ſaute au cou, je l'embraſſe étroitement ſans rien dire, mais „ en couvrant ſon viſage de baiſers & de larmes qui parloient „ aſſez. Ce n'eſt pas la ſeule fois ni la plus remarquable où il „ ait pu voir en moi les ſaiſiſſemens d'un cœur pénétré. Je „ ne ſais ce qu'il fait de ces ſouvenirs, s'ils lui viennent; j'ai „ dans l'eſprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

„ Nous ſommes fêtés arrivant à Londres. On s'empreſſe „ dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de „ l'eſtime. M. Hume me préſente de bonne grace à tout le „ monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faiſois, „ la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur étoit plein „ de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous „ mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de „ nouvelles forces; le ſien paroiſſoit pour moi des plus ten- „ dres, il m'en a quelquefois donné des marques dont je me „ ſuis ſenti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en „ grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaiſie „ me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne ſais quel air

» d'oſtentation qui ne me plut pas. C'eſt tout ce que j'aurois » pu paſſer à M. Hume s'il eût été homme à jetter ſon argent » par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les » portraits de ſes amis. Au reſte, j'avouerai ſans peine qu'en » cela je puis avoir tort (2).

» Mais ce qui me parut un acte d'amitié & de générosité des » plus vrais & des plus eſtimables, des plus dignes en un » mot de M. Hume, ce fut le ſoin qu'il prit de ſolliciter pour » moi de lui-même une penſion du *Roi*, à laquelle je n'avois » aſſurément aucun droit d'aſpirer. Témoin du zele qu'il mit » à cette affaire, j'en fus vivement pénétré: rien ne pouvoit » plus me flatter qu'un ſervice de cette eſpece; non pour l'in- » térêt aſſurément; car trop attaché peut-être à ce que je poſ- » ſéde, je ne ſais point deſirer ce que je n'ai pas, & ayant » par mes amis & par mon travail du pain ſuffiſamment pour » vivre, je n'ambitionne rien de plus; mais l'honneur de rece- » voir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un ſi » grand Monarque, mais d'un ſi bon mari, d'un ſi bon maî- » tre, d'un ſi bon ami, & ſur-tout d'un ſi honnête homme, » m'affectoit ſenſiblement; & quand je conſidérois encore » dans cette grace, que le Miniſtre qui l'avoit obtenue étoit » la probité vivante, cette probité ſi utile aux peuples, & ſi

(2) Voici le fait. M. Ramſay mon ami, peintre diſtingué & homme de mérite, me propoſa de faire le portrait de M. Rouſſeau; & lorſqu'il l'eût commencé, il me dit que ſon intention étoit de m'en faire préſent. Ainſi ce n'eſt point à moi que l'idée en vint, & ce portrait ne me coûta rien. M. Rouſſeau s'eſt également mepris, & lorſqu'il me fait un compliment ſur cette pretendue galanterie de ma part dans ſa lettre du 29 mars, & lorſqu'il s'en moque dans celle-ci.

„ rare dans ſon état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir „ pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois „ le plus deſirés pour amis. Auſſi, loin de me refuſer à la „ penſion offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition „ néceſſaire, ſavoir, un conſentement dont, ſans manquer à „ mon devoir, je ne pouvois me paſſer.

„ Honoré des empreſſemens de tout le monde, je tâchois „ d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaiſe „ ſanté & l'habitude de vivre à la campagne me firent trou- „ ver le ſéjour de la ville incommode. Auſſi-tôt les maiſons „ de campagne ſe préſentent en foule; on m'en offre à choi- „ ſir dans toutes les provinces. M. Hume ſe charge des pro- „ poſitions, il me les fait, il me conduit même à deux ou „ trois campagnes voiſines; j'héſite long-tems ſur le choix; „ il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour „ cette province, & d'abord M. Hume arrange tout; les „ embarras s'applaniſſent; je pars, j'arrive dans cette habi- „ tation ſolitaire, commode, agréable; le maître de la mai- „ ſon prévoit tout, pourvoit à tout; rien ne manque. Je ſuis „ tranquille, indépendant; voilà le moment ſi deſiré où tous „ mes maux doivent finir. Non, c'eſt-là qu'ils commencent, „ plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

„ J'ai parlé juſqu'ici d'abondance de cœur, & rendant avec „ le plus grand plaiſir juſtice aux bons offices de M. Hume. „ Que ce qui me reſte à dire, n'eſt-il de même nature! Rien „ ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'eſt „ permis de marchander ſur le prix des bienfaits que quand „ on nous accuſe d'ingratitude, & M. Hume m'en accuſe

» aujourd'hui. J'oferai donc faire une obfervation qu'il rend
» néceffaire. En appréciant fes foins par la peine & le tems
» qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix ineftimable, encore
» plus par fa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait,
» ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point
» comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y ap-
» portois le mien ; j'y venois abfolument chercher un afyle,
» & il eft ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point
» tellement inconnu qu'arrivant feul, j'euffe manqué d'affif-
» tance & de fervices. Si quelques perfonnes m'ont recherché
» pour M. Hume, d'autres auffi m'ont recherché pour moi ;
» &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir
» l'afyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoif-
» foit point, & qu'il vit feulement pour le prier de faire &
» d'appuyer fon obligeante propofition. Ainfi quand M. Hume
» tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il
» cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné (3). Tout ce
» qui s'eft fait de bien, fe feroit fait fans lui à-peu-près de
» même, & peut-être mieux; mais le mal ne fe fut point
» fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? Pour-
» quoi ces ennemis font-ils précifément les amis de M.
» Hume ? Qui eft-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? Ce n'eft
» pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas ;
» je n'en aurois aucun, fi j'y étois venu feul (4).

(3) M. Rouffeau me juge mal & devroit me connoître mieux. Depuis notre rupture, j'ai écrit à M. Davenport pour l'engager à conferver les mêmes bontés à fon malheureux hôte.

(4) Etranges effets d'une imagination bleffée ! M. Rouffeau ignore, dit-il, ce qui fe paffe dans le monde, &

» J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par » leur nature & par ma reconnoissance ont eu le plus grand » éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement par- » ticuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a » pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés » au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils » n'en opérent pas moins sa propre conviction.

» Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remar- » quai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd » qui bientôt devint très - sensible. Avant que je vinsse en » Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le » plus de réputation, j'oserois presque dire de considération. » Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y » avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint » à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'An- » gleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec » justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans » aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si » vîte que dans tous les caprices du public, on n'en voit gue- » res de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain » *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Au- » teur bien instruit ou feignant de l'être, me donnoit pour fils » de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent

il parle cependant des ennemis qu'il a en Angleterre. D'où le fait - il ? Où les voit - il ? Il n'y a reçu que des marques de bienfaisance & d'hospitalité. M. Walpole seul avoit fait une plaisanterie sur lui, mais n'étoit point pour cela son ennemi. Si M. Rousseau voyoit les choses comme elles sont, il verroit qu'il n'a eu en Angleterre d'autre ami que moi & d'autre ennemi que lui-même.

„ plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonnête.
„ Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguiſé, altéré,
„ préſenté ſous un faux jour, & toujours le moins à mon
„ avantage qu'il étoit poſſible. Loin de parler de l'accueil que
„ j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit,
„ on ne ſuppoſoit pas même que j'euſſe oſé paroître dans cette
„ ville, & un des amis de M. Hume fut très-ſurpris quand je
„ lui dis que j'y avois paſſé.

„ Trop accoutumé à l'inconſtance du public pour m'en affec-
„ ter, encore je ne laiſſois pas d'être étonné de ce change-
„ ment ſi bruſque, de ce concert ſi ſinguliérement unanime,
„ que pas un de ceux qui m'avoient tant loué abſent, ne parut,
„ moi préſent, ſe ſouvenir de mon exiſtence. Je trouvois
„ bizarre que préciſément après le retour de M. Hume qui a
„ tant de crédit à Londres, tant d'influence ſur les gens de
„ Lettres & les Libraires, & de ſi grandes liaiſons avec eux,
„ ſa préſence eût produit un effet ſi contraire à celui qu'on en
„ pouvoit attendre; que, parmi tant d'écrivains de toute eſpece,
„ pas un de ſes amis ne ſe montrât le mien; & l'on voyoit
„ bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ſes enne-
„ mis, puiſqu'en faiſant ſonner ſon caractere public, ils diſoient
„ que j'avois traverſé la France ſous ſa protection, à la faveur
„ d'un paſſe-port qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en
„ falloit qu'ils ne fiſſent entendre que j'avois fait le voyage
„ à ſa ſuite & à ſes frais.

„ Ceci ne ſignifioit rien encore & n'étoit que ſingulier;
„ mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ſes amis ne
„ changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours,
je

» je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offi-
» ces ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais
» loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je
» veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arri-
» vée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelque-
» fois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obli-
» ger que pour avoir droit de me marquer du mépris (5).
» Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea
» bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignoit pas même
» dans leur propre maison me dire un seul mot, ni me ren-
» dre le salut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi
» aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau
» que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume; & cer-
» tainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi;
» à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modes-
» tie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

» Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révol-
» tant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont
» toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons
» (*), au point de me forcer, n'y pouvant tenir davan-

(5) Il s'agit ici de M. Jean Stewart, mon ami, qui a reçu M. Rousseau chez lui & lui a rendu tous les bons offices qu'il a pu lui rendre. En se plaignant de ses procédés, M. Rousseau a oublié qu'il lui a écrit de Wootton même, une lettre pleine de témoignages de reconnoissance les plus expressifs & les plus justes. Ce que M. Rousseau ajoute sur le frere Stewart, n'est ni vrai ni honnête.

(*) *J'en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire en sorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur la table un Tome de* l'Héloïse; *comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume, pour être assuré que de tous les livres qui existent,* l'Héloïse *doit être pour lui le plus ennuyeux.*

„ tage (6), à lui en dire mon ſentiment. Sa conduite le diſ„ penſoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puiſqu'il en „ vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades „ il eût ſubſtitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai „ jamais trouvé dans ſon langage rien qui ſentît la vraie ami„ tié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'au„ tres en ma préſence. On eût dit qu'en voulant me faire des „ patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vou„ loit plutôt que j'en fuſſe aſſiſté qu'aimé; & j'ai quelquefois „ été ſurpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite „ près des gens qui pouvoient s'en offenſer. Un exemple éclair„ cira ceci. M. Penneck du Muſæum, ami de Mylord Maré„ chal & paſteur d'une paroiſſe où l'on vouloit m'établir, vint „ nous voir. M. Hume, moi préſent, lui fait mes excuſes de „ ne l'avoir pas prévenu; le docteur Maty, lui dit-il, nous „ avoit invités pour jeudi au Muſæum où M. Rouſſeau devoit „ vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la „ comédie; on ne peut pas faire tant de choſes en un jour „ (7). Vous m'avouerez, Monſieur, que c'étoit-là une étrange „ façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

„ Je ne ſais ce qu'avoit pu dire en ſecret M. Hume à ſes

(6) On peut juger par les deux premieres lettres de M. Rouſſeau, que j'ai publiées à deſſein, de quel côté les *flagorneries* ont commencé. Au reſte, j'aimois & j'eſtimois M. Rouſſeau, & j'avois du plaiſir à le lui marquer. Peut-être en effet l'ai-je trop loué, mais je peux aſſurer qu'il ne s'en eſt jamais plaint.

(7) Je ne me rappelle pas un mot de toute cette hiſtoire; mais ce qui me diſpenſe d'y ajouter foi, c'eſt que je me ſouviens très-bien que nous avions pris deux jours différens pour viſiter le *Muſæum* & pour aller à la comédie.

» connoiſſances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon » d'en uſer avec moi de ſon aveu, ſouvent même par ſon aſſiſ- » tance. Quoique ma bourſe ne fût pas vide, que je n'euſſe » beſoin de celle de perſonne, & qu'il le fût très-bien, l'on » eût dit que je n'étois-là que pour vivre aux dépens du » public, & qu'il n'étoit queſtion que de me faire l'aumône, » de maniere à m'en ſauver un peu l'embarras (8); je puis » dire que cette affectation continuelle & choquante eſt une » des choſes qui m'ont fait prendre le plus en averſion le » ſéjour de Londres. Ce n'eſt ſurement pas ſur ce pied qu'il » faut préſenter en Angleterre un homme à qui l'on veut atti- » rer un peu de conſidération : mais cette charité peut être » bénignement interprétée, & je conſens qu'elle le ſoit. Avan- » çons.

» On répand à Paris une fauſſe lettre du roi de Pruſſe, » à moi adreſſée & pleine de la plus cruelle malignité. J'ap- » prends avec ſurpriſe que c'eſt un M. Walpole, ami de M. » Hume, qui répand cette lettre; je lui demande ſi cela eſt » vrai; mais pour toute réponſe il me demande de qui je le » tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte » pour ce même M. Walpole, afin qu'il ſe chargeât de pa- » piers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris » en ſureté.

(8) J'imagine que M. Rouſſeau veut parler ici de deux ou trois dîners qui lui furent envoyés de la maiſon de M. Stewart, lorſqu'il voulut manger chez lui; & ce n'étoit pas pour lui épargner la dépenſe d'un repas, mais ſeulement parce qu'il n'y avoit pas de traiteur dans le voiſinage. Je demande pardon aux Lecteurs de les entretenir de ſemblables détails.

» J'apprends que le fils du (*) jongleur Tronchin, mon » plus mortel ennemi, eſt non-ſeulement l'ami, le protégé » de M. Hume, mais qu'ils logent enſemble, & quand M. » Hume voit que je ſais cela, il m'en fait la confidence, » m'aſſurant que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé » quelques nuits dans cette maiſon, chez M. Hume, avec ma » gouvernante, & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés » ſes hôteſſes, qui ſont ſes amies, j'ai jugé de la façon » dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas reſſembler à ſon » pere, ont pu leur parler d'elle & de moi (9).

» Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine appa» rence générale, me donnent inſenſiblement une inquié» tude que je repouſſe avec horreur. Cependant les lettres » que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes; » & toutes ont paſſé par les mains de M. Hume (10). Si » quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité » de la voir. Un ſoir, je vois encore chez lui une manœuvre » de lettre dont je ſuis frappé (**). Après le ſouper, gar-

(*) Nous n'avons pas été autoriſés à ſupprimer cette injure : mais elle eſt trop groſſiere & trop gratuite pour bleſſer le célebre & eſtimable Médecin ſur qui elle tombe. *Note des Editeurs.*

(9) Me voilà donc accuſé de trahiſon parce que je ſuis l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaiſanterie ſur M. Rouſſeau; parce que le fils d'un homme que M. Rouſſeau n'aime pas, ſe trouve par haſard logé dans la même maiſon que moi; parce que mes hôteſſes, qui ne ſavent pas un mot de François, ont regardé M. Rouſſeau froidement! .... Au reſte, j'ai dit ſeulement à M. Rouſſeau que le jeune Tronchin n'avoit pas contre lui les mêmes préventions que ſon pere.

(10) Ces imputations d'indiſcrétion & d'infidélité ſont ſi odieuſes, & les preuves en ſont ſi ridicules, que je me crois diſpenſé d'y répondre.

(**) *Il faut dire ce que c'eſt que cette manœuvre. J'écrivois ſur la table de M. Hume, en ſon abſence, une réponſe à une lettre que je venois de re-*

„ dant tous deux le ſilence au coin de ſon feu, je mapperçois
„ qu'il me fixe, comme il lui arrivoit ſouvent & d'une ma-
„ niere dont l'idée eſt difficile à rendre. Pour cette fois,
„ un regard ſec, ardent, moqueur & prolongé devint plus
„ qu'inquiétant. Pour m'en débarraſſer, j'eſſayai de le fixer
„ à mon tour; mais en arrêtant mes yeux ſur les ſiens, je
„ ſens un frémiſſement inexplicable, & bientôt je ſuis forcé
„ de les baiſſer. La phyſionomie & le ton du bon David ſont
„ d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme
„ emprunte-t-il les yeux dont il fixe ſes amis?

„ L'impreſſion de ce regard me reſte & m'agite; mon
„ trouble augmente juſqu'au ſaiſiſſement: ſi l'épanchement
„ n'eût ſuccédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me
„ gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un tranſ-

cevoir. Il arrive, très-curieux de ſavoir ce que j'écrivois & ne pouvant preſque s'abſtenir d'y lire. Je ferme ma lettre ſans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, diſant qu'il l'enverra le lendemain jour de poſte. La lettre reſte ſur ſa table. Lord Newnham arrive, M. Hume ſort un moment; je reprends ma lettre, diſant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambaſſadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait ſon enveloppe, il tire ſon cachet. M. Hume offre le ſien avec tant d'empreſſement qu'il faut s'en ſervir par préférence. On ſonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au ſien qui attendoit en bas avec ſon carroſſe, afin qu'il la porte chez M. l'Ambaſſadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis; je parie que le maître va le ſuivre: il n'y manqua pas. Ne ſachant comment laiſſer ſeul Mylord Newnham, j'héſitai quelque tems avant que de ſuivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainſi, quoique je n'aye reçu aucune réponſe à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne ſoit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait pas été lue auparavant.

„ port que je me rappelle encore avec délices, je m'élance „ à ſon cou, je le ſerre étroitement; ſuffoqué de ſanglots, „ inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non*, „ *non, David Hume n'eſt pas un traître; s'il n'étoit le* „ *meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir* „ (11). David Hume me rend poliment mes embraſſemens, „ & tout en me frappant de petits coups ſur le dos, me „ répete pluſieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher* „ *Monſieur! Eh, mon cher Monſieur! Quoi donc, mon* „ *cher Monſieur!* Il ne me dit rien de plus, je ſens que „ mon cœur ſe reſſerre; nous allons nous coucher, & je „ pars le lendemain pour la province. Arrivé dans cet agréable „ aſyle où j'étois venu chercher le repos de ſi loin, je devois „ le trouver dans une maiſon ſolitaire, commode & riante, „ dont le maître, homme d'eſprit & de mérite, n'épargnoit „ rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le ſéjour. Mais „ quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur eſt „ agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne ſachant „ que penſer d'un homme que je devois aimer, je cherchai à „ me délivrer de ce doute funeſte en rendant ma confiance „ à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice incon- „ cevable eût-il eu tant de zele à l'extérieur pour mon bien- „ être, avec des projets ſecrets contre mon honneur? Dans „ les obſervations qui m'avoient inquiété, chaque fait en „ lui-même étoit peu de choſe, il n'y avoit que leur concours

(11) Tout le dialogue de cette ſcene eſt artificieuſement concerté pour préparer & fonder une partie de la fable tiſſue dans cette lettre. On verra ce que j'ai à dire ſur cet article dans ma réponſe à M. Rouſſeau.

„ d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'igno-
„ rois, M. Hume pouvoit-il, dans un éclaircissement, me
„ donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable
„ étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son hon-
„ neur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire.
„ Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne compre-
„ nois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc
„ de me décider absolument sur son compte, je voulus faire
„ un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se laif-
„ soit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de
„ maniere ou d'autre. Je lui écrivis une lettre qu'il dût trouver
„ fort naturelle (*) s'il étoit coupable, mais fort extraordi-
„ naire s'il ne l'étoit pas: car, quoi de plus extraordinaire
„ qu'une lettre pleine de gratitude sur ses services & d'inquié-
„ tude sur ses sentimens, & où, mettant, pour ainsi dire,
„ ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre, au lieu
„ de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je
„ le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait (12)?
„ Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder
„ une copie de cette lettre; mais, puisqu'il les a prises lui,
„ qu'il la montre; & quiconque la lira, y voyant un homme
„ tourmenté d'une peine secrete, qu'il veut faire entendre
„ & qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel

(*) *Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu, qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.*

(12) Ma réponse à cela est dans la lettre même de M. Rousseau du 22 Mars, où l'on trouve le ton de la plus grande cordialité, sans aucune reserve, sans la moindre apparence de soupçon.

„ éclairciſſement cette lettre aura produit, ſur-tout à la ſuite „ de la ſcene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume ſe „ contente en réponſe, de me parler des ſoins obligeans que „ M. Davenport ſe propoſe de prendre en ma faveur. Du „ reſte, pas un mot ſur le principal ſujet de ma lettre, ni „ ſur l'état de mon cœur dont il devoit ſi bien voir le tour- „ ment. Je fus frappé de ce ſilence encore plus que je ne l'avois „ été de ſon flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, „ ce ſilence étoit fort naturel après l'autre & j'aurois dû m'y „ attendre. Car, quand on a oſé dire en face à un homme: „ *je ſuis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la „ curioſité de vous demander *ſur quoi* (13), l'on peut compter „ qu'il n'aura pareille curioſité de ſa vie, & pour peu que les „ indices le chargent, cet homme eſt jugé.

„ Après la réception de ſa lettre, qui tarda beaucoup, je „ pris enfin mon parti, & réſolus de ne lui plus écrire. Tout „ me confirma bientôt dans la réſolution de rompre avec lui „ tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes „ moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer „ de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir „ commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en „ étoit inſtruite, il n'avoit pas laiſſé échapper avec elle un „ ſeul tête-à-tête (14), ſans l'interroger juſqu'à l'impor- „ tunité ſur mes occupations, ſur mes reſſources, ſur mes

(13) Tout cela porte ſur la même fable. Voyez la note 11.

(14) Je n'ai eu qu'un ſeul *tête-à-tête* avec ſa gouvernante; ce fut lorſqu'elle arriva à Londres. J'avoue qu'il ne me vint pas dans l'eſprit de l'entretenir d'autre choſe que de M. Rouſſeau.

„ amis,

„ amis, ſur mes connoiſſances, ſur leurs noms, leur état, „ leur demeure, & avec une adreſſe jéſuitique, il avoit demandé ſéparément les mêmes choſes à elle & à moi. On „ doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit „ ſe contenter de ce qu'il veut nous en dire, ſur-tout quand „ il eſt auſſi ouvert, auſſi confiant que moi, & tout ce petit „ cailletage de commere convient, on ne peut pas plus mal, „ à un philoſophe.

„ Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui „ ont été ouvertes. L'une de M. Boſwell, dont le cachet étoit „ en ſi mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit „ remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été „ recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement „ appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers „ lui toutes les lettres qui lui ſeroient remiſes pour moi, & „ de n'en remettre aucune à perſonne, ſous quelque prétexte „ que ce fût. J'ignore ſi M. Davenport, bien éloigné de penſer „ que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra „ ma lettre; mais je ſais que tout diſoit à celui-ci qu'il avoit „ perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins ſon train „ ſans s'embarraſſer de la recouvrer.

„ Mais que devins-je lorſque je vis dans les papiers publics „ la prétendue lettre du Roi de Pruſſe que je n'avois pas encore vue, cette fauſſe lettre, imprimée en françois & en „ anglois, donnée pour vraie, même avec la ſignature du Roi

„ & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert (*) auffi
„ furement que fi je lui avois vue écrire ?

„ A l'inftant un trait de lumiere vint m'éclairer fur la caufe
„ fecrete du changement étonnant & prompt du public An-
„ glois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot
„ qui s'exécutoit à Londres.

„ M. d'Alembert autre ami très-intime de M. Hume, étoit
„ depuis long-tems mon ennemi caché, & n'épioit que les
„ occafions de me nuire fans fe commettre ; il étoit le feul
„ des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes
„ connoiffances qui ne me fût point venu voir (15), ou qui
„ ne m'eût rien fait dire à mon dernier paffage à Paris. Je
„ connoiffois fes difpofitions fecretes, mais je m'en inquiétois
„ peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occafion.
„ Je me fouviens qu'un jour, queftionné fur fon compte par
„ M. Hume, qui queftionna de même enfuite ma gouver-
„ nante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit
„ & rufé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'éton-
„ nai, ne fachant pas alors qu'ils étoient fi bien enfemble,
„ & que c'étoit fa propre caufe qu'il défendoit.

„ La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & fentant
„ que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet
„ qui commençoit à s'exécuter ; mais dont j'ignorois le but,
„ je fentois le péril fans favoir où il pouvoit être, ni de quoi

(*) Voyez là-deffus la déclaration de M. d'Alembert imprimée à la fin de cette brochure. *Note des Editeurs.*

(15) M. Rouffeau étoit excédé, difoit-il, des vifites qu'il recevoit ; doit-il fe plaindre que M. d'Alembert qu'il n'aimoit pas, ne l'ait pas importuné de la fienne ?

„ j'avois à me garantir ; je me rappellai alors quatre mots „ effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que „ penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes mi- „ seres ; qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le „ monde dans mes malheurs ; & qu'on donnoit sous le nom „ du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre „ l'effet plus cruel encore ? Que devois-je augurer de la suite „ d'un tel début ? Le peuple Anglois lit les papiers publics, „ & n'est pas déjà trop favorable aux étrangers. Un vêtement „ qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise hu- „ meur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses pro- „ menades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est „ borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet „ homme aime qu'on le lapide ? ils seront fort tentés de lui „ en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur pro- „ fonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais ressentie, „ ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop „ bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison „ (16) d'un faux ami dont j'étois la proie, étoit ce qui „ portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tris- „ tesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouve- „ ment, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits „ ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des

(16) Ce *faux ami*, c'est moi, sans doute ; mais cette *trahison* quelle est-elle ? Quel mal ai-je fait ou ai-je pu faire à M. Rousseau ? En me supposant le projet caché de le perdre, comment pouvois-je y parvenir par les services que je lui rendois ? Si M. Rousseau en étoit cru, on me trouveroit bien plus imbécille que méchant.

„ lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble „ ni mon indignation.

„ Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin fai- „ sant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en „ forme de lettre sur mon séjour à Montmorency, fut portée „ par des Libraires à M. Hume qui me la montra. Je con- „ sentis qu'elle fût imprimée, il se chargea d'y veiller; elle „ n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres „ de M. Du Peyrou, contenant la relation des affaires de Neuf- „ châtel qui me regardent; je les remis aux mêmes Libraires „ à leur priere, pour les faire traduire & réimprimer; M. „ Hume se chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru (*). „ Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction „ parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient „ supprimés, (17) & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'au- „ tres lettres qui probablement ont couru dans Londres: enfin „ j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité, „ pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'im- „ posture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute „ ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

„ Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténebres. „ Vous l'allez voir désormais dans la lumiere marcher à dé- „ couvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec des gens

(*) *Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.*

(17) Il y a environ quatre mois que M. Becket, Libraire, dit à M. Rousseau que c'étoit une maladie survenue au Traducteur qui avoit retardé cette publication. Au reste, je n'ai jamais promis de donner aucun soin à cette édition. M. Becket m'en est garant.

„ rusés : tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

„ Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle „ étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, „ ne m'écrit rien, se taît & ne songe pas même à faire, „ en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité (18). Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire „ & se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

„ M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y „ étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon patron. „ S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas „ moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé (19) de lui écrire, „ je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. „ Premier soufflet sur la joue de mon patron. Il n'en sent „ rien.

„ En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou „ de son prête-nom M. Walpole ; mais en ajoutant que ce „ qui navroit & déchiroit mon cœur, étoit que l'imposteur „ avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la „ plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, & „ qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement „ que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer &

(18) Personne ne pouvoit se méprendre sur la supposition de la lettre, & d'ailleurs M. Walpole étoit connu pour en être l'Auteur.

(19) M. Rousseau manque ici de mémoire. Il oublie que seulement huit jours auparavant il m'avoit écrit une lettre très-cordiale. *Voyez la lettre du 29 Mars.*

„ navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon pa-
„ tron. Il n'en sent rien.

„ Au contraire, il feint malignement que mon affliction
„ venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de
„ me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte
„ beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le
„ savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a
„ tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu
„ que mon cœur soit déchiré.

„ Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de
„ la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit
„ possible, & où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil
„ que j'avois reçu à Paris (20). Cet écrit ne m'affecta plus;
„ il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient
„ aller leur train sans m'émouvoir, & le volage public lui-
„ même se lassoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce
„ n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputa-
„ tion d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou
„ d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

„ L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas
„ difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Ministre &
„ de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de
„ me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des
„ plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire
„ mon devoir! Mes engagemens précédens, l'obligation de
„ correspondre avec respect aux bontés du Roi, l'honneur

(20) Je n'ai aucune connoissance de ce prétendu libelle.

„ d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre, „ le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'a„ vantage d'être un peu plus au large en approchant de la „ vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de „ trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà „ presqu'accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la nécessité d'y renoncer; car il le falloit assurément, ou me rendre „ le plus vil de tous les hommes, en devenant volontairement „ l'obligé de celui dont j'étois trahi.

„ Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à „ M. le général Conway, & avec autant de respect & d'hon„ nêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défen„ dis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négo„ ciateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non„ seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui „ m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma let„ tre. Troisieme soufflet sur la joue de mon patron, & pour „ celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute; il n'en „ sent rien.

„ Ma lettre n'étoit pas claire, & ne pouvoit l'être pour M. „ le général Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus, „ mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien; „ cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de „ ma douleur, que sur celui de mon refus, & dans un billet „ qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on me ménagera la „ continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pen„ sion. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il „ arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien,

„ Monfieur, qu'il n'attendoit pas de réponfe & il n'en eut point.

„ Dans ce même tems à-peu-près, car je ne fais pas les „ dates, & cette exactitude ici n'eft pas néceffaire, parut une „ lettre de M. de Voltaire à moi adreffée avec une traduction „ Angloife, qui renchérit encore fur l'original. Le noble objet „ de ce fpirituel ouvrage, eft de m'attirer le mépris & la „ haine de ceux chez qui je me fuis réfugié. Je ne doutai point „ que mon cher patron n'eût été un des inftrumens de cette „ publication, fur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner „ de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie „ agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit „ conduit. On favoit fans doute que c'étoit un foin fuperflu „ & qu'à cet égard rien ne reftoit à faire. Ce nom fi mal-„ adroitement oublié dans cette lettre, me rappella ce que dit „ Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funè-„ bre, que chacun l'y diftinguoit, précifément parce qu'il n'y „ étoit pas.

„ On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec les „ gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, „ on le fait: ailleurs les Tronchin, (21) les d'Alembert, les „ Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'eft que je n'y „ ai pour ennemis que fes amis. Eh pourquoi y en aurois-je „ d'autres? Qu'ai-je fait à Lord (22) Littleton, que je ne

(21) Je n'ai jamais été affez heureux pour me rencontrer avec M. de Voltaire; il m'a fait feulement l'honneur de m'écrire une lettre il y a environ trois ans. Je n'ai vu de ma vie M. Tronchin, & je n'ai jamais eu le moindre commerce avec lui. Quant à M. d'Alembert, je me fais gloire de fon amitié.

(22) M. Rouffeau voyant dans les papiers publics l'annonce d'une lettre qui lui étoit adreffée fous le nom de

„ connois

„ connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne „ connois pas davantage? Que ſavent-ils de moi, ſinon que je „ ſuis malheureux & l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il „ donc dit, puiſque ce n'eſt que par lui qu'ils me connoiſſent? „ Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne ſe démaſque „ pas devant tout le monde; ce ne ſeroit plus être maſqué. Je „ crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway „ ni à M. le duc de Richmond, comme il en parle dans ſes „ entretiens ſecrets avec M. Walpole, & dans ſa correſpon- „ dance ſecrete avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la „ trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, & l'on „ verra ſi M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

„ Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le „ grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel Ecrit ſatiri- „ que qu'on fait mettre dans les papiers (23). S'il m'étoit „ reſté juſqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu „ tenir devant cet Ecrit, puiſqu'il contenoit des faits qui n'é- „ toient connus que de M. Hume, chargés, il eſt vrai, pour „ les rendre odieux au public.

„ On dit dans cet Ecrit que j'ouvre ma porte aux grands &

M. de Voltaire, écrivit à M. Davenport, qui etoit alors à Londres, pour le prier de la lui apporter. Je dis à M. Davenport que la copie imprimée étoit très-fautive; mais que j'en demanderois au Lord Littleton une copie manuſcrite qui étoit correcte. Cela ſuffit à M. Rouſſeau pour lui faire conclure que le Lord Littleton eſt ſon ennemi mortel & mon intime ami, & que nous conſpirons enſemble contre lui. Il auroit dû plutôt conclure que la copie, qui avoit été imprimée, ne venoit pas de moi.

(23) Je n'ai jamais vu cette piece, ni avant ni après ſa publication, & tous ceux à qui j'en ai parlé n'en ont aucune connoiſſance.

„ que je la ferme aux petits. Qui eſt-ce qui ſait à qui j'ai „ ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai „ demeuré & par qui ſont venus tous ceux que j'ai vus? Il „ faut en excepter un Grand que j'ai reçu de bon cœur ſans „ le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur „ encore ſi je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit ſon „ nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai cha- „ grin que, daignant monter au ſecond étage, il ne fût pas „ entré au premier.

„ Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois deſiré voir „ moins de monde; mais, ne voulant déplaire à perſonne, je „ me laiſſois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux „ tous ceux qu'il m'a préſentés ſans diſtinction de petits ni de „ grands.

„ On dit dans ce même Ecrit que je reçois mes parens froi- „ dement, *pour ne rien dire de plus.* Cette généralité conſiſte „ à avoir une fois reçu aſſez froidement le ſeul parent que „ j'aye hors de Geneve, & cela en préſence de M. Hume (24). „ C'eſt néceſſairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni „ cet article. Or mon couſin, que j'ai toujours connu pour „ bon parent & pour honnête homme, n'eſt point capable de „ fournir à des ſatires publiques contre moi. D'ailleurs, borné „ par ſon état à la ſociété des gens de commerce, il ne vit „ pas avec les gens de Lettres, ni avec ceux qui fourniſſent „ des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui „ s'occupent à des ſatires. Ainſi l'article ne vient pas de lui.

(24) Je n'étois pas préſent, lorſque M. Rouſſeau reçut ſon couſin. Je les vis enſuite enſemble un ſeul moment ſur la terraſſe de Buckingham-Stréet.

„ Tout au plus puis-je penſer que M. Hume aura tâché de le „ faire jaſer, ce qui n'eſt pas abſolument difficile, & qu'il aura „ tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à „ ſes vues. Il eſt bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. „ Hume j'en avois écrit à ce couſin-là.

„ Enfin, on dit dans ce même Ecrit que je ſuis ſujet à „ changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour compren- „ dre à quoi cela prépare.

„ Diſtinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis „ très-ſolides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins ſûrs, „ que je garderai plus long-tems ſi je vis. Je n'ai pas en géné- „ ral trouvé la même ſureté chez ceux que j'ai faits parmi les „ gens de Lettres. Auſſi j'en ai changé quelquefois, & j'en „ changerai tant qu'ils me feront ſuſpects; car je ſuis bien „ déterminé à ne garder jamais d'amis par bienſéance: je n'en „ veux avoir que pour les aimer.

„ Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai „ que M. Hume a fourni les matériaux de cet Ecrit. Bien „ plus, non-ſeulement j'ai cette certitude, mais il m'eſt clair „ qu'il a voulu que je l'euſſe: car comment ſuppoſer un homme „ auſſi fin, aſſez mal-adroit pour ſe découvrir à ce point, „ voulant ſe cacher?

„ Quel étoit ſon but? Rien n'eſt plus clair encore. C'étoit „ de porter mon indignation à ſon dernier terme, pour ame- „ ner avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il ſait que „ pour me faire faire bien des ſottiſes il ſuffit de me mettre „ en colere. Nous ſommes au moment critique qui montrera „ s'il a bien ou mal raiſonné.

„ Il faut ſe poſſéder autant que fait M. Hume, il faut avoir
„ ſon flegme & toute ſa force d'eſprit pour prendre le parti
„ qu'il prit après tout ce qui s'étoit paſſé. Dans l'embarras où
„ j'étois, écrivant à M. le général Conway, je ne pus rem-
„ plir ma lettre que de phraſes obſcures dont M. Hume fit,
„ comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Suppoſant
„ donc, quoiqu'il ſût très-bien le contraire, que c'étoit la
„ clauſe du ſecret qui me faiſoit de la peine, il obtient de M.
„ le général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever.
„ Alors cet homme ſtoïque & vraiment inſenſible m'écrit la
„ lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'eſt employé
„ pour faire lever la clauſe, mais qu'avant toute choſe il
„ faut ſavoir ſi je veux accepter cette condition, pour ne pas
„ expoſer Sa Majeſté à un ſecond refus.

„ C'étoit ici le moment déciſif, la fin, l'objet de tous ſes
„ travaux. Il lui falloit une réponſe, il la vouloit. Pour que je
„ ne puſſe me diſpenſer de la faire, il envoie à M. Daven-
„ port un duplicata de ſa lettre, & non content de cette pré-
„ caution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne ſauroit reſ-
„ ter plus long-tems à Londres pour mon ſervice. La tête me
„ tourna preſque en liſant ce billet. De mes jours je n'ai rien
„ trouvé de plus inconcevable.

„ Il l'a donc enfin cette réponſe tant deſirée, & ſe preſſe
„ déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me
„ traite d'homme féroce & de monſtre d'ingratitude. Mais il
„ lui faut plus. Ses meſures ſont bien priſes, à ce qu'il penſe:
„ nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une expli-
„ cation: il l'aura, & la voici.

„ Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene. „ Seul il prouve tout & fans réplique.

„ Je veux fuppofer, par impoffible, qu'il n'eft rien revenu à „ M. Hume de mes plaintes contre lui: il n'en fait rien, il les „ ignore auffi parfaitement que s'il n'eût été faufilé avec per- „ fonne qui en fût inftruit, auffi parfaitement que fi durant „ ce tems il eût vécu à la Chine (25). Mais ma conduite „ immédiate entre lui & moi; les derniers mots fi frappans „ que je lui dis à Londres; la lettre qui fuivit pleine d'inquié- „ tude & de crainte; mon filence obftiné plus énergique que „ des paroles; ma plainte amere & publique au fujet de la „ lettre de M. d'Alembert; ma lettre au Miniftre, qui ne m'a „ point écrit, en réponfe à celle qu'il m'écrit lui - même, & „ dans laquelle je ne dis pas un mot de lui; enfin mon refus, „ fans daigner m'adreffer à lui, d'acquiefcer à une affaire qu'il „ a traitée en ma faveur, moi le fachant, & fans oppofition „ de ma part; tout cela parle feul du ton le plus fort, je ne „ dis pas à tout homme qui auroit quelque fentiment dans „ l'ame, mais à tout homme qui n'eft pas hébété.

„ Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis „ près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de „ fes lettres, quelqu'important qu'en fût le fujet, environné „ des marques publiques & particulieres de l'affliction que fon „ infidélité me caufe, cet homme éclairé, ce beau génie natu- „ rellement fi clair-voyant & volontairement fi ftupide, ne

(25) Comment aurois-je deviné ces chimériques foupçons; M. Davenport, la feule perfonne de ma connoiffance qui vit alors M. Rouffeau, m'affure qu'il les ignoroit parfaitement lui-même.

„ voit rien, n'entend rien, ne ſent rien, n'eſt ému de rien ;
„ & ſans un ſeul mot de plainte, de juſtification, d'explica-
„ tion, il continue à ſe donner, malgré moi, pour moi les
„ ſoins les plus grands, les plus empreſſés ! il m'écrit affectueu-
„ ſement qu'il ne peut reſter à Londres plus long-tems pour
„ mon ſervice; comme ſi nous étions d'accord qu'il y reſ-
„ tera pour cela ! Cet aveuglement, cette impaſſibilité, cette
„ obſtination ne ſont pas dans la nature, il faut expliquer
„ cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un
„ plus grand jour, car c'eſt un point déciſif.

„ Dans cette affaire il faut néceſſairement que M. Hume
„ ſoit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas
„ de milieu. Reſte à voir lequel c'eſt des deux.

„ Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume
„ avoit-il l'étonnante généroſité de vouloir me ſervir ſincére-
„ ment? Il ſavoit qu'il m'étoit impoſſible d'accepter ſes bons
„ offices tant que j'aurois de lui les ſentimens que j'avois con-
„ çus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainſi me ſervant
„ ſans ſe juſtifier il rendoit ſes ſoins inutiles ; il n'étoit donc
„ pas généreux.

„ S'il ſuppoſoit qu'en cet état j'accepterois ſes ſoins, il ſup-
„ poſoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un
„ homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il ſollicitoit avec tant
„ d'ardeur une penſion du Roi ? Peut-on rien penſer de plus
„ extravagant.

„ Mais que M. Hume, ſuivant toujours ſon plan, ſe ſoit dit
„ à lui-même : voici le moment de l'exécution, car, preſſant
„ Rouſſeau d'accepter la penſion, il faudra qu'il l'accepte ou

„ qu'il la refuſe. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en „ main, je le déshonore complétement; s'il la refuſe après „ l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il diſe „ pourquoi. C'eſt-là que je l'attends; s'il m'accuſe il eſt perdu.

„ Si, dis-je, M. Hume a raiſonné ainſi, il a fait une choſe „ fort conſéquente à ſon plan, & par-là même ici fort natu- „ relle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer ſa con- „ duite dans cette affaire; car elle eſt inexplicable dans toute „ autre ſuppoſition: ſi ceci n'eſt pas démontré, jamais rien ne „ le ſera.

„ L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement „ les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui enten- „ dis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gue- „ res la force. C'étoit la premiere nuit qui ſuivit notre départ „ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & „ pluſieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François „ avec une véhémence extrême (26): *Je tiens J. J. Rouſſeau.* „ J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expreſſion eſt remar- „ quable dans la bouche d'un homme qui ſait trop bien le „ François pour ſe tromper ſur la force & le choix des termes. „ Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de pren- „ dre ces mots dans un ſens favorable, quoique le ton l'in- „ diquât encore moins que l'expreſſion: c'eſt un ton dont il

(26) Je ne ſaurois répondre de ce que je dis en rêvant, & je ſais encore moins ſi c'eſt en François que je rêve; mais M. Rouſſeau, qui ne ſait pas ſi je dormois ou ſi je veillois quand je prononçois ces terribles paroles avec une ſi terrible voix, eſt-il certain d'avoir été bien éveillé lorſqu'il les a entendues?

,, m'eſt impoſſible de donner l'idée, & qui correſpond très-
,, bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces
,, mots, je ſentis un treſſaillement d'effroi dont je n'étois pas
,, le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remet-
,, tre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut ſi par-
,, faitement oublié que je n'y ai pas même penſé durant tout
,, mon ſéjour à Londres & au voiſinage. Je ne m'en ſuis ſou-
,, venu qu'ici où tant de choſes m'ont rappellé ces paroles,
,, & me les rappellent, pour ainſi dire, à chaque inſtant.

,, Ces mots dont le ton retentit ſur mon cœur comme s'ils
,, venoient d'être prononcés, les longs & funeſtes regards
,, tant de fois lancés ſur moi, les petits coups ſur le dos avec
,, des mots de *mon cher Monſieur*, en réponſe au ſoupçon
,, d'être un traître; tout cela maffecte à un tel point après le
,, reſte, que ces ſouvenirs, fuſſent-ils les ſeuls, fermeroient
,, tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces
,, mots, *je tiens J. J. Rouſſeau*, ne ſonnent encore à mon
,, oreille, comme ſi je les entendois de nouveau.

,, Oui, M. Hume, vous me tenez, je le ſais, mais ſeu-
,, lement par des choſes qui me ſont extérieures : vous me
,, tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes ; vous
,, me tenez par ma réputation, par ma ſureté peut-être ; tous
,, les préjugés ſont pour vous ; il vous eſt aiſé de me faire
,, paſſer pour un monſtre, comme vous avez commencé, &
,, je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables enne-
,, mis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace.
,, Sans autre examen, il eſt toujours pour les ſervices ren-
,, dus, parce que chacun eſt bien aiſe d'inviter à lui en ren-
,, dre,

„ dre, en montrant qu'il fait les fentir. Je prévois aifément „ la fuite de tout cela, fur-tout dans le pays où vous m'avez „ conduit, & où, fans amis, étranger à tout le monde, je „ fuis prefque à votre merci. Les gens fenfés comprendront, „ cependant, que loin que j'aye pu chercher cette affaire, „ elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la „ pofition où je fuis : ils fentiront qu'il n'y a que ma haine „ invincible pour toute fauffeté, & l'impoffibilité de marquer „ de l'eftime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu „ m'empêcher de diffimuler quand tant d'intérêts m'en fai- „ foient une loi : mais les gens fenfés font en petit nombre „ & ce ne font pas eux qui font du bruit.

„ Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de „ cette vie ; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par „ mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui „ me reftera tout entier malgré vous. Ne penfez pas m'effrayer „ par la crainte du fort qui m'attend. Je connois les jugemens „ des hommes, je fuis accoutumé à leur injuftice, & j'ai „ appris à les peu redouter. Si votre parti eft pris, comme „ j'ai tout lieu de le croire, foyez fûr que le mien ne l'eft „ pas moins. Mon corps eft affoibli, mais jamais mon ame „ ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils „ voudront, peu m'importe ; ce qui m'importe eft d'achever „ comme j'ai commencé, d'être droit & vrai jufqu'à la fin, „ quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher „ une lâcheté dans mes miferes qu'une infolence dans ma „ profpérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque mal- „ heur qui me menace, je fuis prêt. Quoiqu'à plaindre, je

„ le ferai moins que vous, & je vous laiffe pour toute ven-
„ geance, le tourment de refpecter, malgré vous, l'infortuné
„ que vous accablez.

„ En achevant cette lettre, je fuis furpris de la force que
„ j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en ferois
„ mort à chaque ligne. Tout eft également incompréhenfible
„ dans ce qui fe paffe. Une conduite pareille à la vôtre n'eft
„ pas dans la nature, elle eft contradictoire, & cependant
„ elle m'eft démontrée. Abyme des deux côtés! je péris dans
„ l'un ou dans l'autre. Je fuis le plus malheureux des humains
„ fi vous êtes coupable; j'en fuis le plus vil fi vous êtes in-
„ nocent. Vous me faites defirer d'être cet objet méprifable.
„ Oui, l'état où je me verrois profterné, foulé fous vos pieds,
„ criant miféricorde & faifant tout pour l'obtenir, publiant
„ à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus
„ éclatant hommage, feroit pour mon cœur un état d'épa-
„ nouiffement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort
„ où vous l'avez mis. Il ne me refte qu'un mot à vous dire.
„ Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela feroit inutile,
„ & furement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes inno-
„ cent, daignez vous juftifier. Je connois mon devoir, je
„ l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puiffe être.
„ Il n'y a point d'abjection dont un cœur, qui n'eft pas né
„ pour elle, ne puiffe revenir. Encore un coup, fi vous êtes
„ innocent, daignez vous juftifier: fi vous ne l'êtes pas, adieu
„ pour jamais.

J. J. R.

Je délibérai quelque tems ſi je ferois quelque réponſe à cet étrange mémoire ; à la fin je me déterminai à écrire la lettre ſuivante.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Le 22 Juillet 1766.

« MONSIEUR,

„ Je ne répondrai qu'à un ſeul article de votre longue let-„ tre ; c'eſt à celui qui regarde la converſation que nous avons „ eue enſemble, le ſoir qui a précédé votre départ. M. Da-„ venport avoit imaginé un honnête artifice pour vous faire „ croire qu'il y avoit une chaiſe de retour prête à partir pour „ Wootton ; je crois même qu'il le fit annoncer dans les pa-„ piers publics, afin de mieux vous tromper. Son intention „ étoit de vous épargner une partie de la dépenſe du voyage, „ ce que je regardois comme un projet louable ; mais je n'eus „ aucune part à cette idée ni à ſon exécution. Il vous vint „ cependant quelque ſoupçon de l'artifice, tandis que nous „ étions au coin de mon feu, & vous me reprochâtes d'y „ avoir participé, je tâchai de vous appaiſer & de détourner „ la converſation ; mais ce fut inutilement. Vous reſtâtes quel-„ que tems aſſis, ayant un air ſombre & gardant le ſilence, „ ou me répondant avec beaucoup d'humeur ; après quoi vous „ vous levâtes & fîtes un tour ou deux dans la chambre ; „ enfin tout d'un coup & à mon grand étonnement vous vîntes „ vous jetter ſur mes genoux, & paſſant vos bras autour de

„ mon cou, vous m'embrassâtes avec un air de transport, vous
„ baignâtes mon visage de vos larmes & vous vous écriâtes:
„ *Mon cher ami, me pardonnerez-vous jamais cette extra-*
„ *vagance? Après tant de peines que vous avez prises pour*
„ *m'obliger, après les preuves d'amitié sans nombre que vous*
„ *m'avez données, se peut-il que je paye vos services de tant*
„ *d'humeur & de brusquerie? Mais en me pardonnant, vous*
„ *me donnerez une nouvelle marque de votre amitié, & j'es-*
„ *pere que lorsque vous verrez le fond de mon cœur, vous*
„ *trouverez qu'il n'en est pas indigne.* Je fus extrêmement
„ touché, & je crois qu'il se passa entre nous une scene très-
„ tendre. Vous ajoutâtes, sans doute par forme de compli-
„ ment, que quoique j'eusse d'autres titres plus sûrs pour mé-
„ riter l'estime de la postérité, cependant l'attachement ex-
„ traordinaire que je marquois à un homme malheureux &
„ persécuté, seroit peut-être compté pour quelque chose.

„ Cet incident étoit assez remarquable, & il est impossible
„ que vous ou moi l'ayons si promptement oublié; mais vous
„ avez eu l'assurance de m'en parler deux fois d'une maniere
„ si différente, ou plutôt si opposée, qu'en persistant, comme
„ je fais dans mon récit, il s'ensuit nécessairement qu'un de
„ nous deux est un menteur. Vous imaginez peut-être que
„ cette aventure s'étant passée entre nous & sans témoins, il
„ faudra balancer la crédibilité de votre témoignage & du
„ mien, mais vous n'aurez pas cet avantage ou ce désavantage,
„ de quelque maniere que vouliez l'appeller : je produirai con-
„ tre vous d'autres preuves qui mettront la chose hors de
„ contestation.

„ 1. Vous n'avez pas fait attention que j'avois une lettre „ écrite de votre main (1), qui ne peut absolument se concilier avec votre récit, & qui confirme le mien.

„ 2. J'ai conté le fait le lendemain ou le surlendemain à „ M. Davenport, dans l'intention d'empêcher qu'il n'eût re- „ cours, pour vous obliger dans la suite, à de semblables „ finesses ; il s'en souviendra surement.

„ 3. Comme cette aventure me paroissoit vous faire hon- „ neur, je l'ai contée ici à plusieurs de mes amis ; je l'ai même „ écrite à Madame (2) la C. de ***. à Paris. Personne, je pense, „ n'imaginera que je préparois d'avance une apologie, au cas „ que je me brouillasse avec vous, événement que j'aurois „ regardé alors comme le plus incroyable de tous les évé- „ nemens humains, d'autant plus que nous étions peut-être „ séparés pour jamais, & que je continuois à vous rendre „ les services les plus essentiels.

„ 4. Le fait, tel que je le rapporte, est conséquent & rai- „ sonnable ; mais il n'y a pas le sens commun dans votre „ récit. Quoi ! parce que dans quelques momens de distrac- „ tion ou de rêverie, assez ordinaires aux personnes occu- „ pées, j'aurai eu un regard fixe, vous me soupçonnez d'être „ un traître, & vous avez l'assurance de me déclarer cet atroce „ & ridicule soupçon ? Car vous ne prétendez pas même avoir

(1) C'est celle du 22 mars, qui est pleine de cordialité & qui prouve que M. Rousseau ne m'avoit jamais laissé entrevoir aucun de ces noirs soupçons de perfidie sur lesquels il insiste à présent. On voit seulement à la fin de sa lettre quelques restes d'humeur sur l'affaire de la chaise.

(2) Cette Dame a exigé qu'on supprimât son nom. *Note des Editeurs.*

,, eu, avant votre départ de Londres, d'autres motifs ſolides
,, de ſoupçon contre moi.

,, Je n'entrerai dans aucun autre détail ſur votre lettre ; vous
,, ſavez trop bien vous-même combien tous les autres arti-
,, cles en ſont dénués de fondement. J'ajouterai ſeulement en
,, général que je goûtois il y a un mois un plaiſir très-ſen-
,, ſible, en ſongeant que malgré bien des difficultés j'étois
,, parvenu par ma conſtance & mes ſoins, & par de-là même
,, mes plus vives eſpérances, à aſſurer votre repos, votre
,, honneur & votre fortune ; mais cette jouiſſance a bientôt
,, été ſuivie du déplaiſir le plus amer, en vous voyant gra-
,, tuitement & volontairement repouſſer ces biens loin de vous,
,, & vous déclarer l'ennemi de votre propre repos, de votre
,, fortune & de votre honneur ; dois-je être étonné, après
,, cela, que vous ſoyez mon ennemi?

,, Adieu & pour toujours.

D. H.

Il ne me reſte qu'à joindre à tous ces papiers la lettre que M. Walpole m'a écrite, & qui prouve que je n'ai eu aucune part à tout ce qui concerne la prétendue lettre du roi de Pruſſe.

M. WALPOLE A M. HUME.

Arlington Stréet, le 26 Juillet 1766.

" Je ne peux pas me rappeller avec précision le tems où
,, j'ai écrit la *lettre du roi de Pruſſe* ; mais je vous aſſure,

„ avec la plus grande vérité, que c'étoit plusieurs jours avant
„ votre départ de Paris & avant l'arrivée de Rousseau à Lon-
„ dres ; & je peux vous en donner une forte preuve ; car,
„ non-seulement par égard pour vous, je cachai la lettre
„ tant que vous restâtes à Paris ; mais ce fut aussi la raison
„ pour laquelle, par délicatesse pour moi-même, je ne voulus
„ pas aller le voir, quoique vous me l'eussiez souvent proposé.
„ Je ne trouvois pas qu'il fût honnête d'aller faire une visite
„ cordiale à un homme, ayant dans ma poche une lettre où
„ je le tournois en ridicule. Vous avez pleine liberté, mon
„ cher Monsieur, de faire usage soit auprès de Rousseau, soit
„ auprès de tout autre, de ce que je dis ici pour votre jus-
„ tification : je serois bien fâché d'être cause qu'on vous fît
„ aucun reproche. J'ai un mépris profond pour Rousseau &
„ une parfaite indifférence sur ce qu'on pensera de cette af-
„ faire ; mais s'il y a en cela quelque faute, ce que je suis
„ bien loin de croire, je la prends sur mon compte. Il n'y
„ a point de talens qui m'empêchent de rire de celui qui les
„ possede, s'il est un chalatan ; mais, s'il a de plus un cœur
„ ingrat & méchant, comme Rousseau l'a fait voir à votre
„ égard, il sera détesté par moi comme par tous les honnêtes
„ gens, &c. „.

H. W.

Je viens de donner une relation, aussi concise qu'il m'a été possible, de cette étrange affaire, qui, à ce qu'on m'a dit, a excité l'attention du public, & qui contient plus d'incidens extraordinaires qu'aucune autre aventure de ma vie.

Les personnes à qui j'ai montré toutes les pieces originales qui établissent l'authenticité des faits, ont pensé diversement, tant sur l'usage que je devois en faire que sur les sentimens actuels de M. Rousseau, & sur l'état de son ame. Quelques-uns prétendent qu'il est absolument de mauvaise foi dans la querelle qu'il me fait & dans l'opinion qu'il a de mes torts : ils croyent que tous ses procédés sont dictés par cet orgueil extrême qui forme la base de son caractere, & qui le porte à chercher l'occasion de refuser, avec éclat, un bienfait du roi d'Angleterre, & en même tems de se débarrasser de l'intolérable fardeau de la reconnoissance en sacrifiant à cela l'honneur, la vérité, l'amitié, & même son propre intérêt. Ils apportent, pour preuve de leur opinion, l'absurdité même de la premiere supposition sur laquelle M. Rousseau fonde son ressentiment; je veux dire la supposition que c'est moi qui ai fait imprimer la plaisanterie de M. Walpole, quoique M. Rousseau sache bien lui-même qu'elle étoit répandue par-tout, à Londres comme à Paris. Comme cette supposition est d'un côté contraire au sens commun, & de l'autre n'est pas soutenue par la plus légere probabilité, ils en concluent qu'elle n'a jamais eu aucune autorité, dans l'esprit même de M. Rousseau. Ils confirment cette idée par la multitude des fictions & des mensonges que M. Rousseau emploie pour justifier sa colere, mensonges qui concernent des faits sur lesquels il lui est impossible de se tromper. Ils opposent aussi sa gaîté & son contentement réels à cette profonde mélancolie dont il feint d'être accablé. Il seroit superflu d'ajouter que la maniere de raisonner qui regne dans toutes ses accusations, est trop absurde pour

pour opérer dans l'esprit de qui que ce soit une conviction sincere.

Quoique M. Rousseau paroisse faire ici le sacrifice d'un intérêt fort considérable, il faut observer cependant que l'argent n'est pas toujours le principal mobile des actions humaines: il y a des hommes sur qui la vanité a un empire bien plus puissant, & c'est le cas de ce Philosophe. Un refus fait avec ostentation de la pension du roi d'Angleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard d'autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour déterminer sa conduite.

Quelques autres de mes amis traitent toute cette affaire avec plus d'indulgence, & regardent M. Rousseau comme un objet de pitié plutôt que de colere. Ils supposent bien aussi que l'orgueil & l'ingratitude sont la base de son caractere ; mais en même tems ils sont disposés à croire que son esprit, toujours inquiet & flottant, se laisse entraîner au courant de son humeur & de ses passions. L'absurdité de ce qu'il avance n'est pas, selon eux, une preuve qu'il soit de mauvaise foi. Il se regarde comme le seul être important de l'univers, & croit bonnement que tout le genre-humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil, devient le principal objet de son animosité. Il est vrai qu'il emploie, pour soutenir ses bizarreries, des fictions & des mensonges ; mais c'est une ressource si commune dans ces têtes foibles qui flottent continuellement entre la raison & la folie, que personne ne doit s'en étonner.

J'avoue que je penche beaucoup vers cette derniere opinion, quoiqu'en même tems je doute fort qu'en aucune circonstance

de fa vie, M. Rouffeau ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute fa raifon. Même dans les étranges lettres qu'il m'a écrites, on retrouve des traces bien marquées de fon éloquence & de fon génie.

M. Rouffeau m'a dit fouvent qu'il compofoit les mémoires de fa vie, & qu'il y rendroit juftice à lui-même, à fes amis & à fes ennemis. Comme M. Davenport m'a marqué que depuis fa retraite à Wootton il avoit été fort occupé à écrire, j'ai lieu de croire qu'il acheve cet ouvrage. Rien au monde n'étoit plus inattendu pour moi que de paffer fi foudainement de la claffe de fes amis à celle de fes ennemis; mais cette révolution s'étant faite, je dois m'attendre à être traité en conféquence. Si ces mémoires paroiffent après ma mort, perfonne ne pourra juftifier ma mémoire en faifant connoître la vérité: s'ils font publiés après la mort de l'Auteur, ma juftification perdra, par cela même, une grande partie de fon authenticité. Cette réflexion m'a engagé à recueillir toutes les circonftances de cette aventure, à en faire un précis que je deftine à mes amis, & dont je pourrai faire dans la fuite l'ufage qu'eux & moi nous jugerons convenable; mais j'aime tellement la paix qu'il n'y a que la néceffité ou les plus fortes raifons qui puiffent me déterminer à expofer cette querelle aux yeux du public.

Perdidi beneficium. Numquid quæ confecravimus perdidiffe nos dicimus? Inter confecrata beneficium eft; etiamfi malè refpondit, benè collocatum. Non eft ille qualem fperavimus; fimus nos quales fuimus, ei diffimiles.

Seneca de Beneficiis, *lib. VII. cap. 29.*

DÉCLARATION

ADRESSÉE PAR M. D'ALEMBERT AUX EDITEURS.

« J'AI appris par M. Hume avec la plus grande ſurpriſe, » que M. Rouſſeau m'accuſe d'être l'Auteur d'une lettre iro- » nique qui lui a été adreſſée dans les papiers publics, ſous » le nom du Roi de Pruſſe. Tout le monde ſait à Paris & » à Londres, que cette lettre eſt de M. Walpole, qui même » ne la déſavoue pas. Il convient ſeulement d'avoir été aidé, » pour le ſtyle, par une perſonne qu'il ne nomme point & » qui devroit peut-être ſe nommer. Pour moi, ſur qui les » ſoupçons du public ne ſont jamais tombés à cet égard, » je ne connois nullement M. Walpole : je ne crois pas même » lui avoir jamais parlé, ne l'ayant rencontré qu'une fois » dans une maiſon particuliere. Non-ſeulement je n'ai pas la » plus légere part, ni directe ni indirecte, à la lettre dont » il s'agit, mais je puis citer plus de cent perſonnes, amies » & ennemies de M. Rouſſeau, qui m'ont entendu la dé- » ſapprouver beaucoup, par la raiſon qu'il ne faut point ſe » moquer des malheureux, ſur-tout quand ils ne nous ont » point fait de mal. D'ailleurs, mon reſpect pour le roi de » Pruſſe, & la reconnoiſſance que je lui dois, pouvoient, » ce me ſemble, faire ſuppoſer à M. Rouſſeau que je n'au- » rois pas voulu abuſer du nom de ce Prince, même pour » une plaiſanterie.

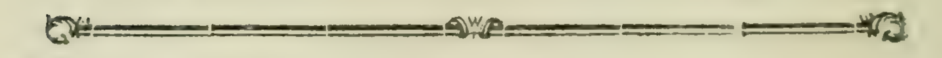
» J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de M. Rouſſeau,

„ ni déclaré ni même ſecret, comme il le prétend, & je
„ défie qu'on apporte la moindre preuve que j'aye jamais
„ cherché à lui nuire en quoi que ce puiſſe être. Je pourrois
„ prouver au contraire, par les témoignages les plus reſpec-
„ tables, que j'ai cherché à l'obliger en ce qui a dépendu
„ de moi.

„ Quant à ma prétendue *correſpondance ſecrete* avec M.
„ Hume, il eſt très-certain que nous n'avons commencé à
„ nous écrire que cinq à ſix mois après ſon départ, à l'oc-
„ caſion de la querelle que M. Rouſſeau lui a ſuſcitée, &
„ dans laquelle il juge à propos de me mêler ſi gratuitement.

„ Je crois devoir cette déclaration à moi-même, à la vé-
„ rité & à la ſituation de M. Rouſſeau : je le plains bien ſin-
„ cérement de croire ſi peu à la vertu, & ſur-tout à celle
„ de M. Hume.

D'ALEMBERT.



REMARQUES.

LA querelle qui diviſe aujourd'hui deux des grands hommes de notre ſiecle n'eſt, ſans doute, rien moins que philoſophique. Leur diſpute ne roule point ſur des ſentimens particuliers ; mais ſur des accuſations de la plus noire trahiſon d'une part, & de la plus baſſe ingratitude de l'autre. M. Rouſſeau prétend que M. Hume a été d'intelligence avec ſes ennemis pour le perdre d'honneur & de réputation ; & M.

Hume à ſon tour, inſinue clairement *note* 11, que M. Rouſſeau n'a forgé ce phantôme que pour ſe diſpenſer de la reconnoiſſance qu'il lui devoit.

Il ſeroit à ſouhaiter que tout ce différend où la philoſophie joue un ſi pauvre rôle, fût reſté concentré entre les perſonnes qu'il intéreſſe, &, à notre avis, celui-là eſt le plus coupable qui le premier l'a rendu public. Une brouillerie de cette nature devoit être éclaircie entr'eux, ou tout au plus, avec un petit nombre d'amis communs, qui par leurs bons offices auroient rétabli le concert & l'harmonie. Mais puiſque malheureuſement les pieces ont été imprimées à deſſein de mettre le Lecteur en état d'en porter ſon jugement, on nous permettra de dire ce que nous en penſons.

Si nous nous en tenions à celui des Editeurs, le procès de M. Rouſſeau ſeroit fait. Ils nous le donnent (*Avert. p.* 5 & 6.) comme un homme proſcrit de tous les lieux qu'il avoit habités, comme un homme dont M. Hume étoit obligé de juſtifier les ſingularités aux yeux des autres, & de défendre le caractere contre ceux qui n'en jugeoient pas auſſi favorablement que lui. Si M. Hume n'eſt point lui-même auteur de cet Avertiſſement, il faut avouer que les Editeurs y ont bien montré leurs ſentimens patriotiques.

Ce n'eſt point que nous voulions condamner abſolument M. Hume, ni juſtifier pleinement ſon antagoniſte. Nous croyons volontiers tout le bien qu'ils nous diſent de celui-là, mais nous ne ſaurions ajouter foi à tout le mal qu'ils diſent de celui-ci. Nous ſommes bien éloignés de penſer que M. Hume ait conçu le noir projet de perdre M. Rouſſeau, qu'il ait pris

& concerté, *par malice & de dessein prémédité*, les moyens pour parvenir à cette fin; les services qu'il lui a rendus nous obligent d'éloigner avec horreur un soupçon aussi injurieux. Mais aussi nous ne pouvons nous persuader que M. Rousseau surchargé du poids des obligations qu'il avoit à son ami, ait, *de gaîté de cœur*, inventé & artificieusement concerté & le dialogue qu'il rapporte dans sa lettre du 10 juillet 1766, (*pag.* 326.) comme M. Hume l'en accuse, *note* 11, & les autres motifs qui le porterent à cette rupture. S'il est vrai qu'un homme se peint dans ses ouvrages, ceux de M. Rousseau nous obligent de croire qu'il est aussi peu capable de cet artifice, que des sentimens qu'on lui impute. A qui des deux attribuerons-nous donc la faute de cet éclat? Voici en peu de mots, selon nous, l'origine de tout ce mal-entendu.

M. Rousseau en bute depuis plusieurs années à des persécutions de tout genre, se sera enfin cru échappé aux dangers, se voyant prêt à passer en Angleterre avec un homme qui l'avoit prévenu par des témoignages de bienveillance & d'amitié. Arrivant à Paris il se sera jetté entre les bras de M. Hume, avec toute la confiance d'un honnête homme qui ne craint pas de se montrer tel qu'il est, & avec toute la candeur d'un enfant; il n'aura point eu de réserve pour son nouvel ami, dans l'espérance que cela seroit réciproque de la part de M. Hume. Cependant cette malheureuse lettre que les Gazettes avoient donnée, avec une espece de moquerie insultante, sous le nom du roi de Prusse, étant venue à paroître en Angleterre, & M. Rousseau bien assuré qu'elle avoit été supposée par un homme qui logeoit à Paris avec M. Hume, aura aisément cru celui-ci

informé de la ſuppoſition ; & ſurpris du myſtere que ſon ami lui en a fait, il aura commencé à ſoupçonner ſa cordialité. Rien que de naturel en cela, cependant ce premier pas fait, M. Rouſſeau toujours en garde, toujours défiant, aura interprété en mal des choſes qu'en toutes autres occaſions, il auroit peut-être vues d'un autre œil.

M. Hume répond à cela : (note 9.) *Me voilà donc accuſé de trahiſon parce que je ſuis l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaiſanterie ſur M. Rouſſeau ; parce que le fils d'un homme que M. Rouſſeau n'aime pas, ſe trouve par haſard logé dans la même maiſon que moi !* Hé ! non, Monſieur, il ne vous accuſe pas encore de trahiſon ; mais il commence à vous croire inſtruit d'une *plaiſanterie* qu'il regarde comme capable de le conduire à la lapidation, (page 331.) & il eſt ſurpris de votre ſilence. C'eſt à vous, Monſieur, qui êtes ſon ami, qui connoiſſez ſes malheurs, qui êtes informé des tracaſſeries ſans nombre qu'on lui a fait eſſuyer, à diſſiper les nuages qui s'élevent dans ſon l'eſprit, & à calmer ſes inquiétudes par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris, ſi vous voulez nous perſuader que c'eſt de bonne foi que vous l'avez aimé. *Je dis par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris* ; car non content de lui ôter votre amitié, vous voudriez encore lui enlever la commiſération du Public que ſes malheurs lui ont ſi bien méritée, en perſuadant à ce Public, que *cette affectation de miſere*, (*page* 292.) dont il ſe plaint dans ſa lettre à M. Clairaut, *n'eſt qu'une petite charlatanerie que M. Rouſſeau emploie avec ſuccès*, *&c.*

M. Hume nous permettra de relever encore cet article par la raiſon qu'il nous eſt parfaitement connu.

Il eſt très-certain que M. Rouſſeau ne poſſédoit rien au monde en fait de bien, que n'ayant jamais rien voulu accepter de perſonne il s'eſt trouvé dans le cas de manquer quelquefois du plus néceſſaire faute de moyens pour l'acquérir, qu'il n'eſt pas ſurprenant ſi, dans le cas dont il s'agit, il ſe trouvoit dans cette malheureuſe poſition ; je trouve quelque choſe de grand dans M. Rouſſeau, & qui fait honneur à M. Clairaut, de lui expoſer ſon beſoin.

Je penſe que depuis ſon départ de la Principauté de Neufchâtel, il a été obligé de prendre des arrangemens pour avoir du pain ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'au tems que la lettre a été écrite le 3 mars 1765, M. Rouſſeau ſe trouvoit ſurement dans cette poſition.

M. Hume juge d'après les arrangemens qu'il a pris : mais moyennant cet éclairciſſement, cette accuſation tombe d'elle-même.

M. Hume s'inſcrit en faux contre les autres accuſations de M. Rouſſeau, ou ſe contente de les tourner en ridicule ; mais il aura bien de la peine de perſuader à ſes lecteurs, que l'auteur de l'*Héloïſe* ſoit devenu un infâme impoſteur & un monſtre d'ingratitude. Ceux qui ont hanté M. Rouſſeau depuis des années, ſavent qu'il a le cœur trop droit & les mœurs trop pures pour donner dans de pareils travers, qui décelent toujours un caractere noir & une ame méchante.

Nous voulons bien croire qu'ayant une fois conçu des ſoupçons, les objets auront groſſi à ſes yeux ; mais nous ne

penſons

pensons pas qu'il ait créé ces chimeres uniquement pour se donner le plaisir de les combattre, & de se brouiller avec son Patron. Il est trop franc, pour n'y avoir pas été de bonne foi. Cela supposé, il nous paroît que M. Hume, n'eût-ce été que par compassion pour un malheureux, auroit beaucoup mieux fait de donner à M. Rousseau les explications qu'il lui demandoit avec tant d'instances; ou, s'il avoit absolument résolu de se venger, il devoit se contenter de lui ôter son amitié, sans chercher à prévenir tout le monde contre lui. M. Hume dira que M. Rousseau l'y a forcé en le défiant de rendre publiques les lettres qu'il lui avoit écrites. Mais nous sommes persuadés que le refus des explications aura été la cause de ce défi. Au reste, le parti de la modération auroit toujours fait plus d'honneur à la philosophie de M. Hume, que la voie de la vengeance qu'il a prise, ne pourra jamais lui en faire dans l'esprit des lecteurs qui font quelque cas de l'humanité.

Nous ne sommes pas les seuls qui pensions ainsi. Voici le jugement d'une personne désintéressée, qui ne connoît ces deux grands hommes que de réputation.

« Je suis très-fâché de la brouillerie de M. Rousseau, avec » M. Hume. J'en tiens l'histoire de la premiere main, & » je les condamne tous deux; M. Rousseau, pour avoir » conçu mal-à-propos des soupçons sur les sentimens de M. » Hume à son égard; & celui-ci pour n'avoir pas eu pitié » d'un homme, que les persécutions de toute espece qu'il » a eu à soutenir jusqu'à présent, ont rendu soupçonneux » & ombrageux jusqu'à la petitesse ».



JUSTIFICATION
DE
J. J. ROUSSEAU,

Dans la conteſtation qui lui eſt ſurvenue avec M. Hume.

RIEN ne m'a plus ſurpris que l'abattement ſingulier des amis de Rouſſeau, & le triomphe étonnant de ſes ennemis, occaſionné par l'expoſé de ſa conteſtation avec M. Hume qui vient de paroître. Les premiers gardent le ſilence & n'oſent prendre le parti d'un homme que les derniers accuſent, gratuitement & ſur de fauſſes apparences, de toutes les noirceurs les plus révoltantes ; pour moi, après avoir lu avec toute l'attention poſſible cet expoſé, je n'y ai trouvé que les traits d'une belle ame, généreuſe, délicate & trop ſenſible, telle que Rouſſeau nous l'a ſi bien fait connoître dans ſes écrits, & encore plus par ſa conduite. J'eſpere que le public penſera comme moi, après avoir lu les obſervations que je remets ſous ſes yeux. Avant d'aller plus loin, je dois dire que J. J. Rouſſeau ne me connoît pas, qu'il ne m'a jamais vu, & que je ne le connois que par ſes écrits dignes de l'eſtime de tous les honnêtes gens. Mes obſervations ne ſeront point embellies par les charmes de l'éloquence, mais j'oſe me flatter qu'elles auront ceux de la vérité.

Pour apprécier ce qui s'eſt paſſé de la part de J. J. Rouſ-

ſeau, il faut examiner quelle étoit ſa ſituation lors de ſon différend avec M. Hume. Il arrive en Angleterre avec lui, ce dernier l'annonce & le préſente par-tout comme ſon ami intime ; Rouſſeau qui aime la vie champêtre, quitte bientôt Londres, pour aller demeurer à la campagne, il s'ôte par-là tous moyens de faire des connoiſſances, de ſe faire un parti, des amis & des protecteurs. M. Hume reſte à Londres, il eſt l'ami de Rouſſeau & devient par-là le ſeul homme qui puiſſe le ſervir, & de qui Rouſſeau puiſſe recevoir des ſervices. Voilà, je crois, le véritable état où ſe trouvoit J. J. Rouſſeau lors de ſon différend avec M. Hume : ne falloit-il pas des raiſons bien fortes pour obliger Rouſſeau de rompre avec lui dans ces circonſtances ?

Après quelque ſéjour à la campagne, Rouſſeau apprend que l'on a fait imprimer dans les papiers publics une lettre ſous le nom du roi de Pruſſe, pleine de malignité contre lui ; bientôt on voit paroître dans les mêmes feuilles d'autres écrits plus méchans encore que le premier ; Rouſſeau ſait que les auteurs de ces violentes ſatires ſont des hommes, non-ſeulement de la connoiſſance de M. Hume, mais encore ſes amis. Il ſait que M. Hume ne leur a fait aucune repréſentation l'à-deſſus, & qu'il n'a pas même daigné détromper perſonne ſur des écrits ſi méchans, contre un homme dont il ſe dit l'ami. Rouſſeau connoiſſoit peu M. Hume ; leur amitié avoit été précipitée, & ſouvent l'on eſt trompé par les gens qui nous marquent le plus d'empreſſement ; Rouſſeau pendant le tems qu'il avoit vécu avec M. Hume, avoit vu bien des choſes qui lui donnoient de l'inquiétude. Quel Ange, je le demande, auroit pu ſe dé-

fendre dans cette poſition, de ſoupçonner M. Hume d'avoir part à toutes ces méchancetés! J. J. Rouſſeau devient donc la proie des plus violens ſoupçons, il cherche une explication qui eſt éludée par M. Hume; une nouvelle ſatire paroît dans les écrits publics, elle contient des particularités qu'il croit ne pouvoir être connues que de M. Hume. Alors les ſoupçons ſe changent en certitude & en conviction. Que doit faire Rouſſeau dans cette circonſtance? attendra-t-il & laiſſera-t-il M. Hume continuer de le ſervir auprès des Miniſtres pour la penſion qu'il ſollicite? Mais de deux choſes l'une, ou M. Hume dédaignant Rouſſeau, le ſert par pitié en voulant lui procurer de quoi ſubſiſter: ah! quelle baſſeſſe ne faudroit-il pas pour recevoir de pareils bienfaits! ou M. Hume ſert publiquement Rouſſeau, même avec ſuccès, pour couvrir plus ſurement ſes manœuvres contre lui: eh! quel eſt l'homme qui ne repouſſera pas avec horreur de pareils ſervices! Que reſte-t-il donc à faire à Rouſſeau? de refuſer ce qui lui eſt accordé par la médiation de M. Hume, & de rompre avec lui comme il a fait dans ſa lettre du 10 juillet 1766.

Cette lettre qui fait la conſternation de ſes amis & le triomphe de ſes ennemis, cette lettre qui attire à Rouſſeau le reproche du plus lâche de tous les vices, celui de l'ingratitude, eſt précisément ce qui doit l'en juſtifier ſans replique; J. J. Rouſſeau ingrat eſt un problême qui reſtera toujours ſans ſolution: ſi Rouſſeau eut été capable d'ingratitude, il eut diſſimulé, il eut accepté ſans délai une grace qui lui étoit accordée par les ſollicitations de M. Hume, après quoi il eut éclaté. Telle eſt la marche de l'ingratitude, elle commence par renr-

plir ſa bourſe, enſuite elle perſécute celui qui la lui a remplie.

Juſqu'au moment de la penſion, qu'avoit fait M. Hume pour Rouſſeau? étoit-ce par ſa protection qu'il avoit obtenu un aſyle en Angleterre? étoit-ce à ſes frais qu'il en avoit fait le voyage & qu'il y ſubſiſtoit? Non; Rouſſeau étoit connu, eſtimé, je puis même dire en vénération chez les Anglois autant par ſes ouvrages que par ſa maniere de vivre; Rouſſeau arrivant ſeul en Angleterre, eut donc été bien venu de tous les honnêtes gens de cette nation, & on ſe ſeroit également empreſſé à lui offrir la retraite qu'il deſiroit, quand il n'auroit pas été accompagné de M. Hume. La preuve de ce que je dis, eſt que M. Davenport en accordant ſa maiſon de campagne à Rouſſeau, l'a fait autant par conſidération pour lui que par égard pour M. Hume, qu'il ne connoiſſoit preſque pas.

Cependant M. Hume prend le titre de bienfaiteur de Rouſſeau dans une lettre qu'il lui écrit, en date du 16 juin 1766: Rouſſeau ayant refuſé la penſion qu'il ſollicitoit pour lui, je ne vois rien qui puiſſe autoriſer M. Hume à prendre un titre ſi haut & ſi ſupérieur vis-à-vis de Rouſſeau, que le petit manege qu'il a employé pour lui procurer des ſecours clandeſtins. Rouſſeau étoit trop clair-voyant, pour ne pas s'en appercevoir bientôt, & s'il ne s'en fût pas indigné, n'auroit-il pas été le plus chétif & le plus mépriſable de tous les hommes! Quoi de plus honteux que de vouloir paroître aux yeux du public un homme déſintéreſſé, un homme mépriſant la fortune, tandis que l'on accepte tout ce qui nous eſt offert, pourvu ſeulement qu'on veuille nous permettre de paroître ne

pas nous en appercevoir. M. Hume pouvoit-il ſoupçonner J. J. Rouſſeau d'une pareille hypocriſie!

Je le répete, qu'on liſe ſans partialité la lettre de Rouſſeau à M. Hume; & on y reconnoîtra un honnête homme, déchiré par les inquiétudes les plus cruelles, faiſant continuellement l'éloge d'un homme qu'il a cru digne de ſon eſtime & de ſon amitié, dans le tems même qu'il l'accable des reproches les plus amers, parce qu'il s'en croit trahi : quoi de plus touchant, quoi de plus attendriſſant que la fin de cette lettre! " Je ſuis, „ dit-il; le plus malheureux des hommes ſi vous en êtes le „ plus coupable, je ſuis le plus vil, ſi vous êtes innocent, „ vous me faites deſirer d'être cet objet mépriſable; oui, „ l'état où je me verrois proſterné, foulé ſous vos pieds, „ criant miſéricorde, & faiſant tout pour l'obtenir, publiant „ à haute voix mon indignité, & rendant à vos vertus le plus „ éclatant hommage, ſeroit pour mon cœur un état d'épa- „ nouiſſement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort „ où vous l'avez réduit....... ſi vous êtes innocent, daignez- „ vous juſtifier, je connois mon devoir, je l'aime, & je l'ai- „ merai toujours quelque rude qu'il puiſſe être; il n'y a pas „ d'abjection dont un cœur qui n'eſt pas né pour elle, ne „ puiſſe revenir : encore un coup, ſi vous êtes innocent dai- „ gnez-vous juſtifier „. Peut-on faire un plus bel éloge de l'amitié de M. Hume! J. J. Rouſſeau malgré la violence de ſes ſoupçons, malgré même ſes convictions, craint cependant d'être dans l'erreur, il deſire d'y être, il deſire qu'on la lui faſſe connoître, & alors rien ne lui coûte; l'état le plus vil devient pour ſon cœur un état d'épanouiſſement & de joie, il ſe trouve

heureux de pouvoir publier à haute voix ſon indignité, & de rendre l'hommage le plus éclatant aux vertus de M. Hume. Eſt-il poſſible d'annoncer une plus belle ame! & quel homme généreux peut n'en être pas touché juſqu'aux larmes? M. Hume devoit-il, après avoir lu cette lettre, s'abandonner à ſon reſſentiment, & publier ſa conteſtation avec Rouſſeau en y joignant les notes ſatiriques & indécentes de ceux qu'il avoit conſultés dans cette affaire?

M. Hume, en réfléchiſſant ſur ſa conduite, ne pouvoit ſe déguiſer qu'il avoit donné lieu aux ſoupçons de Rouſſeau. La douceur de ſon caractere lui avoit fait écouter & voir patiemment ſes anciens amis déchirer cruellement ſon nouvel ami. Il étoit tout naturel à un homme d'un caractere auſſi honnête que Rouſſeau, de ſoupçonner M. Hume d'être leur complice. Pouvoit-il imaginer qu'on pût être l'ami de ſes ennemis qui le traitoient avec tant de noirceur & d'indignité, ſans qu'on fût capable de penſer comme eux? Rouſſeau pouvoit-il ſe perſuader que M. Hume pût ſouffrir patiemment d'être couvert de ridicule par ſes anciens amis, qui tâchoient d'avilir un homme qu'il avoit annoncé avec tant d'empreſſement comme ſon ami intime, & digne de la plus grande conſidération? Cependant j'ai peine à croire M. Hume coupable de trahiſon, & il paroît qu'il reſtoit encore des doutes à Rouſſeau là-deſſus, malgré ſes certitudes & ſes convictions; la fin de ſa lettre en eſt une preuve. Mais M. Hume auroit au moins à ſe reprocher trop de foibleſſe, il ſentoit bien que ſon refroidiſſement avoit autoriſé les ſoupçons de Rouſſeau, & l'avoit obligé à une rupture ouverte. Il ſentoit bien auſſi qu'on pou-

voit lui en faire un reproche ſenſible. Sans quoi, pourquoi eût-il différé ſi long-tems à mettre au jour ſon différend avec Rouſſeau? Pourquoi eût-il attendu d'en être preſſé auſſi vivement qu'il l'a été par ce dernier? Tant de modération n'eſt pas naturelle! Mais il eſt humiliant de paſſer pour un homme qui eſt indifféremment l'ami de tout le monde.

Si j'avois été à la place de M. Hume, & que j'euſſe été réellement innocent de toute trahiſon, je lui aurois écrit: " quoique je ſois innocent, & que par conſéquent je doive „ reſſentir plus vivement la dureté de votre lettre, cependant „ je ne puis m'empêcher d'eſtimer les principes qui vous l'ont „ dictée; vous auriez pu me ſoupçonner d'un peu de foibleſſe, „ mais jamais de trahiſon. N'attendez pas que je me juſtifie; „ un homme qui eſt parvenu à mon âge ſans qu'on puiſſe lui „ reprocher la moindre perfidie, doit trouver ſa juſtification „ dans ſa vie paſſée. Je ceſſerai de vous ſervir, de peur de vous „ paroître encore plus ſuſpect, & je ne me chargerai de vos „ intérêts, que quand vous ſerez convaincu que je mérite toute „ votre confiance „.

Si le public étonné de mon différend avec Rouſſeau, m'eût mis dans la néceſſité d'en mettre au jour les motifs, je me ſerois contenté de lui donner les lettres de Rouſſeau & la mienne: une conduite auſſi remplie de modération, m'eût attiré l'éloge d'une nation auſſi généreuſe que la nation Angloiſe, & l'eſtime de tous les gens qui penſent avec nobleſſe.

Examinons à préſent la conduite de M. Hume: M. Hume ſavoit qu'il ne pouvoit ſe dire le bienfaiteur de Rouſſeau, ſi-tôt que ce dernier refuſoit la penſion qu'il ſollicitoit pour lui; M. Hume

Hume ne pouvoit ſe déguiſer qu'il avoit donné lieu aux ſoupçons de Rouſſeau, par la complaiſance pour ſes anciens amis qui déchiroient ſous ſes yeux impitoyablement ſon nouvel ami, ſans qu'il parût y prendre la moindre part; M. Hume ſentoit que ſans y penſer, & par bonté de cœur il auroit offenſé & auroit avili Rouſſeau en lui procurant des ſecours clandeſtins, ſi ce dernier s'appercevant bientôt de ce petit manege, ne les eût rejettés avec indignation; M. Hume avoit entre ſes mains la lettre de Rouſſeau, qui, malgré ſa violence, devoit attendrir l'ame la moins ſenſible, ſur-tout en réfléchiſſant qu'on y avoit donné lieu quoiqu'innocemment: malgré tant de raiſons qui devoient modérer ſon emportement, M. Hume écrit à Rouſſeau la lettre la plus dure, il la rend publique ainſi que les lettres de J. J. Rouſſeau, il les fait précéder par un exorde trop préparé pour un homme qui n'a rien à ſe reprocher, & il les accompagne de l'avis de ceux qu'il a conſultés. Ces braves gens, ces têtes ſages, ſolides & ſenſées, décident, les uns que Rouſſeau eſt ingrat & orgueilleux, les autres qu'il a la tête baiſſée, qu'il flotte entre la folie & la raiſon.

Rouſſeau ingrat! Il eſt prouvé qu'il ne l'eſt pas. Rouſſeau a de l'orgueil, cela peut être. Mais un orgueil qui nous met au-deſſus de la fortune, qui nous porte à vivre du fruit de nos travaux, qui nous préſerve de toutes lâches complaiſances, eſt un orgueil bien eſtimable, & malheureuſement trop rare parmi les gens de Lettres!

Rouſſeau a une tête baiſſée, il flotte entre la folie & la raiſon! La belle & l'heureuſe folie, que celle qui nous porte à ſacrifier nos jours pour le bonheur du genre-humain, & à

découvrir conſtamment aux hommes les moyens de ſe rendre généreux, eſtimables, & heureux ! Qu'il eſt triſte pour notre ſiecle, qu'il y ait des têtes à qui une tête ſi reſpectable paroiſſe affectée de folie ! Et qu'il eſt digne d'un grand Roi d'empêcher que l'âge & les infirmités ne réduiſent à une miſere extrême un homme qui a ſi bien mérité de l'humanité ! Ses bienfaits ſeront entre les mains d'un pareil homme un dépôt ſacré, dont il eſt bien ſûr qu'il ne privera pas les malheureux tant que ſes forces lui permettront de travailler à ſa propre ſubſiſtance.

En un mot, J. J. Rouſſeau arrivant en Angleterre, y étoit étranger; il n'y étoit connu que par la beauté de ſes ouvrages; mais il n'arrive que trop ſouvent que les Auteurs les plus ſublimes dans leurs écrits, ſe conduiſent d'une maniere très-mépriſable. Il lui importoit donc infiniment de faire connoître à cette fiere nation, que ſa conduite étoit d'accord avec les ſentimens qu'il annonce dans ſes ouvrages, & qu'il n'y a aucune vue d'intérêt qui puiſſe l'engager à compromettre ſon honneur & ſa réputation. Après cela, qui peut ne pas convenir que Rouſſeau a été obligé de ſe conduire comme il l'a fait à l'égard de M. Hume, & qu'il a montré dans cette occaſion une belle ame, une ame délicate & ſenſible, une ame intrépide & élevée au-deſſus de l'adverſité ? Eh ! quel eſt l'honnête homme que cet événement pourroit éloigner de la ſociété de Rouſſeau ? Quel eſt celui au contraire qui ne deſireroit pas de devenir l'ami d'un homme ſi plein de candeur, & ſi digne d'eſtime ?

Quant aux fauſſetés qu'on impute à Rouſſeau, je ne prétends pas l'en juſtifier, parce que je ne ſuis pas aſſez inſtruit ; & je

ſens qu'il ne ſuffiroit pas dans cette occaſion de dire qu'on ne l'en a jamais accuſé, & que ſon caractere plein de franchiſe & de candeur, ne lui a jamais permis de recourir au menſonge. Tout ce qu'il y a de certain, c'eſt que les remarques trop recherchées de M. Hume ſur la lettre de Rouſſeau, ne ſont pas capables de le convaincre d'impoſture, & que la ſcene attendriſſante qu'il rapporte dans ſa réponſe à Rouſſeau, doit avoir été précédée d'une ſcene beaucoup plus vive que celle dont parle M. Hume. Ainſi le récit de Rouſſeau paroît bien plus naturel & bien plus vraiſemblable; d'ailleurs ce récit ſemble très-confirmé par la premiere lettre que Rouſſeau écrivit à M. Hume en arrivant à Wootton, & qu'il termine par ces mots; " je vous aime d'un cœur tel que j'eſpere & que je deſire de „ trouver en vous „. L'on n'écrit pas ainſi à quelqu'un dont on ne ſoupçonneroit pas les ſentimens.

N. B. Je me ſuis diſpenſé de faire précéder le nom de J. J. Rouſſeau du titre de Monſieur, par deux raiſons : la premiere, c'eſt qu'il m'a paru le dédaigner : la ſeconde, c'eſt que je vois faire mention des grands hommes anciens & même de pluſieurs modernes, ſans uſer de ce cérémonial avec eux, parce qu'ils ſont trop au-deſſus; & je vois peu d'hommes dans ce ſiecle, plus dignes du nom de grand homme, que J. J. Rouſſeau.





OBSERVATIONS

Sur l'Exposé ſuccinct de la conteſtation qui s'eſt élevée entre M. Hume & M. Rousseau (*a*).

Paris, ce 14 Octobre 1766.

NOUS voilà enfin à portée de nous inſtruire des démêlés ſurvenus entre M. Rouſſeau & M. Hume. La brochure qu'on vient de publier au nom du ſavant Anglois, ſous le titre d'*Expoſé ſuccinct*, peut être conſidérée comme le mémoire inſtructif de ſon procès, dont il défere le jugement au public. M. Rouſſeau ſeul pourroit répondre à quelques notes où il eſt queſtion de dates, à quelques récriminations vagues : peut-être les dédaignera-t-il, les jugeant trop foibles pour opérer la juſtification de M. Hume, & les eſtimant par cela même propres à établir la ſienne. En attendant le parti qu'il prendra, je vais faire quelques obſervations ſur cet écrit. Quoique je n'aye l'honneur de connoître ni M. Rouſſeau ni M. Hume, je ne ſaurois avoir pour leurs démêlés l'inſipide indifférence que

(*a*) Au moment que j'acheve ces obſervations, paroît une brochure (*) qui fait honneur au cœur de la perſonne qui l'a écrite : elle ſe trompe en ſuppoſant les amis de M. Rouſſeau abattus ; j'ai vu ceux que je connois, tranquilles ſans abattement ; certains de la probité, de la bonne foi de leur ami, ils imitent ſon ſilence : la raiſon qui m'a déterminé à le rompre, c'eſt que les honnêtes gens ne ſauroient être étrangers entr'eux, & qu'on ne peut accuſer un inconnu de partialité.

(*) Juſtification de J. J. Rouſſeau dans la conteſtation qui lui eſt ſurvenue avec M. Hume, à Londres 1766.

Meſſieurs les Editeurs voudroient nous inſpirer. Le conſeil qu'ils donnent de ne pas lire cette brochure (*b*), ne me paroît pas un moyen bien efficace pour juſtifier leur ami ; ce conſeil eſt d'ailleurs aſſez peu conſéquent avec ce qu'ils diſent quelques lignes après.

" (*c*) Tous les faits ſont actuellement ſous les yeux du „ public. M. Hume abandonne ſa cauſe au jugement des „ eſprits droits & des cœurs honnêtes „.

Pour que les eſprits droits & les cœurs honnêtes puiſſent juger le procès de M. Hume, il faut de néceſſité qu'ils le liſent puiſqu'on le plaide aujourd'hui par écrit. Ce qu'on vient de lire, prouve ſeulement qu'on doit ſe méfier un peu des déciſions de Meſſieurs les Editeurs.

Le procès étonnant qu'ils produiſent, ſe réduit à ce fait. MM. Rouſſeau & Hume ſont deux hommes célebres ; l'un d'eux a manœuvré pour perdre un contemporain trop fameux; ils s'en accuſent réciproquement. C'eſt au public à peſer quel eſt celui qui auroit pu former avec ſuccès un projet auſſi déteſtable ; c'eſt au public à examiner s'il y a, d'une part, de la vraiſemblance, *qu'ignorant la langue du pays où l'on le mene, ne pouvant conſéquemment ni parler, ni entendre, ſeul, ſans appui, ſans connoiſſance, malade, allant chercher du repos à la campagne*, un étranger ait pu, du fond de ſa retraite, machiner, ourdir des trames contre ſon conducteur : d'autre part, le public verra ce patron *au milieu de ſon pays, en grand crédit à la Cour, à la ville, répandu dans le plus grand*

(*b*) Pag. 285 de l'Avertiſſement.

(*c*) *Ibidem.*

monde, à la tête des gens de Lettres, en grande relation chez l'étranger, ſur-tout avec les plus mortels ennemis de ſon recommandé.

Quoique ces points de vue n'offrent pas des déparités, le public auroit certainement tort d'inculper ce patron : il verra avec ſurpriſe que ſous le nom de M. Hume, la livide, la maigre & pâle envie, qui imprime ce caractere extérieur ſur les vils ſectateurs qui l'encenſent, & qu'elle corrode lentement, l'envie ſeule a armé contre M. Rouſſeau les mains ſeches & brûlantes de la calomnie, qui diſtillent le poiſon & le fiel.

Il faut rejoindre Meſſieurs les Editeurs. Je vais parcourir l'eſpece d'Avertiſſement qu'ils ont mis à la tête d'un ouvrage qui n'auroit jamais dû voir le jour : j'obſerverai en paſſant, que dans la collection des pieces d'un procès qu'on donne au public (*d*), le nom modeſte d'Editeur équivaut dans toute la force du terme, à celui de Rapporteur ; perſonne n'ignore que ſes fonctions ſont de narrer nuement les faits, ſans apologie, ainſi que ſans aigreur pour aucune des parties, & de ſigner ſon nom au bas des pieces. Meſſieurs les Editeurs de cette brochure ont-ils rempli quelques-uns de ces devoirs ? *L'incognito* qu'ils ont gardé eſt-il décent pour eux-mêmes (*e*), eſt-il honorable pour M. Hume ?

Après avoir exalté ſes talens littéraires juſtement applaudis du public, Meſſieurs les Editeurs content des choſes ſingulieres

(*d*) Page 285.

(*e*) Je ne crois pas qu'on s'aviſe de me faire l'application de ces queſtions, 1°. parce qu'en m'adreſſant aux Editeurs, je parle à des inconnus, & qu'il eſt naturel que je le ſois pour eux. 2°. Parce que ce que j'ai dit eſt vrai ; je ne connois M. Rouſſeau que par ſes ouvrages.

de ſa modération. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir les croire ſur parole, mais qui ne ſait avec un peu d'expérience, que cette qualité, qui n'exclut pas la ſenſibilité, en tempere néanmoins les effets, & garantit des démarches toujours inconſidérées, des premiers mouvemens, auxquels M. Hume s'eſt livré, au dire même de ſes amis. Voyez comme ils en parlent.

(*f*) " Dans le tems que M. Hume travailloit à rendre à M. „ Rouſſeau le ſervice le plus eſſentiel, il reçut de lui la lettre „ la plus outrageante; plus le coup étoit inattendu, plus il devoit être ſenſible. M. Hume écrivit à quelques-uns de ſes „ amis *avec toute l'indignation* que lui inſpiroit un ſi étrange „ procédé; il *ſe crut diſpenſé d'avoir aucun ménagement* pour „ un homme qui, après avoir reçu de lui les marques d'ami- „ tié les plus conſtantes, & les moins équivoques, l'appelloit „ ſans motifs, faux, traître & le plus méchant des hommes „.

Voilà M. Hume qui écrit *avec indignation*, *qui ne ſait plus garder de ménagement;* que faiſoit-il alors de cette modération tant vantée? Revenu à lui, ce philoſophe ſe rappellera quelque jour, que lors même que l'on ſe croit le plus autoriſé à n'avoir aucun ménagement pour quelqu'un, il ne faut pas oublier que l'on s'en doit encore à ſoi-même. Plus je réfléchis à la gravité, à la violence des accuſations de M. Rouſſeau, & moins je reviens de l'étonnement où me jette l'indignation *circulante* de M. Hume. Je puis aſſurer qu'avec le témoignage d'une conſcience intégre, ſi quelqu'un m'écrivoit

(*f*) Page 283.

que j'ai voulu l'aſſaſſiner ſur un grand chemin, ou dans quelque ſentier obſcur, loin de me courroucer, je ſens que je leverois les épaules, comme cela vient de m'arriver machinalement en y penſant, par humanité pour cet accuſateur; que je compatirois, je chercherois à le diſſuader de la folie de ſon accuſation, & ſi, en admettant l'impoſſible, elle m'étoit faite par mon ami, je pleurerois ſur lui, je calmerois ſon imagination alarmée par la franchiſe de mes explications : mais il ne m'arriveroit certainement pas de m'en plaindre. Avançons.

« Cependant le démêlé de ces deux hommes célebres ne » tarda pas à éclater. Les plaintes de M. Hume parvinrent » bientôt à la connoiſſance du public, qui eut d'abord de la » peine à croire que M. Rouſſeau fût coupable de l'excès d'in» gratitude dont on l'accuſoit (*g*).

Il ſuit de cet aveu, que c'eſt M. Hume qui a ébruité, répandu ſes démêlés avec M. Rouſſeau par le canal de ſes nombreux amis. Si l'on vouloit infirmer cet aveu ſi eſſentiel, j'en appellerois à tout Paris. J'oſe atteſter ſans craindre d'être contrarié, qu'il en apprit d'eux ſeuls & la nouvelle, & les circonſtances; ces bruits, quoique divers, invoquoient tous pour garants les lettres de M. Hume.

Il envoya à ſes amis qui *craignoient qu'il ne ſe fût laiſſé emporter trop loin*, un précis de ce qui s'étoit paſſé entre lui & M. Rouſſeau, & ne ſe rendit pas aux raiſons qu'ils lui alléguoient pour le faire imprimer : « il aima mieux courir » le riſque d'un jugement injuſte, que de ſe réſoudre à un » éclat ſi contraire à ſon caractere.

(*g*) Page 283.

Il

Il se présente ici une réflexion bien naturelle : ou M. Hume en déposant dans le sein de ses amis les peines que ce démêlé lui causoit, les transports qu'il avoit excités dans son ame, ne cherchoit qu'à leur faire une confidence qui devoit mourir entr'eux, ou, son dessein étoit de rendre publiques, & les offenses de M. Rousseau, & ses plaintes à lui. Le premier cas ne paroît ni vrai, ni vraisemblable ; car il faudroit supposer, ce qui ne tombe pas sous les sens, que ces amis qui sont des gens mûrs, des Philosophes de la premiere trempe (*h*), auroient trahi sa confiance par noirceur ou par indiscrétion, & M. Hume alors s'en feroit plaint hautement. Il ne l'a pas fait, il faut donc conclure que cet éclat n'étoit contraire ni à son caractere, ni à ses desseins.

Plusieurs mois se sont écoulés sans qu'on ait entendu parler de M. Rousseau, que par les gens qui causoient d'après M. Hume. A la fin « M. Rousseau a adressé à un Libraire de » Paris une lettre où il accuse sans détour M. Hume de s'être » ligué avec ses ennemis pour le trahir & le diffamer, & où » il le défie hautement de faire imprimer les pieces qu'il a » entre les mains ; cette lettre a été communiquée à Paris à » un très-grand nombre de personnes, elle a été traduite en » Anglois, & la traduction est imprimée dans les papiers de » Londres. Une accusation & un défi si publics, ne pouvoient » rester sans réponse (*i*) ».

M. Guy, à qui cette lettre a été adressée, ne l'a commu-

(*h*) On s'appercevra bien, sans que je le dise, que je juge des amis de M. Hume par lui.

(*i*) Page 284.

niquée qu'avec peine, aux perſonnes qui ont été l'en prier. Peut-on la qualifier *d'un défi public* ? J'ignore ſi elle eſt traduite en Anglois ; Meſſieurs les Editeurs le diſent, croyons-les donc, quoiqu'il ne paroiſſe pas probable que la copie ait été imprimée à Londres, & que l'original ſoit encore manuſcrit à Paris. Mû par des conſidérations auſſi puiſſantes, M. Hume, après avoir donné à ſes démêlés la publicité orale, vient d'y joindre celle que donne l'impreſſion, par la raiſon, diſent Meſſieurs les Editeurs, *qu'un plus long ſilence auroit été interprété d'une maniere peu favorable pour lui.*

« Dailleurs, la nouvelle de ce démêlé s'eſt répandue dans » toute l'Europe, & l'on en a porté des jugemens fort di- » vers. Il ſeroit plus heureux ſans doute que toute cette affaire » eût été enſevelie dans le plus profond ſecret ; mais puiſ- » qu'on n'a pu empêcher le public de s'en occuper, il faut » du moins qu'il ſache à quoi s'en tenir (*k*) ».

Peut-on vous demander, Meſſieurs les Editeurs (*l*), qui eſt-ce qui a ſonné le tocſin ? Qui eſt-ce qui a crié, inſtruit l'*Europe entiere ?* C'eſt vous, Meſſieurs, ou M. Hume par vous : ce qu'il n'eût pas fait s'il eût cru ce *qu'il ſait*, *que les querelles des gens de Lettres*, *ſont le ſcandale de la Philoſophie.* Ce que vous n'euſſiez pas fait vous-mêmes, ſi vous euſſiez été convaincus, qu'il *ſeroit heureux que cette affaire eût été enſevelie dans le plus profond ſecret.*

Puiſque vous avez agi contradictoirement, il paroît bien

(*k*) Page 284.

(*l*) On ſentira, j'eſpere, qu'en m'adreſſant à Meſſieurs les Editeurs, je crois parler aux amis de M. Hume derriere la toile.

difficile de ne pas croire que vous ayez eu vos raiſons en commun. Les gens ſenſés, & les ſavans qui doivent l'être plus que les hommes ordinaires, ont des principes dont la conduite eſt toujours la conſéquence.

Après avoir démontré clairement que l'affaire de M. Hume a éclaté par ſon propre fait, & celui de ſes amis, que conclure? Pourquoi ſe plaint-il, pourquoi a-t-on l'air de ſe plaindre pour lui, d'un auſſi fâcheux éclat? *Is fecit*....

Avant de paſſer à l'examen de l'ouvrage qui en eſt réſulté, il convient, ce me ſemble, d'annoncer ſommairement les griefs de M. Rouſſeau, de dire qu'il a vu, mais trop tard, un foyer de haines ſourdes à Geneve (*m*), s'étendre à Paris, ſe développer à Londres pour l'entourer de toutes parts, & le perdre ſans reſſource. Des Editeurs impartiaux devoient énoncer cette idée, la placer à la tête du livre, comme le ſujet & la baſe de la rixe, la laiſſer combattre à M. Hume, mais la donner telle ou à-peu-près comme un fil propre à conduire les lecteurs. Peu le ſaiſiront: ſi on le manque, on ne verra dans cette brochure que des accuſations plus vives que probantes de la part de M. Rouſſeau, vaguement repouſſées par M. Hume. Je ſuis bien éloigné de nommer les comploteurs (*n*); M. Rouſſeau avoue l'impoſſibilité d'adminiſtrer les preuves juridiques du complot. Au défaut des preuves, la

(*m*) Il eſt aſſez indifférent qu'on place le foyer des haines à Geneve, ou à Paris, pourvu qu'on s'apperçoive que les ennemis de M. Rouſſeau, quoiqu'éloignés les uns des autres, ont procédé de concert.

(*n*) J'avertis très-ſincérement que cette épithete, que j'ai empruntée de M. Rouſſeau, ne porte point ſur M. Hume. Je le prouverai plus loin.

justice elle-même cherche des présomptions, qui, prises séparément, ne sont autre chose que des vraisemblances. On ne sera donc pas surpris qu'on les appelle ici.

Supposons pour un moment qu'il fût possible, que pour des raisons personnelles, des ennemis de M. Rousseau fussent parvenus par cabales odieuses, à le faire maltraiter par sa patrie, & à le forcer d'y renoncer ! Suposons qu'après qu'il se fût retiré à Motiers-Travers, ces mêmes ennemis l'eussent trouvé trop près d'eux, qu'ils eussent excité secrétement le fanatisme de quelques prêtres inconsidérés, que ceux-ci en eussent infecté le peuple, qu'ils l'eussent ameuté contre M. Rousseau, & malgré la protection ouverte du Gouvernement, il eût été obligé par délicatesse de quitter le village où il croyoit vivre & mourir tranquille : supposons qu'il eût trouvé la Suisse fermée pour lui, & cela, par les menées de ses ennemis ; il tourne les yeux vers l'Angleterre ; son digne protecteur Mylord Maréchal le détermine à y aller ; M. Hume, savant estimé, s'offre de l'y conduire : il traverse la France, va le joindre à Paris ; le seul bien qui lui reste, sa probité, sa réputation l'ont devancé dans cette ancienne patrie d'adoption, où elles lui firent des amis tendres dans le monde, & des ennemis cachés dans le public littéraire. La réception honorable qu'il reçut à Paris, réveilla leur haine endormie, elle entreprit ce que n'avoient pu faire de longs revers, de lui ravir sa réputation ; les moyens qu'elle projetta d'employer furent le ridicule & le mépris qui devoient le bannir ignominieusement de chez un peuple libre.

M. Rousseau part sans soupçonner les horreurs qui le suivent ;

je n'ai garde de croire que M. Hume s'en doutât, les gens de bien ne sont pas méfians, & il n'est pas rare de voir un homme d'esprit & de génie, mené par des gens qui en ont beaucoup moins. Supposons encore qu'il ait, sans le savoir, servi d'instrument aux ennemis de M. Rousseau, que leur restoit-il à faire? Le brouiller peu-à-peu avec M. Hume, indisposer par degré le peuple Anglois. Rien ne paroissoit moins aisé. Les Anglois aiment le mérite & le fêtent, ils accueillent volontiers les infortunés. Comment attaquer M. Rousseau dans leur sein? La force ouverte étoit impraticable. Ses ennemis étoient trop adroits pour l'employer quand elle ne l'eût pas été. Supposons qu'ils l'eussent laissé jouir de la paix les premiers jours de son arrivée, ils ne pouvoient la troubler impunément, les papiers publics en parloient comme d'une époque heureuse, parce qu'elle prouvoit la bonté de leur Gouvernement. Patience; le peuple est peuple par-tout, & celui d'Angleterre se plie tout aussi bien qu'un autre, quand on sait l'y disposer.

M. Rousseau, après avoir été honoré, fêté, finit par éprouver dans la capitale des empressemens & des froideurs. Il se retire à la campagne. Supposons que ses ennemis ayent attendu sa retraite pour l'attaquer & l'insulter sans mesure dans les papiers publics; pas un Anglois n'ayant aucune raison pour se livrer à cette noire escrime, & ces papiers ayant été salis par différens libelles, ils ne pouvoient partir que des ennemis de M. Rousseau; quelque Anglois tout au plus se prêtoit à les faire imprimer.

Le signal du décri de M. Rousseau est donné, les écrits en

retentiſſent, les libelles ſe ſuccédent, en ſe diſputant de noirceur. Tant de traits accumulés avec art, envenimés par la haine, ne pouvoient partir que de quelques cœurs calcinés de vengeance. Dans l'impoſſibilité morale & phyſique où étoit M. Rouſſeau de s'être fait aucun ennemi dans les trois royaumes, il dût néceſſairement les chercher ailleurs, quoiqu'ils manœuvraſſent à Londres.

Juſques-là les ombrages qu'avoit pu lui inſpirer l'amitié froide, mais faſtueuſe de M. Hume; les inquiétudes qu'avoient pu lui donner le rêve cité, (*o*) & ces expreſſions menaçantes, *je te tiens J. J. Rouſſeau*, *je te tiens*; ſes regards ardens, moqueurs, trop ſouvent répétés, (*p*) n'étoient que des indices foibles en eux-mêmes; l'explication à laquelle il s'étoit refuſé, (*q*) tout au plus une préſomption : mais lorſque dans les libelles ſubſéquens, (*r*) M. Rouſſeau reconnut la main de ſes ennemis auſſi aiſément qu'on connoît les ouvrages d'un peintre à *ſa maniere*, à *ſon faire;* lorſqu'il ſut que M. Hume étoit lié avec eux tous, qu'il avoit logé (*s*), qu'il étoit en correſpondance avec plus d'un, & qu'il fut convaincu que l'un des derniers libelles ne pouvoit avoir été fourni que par lui, dans ce moment les indices ſe changerent pour M. Rouſſeau en préſomptions, les préſomptions en ſemi-preuves,

(*o*) Voyez page 344.

(*p*) Page 325.

(*q*) Pages 329, 330. Pag. 334, 336. Deux libelles de la même main.

(*r*) Page 337. Libelle d'une autre main; il faut ſe ſouvenir qu'ils ont été fabriqués loin de Londres. Xe. Ke.

(*s*) Page 324. Il faut tout dire, M. Hume nie ici au moins la moitié de l'imputation, en avoue le quart, & bat les brouſſailles ailleurs ſur le même ſujet.

les liaiſons de M. Hume en preuves, l'enſemble en corps formel de délit & de complot, qui ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût trahi : M. Rouſſeau s'en plaignit dans une feuille périodique, rompit avec M. Hume, & ne lui écrivit plus.

A-peu-près dans le même tems parurent pluſieurs libelles que M. Hume auroit peut-être dû repouſſer : ſans s'en mettre en peine, il alloit ſollicitant une penſion du Roi ſon maître pour M. Rouſſeau, & l'obtint, à condition qu'elle ſeroit ſecrete ; il le lui écrivit : mais ne voyant point venir de remerciemens de ſa part ou de lettres, M. Hume dit que, perſuadé que c'étoit la condition qui le bleſſoit, il fit de nouvelles ſollicitations auprès des miniſtres de ſon Maître, pour que la penſion fût publique. M. Rouſſeau ne répondit rien à M Hume ſur cette nouvelle démarche, il s'adreſſa au Lord Conway pour le prier de ſuſpendre les bontés de Sa Majeſté Britannique ; & voici comme il dit que M. Hume a raiſonné ſur cette penſion. *Si M. Rouſſeau accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore ; s'il refuſe, il faudra qu'il diſe pourquoi ; s'il m'accuſe, il eſt perdu.*

M. Rouſſeau ayant laiſſé entrevoir à M. Hume qu'il le regardoit comme un perfide, ne pouvoit accepter aucun bienfait par ſa médiation, non-ſeulement ſans s'expoſer à être déshonoré, mais ſans mériter de l'être : il eſt inconteſtable qu'il étoit forcé de parler en refuſant la penſion, & de motiver ſes refus aux miniſtres ; il étoit impoſſible qu'il parlât ſans accuſer M. Hume, à moins de vaguer ſur le refus, en appuyant ſur toute la reconnoiſſance d'un cœur pénétré. Sa lettre dût être très-obſcure pour le Lord Conway & fort claire

pour M. Hume (*t*), qui devoit néceſſairement demander des explications ; M. Rouſſeau ne pouvoit y ſatisfaire qu'avec amertume. Après les avoir données, il ne ſe feroit plus occupé qu'à rappeller ſa tranquillité qu'il voyoit fuir devant lui, à gémir, & à oublier M. Hume : celle de ce patron n'exigeoit aucun éclat, il pouvoit s'expliquer, ſe plaindre à M. Rouſſeau, ceſſer tout commerce avec lui. Vivant à cent cinquante milles l'un de l'autre, perſonne n'eût ſoupçonné leur rupture.

Mais d'après les ſuppoſitions que nous avons admiſes, le ſilence qui auroit dû ſuffire à M. Hume, eût accablé les ennemis de M. Rouſſeau. Suppoſons donc pour la derniere fois, qu'ils ayent engagé M. Hume ſans qu'il ait pénétré leurs deſſeins, à ſe plaindre avec éclat ; leur haine ayant manqué la vengeance la plus atroce, ils en auront du moins careſſé l'ombre ; ne pouvant faire tout le mal qu'ils avoient médité, ils auront du moins fait tout le bruit poſſible ; ne pouvant enlever à M. Rouſſeau ſa probité, ils auront du moins cherché à l'obſcurcir ; ne pouvant lui ôter ſa réputation d'écrivain ſublime, ils l'auront du moins fait paſſer pour un eſprit inquiet, ſoupçonneux, bizarre, inſociable ; ils ſavent que toutes leurs horreurs ſeront couvertes par la nuit des tems, ils ſentent avec douleur que les écrits de M. Rouſſeau lui échapperont ; n'ayant pu flétrir ſon nom, ce ſera du moins une conſolation pour eux d'avoir empoiſonné ſa vie.

Tant de noirceurs pourront paroître trop compliquées pour être admiſes. Ah ! plût au ciel que pour l'honneur de l'humanité ;

(*t*) C'eſt le dire de M. Rouſſeau. Voyez ſa lettre, pag. 327.

nité, elles fuſſent même ſans vraiſemblance (*u*). La lecture de ce qui s'eſt paſſé à Motiers-Travers, les conduit au-delà, le corps de l'ouvrage qui nous reſte à examiner, ſert à les appuyer encore.

En le commençant, M. Hume donne la date de ſa correſpondance avec M. Rouſſeau (1762), & la lettre qu'il reçut de lui en remerciement de ſes offres, au commencement de l'année ſuivante.

« Ce n'eſt point par vanité, dit-il, que je publie cette „ lettre, car je vais bientôt mettre au jour une rétractation „ de tous ces éloges, c'eſt ſeulement pour compléter la ſuite „ de notre correſpondance, & pour faire voir qu'il y „ a long-tems que j'ai été diſpoſé à rendre ſervice à M. „ Rouſſeau.

„ Notre commerce avoit entiérement ceſſé juſqu'au milieu „ de l'été de l'année derniere „.

Il ne ſera pas hors de propos de le remarquer. L'envie que M. Hume avoit d'obliger M. Rouſſeau, partoit d'une diſpoſition générale & honnête, qu'ont les gens de bien à rendre ſervice ; ſi le docte Anglois eût ſenti quelques diſpoſitions de préférence pour lui, s'il eût été plus particuliérement affecté de ſes peines que de celles de tout autre infortuné, la correſpondance qu'il avoit entamée avec chaleur, n'eût pas dormi pendant près de trois années ; elle n'auroit vraiſemblablement pas eu d'autre ſuite, ſi M. Hume n'eût appris par un tiers que

(*u*) Voyez le recueil des lettres de M. J J. Rouſſeau, & les autres pieces relatives à ſa perſécution & à ſa déſenſe : le tout tranſcrit d'après les originaux.

M. Rouſſeau voulant paſſer en Angleterre, (*x*) avoit deſſein de s'adreſſer à lui. Alors, je le dis avec plaiſir, M. Hume le prévint par de nouvelles offres de ſervice qui furent acceptées avec reconnoiſſance.

« Je n'avois pas attendu ce moment pour m'occuper des » moyens d'être utile à M. Rouſſeau (*y*). M. Clairaut, quel- » ques ſemaines avant ſa mort, m'avoit communiqué la let- » tre ſuivante ».

M. ROUSSEAU A M. CLAIRAUT.

A Motiers, *le* 3 *Mars* 1765.

« Le ſouvenir, Monſieur, de vos anciennes bontés pour » moi, vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il » s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, cenſeur » d'un de mes ouvrages. C'eſt une très-mauvaiſe rapſodie que » j'ai compilée il y a pluſieurs années, ſous le nom de *Dic-* » *tionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner au- » jourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs » qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce recueil. Je » ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt » pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit » à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui » d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les » fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les » indiquer ſans les corriger ne ſeroit rien faire, car je ſuis

(*x*) Page 290.
(*y*) Page 291.

„ abſolument hors d'état d'y donner la moindre attention ;
„ & ſi vous daignez en uſer comme de votre bien, pour
„ changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une cha-
„ rité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez,
„ Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations „.

J. J. R.

“ Je le dis avec regret, mais je ſuis forcé de le dire : je
„ ſais aujourd'hui avec certitude que cette affectation de miſere
„ & de pauvreté extrême, n'eſt qu'une petite charlatanerie
„ que M. Rouſſeau emploie avec ſuccès pour ſe rendre plus
„ intéreſſant & exciter la commiſération du public ; mais j'é-
„ tois bien loin de ſoupçonner alors un ſemblable artifice „.

Cet aveu que M. Hume ne fait qu'à *regret* de l'affectation de pauvreté de M. Rouſſeau, qu'il dit n'être qu'une petite charlatanerie de ſa part, cet aveu ſi pénible porte ſurement ſur ces deux phraſes de la lettre. *Ce Dictionnaire que je ſuis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain*, & ſur celle-ci : *vous exercerez une charité très-utile, & dont je ſerai très-reconnoiſſant.*

Ces locutions rampantes ſont trop incompatibles avec le caractere noble & fier de M. Rouſſeau, pour ne pas faire douter qu'il les ait employées dans ſa lettre. Meſſieurs les Editeurs l'ont en original : je les ſomme aujourd'hui de les faire lire, & ſur-tout la premiere, écrites de la main de M. Rouſſeau. Je puis les défier ſans imprudence : un fait que tout le monde peut vérifier, garantit la ſureté du défi. Le voici.

Environ deux mois avant d'écrire cette lettre, M. Rouſſeau

avoit vendu par contrat ſon Dictionnaire de Muſique au Libraire Ducheſne; dès-lors ce livre eſt devenu le propre de ce Libraire. Quel qu'en ſoit le débit, M. Rouſſeau ne l'apprendra que par relation, & ne peut y prendre part que par l'intérêt qu'il porte à cet honnête Libraire. Il n'eſt donc pas vraiſemblable, il ne peut paroître vrai qu'il ait écrit à M. Clairaut qu'il étoit forcé de donner *ce Dictionnaire pour avoir du pain.*

C'eſt pourtant d'après cette phraſe que M. Hume forma pour lui des probjets ſecrets de fortune. Ecoutons-le parler.

" Je priai M. Clairaut de me donner ſa lettre, je la fis voir „ à pluſieurs des amis & des protecteurs que M. Rouſſeau „ avoit à Paris. Je leur propoſai un arrangement par lequel „ on pouvoit procurer des ſecours à M. Rouſſeau ſans qu'il „ s'en doutât. C'étoit d'engager le Libraire qui ſe chargeroit „ de ſon Dictionnaire de Muſique, à lui en donner une ſomme „ plus conſidérable que celle qu'il en auroit offerte lui-même, „ & de rembourſer cet excédent au Libraire. Ce projet pour „ l'exécution duquel les ſoins de M. Clairaut étoient néceſ- „ ſaires, échoua par la mort inopinée de ce profond & eſti- „ mable ſavant „.

J'avois toujours penſé que la plus douce des vertus humaines, l'active & modeſte bienfaiſance, marchoit ſans faſte, & fuyoit les témoins. Il faut que je me ſois trompé juſqu'à préſent. Un Anglois généreux, un Philoſophe, ſemble aſſembler un conſeil pour diſcuter ſur le bien qu'il veut faire. Je prie M. Hume d'excuſer ma mal-adreſſe, ſi j'avoue que je ne conçois pas en quoi M. Clairaut pouvoit ſervir ſes projets, & ſi je ne conçois pas davantage pourquoi il conſultoit les amis, les pro-

tecteurs de M. Rousseau sur cela. Je ne croirai jamais pour l'honneur de M. Hume, qu'il ait eu l'idée avilissante pour lui, de faire entrer dans son arrangement toutes ces personnes par répartition. Il ne faudroit pas croire non plus, qu'il *voulût par vanité* s'en faire honneur à leurs yeux; mais il ne faudroit pas connoître sa réputation & ses talens, pour imaginer qu'il eût besoin de l'avis de tant de personnes sur la façon de procéder dans une affaire très-facile à tenter pour tout homme qui, avec le sens commun, auroit eu, je ne dis pas un desir violent, mais une velléïté soutenue. Il ne falloit que savoir le nom du Libraire, & s'aboucher avec lui, &c. &c. Si M. Hume se fût sérieusement occupé de ce projet, il ne diroit pas, la mort de M. Clairaut l'a seule fait échouer : mieux informé, il se seroit rejetté sur le contrat de vente du Dictionnaire. Il est du 27 janvier 1765. La lettre de M. Rousseau est datée du 3 mars, l'approbation de M. Clairaut comme censeur, est du 5 avril. Il est mort le 17 du même mois; je prie le Lecteur de peser ces faits, & de vérifier les titres que j'allégue chez la veuve Duchesne. Il conclura ensuite.

M. Hume ne se découragea point par l'irréussite de son premier plan, dont j'ai fait sentir la valeur. Dès qu'il sut que M. Rousseau étoit décidé de passer en Angleterre (z), il chargea secrétement M. Gilbert Elliot (devenu Chevalier), de charger M. Stewart, sous le *sceau du secret*, de chercher un fermier honnête qui voulût prendre en pension M. Rousseau & sa gouvernante pour 50 à 60 louis ou environ, avec la clause *secrete*

(z) Page 294.

de n'en exiger que 20 ou 25. Le ſurplus de la dépenſe, ainſi que les frais d'ameublement pour ſon habitation, devoient être fournis à ſon inſçu par M. Hume : auſſi dit-il, avec modeſtie : " ce plan dans lequel il n'entroit aſſurément aucun „ motif de vanité, puiſque le *ſecret* en faiſoit une condition „ néceſſaire, n'eut pas lieu „ : & tout de ſuite il cite pour témoins Mrs. Stewart & Elliot. Il pouvoit auſſi appeller en témoignage le fermier qu'on avoit trouvé (*a*), ce qui ne fait en tout que trois, & prouve contre le proverbe vulgaire, qui dit qu'un ſecret connu de trois perſonnes, n'en eſt plus un.

Ce ſecond plan n'ayant pas eu plus de ſuccès que le premier, M. Hume en forma un troiſieme beaucoup plus magnifique. Ce fut d'acheter la maiſon de campagne du colonel Webb, avec un petit bien qui y eſt annexé, pour en faire un établiſſement à M. Rouſſeau. Les témoins ne manquent pas ici (*b*). M. Hume eſt toujours en regle.

Ce qui me peine pour lui, c'eſt qu'il démontre ſans réplique, que ſans avoir dépenſé un ſou pour M. Rouſſeau, il avoit, à ſon intention, préparé des dépenſes conſidérables en idée : d'où je conclus 1°. que M. Hume ne court aucun riſque de ſe ruiner. 2°. Qu'il eſt malheureux : car c'eſt l'être, que de ne pouvoir faire du bien quand on le deſire.

Après nous avoir expoſé progreſſivement ſes ſoins infructueux, il vient (page 295) reprendre M. Rouſſeau à Paris, & tout-à-coup il le tranſporte à Wootton (*c*). Je conſens de ne

(*a*) Page 294.
(*b*) Page 295.
(*c*) Wootton eſt une maiſon de campagne appartenante à M. Davenport dans le comte de Disbig.

pas relever le désordre apparent qui regne dans les pieces de ce procès. Je consens qu'on ne dise pas :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Art Poët.

Mais qu'on me permette de le remarquer une fois en passant, de l'imiter si la fantaisie m'en prend, & de suppléer ce que n'a pas dit M. Hume, que l'estimable M. Davenport en offrant à M. Rousseau la retraite qu'il habite, le fit uniquement par amitié pour lui (*d*). Quand M. Davenport voulut bien me l'offrir, dit M. Rousseau, ce ne fut pas pour lui (M. Hume), qu'il ne connoissoit pas. Si le fait n'étoit pas constant, & que M. Hume eût coopéré quelque chose dans cet établissement, il en auroit certainement informé le public ; car il lui conte jusqu'à ses moindres idées avec une confiance qui fait plaisir : il lui parle des frais qu'il a faits en complaisance & en petits soins pour son *ami recommandé.* Il rapporte ensuite deux lettres qu'il lui a écrites de Wootton (*e*). Je vais transcrire la premiere dont nous aurons souvent occasion de parler.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 22 *mars* 1766.

« Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma » lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais » vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve ; il fau-

(*d*) Voyez la lettre du 10 juillet.
(*e*) Page 296.

» droit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez » lire au moins les ſentimens qui vous regardent & que vous » avez ſi bien mérités. Si je vis dans cet agréable aſyle auſſi » heureux que je l'eſpere, une des douceurs de ma vie ſera » de penſer que je vous les dois. Faire un homme heureux » c'eſt mériter de l'être. Puiſſiez-vous trouver en vous-même » le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul, » j'aurois pu trouver de l'hoſpitalité, peut-être ; mais je ne » l'aurois jamais auſſi bien goûtée qu'en la tenant de votre » amitié. Conſervez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-» moi pour moi qui vous dois tant ; pour vous-même ; aimez-» moi pour le bien que vous m'avez fait. Je ſens tout le prix » de votre ſincere amitié ; je la deſire ardemment ; j'y veux » répondre par toute la mienne ; & je ſens dans mon cœur de » quoi vous convaincre un jour qu'elle n'eſt pas non plus ſans » quelque prix. Comme, pour des raiſons dont nous avons » parlé, je ne veux rien recevoir par la poſte, je vous prie, » lorſque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre » votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'eſt » pas arrangée, parce que je ſais qu'on m'en a impoſé ; c'eſt » une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité » obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y » avez trempé, je vous conſeille de quitter une fois pour » toutes ces petites ruſes, qui ne peuvent avoir un bon prin-» cipe quand elles ſe tournent en pieges contre la ſimplicité. » Je vous embraſſe, mon cher Patron, avec le même cœur » que j'eſpere & deſire trouver en vous ».

J. J. R.

On

On voit clairement dans cette lettre, que les expreſſions de reconnoiſſance ſont mêlées d'inquiétude ſur les ſentimens de M. Hume. M. Rouſſeau fait entendre des ſoupçons qu'il n'oſe développer.

Dans la ſeconde, les ſoupçons ſe taiſent, l'amitié ſeule parle.

M. Hume argumente fréquemment de la premiere, il dit que d'après le ton de cordialité qui y regne, il ne devoit pas s'attendre d'être ſoupçonné par M. Rouſſeau d'avoir prêté la main à ſes ennemis; & que s'il a eu quelques ſoupçons, il les a tenus bien ſecrets.

L'on ſeroit tenté de croire que M. Hume n'avoit pas cette lettre ſous les yeux. Il eſt impoſſible de ſe méprendre à pluſieurs de ſes phraſes, & ſur-tout à ſa finale.

„ Je vous embraſſe, mon cher Patron, avec le même cœur, „ que *j'eſpere* & *deſire* trouver en vous „.

Cette phraſe ſeule, qui dans une amitié naiſſante ſeroit un ſentiment, ne peut-être eſtimée qu'un doute dans une amitié confirmée. Si cela eſt vrai, ce doute & tous les autres qui ſont auſſi ſenſibles, appelloient une explication. Pourquoi M. Hume l'a-t-il eſquivée? C'étoit la fuir que ne pas la demander.

Lui ſied-il bien après cela de chercher à mettre cette lettre en oppoſition avec la conduite de M. Rouſſeau? Rien n'eſt cependant ſi aiſé à concilier. Celle de M. Hume lui avoit fait naître des ſoupçons, il chercha à s'en débarraſſer par une effuſion de cœur qui fut froidement répondue. Le lendemain il partit pour la campagne, ſes ſoupçons importuns l'y ſuivirent: ſa premiere lettre s'en reſſentit. Rentrant bientôt dans ſon caractere franc & peu méfiant, il ſecoua toute idée injurieuſe

à M. Hume, & lui écrivit ſept jours après, la ſeconde lettre pleine d'amitié ſans ombrage. A quelques jours de-là il lit dans les papiers publics la lettre prétendue du Roi de Pruſſe. Ses ſoupçons reviennent l'aſſaillir avec plus de force. Il rompt tout commerce avec M. Hume. Suivons-le dans ſa méthode.

Il nous ramene à Calais où il propoſa à M. Rouſſeau de lui obtenir une penſion du Roi d'Angleterre. En hiſtorien habile & adroit, il nous peint ſes inquiétudes ſur le caractere de M. Rouſſeau, qui ne devoit pas, ſelon ſon calcul, lui permettre de jouir paiſiblement de l'hoſpitalité qu'on alloit lui accorder. (*f*) M. Hume dit qu'il voyoit bien cela, mais qu'il ne s'attendoit pas d'être l'objet de ſes plaintes, ni la victime de cette malheureuſe diſpoſition de caractere. Pour nous expliquer comment il l'a été, & tacitement comment il s'en eſt tiré, il nous apprend que quoique la lettre de M. Walpole eût été compoſée trois ſemaines avant ſon départ de Paris par cet ami, avec lequel il logeoit, il n'en ſavoit cependant rien, & qu'il ne fut pas étonné (*g*), (on doit bien le croire), de la voir paroître à Londres dans les écrits périodiques, mais qu'il le fut beaucoup de voir la réponſe publique de M. Rouſſeau (*h*), & de la chaleur qu'il y mit. Il diſoit à l'Auteur du ſaint *James's-Chronicle*, qu'il ſe rendoit ſans le ſavoir, l'inſtrument de noirceurs (*i*). M. Hume avoue qu'il s'en feroit cru coupable, s'il avoit imaginé que M. Rouſſeau pût le ſuſpecter d'être l'éditeur

(*f*) Pag. 301.
(*g*) Page 302.
(*h*) *Ibidem*.
(*i*) Page 303.

de cette piece (*k*) : & tout de ſuite il prouve qu'il auroit été lui, (M. Hume,) un méchant très-mal-adroit s'il l'avoit été. M. Rouſſeau le charge ſeulement d'avoir été le complice de ſes ennemis.

Auparavant d'aller plus loin, il ne me paroît pas indifférent d'appuyer ſur cette lettre. M. Hume en parle pluſieurs fois comme d'une *plaiſanterie*. M. Walpole ne l'eſtimoit que cela. M. d'Alembert la regarde comme une moquerie, ce qui dit quelque choſe de plus. Il aſſure (pag. 355.) qu'il la déſapprouva publiquement quand elle parut, *par la raiſon qu'il ne faut pas ſe moquer des malheureux*, *ſur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal.* J'ajouterai : lorſqu'ils nous en ont fait, une ame généreuſe croit que c'eſt une raiſon de plus pour ne pas les inſulter. J'ajouterai encore, dût-on blâmer d'excès mes principes ; que je croirois avoir commis une atrocité, ſi par une raillerie amere & froide, j'avois cherché à tourner en ridicule un malheureux quelconque, & ſur-tout un étranger qui ſe feroit réfugié dans ma Patrie. Revenons à la lettre que M. d'Alembert rejette par ſa déclaration, puiſque M. Walpole la dit à lui, je vais la rapprocher de celle qu'il a écrite à M. Hume, afin que le public, en les comparant, ait le plaiſir de juger combien un homme peut être diſſemblable à lui-même, & reſſembler à ſon voiſin.

“ MON CHER JEAN-JAQUES,

„ Vous avez renoncé à Geneve, votre Patrie. Vous vous „ êtes fait chaſſer de la Suiſſe, pays tant vanté dans vos

(*k*) Page 303.

„ Ecrits ; la France vous a décrété ; venez donc chez moi.
„ J'admire vos talens ; je m'amuſe de vos rêveries qui (ſoit
„ dit en paſſant), vous occupent trop & trop long-tems.
„ Il faut à la fin être ſage & heureux ; vous avez fait aſſez
„ parler de vous par des ſingularités peu convenables à un
„ véritable grand homme : démontrez à vos ennemis que
„ vous pouvez avoir quelquefois le ſens commun : cela les
„ fâchera ſans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une
„ retraite paiſible : je vous veux du bien & je vous en ferai,
„ ſi vous le trouvez bon. Mais ſi vous vous obſtinez à re-
„ jetter mon ſecours, attendez-vous que je ne le dirai à per-
„ ſonne. Si vous perſiſtez à vous creuſer l'eſprit pour trou-
„ ver de nouveaux malheurs, choiſiſſez-les tels que vous
„ voudrez ; je ſuis Roi, je puis vous en procurer au gré de
„ vos ſouhaits ; &, ce qui ſurement ne vous arrivera pas vis-
„ à-vis de vos ennemis, je ceſſerai de vous perſécuter, quand
„ vous ceſſerez de mettre votre gloire à l'être.

„ Votre bon ami FRÉDERIC „.

M. WALPOLE A M. HUME.

Arlington Stréet, *le* 26 *Juillet* 1766.

“ Je ne peux pas me rappeller avec préciſion le tems où
„ j'ai écrit la *lettre du Roi de Pruſſe* ; mais je vous aſſure,
„ avec la plus grande vérité, que c'étoit pluſieurs jours avant
„ votre départ de Paris & avant l'arrivée de Rouſſeau à Lon-
„ dres ; & je peux vous en donner une forte preuve ; car,

„ non-ſeulement par égard pour vous, je cachai la lettre „ tant que vous reſtâtes à Paris ; mais ce fut auſſi la raiſon „ pour laquelle, par délicateſſe pour moi-même, je ne voulus „ pas aller le voir, quoique vous me l'euſſiez ſouvent propoſé. „ Je ne trouvois pas qu'il fût honnête d'aller faire une viſite „ cordiale à un homme, ayant dans ma poche une lettre où „ je le tournois en ridicule. Vous avez pleine liberté, mon „ cher Monſieur, de faire uſage ſoit auprès de Rouſſeau, ſoit „ auprès de tout autre, de ce que je dis ici pour votre juſ- „ tification : je ſerois bien fâché d'être cauſe qu'on vous fît „ aucun reproche. J'ai un mépris profond pour Rouſſeau & „ une parfaite indifférence ſur ce qu'on penſera de cette af- „ faire ; mais s'il y a en cela quelque faute, ce que je ſuis „ bien loin de croire, je la prends ſur mon compte. Il n'y „ a point de talens qui m'empêchent de rire de celui qui les „ poſſede, s'il eſt un charlatan ; mais, s'il a de plus un cœur „ ingrat & méchant, comme Rouſſeau l'a fait voir à votre „ égard, il ſera déteſté par moi comme par tous les honnêtes „ gens, &c. „.

H. W.

On pourroit faire un volume d'obſervations ſur ces deux Lettres *Franco-Angloiſes*. Il ſuffit, je crois, de les montrer au doigt.

Reprenons M. Hume. M. Rouſſeau ne lui avoit pas répondu ſur le refus où l'acceptation de la penſion ; il avoit écrit au général Conway. M. Hume rapporte cette lettre (pag. 305.) ; elle a été publiée dans le *Public-Ledger*, N°. 2123. La dif-

férence qu'on lit dans ces copies, ne porte que sur quelques mots dont voici le plus essentiel. M. Rousseau dit à ce général : " lorsque je recevrai les bontés de Sa Majesté Britanni-„ que, je veux m'en honorer aux yeux du public comme aux „ miens, & n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa Ma-„ jesté & des vôtres. Je *ne crains* pas que cette façon de pen-„ ser les puisse altérer „. Dans la feuille Angloise on lit : *je ne crois pas*. Cette locution est plus modeste, & par cela même plus convenable. Laissons ces *innocentes* fautes d'impression ; mais déduisons une chose essentielle de cette lettre. C'est que M. Rousseau étoit pénétré des bontés de Sa Majesté Britannique, & qu'il ne desiroit, pour les recevoir, que de les voir passer par d'autres mains que celles de M. Hume qu'il croyoit le trahir. Il n'est pas étonnant que l'historien Anglois n'ait pas narré cela au général Conway ; mais ce qui peut surprendre ; ce sont les réflexions de M. Hume & de ses conseillers.

" Quoique M. Rousseau paroisse faire ici le sacrifice d'un „ intérêt fort considérable, il faut observer cependant, que „ l'argent n'est pas toujours le principal mobile des actions „ humaines : il y a des hommes sur qui la vanité a un em-„ pire bien plus puissant, & c'est le cas de ce Philosophe. „ Un refus fait avec *ostentation* de la pension du Roi d'An-„ gleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard „ d'autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour „ déterminer sa conduite „.

Il n'étoit pas possible que M. Hume & ses amis n'en connussent le principe naturel : celui d'*ostentation* qu'ils lui prê-

tent eſt-il de bonne foi ? Je le demande, non pour l'inſtruction des lecteurs, mais pour leur édification.

Dans cette lettre (*l*) M. Rouſſeau peint ſes malheurs comme un homme accablé ; M. Hume ne veut pas y croire. Il aſſure (ſans preuve), que M. Davenport lui marquoit que préciſément dans ce tems-là ſon hôte étoit très-content & très-gai ; M. Hume affirme de plus " que M. Rouſſeau veut être plaint, „ mais que ſon affectation de ſenſibilité extrême, étoit un „ artifice qui n'en impoſoit plus à un homme qui le con- „ noiſſoit auſſi bien que lui „.

Quand on a quelque connoiſſance du cœur humain, il eſt facile d'expliquer pourquoi la plupart des hommes déclament contre les gens riches ou puiſſans, tout en enviant leurs richeſſes ou leurs places. Il ne me paroît pas auſſi aiſé de démêler quelle eſt la paſſion qui fait groſſir idéalement la fortune d'un homme, qui lui ôte idéalement ſes infirmités, & le ſentiment de ſes peines, pour lui enlever juſques à la commiſération que tout être ſenſible doit aux malheureux.

M. Hume qui convient (*m*) d'avoir eu avec M. Rouſſeau une ſcene des plus attendriſſantes, doit ſavoir mieux qu'un autre, que la ſenſibilité la plus exquiſe fait, pour ainſi dire, le fond de ſon ame ; M. Hume ne peut ignorer qu'une pauvreté noble l'a toujours ſuivi, parce qu'il a oſé dédaigner la fortune, & qu'il a apporté en venant au monde, une maladie cruelle (une rétention d'urine), qui va croiſſant avec l'âge, ſans eſpoir de ſecours. Si l'on joint à tout cela les calamités

(*l*) Page 305.
(*m*) Page 348.

nombreuſes qui ont tourmenté ſa vie & aſſiégé les approches de ſa vieilleſſe ; je demande au public ſi M. Rouſſeau n'eſt pas un des hommes les plus à plaindre, & ſi M. Hume ou ceux qui comme lui cherchent à pallier ſes infortunes & ſes maux, ſe croiroient heureux à ſa place? Reprenons.

M. Hume écrivit à M. Rouſſeau (*n*), qu'il y avoit moyen de rendre la penſion publique. " Il lui répondit qu'ayant ap-,, pris à le connoître & ne pouvant douter qu'il ne l'eût amené ,, en Angleterre pour le perdre, il ſe doit de n'accepter au-,, cune affaire dont il ſoit le médiateur ,,.

M. Hume répliqua :

,, Vous dites que je vous ai trahi! moi, je le dis haute-,, ment, & je le dirai *à tout l'univers*, je ſais le contraire, ,, je ſais que mon amitié pour vous a été ſans bornes & ſans ,, relâche ; & quoique je vous en aye donné des preuves qui ,, ſont *univerſellement connues* en France & en Angleterre, ,, le public n'en connoît encore que la plus petite partie ,,.

Je ne puis m'empêcher de le dire ; ce n'eſt pas ainſi que parle la bienfaiſance même outragée ; ſi c'étoit par haſard l'amitié bleſſée? Je ſerois bien trompé. Le ſerois-je ſeul?

M. Hume finit ſa lettre par demander réponſe & explication des griefs de M. Rouſſeau ; il dit qu'il obtint par le crédit de M. Davenport, la lettre qu'on voit dans l'Expoſé, & qu'il n'y fera que quelques notes. Suivons celles qui paroiſſent mériter quelqu'attention.

(*n*) Page 308.

LETTRE

LETTRE DE M. ROUSSEAU A M. HUME.

« Je ſuis malade, Monſieur, & peu en état d'écrire; mais „ vous voulez une explication, il faut vous la donner, il n'a „ tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems.

„ (*o*) M. Rouſſeau ne m'a aſſurément jamais donné lieu „ de lui demander une explication. Si pendant que nous avons „ vécu enſemble, il a eu quelques-uns de ces indignes ſoup- „ çons dont cette lettre eſt remplie, il les a tenus bien ſecrets „. Pas trop, ce me ſemble. Il ne falloit que lire celle du 22. L'eſpece d'aveuglement que M. Hume ſemble avoir mis à la lire, eſt la ſeule excuſe valable qu'il puiſſe donner. J'aime mieux croire M. Hume diſtrait que coupable.

(*p*) „ Quand il cherche à aliéner de moi cet honnête hom- „ me, (M. Davenport), il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a „ pas donné „.

(*q*) „ M. Rouſſeau me juge mal, & devroit me connoî- „ tre mieux. Depuis notre ruptute, j'ai écrit à M. Davenport „ pour l'engager à conſerver les mêmes bontés à ſon mal- „ heureux hôte „.

Je ſuis fâché de remarquer que l'air de bonté protectrice que porte cette note, ne pouvoit être que vain. M. Hume, n'eſt comme on l'a dit ci-devant, que la connoiſſance de M. Davenport qui a reçu chez lui M. Rouſſeau par amitié. Où

(*o*) Premiere note de M. Hume. Page 313.

(*p*) Page 318 de la lettre.

(*q*) *Ibidem.* Note.

elle agit, les recommandations des gens de connoiſſance ſont nulles. Mais eſt-il bien vrai que M. Hume n'ait écrit que ce qu'il dit ? Je crains que ſa mémoire ne lui ait fait encore oublier quelque choſe, du moins peut-on conclure que M. Rouſſeau avoit lu quelqu'une de ſes lettres, qui n'étoient pas des lettres de recommandation. Déjà, dit-il, écrivant à M. Davenport, il (M. Hume) me traite d'homme féroce, de monſtre d'ingratitude. Ceci eſt allégué page 340, & n'eſt accompagné d'aucune note de M. Hume.

" Tout ce qui s'eſt fait de bien, ſe feroit fait ſans lui à-„ peu-près de même, & peut-être mieux ; mais le mal ne „ ſe fût point fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en An-„ gleterre ? Pourquoi ces ennemis ſont-ils précisément les amis „ de M. Hume ? Qui eſt-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? „ Ce n'eſt pas moi qui ne les vis de ma vie, & qui ne les „ connois pas ; je n'en aurois aucun, ſi j'y étois venu ſeul.

" (*r*) Etranges effets d'une imagination bleſſée ! M. Rouſ-» ſeau ignore, dit-il, ce qui ſe paſſe dans le monde, & il » parle cependant des ennemis qu'il a en Angleterre. D'où » le ſait-il ? Où le voit-il ? Il n'y a reçu que des marques de » bienfaiſance & d'hoſpitalité. M. Walpole ſeul avoit fait une » plaiſanterie ſur lui, mais n'étoit point pour cela ſon enne-» mi. Si M. Rouſſeau voyoit les choſes comme elles ſont, » il verroit qu'il n'a eu en Angleterre d'autre ami que moi, » & d'autre ennemi que lui-même ».

Il eſt facile de répondre. M. Rouſſeau a appris qu'il avoit des

(*r*) Note.

ennemis en Angleterre par les papiers publics. Il m'eſt impoſſible de ſuppoſer que M. Hume voulût penſer un inſtant que les horreurs qui y ont été imprimées puiſſent partir d'une main amie. S'il n'avoit oublié que l'eſtimable M. Davenport, dont il a parlé il n'y a qu'un inſtant, étoit l'ami de M. Rouſſeau, s'il n'avoit oublié que le reſpectable Lord Maréchal l'étoit davantage, M. Hume ne ſe feroit pas flatté d'être le ſeul ami de M. Rouſſeau en Angleterre.

Dans les dix pages ſuivantes, il y a des allégations de la part de M. Rouſſeau; dénis de celle de M. Hume. Certainement quelqu'un de ces Meſſieurs manque de mémoire. Dieu ſait bien qui.

M. Rouſſeau (pag. 324.) rappelle que M. Hume eſt lié avec ſes ennemis.

« J'apprends que le fils du Jongleur Tronchin, mon plus » mortel ennemi, eſt non-ſeulement l'ami, le protégé de » M. Hume, mais qu'ils logent enſemble; & quand M. Hume » voit que je ſais cela, il m'en fait la confidence, m'aſſurant » que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits » dans cette maiſon chez M. Hume, avec ma gouvernante; » à l'accueil dont nous ont honoré ſes hôteſſes, qui ſont ſes » amies, j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il » dit ne pas reſſembler à ſon pere, ont pu leur parler d'elle » & de moi.

« (*s*) Me voilà donc accuſé de trahiſon parce que je ſuis » l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaiſanterie ſur M.

(*s*) Note.

„ Rousseau ; parce que le fils d'un homme que M. Rousseau „ n'aime pas se trouve par hasard logé dans la même maison „ que moi ; parce que mes hôtesses, qui ne savent pas un mot „ de François, ont regardé M. Rousseau froidement ! . . . . Au „ reste, j'ai dit seulement à M. Rousseau que le jeune Tron- „ chin n'avoit pas contre lui les mêmes préventions que son „ pere „.

Sans prétendre prononcer entre M. Rousseau & M. Hume qui rapportent différemment ce fait, je demanderai à ce dernier si c'est aussi par hasard qu'il protege le jeune Tronchin. Cela valoit la peine d'être expliqué.

De la page 324. à la 328. nouvelles accusations, nouveaux dénis, même réflexion à faire que ci-devant.

M. Rousseau dit qu'il écrivit une lettre (*t*) que M. Hume „ devoit trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort „ extraordinaire s'il ne l'étoit pas „. M. Hume s'en rapporte encore à la lettre du 22 mars, où il ne trouve que le ton de la plus grande cordialité sans la moindre réserve. Ce pauvre cher Monsieur rêve amitié, & la trouve par-tout.

M. Rousseau dit (*u*) : “ la trahison d'un faux ami dont „ j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop „ sensible l'accablement, la tristesse & la mort „.

“ Ce faux ami (*x*), c'est moi sans doute. Mais cette tra- „ hison quelle est-elle ? Quel mal ai-je fait ou pu faire à M. „ Rousseau ? En me supposant le projet de le perdre, com-

(*t*) Page 327 de la lettre.

(*u*) Page 331.

(*x*) Note de M. Hume.

» ment pouvois-je y parvenir par les ſervices que je lui ren-
» dois? Si M. Rouſſeau en étoit cru, on me trouveroit bien
» plus imbécille que méchant ».

La trahiſon & le mal ſeroient (ſi cela étoit poſſible), d'avoir voulu perdre M. Rouſſeau de réputation, & par-là aſſaſſiner ſon ame (*y*). La méchanceté ſeroit d'avoir caché la main ſous le manteau de la bienfaiſance, pour qu'on ne pût la voir armée d'un poignard.

Je le répete avec vérité, jamais je ne croirai M. Hume coupable de cette noirceur. Il a fait du mal à M. Rouſſeau ſans s'en douter. Cet aveu ne doit pas bleſſer M. Hume. Etant enfant, j'ai ouï dire à M. de Monteſquieu, qu'avec un bon cœur, l'eſprit ne garantiſſoit pas des piéges des méchans.

En récapitulant ſes griefs (*z*), M. Rouſſeau fait mention de pluſieurs libelles. M. Hume convient de quelques-uns, ſe contentant d'obſerver qu'il n'y a pas trempé. Voyez page 334.

Il en cite un où l'Auteur ne peut déguiſer ſa rage ſur l'accueil qu'on avoit fait à M. Rouſſeau à Paris.

Un autre (*a*) où l'on dit qu'il ouvre ſa porte aux grands, la ferme aux petits, reçoit mal ſes parens, pour ne rien dire de plus.

M. Hume dit du premier (pag. 334.) : « je n'ai aucune con-
» noiſſance de ce prétendu libelle ; & du ſecond, (pag. 337.),
» je n'ai jamais vu cette piece ni avant ni après ſa publica-

(*y*) S'il ſe trouvoit quelque lecteur auquel je duſſe dire qu'aſſaſſiner ſon ame n'eſt qu'une métaphore, je rougiſois pour lui. Croire à l'ame, à ſon immortalité, eſt une de mes plus douces penſées.

(*z*) Page 334.

(*a*) Page 337.

» tion, & tous ceux à qui j'en ai parlé n'en ont aucune » connoiſſance ».

En admettant ce fait; il faut convenir qu'il tient du miracle (*b*). Puiſque M. Hume n'a pu ſe procurer à Londres ce que j'ai lu ici, il n'a qu'à prendre le *Saint James's Chronicle* N°. 821; à la quatrieme page il y trouvera un article pour M. Rouſſeau contenant trois demandes & une réflexion qui aſſaiſonne le tout.

Dans la ſeconde queſtion, on demande comment a-t-il pu ſe faire « que l'Auteur de la nouvelle Héloïſe ſoit froid, » (pour ne rien dire de plus) envers ſes parens & amis, » qu'il change ſouvent ces derniers, & qu'il en ait eu plu- » ſieurs qu'il a enſuite appellés monſtres?

» Que l'Auteur de l'*inégalité* ait ouvert ſa porte aux grands, » & qu'il l'ait fermée aux petits?

Le lecteur peut examiner à préſent avec plus de ſureté ce que M. Rouſſeau dit pages 338, 339, 340, où il accuſe formellement M. Hume d'avoir fourni cet article. Il eſt vrai que M. Hume s'en lave bien, en aſſurant qu'il n'étoit pas préſent lorſqu'il reçut ſon couſin.

Je ne pouſſerai pas plus loin l'examen des notes ſur la lettre de M. Rouſſeau. Elles conſiſtent pour la plupart en dénis, en défaut de mémoire; ce que j'ai dit de quelques-unes peut faire apprécier les autres, qui ne ſont d'ailleurs ni longues ni nombreuſes.

(*b*) Jamais peuple n'eut plus de papiers publics, & ne les lut plus avidement que les Anglois. Les manouvriers les liſent dans les cabarets, les gens riches dans les cafés ou chez eux. Tout le monde s'en mêle.

La lettre de M. Hume en réponſe à celle de M. Rouſſeau eſt, j'oſe le dire, froide, ſtérile, & ne débat qu'un ſeul article intéreſſant; la ſcene attendriſſante qui s'eſt paſſée entr'eux & qu'ils narrent différemment. Ces récits ſont trop eſſentiels pour ne pas les comparer. Si on le fait attentivement, il ne ſera pas auſſi difficile qu'on pourroit le croire d'aſſigner celui des deux qui mérite qu'on y ajoute foi. Rapprochons-les, en débutant par celui de M. Hume, par la raiſon qu'il faut faire les honneurs du pas aux étrangers.

" M. Davenport avoit imaginé un honnête artifice pour „ vous faire croire qu'il y avoit une chaiſe de retour prête à „ partir pour Wootton; je crois même qu'il le fit annoncer „ dans les papiers publics, afin de mieux vous tromper. Son „ intention étoit de vous épargner une partie de la dépenſe „ du voyage, ce que je regardois comme un projet louable; „ mais je n'eus aucune part à cette idée ni à ſon exécution. „ Il vous vint cependant quelque ſoupçon de l'artifice, tandis „ que nous étions au coin de mon feu, & vous me reprochâtes d'y avoir participé; je tâchai de vous appaiſer & de „ détourner la converſation; mais ce fut inutilement. Vous „ reſtâtes quelque tems aſſis, ayant un air ſombre & gardant „ le ſilence, ou me répondant avec beaucoup d'humeur; après „ quoi vous vous levâtes & fîtes un tour ou deux dans la „ chambre; enfin, tout d'un coup & à mon grand étonnement, vous vîntes vous jetter ſur mes genoux, & paſſant „ vos bras autour de mon cou, vous m'embraſſâtes avec un „ air de tranſport, vous baignâtes mon viſage de vos larmes, „ & vous vous écriâtes: *Mon cher ami, me pardonnerez-*

„ *vous jamais cette extravagance ? Après tant de peines que „ vous avez prises pour m'obliger, après les preuves d'amitié „ sans nombre que vous m'avez données, se peut-il que je „ paye vos services de tant d'humeur & de brusquerie ? Mais „ en me pardonnant, vous me donnerez une nouvelle marque „ de votre amitié, & j'espere que lorsque vous verrez le fond „ de mon cœur, vous trouverez qu'il n'en est pas indigne.* „ Je fus extrêmement touché, & je crois qu'il se passa entre „ nous une scene très-tendre „.

Récit de M. Rousseau.

" Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre „ dont je suis frappé. Après le souper, gardant tous deux le „ silence au coin de son feu, je m'apperçois qu'il me fixe, „ comme il lui arrivoit souvent, & d'une maniere dont l'idée „ est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ar- „ dent, moqueur & prolongé devient plus qu'inquiétant. Pour „ m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour ; mais en „ arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement „ inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La phy- „ sionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme ; „ mais où, grand Dieu ! ce bon homme emprunte-t-il les „ yeux dont il fixe ses amis ?

„ L'impression de ce regard me reste & m'agite ; mon trou- „ ble augmente jusqu'au saisissement : si l'épanchement n'eût „ succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne ; „ je m'indigne de moi-même ; enfin dans un transport que „ je me rappelle encore avec délices, je m'élance à son cou, „ je le serre étroitement ; suffoqué de sanglots, inondé de

„ larmes,

„ larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non, non*
„ *David Hume n'est pas un traître ; s'il n'étoit le meilleur*
„ *des hommes il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David
„ Hume me rend poliment mes embrassemens, & tout en
„ me frappant de petits coups sur le dos, me répete plu-
„ sieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi, mon cher Monsieur !*
„ *Eh ! mon cher Monsieur ! Quoi donc, mon cher Monsieur !*
„ Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se res-
„ serre ; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain
„ pour la province ".

Dans son narré, M. Hume ne veut supposer que de l'humeur à M. Rousseau : M. Rousseau au contraire n'annonce dans le sien que la triste impression que lui avoient donnée ses soupçons sur la conduite de M. Hume. Il paroît plus naturel qu'une effusion de cœur les suive, que de la voir amenée par la bouderie, ou l'humeur dont les traces sont toujours légeres.

L'homme le plus uniforme, qui est le plus constamment le même, se laisse aller quelquefois à des momens d'humeur, de vivacité, occasionnés par les infirmités, l'embarras des affaires ou les chagrins qui les suivent. Dans ce cas, l'homme le plus juste peut s'oublier & répandre dans son domestique, sur son ami même, les inquiétudes qui l'agitent. Un instant de réflexion suffit pour lui faire sentir son injustice, il en fait sans peine l'aveu à l'ami qu'il avoit contristé ; l'air de bonté qu'il reprend, qu'il redouble même dans son domestique, est l'excuse, & l'aveu tacite de son humeur. Il seroit plus noble & plus grand sans doute de l'avouer tout haut, & ce seroit peut-être un moyen pour se garantir des rechûtes ; mais l'a-

mour-propre mal entendu s'oppose à des aveux, qu'on estimeroit humilians vis-à-vis des gens que l'éducation & l'usage nous ont appris à regarder, non comme des hommes, mais comme nos inférieurs : tel est le train de la vie ordinaire.

Dans celui de l'amitié, si l'on n'est point à l'abri de quelques nuages passagers, on connoît du moins rarement les orages terribles qui sont plus fréquens en amour ; mais lorsque des soupçons violens s'élevent dans le sein d'une ame tendre contre un ami chéri, elle sent troubler tout son être, l'amour-propre peut la forcer à garder le silence, sur les griefs qu'elle a, ou croit avoir ; l'amitié les rompt bientôt, les explications succédent, & les réparations sont toujours en raison de l'offense que croit avoir fait l'ami qui s'estimoit lésé ; il se la grossit, l'exagere, tandis que l'autre ami l'atténue & l'affoiblit ; leurs cœurs se parlent, leurs yeux se mouillent, & la paix renaît dans leurs embrassemens.

Si l'on veut maintenant faire l'application de l'une de ces deux especes, l'on ne sera je crois, pas embarrassé sur le choix. M. Rousseau n'avoit ni humeur ni bouderie. Il pouvoit avoir mal apprécié la conduite de M. Hume, mais très-certainement il ne pouvoit être sans soupçons : la lettre que M. Hume reclame & qui lui donne un air si triomphant, les confirme & le condamne : s'il l'avoit pesée, lue, il ne lui diroit pas d'un ton presque punique :

« Vous n'avez pas fait attention que j'avois une lettre (*c*)
» écrite de votre main, qui ne peut absolument se concilier
» avec votre récit & qui confirme le mien.

(c) Page 349.

„ C'eſt celle du 22 mars (*d*) qui eſt pleine de cordialité & „ qui prouve que M. Rouſſeau ne m'avoit jamais laiſſé en- „ trevoir aucun de ſes noirs ſoupçons de perfidie ſur leſquels „ il inſiſte à préſent ; on voit ſeulement quelques reſtes d'hu- „ meur ſur la chaiſe ».

Si M. Hume avoit eu ſous les yeux cette lettre, comment auroit-il pu concilier ſans ſoupçons, cet aſſemblage de gratitude ſur ſes ſervices, & d'inquiétude ſur ſes ſentimens ; où mettant, pour ainſi dire ; " ſes actions d'un côté & ſes inten- „ tions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il „ lui avoit données, M. Rouſſeau le prie de l'aimer à cauſe „ du bien qu'il lui a fait, & finit ſa lettre, comme je l'ai „ rapporté, par lui dire : Je vous embraſſe, mon cher Pa- „ tron, avec le même cœur, que j'eſpere & deſire trouver „ en vous ».

Toutes ces expreſſions qui ſe renforcent mutuellement, n'appartiennent en aucune façon à l'humeur, mais aux doutes les plus caractériſés.

Il ne ſeroit pas honnête de croire que M. Hume les eût vus, ſans chercher à les détruire par une explication déciſive ; il eſt bien naturel de penſer que s'il ne les a pas ſentis, ce ne peut être par défaut de jugement, mais par diſtraction. Juſques-là, on explique bien ou mal, la conduite de M. Hume ; il n'eſt pas auſſi aiſé de le faire lorſque M. Rouſſeau dans ſa grande lettre, paſſe du doute à l'accuſation, & de celle-ci, à ce qu'il appelle la démonſtration, & finit par dire :

(*d*) Page 296.

« Abymes des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre.
» Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable, j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde, & faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon cœur un état d'épanouissement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus ; cela seroit inutile, & sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur, qui n'est point né pour elle, ne puisse revenir ».

A tout cela point de réponse de la part de M. Hume.

En finissant la poursuite de ces lettres, je ne puis me refuser d'observer que toutes celles de M. Rousseau partent de son ame diversement affectée, & que celles de M. Hume sortent, pour ainsi dire, toutes armées de sa tête : dans celle du 19 juin (*e*) il lui demande d'envoyer son consentement pour la pension de la maniere la plus froide. Je ne dis pas ceci pour M. Hume, mais rien n'est si glacé, si repoussant que les services de la plupart des courtisans. Rien n'est si empressé, si ardent que les offres qu'ils en savent faire.

(*e*) Page 307.

Dans la lettre du 26, l'amour-propre y joue un grand rôle, l'amitié léſée ne s'y fait preſque pas ſentir.

Dans celle du 22 Juillet, (*f*) qui doit ſervir de réponſe à la Catilinaire de M. Rouſſeau, c'eſt bien autre choſe. On voit un homme toujours maître de lui, qui, négligeant le corps des accuſations, en ſecoue une ſeule branche ſans l'arracher. Il rapporte enſuite une lettre de M. Walpole, pour prouver qu'il n'eut aucune part à celle qu'il publia ſous le nom du Roi de Pruſſe. Paſſant enſuite à l'examen des motifs qui ont déterminé M. Rouſſeau à lui faire une querelle, à éclater contre lui, car on ſuppoſe toujours que c'eſt lui (& c'eſt la marotte de Meſſieurs les Editeurs,) M. Hume diſcute, ſi c'eſt par mauvaiſe foi, & conclut puiſſamment, de l'avis de ſon ſage conſeil, c'eſt-à-dire de Meſſieurs les Editeurs, que c'eſt par un *mélange d'orgueil & de folie* (*g*). Quoiqu'il doute fort, que dans aucune circonſtance de ſa vie, M. Rouſſeau ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute ſa raiſon, même dans les étranges lettres qu'il dit qu'il lui a écrites, où l'on trouve des traces bien marquées de ſon éloquence, & de ſon génie.

Un mélange d'orgueil & de folie! Lui! M. Rouſſeau! Eh! *Meſſieurs*, mes *chers Meſſieurs!* La main ſur la conſcience. J'en appelle à vous. Car je ne veux pas faire remarquer au Public que vos dernieres raiſons ſont des ſottiſes, des invectives groſſieres. Il vous diroit ſans héſiter, ce que *Lucien* diſoit au ſouverain Dieu de la fable. *Jupiter* tu te fâches, tu prends ta foudre, tu as donc tort.

(*f*) Page 347.
(*g*) Page 353.

" M. Hume pour prouver qu'il n'en a pas eu d'écrire, ajoute:
„ M. Rouſſeau m'a dit ſouvent qu'il compoſoit les Mémoires
„ de ſa vie, & qu'il rendroit juſtice à lui-même, à ſes amis
„ & à ſes ennemis. Comme M. Davenport m'a marqué que
„ depuis ſa retraite à Vootton il avoit été fort occupé à écrire,
„ j'ai lieu de croire qu'il acheve cet ouvrage. Rien au monde
„ n'étoit plus inattendu pour moi que de paſſer ſi ſoudaine-
„ ment de la claſſe de ſes amis à celle de ſes ennemis; mais
„ cette révolution s'étant faite, je dois m'attendre à être traité
„ en conſéquence. Si ces Mémoires paroiſſent après ma mort,
„ perſonne ne pourra juſtifier ma mémoire, en faiſant con-
„ noître la vérité: s'ils ſont publiés après la mort de l'Au-
„ teur, ma juſtification perdra par cela même, une grande
„ partie de ſon authenticité. Cette réflexion m'a engagé à
„ recueillir les circonſtances de cette aventure, à en faire un
„ précis que je deſtine à mes amis & dont je pourrai faire
„ dans la ſuite, l'uſage qu'eux & moi nous jugerons con-
„ venable „.

On pourroit, ſans bleſſer M. Hume, lui demander quelques preuves de tout ce qu'il dit. Mais paſſons-lui comme une vérité, que M. Rouſſeau travaille à faire des Mémoires ſur ſa vie.

J'ai prouvé en examinant l'avertiſſement de Meſſieurs les Editeurs, que c'étoit eux ſeuls ou les autres amis de M. Hume qui avoient fait bruyamment connoître ſes démêlés; ſi par haſard le motif de cet éclat leur eut été inſpiré par la crainte des futurs Mémoires de M. Rouſſeau, auxquels on le prétend occupé, ils auroient ſurement ſenti qu'il ſeroit ridicule de juſtifier M. Hume ſur une accuſation à venir. Tout le tems qu'elle

eût été entre M. Rousseau & M. Hume, elle n'existoit pas pour le public, il falloit donc, pour la traduire à son tribunal, nécessairement répandre la rupture de ces hommes célebres, noircir M. Rousseau, attendre que le public se récriât contre des imputations sans preuves; alors saisir, comme on dit, la balle au bond, & faire imprimer l'écrit ou mémoire sur lequel j'ai fait des observations. Ecrit soigneusement préparé, & destiné à l'usage que M. Hume ou ses amis trouveroient bon. On voit l'emploi que leur prudence rafinée leur en a fait faire sous le titre d'*Exposé succinct*, qui méritoit au moins l'épithete de justification convenablement préparée.

Je ne ferai point de réflexions sur un fait aussi énergique. Mais résumant en peu de mots tout ce qui a été dit sur la querelle des deux savans, je rappellerai une vérité commune qui en montre la base. Les hommes ne font jamais du mal que lorsqu'ils ont intérêt & possibilité de le faire. M. Rousseau soupirant après un état tranquille qu'il alloit chercher en Angleterre, y arrivant sans habitude, ainsi que sans parti, n'avoit ni intérêt ni moyens pour attaquer M. Hume dont il ne connoissoit ni la langue, ni les ennemis s'il en a. Cependant il s'est élevé un démêlé entr'eux.

J'ai avancé, non sans raison & sans preuves, que M. Rousseau avoit des ennemis à Geneve, à Paris, & que M. Hume étoit le plastron derriere lequel ils se sont *tapis* comme des *braves;* j'ai établi que ces ennemis avoient poursuivi M. Rousseau de Geneve en Suisse, que de concert ils l'avoient attaqué à Londres par d'indignes libelles assez mal déguisés; il est constant que M. Hume est lié avec eux. J'ai prouvé que sous le mas-

que de l'*incognito*, les mêmes perſonnes ont publié les démêlés de M. Hume, que vraiſemblablement ils avoient ourdis; qu'ils ont fait bruit de ces démêlés pour avoir occaſion de produire la juſtification *pochée* du docte Breton dont ils ont dirigé, arrangé les matériaux; le motif qui les a fait agir, c'eſt la haine armée par l'envie (*). L'on a vu dans cet écrit hâtivement fait, leurs moyens & leur but, qui étoit de perdre M. Rouſſeau en cherchant à le couvrir tout à-la-fois, des traits poignans du ridicule & de la noirceur de l'ingratitude. Trop de perſonnes auroient à rougir, ſi j'obſervois que rire d'une méchanceté lâchée ſur un homme ſouffrant & perſécuté, n'eſt pas d'une belle ame; je croirois offenſer le public, M. Rouſſeau, & me manquer à moi-même, ſi je cherchois à laver ce philoſophe d'un vice qui n'eſt connu que des ames viles. Je ne dirai rien de plus à ſes ſcientifiques ennemis.

(*) On ſent bien que

Vixque tenet lacrymas, cùm nil lacrymabile cernit. Ovid.

Je n'ignore pas qu'Ovide a dit *quia* au lieu de *cùm*.



PLAIDOYER

PLAIDOYER

POUR ET CONTRE

J. J. ROUSSEAU

ET LE

DOCTEUR D. HUME.

PLAIDOYER
POUR ET CONTRE
J. J. ROUSSEAU
ET LE
DOCTEUR D. HUME,
L'HISTORIEN ANGLOIS:

AVEC DES ANECDOTES INTÉRESSANTES RELATIVES AU SUJET.

Ouvrage moral & critique, pour ſervir de ſuite aux Œuvres de ces deux grands hommes.

IL eſt peu de converſations où l'on ne s'entretienne des grands hommes qui tiennent un rang diſtingué dans la République des Lettres : tantôt c'eſt de Voltaire & quelquefois de J. J. Rouſſeau. Les jugemens que l'on a portés ſur la conduite de ce Philoſophe Genevois, & particuliérement ſur ſon démêlé avec le docteur D. Hume, ont tant de fois varié, qu'il n'a jamais été poſſible de tabler ſur quelque choſe de certain relatif à ces deux objets. Je vais donc eſſayer de fixer à cet égard les diſcours du public. Mais qu'entend - on par le public ? Combien de fois a-t-on eſſayé de le peindre ſans pouvoir cependant le faire reſſembler à l'original ? Je n'entreprendrai pas de faire ici ſon tableau dans toute ſon étendue : j'avoue

que ma capacité ne va pas jusques-là. Je tâcherai seulement de le définir de mon mieux, & voici comment.

Le public est un arbre antique, planté depuis la création du monde, qui compte avec un nombre infini de générations, une multitude de branches attachées à son corps & soutenues par le même tronc. Il y en a de grosses, de médiocres, de plus foibles, de plus minces & de plus élevées les unes que les autres, & il n'y en a pas une qui se ressemble.

Si le lecteur ne me considere que comme la moindre des feuilles attachées à cet arbre-là, il ne m'offensera pas : d'ailleurs je n'ambitionne point l'honneur de lui être connu particuliérement. Je me borne à la faculté de pouvoir réfléchir, censurer, absoudre, condamner & écrire selon mes lumieres. Les siennes sont bien plus étendues & plus étincelantes, je le sais, & je n'ignore pas qu'après tous les efforts que j'aurai faits pour lui plaire, bien loin de m'en tenir compte à mon avantage, il me réfutera, me censurera, me condamnera, m'approuvera peut-être : c'est à quoi tout Ecrivain doit s'attendre. Ce qui m'encourage à me livrer au penchant qui m'entraîne à mettre au jour ce que je pense des procédés réciproques entre M. Hume & M. J. J. Rousseau, c'est qu'en dépit même de la critique la plus amere, je suis certain de trouver des approbateurs. Je n'irai pas follement braver le public ; je ne viendrai pas lâchement gémir & pleurer pour obtenir son suffrage : je sais qu'il est sévere quand il le veut, indulgent quand il le faut ; qu'il aime la droiture & rend toujours justice à la vérité.

Mais j'entends le public sensé qui s'écrie :

AU FAIT, AVOCAT.

M'y voici.

Les Editeurs de la piece qui a donné lieu à celle-ci, pour vous faire voir, Meſſieurs, qu'ils ont étudié en rhétorique, débutent en expoſant à vos yeux un tableau bien ſéduiſant : c'eſt l'éloge pompeux des talens & des belles qualités de M. Hume. Ils peignent auſſi avantageuſement qu'il leur eſt poſſible, le héros de leur comédie ſcandaleuſe. Ils jettent avec beaucoup d'adreſſe de la poudre aux yeux des ſpectateurs, pour ſéduire, autant qu'il eſt poſſible, le préjugé, & le faire pencher du côté de celui qu'ils ſe flattent de pouvoir innocenter. De-là ils paſſent ſubitement au portrait de ſon adverſe partie ; mais ce ne ſont plus les mêmes couleurs qu'ils emploient, ils abandonnent le carmin & l'outremer, pour ne tremper leurs pinceaux que dans le noir & l'obſcur. Sur la droite, tout eſt brillant & flatteur ; ſur la gauche, tout eſt hideux & révoltant. D'un côté ſont les roſes, de l'autre les épines. Voilà le fin du métier. C'eſt un piége où il n'y a que les petits génies qui s'y laiſſent prendre ; mais les gens éclairés ſavent adroitement l'éviter. Ils s'approchent & fixent attentivement les objets, confrontent les copies avec les originaux, & ſi les peintres, ſoit par paſſion ou par enthouſiaſme, ſont tombés dans les extrêmes ; qu'ils aient flatté ce qui ne devoit pas l'être, & trop ridiculiſé ce qui ne le méritoit pas, on les ſiffle & l'on ne les regarde plus que comme des barbouilleurs.

Fixez, je vous prie, Meſſieurs, ce premier chef-d'œuvre. Ce doit être le portrait en grand du Philoſophe Anglois. *Des*

mœurs douces & ſimples, beaucoup de droiture, de candeur & de bonté; & la modération de ſon caractere ſe peint dans ſes écrits.

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumieres qu'il a acquiſes par l'étude, à chercher la vérité & à inſpirer l'amour des hommes. Jamais il n'a prodigué ſon tems & compromis ſon repos dans aucune querelle ni littéraire ni perſonnelle, &c.

La ſuite du panégyrique n'eſt qu'un reſte de fumée échappée de l'encenſoir, pour diſſiper les exhalaiſons. Je la ſupprime pour vous faire remarquer, Meſſieurs, que voilà en bien peu de lignes la peinture d'un homme accompli, c'eſt-à-dire, du ſage qui l'emporte de beaucoup ſur tous ceux dont Plutarque nous a fait les portraits.

Il ne m'appartient pas de démentir un éloge auſſi pompeux & ſi prévenant en faveur du célebre Ecrivain, qui peut-être lui-même ne s'y reconnoît pas, parce que je me perſuade qu'il n'a pas encore aſſez d'orgueil & d'amour-propre pour ſe croire infaillible. S'il ſe croyoit tel, je le prierois de ſe reſſouvenir que feu M. le général Barrington fut obligé, en 1762, d'envoyer à M. Smolet, autre hiſtorien non moins eſtimé en Angleterre & dans la République des Lettres que ſon émule, une relation authentique de la conquête de la Guadaloupe, afin de détromper le public & l'inſtruire d'une vérité négligée par M. Hume : vérité importante & qui ne l'étoit pas moins pour la réputation du général Anglois, que pour les intérêts particuliers des Inſulaires qui venoient d'être conquis.

Cette anecdote qui paroît tout-à-fait étrangere à mon ſujet,

le feroit bien davantage fi elle n'indiquoit pas un Ecrivain, qui fe livre avec trop de précipitation à des bruits populaires: qui, pour remplir une feuille périodique (*) à certain prix, fe hâte d'y inférer, fur la foi du premier venu, ce que le fecond avec preuve en main peut démentir.

Une telle conduite dénote toujours un homme bien plus avide de gain que de réputation : d'où l'on pourroit conclure que fi M. Hume fe fût autant appliqué à chercher la vérité, ainfi que fes apologiftes veulent le faire croire, qu'elle ne lui eût point échappé, fur-tout dans la circonftance dont je viens de parler.

L'on peut repliquer à ce que je viens de dire, qu'un Ecrivain gagé par un libraire, eft fouvent forcé, pour retirer le fruit de fes veilles, de remplir fa feuille à la volonté de celui qui le paye. M. Hume feroit-il réduit à cette fâcheufe extrémité ? Il en eft plus à plaindre & moins coupable, j'en conviens : mais cette fituation laiffe toujours foupçonner une vénalité qui fixe l'appât du gain de l'Ecrivain obligé de fubfifter par fes talens. J'en ai connu plus d'un qui auroient été charmés de trouver quelque reffource auxiliaire dans la plume d'un habile homme, réduit à la fâcheufe néceffité de labourer à bon marché. Non, je ne prête pas encore cette intention à M. Hume, vis-à-vis de J. J. Rouffeau ; c'eft une idée paffagere : peut-être aurai-je occafion d'y revenir, & pourrai juftifier dans la fuite que fi je n'ai pas rencontré jufte, au moins ne me fuis-je pas fort éloigné du but.

(*) On achetoit l'hiftoire de M. Hume en détail, par deux & trois feuilles, qui faifoient un Numéro.

Que la modération de M. Hume convienne à ſon éloge ; quand il s'agit d'examiner de ſang-froid les critiques ou les cenſeurs de ſes ouvrages : qu'il faſſe briller ce grand flegme philoſophique ſi naturel aux écrivains Anglois : tout cela eſt fort louable & l'auroit été davantage, s'il eût témoigné plus de tendreſſe, ou ſinon plus de pitié pour l'accablement où ſe trouvoit ſon ſoi-diſant ami ; & particuliérement quand celui-ci eut la foibleſſe de marquer tant d'excès de ſenſibilité pour des procédés, dont le ridicule réjailliſſoit ſur ceux qui avoient eu aſſez de lâcheté pour les faire naître.

Plus M. Hume étoit perſuadé que les querelles des Gens de Lettres ſont le ſcandale de la Philoſophie, plus il devoit faire d'efforts pour prévenir & pour étouffer par une juſtification amicale, la diſpute qui venoit d'éclore entre lui & J. J. Rouſſeau. C'étoit là aſſurément, une occaſion tout-à-fait heureuſe, pour attirer au flegme philoſophique tous les éloges qu'il mérite ; mais il ne l'a pas fait, les Editeurs de ſes griefs s'y ſont oppoſés : ces Meſſieurs vouloient peindre. Voici le pendant de leur premier tableau.

Tout le monde ſait, diſent-ils, que M. Rouſſeau, PROSCRIT DE TOUS LES LIEUX *qu'il avoït habités, s'étoit enfin déterminé à paſſer en Angleterre.*

Un démenti n'eſt plus à la mode, je ne m'en ſervirai pas. Au reſte les proſcriptions contre J. J. Rouſſeau, ne ſont point un reproche à lui faire, elles ſont à bien des égards ſon éloge, ſi l'on excepte l'article qui regarde la religion. Il n'a pas été proſcrit du Comté de Neufchâtel ; ſa maladie (*) ſeule l'en

(*) Une humeur inquiéte, ombrageuſe, taciturne, qui ſelon les Pytago-

a fait sortir ; & cette façon d'habiller des portraits devroit couvrir de honte ceux qui s'en servent.

Socrate fut proscrit, & de même quantité de Philosophes dont on respecte encore la mémoire. C'est le sort de tous les hommes extraordinaires, qui veulent s'élever au-dessus des préjugés reçus. Le grand Wolff fut proscrit, & son rappel n'a pas moins illustré l'exilé, qu'éternisé la gloire du Monarque savant qui l'engagea à revenir dans ses Etats, éclairer l'une des plus célebres Universités de l'Allemagne.

Les choses qui souvent paroissent les plus éloignées, se rapprochent. Si la force d'un certain parti, à Geneve, reprenoit le dessus, Rousseau pourroit encore y trouver un asyle, & peut-être une statue ; tandis que les barbouilleurs qui ont voulu le noircir à toute outrance, ne trouveroient par-tout que des huées & des mépris.

Il y a toujours de la bassesse à reprocher à un homme qu'il est proscrit ; & sur-tout quand il ne l'est pas pour des faits qui déshonorent.

Les amis de M. Hume, disent les Editeurs, *se sont réunis pour l'engager de rendre sa justification publique* (*). Ah que ce siecle est abondant en amis pour M. Hume ! Mais de tels amis ne le sont gueres, ou tout au moins ils ne paroissent pas l'être de la premiere classe. De vrais amis ne donnent jamais de conseils qui puissent troubler le repos de ceux

riciens s'évapore en fumées qui attaquent le cerveau, & font faire à l'esprit bien des sottises & des extravagances : c'est l'aveu de J. J. Rousseau lui-même.

(*) Dans un autre endroit, M. Hume déclare que plusieurs autres de ses amis lui avoient conseillé le contraire : ceux-ci connoissoient mieux l'art de donner de bons conseils.

qu'ils aiment. Au contraire, ils s'écrient, fuyez les éclats qui peuvent vous attirer milles inquiétudes & ſcandaliſer le public. Si vous êtes innocent, mépriſez par le ſilence les invectives d'un ennemi mépriſable par ſa méchanceté. Si vous êtes coupable, avouez votre faute, rétractez-vous, reconciliez-vous : toutes ces choſes ſont poſſibles ; il n'y a que la façon de le faire qui édifie, & qui fait connoître, *qu'errer eſt d'un mortel, pardonner eſt divin* (*).

Les Editeurs terminent leur avertiſſement en aſſurant que *M. Hume, en livrant au public les pieces de ſon procès, les a autoriſés à déclarer qu'il ne reprendra jamais la plume ſur ce ſujet*, & continuent en outrageant ſon adverſaire, de le défier de revenir à la charge : *qu'il peut produire des ſuppoſitions, des interprétations, des inductions, des déclamations nouvelles : qu'il peut créer & réaliſer de nouveaux phantômes, & envelopper tout cela des nuages de ſa rhétorique, qu'il ne ſera pas contredit.* Et ils finiſſent par avertir le public *que M. Hume abandonne ſa cauſe au jugement des eſprits droits & des cœurs honnêtes.*

Penſoient-ils, en parlant ainſi, que ces eſprits droits, plus ils le feront, plus ils tâcheront de le faire connoître, & que ces cœurs honnêtes qui ſe trouvent parmi le public, plus ils auront de probité, plus ils s'empreſſeront à embraſſer & à défendre la cauſe, je ne veux pas dire ſeulement de l'innocent, mais d'un homme à talens, perſécuté pour des ſingularités qui ne ſont point des crimes, ſi tant eſt qu'ils ne ſoient pas les premiers ſymptômes d'une maladie incurable.

(*) Pope.

Je paffe à l'expofé de M. Hume.

Rien de plus obligeant & de plus noble que le premier procédé de cet Anglois à l'endroit du Genevois expatrié. Il lui offre chez lui un afyle *& n'avoit pas befoin d'autre motif*, ajoute-t-il, *pour être excité à cet acte d'humanité*, *que l'idée que lui avoit donnée du caractere de ce Genevois*, *la perfonne qui le lui avoit recommandé.* C'eft-à-dire, que cette même perfonne déjà bien connue de M. Hume, étoit capable de fe connoître en hommes & d'apprécier leurs vertus & leur mérite. Mais à ce titre magnifique il en ajoute un autre : *la célébrité de fon génie*, *de fes talens & de fes malheurs étoit une raifon de plus pour s'intéreffer à lui.*

Je ferois tenté de penfer, moi qui crois de connoître un peu le génie Anglois, que la *célébrité de fon génie & de fes talens*, étoit le motif le plus puiffant qui engageoit M. Hume à ce bel *acte d'humanité*, & que l'efpérance que le bienfaiteur avoit conçue de tirer parti de cette bruyante célébrité, lui avoit fait concevoir le deffein d'attirer chez lui un homme de génie, & dont les talens s'étoient acquis en Angleterre une réputation diftinguée, par une multitude d'éditions de fes ouvrages, qui avoient enrichi les libraires qui les avoient publiés.

Il n'y auroit pas eu une grande gloire à remplir un acte d'humanité à ce prix-là : attirer un homme chez foi, qui fait, ou que l'on foupçonne qui peut mériter de nouveaux fuffrages de la part du public, l'engager à quêter des foufcriptions, & enfin fe procurer par fon travail de quoi fournir à fa fubfiftance & peut-être encore à groffir la fortune de fon prétendu

bienfaiteur : voilà le point de perſpective que j'apperçois dans ce bel acte d'humanité, & qui pourtant ne mérite pas que l'on blâme trop celui qui le fait, en conſidération de ce que l'intérêt perſonnel fait aujourd'hui la baſe de preſque toutes les liaiſons humaines & des bienfaits que l'on répand dans le monde.

On me reprochera de prêter ici à M. Hume un point de vue que peut-être il n'a jamais eu. Peut-être ai-je mal jugé quant à ce célebre Ecrivain, & je lui fais mes plus humbles excuſes d'une ſuppoſition qui ne prend ſon origine que dans ce que j'ai vu moi-même en Angleterre à l'égard de pluſieurs hommes à talens. Ils y arrivoient peu décorés des faveurs de la fortune, il eſt vrai, mais ils pouvoient y déployer leur ſavoir-faire. Quand c'étoient gens d'un mérite diſtingué, leurs confreres opulens & accrédités les accueilloient avec empreſſement, & leur offroient quelquefois les moyens de débuter. Mais ces moyens ſe réduiſoient, en travaillant ſans relâche, à pouvoir joindre les deux bouts de la ſemaine. Leurs prétendus bienfaiteurs prônoient avec enthouſiaſme leurs productions : ils faiſoient plus ; j'en ai vu qui s'en chargeoient pour les montrer, en retiroient eux-mêmes le prix, qui ne tomboit jamais en entier dans les mains de l'artiſte ou de l'ouvrier.

Je ne mettrai point en parallele avec un homme de lettres auſſi reſpectable que M. Hume, l'ex-Arlequin d'un certain théâtre, qui a eu le ſecret, à la faveur d'une ſemblable induſtrie, de former un magaſin d'une quantité de chefs-d'œuvre de toute eſpece, fruits précieux de la capacité des meilleurs ouvriers, ou des plus habiles peintres, deſſinateurs & mécaniciens en

tous genres, à qui cet uſurier ne procuroit que la vie & l'habit, tandis qu'il acquéroit à leurs dépens l'immenſe fortune dont il jouit.

Je pourrois appliquer à la plupart des Libraires de Londres, à quantité de négocians & de mécaniciens, cette trop coupable induſtrie envers ceux qu'ils font travailler comme des eſclaves, pour ne leur accorder non pas de quoi vivre, mais uniquement de quoi languir & ne pas mourir de faim.

Si ceux qui ſe ſont enrichis en Angleterre par le moyen des productions de J. J. Rouſſeau, avoient tant ſoit peu de conſcience & d'équité, ce Genevois ſeroit bientôt à couvert des injures de la fortune.

La lettre écrite par J. J. Rouſſeau de Motiers-Travers, en février 1763, n'a pas été écrite par Rouſſeau malade, mais par Rouſſeau ſe portant bien. Elle développe avec toute la ſagacité & la nobleſſe convenables, les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance & de l'amitié la plus ſincere pour les offres généreuſes que M. Hume lui faiſoit. L'auteur d'Emile ne s'y déguiſe point : ſes aveux ſont naïfs ; les tranſports de ſon ame s'y font ſentir avec cette véhémence qu'inſpirent la ſageſſe & la probité.

Je défie que l'on puiſſe jamais arracher de la plume d'un homme né méchant, quelque éloquent qu'il ſoit, des expreſſions auſſi pures & auſſi naturelles que celles dont il ſe ſert pour faire connoître les replis les plus ſecrets de ſon cœur. Ce n'eſt point le langage affectueux de ce ſiecle, c'eſt celui des hommes des premiers tems, où la franchiſe & la ſincérité ſe glorifioient de paroître avec toutes les beautés qui les accompagnoient alors.

Ce n'eſt point un homme abſolument libre quant aux facultés de l'ame, c'eſt un captif qui ſe croit enchaîné par les mépris du fanatiſme, qui ſe voue en entier à un confrere qu'il s'imagine être ſon vrai libérateur, mais qui dans la ſuite ne paroît vouloir briſer ſes chaînes que pour lui en préparer de plus dures & de plus peſantes.

Dans la lettre du même Auteur datée du 4 décembre 1765, on remarque toujours le même eſprit de ſenſibilité, la même confiance, & le même point de vue qui fait ſoupirer le philoſophe Genevois, après une retraite ſolitaire & libre, où il puiſſe finir ſes jours en paix. Ce projet étoit facile à exécuter, autant par les ſoins de M. Hume, que par la bonne volonté de celui qui bornoit toute ſa fortune à ce bien-être philoſophique, qui, diſoit-il, fixoit toute ſon ambition.

Ce qui prouve que Rouſſeau n'étoit pas tout-à-fait bien ſain lorſqu'il écrivit cette ſeconde lettre, c'étoit cet excès de confiance qu'il mettoit avec trop de légéreté dans les offres de ſervices que venoit de lui faire le philoſophe Anglois. Il le faiſoit penſer à ſa maniere, c'eſt-à-dire, avec ces ſentimens héroïques ſi familiers aux héros de l'Aſtrée ou du grand Cyrus: & recevant les promeſſes pour les réalités, il ſe flattoit trop légérement d'une conquête qui n'étoit pas encore bien certaine.

Le deſtin qui voile à nos yeux l'avenir en avoit autrement diſpoſé; le projet échoua: tous deux s'en étonnent: autre preuve que l'un & l'autre n'avoient pas aſſez de bon ſens pour ſentir que cette prétendue étroite amitié, contractée par deux eſprits ſi différens, n'étoit pas une chaîne indiſſoluble.

La lettre de M. Rouſſeau à M. Clairaut n'eſt pas en ap-

parence plus ſimulée que les précédentes ; l'Auteur en y peignant l'étroite ſituation où il ſe trouvoit, de faire reſſource de *ſon Dictionnaire de Muſique pour avoir du pain*, paroiſſoit bien moins faire cet aveu pour exciter la commiſération du public, que pour engager un ſavant charitable à ſe charger de la correction & de la vente de ſon ouvrage.

L'interprétation que M. Hume donne à cette démarche n'eſt point à ſon éloge : elle ne fait pas voir le philoſophe, ni même l'homme ſenſé : elle montre une ame vile, un eſprit dur, & tout ce que la vengeance peut graver de plus noir dans le cœur humain.

Quand un homme ne doit ſes diſgraces qu'à des infortunes & non pas à ſa mauvaiſe conduite, pourquoi rougiroit-il de ſa miſere, qui n'eſt que l'ouvrage des coups du ſort, pour ne pas dire des injuſtices des hommes ? Pourquoi, avec la preuve de ſa vigilance en main, ſe feroit-il ſcrupule de recourir avec décence aux ames nobles & aux cœurs bienfaiſans, qui ſont les inſtrumens dont la providence ſe ſert pour aider nos ames vertueuſes, mais plus particuliérement aux hommes laborieux ?

Rouſſeau qui ſe contredit aſſez ſouvent dans ſes ouvrages, comme dans ſes ſentimens, avoit oublié qu'après avoir refuſé les libéralités de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leurs dignités ou par leur fortune, il ne lui convenoit plus, en demandant un ſervice à M. Clairaut, de terminer ſa lettre, en lui diſant *qu'il exerceroit une charité très-utile.* Cette maniere de s'exprimer convient aſſez à un mendiant du bas étage, & jamais à un homme qui ſait manier à ſon gré la parole, & qui peut être le maître des expreſſions dont il ſe ſert, ſachant

ſur-tout l'art de les anoblir à ſon gré. Au reſte, ce n'eſt dans le fond qu'une légere contradiction de ſentimens oppoſés les uns aux autres, & qui ne méritent pas que M. Hume épanchaſſe ſon fiel juſqu'à dire, *qu'il ſait avec certitude que cette affectation de miſere & de pauvreté extrême, n'eſt qu'une petite charlatanerie que Rouſſeau emploie avec ſuccès pour ſe rendre plus intéreſſant & exciter la commiſération du public, & qu'il étoit bien éloigné alors*, c'eſt-à-dire en accueillant ce Genevois, *de ſoupçonner un ſemblable artifice.*

Il auroit dû aſſaiſonner cette petite noirceur de quelques exemples ou de quelques traits qui euſſent pu ſervir de preuve à cette trop groſſiere calomnie. Sans doute que M. Hume, en ſe livrant avec trop de chaleur à ſon reſſentiment, ne s'appercevoit pas que cette accuſation devenoit un véritable paradoxe, en avançant un inſtant après : *Qu'il ſavoit que pluſieurs perſonnes attribuoient l'excès fâcheux où ſe trouvoit M. Rouſſeau, à ſon orgueil extrême qui lui avoit fait refuſer les ſecours de ſes amis. Défaut* qu'il appelle *reſpectable, parce que*, ajoute-t-il, *trop de gens de Lettres ont avili leur caractere en s'abaiſſant à ſolliciter les ſecours d'hommes riches indignes de les protéger.*

Qu'il me ſoit permis de faire ici une petite digreſſion pour demander à M. Hume, ſi tous ſes ouvrages ſont raiſonnés de la même maniere : je n'en crois rien ; ils riſqueroient trop de ne faire qu'un ſaut de la boutique du Libraire chez l'Epicier.

Cette petite charlatanerie employée par un homme qui auroit ſa réputation à cœur, ſeroit une très-coupable ſupercherie digne

digne du plus grand mépris, & qui auroit été bientôt publiée par l'un ou par l'autre des faux bienfaiteurs dont ce siecle abonde.

Quoi! Rousseau auroit cherché à s'attirer par cette ruse, quelques écus pour refuser hautement des poignées de louis d'or! Il n'auroit étalé son extrême pauvreté que pour s'opposer avec plus d'effronterie & d'orgueil aux bienfaits d'un grand Monarque! Son égarement ne va pas encore jusques-là. Je croirois plutôt que J. J. Rousseau a contracté une façon de penser, sur les bienfaits qui émanent de l'ostentation, qui ne peut convenir qu'à lui seul, & qui selon moi, ne s'accorde du tout point ni avec la raison ni avec les sentimens de la nature. J'oserois même dire qu'une semblable conduite, de la part d'un homme sensé, seroit une insulte aux décrets de la Providence, & que s'opposer aux dons qu'elle veut nous faire par les mains d'un homme pieux, est en quelque sorte nous déclarer indignes de ses soins & de ses bénédictions. Recevons toujours, & apprenons à faire un bon usage de ce qu'elle nous donne, d'abord pour nous-mêmes, & ensuite pour les objets de pitié qui ne s'offrent que trop fréquemment à nos yeux.

Peut-être que par une haine misanthropique contre tous les hommes en général, M. Rousseau croit qu'il est indigne à un honnête homme d'accepter des secours de ceux que l'on n'aime pas véritablement. Eh! pourquoi ne pas aimer ceux qui se distinguent par une vertu si rare & si louable! Mais il n'est pas le seul de ce caractere; j'en ai connu, je ne dirai pas de ces hommes orgueilleux, mais de ces sortes d'insensés

qui préféroient les douleurs de la néceffité aux fecours généreux que leur offroient des hommes opulens, & qu'ils foupçonnoient ou trop orgueilleux, ou même trop remplis d'oftentation.

Je crois même entrevoir dans les procédés de J. J. Rouffeau, que rien ne coûteroit plus à cet Auteur fi célebre que d'être obligé de montrer de la reconnoiffance pour des fervices qui ne partiroient pas d'une ame véritablement loyale, ou d'une générofité qui ne feroit pas accomplie.

Un efprit inquiet, & aigri par de violens chagrins, peut aifément adopter des préjugés de cette efpece ; on ne fauroit l'applaudir parce qu'il en eft plus malheureux. Pour devenir ami véritable il faut être droit, né fenfible & libéral, il faut que l'efprit foit orné & que l'ame ne foit point malade ; fans ces qualités effentielles à cimenter l'amitié, il n'eft pas poffible d'avoir un cœur vraiment reconnoiffant.

C'eft peut-être parce que la plupart des bienfaiteurs ne connoiffent pas affez les devoirs qui précedent les actes de bienfaifance & d'humanité, qu'il y a prefqu'autant d'ingrats que de perfonnes obligées. Il eft fi ordinaire d'être bienfaiteur par oftentation ou par intérêt, qu'il eft très-difficile, même en obligeant avec profufion, d'infpirer une véritable reconnoiffance.

Sentir un bienfait, defirer de le reconnoître & de marquer avec joie l'obligation dont on eft pénétré, voilà la reconnoiffance, & voilà ce que toutes les premieres lettres de J. J. Rouffeau à M. Hume expriment parfaitement. Il refte à favoir fi le cœur de ce Genevois en étoit véritablement pénétré ? Je

le crois, parce qu'il s'attendoit que ſon nouvel ami réaliſeroit, à ſa fantaiſie, ou ſelon ſes ſouhaits, les ſervices qu'il en eſpéroit.

Madame Déshoulieres dit que, *chacun parle bien de la reconnoiſſance*, mais *que peu de gens en font voir :* elle a raiſon; parce que peu de gens s'en rendent dignes.

Il y a dans le cœur de la plupart des hommes, & ſur-tout dans le plus grand nombre des Gens de Lettres, beaucoup trop d'amour-propre ou de vaine gloire, trop de fauſſe délicateſſe & de préſomption pour qu'ils puiſſent être vraiment reconnoiſſans. Pareillement dans le nombre de ceux que la fortune favoriſe, il y a trop d'impérioſité & d'oſtentation dans la maniere avec laquelle ils font couler leurs bienfaits, pour qu'un cœur né ſenſible ne s'en trouve pas un peu bleſſé. Quel appareil peut-on appliquer ſur cette plaie? ſinon d'oublier généreuſement le titre de bienfaiteur, pour ne ſe parer en ſilence que de celui d'homme libéral & bienfaiſant. M. Fagel, l'immortel Fagel (*), l'homme du monde, ou plutôt le particulier qui ſe diſtinguoit avec le moins d'éclat par l'effuſion d'une multitude de bienfaits & d'œuvres pies, ſoutenoit qu'il n'avoit jamais trouvé des ingrats.

Il y a des cœurs nobles & ſolidement vertueux, formés par la probité & par la ſenſibilité, qui trouvent de la grandeur d'ame à témoigner leur reconnoiſſance; il en eſt de même qui, pouſſés par les mêmes vertus, trouvent un plaiſir inexprima-

(*) Greffier des Etats Généraux, oncle de celui de même nom, qui remplit aujourd'hui le même emploi.

ble à rendre des ſervices promts & efficaces ; qui ne cherchent leurs récompenſes que dans la joie ſecrete qui ſe gliſſe au fond de leur ame, à meſure qu'ils partagent le pouvoir de la Providence, en faiſant du bien aux hommes. Ceux-ci ſûrs de ne jamais faire des ingrats, ſont ordinairement ceux à qui une pure & vraie reconnoiſſance vient rendre l'hommage le plus ſincere.

M. Rouſſeau, à ce que je penſe, n'a refuſé les ſervices que l'orgueil, l'amour-propre & l'opulence lui préſentoient, que parce qu'il appréhendoit d'être humilié par la hauteur, le dédain & les froideurs qui ordinairement les précédent ou les accompagnent. Il ſentoit peut-être plus vivement qu'un autre l'impoſſibilité qu'il y avoit d'être véritablement reconnoiſſant, quand on acceptoit des graces à ce prix-là.

Lorſque la ſageſſe & la raiſon agiſſent de concert pour régler les penchans des hommes, le cœur devient le ſiege de la gratitude, l'ame ne reſpire que tendreſſe & ſenſibilité, & l'eſprit ne ſert plus alors qu'à mettre le ſentiment en œuvre, & porte la délicateſſe juſqu'à épargner à l'infortuné le ſoin de ſe mettre en frais de reconnoiſſance. Quand celle-ci eſt ſincere, elle n'attend pas qu'on la recherche : elle ſe fait gloire de paroître ; ſon émotion eſt viſible, elle n'évite pas, mais elle court au devant du bienfaiteur. Eh ! pourquoi s'abſtient-elle ordinairement de faire ce trajet ? c'eſt alors que l'opulence orgueilleuſe la voudroit toujours voir à ſes pieds. On peut inférer de-là, que la plupart de ceux que l'on oblige ne ſont ingrats, qu'à cauſe qu'ils n'enviſagent la reconnoiſſance que comme une ſervitude qui fait expirer de honte & de regrets l'amour-propre, l'orgueil & la fauſſe délicateſſe.

Il n'y a presque point d'homme qui ne voulût être en état de se passer des services d'autrui, & il n'y en a point qui d'une maniere ou d'une autre, ne soit réduit à la nécessité d'y recourir.

Si tous les hommes pensoient de tems en tems à la fragilité de la nature humaine, à leur existence exposée à tant de maux différens & à leur fin prochaine, ils connoîtroient mieux les disproportions de fortune qui les désunissent. L'opulence seroit moins superbe & l'indigence moins rampante. Le riche feroit un usage tout différent de ses trésors : le pauvre ouvrier qui s'en ressentiroit davantage, tireroit un meilleur parti de ses forces & de ses travaux.

Le riche, quand il fait agir le pauvre, ne fixe que l'ouvrage qu'il commande, sans se donner la peine de pénétrer dans le fond de son ame ou de ses pensées; loin de le plaindre ou de le consoler de son état d'abjection, il le méprise, & l'avilit souvent outre mesure: à peine lui prête-t-il la faculté de penser; tandis que cet ouvrier capable de raisonnement & de réflexion, gémit à l'aspect d'un Crésus indigne de sa fortune; il n'ose le mépriser ouvertement, mais il grave ses vices dans le fond de son cœur, ce n'est plus pour l'homme opulent qu'il montre de la déférence, ce n'est que pour les richesses que celui-ci possede. Son humilité en devient seulement le *tire-bourre*.

Moins de fierté ou d'impétuosité du côté de l'homme heureux adouciroit beaucoup les maux & les peines de l'infortuné: le premier seroit mieux servi & plus aimé, & le second plus actif & plus attaché à son devoir. L'avare seul seroit l'ennemi de la société : on le mépriseroit, on le fuiroit pour n'offrir des vœux & de la considération qu'à l'homme juste, inté-

gre & libéral : alors l'ingratitude feroit moins connue, parce que le bienfaiteur feroit plus fenfible & plus humain, & qu'en faifant du bien à quelqu'un, il s'imagineroit ne payer qu'une dette contractée entre lui & l'obligé par les caprices de la fortune.

Je penfe que ce n'eft qu'à la fuite de femblables réflexions, & des fentimens qu'elles font naître dans le cœur d'un honnête homme, que le plus diftingué de mes bienfaiteurs, m'écrivit ce que je vais rendre autant que ma mémoire peut le faire, pour fuppléer à fa lettre originale que je n'ai pas auprès de moi.

« Ceffez de peindre, je vous prie, vos fentimens de reconnoiffance. Je les crois fort beaux & je les croirois encore plus magnifiques fi vous ne m'en euffiez pas parlé; je n'ai fait en vous obligeant que ce que tout homme aifé doit exécuter de gaîté de cœur à l'endroit d'un homme de mérite que la fortune ne favorife pas. Le plaifir que j'ai trouvé à adoucir vos inquiétudes m'a tenu lieu de toutes les marques de gratitude que vous pourriez m'en donner. Je juge de vos bonnes qualités, par vos mœurs & votre conduite, & j'infere de-là, que vous n'agiffez que par de bons principes. Plus un homme eft éclairé, plus je penfe qu'il fait faire un bon ufage de fes lumieres. En prévenant vos intentions, je me fuis mis à votre place, je vous ai tranfporté à la mienne. Je vous ai fait penfer comme je penfe, & j'ai agi comme je me perfuade encore que vous l'auriez fait, fi vous euffiez pu difpofer en ma faveur du billet de banque dont vous m'avez annoncé la réception.

» Je vous avertis que pour mieux oublier le titre que vous

„ me donnez de bienfaiteur, j'ai brûlé l'article de votre lettre „ qui me le prodiguoit à trop de reprifes.

„ Ceffez pour toujours de le prononcer dans vos lettres. Ce „ feroit me défendre d'y répondre. Je compte bien que vous „ vous en fervirez encore moins de vive voix, autrement je „ m'imaginerois que vous le feriez à deffein de me faire rou- „ gir. Un fervice rendu en mérite un autre. Celui que je vous „ demande, & dont vous ne pouvez vous difpenfer, c'eft de „ me confidérer comme votre bon ami & rien de plus. Soyons „ libres avec décence, familiers fans affectation, polis fans „ contrainte, & jouiffons fans nous oublier des privileges de „ l'égalité. E. E. „.

Après une pareille déclaration, je demande s'il feroit pof- fible à l'homme le moins vertueux de devenir ingrat? Je n'en crois rien.

Le plus libre de tous les devoirs, quoique très - légitime, c'eft celui de la reconnoiffance: donnez-lui des chaînes, quel- que douces que vous vouliez les forger, l'ingratitude s'avance & ne cherche qu'à les rompre.

Que l'Editeur de l'ouvrage que je réfute faffe fes efforts, pour montrer aux yeux du public J. J. Rouffeau comme le plus ingrat & le plus méchant de tous les hommes. S'imagine- t-il d'en être cru fur fa parole? Ses argumens tous brillans qu'ils paroiffent ne perfuaderont jamais que des efprits bornés & incapables de difcernement, & toutes les couleurs qu'il emploie pour peindre M. Hume comme le plus généreux Mécene de fon fiecle, ne ferviront de même qu'à faire paroî- tre fa partialité, & non pas les fentimens d'un homme jufte & raifonnable.

Mais ce ne ſont plus les Editeurs, c'eſt M. Hume lui-même qui va parler, c'eſt lui qui va caractériſer ſon adverſe partie. *Je croyois*, dit-il, *qu'un noble orgueil*, *quoique porté à l'excès*, *méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui, ſoutenu par le ſentiment de ſa propre ſupériorité*, *ou par l'amour de l'indépendance*, *bravoit les outrages de la fortune & l'inſolence des hommes.*

Eſt-ce le langage d'un homme qui n'a étudié, comme le diſent les Editeurs, *que pour éclairer le genre humain?*

Je ne ſais ſi ma mémoire me trompe, mais j'ai toujours ouï dire, que l'orgueil étoit un vice déteſtable & déteſté par tous les Philoſophes qui ont contribué à éclairer l'humanité. Que rien n'étoit plus nuiſible au bonheur de la ſociété qu'un orgueilleux inſolent: & quand il plaît à M. Hume de l'ennoblir, il me paroît qu'il s'éloigne beaucoup du devoir attaché à l'état qu'il a embraſſé, lui qui, ſans doute, auroit dit dans une autre occaſion que l'orgueil conduiſoit à la tyrannie, qu'il étouffoit les ſentimens de cordialité & de bienfaiſance, qu'il faiſoit ſans ceſſe la guerre aux amis de la vertu, & fouloit à ſes pieds l'innocence & la candeur.

Si l'épithete de noble, pouvoit convenir à ce vice affreux, ſur-tout quand il eſt pouſſé à l'excès, je dirois qu'un noble orgueil porté au ſuprême degré, avoit ſi fort aveuglé M. Hume, qu'il ne s'appercevoit pas du ridicule qu'il s'attiroit dans le monde, en prenant lui-même la trompette pour publier en gros & en détail, tout ce qu'il avoit fait en obligeant le philoſophe Genevois.

Il accorde & ne peut refuſer du génie à J. J. Rouſſeau. Eſt-ce qu'on

qu'on a jamais vu un homme de génie pouſſer l'orgueil à l'excès ? Un Pédant pétri des préjugés qui regnent ſur les bancs de l'école, ſe gonfle quelquefois d'orgueil, & s'attire par-là l'indignation de tous ceux qui le connoiſſent. Mais a-t-on vu quelque homme d'un vrai mérite donner tête baiſſée dans ce vice abominable ? Non, ſans doute, Newton, Wolff, Fénelon, Fontenelle, Mafei, le Franc de Pompignan & nombre d'autres que je pourrois nommer, étoient par leur candeur & leur affabilité les antipodes de l'orgueil. A-t-on jamais ouï dire *que l'orgueil porté à l'excès méritoit de l'indulgence dans un homme de génie ?* Qui peut lui accorder cette indulgence ? ſinon, un eſprit ſuperbe & hautain. Eh ! comment la lui accorde-t-il ? comme un tribut qu'il ne lui paye, que pour le recevoir à ſon tour.

Pour bien définir un objet, ou pour peindre les vices du cœur & les foibleſſes de l'eſprit humain, il faut être maître de la parole & connoître la valeur des termes.

Que M. Hume me permette encore de lui demander ce que c'eſt qu'*un orgueil exceſſif ſoutenu par le ſentiment de ſa propre ſupériorité autant que par l'amour de l'indépendance, qui brave les outrages de la fortune & l'inſolence des hommes ?* Quant à moi, je ne trouve dans cette phraſe qu'un paradoxe indéfiniſſable. Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'un orgueil de cette eſpece, n'eſt qu'une folie outrée, qui ne mérite d'autre indulgence que celle que l'on devroit employer pour la faire loger aux petites maiſons. Un homme qui croit être né pour lui ſeul, qui penſe n'avoir beſoin de perſonne & que perſonne ne doit avoir beſoin de lui : qui croit en refuſant les ſervices

néceſſaires au beſoin de la vie, braver les outrages du ſort & l'inſolence des hommes, n'eſt qu'un inſolent lui-même, qui devroit être conduit, non pas en Angleterre par un auteur accrédité, mais dans quelqu'Iſle déſerte par un Antropophage, & placé au milieu d'un bois épais qui lui déroberoit pour toujours la lumiere du ſoleil. Car s'il fixoit attentivement cet aſtre bienfaiſant, il apprendroit, à force de réfléchir, que ſans le ſecours de ſes rayons, la terre ne produiroit que des rochers & des glaces perpétuelles, & que puiſqu'il éclaire les hommes, qu'il les réchauffe & qu'il concourt à leur exiſtence, il ſemble en même-tems les exhorter à ſe reconnoître, à ſe rapprocher & à ſe ſecourir réciproquement.

Or, quand M. Hume eſt convaincu qu'un homme eſt tel que lui-même dépeint J. J. Rouſſeau, y a-t-il plus de folie que de raiſon, à vouloir l'introduire d'abord dans la bonne ſociété? y a-t-il beaucoup de prudence à faire des démarches réitérées pour lui obtenir une penſion? y a-t-il de la ſageſſe à expoſer un grand Monarque à un refus, ſur-tout de la part d'un inſenſé, qui croit faire dépendre ſa gloire & ſon honneur du plaiſir de mourir de faim & de braver les Rois?

Puiſque l'auteur Anglois vouloit avoir de l'indulgence pour cet illuſtre Genevois expatrié, il pouvoit, en étudiant de prime abord le fond de ſon caractere, le ſervir à ſa guiſe, & ne pas le détourner, malgré lui, du chemin de Bedlham (*).

J'ai toujours cru depuis la publication du diſcours de J. J. Rouſſeau, qui remporta le prix de l'Académie de Dijon, que

(*) Maiſon des fous à Londres.

cet auteur cherchoit à se singulariser, pour ne pas dire s'éterniser par des traits tout-à-fait opposés au bon sens & à la raison.

On ne peut lui refuser beaucoup de connoissances & de capacité, dont il a fait le partage, tantôt pour enfanter bien de bonnes choses, & tantôt pour en créer de fort absurdes. Les premieres pouvoient lui mériter non-seulement de l'indulgence, mais encore une protection toute particuliere de la part de ses confreres en littérature aisés ou opulens. Les secondes devoient charitablement s'oublier; ou si l'on vouloit s'en ressouvenir, ce ne devoit être que pour ne laisser voir en lui que l'homme animé par deux ames différentes, dont l'une le guidoit vers le beau, le sublime & le merveilleux, en attendant que l'autre vînt étaler les égaremens & les caprices dont il étoit farci. Enfin on devoit avoir pour lui quelqu'indulgence, en considération qu'il n'y a point d'homme qui soit né exempt de foiblesses ou d'imperfections. Mais le timpaniser, l'avilir, le tourner en ridicule n'étoit pas le plus sûr moyen pour le refondre & lui faire changer de conduite; c'étoit l'aigrir & l'irriter, jusqu'au point, comme il le dit lui-même, de lui faire faire bien des sottises.

Rousseau ne vivant que de choux & de carottes, n'auroit sûrement pas ruiné les bienfaiteurs qu'il auroit voulu choisir. En supposant que sa pauvreté eût été aussi réelle que sa lettre à M. Clairaut le témoigne, la nécessité l'auroit obligé d'implorer leurs secours. On se lasse aisément de souffrir, & l'on s'ennuye davantage de languir. Malgré les soupçons déplacés de M. Hume pour représenter Rousseau comme affectant une

fauſſe pauvreté, je me perſuade qu'un homme qui eſt à ſon aiſe n'écrit pas, *vous exercerez à mon endroit une charité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant.* En ſollicitant un ſervice qui coûte des ſoins, & un tems qui eſt toujours précieux à celui qui le donne, il ne tâche point d'exciter la pitié par des lamentations: il prie tout uniment que par bonté d'ame & de cœur, on examine ſon ouvrage pour que ſa réputation d'homme de lettres n'en ſouffre pas. Mais quand il fait cette priere, en avouant que c'eſt pour avoir du pain, c'eſt qu'effectivement il paroiſſoit à la veille de manquer de pain.

Que M. Hume ne diſe plus que J. J. Rouſſeau faiſoit métier & marchandiſe de ſa miſere; ce commerce ne fut jamais bien brillant, & je parierai qu'il n'y a pas fait fortune. D'où je conjecture que la même néceſſité qui l'avoit forcé d'implorer les ſoins charitables de M. Clairaut, l'auroit tôt ou tard contraint d'avoir recours de la même maniere à ceux de M. Hume ou de quelqu'autre.

Il ne faut que lire avec réflexion les lettres de J. J. Rouſſeau à ſon nouveau patron, pour s'appercevoir qu'il ſe formaliſoit trop ſérieuſement de ces petites minuties dont le véritable Philoſophe ne s'occupe jamais.

L'affaire de ma voiture, dit-il, *n'eſt pas arrangée* (*), *parce que je ſais qu'on m'en a impoſé : c'eſt une petite faute qui ne peut être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas à deux fois*; comme, ſi ç'eût été un grand

(*) Il vouloit parler de l'arrangement qui avoit été pris pour le faire voiturer à meilleur marché qu'il n'auroit pu le faire : & quand il dit *n'eſt pas arrangée*, c'eſt-à-dire, *qu'elle lui tient encore à cœur.*

péché lorſque même elle ſe ſeroit récidivée quatre fois par ſemaine? Etoit-ce un ſi grand crime que de faire voyager un homme qui eſt à l'étroit, à bon marché? Rouſſeau n'y étoit plus; ſa maladie empiroit, ou pour mieux dire, elle prenoit de nouvelles gradations. Mais la voici qui veut ſe manifeſter avec plus d'éclat. Il dit en écrivant à M. Hume. *Si vous y avez trempé, je vous conſeille de vous défaire de ces petites ruſes, qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles ſe tournent en piéges contre la ſimplicité.* Ah! le pauvre innocent qu'il eſt à plaindre! Quoi! faire ſa route dans un bon carroſſe, ſans qu'il lui en coûte preſque rien, & qui le conduit dans une riante ſolitude où lui-même avoue être au comble de ſes vœux! Qu'entend-il donc par les piéges que l'on tend, ou que l'on peut tendre par ce procédé obligeant, à ſa ſimplicité? Mais il veut qu'on le devine & je ne ſuis pas ſorcier.

Ce n'eſt pas dans cette lettre ſeule que le bon J. J. Rouſſeau ſe plaît à produire des obſcurités, c'eſt dans plus d'un tiers de ſes ouvrages. On diſoit qu'il étoit né avec un génie fait exprès pour compoſer des énigmes & n'en jamais donner l'explication. C'eſt autant que je puis m'y connoître, la charlatanerie du métier de certains Auteurs, qui enveloppent leurs penſées dans des phraſes tout-à-fait ſombres, pour engager apparemment leurs admirateurs à les appeller à leur ſecours, non pas pour ſavoir ce qu'ils n'ont pas dit, mais ce qu'ils avoient envie de dire. Ces Meſſieurs prêtent à leur éloquent galimathias de ſéduiſantes lumieres, qui ne font qu'éblouir les eſprits bornés; mais qui font hauſſer les épaules aux perſonnes raiſonnables. Eſt-ce que Rouſſeau n'auroit pas mieux fait de

dire tout franchement, en écrivant à fon ami : " C'eſt une
" façon d'agir qu'un autre que moi trouveroit trop recher-
" chée, mais qui ne peut être que l'ouvrage d'un bon cœur
" qui fait obliger délicatement, & qui feroit une vertu tout-
" à-fait bienfaiſante ſi vous ne m'en euſſiez pas fait un myſ-
" tere ". Comment ſe peut-il que de pareilles fautes, ſi tant eſt que c'en ſoient, *ne peuvent avoir un bon principe*, ſur-tout quand il en réſulte une bonne œuvre & un ſervice eſſentiel pour celui qui en eſt l'objet? Comment ces *ruſes*, ſi on pouvoit nommer ainſi de ſi nobles précautions, peuvent-elles ſe tourner en piéges? En vérité je me perds dans ce chaos d'idées confuſes, qui ne préſentent à mon imagination que des vapeurs dignes d'un cerveau extravagant.

Les ſoupçons énigmatiques de J. J. Rouſſeau, ſont pour moi le nœud gordien : il faudroit être un ſecond Alexandre pour le dénouer. A combien d'interprétations différentes cet illuſtre Genevois n'aſſervit-il pas ſes argumens? Je crois que M. Hume auroit fait un grand plaiſir au public, s'il ſe fût donné la peine, je ne dis pas d'expliquer les penſées de ſon adverſaire, mais de dire ſeulement ce que lui-même pouvoit comprendre en liſant tant de fades contradictions? Je parierois que Rouſſeau lui-même auroit eu bien de la peine à ſortir de ce labyrinthe.

Paſſons à la lettre du 29 mai 1766. Le philoſophe Genevois avoue ingénument, que dans l'aſyle qu'on lui a procuré, il eſt très-bien & même au-delà de ſes ſouhaits. Deux choſes alterent ſa félicité; la premiere, c'eſt qu'on a pour lui trop d'attentions; la ſeconde, c'eſt qu'il n'entend pas & ne peut ſe faire entendre des domeſtiques, parce qu'il ne ſait pas parler

Anglois. A peine a-t-il fait cet aveu, qu'il en fait un autre qui contredit le précédent. C'eſt qu'il eſt charmé de ſon ignorance, parce qu'elle lui ſert pour flatter ſa miſanthropie & autoriſer ſes incivilités. Il va plus loin, il a le front de s'en vanter pour éloigner le Paſteur de ſa paroiſſe qu'il met au rang des fainéans.

Que peut-on penſer de ce mélange d'orgueil, d'amour-propre & de ruſticité ? Ne diroit-on pas que ce petit mortel, voudroit être conſidéré comme un être ſupérieur en intelligence à tous ceux qui l'abordent ? Mais pour prouver ſon infériorité, il n'y a qu'à lire avec attention toute cette épître. Qu'offre-t-elle à l'entendement de l'eſprit humain, ſinon les bizarreries & les caprices d'un homme qui, dans ſes ouvrages, paroît s'être efforcé à faire aimer les nœuds de la ſociété humaine, que lui ſeul veut avoir le privilege de fuir & de déteſter. Quelle contradiction d'eſprit ! quel égarement ! Ce n'eſt ni l'une ni l'autre, c'eſt une extravagance d'une eſpece toute nouvelle, & dont on ne ſauroit produire aucun exemple, à moins que d'aller le chercher aux petites maiſons.

M. Hume, retenu à Calais par les vents contraires, demande à Rouſſeau, qui peu de tems auparavant vouloit faire argent d'un dictionnaire pour avoir du pain, s'il n'accepteroit pas une penſion du Roi d'Angleterre ? Rouſſeau qui apparemment auroit ſouhaité de faire revivre Diogene, répond à l'hiſtorien Anglois, que cela n'étoit pas ſans difficulé, mais qu'il s'en rapporteroit à l'avis de Mylord Maréchal. Autre folie de même date. Le conſentement du Lord Ecoſſois arrive, & cependant le philoſophe Genevois, au lieu de déferer aux ſages

conseils d'un Seigneur qu'il nommoit son pere & son ami, fait encore naître de nouvelles difficultés sous des prétextes si frivoles, qu'un idiot ou un hébêté rougiroit s'il s'en étoit servi. Enfin on a la complaisance de se prêter à ses inconstantes bizarreries. On lui propose que la pension aura lieu aux conditions que lui-même voudra prescrire : la plus importante est qu'il faut que le public ignore que cet acte de bienfaisance émanoit de la compatissante libéralité d'un grand Roi : comme si un homme de lettres pouvoit rougir du bien que lui feroit un Souverain ami des arts & des talens.

Voilà le ridicule du philosophe Genevois, ou plutôt sa folie, prouvée par un refus que tout autre que Rousseau n'auroit jamais fait. Voyons comment M. Hume l'a interprété, en caractérisant son ancien ami bien plus par un esprit de vengeance que par discernement. Je crois bien, avec cet Anglois, que le Genevois avoit l'esprit inquiet. Cela ne devoit point l'étonner : il devoit se figurer que son ami se croyoit journellement menacé par un nombre d'ennemis différens. Il avoit à redouter tous ceux qui, dans le Contrat Social, Emile, & les Lettres de la Montagne, se trouvoient offensés par des traits qui s'opposoient à leurs intérêts, ou par ceux dont il avoit blessé les consciences. Enfin il pouvoit aisément pressentir que J. J. Rousseau, en horreur aux Magistrats de Geneve, trembloit à chaque pas & se figuroit qu'on le poursuivroit jusques dans les lieux les plus éloignés. Mais non, M. Hume incapable de réfléchir sur cette position aussi critique qu'embarrassante, s'érige en censeur despotique, & publie de sa pure autorité, qu'il voyoit clairement que son ami *étoit né pour le tumulte &*

les

les orages, & que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui-même & à tout ce qui l'environnoit. Mais M. Hume ne voyoit que les efforts de son ressentiment, & ne supposoit tant de défauts à son ami, que pour fournir des mots à une phrase brillante. Toute la vie précédente de J. J. Rousseau, ni même sa conduite, excepté celle qu'il eut peu de jours avant son départ de Motiers-Travers, ne laisse du tout point soupçonner qu'il étoit né pour les orages. Ce tableau convenoit mieux à un V * * *, à un la Beaumelle & à quelqu'autres caracteres de cette trempe. M. Hume ne vouloit pas peindre, il barbouilloit seulement sa colere pour s'amuser.

Me voici arrivé à la scene scandaleuse de cette piece; c'est le chef-d'œuvre d'esprit de M. Walpole; son amour-propre l'avoit trouvé digne de la plume d'un grand Roi, & son insuffisance avoit eu la témérité de le publier sous le nom glorieux de l'immortel Fréderic. Cette ineptie, remplie des plus fausses & des plus extravagantes idées, inonda bientôt toute l'Europe des sottises de celui qui en étoit l'Auteur. Elle commence, *vous avez renoncé à Geneve votre Patrie.* On ne fut pas long-tems à s'appercevoir que Sa Majesté Prussienne ne pouvoit pas l'avoir écrite, parce que ce Prince étoit mieux informé que M. Walpole, du vrai motif qui avoit engagé J. J. Rousseau à renoncer à Geneve. Celui-ci l'avoit fait à dessein: il avoit demandé qu'on le dépouillât de son titre de Citoyen-bourgeois, afin qu'en instruisant (*) ses

(*) Dans ses Lettres écrites de la Montagne.

compatriotes de ce qu'ils devoient faire autant pour défendre que pour ſoutenir leurs privileges, on ne pût pas procéder contre lui comme étant chef de parti, ni envelopper dans le même filet ſes parens & les amis qu'il pouvoit encore avoir dans la République. C'étoit agir en ruſé politique & donner adroitement, comme on dit en Angleterre, un croc-en-jambe à la loi. C'en étoit effectivement un, à légard de l'Edit de Médiation qui fut publié à Geneve en 1738, & où il eſt expreſſément ſpécifié, que le premier d'entre les Citoyens, qui fomenteroit des troubles ou des diviſions, ſeroit jugé comme perturbateur du repos public & même puni de mort, lui & ſes complices, ſelon que le cas l'exigeroit. Ce reproche n'influe point ignominieuſement ſur la réputation de celui à qui il s'adreſſe, il rejaillit honteuſement ſur le prétendu bel eſprit qui préfere à s'occuper de mauvais propos, plutôt que de s'inſtruire de choſes utiles & intéreſſantes. Ordinairement une ſottiſe en accompagne une autre; M. Walpole ne vouloit pas démentir ce proverbe, il joint au reproche la calomnie. *Vous vous êtes*, dit-il, en s'adreſſant à Rouſſeau, *fait chaſſer de la Suiſſe, pays tant vanté dans vos Ecrits.* Oui ce même pays mérite de l'être, mais il eſt faux que J. J. Rouſſeau en ait été chaſſé. Voici ce me ſemble tout ce qu'on auroit pu lui reprocher.

Pendant votre ſéjour à Motiers-Travers, vous vous êtes trop livré à de certains eſprits, & à des perſonnes qui, par leur état autant que pour leur repos, ne pouvoient pas raiſonnablement adopter vos ſyſtêmes erronés ou ſcandaleux, ni vivre amicalement avec vous.

Après l'aventure du carreau de vître caſſé à l'une de vos fenêtres, en ſuppoſant que ce n'a pas été l'ouvrage de votre chere gouvernante, vous pouviez paiſiblement vous retirer à *Couvet*, où tous vos combourgeois (*) vous auroient reçu à bras ouverts. Vous n'auriez eu qu'une demi-lieue à faire, & vous étiez en ſureté. Vous ne deviez point chercher de retraite dans le Canton de Berne; vous ſaviez ce que votre compatriote Micheli Ducret s'y étoit attiré. Vous deviez bien vous attendre que tôt ou tard on ſolliciteroit votre éloignement, & qu'un apôtre de la Démocratie ne pouvoit eſpérer un aſyle aſſuré dans un Etat Ariſtocratique. Mais vous aviez des vues impénétrables, & ceux qui ne ſavoient pas où butoient vos projets, pouvoient à plus forte raiſon que vos meilleurs amis, vous accuſer d'imprudence & de légéreté.

Ce qui vous arriva dans l'iſle de St. Pierre (†), ne peut ni ne doit pas vous être reproché. On en uſe de même dans preſque tous les Etats de l'Europe envers ceux dont on a lieu d'appréhender l'eſprit inquiet & remuant. Mais oſer inſulter quelqu'un & l'invectiver par une calomnie outrageante, c'eſt déroger de propos délibéré aux ſentimens de l'honnête homme, & mériter la haine & l'indignation de tous les honnêtes gens.

Apprenez de moi M. Walpole, qu'il n'y a rien de plus lâche que d'opprimer les malheureux : c'eſt combattre, le poignard

(*) La communauté de Couvet, pour honorer les talens de J. J. Rouſſeau, lui avoit accordé le droit de bourgeoiſie.

(†) Quand J. J. Rouſſeau fut obligé de ſortir de cette iſle, où il n'y a qu'une ſeule maiſon, il ſentit bien d'où le coup partoit; alors il s'écria, en parlant du Magiſtrat de Geneve, ils veulent la guerre, eh bien! ils l'auront.

à la main, un homme qui auroit les pieds & les mains liés; non pas pour lui arracher la vie, mais pour le mutiler dans toutes les parties de son corps sans qu'il puisse se défendre. Un pareil triomphe couvre toujours de honte & d'opprobre le vainqueur, on le déteste, il mérite de l'être.

Tout le reste de cette lettre supposée, & qui a passé pour un chef-d'œuvre d'éloquence, n'est dans le fond qu'un tissu de brillantes impertinences, qui attaquent moins J. J. Rousseau que l'esprit éclairé du Prince, à qui M. le Bourgeois de Westminster a osé attribuer un style & des pensées fort au-dessous de la plume d'un Souverain.

On pouvoit bien imaginer que le Genevois outragé dans cette lettre, en la voyant paroître dans un papier public, demanderoit satisfaction la plume à la main. Cependant en faisant cette démarche il auroit dû sagement ne pas étendre ses soupçons, ni s'imaginer avec trop de vivacité que M. Hume avoit trempé dans cette méprisable plaisanterie. Quoique cela pouvoit être, des soupçons ne suffisoient pas pour l'en accuser; il falloit voir venir, dissimuler encore quelque tems; mais point du tout, le masque tombe & le Philosophe s'évanouit; il ne se contente pas de soupçonner, il porte ses doutes jusques dans le sein de la crédulité, ce qui prouve toujours bien plus de foiblesse que de discernement & de prudence. Pourquoi s'agiter, s'échauffer & s'altérer à crédit en fixant des vapeurs, ou prenant des nuées pour des montagnes inaccessibles?

Je crois que M. Hume auroit pu se dispenser de faire éclater tant de surprise, & de se plaindre avec autant d'amertume qu'il le fait, des expressions de la lettre de J. J. Rousseau à l'au-

teur du ſaint James Chronicle. Il n'y étoit pas nommé : pourquoi ! puiſqu'il ſoutient qu'il ignoroit la plaiſanterie de M. Walpole, pourquoi, dit-il, que c'eſt lui que J. J. *ſoupçonne & qu'il inſulte tout à-la-fois*, & qu'enfin *du meilleur de ſes amis, il le convertit ſubitement en un ennemi perfide & méchant.* Mais quoi ! l'auteur Anglois oſe-t-il finir cette phraſe en ajoutant ; *& par-là, tous mes ſervices paſſés & préſens ſont d'un ſeul trait adroitement effacés.* Non, ils ne l'étoient pas encore, ſi M. Hume eût été auſſi innocent dans cette affaire qu'il le proteſte, deux mots de lettre ſuffiſoient pour lui rendre toute l'amitié de J. J. Rouſſeau, qui lui-même auroit rougi d'avoir eu la foibleſſe de ſe battre pendant ſi long-tems avec une épée qui étoit chez le fourbiſſeur.

Quand je dis que le philoſophe Genevois auroit rougi, c'eſt-à-dire, qu'il auroit été fâché d'avoir ſoupçonné trop légérement ſon ami, c'eſt toujours en ſuppoſant qu'il étoit de ſens raſſis ; & je conviens que s'il n'eût pas eu l'eſprit troublé, jamais ſemblable querelle n'auroit ſcandaliſé le public. Mais J. J. étoit malade, & David ne ſe portoit pas trop bien. Le premier ſoupçonnoit avec trop peu d'apparence, & le ſecond accuſoit trop inconſidérément ſon ami d'ingratitude & de méchanceté.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offenſe.

Si tous les hommes avoient aſſez de juſteſſe dans l'eſprit & d'équité dans le cœur, ils ſeroient bientôt convaincus que le reproche d'un ſervice rendu révolte toujours l'obligé, & métamorphoſe ſa reconnoiſſance en ingratitude perpétuelle. Si M. Hume n'eût obligé J. J. Rouſſeau que pour le plaiſir ſeul

d'avoir la ſatisfaction de lui faire du bien, le public le ſavoit; l'obligé même le lui avoit appris, l'Anglois n'auroit jamais eu la foibleſſe de le lui reprocher, & ſon oſtentation eût été ignorée dans le monde: c'eſt lui-même qui l'a affichée par des reproches qui ne conviennent qu'à des ames viles & à des hommes abjects. Eh! qui auroit jamais oſé ſoupçonner qu'un écrivain eſtimé eût pu s'oublier juſqu'au point de faire parade de ſes ſervices & de ſes bienfaits? Excepté cependant que Meſſieurs les Auteurs Anglois n'aient acquis ce privilege par une chartre ignorée par les Philoſophes des autres nations policées.

Si l'on conſidéroit l'action d'obliger comme une vertu attachée aux devoirs de l'humanité, & qui prend ſon origine dans un ſentiment auſſi noble & même plus vertueux que la généroſité, l'ingratitude ſeroit entiérement bannie de ce monde: M. Hume ne ſe fût jamais encenſé lui-même aux yeux des hommes qui, capables de réflexions, ſavent qu'il n'y a point de mérite à faire du bien à quelqu'un, quand après l'avoir fait, on eſt aſſez lâche pour s'en glorifier ouvertement. La paſſion, autrement dit la vengeance, l'emportoit ſur les ſages réflexions qu'il auroit dù faire avant que de plaider ſa cauſe à la face du ciel & de la terre. C'eſt ce qu'il fait voir très-clairement quand il dit, en parlant de ſon adverſe partie, *s'il n'étoit pas ridicule d'employer le raiſonnement ſur un ſemblable ſujet & contre un tel homme, il lui demanderoit pourquoi il lui ſuppoſe le deſſein de lui nuire?*

Eſt-il poſſible que cet Anglois s'oublie juſqu'au point d'avouer, comme il le fait ici, la duplicité & l'inconſtance de

ses sentimens ? A-t-il estimé ou non celui qu'il affecte dans cet instant de mépriser jusqu'à l'injure ? A-t-il oublié que lui-même avoit dit *que la célébrité de son génie, de ses talens, sur-tout de ses malheurs, l'avoient engagé de s'intéresser pour lui ?* Est-il ridicule d'employer le raisonnement quand il s'agit de se justifier d'un soupçon ? l'est-il davantage de s'en servir vis-à-vis d'un homme célebre par son génie & ses talens ? Contre qui donc faudroit-il employer le raisonnement ? Seroit-ce contre un sot, un ignorant incapable d'en sentir la force & la vérité ?

Si tout le public juge comme moi, il ne trouve, dans la phrase de ce célebre écrivain Anglois, que la quintessence du mauvais raisonnement. Il ne peut y rencontrer qu'une façon de penser & d'écrire tout-à-fait opposée à la philosophie morale, & entiérement dépourvue de délicatesse & de grandeur d'ame. Que penser des talens supérieurs de M. Hume, quand il dit que *ce n'est pas l'usage que les services que nous avons rendus fassent naître en nous de la mauvaise volonté.* Qui vous a dit, M. Hume, que ce n'est pas l'usage ? & moi je vous soutiens que la plupart de ceux qui, dans ce siecle, obligent ou rendent des services, ne l'ont pas plutôt fait, que d'une maniere ou d'une autre ils cherchent à en retirer l'intérêt.

Les uns exigent des déférences ou des assiduités ; & il en est qui poussent la mauvaise volonté jusqu'à exiger des sacrifices qui coûtent beaucoup à la délicatesse & à l'amour-propre de ceux qui ont reçu leurs bienfaits : enfin il en est peu qui en répandent sans avoir un but ou un point de vue, qui n'est pas toujours la perspective de la vertu.

The study of man is mankind.
L'étude de l'homme, c'eſt l'homme.

Eſt-il un Ecrivain qui puiſſe mériter quelque applaudiſſement s'il n'a pas fait un cours de cette étude avec toute l'attention & les réflexions néceſſaires? On ne voit le plus ſouvent parmi nous qui ne ſommes pas les ſauvages de l'Amérique, que de l'orgueil, de l'oſtentation & ſur-tout des caprices, qui nous font tourner du ſud au nord, & tomber rapidement du blanc au noir. Quand M. Hume dit que ce n'eſt pas l'uſage que les ſervices que nous avons rendus faſſent naître en nous de la mauvaiſe volonté, l'on reconnoît qu'il ſe livre avec plus de promptitude à ſes idées qu'à ſes réflexions. Il auroit mieux dit, en tournant la phraſe, que beaucoup de gens, après avoir rendu quelques légers ſervices, en rendent enſuite de fort mauvais à ceux qu'ils avoient obligés ou par humeur, ou par caprice, ou par orgueil. C'eſt aſſez l'uſage en Angleterre de ne faire du bien & de ne rendre ſervice que par oſtentation, & pour jouir du plaiſir ſtérile d'en être applaudi, & par qui? par ceux qui ne ſe connoiſſent par en vertus ſolides.

Quand on examine de près les actions des hommes, & que l'on réfléchit ſur le ton vers lequel la ſociété eſt montée ſeulement depuis vingt ans, on s'apperçoit bientôt que toutes les démarches qu'on leur voit faire ne tendent qu'à ſe jouer, ſe tromper & ſe tympaniſer les uns les autres; mais particuliérement de ceux que la fortune a privés de ſes faveurs ou de ceux à qui elle a tourné le dos. Ah! ſi l'on penſoit que du bien-être à l'infortune, il n'y a qu'un pas à broncher, on traiteroit

teroit avec beaucoup plus d'indulgence les infortunés. Je ne dis pas que ce soit toujours l'ouvrage d'un mauvais cœur. Non, il est de très-bons caracteres qui se laissent entraîner par le torrent des mauvais exemples : d'autres ne font en cela que ce que l'on leur a fait, ou que ce qu'ils voyent faire à gens en place ou accrédités. Je vais étendre ce tableau. Un homme de mérite, mais dépourvu des moyens ou du bien-être convenables à la pureté de ses mœurs, se montre, il étale à la fois une bonne conduite & une honnête industrie, ses talens lui méritent quelques égards, enfin quelqu'un se pique de l'obliger, on lui fait ou on lui procure du bien ; voilà le chef-d'œuvre du sentiment qui honore l'humanité & sert en même tems la patrie. Cette action est noble & généreuse, elle nous approche beaucoup de la Divinité ; le diable en est jaloux, que fait-il ? Il nous fait, par orgueil, découvrir quelques foiblesses ou des défauts dans celui qui étoit l'objet de nos bonnes œuvres: nous oublions que nous n'en sommes pas exempts. Nous n'appercevons pas la poutre qui est dans notre œil, nous ne voyons que le fétu qui est dans la prunelle de notre prochain malheureux. Nous nous élevons au-dessus de lui par le dédain, par l'indifférence ou par une fausse pitié. Nous nous érigeons pédantesquement en censeurs de sa conduite & de ses mœurs, & souvent sans être bien informés de la constitution de son tempérament, nous baptisons les ravages d'une fievre lente ou d'une insomnie, de paresse & de négligence. Bientôt nous le moralisons : nous voulons le prêcher sur tout ce qui ne répond pas à ce que l'on voudroit exiger de lui. Nous attaquons sa délicatesse par l'endroit sensible : il en est humilié, il

penſe, il déméle le fond d'orgueil qui nous fait parler; & cependant il ſe tait par timidité, & n'oſe répliquer ni ſe défendre. Pourquoi? parce qu'il craint de perdre la ſuite des bons offices qu'il eſpere encore de notre part, & auxquels nous l'avons comme enchaîné par des promeſſes réitérées. Pourquoi les lui avons-nous faites? parce que de prime abord nous n'appercevions en lui que l'homme de mérite, & que ſes foibleſſes & ſes défauts nous étoient encore cachés; cependant ces mêmes défauts n'étoient pas des vices, & n'émanoient que de ſes infirmités corporelles, ou bien de la foibleſſe de ſon tempérament. Mais on ne veut pas ſe donner la peine de creuſer ſi avant; ſes prétendues imperfections ralentiſſent notre zele, & par degré nous portent à l'éloigner, pour ne pas être obligé à lui tenir parole. Il ſent notre refroidiſſement: il feint de ne pas s'en appercevoir. Il ſe montre encore, mais ſi la raillerie piquante ſuccede à l'auſtere morale, alors ſe croyant mépriſé, il ſe dépite & ſe courrouce tout bas contre des procédés tout-à-fait indignes de l'honnête homme. S'il s'apperçoit que de premier objet qu'il étoit de nos ſentimens vertueux, il eſt devenu celui de nos jeux de mots ou de nos mépris, ſon eſtime pour nous s'évapore, & ſi, avec cela, nous faiſons chorus avec ceux qui ſe croyent en droit par leur fortune de ſe divertir à ſes dépens, d'homme qu'il auroit été véritablement reconnoiſſant, il ne tient plus à notre égard que la conduite que le reſſentiment naturel inſpire. D'un cœur diſpoſé à la reconnoiſſance, nous en avons fait un ingrat.

Voilà nos uſages, & il paroît que M. Hume auroit cru dégénérer de ſa qualité d'honnête homme, ſelon le monde,

s'il ne s'y étoit pas conformé. Il répondra, ſans doute à cela, que tout habitant de la ſociété doit faire ce que les autres font : ſe livrer au torrent & ne pas ſe ſingulariſer : que la miſanthropie n'eſt plus à la mode : qu'il faut obſerver un juſte milieu entre l'auſtérité d'une ſaine Philoſophie & la corruption des mœurs : enfin qu'il faut être de miſe & ſe plier au goût général. Hélas ! ce philoſophe Anglois dégénere furieuſement du titre que la complaiſance publique lui a prodigué.

Ecoutons M. Hume lui-même. C'eſt dans le livre intitulé les Penſées de cet hiſtorien qu'il ſaiſit l'occaſion de ſe peindre & de ſe caractériſer. La copie reſſemble ſi parfaitement à cet auteur, que l'on ne peut s'y méprendre; les coups de pinceaux du peintre témoignent que l'artiſte avoit eu le loiſir de bien étudier les traits de l'original.

O Philoſophie ! ta vertu eſt ſtérile & ta ſageſſe n'eſt que vanité. Tu cours après les ſtupides applaudiſſemens des hommes.

Tu ne cherches ni le ſolide témoignage de ta conſcience, ni l'approbation infiniment plus ſolide encore de cet Etre qui, d'un ſeul de ſes regards, pénetre tous les abymes de l'univers. Pourrois-tu ne point ſentir combien ta probité eſt chimérique ! Tu te glorifies des beaux noms de citoyens, de fils, d'ami.... Tu es toi-même ta propre idole, tu n'encenſes que tes perfections imaginaires, & tu ne cherches qu'à flatter ton orgueil en te faiſant un nombreux cortege d'admirateurs ignorans (*).

La preuve d'un orgueil démeſuré dans un petit particulier

(*) Penſées de M. Hume.

ſe trouve dans l'oſtentation de faire du bien, & enſuite d'emboucher lui-même la trompette pour le publier.

Eſt-ce qu'un homme né ſenſible, humilié, ou avili par gens qui lui ont procuré quelques ſecours paſſagers, peut conſerver pour d'indignes bienfaiteurs, cette reconnoiſſance parfaite qui s'étoit de prime abord logée dans ſon cœur à la réception des bienfaits ?

Sa reconnoiſſance en naiſſant étoit vraie, ſon ame en étoit pénétrée, ſon cœur en palpitoit de joie, elle croiſſoit à vue d'œil tant qu'il éprouvoit que la pratique du ſentiment de bienfaiſance le mettoit de niveau avec ſon bienfaiteur ; mais dès qu'il éprouve que le bienfait reçu ne lui a donné qu'un ſupérieur qui, par gradation, veut s'ériger en tyran de ſes volontés & de ſes actions, l'indignation, le remords & le repentir prennent la place de cette noble & ſincere reconnoiſſance. L'un crie à l'ingrat, l'autre à la perfidie. Le premier a tort, le ſecond a raiſon : mais eſt-il appuyé ? Non, tout au contraire, on ſe range du côté de l'opulent. On encenſe toujours le veau d'or. La guerre ſe déclare, les partis s'échauffent, & le combat ne finit que par quelque ſcene ſcandaleuſe.

Il eſt plus d'un exemple de ce que je viens d'alléguer. Je ne rapporterai que celui-ci.

Dans une ville dépendante de la Grande-Bretagne, arrive un homme qui n'étoit pas ſans talens ; il joignoit à une conduite réglée l'amour des Belles-Lettres, & pouvoit tenir ſon coin dans la bonne ſociété. Le fruit qu'il avoit tiré de ſes voyages le faiſoit diſtinguer dans la foule des voyageurs qui cherchent fortune ; enfin on ſe plaiſoit à l'entendre & on aimoit

ſa converſation. Sa conduite & ſes manieres le firent bientôt rechercher. Mais particuliérement du ſieur Ried qui, réuniſſant un commerce fort étendu à un emploi très-honorable, pouvoit ſplendidement jouir de tous les agrémens que l'on reçoit d'une brillante proſpérité. De plus c'étoit un vieux garçon qui n'avoit à ſonger qu'à des héritiers collatéraux, pour leſquels ordinairement on ſe gêne moins que pour ſes propres enfans.

Ried étoit conſidéré par ſes compatriotes comme un homme aimable & ſociable. Les Maures, avec qui il avoit ſouvent affaire, ſoit pour les intérêts de la Grande-Bretagne, ou ſoit pour les ſiens propres, ne l'enviſageoient pas de même; Ried s'étoit imaginé qu'en leur montrant de l'orgueil & de la fierté, il en obtiendroit ce qu'il ſe propoſoit d'en recevoir. Ce ſyſtême étoit mal conçu, puiſque quelques années après lui-même en fut la victime (*). Au reſte il avoit des connoiſſances aſſez étendues, & s'appliquoit autant par théorie que par pratique aux devoirs de ſon état. Son eſprit étoit orné par une lecture ſuivie des meilleurs Auteurs Anglois, François & Eſpagnols, le tout accompagné d'une humeur enjouée & d'une vivacité qui lui attiroient l'admiration de tous ceux qui étoient en liaiſon amicale avec lui.

Dès la ſeconde viſite, il offrit à l'Etranger qui lui avoit été recommandé, ſes bons offices, en le priant de n'avoir plus

(*) Ried ayant été chargé d'une négociation auprès du roi de Maroc, s'énonça avec tant de hauteur, d'orgueil & de fierté, joignant à cela des menaces outrageantes, que comme il y penſoit le moins, pluſieurs hommes armés entrerent dans ſon appartement & le maſſacrerent.

d'autre table que la ſienne, excepté celle du Gouverneur, chez qui Ried & l'Etranger ſe trouvoient fréquemment invités. Il pouſſa même plus loin la générosité, il le pria de diſpoſer de ſa bourſe & de ſon crédit. Rien de plus noble & de plus généreux que ce procédé.

Tout le premier mois ſe paſſa à la ſatisfaction réciproque de l'homme heureux, & de celui qui cherchoit à le devenir. Tous deux, par une conformité apparente de ſentimens, ſe croyoient au comble de leurs ſouhaits : le premier d'avoir le plaiſir d'obliger, & l'autre la conſolation de pouvoir reconnoître dignement un acte de bienveillance ſi rare & ſi diſtingué. L'un s'applaudiſſoit d'avoir rencontré l'occaſion de donner l'eſſor à ſon penchant libéral, & l'autre employoit les talens de ſon eſprit pour tâcher de plaire à un bienfaiteur qui paroiſſoit à ſes yeux le roi des hommes.

Il n'eſt pas toujours poſſible que deux eſprits, quelque reſſemblance qu'ils puiſſent avoir, ſe trouvent toujours de même ſentiment. Dans le commencement d'une liaiſon amicale, on apporte ſouvent plus de circonſpection qu'il n'en faudroit, & quand on s'imagine que la ſympathie opere avec le plus de force, on ſe relâche beaucoup plus qu'on ne devroit le faire.

Un rien, une niaiſerie & même une queſtion abſolument indifférente agitée auprès d'un *bol de punch*, ou à la fin d'un grand repas où le bourgogne & le champagne ont coulé avec trop de profuſion, peut cauſer de fâcheuſes révolutions ſur deux cœurs qui, de ſang-froid, ne ſe ſeroient jamais entrechoqués, & qui ſembloient de prime abord n'avoir été créés que pour s'entr'eſtimer.

Souvent à la faveur de l'opulence, un homme de génie médiocre s'arroge bien des droits qui n'appartiennent qu'aux vrais ſavans.

Vers le milieu du ſecond mois, Ried commençoit à vouloir primer ſur tout ce qui donnoit matiere à la converſation, & développoit des ſyſtêmes qui n'étoient pas toujours les plus raiſonnables.

Un homme né ſincere trouve toujours de la baſſeſſe à déguiſer ſes penſées. L'Etranger étoit de ce caractere, il ne ſavoit point l'art de dire oui, quand il falloit dire non, & Ried méritoit ſouvent, par des entêtemens déplacés, qu'on ne fût pas de ſon avis. L'Etranger ne croyoit pas qu'il convînt à un homme vrai de payer les droits de l'hoſpitalité & de la bienveillance, par le déni formel d'une vérité évidente. L'Irlandois de ſon côté, ne croyoit pas devoir le céder à un particulier qui dépendoit en quelque ſorte de ſon opulence; d'ailleurs il ſe ſeroit cru trop humilié, s'il avoit été obligé, par la force d'une relation juſte & véritable, de ſe rétracter de ce qu'il avoit aſſez inconſidérément ſoutenu, & cela plutôt par opiniâtreté & par orgueil, que par connoiſſance de cauſe. De-là les contrariétés & les légeres diſputes. De celles-ci, l'échauffement de la bile, les vivacités déplacées; enfin les tons de voix impérieux qui font trop connoître à l'obligé, que le prétendu bienfaiteur voudroit mettre un impôt ſur ſes lumieres, & donner des entraves à ſes ſentimens. S'il refuſe ce tribut honteux, le bienfaiteur ſe refroidit, ſes geſtes, ſes regards & ſes dédains l'annoncent, & ſes propos font bientôt connoître qu'il a diminué d'eſtime & de bonne opinion, envers celui

pour lequel il avoit fait paroître la plus forte confidération.

Voilà en miniature, le tableau de la conduite du fieur Ried à l'endroit de l'Etranger qu'il avoit fi noblement & fi généreufement accueilli.

A peine le troifieme mois fut-il arrivé, que Ried ne témoignoit plus avoir pour celui à qui il avoit prodigué le beau titre d'ami que de l'indifférence, pour ne pas dire du mépris. Il ne l'écoutoit plus comme un homme inftruit par l'étude & par l'expérience. Ce n'étoit plus l'oracle qui, dans les premieres journées de leur connoiffance, paroiffoit captiver l'attention des auditeurs, & à qui même Ried prodiguoit des louanges & de l'encens. Ce n'étoit plus un homme doué de pénétration & de difcernement, c'étoit feulement un beau rêveur, un caufeur impitoyable, qui ne produifoit dans la converfation que des chofes puifées dans fon cerveau, & cela, parce que Ried ne les avoit pas trouvées dans fa bibliotheque. Enfin l'inftant où l'Irlandois devoit ou vouloit étouffer dans le cœur de cet Etranger tous les fentimens de reconnoiffance dont il étoit pénétré, arriva. On avoit agité une queftion intéreffante, & à laquelle Ried n'avoit pas répondu en homme tout-à-fait bien inftruit du fait dont il s'agiffoit; l'Etranger mieux informé, voulut l'éclaircir en rapprochant les circonftances & les démonftrations néceffaires à cet effet; mais Ried, pour ce moment-là, plus opiniâtre que favant, s'efforça à contredire ce que l'autre venoit d'avancer, & s'oublia même jufqu'au point de faire fuccéder aux railleries piquantes, certaines expreffions outrageantes dont on ne fe fert jamais que pour étaler l'impériofité, l'orgueil & le mépris.

Que

Que devîntes-vous ! ô chere & tendre reconnoiſſance ! vous qui juſqu'alors aviez navré de joie & de plaiſir le cœur de l'obligé. Vous vous enfuîtes preſque auſſi rapidement que le cerf à la vue du chaſſeur. La vivacité de l'Etranger ſubitement métamorphoſée en une colere que l'honneur de concert avec l'amour-propre inſpire, l'emporta ſur les déférences que vous exigez. Il fit ſentir à cet Irlandois trop opulent, qu'il ſavoit diſtinguer le bienfaiteur d'avec le tyran impérieux, & prêt à commettre la plus blâmable incivilité ; il fut enfin forcé, en quittant pour toujours cette maiſon, de s'écrier que c'étoit faire payer trop cher des bienfaits, que d'en accorder à ce prix-là.

Tout occupé de la ſcene qui venoit de ſe paſſer, il écrivit le même jour une lettre à cet Irlandois où il lui faiſoit un tableau général de tous les devoirs que la reconnoiſſance exige de l'honnête homme, qu'il s'étoit appliqué à les remplir. Mais il ajoutoit que dès que l'honneur ſe voyoit égratigné, fût-ce même par celui qui auroit fait notre fortune, qu'alors tout ſentiment de reconnoiſſance faiſoit place, non pas à la vengeance, mais à la plus froide indifférence.

La preuve que Ried n'avoit pas été bienfaiteur par nobleſſe d'ame & par des ſentimens épurés, c'eſt qu'il fit tout ce que M. Hume a fait à l'endroit de J. J. Rouſſeau. Autant il avoit prôné les bonnes qualités de l'Etranger, autant il s'efforçoit à l'avilir & à le décrier. Il lui prodiguoit les titres d'ingrat & de méchant, & s'empreſſoit à indiſpoſer contre lui tous ceux qui lui avoient témoigné quelque bienveillance. Pluſieurs d'entr'eux, ſéduits par la prévention, firent *chorus*, & ſans

examiner qui des deux avoit tort, l'Etranger fut condamné. On ne vouloit pas même lui permettre de se justifier. Cependant le généreux Lieutenant-Colonel C***. ne voulut pas être du nombre des foibles. Il écouta l'Etranger, eut la générosité de plaider sa cause & la défendit ouvertement à la honte de l'Irlandois & de ses adhérens. Il fit plus, il voulut remplacer Ried dans l'emploi de bienfaiteur, & s'en chargea avec tant de grandeur d'ame & de délicatesse, que ce même Etranger peut encore protester que jamais homme vivant n'a pu graver dans son cœur autant de reconnoissance, de respect & de vénération. La haute sagesse & la probité de ce valeureux militaire sont trop connues, pour qu'on puisse le soupçonner de s'être livré à un autre sentiment qu'à celui qu'inspire la justice & l'amour du prochain affligé.

Un homme libéral est un Dieu sur la terre,
Un ami vertueux, un sage défenseur;
Quand l'Etranger en lui peut retrouver un pere,
Et qu'il a tous les traits d'un noble bienfaiteur.

Lorsqu'on épure par le creuset de la réflexion les actions de la plupart des hommes, on n'y remarque que le vernis de la probité & l'étiquette du sentiment. Ceux qui, par des dehors trompeurs ont l'adresse de se faire passer pour les plus estimables, n'ont ordinairement que le coloris de la vertu. Examine-t-on de près les motifs qui les font agir? la réalité des sentimens généreux ne s'y trouve plus. Orgueil, ostentation, caprice & fausse compassion sont la base presque de tous

les dons gratuits dont l'opulence ſe dépouille en faveur d'un homme infortuné. Ah ! ſi les Créſus de nos jours penſoient quelquefois à leur fin derniere & remontoient de tems à autre juſqu'à la ſource d'où leur eſt venu tant de richeſſes, ils ſeroient bien moins durs envers les indigens : ils ſe condamneroient eux-mêmes à une reſtitution volontaire envers ceux que la fortune perſécute. Combien en eſt-il, Mrs. les riches, qui ne ſont indigens que par les injuſtices & les concuſſions de vos aïeux. Ils n'exiſtent plus, me direz-vous; cela eſt vrai, mais les malheureux qu'ils ont faits ont engendré des fils, qui ne ſont devenus des objets de pitié, que parce que vos ancêtres avoient eu l'adreſſe de s'enrichir aux dépens des leurs. Mais cet Etranger qui vient des antipodes peut-il avoir de pareilles prétentions? Qu'en ſavez-vous? peut-être ſon pere ne fit le trajet de l'Amérique, que parce que ſon bien étoit injuſtement paſſé entre les mains de celui qui a teſté en votre faveur. Vous & lui l'ignorez; toutefois vous lui devez une portion de votre ſuperflu, en conſidération de ce que ceux qui pourroient avoir une prétention légitime ſur une part de votre héritage, ignorent à qui ils pourroient s'adreſſer pour la réclamer.

Je ne prétends pas établir par ce ſyſtême des reſtitutions illégales, l'idée d'un pareil projet n'appartenoit qu'à l'Abbé de St. Pierre. Je penſe qu'il convient mieux de laiſſer ſubſiſter les chaînes de la ſociété telles qu'elles ſe trouvent actuellement forgées : mais je crois qu'il convient à tout écrivain qui aime l'humanité, d'engager les hommes à réfléchir ſur les devoirs qui ſe préſentent rarement devant leurs yeux, ſurtout au milieu des délices d'une heureuſe proſpérité.

Je ſais que je ne ſuis pas le ſeul qui ait prêché à-peu-près une ſemblable morale. Mrs. Stéele, Adiſſon & Lucas en ont bien dit davantage ; & ce qu'ils ont écrit ſur le même ſujet ſuffiroit pour engager les hommes à ne faire du bien aux indigens, que par la ſeule idée qu'en le faiſant avec un entier déſintéreſſement, ils s'attirent non-ſeulement l'eſtime de tous les hommes vertueux, mais encore les bénédictions du Ciel. Ce qui vaut infiniment mieux que tous les témoignages de reconnoiſſance, dont on ne peut donner des preuves réelles, que quand la fortune nous met de niveau avec nos bienfaiteurs. Obliger un ami, obliger un compatriote, obliger un étranger, ſont des emplois tout-à-fait différens. Les circonſtances ſeules fourniſſent à un bienfaiteur généreux, la maniere de ſe diſtinguer par la pratique de cette vertu toute divine. Mais dans le nombre de la plupart de ceux qui ſe plaiſent à faire des heureux, il en eſt peu qui le faſſent avec la dignité & le déſintéreſſement convenables à cette pieuſe opération.

L'art de ſavoir accorder des graces ou des bienfaits eſt trop ignoré du vulgaire, il n'y a tout au plus que ceux qui ont reçu une éducation diſtinguée qui s'en acquittent avec autant de délicateſſe que de promptitude, parce qu'on leur a appris.

Si benè quod facias, facias citò ; nam citò factum,
Gratum erit, ingratum gratia tarda facit.

Que M. Hume ainſi que tous ceux qui ont obligé J. J. Rouſſeau, s'examinent d'après le tableau que je viens de faire. J'en excepte le généreux Lord Maréchal & quelques ames auſſi nobles que la ſienne : mais que les autres ſe jugent eux-mê-

mes, ils conviendront que s'ils n'ont pas agi en conséquence des principes que cette peinture offre à leurs yeux, qu'ils n'ont été que des bienfaiteurs oſtentatieux ou intéreſſés : autant vaudroit-il ne le pas être.

Suivons M. Hume dans ſa juſtification; il nie d'avoir été complice de M. Walpole relativement à la ſatire dont celui-ci s'eſt avoué l'auteur ; il avoue cependant avoir vu cette épître ou ce libelle, *lorſqu'il étoit entre les mains de tout le monde, & même avant ſon impreſſion.* Il devoit donc, en homme d'eſprit, s'imaginer que connoiſſant, ainſi qu'il le dit lui-même, J. J. Rouſſeau pour un homme *d'un caractere défiant & ſoupçonneux*, que celui-ci ne manqueroit pas de l'accuſer d'avoir trempé dans l'impreſſion de cette piece. Si M. Hume eût eu le ſecret de prendre les devans & d'avertir Rouſſeau de ce qui s'étoit fait; ce Genevois n'eût jamais oſé accuſer ſon ami de complicité. Il ne ſe fût jamais livré à cet excès de ſenſibilité où s'abandonnent les eſprits foibles, & qui leur fait ordinairement entaſſer ſottiſes ſur ſottiſes. Mais l'auteur Anglois croit en avoir dit aſſez au public, en alléguant qu'*il ſe ſeroit lui-même cru coupable de noirceur & de méchanceté, s'il avoit imaginé que Rouſſeau l'eût ſoupçonné d'être l'éditeur de cette plaiſanterie, & que c'étoit contre lui que le Genevois ſe diſpoſoit à tourner toute ſa fureur.* Je ne ſais comment M. Hume peut nommer plaiſanterie l'outrage le plus formel, & dire enſuite que cependant c'étoit contre lui que J. J. ſe diſpoſoit à tourner toute ſa fureur. Je ne crois pas que l'on puiſſe méſuſer davantage du pouvoir de s'obſcurcir, que de s'exprimer de cette maniere. Il continue en diſant : qu'il *étoit le der-*

nier des hommes du monde, *qui*, *dans les regles du ſens commun*, *devoit être ſoupçonné.* Et moi je dis que les regles du ſens commun indiquoient le ſoupçon. Mais que ſi Rouſſeau les eût mieux connues, il n'auroit jamais mis au jour ſes doutes à cet égard. M. Hume ajoute que c'eſt lui que le Genevois *accuſe ſans héſiter d'avoir fait imprimer* le libelle, &c. Cela n'eſt pas : le plaintif ne nomme perſonne, & M. Hume qui, lui ſeul ſoupçonne que c'eſt contre lui que Rouſſeau tire à bout touchant, ſe déclare par-là bien plus coupable que n'oſe le faire le Genevois, qui dit uniment, que *ce qui navre & déchire ſon cœur*, *c'eſt que l'impoſteur a des complices en Angleterre.* Cette phraſe n'indique que le ſoupçon, elle n'accuſe qui que ce ſoit, M. Hume lui ſeul ſe l'approprie : en faut-il davantage pour ne pas ſe perſuader qu'elle lui convient plutôt qu'à un autre : cependant je ferai voir plus bas que J. J. Rouſſeau avoit tort d'accuſer ſon bienfaiteur, avec auſſi peu de certitude qu'il le fit dans cette occaſion-là.

Malgré les froideurs & le ſilence opiniâtre du Genevois, M. Hume continuoit cependant de négocier la penſion dont il a été parlé. Il en avoit fait les premiers pas, il ne vouloit pas reculer par bienſéance ou ſinon par oſtentation, il continuoit ſes ſollicitations à ce ſujet auprès du général Conway : il vouloit montrer par-là qu'il connoiſſoit tout l'eſprit de la quinteſſcence du ſentiment, bien plus pour s'acquérir le titre d'homme généreux, que pour en remplir tous les devoirs. Solliciter d'un côté & dénigrer de l'autre, ne ſont pas ſynonimes. Enfin cette affaire ſe termine ſelon ſes vœux : il en mande le ſuccès au bon J. J. qui pouſſe le reſſentiment juſqu'à s'obſtiner à ne

faire aucune réponſe à M. Hume. Quelle petiteſſe! pour ne pas dire quelle groſſiéreté! Un homme qui ſait ſi bien écrire, doit-il ignorer que la preuve du plus grand mépris ſe manifeſte par l'affectation du ſilence, & que même des ennemis déclarés, lorſqu'ils ſont gens au-deſſus de la lie du peuple, rougiroient de ſe traiter de cette maniere. Que fait J. J. Rouſſeau? tout ce qu'un homme peut faire pour que l'on juge fort mal du fond de ſon caractere, & qu'on le ſoupçonne capable d'ingratitude & d'incivilité, il ne fait aucune réponſe à ſon ſolliciteur, il ſe contente d'écrire au bienfaiſant Général qui avoit été ſollicité, une longue épître.... La franchiſe avec laquelle le Genevois prétend s'exprimer dans cette lettre, ne paroît pas être moulée ſur celle des Patriarches, je la trouve trop enveloppée de cette ambiguité à la mode, qui veut que l'on devine les penſées de ceux qui s'en ſervent.

Si je crois pénétrer dans l'eſprit de Rouſſeau, voici, je penſe, ce qu'il a voulu dire ou que j'aurois dit en pareille circonſtance. Le préliminaire de ſa lettre eſt un chef-d'œuvre, il s'en faut de beaucoup que le reſte de l'épître lui reſſemble. Je ne le répéterai pas; je vais tâcher de tirer le reſte au clair, en parlant comme Rouſſeau moins malade eût été capable de faire avec beaucoup plus d'éloquence que moi. Il auroit donc pu, en écrivant au Général, s'exprimer ainſi.

« Je me croyois préparé à tous les événemens poſſibles, » & cependant je n'aurois pas prévu ce qui vient de m'ar- » river. C'eſt la publication d'une mauvaiſe plaiſanterie qui » ne me tient à cœur qu'autant qu'elle pourroit trouver un » accès réel auprès des perſonnes diſtinguées qui me font la

„ grace de s'intéreſſer pour moi. Je ne dois pas appréhender „ que V. E. lui donne quelque crédit ; je dois cependant lui „ avouer que j'en ſuis affecté au-delà de ce que je devrois „ l'être. En cela je reconnois les effets de la foibleſſe humaine ; „ je les ſens encore mieux, lorſque je ne puis m'empêcher de „ ſoupçonner M. Hume de s'être prêté avec trop de complai- „ ſance aux intentions de ceux qui avoient projetté de me „ ridiculiſer. Lui qui, cependant, s'étoit déclaré avec tant „ de chaleur mon Mécene & mon ami. Au reſte ce n'eſt „ qu'un ſoupçon qui m'oblige, ſi je me ſuis trompé, de lui „ faire telle réparation que ſon amitié pour moi voudra lui „ dicter. Si l'on ſait m'offenſer, je me glorifie de pardon- „ ner même à mes ennemis ; & mon reſſentiment ne repa- „ roît jamais au lever du ſoleil. Ma trop grande ſenſibilité „ pour des procédés qui tendent à me conſterner, ſeroit „ moins pardonnable dans une ſituation plus heureuſe. Je „ prie V. E. de ne l'attribuer qu'à l'excès des chagrins qui „ m'ont environné juſqu'à ce jour. C'eſt par vos bontés que „ je vais être en ſituation de pouvoir les oublier. Ah ! que „ ce jour eſt brillant à mes yeux ! que de joie ne m'apporte- „ t-il pas ? ſur-tout quand je penſe que c'eſt dans ce jour „ le plus heureux de ma vie, que j'apprends, par la lettre „ de M. Hume, que mes infortunes vont finir pour jamais, „ autant par les bienfaits de Sa Majeſté, que par la conti- „ nuation de la protection dont vous daignez m'honorer.

„ Oui, je vais dès cet inſtant, fouler à mes pieds le ſou- „ venir de mes malheurs paſſés, pour ne plus penſer qu'à me „ rendre digne de la grace que le meilleur des Rois a bien

„ voulu

„ voulu m'accorder, ſur l'expoſé que Votre Excellence s'eſt
„ donné les ſoins de lui faire de ma ſituation. Qu'il me ſoit
„ permis de le publier; qu'il me ſoit défendu d'en parler, mon
„ ſilence ne diminuera rien de tous les ſentimens de la plus
„ reſpectueuſe reconnoiſſance, & dont mon cœur ſera pénétré
„ tant que je reſpirerai; & ma plume, s'il m'eſt permis
„ de s'en ſervir, guidée par le devoir le plus légitime, ne
„ coulera ſur le papier que pour annoncer à toute la terre
„ que la Grande-Bretagne a le bonheur de voir ſur le trône,
„ un Souverain bienfaiſant dont le cœur eſt véritablement digne
„ de Dieu, & que de même elle a la ſatisfaction de pouvoir
„ admirer dans le cabinet de ce grand Roi, un Miniſtre ca-
„ pable de contribuer à la gloire de ſon regne & à la félicité
„ des peuples qui lui ſont ſoumis „.

Mais point du tout, le bon J. J. vouloit réaliſer ce qui ſe trouvoit inſéré dans le libelle dont le ſieur Walpole étoit l'auteur, où il eſt dit, *vous avez aſſez fait parler de vous par des ſingularités peu convenables à un véritable grand homme*, & il ne vouloit pas démontrer à ſes ennemis qu'il pouvoit avoir une fois le ſens commun. En effet eſt-il rien de plus inſenſé que d'avouer en écrivant au général-Miniſtre, *que l'excès de ſon accablement plongeoit ſon eſprit dans les fers, & que tout ce que lui dictoit la raiſon*, (il auroit mieux dit les égaremens de ſon eſprit), *étoit de ſuſpendre ſes réſolutions ſur une affaire auſſi importante;* il vouloit parler de celle qui le conduiſoit à recevoir une penſion de la part d'un Roi bon, humain & libéral.

Dans la maniere de s'exprimer, ne diroit-on pas qu'il n'y

avoit rien de plus important que de s'oppofer à fon bien-être. Mais hélas ! la mémoire s'enfuit avec l'âge. Dans une lettre à Mylord Maréchal, le Genevois expatrié confent à être penfionné, toutefois aux conditions que cela ne fera point de bruit, puifqu'il témoigne que *le fecret de cette affaire*, comme fi le falut de l'Etat en dépendoit, *fera pour lui une circonftance très-agréable.* A peine lui a-t-on promis ce fecret tant defiré, que ce Philofophe poftiche change tout-à-coup de batterie ; il écrit au général Conway qu'il veut *employer l'orgueil qu'on lui impute*, *à fe glorifier* du bonheur d'être penfionné d'un grand Roi, & *que ce qu'il y voit de plus pénible eft de* ne pouvoir *s'en honorer aux yeux du public comme aux fiens* ; mais *que lorfqu'il recevra les bienfaits*, *il veut* ajoute-t-il, *pouvoir fe livrer tout-entier aux fentimens* que ces mêmes bienfaits *lui infpireront.* Le refte de l'épître n'eft que du compliment, où l'Auteur prie *qu'on lui réferve la bonne volonté où l'on eft de lui faire du bien*, *pour des tems plus heureux.* Eft-il poffible de tomber avec du bon fens dans un pareil égarement ! N'eft-ce pas dans le fort des douleurs qu'il eft le plus naturel de defirer d'en être foulagé ? Et Rouffeau, dans l'accès de la maladie qui l'afflige, refufe follement le vrai remede qui pourroit en opérer la guérifon.

M. Hume prétend que la lettre de Rouffeau au Miniftre, leur parut un refus abfolu d'accepter la penfion. J'oferois foupçonner que M. Hume ne fut pas le dernier à interpréter ainfi l'idée du Genevois. Je crois que ces Meffieurs ne fe connoiffoient pas encore bien en énigmes, je vais les éclairer : il y a à parier que J. J. avoit bien plus d'envie d'accepter que de

refuser ; mais sa façon de penser sur le chapitre des bienfaits à recevoir, & qui lui est tout-à-fait particuliere, le plongeoit dans des embarras, qui, loin de nettoyer les idées ne sont que les embourber davantage. Rousseau, à la réception de la nouvelle que lui venoit d'annoncer M. Hume, s'étoit déjà gonflé de ressentiment contre celui-ci, & avoit déjà pris assez inconsidérément la résolution de ne plus avoir de commerce avec cet Anglois. Quand l'historien lui manda que l'affaire de sa pension étoit enfin terminée, le Genevois se trouva doublement embarrassé. Quoi! se disoit-il, moi recevoir des bienfaits par la médiation d'un homme qui s'est uni avec ceux qui m'ont couvert de honte & d'opprobre! d'un homme qui m'a réduit dans l'absolue nécessité de le haïr, ou sinon d'oublier son existence! Non, J. J. Rousseau n'est point capable de pareille lâcheté ; lui vivre heureux à ce prix-là! seroit dégénérer aux sentimens les plus délicats ; il vaut beaucoup mieux languir & périr même, que de couler ses jours dans l'opulence ; lorsque cette opulence seroit l'ouvrage d'un ennemi. Pourroit-il jouir paisiblement du plaisir d'être content, quand les échos de sa solitude lui répéteroient les discours que M. Hume tiendroit dans le public, en affichant de tous côtés que l'étranger à qui il a fait obtenir une retraite paisible & les bienfaits de Sa Magesté, n'est qu'un ingrat & le plus méchant de tous les hommes.

Voilà le nœud de la piece, passons au dénouement ; c'est un Genevois qui veut reculer pour mieux sauter ; il ne refuse point, mais, sous des prétextes assez équivoques, il élude seulement ce qu'il desire avec empressement : il veut suspen-

dre, pour voir comment il pourra s'affranchir des liens qui le retenoient encore au char de l'auteur Anglois qu'il n'aime plus, & sans trop savoir pourquoi, ou plutôt pour des vétilles qui n'inspirent pas même l'indifférence. Il demande du tems pour pouvoir s'affranchir de la captivité dans laquelle les bienfaits reçus pourroient le retenir; il ne veut être redevable de la grace qu'on lui offre qu'aux bontés du Prince & aux soins généreux de son Ministre; il ne veut plus les accepter en silence, pour avoir lieu d'informer le public que ce n'est pas à la sollicitation de M. Hume, mais à la priere du général Conway, qu'il a eu le bonheur de les obtenir. Il veut lui-même entonner la trompette & crier à haute voix: je ne dois plus rien au perfide que j'avois cru mon ami; parce que ses procédés & sa trahison m'en ont donné quittance; je ne vis & ne respire que par les royales libéralités d'un grand Roi, qui a reconnu à la fin que mon mérite & mes talens étoient dignes de ses bienfaits.

Si je me suis trompé dans mes spéculations ingénieuses, bien d'autres se tromperont après moi. En attendant, je vais poursuivre la tâche que je me suis imposée, au risque de me tromper encore. Au reste, je n'y entends point finesse, j'écris comme je parle, & parle comme je pense.

On voit encore dans les pensées de M. Hume, qui accompagnent ses réflexions, un petit trait de vengeance qui ne sied du tout point à un homme qui veut avoir la réputation de bien écrire. Comment est-il possible lorsqu'on pense faux d'être juste dans ses décisions?

Quant à l'accablement profond, dit-il, *dont Rousseau se*

plaint dans sa lettre au général Conway, *& qui lui ôtoit jusqu'à la liberté de son esprit*, *je fus rassuré à cet égard*, *par la lettre de M. Davenport*, *qui marquoit que précisément dans ce tems-là*, *son hôte étoit très-gai & très-sociable.*

Un Philosophe, ou qui s'imagine de l'être, n'étale pas toujours ses déplaisirs aux yeux de ceux qui l'environnent : il affecte autant qu'il peut cette égalité d'ame qui convient si parfaitement à l'homme raisonnable, il prend le masque du héros ; mais dans son cabinet, sa grandeur d'ame s'évanouit.

N'est-il pas des instans où l'homme le plus consterné cherche par une gaîté affectée de s'étourdir sur ses chagrins. Mais je serois plus tenté de croire que J. J. se flattoit follement que sa lettre au général Conway, produiroit l'effet qu'il en espéroit ; qu'il s'applaudissoit de son chef-d'œuvre épistolaire, & se réjouissoit d'avance du triomphe que son amour-propre lui laissoit entrevoir. *Je reconnus-là*, dit encore M. Hume, *cette foiblesse ordinaire de mon ami qui veut passer pour être persécuté par l'infortune*, *les maladies*, *les persécutions*, *lorsqu'il est le plus tranquille & le plus heureux.*

Ah ! M. Hume, ne me donnez jamais, je vous prie, votre amitié à ce prix-là. On ne traite plus d'ami, pas même ironiquement, un homme à qui l'on prête toute la bassesse du sentiment le plus abject. Vous enfoncez le poignard trop galamment, & le poison dont vous l'imbibez ne seroit du tout point de mon goût. Je vois bien qu'il ne faut pas que vos amis indigens s'avisent de rire en votre absence, ils y perdroient trop, & je n'y veux rien gagner.

Son affectation de sensibilité extrême, ajoutez-vous, *étoit un*

artifice trop souvent répété, *pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi :* je soutiens que vous ne le connoissiez pas, ou que vous feigniez malicieusement de ne pas le connoître. Il se peut qu'il y ait eu un peu trop d'affectation dans la sensibilité que J. J. a fait paroître, il se peut même que ce soit l'effet de la maladie dont il est attaqué; mais en ajoutant que c'est pour se rendre plus intéressant vis - à - vis la commisération du public, ne semble-t-il pas que vous invitiez ce même public à ne plus s'épancher en secours généreux envers un vieillard accablé d'infirmités, & qui touche à la décrépitude. Vous ne croyez pas non plus que moi, que ce vieillard posséde quelque trésor caché. En vérité votre intention, en peignant de la sorte ceux que vous nommez encore vos amis, n'annonce pas un ami de l'humanité, ou le vrai Philosophe qui plaint les vicieux & déteste les vices.

Puis - je vous demander si les sentimens que vous inspirez dans vos productions littéraires sont de la même espece? Je vous proteste, s'ils ressemblent à ceux-ci, que je ne voudrois pas même aspirer à l'amitié des lecteurs qui y applaudiroient, fussent-ils sur le trône du Mogol.

Dans la lettre de M. Hume à M. Rousseau, en date du 19 juin 1766, on n'y peut remarquer que beaucoup de zele pour engager le second à déclarer à quelles conditions il voudroit recevoir la pension, qu'il n'osoit plus accepter, comme je l'ai déjà fait remarquer, par l'entremise de l'homme qu'il croyoit être son plus grand ennemi.

La réponse de Rousseau à cette lettre ne développe que très-obscurément le crime prétendu de son ancien bienfaiteur. Est-

-il poſſible que J. J. qui prétendoit porter nuit & jour le flambeau de la raiſon, ait refuſé lui-même de s'en ſervir dans cette occaſion ? J'aurois pardonné le ſtyle de cette lettre à une précieuſe ridicule. Quoi ! toujours de l'énigme entourée des lambeaux que le ſoupçon déchire de la foibleſſe de l'eſprit humain, & le tout couronné par une invective outrageante qui paroît tout-à-fait étrangere au ſujet !

Le public aime à être trompé, écrit J. J. à David Hume, *& vous êtes fait pour le tromper.* Je ne vois pas que ce reproche puiſſe avoir rien de commun avec la prétendue trahiſon dont le Genevois accuſe ſon ancien ami. Répondra-t-il qu'il étoit pleinement convaincu que M. Hume le trahiſſoit & le dénigroit par quelque ſatire donnée au public. Pourquoi en laiſſe-t-il ignorer les circonſtances ? Pourquoi ne va-t-il pas tout de ſuite au fait, où il n'arrive jamais ? Pourquoi ne cite-t-il pas des preuves par leſquelles ſon ami puiſſe ſe reconnoître coupable ? S'imagine-t-il qu'après lui avoir reproché qu'il eſt fait pour tromper le public, que le public le lapidera ? Quelle foibleſſe ! Suppoſons pour un inſtant que M. Hume eût agi à la mode de la plupart des amis de notre tems, en ſe prêtant aux plaiſanteries de certains eſprits légers qui ſe plaiſent à mordre ſur la pauvreté & à ſe divertir aux dépens de ceux qu'ils croyent ſans défenſe. Etoit-ce un crime impardonnable ? Cela valoit-il la peine de ſe courroucer avec tant de chaleur & de rompre avec autant d'éclat & de reſſentiment que ſi M. Hume eût été lui-même l'auteur du libelle de M. Walpole ; ou enfin qu'il eût trempé dans une conjuration où la vie du Genevois eût été en danger ? Mais non, ce n'eſt point la vie qui lui eſt chere, c'eſt

ſa réputation que J. J. abandonne avec peu de regrets. Je n'y puis plus tenir : ah, M. Rouſſeau, permettez - moi de vous le dire, votre maladie vous fait échouer contre un écueil qui me paroît tout-à-fait imaginaire. Eſt-ce que la réputation de l'honnête homme n'eſt pas toujours à ſa diſpoſition, dépend - elle des ſots diſcours de quelques écervelés ou de l'épigramme d'un mauvais plaiſant ?

Dans les diſcours qui ſe ſont élevés contre votre amour-propre, vous a-t-on accuſé de quelques traits qui déshonorent ? Vous a - t - on prêté des débauches criminelles & des mœurs dépravées. Vous a-t-on accuſé de baſſeſſes flétriſſantes, & qui font fuir & abhorrer quiconque s'en eſt rendu coupable ! Rien de tout cela : on a plutôt ironiſé que calomnié. Le ridicule eſt retombé, à la face des honnêtes gens, ſur le mauvais plaiſant ; & malgré que la voix publique défend avec beaucoup de zele & de compaſſion votre cauſe, peu ſatisfait d'un avocat ſi reſpectable, vous vous exhalez en plaintes ameres : vous criez tout à la fois au feu, aux voleurs, à l'opprobre & à la vengeance. Vous plaidez & vous jugez vous-même en dernier reſſort, & le tout ſur de ſimples ſoupçons. Répondez, eſt-ce vous qui êtes l'auteur éloquent de tant de bonne morale & de ces grands ſentimens qui ſe liſent dans pluſieurs de vos productions ? Quelle éducation donnez-vous par votre exemple ? quelle modération inſpirez - vous par votre conduite ? Non, vous ne ſcandaliſez pas ; mais, en vérité, vous faites pitié.

Pourſuivons. Dans la même épître on y lit : *Quant aux bons offices en matiere d'intérêt avec leſquels vous vous maſquez, je vous en remercie & vous en diſpenſe.* Je ne veux pas que

M.

M. Rouſſeau ſacrifie à la politique & à la diſſimulation ; il eſt beau d'être ſincere, parce qu'il ſeroit à ſouhaiter, pour le bonheur du genre-humain, que tout le monde le fût. J'avoue même qu'il convient à tout homme d'honneur de ſavoir répéter à propos ces beaux vers de Voltaire.

Seigneur, il eſt bien dur pour un cœur magnanime,
D'attendre des ſecours de ceux qu'on méſeſtime :
Leurs refus ſont affreux, leurs bienfaits ſont rougir.

Mais de ſe livrer à ce ſentiment avant que d'être bien convaincu que ſon bienfaiteur ſoit coupable de trahiſon ; de s'y abandonner ſur l'apparence trompeuſe de certaines démarches, auxquelles on veut prêter gratuitement des intentions criminelles ! En vérité ce n'eſt plus agir en homme raiſonnable, c'eſt annoncer une imagination évaporée, qui n'apperçoit dans le lointain que des fantômes qui diſparoiſſent en les approchant.

Examinons encore juſqu'où le philoſophe Genevois porte le reſſentiment. *Je me dois*, dit-il à M. Hume, *de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter pas même à mon avantage aucune affaire dont vous ſoyez le médiateur.* Ici, il faut ſe mettre à la place de M. Hume, en le ſuppoſant innocent, & convenir qu'après les démarches qu'il avoit déjà faites auprès des Miniſtres pour faire obtenir à J. J. Rouſſeau une penſion de S. M. B., que cette phraſe étoit pour lui un coup de foudre. Suppoſons-le coupable, elle ne pouvoit que l'étourdir & le révolter, ſur-tout en réfléchiſſant ſur la ſituation étroite où J. J. ſe trouvoit. Ce refus opiniâtre ne pouvoit que révolter les perſonnes ſenſées, qui conviennent qu'il eſt du

devoir du Philosophe de ménager, toutefois sans bassesse, ses intérêts les plus chers, & qu'il doit en savoir à propos faire plier son sort à l'approche des circonstances.

Ou M. Rousseau étoit assez aisé pour se passer de la pension, ou il ne l'étoit pas. Dans le premier cas il étoit honteux à ce Philosophe d'avoir consenti qu'on la sollicitât à titre de secours pieux & charitable; & dans le second, il y avoit de la folie à ne vouloir pas la recevoir, fusse même par la médiation d'un homme qui, cependant ne s'étoit point encore déclaré ouvertement son ennemi, & qui continuoit à jouer avec chaleur le rôle de l'amitié.

Si je ne connoissois pas les hommes autant que j'ai appris à les connoître, & sur-tout Messieurs les Anglois, je serois incliné à croire même par la superbe réponse de M. Hume à l'épître de Rousseau, que le premier est absolument innocent de la prétendue trahison dont le second l'accuse. Voyons comme le premier s'y prend pour se justifier. *Sa conscience*, dit-il, *ne lui reproche rien, elle renferme les preuves d'une affection sincere, & lui fait lire avec surprise des accusations si violentes, que les trouvant fixées à des simples généralités, il lui est impossible de les concevoir.* Il suppose qu'elles *ne peuvent émaner, que de la part de quelqu'infâmes calomniateurs.* Il demande à J. J. *de les lui nommer, ou de le mettre à même de se justifier. Il se déclare innocent, c'est comme tel & non comme un ancien ami qu'il veut plaider sa cause & confondre l'imposteur.* Rien de plus raisonnable que *cette demande.* Rien de plus juste que de déférer à ce qu'elle exige. On ne trouve point dans cette lettre de ces phrases boursouflées

ni enveloppées, pas le moindre mot énigmatique, tout y eſt clair & diſtinct : mais J. J. qui veut toujours ſe ſingulariſer, demeure trois ſemaines à compoſer tout un volume pour répondre à M. Hume, tandis que quatre pages tout au plus auroient ſuffi pour accorder à l'auteur Anglois tout ce qu'il demandoit.

Que fait-il pour éclaircir un ſujet qu'il n'a fait qu'obſcurcir davantage par des phraſes encore plus ſombres que les précédentes. Il débute par une excuſe qui eſt démentie par la longueur de l'épître.

Je ſuis malade, dit M. Rouſſeau, *& peu en état d'écrire.* Cela étoit vrai, on ne peut en douter ; j'en ferai l'analyſe dans le cours de cette réfutation, ſa maladie n'étoit pas peu de choſe, elle me paroît même incurable, & ce grand factum qui ne dit rien, & qu'il a pourtant ſu conduire à cinquante-deux pages d'impreſſion le prouve encore mieux que le prétexte de ſa maladie. C'eſt ſa derniere piece, qui annonce très-éloquemment qu'il n'eſt plus en état d'écrire pour être entendu des lecteurs ordinaires qui n'ont pas le talent d'expliquer des logogriphes, & qui préferent aux ſublimes obſcurités les efforts de la raiſon & les chefs-d'œuvre d'un bon jugement.

Rouſſeau continue, *mais vous voulez une explication*, *il faut vous la donner*, & quelques lignes plus bas, *je vous l'envoie*, oui, bien la lettre, mais non pas l'explication. *Elle ſera longue*, oui bien l'épître qui ne contient qu'une récapitulation de mille circonſtances inutiles, qui ne tendent nullement à mettre en évidence la prétendue trahiſon de l'accuſé.

Ah, mon cher Rouſſeau ! convenez que vous n'étiez plus

à vous - même quand vous écriviez. *Je ne vis point dans le monde, j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti ; je n'ai point d'associé, point d'intrigue ; on ne me dit rien ; je ne sais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien.* Si vous appellez cela de l'explication, les sauvages l'appellent du galimathias en beau style. Je crois, ma foi, que vous auriez besoin d'un commentateur. La Sybille de Cumes n'entortilleroit pas mieux ses oracles, & je crois même qu'un nouvel Œdipe seroit fort en peine d'expliquer clairement ce que vous vouliez dire, par *je ne sais que ce que je sens, mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien.*

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai ouï tenir de semblables propos qu'à gens dont l'esprit n'étoit pas bien rassis. Je les plaignois, j'en fais de même à votre égard.

Je m'étonne que M. Hume se soit si fort alarmé par la lecture de votre lettre ; il falloit qu'il fût bien bon ; quant à moi, je vous l'aurois renvoyée avec priere d'être moins éloquent, plus clair & plus équitable. C'est être injuste que de condamner *ipso facto*, ses amis sur de simples conjectures.

Vous y promettez toutefois en ne consultant que votre ressentiment, de convaincre M. Hume de trahison, vous dites que vous voulez *commencer par les indices* & finir par les démonstrations. Si les tribunaux de judicature adoptoient cette nouvelle maniere de juger, que d'innocens risqueroient d'être conduits au supplice ? J'aurois attendu de votre précédente façon de penser, que des indices vous en seriez venu aux preuves, & non pas à des démonstrations qui ne démontrent que vos frayeurs chimériques.

Voyez jusqu'où s'étend votre égarement ; s'il est permis à l'esprit humain de s'égarer, il ne lui est pas permis de courir jusqu'à la calomnie. Vous y êtes arrivé cependant, & j'ose croire, sans vous en appercevoir. Vous qui craignez tant les suites honteuses de la médisance, pouviez-vous dire, *je quittois la Suisse fatigué de traitemens barbares* ? Qu'auriez-vous dit de plus en vous échappant de Tunis ou de Salé ; en supposant que vous y eussiez été détenu dans les fers les plus durs & les plus honteux. *Traitemens*, ajoutez-vous, *qui ne mettoient en péril que ma personne, & laissoient mon honneur en sureté.* Pour prouver qu'en écrivant cette lettre, vous étiez bien malade, & que vous vous laissiez emporter par les accès du délire ; je vais tracer une légere esquisse de ces traitemens barbares, je démontrerai très-clairement que votre honneur ne couroit en Suisse aucun danger, & que votre personne y étoit moins en péril que par-tout ailleurs. Vous aviez choisi pour votre retraite Motiers-Travers, l'un des plus sains & des plus beaux endroits des montagnes du Comté de Neufchâtel ; habité, sur-tout en été, par quantité de personnes estimables par leur mérite & leur affabilité. On vous y laissoit vivre à votre fantaisie ; on vous y accueilloit amicalement, & vous y étiez traité avec des égards qui pouvoient chatouiller l'amour-propre d'un Philosophe orgueilleux. Vos rêveries vous conduisoient selon vos souhaits & à pied, jusqu'au plus haut des montagnes voisines, & dans les bois où les charbonniers étoient assez surpris de vous rencontrer si souvent. C'est d'eux-mêmes de qui je tiens cette vérité ; je leur ai demandé ce que vous y faisiez ; je crois, me répondit l'un, qu'il y cueil-

loit des fraises; mais j'interprétois mieux sa réponse, & je sais que, savant dans la connoissance des plantes, vous ne faisiez ce trajet que pour herboriser.

Je suis bien certain que ce n'est pas de la part de ces bonnes gens qui, dans ce pays-là sont bons & humains, que vous avez reçu des traitemens barbares.

Un ecclésiastique, M. le professeur de Montmollin, vous avoit donné de prime abord des marques de son estime & de sa bienveillance; l'un & l'autre vous devinrent à charge, & par des traits peu convenables à un Philosophe, vous fîtes tous vos efforts pour vous aliéner son amitié. Il vouloit opérer votre conversion, tandis que vous vous entêtiez à vouloir en faire un prosélyte selon la confession de foi de J. J. Rousseau. Ce n'est pourtant pas chez lui que vous reçûtes des traitemens barbares. Avouez de bonne foi, que vos trop profondes rêveries vous éloignent quelquefois du sein de la raison. Ce n'est pas en se cabrant contre les opinions reçues que l'on peut se faire aimer dans un village. Un Londres, un Paris ou quelques autres grandes villes fourmillent de gens qui aiment la nouveauté; c'est-là, ou les nouveaux systêmes peuvent trouver des partisans; mais dans le cercle de deux ou trois hameaux, les préjugés y sont trop profondément plantés pour les pouvoir déraciner avec de simples paroles.

Mais venons à l'époque où vous pourriez dire que vous reçûtes les atteintes d'un traitement barbare.

Vous aviez répété dans l'une de vos conversations, & d'après les Mahométans, que les femmes n'ont point d'ame; sans doute que vous n'étiez pas de leur sentiment, sur-tout lorsque

vous fixiez votre chere gouvernante. Votre aveuglement ſur ſa conduite vis-à-vis de vos voiſins & de vos locataires prouvoit aſſez la bonne opinion que vous aviez de ſes prétendus ſentimens délicats. Celle-ci avoit une ame, ſans doute, & peut-être étoit-ce un préſent que vous lui faiſiez par reconnoiſſance. Mais vous le ſavez, les beaux ſentimens ne peuvent émaner que d'une belle ame, & puis-je vous demander ſi Mademoiſelle le Vaſſeur, s'en eſt toujours glorifiée ?

Je ſais bien que le Maréchal d'A. n'eût pas plus d'empire ſur l'eſprit de ſa Souveraine que votre gouvernante en a ſur le vôtre. Permettez-moi de le prouver par le récit d'une anecdote récitée, ſur les lieux, par des gens dignes de foi.

Cette ſouveraine qui donnoit des loix à votre cuiſine & à votre conduite, n'avoit pas moins de pouvoir ſur votre confiance que ſur votre trop aveugle crédulité. Bien perſuadée que vous ne la démentiez jamais, n'eût-elle pas la lâcheté d'accuſer une perſonne eſtimée par une probité reconnue, d'avoir détourné d'un certain tiroir un louis d'or neuf; quoique l'innocence ne s'abaiſſe pas toujours à ſe juſtifier, elle cherche cependant quelque conſolation à le faire avec cet eſprit de douceur & de naïveté qui lui eſt naturel. L'accuſée s'adreſſe à vous en ſe déclarant innoncente & incapable d'une telle baſſeſſe ; elle s'imagine que l'Auteur d'un chef-d'œuvre, qui traite de l'éducation, doit étre aſſez prudent pour ſuſpendre ſon jugement juſqu'après *un très-amplement informé*, & qu'enfin il ſera aſſez judicieux pour ne pas imiter les juges de Calas, ou tout au moins pour ne pas prononcer un arrêt ſans préalablement avoir ouï le demandeur & le défendeur.

Mais point du tout, J. J. Rouſſeau plus deſpotique en cette rencontre que le grand Sultan, oublie les ſages leçons que lui-même a données en defendant ſa propre cauſe. Il ſe plaint de ce qu'on l'a jugé ſans l'entendre, & veut lui-même condamner ſans daigner écouter, & même ſans confronter l'accuſé avec l'accuſatrice. Cela n'eſt ni beau ni honnête, & cette conduite ſi oppoſée à vos propres principes, s'éloigne furieuſement de la raiſon & de l'équité. Doit-on juger de la beauté de l'ame de votre chere gouvernante par l'extrême confiance que vous avez dans tout ce qu'elle fait & ce qu'elle dit? L'accuſée par prudence, s'adreſſe à vous, non-ſeulement pour détruire le ſoupçon, mais pour vous alléguer toutes les raiſons qui peuvent concourir à prouver ſon innocence. A peine a-t-elle expoſé le fait, que vous l'interrompez avec une vivacité peu convenable au Philoſophe, pour lui répondre. *Je ſais ce que je dois penſer là-deſſus; tout ce que vous me diriez n'eſt pas capable de détruire dans mon eſprit la bonne opinion que je dois avoir de Mademoiſelle le Vaſſeur, que je connois depuis long-tems incapable de m'en impoſer; & lorſqu'elle me diroit à minuit qu'il fait jour, je le croirois.* Ah l'excellent juge! ah que cette phraſe eſt admirable! n'eſt-elle pas digne d'un Auteur célebre que l'on place au rang des grands hommes de ce ſiecle. Convenez, M. le grand homme, que celui qui écrit auſſi bien & avec autant de bon jugement que vous le faites dans quelques-uns de vos ouvrages, & qui, en même tems, parle ſi mal dans ſon domeſtique, eſt un protée tout-à-fait dangereux à la ſociété.

Mademoiſelle le Vaſſeur étoit, ſelon vous, douée d'une ame

trop

trop noble & trop belle, pour oſer calomnier votre hôteſſe, vous l'en croyez ſur ſa parole, tandis que vous répétez que les femmes n'ont point d'ame. Quelques payſans racontent vos diſcours à leurs cheres moitiés, & celles-ci, pour appaiſer les fumées trop épaiſſes de votre imagination échauffée, vous menacent de vous faire prendre un bain froid dans la fontaine publique. Vous en fûtes quitte pour la peur, & voilà l'un des traitemens barbares dont vous vous plaignez. Paſſons au ſecond qui fut le dernier.

Un jour de foire, une troupe d'ivrognes s'attrouperent à dix heures du ſoir devant votre porte, en peſtant contre vos ſentimens erronés ou du moins qui leur paroiſſoient tels. L'un d'eux jette une pierre (*) qui paſſe de la fenêtre dans votre chambre; elle ne vous fit aucun mal. La juſtice, dont le Chef étoit votre protecteur déclaré, prend des informations pour pourſuivre les coupables & les punir : on ne les découvre pas. Seroit-ce cela que vous appelleriez un traitement barbare? C'eſt pourtant le ſeul que vous pourriez citer, s'il étoit permis à un homme de bon ſens de ſe ſervir en pareille conjoncture de cette expreſſion.

De tout ce que je viens de rapporter, vous prenez l'occaſion d'étaler des frayeurs paniques qui vous font imaginer qu'on

(*) *Toute la Communauté de Motiers-Travers s'accorde pour dire que la pierre produite pour la preuve de ce fait, étoit beaucoup plus groſſe que le trou du carreau de vitre ſuppoſé avoir été caſſé par cette pierre : & preſque tous les habitans prêtent cette petite noirceur à la malice de Mademoiſelle le Vaſſeur qui, n'étant pas aimée, vouloit trouver des prétextes pour engager Rouſſeau à changer de pays.*

en veut à votre vie, tandis que près de votre retraite menacée, vous aviez un asyle assuré. La communauté de Couvet vous offroit des combourgeois humains & généreux qui se seroient empressés à vous donner des marques de leur protection. Mais vous vouliez changer d'air & de climat, il falloit, pour masquer votre humeur inconstante, enfanter des prétextes, & j'appréhende bien que ceux dont vous vous êtes servi ne soient pas applaudis par les hommes de bon sens. Pour vous convaincre que vous ne deviez pas éprouver des traitemens barbares, on vous accompagne jusques dans l'Isle de saint Pierre, au milieu d'un lac, dans une terre inaccessible à vos ennemis ou du moins que vous croyez tels; mais les Souverains de cet endroit-là, jugent à propos de vous signifier de choisir un autre asyle. La politique le veut, on craint que votre plume ne franchisse les airs pour inspirer aux habitans d'un Etat voisin des sentimens de patriotisme que l'on souhaiteroit qu'ils n'eussent pas. Oseriez-vous nommer cette conduite un traitement barbare? Que vos livres en aient essuyé, j'en conviens: mais vous, en les composant, ne deviez-vous pas vous y attendre. Soyez plus équitable, ne taxez plus de barbares des peuples chez qui, malgré vos singularités vous avez reçu les traitemens les plus doux; autrement je croirai que vous ne connoissiez plus la valeur des expressions. Puis-je mieux le croire, quand vous alléguez pour les indices d'une trahison que l'on a tramée contre vous, ce grand éloge que vous faites des grands talens & de l'honnêteté bien établie de M. Hume, & que vous accompagnez fort inutilement de la relation de votre voyage à Londres, passant par Strasbourg,

Paris, &c. mais c'eſt à Douvres où je vous arrête *Tranſporté*, dites-vous, *de toucher enfin cette terre de liberté, & d'y être amené par cet homme illuſtre* (*) ; *je lui ſaute au cou, je l'embraſſe étroitement & ſans rien dire, mais en couvrant ſon viſage de baiſers & de larmes qui parloient aſſez* ; cela eſt vrai, ils en diſoient même plus qu'il n'en falloit. On paſſe à des femmes quand on leur accorde ce qu'elles ont long-tems deſiré, & à de jeunes écoliers à qui l'on diſtribue des prix, ces petits accès d'une joie immodérée qui s'évaporent auſſi vîte que les fumées d'un feu de paille ; mais des ſaiſiſſemens de cette nature, exprimés par les embraſſemens & les larmes d'un vieillard ſexagénaire, ne ſont que les avant-coureurs qui annoncent que le bon homme commence à tomber dans l'enfance ; convenez de cette vérité. Plus bas vous faites la queſtion, *je ne ſais ce que M. Hume fait de ces ſouvenirs*, vous voulez dire de ces treſſaillemens de joie, & vous ajoutez, *j'ai dans l'eſprit qu'il doit en être quelquefois importuné* ; je crois qu'il l'étoit bien davantage lorſque vous lui en faiſiez éprouver les effets. Des baiſers, des embraſſemens réitérés & des larmes hors de propos, importunent toujours un homme raiſonnable, à moins que ce ne ſoit dans une premiere entrevue, après une longue abſence, ou enfin à la ſuite de quelqu'événement miraculeux qui tienne du prodige. Le retour d'un parent échappé d'un naufrage ou d'un danger éminent ; celui d'un ami qui revient d'un voyage de long cours : celui d'un fils que l'on croyoit perdu, ſont aſſurément des circonſtances très-touchantes ; mais que penſer

(*) M. Hume.

d'un homme avec lequel on vient de faire le même trajet ; qui, à propos de botte, vous ferre, vous étouffe, pleure & fanglotte tout à la fois, s'imaginant par ces démonftrations fînceres ou non, témoigner la plus vive reconnoiffance ? En vérité, mon cher Philofophe, Erafme vous auroit mieux caractérifé que je ne puis le faire.

Je foupçonne que M. Hume s'appercevoit bien que vous dégéneriez à votre titre ; il n'ofoit pas vous le dire, & c'eft à caufe de fon filence que vous le foupçonnez dans la fuite de vous trahir, & c'eft de ce feul foupçon que vous tirez les indices qui précédent les démonftrations qui doivent, felon vous, faire preuve contre lui. Hélas, que je vous plains ! pourfuivons : vous avouez avoir été fêté & bien vu de tout le monde en arrivant à Londres, & quelques lignes plus bas, vous vous plaignez que toutes les marques d'eftime que l'on vous avoit prodiguées fe métamorphoferent fubitement en froideurs & en indifférence même jufqu'au mépris. Je vais vous en expliquer clairement la raifon : l'Angleterre, par quelques-uns de vos ouvrages, avoit conçu de vous & de vos talens une fi haute idée, qu'elle ne croyoit faire que ce qu'elle devoit à fa propre réputation en vous accueillant de la maniere la plus diftinguée. Elle vouloit payer, en vous faifant du bien, ce qu'elle avoit oublié d'accorder à l'immortel Milton & à quelques autres Ecrivains célebres qu'elle avoit laiffé mourir dans les bras de l'indigence ; enfin les nombreufes éditions de l'Héloïfe & d'Emile, vous avoient acquis en fait de morale, la même réputation que Pamela en fait de roman avoit acquis à Richardfon, & peut-être quelques

bourgeois de Weſtminſter eſpéroient-ils que par le ſecours de la métempſycoſe, Pope, Stéele ou Adiſſon étoient reſſuſcités dans la perſonne de J. J. Rouſſeau. Vous aviez déjà par devers vous des traits de plume que vos plus grands ennemis ne pouvoient ſe diſpenſer d'admirer, à moins que d'être des parfaits ignorans : avec ces titres, vous arrivez à Londres; mais on n'y avoit pas encore vu entre les feuillets de vos livres, ces caprices, ces boutades & ces ſingularités qui vous ſont naturelles & qui ne cadrent du tout point avec les uſages reçus. Comme nous ſommes des êtres créés pour la ſociété, nous ſommes faits pour les hommes, & ſi je vous ai bien pénétré, vous vous êtes follement imaginé que les hommes n'étoient faits que pour vous. Les Anglois attendoient de l'Auteur du Contrat Social qu'il ſeroit le premier à leur prouver par ſa conduite, que chaque homme ici-bas, mais ſur-tout un ſavant, devoit ſe prêter, ſelon ſes forces, à reſſerrer les liens de la bonne ſociété; mais loin de vous approcher d'eux vous deſirez avec affectation une retraite obſcure. Vos bizarreries vous en éloignent; ils vous tournent le dos; ils ont raiſon; vous ne voulez pas qu'ils aient tort; mais vous prétendez que c'eſt M. Hume, qui les a empêché de vous courtiſer & de s'acheminer dans votre ſolitude pour y aller voir la piece curieuſe. A le bien examiner de près, ce ne ſont point les propos de l'hiſtorien des Anglois, ce ſont vos comportemens & vos ſingularités qui les ont fait fuir: ils n'auroient pas mieux traité le grand Newton, Clarck & Swift, ſi ces hommes immortels ſe fuſſent ſingulariſés comme vous le faites, par des traits qui dénotent plus d'orgueil & de préſomption que de candeur

& d'humilité. Si les Anglois ne vous ont pas mieux traité, ne vous en prenez qu'à vous-même, & non pas à M. Hume.

Je ne m'attends pas que vous ferez de mon fentiment, je m'en confole en confidération qu'il y en aura bien d'autres que vous.

Pardonnez à mon exactitude, mon cher Rouffeau, je ne veux rien laiffer échapper dans votre lettre qui ne puiffe me conduire au but où je vife. Je veux tâcher de vous définir, & de vous caractérifer avec tous les traits qui vous conviennent. Votre amour-propre vous dira que je me fuis trompé, mais ceux qui vous ont fréquenté feront, peut-être, d'un avis tout différent.

Je continue la lecture de votre factum, & j'y rencontre une petiteffe qui me fait foupçonner que J. J. Rouffeau, ainfi que la plupart des petits efprits, fe plaît quelquefois à ne s'occuper que de niaiferies.

M. Hume vous avoit donné, dites-vous, *des marques de fon attachement*, mais celle *de faire faire votre portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre*. En vérité je n'en puis plus, je perds haleine; ou vous ou moi nous fommes fous; c'eft l'un des deux. Si vous dites que c'eft moi, je vous le pardonne de bon cœur; enfin c'eft donc ma folie, j'y confens, qui me fait remarquer dans ce reproche, que vous placez fans doute au rang des indices, une folie de fix pieds fix pouces au-deffus de la mienne; mais je foutiendrai toute ma vie que tout ce qui accompagne ce reproche n'eft pas moins infenfé. Preuve que vous n'étiez pas de fens raffis en le lui faifant, c'eft qu'après que l'accès qui vous l'avoit dicté commençoit à s'af-

foiblir, *vous avouez sans peine que vous pouvez avoir tort de l'avoir fait* ; vous ne l'avez donc fait que sur un soupçon des plus légers, & qui vous faisoit entrevoir dans ce procédé de la mauvaise volonté? Convenez qu'il n'y a rien de plus inquiétant dans le monde qu'un esprit perpétuellement soupçonneux, & qui croit voir dans la démarche la plus innocente les intentions les plus criminelles.

Je vous pardonnerois si vous eussiez dit après avoir étudié quelque tems le génie de la nation, les Anglois se sont mis dans le goût de meubler leur appartement, ou avec les portraits ou avec les estampes des grands hommes qui se sont acquis, soit par leurs talens ou par des traits singuliers, une réputation immortelle. Comme on recherche l'empreinte de Belizaire, de Benjamin Johnson ou de quelques autres, sans doute pouvoit avoir dit M. de Ramsay (*) à M. Hume, on ne sera pas moins curieux d'acquérir celle du fameux J. J. Rousseau, & nous partagerons le bénéfice.

Ce soupçon pouvoit être fondé sur ce qui se passe journellement en Angleterre à cet égard, mais en supposant que l'ostentation & la vénalité eussent triomphé dans ce procédé, il n'y avoit pas-là de quoi se mettre en frais de plaintes ni de reproches: bien au contraire, l'amour-propre de l'Auteur de l'Héloïse y trouvoit toujours son compte; mais les petits génies interprêtent toujours de travers ce que l'on fait même pour leur avantage. J. J. Rousseau le sait & les imite; que penser de l'esprit de ce grand homme! il avoit bien raison de dire qu'il pouvoit avoir tort de s'attacher à cette vétille, mais ce n'est

(*) Fameux Peintre.

pas dans cet endroit ſeul que l'on s'apperçoit qu'il s'égare ; venons aux autres.

Tout ce qu'il dit concernant le ſoin que prit M. Hume de ſon pur mouvement à ſolliciter pour lui une penſion , *témoin le zele* que cet Anglois *mit à cette affaire* , ne fait point l'éloge du fond d'un caractere honnête. Il avoit été recommandé à M. Hume déjà inſtruit de ſes diſgraces, & mieux encore de ſa réputation d'homme de Lettres. Il lui avoit offert de lui procurer un aſyle, en eſpérant toutefois que Rouſſeau en profiteroit pour faire valoir ſes talens. Une brochure de J. J. Rouſſeau fixé en Angleterre , auroit été un billet de banque, ou une lettre de change payable à vue. La traduction de cet ouvrage étoit d'un prix convenable à un bon traducteur ; & ſoit que M. Hume ou quelqu'autre à ſa dévotion, ſe fût chargé d'une pareille tâche , le profit en étoit clair & certain. La nouveauté ſéduit , & la réputation en impoſe.

Voltaire rimeroit Cendrillon , la Belle au bois dormant & les contes des Fées, que la foule des eſprits médiocres s'empreſſeroit à les acquérir ; & le grand débit de ces puérilités enrichiroit également l'Auteur & l'Imprimeur : c'eſt le cours des choſes du monde , c'eſt un torrent par lequel les plus ſages quelquefois ſe laiſſent entraîner.

Rouſſeau feroit un traité ſur la nature des élémens , ou ſur l'origine des plantes, & groſſiroit un *in-quarto* par des obſcurités éternelles , que l'on voudroit acquérir le volume pour l'accoler aux autres chefs-d'œuvre de l'Auteur.

Voulez-vous , mon cher Collégue en productions ſuperflues , que je vous parle franchement ; je crois que M. Hume dès

votre

votre arrivée en Angleterre, s'apperçut bientôt, à vos embraſſades, à vos ſaiſiſſemens, à vos larmes, à vos tranſports de joie & à vos emportemens, que l'excès de la reconnoiſſance vous avoit tourné la cervelle. Dès que parurent vos boutades & vos caprices, il ſe douta bien qu'il ne vous manieroit pas comme de la cire, que ſa rhétorique ne ſeroit pas capable de vous faire écrire quand votre fantaiſie ne le voudroit pas : que d'ailleurs, vous ne lui paroiſſiez pas aſſez ouvert, pour lui communiquer ni vos projets, ni vos ſyſtêmes. Il ſoupçonnoit que votre eſprit étoit égaré; mais il n'oſoit pas lui-même s'en convaincre en en faiſant l'épreuve à ſes dépens. Comment ſe délivrer honnêtement du fardeau dont il commençoit à ſentir toute la peſanteur? Il ne pouvoit le faire, ſinon qu'en ſollicitant pour vous une penſion. Vous y ſouſcrivez aux conditions d'un conſentement dont vous ne pouvez, dites-vous, vous paſſer ſans manquer à votre devoir; & quand ce conſentement arrive, vous manquez à votre généreux protecteur, à votre ami, à vous-même, à un grand Roi, & à ſon Miniſtre, votre Mécene auprès de lui. Quoi! tant de contraſtes à la fois ne ſeroient pas la preuve de l'aliénation de l'eſprit? Oh! parbleu mon cher Rouſſeau, j'en appelle à vous-même, quand l'accès de votre délire ſera paſſé. Mais hélas! je crains bien que votre maladie aille toujours en empirant.

Autre preuve d'aliénation d'eſprit. Londres vous devient un ſéjour incommode : vous aimez la campagne ; on vous y conduit ; vous héſitez follement ſur le choix de deux ou trois maiſons, tandis que ſurement la premiere auroit été du goût d'un homme raiſonnable. Enfin vous arrivez dans *une habitation*

ſolitaire, *commode & agréable ; le maître de la maiſon prévoit tout*, *pourvoit à tout*, *rien ne vous manque*, *vous y êtes tranquille*, *indépendant & heureux* : c'eſt le tableau que vous en faites, & j'ajoute moi que vous vous trouviez à couvert des mauvaiſes intentions de ceux que vous appellez vos ennemis; mais non, c'eſt - là, dites - vous, *qu'ils deviennent plus cruels que vous ne l'aviez encore éprouvé.* Pourquoi cela? parce que les reſſorts de votre eſprit étant uſés, votre imagination ſe détraque, vos penſées s'éloignent des objets qui ſont enchaînés à la raiſon pour ne s'attacher qu'à des chimeres. Il me ſemble que je vous vois penſif & réveur, & que vous ne vous réveillez qu'à l'aſpect des fantômes & des ſoupçons qui, dans vos rêveries, vous font la guerre.

Tant d'éloges & de plaintes prodigués alternativement tantôt aux ſoins & tantôt aux procédés de M. Hume à votre égard, ne ſont ſurement pas des indices ni des démonſtrations des maux prétendus *qui vous accablent*, ni de la trahiſon que vous dites avoir été tramée contre vous. Je penſe que M. Hume a raiſon, quand il dit que tous vos ennemis ſe réuniſſent en vous ſeul. Vous voulez que l'on croye abſolument que vous n'en auriez aucun ſi vous étiez venu ſeul en Angleterre. Nommez donc ces ennemis! vous pourriez citer quelques mauvais plaiſans & tout au plus deux ou trois ſemblables à M. Walpole; mais dans le vrai on n'y a jamais caſſé vos vîtres, & ce que vous appellez froideurs, indifférence & mépris, ne ſont autres choſes que les témoignages d'une charitable pitié, parce qu'on s'appercevoit que la maladie dont vous êtes attaqué ne vous laiſſe de relâche que pour empirer. En voici, non pas l'indice,

mais la preuve évidente : étoit-ce à vous à emboucher la trompette pour publier vous-même, *que l'Angleterre s'honoroit d'être votre refuge, qu'elle en glorifioit avec justice ses Loix & son Gouvernement ?* Ne diroit-on pas que J. J. Rousseau étoit d'une trempe si parfaite, qu'il falloit que tout un royaume se fît un honneur particulier de l'accueillir & de le protéger !

Pouvons-nous, mon cher confrere, nous autres pauvres barbouilleurs de papier, pouvons-nous, dis-je, sans égarement, nous servir du langage des maîtres de la terre, ou des héros fugitifs & injustement persécutés, à moins que ce ne soit pour faire parler ceux que nous faisons sortir de la coulisse ? Malgré tout l'honneur que l'Angleterre s'étoit fait de vous recevoir, les papiers publics qui s'étoient empressés de chanter vos louanges, sifflent tout-à-coup la palinodie ; cela est bien dur j'en conviens, sur-tout pour ces petits génies qui ne pensent qu'à eux-mêmes ; mais pour les ames fortes toujours occupées des choses au-dessus du commun, ces revers ou plutôt ces petits traits de lâcheté littéraire sont des piqûres si légeres, qu'à peine ont-elles le tems de les sentir. Dites-moi, dans laquelle de ces deux classes voulez-vous que l'on vous place ?

Tout ce que vous dites encore *sur l'accueil que vous fit un grand Prince à Paris ; sur le peu d'empressemens que l'on fit de continuer à vous fêter, après que l'on vous eût étudié à Londres ; sur le manque de politesse de certains particuliers à votre égard ; sur les flagorneries de M. Hume, qui plaçoit exprès votre Héloïse sur sa table ; sur la visite de M. Penneck ; sur votre bourse qui n'étoit pas vide, & sur la maniere de vous faire l'aumône, de maniere à vous en sauver l'embarras*, ne

ſont que des minuties auxquelles je ne veux pas dire un eſprit ſtoïque, mais même un homme raiſonnable, ne prête pas la moindre attention.

Si tous les hommes étoient obligés de compaſſer toute leur conduite & leurs actions d'après votre exemple, il ne s'en trouveroit pas un ſeul qui ne pût croire que l'autre voudroit le trahir, n'eût-il fait que d'éternuer en ſa préſence.

Vous ſavez ce que j'ai prononcé touchant la lettre que M. Walpole a publiée ſous le nom du Roi de Pruſſe, je n'ai pas applaudi à ce procédé indigne d'un galant homme; mais vous, en vous en plaignant, êtes-vous en droit de vous ſervir des expreſſions échappées de la boue des halles?

Le terme de Jongleur ſoit dans la bouche ou ſous la plume brillante de J. J. Rouſſeau, eſt un ſolécïſme qui ne ſe pardonneroit pas à un écolier de ſixieme. Le ſage ne parle jamais, même de ſes ennemis qu'avec décence, ſi ce n'eſt pour eux, ce doit être pour ſa propre réputation.

C'eſt à M. le docteur Tronchin à qui s'adreſſe cette épithete, & celui qui la lui donne n'ignore pas que ce Médecin n'a jamais fait le métier de bateleur. Il eſt vrai que ſes ordonnances preſque toutes ſavonées (*), & qu'il prodigue à toutes ſortes d'infirmités quelconques, le font paſſer pour un charlatan, & non pas pour un jongleur qui court les places publiques pour y débiter de l'onguent & des emplâtres.

(*) *M. le Comte de Ch***. s'étant rendu à Geneve expres pour y conſulter ce médecin ſi renommé, ayant produit l'ordonnance qu'il venoit de recevoir, la communiqua à pluſieurs perſonnes qui, l'ayant confrontée avec la leur, y trouverent tous du ſavon; ce qui fit dire à un plaiſant que ſi ſa blanchiſſeuſe le ſavoit, elle intenteroit un procès à ce fameux Docteur.*

Une telle calomnie n'eſt ſurement pas du ſtyle de Démoſthènes, elle ne convient qu'à un Auteur bas & rampant, elle déshonore moins celui à qui elle s'adreſſe, que celui qui s'en eſt ſervi; mais peut-elle, avec les ſoupçons qui l'accompagnent, aider à fournir un indice à J. J. Rouſſeau contre M. Hume? non, elle ne fournit que la preuve d'un eſprit ombrageux, d'un homme qui voudroit que celui qu'il croit être ſon ami intime, fît une guerre ouverte à tous ceux qui ne ſont pas les ſiens, ou qui ne peuvent pas l'eſtimer à ſa fantaiſie.

La manœuvre de Lettre (*) qui ſuit cet article, n'eſt pas plus un indice de trahiſon, que le ſeroit l'un des ſoupçons chimériques de l'Auteur d'Héloïſe. Les regards ſecs, ardens & moqueurs de M. Hume, en fixant le nouveau débarqué, & qui inquiétoient tant le pauvre Rouſſeau, n'étoient autre choſe que l'étude du caractere & de l'humeur de ce Genevois. L'hiſtorien Anglois ſe demandoit tout bas ſi cet homme n'avoit pas fait banqueroute à la raiſon & au bon ſens, ou ſi le mal dont il paroiſſoit attaqué étoit ſans remede? Je m'étonne que M. Hume ait pu demeurer ſi long-tems à s'appercevoir que ſon protégé étoit pour le moins autant infirme d'eſprit que de corps, ſur-tout après que Rouſſeau *ſuffoqué de ſanglots & inondé de larmes*, ſe fut jetté à ſon cou en s'écriant, *non, David Hume n'eſt pas un traître; s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.*

Tout ceci bien interprété, après de mûres réflexions, prouve bien mieux l'aliénation de l'eſprit de celui qui ſe livre à ſes ex-

(*) *Autre expreſſion de Rouſſeau.*

travagantes émotions, que des ſoupçons en l'air ne pourroient indiquer une trahiſon.

Je m'étonne que l'Anglois n'ait pas rompu dès le lendemain toute liaiſon avec le Genevois. Peut-être craignoit-il de ſe méprendre, peut-être n'oſoit-il pas le faire, ſoit par ménagement pour lui à l'égard de ce que le public auroit pu penſer de ce procédé peu charitable, ou ſoit pour ne pas s'attirer de toutes parts les reproches de ceux qui ſavoient qu'il avoit offert à ce Philoſophe errant un aſyle en Angleterre.

Quant aux petits coups flatteurs réitérés ſur le dos de Rouſſeau, pendant que celui-ci embraſſoit & arroſoit de ſes larmes ſon bienfaiteur; de même que ces paroles: *Quoi, mon cher Monſieur! eh, mon cher Monſieur! quoi donc, mon cher Monſieur!* n'ajoutant rien de plus, ne ſont pas des procédés qui indiquent, comme l'inſinue M. Rouſſeau, une trahiſon. Ce ſont les conſolations ordinaires que l'on prodigue à tous ceux qui paroiſſent émus par de violens tranſports; on me les a prodigués quelquefois pour arrêter les effets d'une bile trop échauffée; les uns ſe ſervent des mots de cher ami, d'autres de *dear Sir*, ou de mon cher Monſieur, qui eſt l'équivalent, & quelquefois embraſſent l'affligé, pour lui témoigner leur compaſſion & la part qu'ils prennent à ſon excès de ſenſibilité. Ces conſolations ſont de tout pays; mais il arrive ordinairement que les eſprits égarés interprêtent à leur guiſe & du mauvais côté, même ce que l'on fait pour leur propre bien.

Je comprends que dans une lettre, l'amitié peut quelquefois employer ces expreſſions douces & tendres dont les amans ſe ſervent pour exprimer leur ardeur; mais que J. J. Rouſſeau

compoſe tout un roman ſur l'étroite liaiſon qu'il a contractée avec un confrere, je ne puis lui accorder tout le bon ſens dont peut ſe piquer un homme raiſonnable. Je lui dis tout net, plus j'apperçois d'emphaſe & d'affectation dans les témoignages réciproques d'amitié entre deux amis ou qui ſe nomment tels, moins je penſe que le cœur ait part à leur correſpondance, on doit toujours ſe défier de celui qui flatte juſqu'à l'excès. Eſt-il quelqu'amant, tout paſſionné qu'il fût, qui pourroit prodiguer à ſa maîtreſſe des expreſſions plus tendres que celles dont Rouſſeau ſe ſert en parlant de ſon ancien ami M. Hume. *Quel repos*, dit-il, *peut-on goûter dans la vie quand le cœur eſt agité! troublé de la plus cruelle incertitude, & ne ſachant que penſer d'un homme que je devois aimer: je cherchois à me délivrer de ce doute funeſte, en rendant toute ma confiance à mon bienfaiteur*, & plus bas, *je le prie de m'aimer à cauſe du bien qu'il m'avoit fait*, & quelques lignes plus bas, il ſe plaint que cet ami en lui écrivant, ne lui dit *pas un mot ſur le principal ſujet de ſa lettre, ni ſur l'état de ſon cœur dont il devoit ſi bien voir le tourment.*

Je réponds ſur ce dernier article, que M. Hume s'appercevoit bien par ces phraſes romaneſques, que l'Ecrivain cherchoit matiere à enfanter de nouveaux ſoupçons, & que lui parler de l'état & du tourment de ſon cœur, ç'auroit été jetter de l'huile ſur le feu plutôt que de l'éteindre; mais me voici arrivé à la trente-huitieme page de la lettre que J. J. n'étoit pas en état d'écrire, parce qu'il diſoit être malade. Qu'auroit-il fait de plus ſe portant bien? C'eſt pourtant en débutant qu'il promet *une explication & des indices* ſur la trahiſon dont

il accuſe ſon ami. J'ai relu deux fois cette épître, & je veux être écorché vif ſi j'ai pu appercevoir le moindre éclairciſſement ſur le fait dont il eſt queſtion, je n'ai pu y découvrir que le progrès de ſa maladie qui ſe manifeſte à chaque ligne, & qui de phraſes en phraſes va toujours en empirant. La preuve de cette vérité, c'eſt qu'à meſure que la plume de l'Ecrivain coule ſur le papier, il perd tellement la mémoire, qu'il ne s'apperçoit pas que lui-même ſe contredit dans ſes propres aveux, & s'il s'y ſoutient, ce n'eſt que par la répétition des ſoupçons qui ſont très-ſurement la cauſe primitive de ſon mal.

Ce qui m'y réjouit, c'eſt d'y trouver un homme unique en ſon genre qui vouloit abſolument que ſes amis l'euſſent tous été de M. Hume, qu'il aime comme on aimeroit une jolie femme, & que M. Hume fît la guerre à tous ceux que lui Rouſſeau n'aimoit pas, ſans trop ſavoir pourquoi, ou qu'autrement cet Anglois ne feroit qu'un traître abominable.

Plus on tourne de feuillets, & plus on remarque que le malade ne dormoit pas en les rempliſſant, mais que ſes aſſoupiſſemens lui ſuſcitoient des rêves de longue haleine. En voici un qui l'a beaucoup effrayé, c'eſt encore un ſoupçon, mais d'une eſpece tout-à-fait cauſtique; ſon imagination le fixe attentivement; ce n'eſt point une ombre qui paſſe, c'eſt un ſpectre hideux qui lui préſente M. d'Alembert, non pas à Wootton, mais à Paris, une plume à la main, & limant avec toute l'éloquence dont ce ſavant eſt doué, la lettre publiée ſous le nom du Monarque Pruſſien. Il proteſte, & dit qu'il eſt convaincu que ce ne peut pas être un autre qui en ſoit l'Auteur; il culbute ce ſoupçon ſur un autre, & prétend

que

que c'eſt à cette épître qu'il doit attribuer les *froideurs qui ſuccédent à l'accueil brillant qu'il avoit reçu dès les premiers jours de ſon arrivée à Londres.* C'eſt ce qu'il appelle un indice, qui le conduit à la preuve ; elle eſt d'une nature ſi ſinguliere & ſi nouvelle que je parierois bien qu'on n'en a jamais vu de ſemblable ; la voici, *à l'inſtant un trait de lumiere vient l'éclairer*, & comme ſi l'action ſe paſſoit au pied du trône de la vérité, *il voit clairement*, à la faveur de cette viſion indubitable, *le foyer du complot qui ſe tramoit contre lui en Angleterre, pour le trahir.* De quelle maniere le trahit-on, & pourquoi ? il n'en ſait rien, ni moi non plus.

Un autre rêve encore agité par de nouveaux ſoupçons, lui fait voir qu'*il n'avoit été attiré en Angleterre qu'en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont il ignoroit le but ; il ſentoit le péril ſans ſavoir où il pouvoit être, ni de quoi il avoit à ſe garantir.*

Je demande à tout Lecteur ſenſé ce qu'il eſt poſſible de comprendre par cette triple énigme ? Cruel effet d'une maladie incurable, & dont on peut aiſément deviner les ſuites & les progrès ! Que doivent penſer des perſonnes raiſonnables en liſant toutes les abſurdités qui ſe ſuivent en foule dans le reſte de cette lettre ! On y retrouve à chaque page les mêmes griefs : les mêmes ſoupçons y reviennent ſi ſouvent à la charge, qu'en dépit d'une lueur de beau ſtyle, on ne peut s'empêcher de s'écrier : l'Auteur eſt fou & ne le ſait pas, le public s'en doute & ne s'en apperçoit pas, & ſes partiſans ne le croiront pas qu'ils ne le voyent aux petites maiſons.

Cent indices de cette vérité pourroient ſe tirer de quelques

autres articles que je ſupprime dans la crainte de tomber dans des répétitions toujours ennuyeuſes. L'excès de l'affliction dont le malade ſe tourmente lui-même de gaîté de cœur, & qui ne roule le plus ſouvent que ſur des bagatelles, annonce en effet une ame agitée par tant de paſſions différentes, qu'il n'eſt pas poſſible que l'eſprit de cet homme-là puiſſe jamais reprendre les fonctions attachées à des procédés raiſonnables. Orgueil apparent, amour-propre invincible, vaine gloire, crainte, frayeur, amitié déréglée & ſeulement à moitié étouffée par le deſir d'une vengeance autant injuſte qu'impuiſſante, s'entre-choquent & ſe battent perpétuellement dans le cerveau timbré de ce pauvre Genevois.

Autre preuve de folie tirée de la même lettre, & qui dénote les deſirs de vengeance dont je viens de parler.

M. Hume avoit écrit comme on l'a dit ci-deſſus, à J. J. Rouſſeau ſur un objet eſſentiel & d'où ſon bien-être dépendoit ; il lui avoit mandé que l'affaire concernant la penſion qu'on vouloit lui faire étoit enfin terminée. Non-ſeulement le Genevois ſe fait gloire de n'avoir pas daigné répondre à ce zélé & généreux ſolliciteur, mais il ſe vante orgueilleuſement d'avoir envoyé ſa réponſe au général Conway. Il trouve ce procédé ſi charmant qu'il s'écrie, faiſant alluſion à M. Hume: *premier ſoufflet ſur la joue de mon patron ; il n'en ſent rien.* Lorſqu'il dit que *l'impoſteur a des complices en Angleterre*, c'eſt-à-dire, que l'Auteur du libelle étoit en liaiſon avec M. Hume, il répéte, *ſecond ſoufflet ſur la joue de mon patron ; il n'en ſent rien.* Il continue en faiſant remarquer que dans ſa lettre au Général il avoit affecté de ne point parler de celui

qui lui avoit ſervi de Mécene, & répéte encore, *troiſieme ſoufflet ſur la joue de mon patron ;* & termine ſa phraſe en s'écriant, *pour celui-là, s'il ne le ſent pas, c'eſt aſſurément ſa faute* : enſuite il ajoute, *il n'en ſent rien.* Eſt-il rien de plus inſenſé & de plus extravagant que ces ſortes de jeux de mots indignes de la plume d'un homme qui veut trancher du philoſophe ?

Autre preuve de folie ; M. Hume, prétend J. J. Rouſſeau, n'a pour amis que ſes ennemis ; il nomme Voltaire, d'Alembert, Tronchin & Walpole ; tandis que tout le mal que ces ennemis lui ont fait ſe réduit à n'avoir pas voulu applaudir à ſes rêveries, & que l'un d'eux l'a tourné en ridicule par une mauvaiſe & ſotte plaiſanterie.

En voici une autre : Rouſſeau déclare lui-même qu'il ne peut écrire à M. le général Conway *qu'en rempliſſant ſa lettre de phraſes obſcures*, ſans cependant en alléguer la raiſon. C'eſt un Protée qui veut qu'on le devine.

Dans un autre endroit, il avoue que *la tête lui tourne en liſant le billet* par lequel M. Hume l'avertit qu'*il ne ſauroit reſter plus long-tems à Londres pour ſon ſervice*, & il ne ſent pas que l'Anglois lui fait cette menace pour le déterminer à accepter la penſion qu'on vouloit lui faire. Je ſouhaiterois bien qu'on voulût eſſayer de me faire tourner la cervelle à ce prix-là ; je croirois bien plutôt que ce feroit le moyen de la remettre dans ſon aſſiette, ſur-tout ſi l'excès du chagrin l'avoit dérangée.

Je continue de lire, & tourne cinq feuillets où je n'apperçois que continuation de ſoupçons, ſuppoſitions chimériques,

plaintes outrageantes, afflictions déplacées & injures atroces contre M. Hume, à qui il fait un crime impardonnable de s'être intéressé en sa faveur & malgré lui, auprès du Roi & de ses Ministres.

Me voici enfin arrivé à ces quatre mots fameux qui ont fait tant de frayeur à notre pauvre malade, mots prononcés par M. Hume dans l'erreur d'un rêve, ou si l'on veut, lorsqu'il ne dormoit pas : *Je tiens J. J. Rousseau* ; voilà le dénouement qui arrive de cette piece toute singuliere ; c'est dommage que M. le Vasseur n'ait pas paru sur la scene, on auroit pu en composer une comédie réjouissante, intitulée *le Fou sans le savoir.* Ce sont ces quatre mots qui, selon ce Philosophe ombrageux, sont une preuve plus que convaincante d'une trahison manifeste, à laquelle il peut en ajouter deux autres ; la premiere, *des regards longs & funestes tant de fois lancés sur lui*, & la seconde, *des petits coups flatteurs sur le dos accompagnés des mots de cher Monsieur.* Mais voici un autre accès de la maladie de cet honnête homme. C'est dans le fort du délire qu'il s'écrie, *oui*, *M. Hume*, *vous me tenez*, *je le sais*, *mais seulement par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par ma réputation*, *par ma sureté peut-être.* Apparemment que le malade rêvoit & se figuroit qu'on vouloit le coffrer ; & c'est en s'abandonnant à cette frayeur qu'il *voit déjà l'exultation barbare de ses implacables ennemis*, & que *le public qui est toujours pour les services rendus ne le ménagera pas. Qu'il prévoit la suite de tout cela*, & quelle est-elle ? *que les gens sensés*, ajoute-t-il, *qui sont en petit nombre & qui ne sont pas ceux qui font du*

bruit, *comprendront que loin que ce ſoit lui qui ait pu rechercher cette affaire*, *elle étoit ce qui pouvoit lui arriver de plus terrible.* Moi, je dis que les gens ſenſés ne jugent point ſur les diſcours de la calomnie, qu'ils ne ſe livrent point à bras ouverts à des ſoupçons chimériques, & qu'ils attendent que les athletes ayent paru ſur l'arêne, avant que de juger lequel des deux a combattu avec le plus de courage & le plus de prudence, & que ce n'eſt pas à celui qui a crié au meurtre avant de recevoir un coup, auquel ils applaudiſſent. Un verbiage en entraîne un autre; le malade habile dans l'art des paradoxes tombe dans le délire, & prononce en ſoupirant amérement: *oui*, *M. Hume*, *vous me tenez par tous les liens de cette vie*, *mais vous ne me tenez ni par ma vertu*, *ni par mon courage indépendant de vous & des hommes*, *& qui me reſtera tout entier malgré vous*; *je ſuis accoutumé à leur injuſtice*, *& j'ai appris à les peu redouter.*

Pourquoi les craint-il donc tant? *Si votre parti eſt pris*, ajoute le malade, *le mien ne l'eſt pas moins;* mais s'il eût pris ſon parti en homme courageux, auroit-il pouſſé de pareils gémiſſemens, puiſqu'il déclare que ſi ſon corps eſt affoibli, que jamais ſon ame ne fut plus ferme. Il faut convenir ici que le malade eſt bien à plaindre: que d'écarts! que d'égaremens! Il convient de ſa maladie *par l'affoibliſſement de ſon corps*, ſans s'appercevoir que ſon eſprit s'en reſſent furieuſement: il ſoutient que *ſon ame ne fut jamais plus ferme*, & par cette affirmation même il en fait voir toute la défaillance. Voyons comme il prouve cette fermeté héroïque: *quelqu'opprobre*, dit-il, *qui m'attende & quelque malheur qui me*

menace, je suis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le serai moins que vous; & je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter malgré vous l'infortuné que vous accablez. Un héros de coulisse n'en pourroit pas dire davantage à l'approche du glaive d'un tyran de théâtre. Est-ce-là le langage d'un homme que l'on ne persécute, si je peux me servir de cette expression, que pour le rendre plus heureux, & dont enfin on cherche à alléger les soins & les peines en lui offrant & en le pressant vivement d'accepter une pension ?

Combien en est-il de pauvres Auteurs infortunés qui voudroient être exposés à pareille persécution ! Pour moi, je ne me ferois pas tant tirer l'oreille, & ma résignation aux volontés de mes généreux protecteurs leur prouveroit bientôt que je ne suis pas J. J. Rousseau. Un éleve du Parnasse ne doit jamais rougir de recevoir des bienfaits mérités par des travaux qui coûtent des soins & des veilles, & presque toujours l'altération de la santé, excepté que la fortune d'ailleurs n'ait pourvu à ce qui convient à l'honnête homme pour être heureux, ou que des exploits lucratifs, ou des charges honorables ne leur tiennent lieu d'héritage. Ce qu'il y a de plus drôle dans ce démêlé, c'est que notre malade, en achevant une lettre de quarante pages, *est surpris de la force qu'il a eu de l'écrire.* Le public doit l'être bien davantage, lorsqu'il y trouve que ce pauvre incurable convient que *si l'on mouroit de douleur, il en seroit mort à chaque ligne*; mais que doit-on penser quand il dit, que *tout est également incompréhensible dans ce qui se passe*; que n'a-t-il ajouté, dans tout ce qu'il a écrit sur ce sujet! *Une conduite semblable à*

celle de M. Hume n'eſt pas dans la nature, elle eſt contradictoire, & cependant, il ajoute, *qu'elle lui eſt clairement démontrée.* Puiſque cela eſt ainſi, pourquoi ne démontre-t-il pas lui-même cette clarté ſur laquelle il répand ainſi les ténébres les plus épaiſſes? S'il étoit véritablement convaincu & perſuadé de la prétendue trahiſon dont il accuſe M. Hume, s'écrieroit-il? *abyme des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre, je ſuis le plus malheureux des humains ſi vous êtes coupable.* Peut-on demander à un homme de qui l'on a dit, que l'on ſait poſitivement qu'il nous a trahi, ſi c'eſt bien lui qui eſt le traître? peut-on après l'avoir convaincu de trahiſon, le prier d'avouer ſon crime? peut-on révoquer en doute ſon intégrité quand il nie, & qu'il exige d'être confronté avec l'impoſteur pour le confondre? pourquoi ne lui accorder ni l'une ni l'autre de ſes demandes? peut-on lui écrire, *je ſuis le plus vil des hommes ſi vous êtes innocent; & vous me faites deſirer d'être cet objet mépriſable, ſi c'eſt moi qui vous ai fauſſement accuſé de trahiſon.* C'eſt clairement avouer que l'accuſation que l'on a faite n'étoit fondée que ſur des ſoupçons; que l'on s'y eſt livré avec chaleur, & qu'au lieu de les éloigner, on les a appellés à ſon ſecours pour lâcher inconſidérément cet indigne jugement téméraire que l'on veut faire recevoir comme la preuve du crime ſuppoſé. Peut-on s'égarer avec tant d'opiniâtreté ſans être ſoupçonné de la plus haute folie?

Je touche bientôt à la fin de cette trop longue épître qui, en débutant, promettoit des indices appuyés par des démonſtrations qui devoient prouver clair comme le jour la trahiſon

de M. Hume : mais le malade a oublié ſa promeſſe, & ne produit que des nuages plus ſombres & plus épais les uns que les autres ; il finit par les mêmes ſoupçons, & il eſt ſi peu convaincu de la vérité du fait que lui-même a mis en queſtion, qu'il conjure ſon ami ſoupçonné de lui avouer ſon crime. *Si vous êtes coupable*, lui dit-il, *ne m'écrivez plus ; ſi vous êtes innocent*, *daignez vous juſtifier*. Voilà à quoi ſe borne le pauvre Rouſſeau ; ſont-ce là des indices ? peut-on croire que le Lecteur prendra ces doutes pour des démonſtrations ? M. Hume étoit fort heureux de ce que J. J. n'étoit pas en pouvoir de lui faire appliquer la queſtion. J'aurois parié que les tourmens n'euſſent pas été épargnés, & malgré toute l'innocence de l'accuſé, il lui auroit ſurement fait avouer de force ou de gré qu'il l'avoit trahi ; l'exécution n'eût pas tardé de s'enſuivre, car les fous n'ont pas beaucoup de penchant à pardonner. Si j'avois quelque choſe à reprocher à M. Hume, ce ſeroit d'avoir ſi long-tems enviſagé ce Genevois comme un homme qui ſe portoit bien.

Je me figure que M. Hume avoit charitablement attribué, comme lui-même le dit, aux prétendus malheurs de J. J. Rouſſeau, la cauſe de ſon accablement, & qu'enfin il n'avoit attribué les démonſtrations de joie du Pélerin qu'à la perſpective riante qui le conduiſoit en pompe en Angleterre pour le faire arriver au comble de ſes vœux. Un eſprit bien ſain n'eſt pas inſenſible à un changement de fortune, qui le fait paſſer de la douleur au plaiſir ; mais ſa joie ſe modere par la force de la raiſon qui l'avertit de ne rien outrer. Il prévoit tout le ridicule qu'il s'attireroit par des tranſports extravagans ; il témoigne

moigne sa reconnoissance par une conduite uniforme & par des sentimens raisonnables ; il ne se laisse point effrayer par un mot inconséquent, ou par de longs regards qui ne sont que l'effet d'une distraction ou d'une profonde réflexion ; enfin il se prête humainement aux foiblesses d'un ami, parce qu'il est convaincu qu'il n'est pas sans défauts.

Si un homme prend le contre-pied de cette conduite, on peut aisément conclure & dire que la machine est détraquée, parce que les ressorts en sont usés. On a des yeux & des oreilles ; on voit, on écoute, on examine, on réfléchit & l'on agit en conséquence. D'où l'on peut conclure qu'il étoit facile à M. Hume de s'appercevoir dès les premiers jours après qu'il eût connu personnellement l'Auteur d'Héloïse, que cet Ecrivain étoit fort malade ; j'avoue que les intervalles de santé qu'il avoit de tems à autres, pouvoient embarrasser le docteur Anglois ; mais comme ces intervalles n'étoient pas de longue durée, il ne falloit que réfléchir pour être à même de ne pas irriter le mal par des procédés qui n'en apportent pas le remede.

Les caprices & les singularités de J. J. & auxquelles on s'étoit déjà prêté charitablement à Paris, étoient surement les premiers symptômes de cette maladie, laquelle, au lieu de se guérir, n'a fait que s'accroître pendant son voyage en Angleterre. En falloit-il plus pour s'en appercevoir, que ces transports enthousiastes avec lesquels ce Genevois s'écrie, *non, David Hume n'est pas un traître !* Il faudroit n'avoir jamais vu d'esprits aliénés pour en juger autrement.

Convenez, bon J. J., que c'étoit une folie des plus visibles

que de vous imaginer que l'on ne vous conduisoit en Angleterre que pour vous y déshonorer, vous y trahir & vous y perdre. En étoit-ce une moins forte que de faire naître vos ridicules soupçons sur un mot échappé dans l'erreur d'un rêve? Non, ces paroles, *je tiens J. J. Rousseau*, prononcées avec transport soit en veillant ou en dormant, n'indiquent pas plus une trahison, que si M. Hume eût dit, j'aime de tout mon cœur le philosophe Genevois. N'aviez-vous jamais réfléchi sur la nature & sur l'origine des rêves? Que je vous plains & que je me plaindrois bien davantage, si j'étois assez malheureux que de vivre ou de voyager avec vos pareils!

Le plus beau rêve n'est que le plus grossier mensonge; si vous n'en convenez pas, je croirai que vous êtes du nombre de ceux qui dorment sans jamais rêver, & qui rêvent sans cesse en veillant: c'est le partage des fous, & la plus grande preuve de leur folie c'est d'ajouter foi aux rêves qu'ils font.

Vous souvenez-vous de la réponse de Caton à celui qui vint le consulter en lui racontant qu'il appréhendoit l'événement de quelque malheur sinistre, parce qu'il avoit rêvé que les rats avoient mangé ses souliers. Tranquillisez-vous, lui répondit le philosophe Romain, rien n'est plus naturel que cela: que des rats rongent des souliers, la chose est possible; mais vous auriez tout à craindre & tout à redouter si les souliers eussent mangé les rats. Je vais, en remontant à la premiere idée que j'avois conçue du point de vue de M. Hume, développer la suite de son rêve: quand il prononça *je tiens J. J. Rousseau*, c'est comme s'il eût dit: j'ai heureusement pu attirer au Nord

cet homme célebre qui a déjà fait tant de bruit vers le Sud, & qui est encore en état par la beauté de son style, la profondeur de ses réflexions, & l'élévation de son génie, de composer quelque ouvrage qui sera recherché : je le traduirai, ou le ferai traduire ; par ce moyen, je pourrai mieux tirer parti de mes talens & des siens. Après quoi il s'éveille & pense aux moyens de réaliser un si beau songe ; pour cet effet il projette de solliciter pour ce Genevois une pension, afin que n'étant pas importuné par l'indigence, il puisse limer ses productions & les rendre dignes des applaudissemens du public. Enfin nous serons contens tous les deux, nous acquerrons une nouvelle réputation dans la république des Lettres, & je n'y perdrai rien du côté des faveurs de la fortune.

Si un pareil projet pouvoit passer pour une trahison, je serois tenté de croire que l'auteur Anglois étoit un traître ; mais ne l'étant pas, J. J. Rousseau a très-mauvaise grace de faire tant de bruit pour de si bonnes intentions.

Je me perds dans mes réflexions, quand je considere que M. Hume ait pu demeurer si long-tems sans s'appercevoir du dérangement d'esprit de son compagnon de voyage, & qu'il ait eu la constance d'entreprendre une justification, toujours inutile vis-à-vis d'un homme de cette trempe.

Je ne dis pas que la derniere & longue épître du malade dût demeurer sans réponse ; mais pourquoi pousser la complaisance au-delà de ses bornes ? L'Anglois en peu de lignes peint au parfait la maladie de son ami. Il la connoissoit donc ; pourquoi le combattre comme s'il eût eu l'esprit tout-à-fait libre. Voyons comme il le dessine d'après nature. Rousseau,

dit-il, *reste en sa présence quelque tems assis, ayant un air sombre & gardant le silence.* N'est-ce pas là un avant-coureur du délire ? *Il répond aux questions qu'on lui fait avec beaucoup d'humeur*; n'est-ce pas les suites ordinaires de l'accès primitif du mal ? *Il se leve brusquement*, & après avoir *fait quelques tours dans la chambre*, se jette *à corps perdu sur les genoux de M. Hume*, *l'embrasse*, lui serre le cou comme pour l'étrangler, & s'écrie comme un fou qui a peur que l'on ne découvre son mal : *Mon cher ami*, *me pardonnerez-vous jamais cette extravagance ?* M. Hume veut appaiser les frayeurs de Rousseau par des consolations ; & il appelle cela une scene très-touchante : il a bien de la bonté, je l'appellerois moi, très-ridicule. On plaint les fous ; on doit les secourir ; mais il est de la prudence de s'en éloigner, & de la sagesse de ne pas faire attention aux caresses non plus qu'aux invectives dont ils nous accablent.

Dans toutes les lettres de M. Hume, il s'y trouve autant de clarté, que dans celles de son ami d'obscurité & de subterfuges. Plus J. J. Rousseau va en avant, plus il s'enfonce dans les ténebres : les petits esprits qui ne savent lire que des mots artistement rangés, ne courent qu'après l'énigmatique pour avoir le plaisir de deviner à faux ; mais les gens sensés qui aiment le solide & le clair, ne le regarderont jamais que comme un homme prêt à tomber dans les accès d'une fievre chaude.

La lettre de M. Walpole à M. Hume du 26 juillet 1766, ne fait ni l'éloge de l'esprit, ni celui du caractere de cet Anglois. S'il eût eu du jugement & de la candeur, il eût dès

Paris même, pu reconnoître par les ſingularités du Genevois, que cet homme n'étoit plus à lui-même, ni aux autres. A quoi bon ſe cuiraſſer pour faire la guerre aux fous! La pauvreté ſeule de celui qu'il cherchoit à humilier, devoit l'empêcher de le jouer dans une lettre ſuppoſée. Inſulter aux malheureux ſans en avoir un ſujet légitime, c'eſt afficher une ame dure & incapable de compaſſion. Le ſieur Walpole ajoute qu'il a une parfaite indifférence ſur ce qu'on penſera de ſon procédé vis-à-vis de Rouſſeau; c'eſt à la fois braver la voix publique & les honnêtes gens. Si cet Anglois dont les aïeux n'étoient ni fort riches ni fort illuſtres, eût regardé de plus près, il auroit vu que Rouſſeau n'étoit pas auſſi méchant que lui, & qu'il n'avoit pas le cœur ingrat; mais que quand un homme a l'eſprit troublé, il n'eſt gueres poſſible de le bien caractériſer, parce qu'il change de propos & de conduite à chaque inſtant.

En ſuivant les réflexions de M. Hume, qui ſuccedent à l'épître de M. Walpole, je remarque que celui-ci ſuppoſe toujours le Genevois expatrié, doué de toute la préſence d'eſprit d'un homme ſenſé. Dans cette ſuppoſition il a raiſon de le peindre avec les traits qu'il emploie pour le rendre mépriſable aux yeux du public; mais en ſe rappellant lui-même les larmes & les tranſports de ſon ancien compagnon de voyage, & ſes ſingularités, il devoit plus que perſonne s'être apperçu de ſes égaremens, & le traiter en conſéquence. Comme il ne pouvoit que le conſoler ou le plaindre, l'animoſité & le mépris ne devoient pas paroître ni dans l'une ni dans l'autre de ſes lettres, & cependant voici le portrait qu'il en fait.

Quoique M. Rousseau paroisse ici faire le sacrifice d'un intérêt considérable. Il veut dire de la pension dont il a été parlé : *il faut observer cependant que l'argent n'est pas toujours le mobile des actions des hommes, sur qui la vanité a un empire bien plus puissant, & c'est le cas de ce prétendu Philosophe.*

C'est par ce même trait de haine & de vengeance, que l'on s'apperçoit que M. Hume n'avoit pas été assez pénétrant pour découvrir la maladie de J. J. Rousseau ; mais est-il de la grandeur d'ame d'un cœur humain, de se servir de fleches empoisonnées? En voici une décochée par le philosophe Anglois : *un refus fait avec ostentation de la pension du Roi d'Angleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard des autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour déterminer sa conduite.* Ah! de grace, M. Hume, que pensera-t-on de la vôtre, en versant par torrens le fiel & le bitume sur celle de l'un de vos confreres en Littérature? Oui, cette impérieuse ostentation seroit condamnable dans un homme de bon sens ; mais une ostentation de cette espece, accompagnée de toutes les circonstances qui l'ont précédée & suivie, suffisoit pour faire connoître l'aliénation d'esprit de cet objet de la plus charitable compassion.

Que diriez-vous de celui qui vous reprocheroit de n'avoir pas la bouche au milieu du front? Que diriez-vous, si vous entendiez un homme reprocher à l'un de ses anciens amis, dans le fort de l'accès d'une fievre chaude, qu'il a tort de s'abandonner aux transports qui l'agitent, & qui lui feroit un crime d'avoir voulu se jetter par la fenêtre, & qui ensuite se

tourneroit de votre côté, en disant que cette fievre seroit *un motif suffisant pour déterminer sa conduite* ? Sachez que vous & moi connoissons moins ce qui roule sur nos têtes que ce qui se trouve sous nos pieds. Des revers inopinés ; des renversemens de fortune ; des injustices atroces ; des frayeurs émanées d'un tremblement de terre ; les flammes d'un incendie ; des conspirations contre nos jours ou notre bonheur, & mille autres accidens auxquels nous sommes tous exposés, ont troublé quantité d'hommes doués des plus grands talens. Ayons donc pour les malades de cette espece, la même indulgence que nous souhaiterions que l'on eût pour nous si nous étions de ce nombre.

N'avez-vous jamais ouï raconter des propos de ce fou qui se disoit le Pere éternel ? Si quelqu'un se fût avisé de l'accuser sérieusement devant le juge d'être le plus impie des blasphémateurs, je suis très-persuadé que l'accusateur eût été condamné d'aller loger sous le même toît. Peut-on supposer de l'orgueil & de l'ingratitude à quelqu'un qui seroit à l'agonie ? est-on dans cet état capable de sentir l'influence que les passions peuvent avoir sur notre ame ? or, peut-on douter que la folie ne soit l'agonie de l'esprit humain ?

Les amis de M. Hume qui ont caractérisé le pauvre Rousseau, veulent *que l'absurdité de ce qu'il avance* dans ses lettres à M. Hume, *n'est pas une preuve de mauvaise foi*. Ils ont raison ; mais ils l'eussent mieux défini en disant que c'en étoit une très-visible de l'affoiblissement de son esprit. Fixons le tableau qu'ils font de cet homme-là. Le voici : *il se regarde*, disent-ils, *comme le seul être important de l'univers*, *& croit*

bonnement que tout le genre-humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil, devient le principal objet de son animosité. Il est vrai que pour soutenir ses bizarreries, il emploie des fictions & des mensonges ; mais c'est une ressource dans ces têtes foibles, qui flottent continuellement entre la raison & la folie, que personne ne doit s'en étonner.

Que l'on oppose mon opinion, ou ce que j'ai déjà dit ci-devant avec ce qu'on vient de lire, & l'on verra si M. Hume avoit lui-même beaucoup de raison, de vouloir lutter avec un malade de cette espece; mais voyons ce qu'il dit lui-même. *J'avoue que je penche beaucoup vers l'opinion de mes amis: quoiqu'en même-tems je doute fort qu'en aucune circonstance de sa vie, il ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute sa raison.*

J'en appelle au jugement des lecteurs sensés : & je me persuade que ce paradoxe leur fera remarquer que celui qui l'avance s'aveugle de propos délibéré pour n'examiner en lui-méme que les progrès du ressentiment le plus insensé. D'où je conjecture que M. Hume n'est pas encore aussi malade que J. J., mais qu'il montre déjà quelque disposition à le devenir. C'est encore l'auteur Anglois qui veut que *même dans les étranges lettres que Rousseau lui a écrites, on retrouve des traces bien marquées de son éloquence & de son génie.* J'en conviens, la toile en étoit bien lustrée & brillante, mais le fil en étoit pourri. Jamais homme de bon sens, quelque éclairé qu'il puisse être, ne pourra reconnoître dans ces *Lettres étranges* que le tissu embrouillé d'un sublime galimatias. Les fous

causent

caufent & écrivent quelquefois avec beaucoup de feu & d'enthoufiafme, mais leur éloquence eft toujours entrecoupée par des fictions fi ridicules, & des propofitions fi abfurdes, que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître leur égarement. La plus grande faute de M. Hume, c'eft de n'avoir pas voulu reconnoître celui d'un homme qui en faifoit voir tous les jours de fa vie, & d'une nouvelle efpece. Peut-on dire que Rouffeau jouiffoit de toute fa raifon en promettant des indices & des démonftrations qui, au bout de trente - huit pages, n'arrivent pas. Il paroît bien plutôt par cette même épître, & les vifions qu'elle contient que la République des Lettres va prendre le deuil, & fe lamenter de la perte d'un héros qui furement auroit illuftré fes faftes, fi la raifon ne l'avoit pas abandonné pour toujours.

Un anonyme qui s'eft donné le titre de *Rapporteur de bonne foi*, a déjà prononcé fes arrêts fur le différend ou plutôt la querelle pitoyable entre M. Hume & Rouffeau. Il fait pencher la balance du côté du fecond ; en cela il fera toujours fort louable de s'être déclaré pour celui qui gémit, ou qui, par un excès de fenfibilité, paroît le plus affligé. Je n'ai jamais connu que de réputation ces deux Auteurs célebres, j'ai quelquefois ouï faire l'éloge de leurs productions par gens du premier mérite, & qui je crois, étoient plus capables que moi d'apprécier les talens. J'avoue à ma honte que j'ai trop peu recherché les productions de l'auteur Anglois, fur-tout depuis le reproche que lui fit le général Barrington, de n'avoir pas été fidele dans fa relation de la conquête de la Guadaloupe. D'ailleurs tout ce que je puis en dire, eft que je penfe que

ſes talens & ſon mérite perſonnel lui ont mérité en Angleterre, en France & même ailleurs, des applaudiſſemens & l'eſtime des honnêtes gens. C'eſt un homme du monde qui aime la bonne ſociété, qui la recherche, qui en eſt recherché; & qui, ne voulant pas ſe ſingulariſer, ſe prête aux mœurs & aux uſages du ſiecle, peut-être, avec trop de complaiſance. Je connois mieux les ouvrages du miſanthrope Genevois qui m'ont quelquefois émerveillé, & quelquefois fait penſer qu'il ſe trompoit dans ſes ſpéculations. Peut-être avois-je tort; mais, dit Boileau, *un Clerc pour quinze ſols peut ſiffler Attila;* je m'attends bien de l'être, peut-être à meilleur marché. Si M. Hume a un peu dérogé au titre d'homme de Lettres dans la conduite qu'il a tenue dans cette affaire, J. J. Rouſſeau n'y a ſurement pas recueilli des lauriers bien flatteurs; mais pour ce qui concerne la probité, l'on peut, ſans outrer ſon éloge, avouer qu'il ne s'en eſt jamais écarté. Pour bien juger ou définir le fond de ſon caractere, & remonter à la ſource d'où ſont partis ſes égaremens, il faudroit commencer à le conſidérer dans ſon premier état, le voir dans ſa plus tendre jeuneſſe une lime à la main, & revêtu du tablier de garçon horloger; ne quitter cette profeſſion que pour être expoſé à beaucoup de revers & d'infortunes, ſur-tout après ſon changement de religion. Le ſuivre dans ſes voyages en Italie & ailleurs, fauſilé parmi gens de tous états & de toutes conditions, depuis le bonnet ducal juſqu'à la houlette; c'eſt pourquoi je me perſuade que les replis du cœur humain peuvent lui être mieux connus que s'il eût toujours vécu dans le ſein de l'opulence. Les talens & les connoiſſances qu'il a acquis

ſont une preuve bien certaine qu'il étoit né avec un goût naturel pour l'étude des Belles-Lettres ; mais que n'ayant eu que lui ſeul pour guide dans cette carriere épineuſe, il n'a pas toujours ſuivi le chemin qui conduit au temple de la modération ; ce qui eſt ſans doute la cauſe qu'il a outré bien des ſyſtêmes, plus admirables en ſpéculation qu'ils ne pourroient l'être en pratique. J'aurois auſſi quelque penchant à croire que la lecture des Auteurs tragiques, comiques & romaneſques avoit fixé ſes amuſemens : ce qui auroit beaucoup contribué à lui donner du goût pour ces grands ſentimens, cet excès de ſenſibilité & cette fierté déplacée qu'il ne met que trop ſouvent en œuvre, & qui, dans le fond, ne conviennent qu'à de grands perſonnages, & ſur-tout à des Héros de théâtres.

Je m'imagine encore que les Poëtes anciens & modernes, les Orateurs de l'ancienne Rome & de l'antique Grece, & les Philoſophes de tous les âges, ont tour-à-tour déraciné de ſon ame la tige des faux préjugés qui, de nos jours, ſont la honte du genre-humain, ou qui, tout au moins, révoltent les eſprits éclairés.

On remarque que la nature l'avoit fait naître avec ce germe ſpirituel qui, bien cultivé, forme les grands génies ; mais que faute de bons principes, & voulant trop embraſſer à la fois, l'occaſion de devenir un véritablement grand homme lui eſt échappée.

Deſtiné par ſa naiſſance à s'attacher à des travaux mécaniques, il les abandonne pour ne plus s'appliquer qu'aux talens agréables ; il débute par remporter des prix académiques ; ſes productions, dans un genre tout-à-fait nouveau, le ſont

remarquer : la nouveauté plaît, on y applaudit, & J. J. en ne s'éloignant plus de ce genre, étoit heureux ; mais il prend les aîles d'Icare, il veut s'élever au-dessus de sa sphere, il veut, sans appui & sans vocation, devenir législateur ; il échoue dans son projet ; cela seul capable d'ébranler même l'esprit le plus stoïque, pouvoit détraquer les ressorts de son imagination : il ne s'en apperçoit pas ; il veut, malgré vent & marée, entrer au port, il y échoue en voulant s'y ancrer ; prêt à périr, il brave le destin ; & le destin qui se joue des mortels, ne lui sauve la vie que pour la lui rendre plus amere & plus douloureuse.

Malgré ses infortunes, ses productions l'introduisent pendant quelque tems parmi le beau monde ; & s'il apprend à le connoître, ce n'est que pour s'en séparer. Plus il fait des efforts pour s'en éloigner, plus le beau monde s'excite à le fêter, il est insensible à ses caresses. Il fuit ; on court après ; on l'arrête ; il s'échappe encore : on veut le voir, il se cache. Dès-lors sa misanthropie commence à se manifester ; mais comme tous les excès sont dangereux, elle dégénere en singularités, qui auroient dû depuis long-tems le faire regarder comme un homme qui, de propos délibéré & de gaîté de cœur, s'éloigne du bon sens & de la raison, uniquement pour ne s'attacher qu'à des visions & à des chimeres. Cet homme ne veut plus être fait pour les hommes ; on diroit à le voir agir, que ce sont eux qui doivent être faits pour être en bute à ses boutades & à ses caprices. Ne veut-on pas se prêter à ses sentimens romanesques & à ses frayeurs ridicules, on devient tout-à-coup son plus grand ennemi ? Il crie à la trahison, à la perfidie ; il pleure, il gémit

enfin il tombe dans l'enfance; c'eſt ce que l'on peut dire ſans l'outrager.

D'ailleurs ſa probité, ſa ſimplicité, ſa pitié envers les affligés & ſa ſobriété ont toujours fait la baſe de ſon caractere; je ne dis rien de trop en affirmant que tous ceux qui l'ont accuſé de noirceur d'ame ou de méchanceté, étoient les plus méchans des hommes. Perſonne n'a lieu de ſe plaindre de ſes frauduleux reſſorts, il n'en connut jamais. La ſoif de l'or ne l'altere pas, il ſemble ne reſpirer que pour jouir d'une parfaite indépendance: toute ſon ambition ſe borne à vouloir être lui ſeul ſon roi, ſon maître & ſon légiſlateur. Si c'en eſt une, voilà ſa folie; on ne s'en apperçoit que parce que la fortune l'a privé des moyens de la cacher. Au tableau que je viens de faire, reconnoiſſez J. J. Rouſſeau; je crois même qu'il auroit pu diſpoſer à ſon gré de tous les objets qui fixoient ſon premier point de vue, s'il eût voulu tant-ſoit-peu ſe prêter aux généreux penchans de ceux qui ſe faiſoient un mérite de l'accueillir & de le protéger. Combien de fois lui en ont-ils offert les moyens? y avoit-il de la ſageſſe à les refuſer? C'eſt ſon orgueil s'écrient ſes ennemis; c'eſt ſa folie leur répondent ceux qui s'y connoiſſent mieux. Rouſſeau n'en convient pas, parce que de toutes les maladies, celle-ci eſt la ſeule que les malades ne veulent pas avouer; pourquoi? parce qu'ils n'en reſſentent pas les douleurs.

Demandez-le à M. Hume en colere contre le Genevois expatrié; demandez-le à tel homme que ce puiſſe être dans l'accès d'un tranſport frénétique: il ne vous récitera que des rêves, des mots entrecoupés par des gémiſſemens, des ſanglots & quelquefois des larmes.

Que J. J. Rouſſeau, de ſens raſſis, vous faſſe le tableau de la conduite d'un eſprit égaré, & qui feroit poſitivement la peinture de la ſienne dans le fort de ſes égaremens, il vous dira avec tout le ſublime de la rhétorique, que cet homme a perdu la tête, qu'il faut le ſaigner, le baigner & lui faire prendre une potion d'ellébore; mais faites ce compliment à ce Philoſophe, il vous donnera bientôt des preuves qu'il ne ſent ni ne connoît ſon mal. Ses tranſports & ſes emportemens colériques en feront ſur le champ la preuve. Pour ſe venger il demandera du papier; & armé de plume & d'encre, Dieu ſait comme il vous habillera: ne l'a-t-il pas lui-même avoué, quand il écrivit à M. Hume que celui-ci n'ignoroit pas, *que l'on ſait fort bien qu'il ne faut que le mettre en colere pour lui faire faire bien des ſottiſes.* Qu'eſt-ce que des ſottiſes qui proviennent des accès d'une violente colere? ne ſont-ce pas les preuves d'une conduite extravagante, ou de la plus haute folie? Il y a quelqu'apparence que deux ſortes de folies agiſſent alternativement ſur l'ame & l'eſprit de ce Genevois. Folie paiſible & ſupportable, & folie frénétique. Je ne m'attacherai qu'à démontrer que la premiere domine ſur l'autre, & que ce qu'on appelle orgueil, ingratitude & méchanceté, ne ſont autres choſes que les effets de la maladie dont il eſt viſiblement attaqué.

La preuve que Rouſſeau n'eſt point orgueilleux, c'eſt qu'il ne ſe fait aucun ſcrupule de fréquenter indifféremment toutes ſortes de perſonnes de quelques conditions qu'elles ſoient, pourvu qu'il les croye d'honnêtes gens. Si ce ſont des eſprits unis quoique bornés, il ne leur fait pas reſſentir cette ſotte ſupériorité que veulent avoir, en dépit de l'égalité humaine, quantité

d'Ecrivains de nos jours, qui s'imaginent être d'une nature plus excellente que ceux qui ne barbouillent point de papier. Notre Philoſophe malade n'affecte pas de mettre les poings ſur les côtés en parlant à des hommes confondus parmi le vulgaire; cependant ſon antagoniſte veut faire entendre que l'orgueil eſt ſon vice dominant. Eſt-il quelqu'un qui paroiſſe plus humble dans ſa parure & dans ſes diſcours familiers? M. Hume lui prête une ſoif ardente pour les richeſſes, en diſant que pour s'en déſaltérer *il affecte aux yeux du public une extrême pauvreté :* cette médiſance eſt démentie par le déſintéreſſement avec lequel cet homme a abandonné la plupart de ſes productions aux Libraires.

On m'oppoſera peut-être l'orgueil & le mépris des richeſſes que Diogène fit paroître vis-à-vis d'Alexandre ; mais n'a-t-on pas fait de ce cynique le portrait comme d'un fou de la premiere claſſe?

Rouſſeau n'eſt point ingrat; il pouſſe même la ſenſibilité & la reconnoiſſance à l'excès lorſqu'on l'a obligé, témoins ſes tranſports & les larmes dont il arroſa le viſage de M. Hume lors de leur arrivée en Angleterre; au reſte, je ſuis aſſez de ſon ſentiment lorſqu'il dit qu'on ne peut pas marchander ſur la reconnoiſſance comme ſur une piece de drap. Il n'eſt point méchant, & tous les traits de méchanceté que l'on décoche ſur ſon caractere, ne ſont que les ſuites de la prétendue ingratitude dont on l'accuſe. Si quelqu'un s'aviſoit de faire la queſtion, en demandant d'où peut provenir l'égarement de l'eſprit de cet Auteur ſi eſtimable par quantité de beaux traits répandus dans ſes Ouvrages? Je répondrois qu'il faudroit re-

monter jusques aux tems de sa premiere condition, & le voir passer de la boutique d'un horloger dans le temple des Muses. Le voir voyager tantôt bien & le plus souvent mal à son aise, exposé à des chagrins & à des revers qui n'affermissent pas l'esprit humain. Ne voit-on pas tous les jours que de grandes tribulations, de même que les excès de joie & de tristesse, ou quelquefois une frayeur excessive peuvent selon la foiblesse du tempérament de ceux qui y sont exposés, opérer le bouleversement des sens, & frapper les fibres du cerveau jusqu'au point que l'ame & le cœur peuvent en être troublés, qu'ils peuvent attaquer les nerfs, ralentir ou précipiter la circulation du sang, & enfin priver du plus au moins la réflexion & le discernement de leurs fonctions ordinaires. On remarque qu'autant d'hommes affligés de cette maladie, autant de maladies différentes dont la plupart sont incurables.

N'est-il pas des fous que l'on est obligé d'enchaîner & de garotter; d'autres plus dociles, mais sujets de tems à autres à des transports frénétiques qui exigent les mêmes précautions; d'autres qui, à la vue du public, pensent, parlent & agissent comme le reste du gros des hommes, & dont les égaremens d'esprit ne paroissent qu'aux yeux de ceux avec lesquels ils vivent; d'autres dont la folie semble être attachée aux phases de la lune, & dont la maladie est couverte par les différentes interprétations que l'on fait de leurs passions & de leur conduite.

Combien de fois ne prend-on pas pour un défaut du cœur ou du sentiment ce qui, dans le fond, n'est qu'une altération ou foiblesse de l'esprit humain?

Je crois que c'eſt dans ces dernieres claſſes que l'on peut placer J. J. Rouſſeau, ſans qu'il puiſſe s'en offenſer, puiſque ce genre de maladie le purge entiérement des vices du cœur & de l'ame dont ſes ennemis l'accuſent injuſtement.

Ouvrez l'hiſtoire de France, n'y trouverez-vous pas un grand Roi qui, par trois accidens différens, eut le malheur d'être troublé. Le premier fut un coup de ſoleil, qui lui ayant cauſé des tranſports au cerveau, commença cette fâcheuſe opération ; la ſeconde fut l'apparition ſubite d'un homme noir qui, à ſon paſſage dans une forêt, ſe préſenta ſubitement à ce Prince en lui criant qu'on le trahiſſoit, & que l'on conſpiroit contre lui; & le troiſieme fut la chûte d'une lance ſur un caſque, & dont le bruit ſonore effraya tellement ce bon Prince, qu'il ſe troubla, au point qu'il s'imagina être livré à ſes ennemis; alors il entre en fureur, tire ſon épée, prend tous ceux qui ſe trouvoient devant lui pour des conſpirateurs, fonce ſur eux, court, crie, frappe & tue à tort & à travers juſqu'à ce qu'il tombe en pamoiſon ou en délire : on eſt obligé de le lier ſur un chariot, on le ramene en ſon palais. Il reprend ſes eſprits, rentre dans toute l'étendue de ſon bon ſens, continue de gouverner des cinq, ſix & ſept années de ſuite avec autant de ſageſſe que de prudence. Croiroit-on qu'il laiſſoit voir pendant les intervalles lucides que lui laiſſoit ſon mal, toute la force d'eſprit & la ſagacité dont ſe pourroit glorifier le prince le plus accompli ?

Que l'on réfléchiſſe ſur ce paſſage, & ſur la maladie de J. J. Rouſſeau, on y trouvera tout au moins, quant aux intervalles lucides, beaucoup de rapport ; ces intervalles ne ſont pas de

ſi longue durée chez le philoſophe Genevois, mais elles ſont d'une nature capable de faire connoître que malgré qu'il n'y a point d'eſpece de frénéſie qui ſe reſſemble, & qu'elles different toutes, que cependant il en eſt qui ſe rapprochent. On en pourroit dire de même des paſſions violentes, comme de l'amour du jeu, de l'ivrognerie, de l'ambition, de la haine & de la vengeance, qui tiennent beaucoup de la force ou de la foibleſſe du tempérament de ceux qui ont le malheur de s'y laiſſer emporter.

Il en eſt peu qui ſe corrigent par les exhortations ou les menaces qu'on leur fait en leur oppoſant les loix divines & humaines. Les plus entêtés prennent même pour des outrages les bons conſeils que leurs amis ou leurs proches s'empreſſent à leur donner, & les autres ne ſe laiſſent perſuader que par l'impoſſibilité, où les mettent les cauſes ſecondes, d'atteindre à leur but: un amant, parce que l'objet qui ne peut le ſouffrir a des yeux pour un autre; un joueur, parce que ſes finances ſont taries; un vindicatif, parce que ſon adverſaire eſt plus puiſſant que lui; enfin, parce que l'homme, étant ſubordonné, eſt contraint de fléchir à l'approche des circonſtances.

Il n'y a point de milieu, il faut que Rouſſeau convienne que ſa maladie n'eſt autre choſe que le déréglement de ſon eſprit & non pas l'effet de la perverſité de ſon cœur. Je ſuis perſuadé qu'un homme qui a tant ſoit peu ſa réputation à cœur, préférera toujours de paſſer plutôt pour un eſprit aliéné ou dérangé, que pour méchant, inſolent, orgueilleux & ingrat. C'eſt cependant avec ces dernieres couleurs que M. Hume fait le tableau du caractere de ſon ancien ami. Il a tort, c'eſt pourquoi je

conclus à ce que le public équitable, oblige M. le philoſophe Anglois à faire au philoſophe Genevois, une réparation complete en y joignant tous les frais, dommages & intérêts. J'ai dit plus haut qu'une violente frayeur peut conſidérablement contribuer à l'altération de l'eſprit. Qu'on ſe rappelle ce terrible décret de priſe de corps, qui, comme un coup de foudre, vint frapper l'eſprit du Genevois, lorſque ſon Emile fut lacéré: frayeur, ſaiſiſſement, conſternation, amour-propre bleſſé à mort vinrent tour-à-tour jetter le trouble dans ſon ame; ſon cœur agité par différentes paſſions, palpite, s'évanouit & ſe reſſerre. Le public en avoit ouï le coup, mais pouvoit-il en reſſentir les effets? J. J. Rouſſeau ſeul les ſentoit bien mieux que les ſoufflets en l'air qu'il envoyoit à ſon patron par la poſte: cette époque ſeule ſuffiroit pour ébranler le plus ferme Stoïcien. A peine cet orage a ceſſé, que J. J. Rouſſeau en eſſuie encore un plus funeſte à Geneve: les journaux & les papiers publics l'annoncent, mais les Lecteurs n'en éprouvoient pas les ſuites douloureuſes. Le bon J. J. Rouſſeau étoit le ſeul que les carreaux de Jupiter avoient frappé. Le ſaint homme Job ne ſe trouva jamais dans une ſituation auſſi accablante, & l'on ſait que dans l'excès de ſes plaintes & de ſes tranſports, ſa colere le plongeoit en quelque ſorte juſques dans les bras du délire.

Tous ces revers inopinés & les plus affligeantes tribulations, diſent certains raiſonneurs opulens & heureux, ne ſauroient ébranler le grand homme. Le Philoſophe doit y être préparé: quand elles arrivent, il fait ceci, ou il doit faire cela; ah! que j'en ai connus de ces brillans moraliſtes qui ne parloient ainſi que parce qu'eux-mêmes n'avoient jamais eu que de très-foibles

déplaifirs ; mais combien en pourrois-je nommer, non feulement en Angleterre, mais par-tout ailleurs, qui, pour un intérêt de peu de chofe, la perte d'un petit procès, la mort d'un parent, celle d'une maîtreffe & fouvent moins encore, fe font abandonnés à des excès plus funeftes, jufques enfin à s'arracher la vie par l'eau, le feu, le fer ou le poifon. Que ne profitoient-ils de leur ftoïcifme ? pourquoi la plupart des hommes ne s'attachent-ils pas à mieux connoître les facultés de l'ame & de l'efprit ? parce qu'ils s'appliquent trop à raifonner fur les événemens, & ne réfléchiffent que très-rarement fur leur caufe premiere.

Le Rapporteur de bonne foi, qui eut occafion de voir M. Rouffeau à Montmorency, lui fait un compliment, par lequel on ne remarque pas qu'il fe foit apperçu de la maladie qui affligeoit plus fon efprit que le corps de ce Philofophe ; il fe charge de fa juftification, elle lui fait honneur : il défend l'innocence outragée, & fon plaidoyer lui attireroit encore plus d'éloges, fi celui pour lequel il plaide fe portoit bien.

Une premiere lecture de l'Expofé lui montre M. Rouffeau *fingulier*. On peut dire que la politeffe fe perfectionne de nos jours comme les modes ; pourquoi ne pas dire malade ? La feconde le lui fait voir plein de candeur & de fenfibilité ; pourquoi n'a-t-il pas ajouté le mot de *trop*, qui auroit mieux fait comprendre au Lecteur que l'excès des paffions de l'ame les fait dégénerer en foibleffes ; mais la troifieme lecture de l'Expofé, en confirmant le jugement qu'il a porté fur cette affaire, c'eft-à-dire, *de trouver l'illuftre Genevois innocent*, innocence qui lui fait reffentir *un treffaillement de joie en appercevant à la fois fa pleine juftification, & l'évidence des torts de fon*

adverſaire. C'eſt beaucoup dire, *ſa pleine juſtification*, en ſuppoſant qu'il ſe portoit bien, & ce n'étoit rien dire de trop en convenant que ſa maladie étoit manifeſte. Dans le premier cas, il y a apparence que jamais Rouſſeau ne ſe fût brouillé avec M. Hume, pour des procédés indifférens, de nul intérêt, & qui n'attaquoient point l'honneur. Comme aliéné d'eſprit, de quoi accuſe-t-il M. Hume ? d'être un traître : comment le ſait-il ? qui eſt-ce qui le lui a rapporté ? qu'il nomme l'accuſateur, ou les témoins : il n'en ſait rien, il ne produit que des ſoupçons : il promet cependant des indices & des démonſtrations, il ne tient pas parole : pour toute conviction, il fait parler un homme enſéveli dans les bras du ſommeil, à qui il fait dire *je tiens J. J. Rouſſeau ;* & après avoir tiré mille fauſſes conſéquences de ces paroles, il termine trente-huit pages d'écriture par demander à l'accuſé s'il eſt vrai qu'il l'a trahi ? & preuve qu'il n'en ſavoit rien, c'eſt qu'il confeſſe lui-même que, *ſi cela n'eſt pas, il eſt le plus malheureux & le plus vil des hommes ; qu'il deſire d'être cet objet mépriſable*, c'eſt-à-dire, de trouver M. Hume innocent, pour avoir le plaiſir *d'être proſterné devant lui*, *foulé à ſes pieds*, *criant miſéricorde*, *faiſant tout pour l'obtenir*, *publiant à haute voix ſon indignité*, & conclut par un paradoxe énigmatique, en diſant, *il n'y a point d'objection dont un cœur qui n'eſt pas né pour elle, ne puiſſe revenir.* Je crois bien qu'un homme agité par les tranſports d'une maladie incurable peut s'égarer à ce point-là ; mais qu'un homme bien ſain comme vous, mon cher confrere en belle proſe, puiſſe en liſant tant de folies ne pas s'appercevoir de l'aliénation de l'eſprit de celui qui les a faites, c'eſt une de mes plus grandes ſurpriſes. Quoi !

M. le Rapporteur, vous condamnez *M. Hume d'avoir fait publier une brochure pour ſe plaindre*, *tandis*, ajoutez-vous, *que M. Rouſſeau n'a répandu les ſiennes que dans le ſecret de l'amitié !* Vous aviez ſans doute oublié l'article du St. James Chronicle, où l'illuſtre Genevois apprend au public que ſon ennemi déclaré, l'Auteur de la lettre attribuée au Roi de Pruſſe, a des complices en Angleterre. M. Hume, diriez-vous, n'y eſt pas nommé ; non, mais le public le ſoupçonne & le montre au doigt : ainſi en fait d'imprimé, c'eſt J. J. Rouſſeau qui eſt le premier agreſſeur. Ne défie-t-il pas enſuite M. Hume de faire imprimer tout ce qu'il a en main ! Eſt-ce que de pareils défis ne ſont pas des preuves d'un égarement marqué au coin de la plus haute folie ? n'eſt-ce pas vouloir appeller un homme en duel, ſans pouvoir l'accuſer de nous avoir déshonorés ? J. J. Rouſſeau a tort, M. Hume n'a pas raiſon : vous défendez mal le premier, & vous condamnez trop légérement le ſecond. Peut-être aurai-je moins de raiſon encore vis-à-vis de certains eſprits, qui diront en liſant ceci, & moi, je vous ſiffle tous les quatre.

N'outrez pas la politeſſe, & ne dites pas qu'au jugement de plus d'une perſonne ſenſée, M. Hume n'a pas moins de vanité que de bienfaiſance : vous auriez dû dire avec toute la franchiſe dont je vous crois capable, que l'oſtentation & la vanité l'emportoient ſur la bienfaiſance ; parce que, lorſque celle-ci émane d'un principe généreux, telle que puiſſe être la conduite active & paſſive de l'obligé, le bienfaiteur obſerve un éternel ſilence ſur ſes bienfaits. Il peut, avec toutes les voies permiſes, repouſſer la méchanceté & les indignités de

l'ingrat qu'il a obligé, mais loin d'en faire parade ou de les lui reprocher, il doit obſerver un éternel ſilence à cet égard.

J'ai déjà mis au jour les motifs qui pouvoient avoir engagé M. Hume à protéger l'illuſtre Genevois, & vous n'avez pas tout-à-fait bien rencontré en inſinuant que cet Anglois avoit pris de l'ombrage en fixant avec trop de jalouſie la réputation & les talens de Rouſſeau; s'ils n'euſſent pas été attaqués avec quelque différence de la même maladie, c'étoient deux aſtres qui, par les rayons éloignés de leur globe, auroient pu s'éclairer réciproquement, pour enſuite communiquer au genre humain les lumieres les plus intéreſſantes. C'eſt à quoi tout Ecrivain doit aſpirer: c'eſt même dans cette idée que je vais encore donner un coup de pinceau aux devoirs de la bienfaiſance.

Offrir des ſecours à un illuſtre malheureux ſans le connoître autrement que par ſon mérite, lui procurer un aſyle plein d'agrément, voilà qui eſt digne d'une belle ame, & qui honore infiniment celui qui ſe plaît à couronner ce chef-d'œuvre du ſentiment, par un oubli volontaire de ſes ſervices généreux; mais ſi, non content de reprocher en public à l'obligé les dons qu'il lui a faits, il étale encore par oſtentation ceux auxquels il n'a eu qu'une part indirecte, je ſoutiens qu'il s'eſt payé par lui-même d'une reconnoiſſance qu'il ne méritoit pas; mais que d'un autre côté l'obligé ſe cabre, s'irrite, ſe déſole & crie à la trahiſon, à cauſe que ſon nouveau bienfaiteur veut avoir ſon portrait en grand, à cauſe qu'il ſollicite ſans un plein pouvoir une penſion pour lui, à cauſe que le haſard introduit dans la maiſon qu'ils habitent, des gens que Rouſ-

ſeau n'aime pas, à cauſe qu'il le ſoupçonne d'être en correſpondance avec celui qui l'a plaiſanté; en vérité on ne peut s'empêcher de crier à la folie. En peut-on faire moins, lorſqu'il fait un crime à ſon ami de ſes longs regards, de ſon ton de voix, de ſes geſtes, de ſon flegme & de ſon ſilence? Etoit-ce dans l'ordre des bienſéances de montrer de l'humeur & des caprices outrés vis-à-vis de celui qui témoignoit tant de bonne volonté pour lui? Y avoit-il rien de plus choquant que de le bouder, de ſe lever bruſquement en ſa préſence, de ſe promener en affectant les bras croiſés, & tout à coup de ſe jetter à ſon cou, de l'embraſſer, de pleurer, de lui demander pardon, & de s'écrier : *non, D. Hume n'eſt pas un traître*, &c. Combien d'autres traits ſemblables ne pourrois-je pas répéter pour prouver que ce n'eſt pas ainſi qu'on doit agir à l'égard de ceux qui s'emploient à nous rendre heureux, & qu'une telle conduite, en remontant juſqu'à la maladie d'où elle dérive, eſt bien plus digne de pitié que de reſſentiment?

Malgré toute la conduite réſervée de M. Hume & toute la ſageſſe qui brille dans ſes œuvres, qu'il me permette de lui demander où étoient ſes yeux & ſes oreilles quand ſon nouvel ami s'abandonnoit en ſa préſence à tant d'excès déraiſonnables. N'étoit-il pas lui-même un peu affecté de la même maladie? Eſt-ce que celle que Rouſſeau apportoit en Angleterre ſeroit devenue épidémique au-delà de la mer? Je ſerois tenté à le croire; il falloit être bien préoccupé ou bien aveuglé pour ne pas ſe perſuader que tant d'extravagances n'étoient que les accès de la maladie de ce Genevois, il falloit que M. Hume fût

fût bien malade lui-même pour ne pas s'en appercevoir, ou il falloit être bien méchant, après s'en être apperçu, pour faire fuccéder au reffentiment la plus méprifable de toutes les vengeances.

Enfin vous trouvez, M. le Rapporteur qu'*il eft contre nature que M. Rouffeau*, *d'abord fi confiant & fi fenfible aux bienfaits de fon ami*, *change enfuite tout-à-coup de langage*, *à moins*, dites-vous, *qu'il ne foit prouvé que ce Genevois ne foit échappé des petites maifons.* Non, cela n'eft pas encore prouvé; mais ce même changement, avec toutes les circonftances qui le précedent & qui l'accompagnent, dénote vifiblement qu'il en prend le grand chemin. J. J. Rouffeau s'égare de propos délibéré; il demande une explication; fur quoi la fonde-t-il? fur des foupçons: fes doutes ne font fondés que fur des conjectures très-équivoques: il ne produit que des frayeurs chimériques. Quoi! à caufe que dans l'accès de fon trouble, il s'eft écrié *Non*, *David Hume n'eft pas un traître*, vous voulez que celui-ci le foupçonne de trahifon? s'il eût dit, oui, je foupçonne que David Hume eft un traître; alors l'Anglois fûrement auroit parlé. Si quelqu'un difoit en votre préfence, non, le Rapporteur de bonne foi n'eft pas un menteur; iriez-vous follement vous imaginer qu'il a voulu vous accufer de menfonge, ou prendriez-vous cette façon de parler pour une apoftrophe injurieufe? eft-ce que M. Hume devoit prendre l'affirmative pour la négative? Je fuis même certain que le filence dans pareille occafion prouve beaucoup mieux l'innocence, que tous les éclairciffemens que l'on voudroit tirer d'une accufation fi équivoque. S'il s'étoit récrié avec chaleur fur

un pareil ſoupçon qui, entre nous, n'eſt pas des plus galans, n'auroit-il pas donné à penſer qu'en effet il tramoit avec les ennemis de Rouſſeau un complot contre lui ? C'eſt en conſidération du profond ſilence qu'il obſerva alors, que je ſoupçonne cet Anglois d'être un homme fort ſenſé, mais qui l'auroit été davantage, s'il n'eût pas informé le public qu'il ne ſe connoît pas bien en hommes, & moins encore en gens aliénés d'eſprit. J. J. Rouſſeau prouvoit bien qu'il étoit de ce nombre; en creuſant juſqu'où cette prétendue trahiſon pouvoit s'étendre, la choſe ne valoit ſeulement pas la peine de s'en inquiéter; ſa vie, ſa liberté, ne couroient aucuns dangers. Son amour-propre ſeul s'y trouvoit offenſé : on ridiculiſoit un pauvre étranger, qui crie à la trahiſon, parce que ſes ſingularités lui avoient attiré quelques plaiſanteries qui ne ſont point des complots, ni des coups de poignards : dans ſemblables rencontres, on patiente, on diſſimule, on ſe tait pendant quelque tems, on voit venir. Si le ſoupçon eſt fondé, on ſaiſit adroitement la preuve la plus claire & la moins équivoque pour faire connoître à un homme capable de jouer les malheureux, que ſes ſentimens ſont abominables, que ſon cœur ſe pourrit : enſuite on lui tourne le dos, on ſe conſole par le témoignage d'une bonne conſcience, on l'oublie, on n'y penſe plus.

Pouviez-vous ne pas remarquer que toutes les autres lamentations du philoſophe Genevois ne rouloient que ſur des vétilles dont une ſoubrette auroit eu honte de s'occuper. Quoi! ſe formaliſer des froideurs ou des incivilités de gens avec leſquels on n'a nulle liaiſon; prendre leur peu de ſavoir-vivre pour des mépris ou pour des inſultes outrageantes; remplir

des pages entieres pour relever avec aigreur des railleries qui ſont de toutes les ſociétés ! par exemple celle qui fut faite ſur la préférence que le Genevois donna à Madame Garrick plutôt qu'au *Muſeum*, n'étoit pas un outrage aſſez grave pour mériter de s'en reſſouvenir.

Il n'y a pas un homme ſenſé qui n'enviſage l'auteur d'Héloïſe comme un eſprit égaré, quand il commente & interprête les paroles de M. Hume, qui, ſoit en dormant ou en veillant, s'écrie, *je tiens J. J. Rouſſeau* : eſt-il plus ſage quand il parle des *regards longs* & des profondes rêveries de l'auteur Anglois en le fixant? Si j'ai pu lire dans les idées de M. Hume, voici à ce que je m'imagine, les penſées qui accompagnoient ſes réflexions. Eſt-il poſſible, diſoit-il en lui-même, que j'aie fait la ſottiſe d'empaqueter avec moi cet extravagant ? eſt-il poſſible que j'aie pu concevoir le projet de rendre cet homme heureux malgré lui-même ? Cependant j'ai le public & mon honneur à ménager. Je ne puis lui tourner le dos ſubitement ſans faire crier après moi : mes ennemis, même ceux qui ne voudroient pas du bien à cet Etranger, prendroient occaſion, en écoutant ſes plaintes, de me peindre de toutes les couleurs. Voyons, tâchons de nous tirer doucement cette épine du pied. Faiſons plus, ſollicitons une penſion pour lui, il eſt plus noble de dénouer l'amitié que de la rompre avec éclat; je vois bien que cet homme n'eſt plus à lui-même ; mais de le déclarer tel, je m'expoſerai moi-même aux railleries piquantes des mauvais plaiſans dont le ſiecle abonde. Avez-vous pu annoncer ce Genevois, me reprocheroit-on, pour un ſage, tandis que l'Anglois auroit été un Caton vis-à-vis de lui ?

Voilà, je crois, tout ce que M. Hume pouvoit penſer en fixant ſon compagnon de voyage. En êtes-vous bien ſûr, me direz-vous? pas tout-à-fait, parce que ſi l'hiſtorien Anglois convenoit que j'ai deviné juſte, il ſe rendroit coupable de la plus grande folie, en ce qu'il n'eſt pas dans la nature, d'intenter un procès à un fou, à moins que l'on ne ſoit de vingt-quatre carats plus inſenſé que lui.

Comment ſe peut-il, M. le Rapporteur, que vous ne vous ſoyez pas apperçu que le beau morceau de la longue épître de Rouſſeau, & dont vous admirez le touchant & le pathétique, n'eſt autre choſe que le témoignage de la foibleſſe d'eſprit de celui qui l'a compoſé.

Dites-moi, eſt-ce le langage du Philoſophe? que ſignifient ces paroles *vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes*? Que lui importe cette bonne ou mauvaiſe opinion lorſque ſes mœurs, ſa conduite & ſa conſcience n'ont rien à lui reprocher? Que veut dire de plus *vous me tenez par ma réputation*? n'eſt-ce pas une répétition de la phraſe précédente? Qu'entend le bon J. J. Rouſſeau lorſqu'il dit, *vous me tenez par ma ſureté*. Ne diroit-on pas qu'il appréhende d'être enlevé en Angleterre pour être conduit dans les priſons de Geneve! Eſt-ce au milieu d'une province de la Grande-Bretagne, environné de gens d'honneur & de probité que l'on peut s'exprimer ainſi, ou avoir une pareille frayeur? Que veut dire ce grand Philoſophe, s'imaginant reprocher à M. Hume ſa trahiſon, lorſqu'il dit, *je prévois la ſuite de tout cela, ſur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, ſans amis, & étranger à tout le monde, je ſuis preſque*

à votre merci. Rouſſeau avoit raiſon de dire qu'il étoit malade en écrivant cette lettre, il y a même toute apparence que c'étoit pendant la plus forte criſe de ſa maladie.

Que ſervent les amis à un homme qui aimeroit mieux à ce qu'il dit lui-même, loger dans un trou de la garenne de Vootton, que dans le plus bel appartement de Londres ? Eh ! que m'importeroit à moi de n'avoir point d'amis en Angleterre, quand je ſerois certain, comme M. Rouſſeau, d'en trouver ailleurs ? Voyons comme il s'explique là-deſſus. *Enfin on dit que je ſuis ſujet à changer d'amis, il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare. Diſtinguons, j'ai* ajoute-t-il, *depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-ſolides: j'en ai de plus nouveaux, mais non moins ſûrs, & que je garderai plus long-tems ſi je vis ;* parce qu'apparemment les modernes ſont plus jeunes que les anciens. A quoi aboutiſſent ces détails ? à quoi ſervent ces diſtinctions ? Eh ! qu'importe au grand homme les *on dit ?* il laiſſe dire & va toujours ſon train : en faiſant bien, les *on dit* ſe démentent réciproquement, & notre gloire en devient plus brillante à la vue des honnêtes gens. Eſt-ce qu'avec des amis très-ſolides & de trente ans, & avec d'autres plus jeunes que l'on peut garder juſqu'au tombeau, on peut appréhender quelques fâcheux revers & riſquer de mourir de faim ? Qui dit avoir des amis, quel tréſor peut-on leur comparer ?

Ah ! ſi M. Rouſſeau avoit aſſez de bonté pour moi que de me prêter ſur mon billet, ſeulement une demi-douzaine de ſes amis ſolides, je me croirois au comble de mes vœux ; j'en cherche un ſeul de cette eſpece depuis quarante ans,

ſans avoir encore pu le trouver. J'ai eu trois amis en toute ma vie, l'un m'a duré deux ans, l'autre ſix ſemaines : ils ont ceſſé de m'aimer parce que je n'étois pas riche ; le troiſieme qui n'eſt pas plus opulent que moi m'aime beaucoup ; & peut-être encore ceſſeroit-il de m'aimer, ſi j'avois trop ſouvent beſoin des preuves d'une ſincere amitié.

Mais que j'aime votre réflexion, M. le Rapporteur, c'eſt celle que vous faites après avoir répété les lamentations de Rouſſeau. La voici : *ſi pour le malheur de l'humanité*, dites-vous, *l'homme qui tient ce langage eſt un fourbe ; pleurons*, *Monſieur*, *pleurons ſur la perverſité du cœur humain ; rien n'eſt plus mépriſable qu'un Protée qui ſe varie & ſe pervertit au gré de ſes vues* : ce que vous dites-là eſt fort éloquent, mais il me fait appercevoir que vous n'êtes pas bon connoiſſeur en eſpece humaine. Vous avez connu M. Rouſſeau à Montmorency : cette ſeule viſite auroit dû vous apprendre pour toujours qu'il étoit incapable de duplicité & moins encore de lâcheté ; mais ſi vous euſſiez eu de meilleurs yeux, vous auriez pu remarquer en même-tems qu'un excès de miſanthropie eſt de tous les voiſins de la folie, celui qui peut indiquer avec le plus de certitude ſa demeure. Vous me reprocherez, peut-être, que je ne ſuis moi-même qu'un miſanthrope, & que je ne vois perſonne ? La choſe eſt bien différente, c'eſt que perſonne ne me veut voir, & que preſque tous ceux que j'aborde, ſur-tout depuis que l'on eſt ſcandaliſé des procédés réciproques des deux Auteurs dont il eſt queſtion, me ſoupçonnent d'être un eſprit dangereux : pourquoi cela ? parce que je me mêle de barbouiller du papier, & de penſer un peu plus creux que la foule des hommes.

Si je veux eſſayer de leur perſuader que bien loin d'imiter les perturbateurs de la littérature, je m'efforce à fuir leur exemple, ils me répondent que les bons doivent ſouffrir pour les méchans: ils répétent dix fois de ſuite, nous avons été trompés, nous craignons encore de l'être. C'eſt à ces Meſſieurs à qui vous auriez dû adreſſer cette belle réflexion que vous avez un peu déplacée; je la répéte à deſſein. *Faudra-t-il donc fuir tous les hommes*, vous pouviez ajouter & tous les gens de Lettres, parce qu'il s'en trouve de traîtres & d'ingrats? faudra-t-il faire divorce avec la ſociété, parce que la ſociété qui eſt la nature morale a ſes monſtres, comme la nature phyſique a les ſiens? Je le ſais par expérience, quelque clair-voyant que l'on ſoit, rien n'eſt plus difficile que de pénétrer de prime abord le germe de la folie, & que le plus ſage pourroit s'y méprendre; mais quand on voit qu'un homme letiré ou même non lettré, s'eſt ſingulariſé à pluſieurs repriſes par des traits qui indiquent cette maladie, la charité veut que l'on contribue autant qu'il eſt poſſible à ſa guériſon, & la prudence ordonne d'un autre côté, quand le mal eſt incurable, de s'en ſéparer pour toujours; mais on ne finit pas ainſi que M. Hume l'a fait. On ne le cite pas devant le tribunal du public pour l'accuſer de méchanceté & d'ingratitude: on ne le déshonore pas par des calomnies injurieuſes; bien loin de-là: on le plaint, on lui tend même des ſecours, enſuite en élevant les yeux au ciel on lui rend grace de ce qu'il nous a garantis d'un pareil accident. Ne voit-on pas tous les jours que des revers accablans n'affectent l'ame de certains génies avec tant d'excès, que pour rompre avec plus de force les reſſorts qui réglent les opérations de l'eſprit?

M. de la Bruyere prétend qu'il y a des hommes qui ont deux ames, il cite Santeuil & le grand Corneille, & vous le grand, l'illuſtre & le très-petit Voltaire; vous faites un parallele des petiteſſes de ce Poëte applaudi avec ſes belles actions. Vous êtes étonné de ce qu'un homme qui prêche avec tant d'éloquence les ſentimens délicats, cherche à ſe venger lâchement contre un pauvre Muſicien; & qu'après avoir donné des preuves d'une animoſité implacable contre le phénix des Poëtes lyriques & du grand Rouſſeau, que ce même Ecrivain s'arme généreuſement pour la défenſe des Calas & des Sirven; mais vous ne dites pas que, tandis que ſa plume combattoit ſi vaillamment pour défendre l'innocence injuſtement flétrie, déshonorée & tyranniſée, il s'en ſervoit en même-tems pour outrager un homme que cet Auteur avoit ruiné. Jore, ce fameux Libraire de Rouen, pourſuivi par l'infortune, ſe trouvoit, il y a quatre ans, à Amſterdam. Voltaire l'apprend & lui écrit à peu près dans ces termes :

« En conſidération de l'état miſérable où vous êtes, je „ vous enverrai douze louis d'or, aux conditions que vous „ m'enverrez une rétractation en forme & ſignée de votre „ main de tout ce qui ſe trouve à ma charge contre vous „ dans le factum inſolent que l'Abbé Désfontaines a écrit, „ lorſqu'il mit ſous les yeux du public vos griefs contre moi. Quoi! offrir douze louis d'or à un homme dont on a été la cauſe de ſa ruine? un homme qui l'avoit nourri & logé gratis pendant ſix mois, en lui prodigant le titre de Mylord, que l'Auteur avoit exigé pour ſe dérober à ceux qui auroient voulu voir la piece curieuſe dans la perſonne du Virgile François!

Il

Il eſt vrai que Jore refuſa ſans héſiter une offre qui l'outrageoit & le déshonoroit en même-tems ; peut-on lui en faire un crime ? ne ſait-on pas que ces ſortes de refus ne paſſeront jamais pour une oſtentation déplacée, & moins encore pour une preuve de la folie que l'orgueil inſpire ? Ils ſont dans la nature, ils devroient couvrir de honte & d'opprobre ceux qui ont le front de s'y expoſer.

Mais Voltaire, ſelon vous, fait des bonnes œuvres, il aſſiſte les pauvres de ſes Etats naiſſans. Ignorez-vous que de deux preſſes qui travailloient dans l'Imprimerie de Cramer à Geneve, avant l'arrivée de Voltaire dans le voiſinage de cette ville, quatre & quelquefois cinq travaillent perpétuellement pour le Héros de la Littérature moderne. Ecoutez ceci, M. le Rapporteur, pour le rapporter plus au long quand vous le jugerez à propos. Candide, ſes couſins & ſes couſines, l'Ingénu, Zapata, &c. ſont des pieces qu'on ne lit pas pour rien. Le grand débit qui s'eſt fait de la premiere a conſidérablement augmenté les revenus d'un Auteur qui a eu l'adreſſe de la faire valoir. L'hiſtoire de Calas & celle des Sirven, ſont d'une nature à intéreſſer tous les états & toutes les différentes conditions des hommes. Allez à Maroc, à Alger, à Tunis, à Conſtantinople, vous y trouverez *Candide*. Croyez, que celui qui, dites-vous, *ſe fait une affaire capitale de répandre des bienfaits dans ſes terres*, n'ignore pas l'art d'en trouver la ſource. C'eſt dans les innombrables Editions de ces petites brochures, que le *Pactole* (*) ſe déborde en faveur du généreux defenſeur des innocens opprimés & condamnés injuſtement. Son

(*) Fleuve qui charie de l'or.

zele eſt fort louable & le feroit bien davantage ſi les ſecours qu'il répand ſur eux, étoient plus puiſſans & plus conſidérables; mais ſachez que ce ne ſont tout au plus que les brouillards qui s'élevent au-deſſus de ce fleuve précieux.

Apprenez que la maladie de Voltaire n'eſt pas tout-à-fait celle de J. J. Rouſſeau; celui-ci n'a que la folie en partage, encore n'eſt-elle point dangereuſe aux liens de la ſociété; mais ſon confrere que l'orgueil, l'avarice & l'ambition ne quitterent jamais, eſt encore outre cela attaqué de la maladie de la pierre. Son château de F... n'eſt pas aſſez vaſte pour un ſi grand homme; ſes enfans ni ſes héritiers collatéraux n'en jouiront pas: peut-il ſe promettre de l'occuper encore longtems? Ah! s'il avoit non pas une ame bienfaiſante, mais ſeulement équitable, il retrancheroit bientôt l'oſtentatieuſe dépenſe qu'il fait, pour la métamorphoſer en abondantes reſtitutions envers Jore, Meſdemoiſelles Dunoyer & tant d'autres malheureux qu'il a faits en s'enrichiſſant à leurs dépens. Que dites-vous de cette ame là, eſt-elle double ou ſimple? je vous en fais le juge, mais le public ſait à quoi s'en tenir.

Je vais répéter avec vous, *mais où m'emporte un zele indiſcret qu'enflamment à l'envi le ſaint amour de la vérité, & l'agréable deſir de la faire connoître!* Quant aux différends entre M. Hume & J. J. Rouſſeau, je crois que vous & moi nous avons ſuffiſamment démontré que le philoſophe Anglois a donné trop *d'éclat à ſes bienfaits, & qu'il a cédé trop facilement aux impulſions de l'amour-propre, & qu'il a laiſſé trop de liberté à un eſprit dur, inſenſible, trop intéreſſé*, qui ne croit pas que l'on doive avoir compaſſion des eſprits égarés:

& qui, cependant, ſe déclare lui-même un homme fort inſenſé, en faiſant imprimer avec ſes griefs des calomnies & des atrocités contre ſon adverſaire. J. J. n'avoit lâché contre lui que des ſoupçons ſi mal fondés, que le public n'auroit pu s'empêcher d'avoir pitié de celui qui s'en occupoit. Que doit penſer un eſprit bien ſain après un examen bien réfléchi des pieces, non pas de ce grand, mais de ce très-ridicule procès ? C'eſt M. Hume & non pas J. J. Rouſſeau qui montre le coupable, dans la conduite de M. Hume lui-même qui a manqué au diſcernement, à la candeur & à la modération. Eh! n'eſt-ce pas lui qui fait ſoupçonner, en prônant avec autant d'orgueil que d'oſtentation, la bonne œuvre qu'il avoit commencée, que les motifs humains y avoient eu plus de part que le ſentiment & la vertu ?

Que M. Hume ait eu connoiſſance ou non du libelle de M. Walpole, publié ſous le nom d'un Monarque couvert de gloire & de lauriers, dès qu'il n'y avoit pas mis du ſien, & qu'il ne s'étoit pas mêlé de l'impreſſion, pouvoit-on le regarder comme coupable ? J'oſe vous aſſurer, M. le Rapporteur, que ſi vous euſſiez voulu mieux éclaircir le public ſur cette affaire, vous auriez dit par qui & comment vous ſaviez que M. Hume avoit avili Rouſſeau à Paris, *en le peignant comme un homme qui lui inſpiroit plus de compaſſion que d'eſtime, d'un homme qui allioit la ſimplicité des mœurs au faſte de la plus ſuperbe philoſophie, qui n'avoit qu'une réputation uſurpée, établie par des opinions extravagantes, plutôt que par des talens extraordinaires.* Peut-on dire qu'un homme a uſurpé ſa réputation à la faveur d'une multitude de productions qui,

la plupart, ont été applaudies ? Une autre fois, je vous prie de ne pas tant imiter Rouſſeau en donnant trop avant dans l'énigmatique. Que pouvoient penſer du caractere de M. Hume ceux même à qui il auroit envoyé de Londres à Paris, une peinture auſſi hideuſe que celle qu'il auroit entrepris de leur faire d'un homme qu'il avoit pris ſi ouvertement ſous ſa protection ? N'auroient-ils pas remarqué que l'auteur Anglois dérogeoit de gaîté de cœur aux droits de l'hoſpitalité & aux ſentimens qu'inſpirent la juſtice & la charité ?

Qu'un étranger ſoit un artiſte médiocre, s'il eſt d'ailleurs doué de bonnes qualités, on ne peut lui refuſer de l'eſtime. On doit ſavoir diſtinguer l'ami d'avec le ſavant. On aimera l'un par ſympathie, ou parce que ſa candeur ou ſes vertus méritent notre eſtime ; mais ſi ſes talens ſont bornés, on n'ira pas ſottement l'annoncer pour l'oracle de Delphes : on ne peut le louer que par les endroits qui le méritent ; mais après avoir bourſoufflé ſon éloge, doit-on faire prononcer le public en faveur de notre opinion ? c'eſt comme ſi nous étions ſûrs qu'il ſe rangera de notre côté : prenons - y garde : il eſt malin, il pourroit nous ſiffler.

Je paſſe, à votre exemple, à la déclaration de M. d'Alembert ; mais je ne dirai pas avec vous *on croit volontiers ;* mais je crois très - poſitivement que ce phénix de la probité & de la bonne Littérature, a déſapprouvé la mauvaiſe plaiſanterie de M. Walpole, en avouant que cet Anglois *s'étoit fait aider pour le ſtyle par une perſonne qu'il ne nomme pas, & qui devroit peut-être ſe nommer.* Ce qui prouve combien M. d'Alembert a été éloigné de donner lieu au ſoupçon de J. J. Rouſ-

ſeau, qui, dans un accès de ſa maladie, dit avec une eſpece d'affirmative, qu'*en liſant cette lettre, il y reconnut la plume de M. d'Alembert auſſi poſitivement que s'il la lui avoit vu écrire.* Peut-on, avec du bon ſens, s'exprimer ainſi?

Je ne penſe pas, dites-vous, *que perſonne doute d'une aſſertion auſſi poſitive, étant donnée par un homme reſpectable à plus d'un titre.* Pourquoi donc ayant une ſi haute opinion du bon caractere de ce ſavant, lui faites-vous un reproche, en diſant *que l'on eſt fondé à croire que s'il n'a eu aucune part à l'invention, au moins a-t-il été conſulté ſur le fond & la forme de la plaiſanterie;* & quand cela ſeroit, quel crime y auroit-il? J'oſe même croire que ce fut à la ſuite de cette conſultation, que bien-loin d'approuver l'ironie, il eut la charité de repréſenter aux eſprits malins qui trempoient dans cette petite noirceur, *qu'il ne faut point ſe moquer des malheureux*, ſur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal. Le généreux procédé de M. d'Alembert, ſon eſprit doux & ſolide, & ſon humanité ſe manifeſtent tout à-la-fois dans ſa déclaration; il pouſſe même la complaiſance juſqu'aux bornes de la complaiſance même; il y fait l'aveu naïf & ſincere en démontrant qu'il n'a jamais été l'ennemi déclaré ni ſecret de M. Rouſſeau; il s'offre même *à prouver, par des témoignages reſpectables, qu'il a cherché à l'obliger.* Eh! n'admirez-vous pas, dans cette déclaration, ſon indifférence ſur les ſoupçons que J. J. Rouſſeau avoit follement haſardés contre lui, de même que ſa modération, puiſque le prétendu philoſophe Genevois, avoit oſé dire que M. d'Alembert n'étoit qu'un homme adroit & ruſé.

Plus on réfléchit ſur la modération avec laquelle M. d'Alembert s'explique ſur le compte de J. J. Rouſſeau, plus j'entrevois de folie & d'erreur dans les rêveries de celui-ci, qui, de propos délibéré, ſe crée des ennemis qui n'ont jamais penſé à lui que pour le plaindre & le ſecourir. Ce ne ſont point le fruit des leçons de la philoſophie, qui font errer l'Auteur d'Emile; ce ſont les accès de la maladie dont il n'eſt que trop attaqué. A la ſuite d'une multitude de rêves, les ſoupçons le réveillent & le pourſuivent encore juſques dans les bras du ſommeil : il couche avec eux; boit & mange avec eux; il ſe promene en les accueillant; comment pourroit - il s'en paſſer lorſqu'il écrit ſur les affaires qui le concernent?

On lui apprend que Mylord Littleton poſſede une copie correcte d'une piece ſatirique, compoſée contre lui par Voltaire; auſſi-tôt il s'écrie: qu'*ai-je fait à Mylord Littleton! pourquoi eſt-il mon ennemi? je ne le connois pas!*

M. Rouſſeau par ſes lectures, & même par ce qu'il avoit pu remarquer depuis ſon arrivée en Angleterre, devoit ſans doute être déjà informé, que même l'homme le plus opulent & le plus accrédité étoit expoſé de même qu'un étranger, à ſe voir cenſurer ou plaiſanter dans les papiers publics; mais que d'ailleurs l'honneur & la réputation des perſonnes n'y étoient jamais compromis, & qu'ainſi toutes les paſquinades qui auroient pu ſe faire ſur ſes ſingularités, n'auroient jamais eu pour objet que de le corriger de ſes ridicules.

Je ſerois aſſez porté à croire que peut-être M. Hume auroit pu ſe laiſſer emporter par cette derniere idée; il faut pourtant convenir, ſi cela eſt, qu'il dérogeoit entiérement au titre d'ami

que J. J. Rouſſeau lui avoit prodigué ſelon bien des gens avec un peu trop de précipitation : mais depuis quand Rouſſeau a-t-il cru que dans ce ſiecle on trouvoit de vrais amis ? Son aveuglement ou plutôt ſa maladie ne lui a pas permis de remarquer que M. Hume n'avoit été le ſien, que comme le ſont la plupart des hommes qui ne donnent leur amitié que pour des motifs qui ſont bien oppoſés aux ſentimens qui émanent des mouvemens du cœur. Pourquoi le Genevois va-t-il s'aviſer d'aimer cet Anglois, comme on aimeroit ſa maîtreſſe ? pourquoi en devient-il jaloux comme un Italien le feroit de la ſienne ? Mais c'eſt aſſez réfléchir ſur la conduite d'un homme qui, me ſemble, s'étoit trop ſingulariſé, pour que le public ne s'apperçût pas de ſa maladie. Il faut que je finiſſe cette réfutation, elle pourroit peut-être, à force de remontrer des rêveries & des frayeurs ridicules, me faire contracter la contagieuſe maladie d'en enfanter moi-même à l'aſpect d'une chauve-ſouris ou d'un moucheron. Ce que je puis dire, c'eſt qu'il me paroît que l'Editeur *de l'Expoſé ſuccinct* a tout-à-fait manqué de charité & de diſcernement ; de charité, en ce qu'il n'auroit pas dû accabler un homme infortuné par des calomnies outrageantes ; de diſcernement, parce qu'il auroit pu remarquer, comme je crois, que la conduite de J. J. Rouſſeau en Angleterre, & même ſa lettre de quarante-huit pages, ne prouvoient que l'affoibliſſement de ſon ame & de ſon eſprit, & non pas ſa méchanceté. Il auroit ce me ſemble pu pencher vers l'opinion des amis de M. Hume, & celui-ci déférer à leurs conſeils, & ne pas s'abandonner à un reſſentiment qui ne fait du tout point ſon éloge. Ses amis avoient raiſon de dire qu'il s'étoit trompé *en*

prenant les délires de l'imagination pour les défauts du cœur. Aux larmes trop abondantes de ce vieillard ſeptuagénaire, & à ſes excès de ſenſibilité, on pouvoit conjecturer qu'il étoit prêt à tomber dans l'enfance, mais que ſon cœur avoit toujours incliné du côté de l'humanité la plus tendre; ce qui ſe fait aſſez ſentir dans ſes productions. A la conduite de M. Hume, à qui la voix de l'amitié s'eſt faite inutilement entendre pour l'engager à éviter une ſcene ſcandaleuſe, on croiroit remarquer un homme qui n'eſt pas tout-à-fait auſſi malade que celui qu'il pourſuit; mais qui n'eſt pas moins ſenſible, & même plus vindicatif. Voici ce qu'a prononcé un très-honnête homme, après avoir parcouru l'*Expoſé ſuccinct.* Rouſſeau n'eſt que malade, & non pas méchant; M. Hume eſt malade & méchant tout à-la fois. Je fais des vœux pour la guériſon de tous deux, & particuliérement pour la conſervation de celui qui, dans cette affaire, a témoigné plus d'oſtentation, d'animoſité & de vengeance, que de généroſité & de grandeur d'ame.



LE DOCTEUR PANSOPHE

OU

LETTRES

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

LETTRE
DE MONSIEUR
DE VOLTAIRE
A M. HUME.

J'AI lu, Monſieur, les piéces du procès que vous avez eu à ſoutenir par devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de Jean-Jaques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits : & c'eſt en vain qu'on a dit que c'eſt le procès de l'ingratitude contre la bienfaiſance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le Sr. Rouſſeau m'accuſe de lui avoir écrit en Angleterre (*) une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accuſé M. d'Alembert du même crime.

Quand nous ſerions coupables au fond de notre cœur, M. d'Alembert & moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le ſuis point de lui avoir écrit. Il y a ſept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connois point la lettre dont il parle, & je vous jure que ſi j'avois fait quelque mauvaiſe plaiſanterie ſur M. Jean-Jaques Rouſſeau, je ne la déſavouerois pas.

(*) On trouvera à la ſuite de ce morceau cette lettre que M. Rouſſeau attribue à M. de Voltaire, & qui a été en effet imprimée à Londres ſous le nom de ce grand Ecrivain.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis & de ses persécuteurs. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie & décente de *Jean-Jaques Rousseau Citoyen de Geneve*, *à Christophe de Beaumont Archevêque de Paris ;* il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal, & l'autre moitié à la renverser.

Non-seulement il m'a cru iconoclaste ; mais il s'est imaginé que j'avois conspiré contre lui avec le Conseil de Geneve pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, & ensuite avec le Conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avoit alors à Paris, & il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutoit en lui la sagesse & la modestie. Voici, Monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je sus qu'il avoit beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimoit comme moi la retraite, & que je présumai qu'il pouvoit rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer par M. Marc Chapuis, citoyen de Geneve, dès l'an 1759, une maison de campagne appellée l'*Hermitage*, que je venois d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

MONSIEUR,

« Je ne vous aime point ; vous corrompez ma République en
» donnant des Spectacles dans votre château de Tournay, &c.

Cette lettre, de la part d'un homme qui venoit de donner à

Paris un grave opéra & une comédie, n'étoit cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, & je priai M. Tronchin le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvoit pas me guérir de la manie de faire encore des pieces de théâtre à mon âge, il désespéroit de guérir Jean-Jaques. Nous restâmes l'un & l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le Conseil de Geneve entreprit sa cure, & donna une espece d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remedes. Jean-Jaques décrété à Paris & à Geneve, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisieme. Il conclut avec sa prudence ordinaire que j'étois son ennemi mortel, puisque je n'avois pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du Conseil Genevois étoit venu dîner chez moi pour conjurer sa perte, & que la minute de son arrêt avoit été écrite sur ma table à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au Conseil de Geneve une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que s'il y avoit un seul homme dans ce Corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentois qu'on le regardât comme un scélérat & moi aussi; & que je détestois trop les persécuteurs pour l'être.

Le Conseil me répondit par un secrétaire d'Etat que je n'avois jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jaques.

Les deux lettres ſont dans les archives du Conſeil de Geneve.

Cependant, M. Rouſſeau retiré dans les délicieuſes vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neufchâtel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années le plaiſir de communier ſous les deux eſpeces, demanda inſtamment au Prédicant de Moutiers-Travers, homme d'un eſprit fin & délicat, la conſolation d'être admis à la ſainte Table; il lui dit que ſon intention étoit, 1°. *de combattre l'Egliſe Romaine;* 2°. *de s'élever contre l'Ouvrage infernal de l'Eſprit, qui établit évidemment le matérialiſme;* 3°. *de ſoudroyer les nouveaux philoſophes vains & préſomptueux.* Il écrivit & ſigna cette déclaration, & elle eſt encore entre les mains de M. de Montmollin Prédicant de Moutiers-Travers & de Bovereſſe.

Dès qu'il eut communié, il ſe ſentit le cœur dilaté; il *s'attendrit juſqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans ſa lettre du 8 août 1765.

Il ſe brouilla bientôt avec le Prédicant & les prêchés de Moutiers-Travers & de Bovereſſe. Les petits garçons & les petites filles lui jetterent des pierres; il s'enfuit ſur les terres de Berne; & ne voulant plus être lapidé, il ſupplia Meſſieurs de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reſte de ſes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur ſembleroit bon de choiſir.* Sa lettre eſt du 20 octobre 1765.

Depuis Madame la comteſſe de Pimbêche, à qui l'on conſeilloit de ſe faire lier; je ne crois pas qu'il ſoit venu dans l'eſprit de perſonne de faire une pareille requête. Meſſieurs de Berne aimerent mieux le chaſſer que de ſe charger de ſon logement.

Le judicieux Jean-Jaques ne manqua pas de conclure que c'étoit moi qui le privoit de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, & que même j'avois tant de crédit chez les prêtres, que je le faisois excommunier par les chrétiens de Moutiers-Travers & de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, Monsieur; il écrit dans une lettre du 24 juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa lettre du 23 mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire pendant quelque tems cette folie à quelques personnes ; & la vérité est que, si au lieu de la prison qu'il demandoit à Messieurs de Berne, il avoit voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avois offerte, je lui aurois donné alors cet asyle, où j'aurois eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes ; bien persuadé qu'un homme, dans son état, mérite beaucoup plus de compassion que de colere.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite & de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne*. Il se rend dans la cinquieme lettre formellement délateur contre moi ; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux especes, un sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractere par une telle manœuvre ; il hasarde son salut & sa réputation.

Aussi la premiere chose qu'ont faite Messieurs les Médiateurs de France, de Zurich & de Berne, a été de déclarer solemnel-

lement les *Lettres de la Montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maifon à Jean-Jaques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faifant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours confervé fon caractere de modeftie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la Médiation arrivât à Geneve, ces propres mots :

MONSIEUR,

« Si vous avez dit que je n'ai pas été fecrétaire d'Ambaf-
» fade à Venife, vous avez menti ; & fi je n'ai pas été fecré-
» taire d'Ambaffade, & fi je n'en ai pas eu les honneurs, c'eft
» moi qui ai menti ».

J'ignorois que M. Jean-Jaques eût été fecrétaire d'Ambaffade ; je n'en avois jamais dit un feul mot, parce que je n'en avois jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangeres, curieux & exact. Ces gens-là font dangereux pour ceux qui citent au hafard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jaques, du 9 & du 13 août 1743 à M. du Theil, premier commis des affaires étrangeres, alors fon protecteur. On y voit ces propres paroles.

« J'ai été deux ans le domeftique de M. de Montaigu (Am-
» baffadeur à Venife) . . . J'ai mangé fon pain . . . Il m'a
» chaffé honteufement de fa maifon . . . Il m'a menacé de me
» faire jetter par la fenêtre . . . & de pis, fi je reftois plus
» long-tems dans Venife . . . &c. &c. »

Voilà

Voilà un ſecrétaire d'Ambaſſade aſſez peu reſpecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conſeille de faire graver au bas de ſa ſtatue les paroles de l'Ambaſſadeur au ſecrétaire d'Ambaſſade.

Vous voyez, Monſieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni ſe maintenir ſous aucun maître, ni ſe conſerver aucun ami, attendu qu'il eſt contre la dignité de ſon être d'avoir un maître, & que l'amitié eſt une foibleſſe dont un ſage doit repouſſer les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'hiſtoire de ſa vie. Elle a été trop utile au monde, & remplie de trop grands événemens, pour qu'il ne rende pas à la poſtérité le ſervice de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiſer la moindre de ces anecdotes, pour ſervir à l'éducation des Princes qui voudront être menuiſiers comme Emile.

A dire vrai, Monſieur, toutes ces petites miſeres ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en ſoucie pas plus que des baiſers âcres de la nouvelle Héloïſe, & de ſon faux germe, & de ſon doux ami, & des lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jaques & ſon ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philoſophie; & les hommes reſpectables qui la cultivent en France, en Angleterre & en Allemagne, n'en feront pas moins eſtimés.

Il y a des ſottiſes & des querelles dans toutes les conditions de la vie. Cela s'oublie au bout de quinze jours. Tout paſſe rapidement comme les figures groteſques de la lanterne magique.

L'Archevêque de Novogorod à la tête d'un fynode, a condamné l'Evêque de Roftou à être dégradé & enfermé le refte de fa vie dans un couvent, pour avoir foutenu qu'il y a deux puiffances, la facerdotale & la royale. L'Impératrice a fait grace du couvent à l'Evêque de Roftou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne & dans le refte de l'Europe.

Les détails des guerres les plus fanglantes périffent avec les foldats qui en ont été les victimes. Les critiques même des pieces de théâtre nouvelles, & fur-tout leurs éloges, font enfevelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du fieur Keyfer qui fe foient un peu foutenues.

Dans ce torrent immenfe qui nous emporte, & qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-nous-en au confeil que M. Horace Walpole donne à Jean - Jaques, d'être fage & heureux. Vous êtes l'un, Monfieur, & vous méritez d'être l'autre, &c. &c.

A Ferney, ce 24 Octobre 1766.





LETTRE DE M. DE VOLTAIRE.

Au Docteur Jean-Jaques Pansophe.

Quoique vous en disiez, docteur Pansophe, je ne suis certainement pas la cause de vos malheurs; j'en suis affligé, & vos livres ne méritent pas de faire tant de scandale & tant de bruit: mais cependant ne devenez pas calomniateur; ce seroit-là le plus grand mal. J'ai lu dans le dernier ouvrage que vous avez mis en lumiere, une belle prosopopée, où vous faites entendre, en plaisantant mal à propos, que je ne crois pas en Dieu. Le reproche est aussi étonnant que votre génie. Le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin & d'autres menteurs publics trouvoient par-tout des athées; mais le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin, ne sont pas bons à imiter. Docteur Pansophe, je ne suis athée ni dans mon cœur, ni dans mes livres; les honnêtes gens qui nous connoissent l'un & l'autre disent en voyant votre article; *Hélas! le docteur Pansophe est méchant comme les autres hommes; c'est bien dommage.*

Judicieux admirateur de la bêtise & de la brutalité des Sauvages, vous avez crié contre les Sciences, & cultivé les Sciences. Vous avez traité les auteurs & les philosophes de charlatans; & pour prouver d'exemple, vous avez été auteur.

Vous avez écrit contre la comédie, avec la dévotion d'un Capucin, & vous avez fait de méchantes comédies. Vous avez regardé comme une chose abominable qu'un Satrape ou un Duc eût du superflu, & vous avez copié de la Musique, pour des Satrapes ou des Ducs qui vous payoient avec ce superflu. Vous avez barbouillé un Roman ennuyeux, où un Pédagogue suborne honnêtement sa pupille en lui enseignant la vertu; & la fille modeste couche honnêtement avec le Pédagogue; & elle souhaite de tout son cœur qu'il lui fasse un enfant; & elle parle toujours de sagesse avec son *doux ami*; & elle devient femme, mere & la plus tendre amie d'un époux qu'elle n'aime pourtant pas; & elle vit & meurt en raisonnant, mais sans vouloir prier Dieu. Docteur Pansophe, vous vous êtes fait le précepteur d'un certain Emile, que vous formez insensiblement par des moyens impraticables; & pour faire un bon chrétien, vous détruisez la religion chrétienne. Vous professez par-tout un sincere attachement à la révélation, en prêchant le déisme, ce qui n'empêche pas que chez vous les déistes & les philosophes conséquens ne soient des athées. J'admire, comme je le dois, tant de candeur & de justesse d'esprit; mais permettez-moi de grace de croire en Dieu. Vous pouvez être un sophiste, un mauvais raisonneur, & par conséquent un écrivain pour le moins inutile, sans que je sois un athée. L'Etre Souverain nous jugera tous deux; attendons humblement son arrêt. Il me semble que j'ai fait de mon mieux pour soutenir la cause de Dieu & de la vertu, mais avec moins de bile & d'emportement que vous. Ne craignez-vous pas que vos inutiles calomnies contre les Philosophes & contre moi,

ne vous rendent désagréable aux yeux de l'Etre Suprême, comme vous l'êtes déjà aux yeux des hommes ?

Vos *Lettres de la Montagne* sont pleines de fiel ; cela n'est pas bien, Jean-Jaques. Si votre Patrie vous a proscrit injustement, il ne faut pas la maudire ni la troubler. Vous avez certes raison de dire que vous n'êtes point philosophe. Le sage philosophe Socrate but la ciguë en silence : il ne fit pas de libelles contre l'aréopage ni même contre le prêtre Anitus, son ennemi déclaré ; sa bouche vertueuse ne se souilla pas par des imprécations : il mourut avec toute sa gloire & sa patience ; mais vous n'êtes pas un Socrate ni un philosophe.

Docteur Pansophe, permettez qu'on vous donne ici trois leçons, que la Philosophie vous auroit apprises : une leçon de bonne foi, une leçon de bon sens, & une leçon de modestie.

Pourquoi dites-vous que le bon homme si mal nommé *Grégoire le Grand*, quoiqu'il soit un saint, étoit un *Pape illustre*, parce qu'il étoit bête & intrigant ? J'ai vu constamment dans l'histoire, que la bêtise & l'ignorance n'ont jamais fait de bien, mais au contraire toujours beaucoup de mal. Grégoire même bénit & loua les crimes de Phocas, qui avoit assassiné & détrôné son maître, l'infortuné Maurice. Il bénit & loua les crimes de Brunehaut, qui est la honte de l'histoire de France. Si les arts & les sciences n'ont pas absolument rendu les hommes meilleurs ; du moins ils sont méchans avec plus de discrétion ; & quand ils font le mal, ils cherchent des prétextes, ils temporisent, ils se contiennent ; on peut les prévenir, & les grands crimes sont rares. Il y a dix siecles

que vous auriez été non-feulement excommunié avec les chenilles, les fauterelles & les forciers, mais brûlé ou pendu, ainfi que quantité d'honnêtes gens qui cultivent aujourd'hui les Lettres en paix, & avouez que le tems préfent vaut mieux. C'eft à la Philofophie que vous devez votre falut, & vous l'affaffinez : mettez-vous à genoux, ingrat, & pleurez fur votre folie. Nous ne fommes plus efclaves de ces tyrans fpirituels & temporels qui défoloient toute l'Europe ; la vie eft plus douce, les mœurs plus humaines, & les Etats plus tranquilles.

Vous parlez, docteur Panfophe, de la vertu des Sauvages : il me femble pourtant qu'ils font *magis extrà vitia quàm cum virtutibus.* Leur vertu eft négative, elle confifte à n'avoir ni bons cuifiniers, ni bons muficiens, ni beaux meubles, ni luxe, &c. La vertu, voyez-vous, fuppofe des lumieres, des réflexions, de la Philofophie, quoique, felon vous, *tout homme qui réfléchit foit un animal dépravé ;* d'où il s'enfuivroit en bonne logique que la vertu eft impoffible. Un ignorant, un fot complet, n'eft pas plus fufceptible de vertu qu'un cheval ou qu'un finge ; vous n'avez certes jamais vu cheval vertueux, ni finge vertueux. Quoique maître Aliboron tienne que votre profe eft une profe *brûlante*, le public fe plaint que vous n'avez jamais fait un bon fyllogifme. Ecoutez, docteur Panfophe ; la bonne Xantippe grondoit fans ceffe, & vigoureufement contre la philofophie & la raifon de Socrate ; mais la bonne Xantippe étoit une folle, comme tout le monde fait. Corrigez-vous.

Illuftre Panfophe ! La rage de blâmer vos contemporains vous fait louer à leurs dépens des Sauvages anciens & mo-

dernes ſur des choſes qui ne ſont point du tout louables.

Pourquoi, s'il vous plaît, faites-vous dire à Fabricius, que *le ſeul talent digne de Rome eſt de conquérir la terre*, puiſque les conquêtes des Romains, & les conquêtes en général ſont des crimes, & que vous blâmez ſi fortement ces crimes dans votre plan ridicule d'une paix perpétuelle. Il n'y a certainement pas de vertu à *conquérir la terre*. Pourquoi, s'il vous plaît, faites-vous dire à Curius, comme une maxime reſpectable, *qu'il aimoit mieux commander à ceux qui avoient de l'or, que d'avoir de l'or?* C'eſt une choſe en elle-même indifférente d'avoir de l'or; mais c'eſt un crime de vouloir, comme Curius, commander injuſtement à ceux qui en ont. Vous n'avez pas ſenti tout cela, docteur Panſophe, parce que vous aimez mieux faire de bonne proſe que de bons raiſonnemens. Repentez-vous de cette mauvaiſe morale, & apprenez la logique.

Mon ami Jean-Jaques, ayez de la bonne foi. Vous qui attaquez ma religion, dites-moi, je vous prie, quelle eſt la vôtre? Vous vous donnez avec votre modeſtie ordinaire, pour le reſtaurateur du chriſtianiſme en Europe; vous dites que *la religion décréditée en tout lieu avoit perdu ſon aſcendant juſques ſur le peuple, &c.* Vous avez en effet décrié les miracles de Jéſus, comme l'abbé de Prades, pour relever le crédit de la religion. Vous avez dit que l'on ne pouvoit s'empêcher de croire l'Evangile de Jéſus, parce qu'il étoit incroyable: ainſi Tertullien diſoit hardiment, qu'il étoit ſûr que le Fils de Dieu étoit mort, parce que cela étoit impoſſible: *Mortuus eſt Dei Filius; hoc certum eſt quia impoſſibile.* Ainſi par un raiſonnement ſimilaire, un géometre pourroit dire, qu'il eſt

évident que les trois angles d'un triangle ne ſont pas égaux à deux droits, parce qu'il eſt évident qu'ils le ſont. Mon ami Jean-Jaques apprenez la logique, & ne prenez pas, comme Alcibiade, les hommes pour autant de têtes de choux.

C'eſt ſans contredit un fort grand malheur de ne pas croire à la religion chrétienne, qui eſt la ſeule vraie entre mille autres qui prétendent auſſi l'être : toutefois celui qui a ce malheur peut & doit croire en Dieu. Les fanatiques, les bonnes femmes, les enfans & le docteur Panſophe ne mettent point de diſtinction entre l'athée & le déiſte. O Jean-Jaques ! vous avez tant promis à Dieu & à la vérité de ne pas mentir ; pourquoi mentez-vous contre votre conſcience? Vous êtes, à ce que vous dites, *le ſeul auteur de votre ſiecle & de pluſieurs autres, qui ait écrit de bonne ſoi.* Vous avez écrit ſans doute de bonne foi que *la loi chrétienne eſt*, *au fond*, *plus nuiſible qu'utile à la forte conſtitution d'un Etat ;* que *les vrais chrétiens ſont faits pour être eſclaves & ſont lâches ;* qu'il ne faut pas apprendre le catéchiſme aux enfans, parce qu'ils n'ont pas l'eſprit de croire en Dieu, &c. Demandez à tout le monde ſi ce n'eſt pas le déiſme tout pur ; donc vous êtes athée ou chrétien comme les déiſtes, ainſi qu'il vous plaira ; car vous êtes un homme inexplicable. Mais encore une fois apprenez la logique, & ne vous faites plus brûler mal-à-propos. Reſpectez, comme vous le devez, des honnêtes gens, qui n'ont pas du tout envie d'être athées ni mauvais raiſonneurs, ni calomniateurs. Si tout citoyen oiſif eſt un fripon, voyez quel titre mérite un citoyen fauſſaire, qui eſt arrogant avec tout le monde, & qui veut être poſſeſſeur ex-

clusif de toute la religion, la vertu & la raison qu'il y a en Europe. *Væ misero ! lilia nigra videntur, pallentesque rosæ.* Soyez chrétien, Jean-Jaques, puisque vous vous vantez de l'être à toute force ; mais, au nom du bon sens & de la vérité, ne vous croyez pas le seul *maître en Israël.*

Docteur Pansophe, soyez modeste, s'il vous plaît ; autre leçon importante. Pourquoi dire à l'Archevêque de Paris que vous êtes *né avec quelques talens ?* Vous n'êtes surement pas né avec le talent de l'humilité ni de la justesse d'esprit. Pourquoi dire au public que vous avez refusé l'éducation d'un Prince, & avertir fiérement qui il appartiendra, de ne pas vous faire dorénavant de pareilles propositions ? Je crois que cet avis au public est plus vain qu'utile : quand même Diogene, une fois connu, diroit aux passans, *achetez votre maître*, on le laisseroit dans son tonneau avec tout son orgueil & toute sa folie. Pourquoi dire que la mauvaise *profession de foi* du Vicaire Allobroge *est le meilleur écrit qui ait paru dans ce siecle ?* Vous mentez fiérement, Jean-Jaques : un bon écrit est celui qui éclaire les hommes & les confirme dans le bien ; & un mauvais écrit est celui qui épaissit le nuage qui leur cache la vérité, qui les plonge dans de nouveaux doutes, & les laisse sans principes. Pourquoi répéter continuellement avec une arrogance sans exemple, que vous bravez vos *sots lecteurs* & le *sot public ?* Le public n'est pas sot : il brave à son tour la démence qui vit & médit à ses dépens. Pourquoi, ô docteur Pansophe ! dites-vous bonnement ? *Qu'un Etat sensé auroit élevé des statues à l'Auteur d'Emile ?* C'est que l'Auteur d'Emile est comme un enfant, qui, après avoir soufflé des boules de

ſavon, ou fait des ronds en crachant dans un puits, ſe regarde comme un Etre très-important. Au reſte, Docteur, ſi on ne vous a pas élevé des ſtatues on vous a gravé; tout le monde peut contempler votre viſage & votre gloire au coin des rues. Il me ſemble que c'en eſt bien aſſez pour un homme qui ne veut pas être philoſophe, & qui en effet ne l'eſt pas. *Quàm pulchrum eſt digito monſtrari, & dicier, hic eſt!* Pourquoi mon ami Jean-Jaques vante-t-il à tout propos ſa vertu, ſon mérite & ſes talens? C'eſt que l'orgueil de l'homme peut devenir auſſi fort que la boſſe des chameaux de l'Idumée, ou que la peau des Onagres du déſert. Jéſus diſoit qu'il étoit *doux & humble de cœur:* Jean-Jaques, qui prétend être ſon écolier, mais un écolier mutin qui chicane ſouvent avec ſon maître, n'eſt ni doux ni humble de cœur. Mais ce ne ſont pas-là mes affaires. Il pourroit cependant apprendre que le vrai mérite ne conſiſte pas à être ſingulier, mais à être raiſonnable. L'allemand Corneille Agrippa a abboyé long-tems avant lui contre les ſciences & les ſavans; malgré cela il n'étoit point du tout un grand homme.

Docteur Panſophe, on m'a dit que vous vouliez aller en Angleterre. C'eſt le pays des belles femmes & des bons philoſophes. Ces belles femmes & ces bons philoſophes ſeront peut-être curieux de vous voir, & vous vous ferez voir. Les gazetiers tiendront un regiſtre exact de tous vos faits & geſtes, & parleront du grand Jean-Jaques comme de l'éléphant du Roi & du zébre de la Reine; car les Anglois s'amuſent des productions rares de toutes eſpeces, quoiqu'il ſoit rare qu'ils eſtiment. On vous montrera au doigt à la comédie, ſi vous y

allez ; & on dira : le voilà cet éminent génie qui nous reproche de n'avoir pas un *bon naturel*, & qui dit que les sujets de Sa Majesté ne sont pas libres ! C'est-là ce prophete du lac de Geneve, qui a prédit au verset 45e. de son apocalypse nos malheurs & notre ruine, parce que nous sommes riches. On vous examinera avec surprise depuis les pieds jusqu'à la tête, en réfléchissant sur la folie humaine. Les Angloises qui sont, vous dis-je, très-belles, riront lorsqu'on leur dira que vous voulez que les femmes ne soient que des femmes, des femelles d'animaux, qu'elles s'occupent uniquement du soin de faire la cuisine pour leurs maris, de raccommoder leurs chemises & de leur donner, dans le sein d'une vertueuse ignorance, du plaisir & des enfans. La belle & spirituelle Duchesse d'A....r, Myladis de ... de ... leveront les épaules, & les hommes vous oublieront en admirant leur visage & leur esprit. L'ingénieux Lord W...e, le savant Lord L... n, les philosophes Mylord C... d, le Duc de G... n, Sir F-x, Sir C... d, & tant d'autres, jetteront peut-être un coup d'œil sur vous, & iront de-là travailler au bien public ou cultiver les belles-lettres, loin du bruit & du peuple, sans être pour cela des animaux dépravés. Voilà, mon ami Jean-Jaques, ce que j'ai lu dans le grand livre du destin ; mais vous en serez quitte pour mépriser souverainement les Anglois, comme vous avez méprisé les François, & votre mauvaise humeur les fera rire. Il y auroit cependant un parti à prendre pour soutenir votre crédit & vous faire, peut-être, à la longue élever des statues : ce seroit de fonder une église de votre religion que personne ne comprend ; mais ce n'est pas là une affaire. Au lieu de prouver

votre miſſion par des miracles qui vous déplaiſent, ou par la raiſon que vous ne connoiſſez pas, vous en appellerez au ſentiment intérieur, à cette voix divine qui parle ſi haut dans le cœur des illuminés, & que perſonne n'entend. Vous deviendrez puiſſant en œuvres & en paroles, comme George Fox, le Révérend Whitfield, &c. ſans avoir à craindre l'animadverſion de la police, car les Anglois ne puniſſent point ces folies-là. Après avoir prêché & exhorté vos diſciples, dans votre ſtyle apocalyptique, vous les menerez brouter l'herbe dans Hyde Park, ou manger du gland dans la forêt de Windſor, en leur recommandant toutefois de ne pas ſe battre comme les autres Sauvages, pour une pomme ou une racine, parce que la police *corrompue* des Européens ne vous permet pas de ſuivre votre ſyſtême dans toute ſon étendue. Enfin lorſque vous aurez conſommé ce grand ouvrage, & que vous ſentirez les approches de la mort, vous vous traînerez à quatre pattes dans l'aſſemblée des bêtes, & vous leur tiendrez, ô Jean-Jaques! le langage ſuivant:

« Au nom de la ſainte vertu. *Amen*. Comme ainſi ſoit, » mes Freres, que j'ai travaillé ſans relâche à vous rendre » ſots & ignorans, je meurs avec la conſolation d'avoir réuſſi, » & de n'avoir point jetté mes paroles en l'air. Vous ſavez » que j'ai établi des cabarets pour y noyer votre raiſon, mais » point d'académies pour la cultiver; car encore une fois, un » ivrogne vaut mieux que tous les philoſophes de l'Europe. » N'oubliez jamais mon hiſtoire du régiment de St. Gervais » dont tous les officiers & les ſoldats ivres danſoient avec » édification dans la place publique de Geneve, comme un

„ ſaint Roi juif danſa autrefois devant l'arche. Voilà les honnêtes gens. Le vin & l'ignorance ſont le ſommaire de toute la ſageſſe. *Les hommes ſobres ſont fous :* les ivrognes ſont francs & vertueux. Mais je crains ce qui peut arriver ; c'eſt-à-dire, que la ſcience, cette mere de tous les crimes & de tous les vices, ne ſe gliſſe parmi vous. L'ennemi rôde autour de vous ; il a la ſubtilité du ſerpent & la force du lion ; il vous menace. Peut-être, hélas ! bientôt le luxe, les arts, la philoſophie, la bonne chere, les auteurs, les perruquiers, les prêtres & les marchandes de mode vous empoiſonneront & ruineront mon ouvrage. *O ſainte vertu !* détourne tous ces maux ! Mes petits enfans obſtinez-vous dans votre ignorance & votre ſimplicité ; c'eſt-à-dire, ſoyez toujours vertueux, car c'eſt la même choſe. Soyez attentifs à mes paroles : que ceux qui ont des oreilles entendent. Les mondains vous ont dit : *Nos inſtitutions ſont bonnes ; elles nous rendent heureux* : & moi je vous dis que leurs inſtitutions ſont abominables & les rendent malheureux. Le vrai bonheur de l'homme eſt de vivre ſeul, de manger des fruits ſauvages, de dormir ſur la terre nue ou dans le creux d'un arbre, & de ne jamais penſer. Les mondains vous ont dit : *Nous ne ſommes pas des bêtes féroces, nous faiſons du bien à nos ſemblables ; nous puniſſons les vices, & nous nous aimons les uns & les autres :* & moi je vous dis que tous les Européens ſont des bêtes féroces ou des fripons ; que toute l'Europe ne ſera bientôt qu'un affreux déſert ; que les mondains ne font du bien que pour faire du mal ; qu'ils ſe haïſſent tous & qu'ils récompenſent

» le vice. *O ſainte vertu!* Les mondains vous ont dit : *Vous* » *êtes des fous ; l'homme eſt fait pour vivre en ſociété & non* » *pour manger du gland dans les bois* : & moi je vous dis que » vous êtes les ſeuls ſages, & qu'ils ſont fous & méchans: » l'homme n'eſt pas plus fait pour la ſociété, qui eſt néceſ- » ſairement l'école du crime, que pour aller voler ſur les » grands chemins. O mes petits enfans, reſtez dans les bois, » c'eſt la place de l'homme : *ô ſainte vertu !* Emile, mon » premier diſciple, eſt ſelon mon cœur ; il me ſuccédera. Je » lui ai appris à lire, & à écrire, & à parler beaucoup; c'en » eſt aſſez pour vous gouverner. Il vous lira quelquefois la » Bible, l'excellente hiſtoire de Robinſon Cruſoé & mes ou- » vrages ; il n'y a que cela de bon. La religion que je vous » ai donnée eſt fort ſimple : adorez un Dieu ; mais ne parlez » pas de lui à vos enfans ; attendez qu'ils devinent d'eux- » mêmes qu'il y en a un. Fuyez les médecins des ames comme » ceux des corps ; ce ſont des charlatans: quand l'ame eſt » malade, il n'y a point de guériſon à eſpérer, parce que » j'ai dit clairement que le retour à la vertu eſt impoſſible : » cependant les Homélies éloquentes ne ſont pas inutiles ; il » eſt bon de déſeſpérer les méchans & de les faire ſécher » de honte ou de douleur, en leur montrant la beauté de la » vertu qu'ils ne peuvent plus aimer. J'ai cependant dit le con- » traire dans d'autres endroits; mais cela n'eſt rien. Mes petits » enfans, je vous répete encore ma grande leçon, banniſſez » d'entre vous la raiſon & la philoſophie, comme elles ſont » bannies de mes livres. Soyez machinalement vertueux ; ne » penſez jamais, ou que très-rarement; rapprochez-vous ſans

„ ceſſe de l'état des bêtes qui eſt votre état naturel. A ces „ cauſes, je vous recommande la *ſainte vertu.* Adieu, mes „ petits enfans; je meurs. Que Dieu vous ſoit en aide! *Amen* „.

Docteur Panſophe, écoutez à préſent ma profeſſion de foi; vous l'avez rendue néceſſaire : la voici telle que je l'offrirois hardiment au public, qui eſt mon juge & le vôtre.

J'adore un Dieu créateur, intelligent, vengeur & rémunérateur; je l'aime & le ſers le mieux que je puis dans les hommes mes ſemblables : O Dieu! qui vois mon cœur & ma raiſon, pardonne-moi mes offenſes, comme je pardonne celles de Jean-Jaques Panſophe, & fais que je t'honore toujours dans mes ſemblables.

Pour le reſte, je crois qu'il fait jour en plein midi, & que les aveugles ne s'en apperçoivent point. Sur ce, grand docteur Panſophe, je prie Dieu qu'il vous ait en ſa ſainte garde, & ſuis philoſophiquement votre ami & ſerviteur.

V ***.

Fin du ſecond Volume.

TABLE

DES DIFFÉRENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

